

BULLETIN
DE LA
CONGRÉGATION

Supplément au n° 706 de Novembre-Décembre 1962.

BULLETIN

N° 701



JANVIER-FÉVRIER

1962

FERVEUR — CHARITÉ — SACRIFICE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Circulaire du T. R. P. Général pour le Chapitre général de 1962. — Rome : Transfert de S. Exc. Mgr M. Lefebvre, C.S.Sp., au siège de Tulle (Corrèze) comme archevêque-évêque. — Le 2 février. — Nos défunts.

AVIS DU MOIS :

Kongolo.

BULLETIN HISTORIQUE :

La tragédie de Kongolo (Katanga), le 1^{er} janvier 1962.

VARIA :

Liste nominative des religieux C.S.Sp., décédés au cours de l'année 1961, avec la date de leur mort et le lieu de leur décès.

PARTIE OFFICIELLE

C I R C U L A I R E

du Très Révérend Père Général
sur le second tour des Élections
pour le

CHAPITRE GÉNÉRAL DE JUILLET 1962



Mes chers confrères,

Vous pourrez trouver ci-après les résultats définitifs des élections pour les délégués au Chapitre général qui se réunira à Chevilly au soir du 20 juillet 1962.

C'est avec plaisir que nous avons constaté combien dans toute la Congrégation on s'intéresse à ce chapitre, et les nombreuses motions que nous avons reçues en sont la preuve.

Ces motions, classées sous six rubriques, seront soumises à l'étude de six Commissions dont nous donnons plus loin la composition qui sera soumise définitivement à l'agrément des capitulants selon le n° 92 de nos Constitutions.

En conformité avec le désir exprimé au Chapitre de 1950, un exemplaire des motions va être envoyé incessamment à chaque capitulant pour qu'il puisse étudier sérieusement d'ici le Chapitre toutes les questions proposées, mais plus spécialement celles de la commission dont il sera probablement membre. Je me permets d'insister sur cette étude préalable afin que les travaux du Chapitre soient sérieusement conduits et que les vœux et décisions pris en réunion plénière ayant été profondément étudiés en commission contribuent au développement de notre chère Congrégation ainsi qu'à l'affermissement de sa vie religieuse.

Point n'est besoin de vous exhorter tous, mes chers confrères, à une prière fervente pour que l'Esprit Saint soit notre seul guide et nous tienne à l'abri de vues trop humaines dans nos décisions.

En vous redisant combien la Congrégation a besoin de votre totale coopération, je vous assure de mon paternel dévouement en Notre-Seigneur.

Paris, en la fête de saint Matthias, le 24 février 1962.

FR. GRIFFIN,
Supérieur Général.

I. — Résultat du deuxième tour des élections.

1^{re} Circonscription : GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE.
(1 délégué)

Votes reçus : 122.

PP. Pierre ALTMAYER.....	57,	<i>élu.</i>
Henri LAVANANT.....	26,	<i>suppléant.</i>

2^e Circonscription : SÉNÉGAL, GUINÉE.
(1 délégué)

Votes reçus : 103.

Mgr Marcel LEFEBVRE.....	59,	<i>élu.</i>
P. Raymond TCHINDIMBO.....	22,	<i>suppléant.</i>

3^e Circonscription : DOUALA, YAOUNDÉ, OUBANGUI.
(1 délégué)

Votes reçus : 150.

PP. Joseph-Pierre BOUCHAUD.....	87,	<i>élu.</i>
Jean CRIAUD.....	58,	<i>suppléant.</i>

4^e Circonscription : GABON, CONGO.
(1 délégué)

Votes reçus : 137.

P. Jean LE GALL.....	74,	<i>élu.</i>
Mgr Michel BERNARD.....	31,	<i>suppléant.</i>

5^e Circonscription : MADAGASCAR, RÉUNION, MAURICE.
(1 délégué)

Votes reçus : 105.

Mgr Georges GUIBERT.....	54,	<i>élu.</i>
P. Roland BARQ.....	24,	<i>suppléant.</i>

6^e Circonscription : FRANCE.
(4 délégués)

Votes reçus : 397.

PP. Louis LEDIT.....	246,	<i>élu.</i>
Jacques LACROIX.....	244,	<i>élu.</i>
Joseph HIRTZ.....	243,	<i>élu.</i>
Henri BARRÉ.....	201,	<i>élu.</i>
Joseph Lécuyer.....	132,	<i>suppléant.</i>
Marc DUVAL.....	105,	<i>suppléant.</i>
Henri NOUAILLE.....	93,	<i>suppléant.</i>
Alexis QUENET.....	50,	<i>suppléant.</i>

7^e Circonscription : NIGERIA.
(2 délégués)

Votes reçus : 225.

PP. Donald O'SULLIVAN.....	171,	<i>élu.</i>
Cornelius HOLLY.....	145,	<i>élu.</i>
John JORDAN.....	36,	<i>suppléant.</i>
John FITZPATRICK.....	32,	<i>suppléant.</i>

8^e Circonscription : KENYA, KILIMANJARO.
(1 délégué)

Votes reçus : 133.

PP. Jérôme DOODY.....	54,	<i>élu.</i>
William JENKINSON.....	47,	<i>suppléant.</i>

9^e Circonscription : IRLANDE.
(3 délégués)

Votes reçus : 268.

PP. Michael DOHENY.....	195,	<i>élu.</i>
Jeremiah Vincent DINAN.....	193,	<i>élu.</i>
Patrick F. WALSH.....	97,	<i>élu.</i>

P. Michael KENNEDY.....	83,	<i>suppléant.</i>
Mgr Thomas BROSNAHAN.....	64,	<i>suppléant.</i>
P. Anthony HAMPSON.....	30,	<i>suppléant.</i>

10^e Circonscription : ALLEMAGNE.
(1 délégué)

Votes reçus : 190.

PP. François KREUTZKAMPF.....	115,	<i>élu.</i>
Christian ARNOLD.....	33,	<i>suppléant.</i>
Josef WIPPER.....	12,	<i>suppléant.</i>

11^e Circonscription : ANGOLA.
(1 délégué)

Votes reçus : 110.

P. Delfim DA SILVA.....	42,	<i>élu.</i>
P. Armando PINTO.....	27,	<i>suppléant.</i>

12^e Circonscription : PORTUGAL.
(1 délégué)

Votes reçus : 93.

PP. Francisco ROCHA.....	60,	<i>élu.</i>
José SANCHES.....	13,	<i>suppléant.</i>

13^e Circonscription : ÉTATS-UNIS.
(3 délégués)

Votes reçus : 289.

PP. Régis GUTHRIE.....	143,	<i>élu.</i>
Charles P. CONNORS.....	107,	<i>élu.</i>
Francis McGLYNN.....	86,	<i>élu.</i>
Henri McANULTY.....	72,	<i>suppléant.</i>
Vincent DONOVAN.....	72,	<i>suppléant.</i>
George COLLINS.....	59,	<i>suppléant.</i>

14^e *Circonscription* : BELGIQUE.
(1 délégué)

Votes reçus : 122.

PP. Benoît DURY.....	34, élu.
Paul VERMEYLEN.....	33, suppléant.

15^e *Circonscription* : BAGAMOYO, KILIMANJARO,
KENYA, KATANGA.
(1 délégué)

Votes reçus : 81.

PP. Wilhelmus Van den EEDEN.....	65, élu.
Daniel HAGENAARS.....	6, suppléant.

16^e *Circonscription* : DOUALA, YAOUNDÉ,
DOUMÉ, OUBANGUI, GABON, CONGO.
(1 délégué)

Votes reçus : 111.

PP. Lambertus Van HEIJGEN.....	67, élu.
Antonius Van der ZANDEN.....	15, suppléant.

17^e *Circonscription* : HOLLANDE.
(2 délégués)

Votes reçus : 215.

PP. Quirinus HOUDIJK.....	158, élu.
Wilhelmus BURMANJE.....	116, élu.
Antonius de WINTER.....	46, suppléant.
Philippe Van ESCH.....	27, suppléant.

18^e *Circonscription* : ANGLETERRE.
(1 délégué)

Votes reçus : 101.

PP. Gerald FITZGERALD.....	35, élu.
Francis GUTHRIE.....	32, suppléant.

19^e Circonscription : CANADA.
(1 délégué)

Votes reçus : 90.

Mgr Auguste DELISLE.....	52, élu.
P. Alphonse SOUCY.....	29, suppléant.

II. — Liste par ordre alphabétique des Membres des Commissions à soumettre à l'agrément des Capitulants.

1^{re} Commission : VIE RELIGIEUSE.

PP. Avelino COSTA. Jean-Marie BOURGOING. Vernon GALLACHER. Félix GIROLLET. Jérôme KAPPS. Daniel MURPHY.	PP. Timothy O'DRISCOLL. Jules OP DE BEEK. Philip PLATZ. Gérard ROY. Lucien ROZO.
--	--

2^e Commission : I. CONGRÉGATION; II. SECRÉTARIAT.

PP. Jean-Baptiste BETTEMBOURG. Wilhelmus BURMANJE. John BYRNE. Jean-Baptiste DELAWARDE.	PP. Jérôme DOODY. Robert DUXBURY. Robert EBERHARDT. Charles GRUNER. Régis GUTHRIE. Jean KERLOC'H.
--	--

3^e Commission : SUPÉRIEURS ET FONCTIONNAIRES.

PP. Pierre ALTMAYER. Benoît DURY. Heinrich HACK. Jean LE GALL. Niall Donnal MACAULEY.	PP. Francis MCGLYNN. Donald O'SULLIVAN. Henry PARKINSON. João TERÇAS. Wilhelmus VAN SON.
---	--

4^e Commission : MAISONS DE FORMATION.

PP. Henri BARRÉ. Albertus BLOMMAERT. Charles P. CONNORS. Michael DOHENY. Firmino CARDOSO. Gérald FITZGERALD.	PP. Joseph HIRTZ. Quirinus HOUDIJK. François KREUTZKAMPF. Louis LEDIT. Frans PROOST. Patrick F. WALSH.
---	---

5^e Commission : I. PROVINCES; II. FRÈRES.

PP. Richard AEBY.
 Jean BROMBECK.
 John CASSIN.
 Auguste GERVAIN.
 Cornelius HOLLY.
 Jacques LACROIX.

PP. Louis LE CHEVALIER.
 Heinrich POHLEN.
 Francisco ROCHA.
 FRANCISCUS VAN DER
 POEL.
 Johannes VAN DE
 ZANDT.

6^e Commission : I. MISSIONS; II. TEMPOREL.

PP. Joseph-Pierre BOU-
 CHAUD.
 Daniel CARRON.
 Delfim DA SILVA.
 Mgr Auguste DELISLE.
 P. Jeremiah Vincent DI-
 NAN.
 Mgr Georges GUIBERT.

P. Wilhelm KRUMM.
 Mgr Marcel LEFEBVRE.
 PP. Joseph G. NOPPINGER.
 Marc REYNARD.
 Wilhelmus VAN DER
 EEDEN.
 Lambertus VAN HEIJ-
 GEN.

ROME

S. EXC. MGR LEFEBVRE, C.S.SP., archevêque-évêque de Tulle.

A la suite de la démission de S. Exc. Mgr Aimable Chassaingne, évêque de Tulle, le Souverain Pontife a daigné transférer S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre du siège de Dakar à celui de Tulle comme archevêque-évêque.

LE 2 FÉVRIER

L'anniversaire de la mort de Notre Vénérable Père a été célébré avec la solennité habituelle.

A la *Maison-Mère* le R. P. H. Neyrand, premier assistant, procéda à la bénédiction des cierges et chanta la grand-messe.

La Conférence fut donnée par le P. J. Michel. Dans une Étude précise et documentée il montra, en comparant les textes des *Réflexions sur le passé de notre Vénéré Fondateur* et du *Trailé sur l'oraison affective*, écrit par notre Vénérable Père, lors de son séjour à Rennes chez les Eudistes, que notre Vénérable Père sans avoir connu l'opuscule de Claude Poullart des Places a des vues identiques aux siennes sur l'oraison affective.

A *Chevilly*, le P. A. Bouchard, directeur de la Revue *Spiritus*, exposa le problème de la vocation d'après les enseignements et l'expérience personnelle de notre Vénérable Père.

A *Auteuil*, le R. P. J. Letourneur, économiste général, exposa, avec des documents inédits, le séjour de notre Vénérable Père à Metz et les diverses étapes de sa conversion.

NOS DÉFUNTS

I. — Les vingt-deux victimes du massacre de Kongolo (district du Katanga), le 1^{er} janvier 1962 :

A) Le F. BERNULPHUS Hemskerke, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 61 ans, après 34 années de profession dont **30 au Congo**.

Le P. Joseph POSTELMANS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 56 ans, après 36 années de profession, dont **29 ans au Congo**.

Le P. Joseph Egidius DE HERT, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 54 ans, après 33 années de profession, dont **27 au Congo**.

Le P. Joseph Jean HENS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 51 ans, après 31 années de profession, dont **25 au Congo**.

Le P. André Gislain VAN DER SMISSEN, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 51 ans, après 30 années de profession, dont **22 au Congo**.

Le P. Raphaël RENARD, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 48 ans, après 29 années de profession, dont **22 au Congo**.

Le P. Pierre Héribert FRANCIS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 48 ans, après 28 années de profession, dont **21 au Congo**.

Le P. Jean Michel VANDUFFEL, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 40 ans, après 21 années de profession, dont **16 au Congo**.

Le P. Désiré Ferdinand PELLENS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 41 ans, après 21 années de profession, dont **16 au Congo**.

Le P. Albert Bernard HENCKELS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 39 ans, après 19 années de profession, dont **11 au Congo**.

Le P. Gaston Jean CRAUWELS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 38 ans, après 15 années de profession, dont **10 au Congo**.

Le P. Jean-Baptiste LENSELAER, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 38 ans, après 16 années de profession, dont **10 au Congo**.

Le P. Pierre Jules GILLES, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 37 ans, après 16 années de profession, dont **7 au Congo**.

Le P. Louis Armand CRAUWELS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 33 ans, après 11 années de profession, dont **6 au Congo**.

Le P. José VANDAMME, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 33 ans, après 13 années de profession, dont **6 au Congo**.

Le P. René Louis TOURNAY, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 32 ans, après 11 années de profession, dont **5 au Congo**.

Le P. Roger Edmond t'JAECKENS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 34 ans, après 12 années de profession, dont **2 au Congo**.

Le P. Walterus Petrus GILLIJNS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 29 ans, après 9 années de profession, dont **2 au Congo**.

Le P. Jean-Marie René GODEFROID, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 30 ans, après 8 années de profession, dont **1 au Congo**.

Le P. Jean Théodore SCHILDERMANS, profès des vœux perpétuels, à l'âge de 28 ans, après 8 années de profession, dont **4 mois au Congo**.

B) M. MELCKEBEEK, marié, père de sept enfants, âgé de 71 ans, dont **40 au Congo** (1), et

M. le Docteur Pierre MOREAU, marié, père de deux enfants, âgé de 47 ans, dont **8 mois au Congo** (2).

II. — Le 26 janvier :

Le P. Joseph JAWORSKI, profès des vœux perpétuels de la Province des États-Unis, décédé à Cambridge Springs, à l'âge de 81 ans, après 54 années de profession.

(1) M. Melckebeek, né à Epegegem (Malines), commerçant au Congo depuis 40 ans, était un excellent chrétien marié à une Congolaise. Il allait quitter Kongolo quand il fut arrêté et tué avec nos confrères.

(2) Né à Payré (Vienne), le 6 septembre 1914, M. le docteur Pierre Moreau était médecin à Poitiers lorsqu'il vint au Katanga en mai 1961. Volontaire pour l'hôpital de Kongolo en novembre, il a refusé le 17 d'être évacué afin de soigner ses malades et a été victime de son dévouement. De religion protestante, M. le docteur Moreau était très ami de la Mission. Il passa la fête de Noël auprès de nos confrères dont il partagea la mort le 1^{er} janvier 1962.

AVIS DU MOIS

KONGOLO

Mes chers confrères,

Vous trouverez dans ce numéro du *Bulletin général* le compte rendu, authentique, de l'abominable massacre de Kongolo dans lequel vingt de nos confrères périrent le premier jour de cette année, et vous pourrez voir que ce n'est pas tant à cause de leur race que nos missionnaires ont été tués qu'à cause de la religion elle-même. En effet les deux prêtres africains, les religieuses congolaises et les petits séminaristes devaient à leur tour disparaître dans l'après-midi, si le colonel Pakassa n'était pas arrivé à temps.

Tout en pleurant nos morts et en regrettant profondément cette immense perte pour les Missions, pour la Congrégation, pour la petite Province de Belgique, pour les familles des victimes, nous avons le droit d'être fiers de ces vaillants apôtres. Depuis dix-huit mois, la situation dans le diocèse de Kongolo était en effet précaire, et si la ville de Kongolo était plus calme, elle n'en était pas pour cela à l'abri de tout danger. Malgré cette situation nos missionnaires ont voulu rester à leur poste dans ce gros centre catholique et continuer à assurer le ministère. Ils ont payé de leur vie cette fidélité au devoir, à cet amour des âmes qui les rendait dangereux aux ennemis de Dieu.

Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas abandonner cette Mission arrosée du sang de nos vingt missionnaires. C'est là aussi la décision de nos confrères. J'ai déjà reçu plusieurs lettres de Pères de différentes provinces s'offrant pour le Congo. Nous attendrons que l'ordre soit rétabli dans le pays pour y envoyer des volontaires. Mais, dès maintenant, je demande instamment à toutes les Provinces de se montrer solidaires de la Province de Belgique qui, de son côté, va s'imposer de lourds sacrifices pour combler les vides laissés par ce massacre dans le personnel du diocèse de Kongolo, si

cruellement éprouvé aussi dans ses biens matériels. Ce sera là une belle occasion pour tous de prouver que notre devise *Cor unum et anima una* est autre chose qu'une formule vide de réalité.

Je suis sûr que la Providence compensera par des vocations plus nombreuses et ardentes la perte que la Congrégation vient de subir pour l'extension du Royaume de Dieu. Je suis persuadé que les Provinces qui auront la générosité de maintenir au Congo la présence de l'Église par l'envoi de missionnaires verront leur recrutement se développer pour avoir su pratiquer la charité malgré leurs propres besoins.

Je vous demande à tous de prier pour nos confrères du Congo, soumis à tant d'épreuves et si durement touchés dans leur attachement fraternel à leurs confrères; d'implorer nos victimes pour que la paix revienne et règne dans nos missions.

Je vous assure, mes chers confrères, de ma paternelle affection en ces heures tristes pour notre famille religieuse mais glorieuses aussi par le témoignage du sang apporté à l'évangile par quelques-uns d'entre nous.

F. GRIFFIN,

Supérieur Général.

LA TRAGÉDIE DE KONGOLO

1^{er} janvier 1962.

L'unique survivant.

Un seul européen, le P. Jules DARMONT, C.S.Sp., a échappé au massacre de la Mission. Aumônier de la Gendarmerie Katangaise, il avait, lors de la retraite de son unité, rejoint ses confrères à la mission dont il voulait partager le sort. C'est quasi par miracle qu'il a échappé à la mort.

Ci-après et *in extenso*, nous reproduisons son récit du drame du 1^{er} janvier 1962 qu'il a intitulé :

RAPPORT SUR LES ÉVÉNEMENTS DE KONGOLO

RAPPORT SUR LES ÉVÉNEMENTS DE KONGOLO

Fin décembre 1961 et janvier 1962

Vendredi 29 décembre 1961.

Les troupes guizenguistes ayant investi les positions katangaises de Kilay (85 km de Kongolo, route de Senterly) depuis trois semaines approchent de Kongolo et soumettent les abords de la ville à un intense bombardement de mortiers et de canons « 75 » sans recul. Les soldats katangais se sont repliés vers Kongolo petit à petit depuis la perte de Kilay. Ils ont préparé de nouvelles positions fortifiées, à 8 kilomètres de Kongolo, sur la bifurcation des routes Senterly-Lubunda. La population civile de Kongolo se laisse gagner par la panique grandissante et, déjà, plusieurs centaines d'habitants bahemba se sauvent en direction du pont sur le Lualaba vers la terre de leur tribu.

Les munitions se faisant rares en raison du blocus imposé par l'O.N.U. à tous les aéroports katangais, nos soldats (1), bien courageux pourtant, doivent se replier la mort dans l'âme. Nous n'avons plus qu'un seul mortier et un seul « 75 » sans recul. Toutes nos mitrailleuses « point 50 » sont muettes : il ne reste plus de munition pour les alimenter. Les troupes ennemies sont supérieures en nombre et en matériel, sont couvertes par trois véhicules blindés qui percent nos lignes en très peu de temps.

Samedi 30 décembre 1961.

Nouveau bombardement de Kongolo par les Guizenguistes mais cette fois les impacts se font plus précis et plus rapprochés. Le gros village de Kinkotonkoto reçoit quelques obus et il n'en faut pas plus pour que toute la population évacue en peu de temps.

(1) Il s'agit des gendarmes katangais dont le P. J. Darmont était l'aumônier.

Tous les habitants bahemba vont aussi chercher refuge de l'autre côté du pont. Vers 9 heures du matin un engagement très violent a lieu entre Katangais et Guizenguistes à la bifurcation de la route de Lubunda. On peut entendre les coups de feu d'armes lourdes jusqu'à l'entrée de la ville, la bataille durera jusqu'à 15 heures. A ce moment, les Katangais, qui avaient repoussé victorieusement la première attaque, doivent se replier vers la ville tout en continuant de tirer. Ils pensent se reformer sur la plaine d'aviation, mais une véritable pluie d'obus va les en chasser aussitôt. C'est alors que le commandant katangais, le major Kimwanga, donne l'ordre de repli sur l'autre rive du Lualaba. L'un de nos hommes est gravement blessé et le docteur Moreau s'empresse de le soigner à l'hôpital, mais l'ennemi étant sur nos talons, je dus le conduire en toute hâte au-delà du pont.

Les troupes katangaises se dirigent vers le pont en emportant le reste des munitions qui étaient entreposées au camp militaire. La population civile, dans sa totalité, s'était transportée en terre bahemba sur la rive droite; seuls les étrangers baluba, bakusu, bangubangu, basonge, bayazi, wagenya, qui résidaient à Kongolo depuis de nombreuses années, restent sur la rive gauche. Certains d'entre eux se réfugient en brousse, tandis que les autres viennent demander asile à la Mission, à la paroisse de la Cité, au séminaire et chez les Sœurs. En tant qu'étrangers, ils ne pouvaient trouver refuge chez les bahembas.

Vers 6 heures du soir, Kongolo était ville morte. Seuls restaient sur place les Pères, Sœurs et petits séminaristes ainsi que cent cinquante à deux cents étrangers katangais. Le docteur Moreau et Mr. Melkebeek se sont joints à nous également. Je fis mes adieux au major Kimwanga et me mis en soutane après avoir béni son armée. Il était inutile de passer le pont avec elle, car le pays bahemba est une enclave katangaise entourée de tous côtés soit par les Guizenguistes du Maniéma, soit par les bandes de jeunesse balubakat.

Nous nous sommes alors confiés à la Providence lui demandant de nous sauver ou de nous donner la force de mourir en prêtres. Chacun de nous a mis en poche rituel et Saintes Huiles et quelques Pères ont consommé les Saintes Espèces des différents tabernacles.

Le calme était revenu, mais lourd de menaces. Quelques soldats katangais passaient encore devant la Mission, se dirigeant vers le pont. La nuit fut assez calme, troublée de temps en temps par des coups de feu sporadiques.

Dimanche 31 décembre.

Nous disons la messe à l'aube, le plus rapidement possible. A 6 h. 30 nous subissons un bombardement de mortiers. Les canons tirent dans notre direction, mais aucun obus ne touche les bâtiments.

Le P. Michel Vanduffel, curé à la Cité, prend la décision d'évacuer sa cure car les obus ont tué quelques réfugiés auprès de

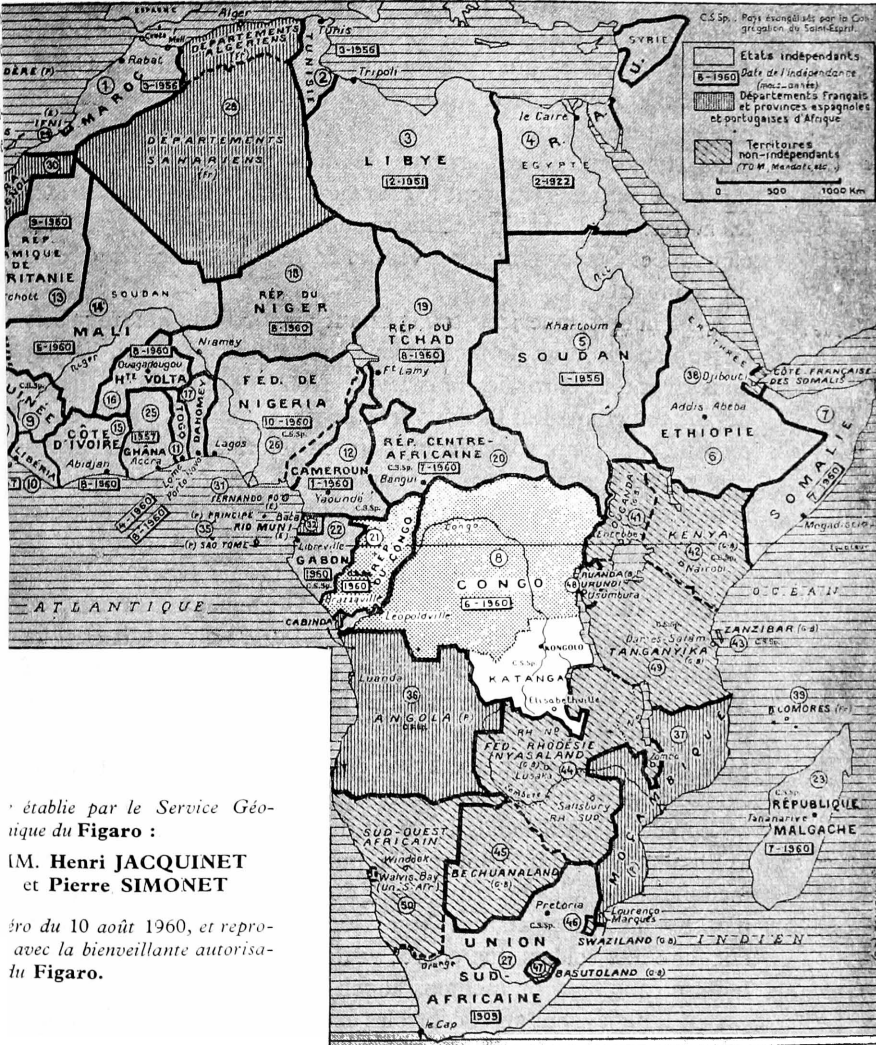


*Père Jules DARMONT.
Né en 1926 10 ans de Congo.*

l'église. C'est ainsi qu'à la Mission nous reçûmes les deux Pères de la Cité, l'abbé Gervais Banza et les réfugiés qui la veille avaient cherché protection chez le P. Curé.

Le docteur Moreau en soigne quelques-uns qui avaient reçu des balles perdues lors des derniers combats, surtout des vieillards qui ne pouvaient se mettre rapidement à l'abri.

Le P. Louis Crauwels, économe de la Mission, organise une première distribution de nourriture pour nos malheureux réfugiés : les enfants reçoivent du lait. Quant à nous, nous nous conten-



établie par le Service Géographique du Figaro :
 M. Henri JACQUINET
 et Pierre SIMONET
 édu du 10 août 1960, et repro-
 avec la bienveillante autorisa-
 tu Figaro.

Carte de l'Afrique.

tons d'un frugal repas au pain : l'appétit manquait... et pour cause.

Après le bombardement, les troupes guizenguistes pénètrent dans la ville et nous entendons distinctement le bruit des moteurs de leurs véhicules qui s'approchent du passage à niveau C.F.L. situé à 800 mètres de la Mission. Le P. Louis Crauwels hisse un drapeau blanc et une croix rouge à l'entrée de la Mission. Puis nous attendons... Nous évitons de nous regarder, mais parfois quelques confrères trouvent le courage d'un bon mot pour dérider les autres. Les Pères du Séminaire sont restés chez eux avec leurs élèves. Les Sœurs sont aussi venues se réfugier auprès des Pères du Séminaire.

A 14 heures, une jeep transportant cinq soldats guizenguistes arrive dans la cour de la Mission : les soldats tirent en l'air et nous disent de sortir les bras levés. Nous devons nous aligner devant eux et aussitôt ils nous arrachent nos montres : le Docteur est giflé et le vieux commerçant battu et injurié. Deux des soldats veulent nous abattre séance tenante. Un sergent opérateur du nom d'Augustin s'y oppose et commence le contrôle d'identité. Pour chaque Père et pour le Frère ils examinent et comparent la photo de la carte et le visage du possesseur. Ils avouent à haute voix : « Tous sont de vrais Pères ». Le Docteur avait sa carte de médecin civil et le commerçant, né en 1891, ne pouvait être un « mercenaire » en raison de son âge. Les soldats réclament aussi Mgr Bouve : ils veulent le tuer car disent-ils : « Il est responsable de la mort de Lumumba » (*sic*). Fort heureusement pour lui, Mgr Bouve était à Élisabethville depuis la fin de la Conférence des Ordinaires du Congo qui avait eu lieu au mois de novembre à Léopoldville. Et depuis le début des combats O.N.U.-Katanga à Élisabethville Mgr Bouve n'a pu regagner son diocèse, par manque total d'avion. Augustin donne l'ordre de rendre les montres aux propriétaires. Mgr Gérard Kabwe, vicaire général fait faire aux soldats une courte visite de la Mission afin de leur montrer que nous ne cachions aucun soldat katangais.

Nos réfugiés sont aussi contrôlés et les soldats admettent encore une fois qu'il n'y a aucun soldat katangais parmi eux. D'ailleurs s'ils avaient trouvé quelque chose de suspect chez nous, ils n'auraient pas tardé à nous exécuter tous, tant était grande leur excitation.

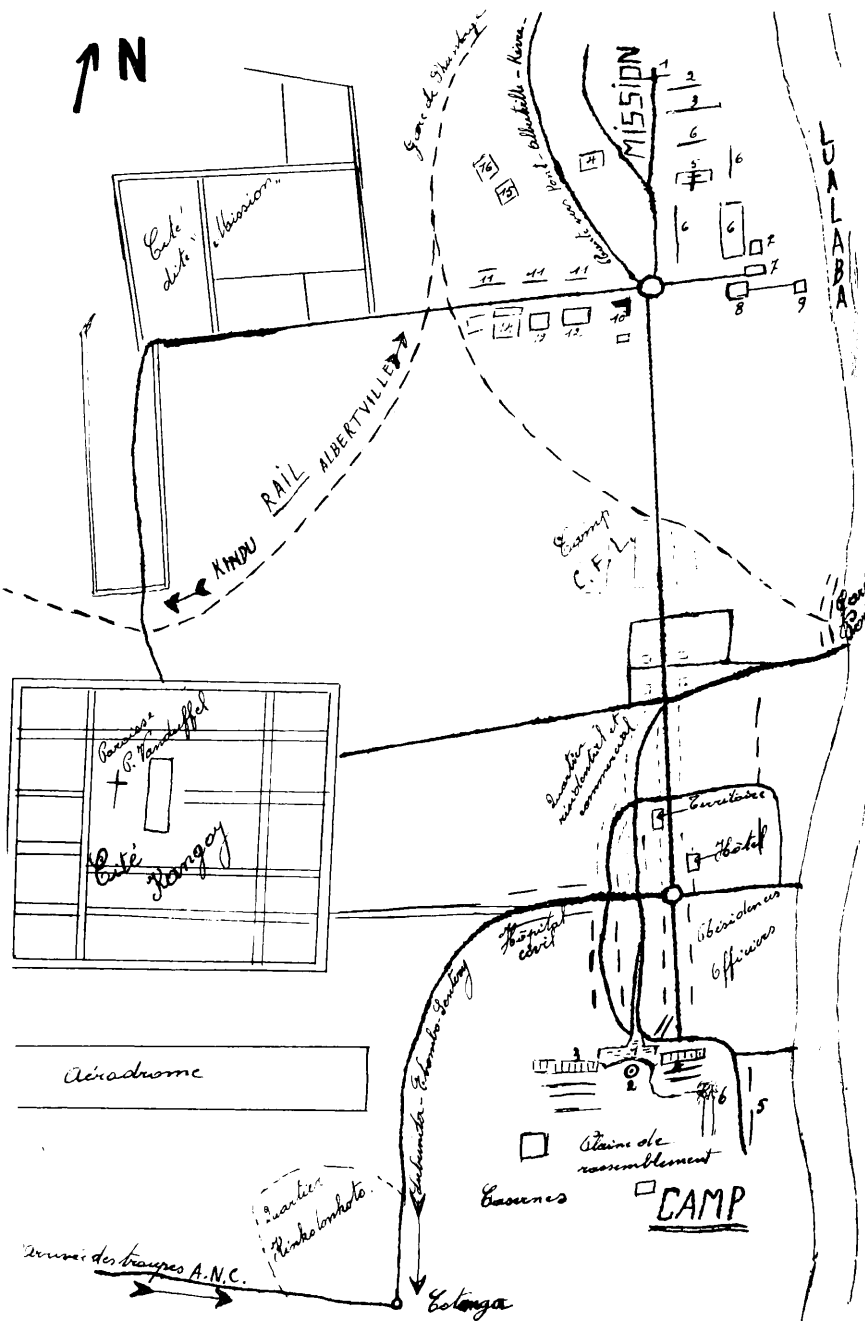
Après ces formalités, nous pûmes parler librement avec eux et deux soldats nous disent qu'ils connaissent la Belgique pour y

avoir fait un voyage en 1961 : ils me citent les noms de trois casernes de Liège. Peu après ils nous demandent quelque chose à boire et nous leur donnons les trois bouteilles de bière précieusement conservées par le P. Économe pour fêter le « jour de l'An ». Ils nous quittent en nous serrant la main et en nous recommandant de ne pas sortir et d'attendre la visite régulière que les officiers feront le lendemain matin. « Ne craignez plus, nous disent-ils, les missionnaires sont nos amis ». Rassurés, nous rentrons au réfectoire où le P. Louis nous sert une tasse de café fort. Pendant cette première alerte, le Séminaire ne fut pas inquiété, quoique Mgr Kabwe ait signalé aux soldats l'existence d'une autre Communauté à quelques centaines de mètres de la Mission. Quelques confrères vont au Séminaire pour rassurer les Pères, Sœurs et élèves.

Malheureusement la trêve fut de courte durée. A 5 h. 30 du soir deux camions chargés de soldats viennent dans notre direction et s'arrêtent à 100 mètres de la cour : les soldats en descendent et nous obligent, une nouvelle fois, à nous aligner les bras levés : ordre nous est donné de monter dans les camions et aussitôt commence le pillage de la Mission. Les camions se dirigent alors vers le Séminaire pour y charger les Pères et les Sœurs, tandis que les petits séminaristes devaient suivre à pied. Nous partons alors en direction du camp militaire. Là il nous a fallu écouter un cours de doctrine lumumbiste dans la salle de garde. Nous devons répéter des slogans tels que : Vive Lumumba et mort à Tshombé. Devant les fusils braqués sur nous et surtout devant des visages haineux, il n'y avait pas moyen de se dérober. On nous a même dit que Lumumba est Dieu. Après ce cours de « théologie » guizenguiste, tous les Pères, le Docteur et Mr. Melkebeek furent enfermés dans les cellules du corps de garde, chacun séparément. Les Sœurs furent conduites dans une salle voisine. Les petits séminaristes arrivèrent peu après, beaucoup parmi eux avaient les cheveux et le cou ensanglantés : ils furent parqués dans le couloir d'accès devant les portes de nos cellules.

Au cours de la nuit, le P. Désiré Pellens et trois Sœurs : la Supérieure et ses deux Assistantes furent conduits à la plaine d'aviation pour subir un interrogatoire : on voulait leur faire avouer que les Missionnaires ont caché des soldats katangais et des armes. Ces affirmations relevaient, évidemment, de la plus haute fantaisie et ils n'eurent aucune difficulté à nier sans hésitation. C'est alors que le P. Désiré fut conduit à la Mission pour

Kongolo.



Plan de Kongolo.

visiter les locaux et la vieille cave à pommes de terre qui était absolument vide depuis les restrictions alimentaires datant de plusieurs semaines. Les soldats guizenguistes cherchaient visiblement un motif pour justifier leur faim de tuerie. Le Père est ensuite reconduit à son cachot voisin du mien, vers 4 heures du matin. Mais pendant ce temps les trois Religieuses congolaises durent subir des vexations de toutes sortes. Afin d'ébranler leur courage, on apporta un prisonnier katangais devant elles et on le mutila vivant. Les Sœurs sont obligées de regarder l'opération, et on leur promet de faire de même avec elles si elles s'obstinaient à nier. Elles furent d'un courage héroïque et continuèrent à nier. Après cela on les obligea à monter dans un camion bâché. La Sœur Supérieure reçoit l'ordre de monter, mais un soldat lui dit à voix basse : « Ne monte pas, il y a du danger pour toi ». Elle entrouvre la bâche et voit un lit préparé ainsi qu'un soldat armé lui intimant l'ordre de se coucher : elle refuse énergiquement disant que sa vertu est entièrement réservée au Seigneur, et qu'elle serait très heureuse de mourir pour la défendre. Ensuite elle descend et les deux autres Sœurs, averties du danger, se refusent à monter. La tentative de corruption ayant échoué, les soldats les emmènent en jeep à leur couvent où elles devront, à l'aube, préparer de la nourriture pour les prisonniers restés au camp militaire. Ce n'était qu'un prétexte, car le lendemain lundi 1^{er} janvier, à 6 heures du matin, les canons furent dirigés vers la

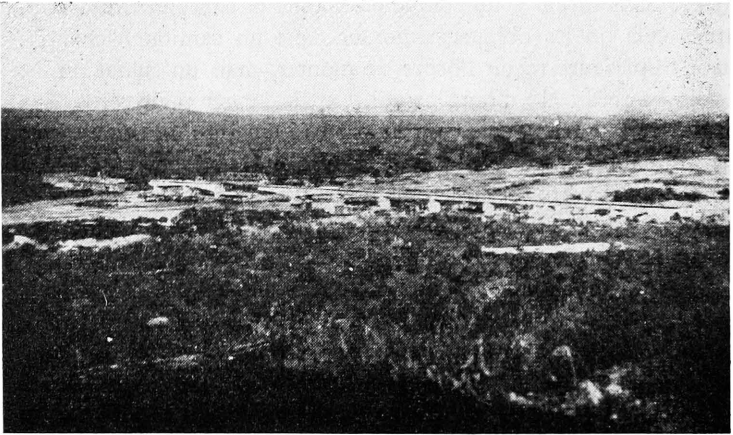
5510A

- 1 Résidence Sœurs Séminaire
- 2 Classes
- 3 Internat
- 4 Pédagogie (Père Vandamme)
- 5 Église
- 6 Ecoles primaires
- 7 Procure
- 8 Résidence Sœurs Mission
- 9 Ecole artisanale
- 10 Résidence prisonnière
- 11 Internat
- 12 Résidence } Trilles de la
Ecoles primaires } Croix
- 13 Ecole normale filles
- 14 Ecole pédagogique filles
- 15 Ecole ménagère (refuge (V. Darmon))
- 16 Cours Congolaises
- 17 Internat Sœurs Congolaises

Camp militaire

- 1 Entée manumonde (osier)
- 2 Citadelle
- 3 Corps de garde et cachots
- 4 Installation officiers: le garde et salles diverses
- 5 Infirmerie du camp
- 6 Allée des manguiers lieu de l'exécution.

Mission et bombardèrent le couvent. Les points d'impact font foi de l'intention des soldats guizenguistes de détruire le couvent et d'exterminer la tête de la Communauté, ainsi, pensaient-ils, les autres Sœurs privées de leurs supérieures se laisseraient entraîner facilement. Après le bombardement des soldats venus à la Mission pour juger des dégâts, s'étonnèrent de les voir encore en vie. La Supérieure m'a dit qu'elles étaient tombées à genoux en chantant le *Magnificat* pendant toute la durée du bombardement. La Vierge n'a pas manqué de répondre à une telle confiance.



Le pont, long de 300 m, qui enjambe le Luluaba.

Pendant la nuit, chacun de nous resta en silence dans sa cellule, certains ont dormi un peu, d'autres ont veillé en tremblant, mais tous priaient avec confiance. Par moments nous entendions les Sœurs hurler dans le bâtiment voisin : j'ai su quelques jours plus tard que des soldats ont tenté d'en prendre deux ou trois pour les violer, mais que toutes les autres suivaient en criant le plus fort possible jusqu'à ce que tout le camp soit ameuté, alors chaque fois le soldat coupable s'enfuyait : la force des petites Sœurs a résidé dans leur courage surnaturel certes, mais aussi dans leur esprit d'à-propos pour faire face, d'une manière africaine, à la violence des soldats africains. Des soldats ont voulu les impressionner en arrachant leur voile et en le liant de toutes leurs forces autour du cou de quelques malheureuses. Les autres intervenaient

en criant et en frappant les tortionnaires qui chaque fois furent fascinés par le courage viril de ces femmes.

Toutes, sans exception, sortirent victorieusement des tentatives de viol.

Lundi 1^{er} janvier 1962.

Au lever du jour, j'ignore l'heure exacte car la veille au soir nous avons été démunis une nouvelle fois de nos montres, ainsi que nos lunettes, on nous sort des cellules pour l'interrogatoire qui doit avoir lieu à la salle de garde attenante au corridor d'accès des cachots. Comme je fus enfermé dans le premier cachot, je fus aussi interrogé le premier, les autres attendaient en ligne dans le corridor, un adjudant-secrétaire était assis à la table, non loin de lui Mgr Kabwe et M. l'abbé Banza avaient dû prendre place, dans le fond de la salle les petits séminaristes se tenaient assis, gardés par des soldats qui les frappaient dès qu'ils détournaient la tête. Je dois décliner mon identité et surtout dire ce que je faisais à Kongolo. J'ai avoué sans détour que je fus directeur de l'école artisanale de la Mission, puis aumônier militaire depuis juillet 1961, charge que j'ai exercée jusqu'au samedi 30 décembre 1961. Mon nom fut aussitôt encerclé de rouge. La charge d'aumônier étant jugée coupable de collaboration politique je devais être le premier à mourir. Je rentrai ensuite dans mon cachot, mes confrères, suivis du Docteur et du commerçant subirent le même interrogatoire sommaire. Les cinq ou six soldats qui assistaient n'écoutaient pas nos réponses : ils nous injuriaient copieusement en nous menaçant de mort.

Les Sœurs n'étaient pas présentes.

Au cours de l'interrogatoire plusieurs noms au hasard furent aussi marqués de rouge : Mgr Kabwe essayait d'intervenir chaque fois en implorant la clémence de l'adjudant, mais celui-ci avait peur des soldats ivres qui se mettaient en colère quand Monseigneur parlait. On nous fit sortir une deuxième fois de nos cachots. Trois soldats, qui venaient d'entrer au corps de garde, sont venus nous serrer la main en nous disant de rester calmes : « Il ne vous sera fait aucun mal », puis ils sortent. Nous avons compris alors que tous les soldats n'étaient pas nos ennemis, mais seulement les six hommes ivres présents dans la salle. Nous devons nous déchausser : le ton monte et nos gardiens en furie s'emparent

LES MISSIONNAIRES DU SAINT-ESPRIT

et Monsieur Le Docteur Pierre MOREAU

qui furent massacrés à KONGOLO (Katanga)

le 1^{er} Janvier 1962, à 9 h.

(placés par ordre d'ancienneté au Congo)



Père JOSEPH HENS
Né en 1910 - 25 ans de Congo



Père ANDRÉ VAN DER SMISSEN
Né en 1911 - 22 ans de Congo



Père RAPHAËL RENARD
Né en 1913 - 22 ans de Congo



Père ALBERT HENCKELS
Né en 1922 - 11 ans de Congo



Père JEAN LENSEAER
Né en 1923 - 10 ans de Congo



Père GASTON CRAUWEL
Né en 1923 - 9 ans de Congo



Père RENÉ TOURNAY
Né en 1929 - 4 ans de Congo

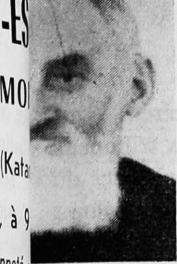


Père ROGER t'JAECKENS
Né en 1927 - 3 ans de Congo



Père WALTER GILLON
Né en 1932 - 2 ans de Congo

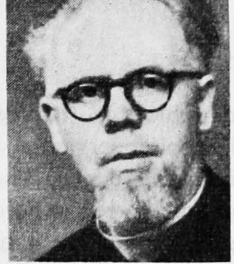
(1) Nous n'avons pu trouver une photographie de Monsieur Le Docteur Pierre Moreau.



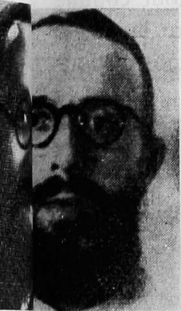
PÈRHE HEEMS KERK
0 - 30 ans de Congo



Père JOSEPH POSTELMANS
Né en 1905 - 28 ans de Congo



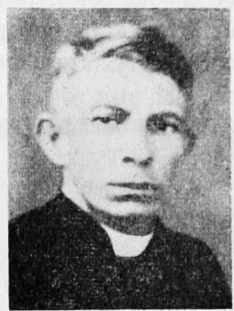
Père JOSEPH DE HERT
Né en 1907 - 27 ans de Congo



RAPHAËL PIERRE FRANCIS
3 - 2213 - 21 ans de Congo



Père MICHEL VANDUFFEL
Né en 1921 - 16 ans de Congo



Père DÉSIRÉ PELLENS
Né en 1920 - 16 ans de Congo



GASTON PIERRE GILLES
23 - 914 - 7 ans de Congo



Père JOSÉ VANDAMME
Né en 1928 - 6 ans de Congo



Père LOUIS CRAUWELS
Né en 1927 - 5 ans de Congo



N-MARIE GODEFROID
31 - 201 - 1 an de Congo



Père THÉO SCHILDERMANS
Né en 1933 - 4 mois de Congo



M. le Docteur PIERRE MOREAU
Né en 1914 - 6 mois de Congo

de chicottes (lanières de cuir d'hippopotame macérées dans l'alcool et servant au châtiment des coupables dans les tribunaux indigènes depuis des temps immémoriaux). Étant le premier du groupe, je reçois l'ordre d'enlever ma soutane et mon pantalon : profitant de l'excitation de nos bourreaux je relève simplement ma soutane, abaisse mon pantalon et me couche face contre terre devant les soldats pour recevoir les douze coups de chicotte, six de chaque côtés. Je me relève ensuite et les autres font comme moi. Si j'avais ôté ma soutane tous auraient dû faire la même chose, et la torture morale eût été pire. Heureusement nos tortion-



Le réfectoire de la Mission.

naires n'ont rien remarqué. Nos élèves du petit séminaire ont donc été obligés de regarder les Pères dans leur nudité : c'est bien là la souffrance la plus aiguë que nous ayons dû supporter.

Certains Pères, au moment de rentrer dans leur cellule ont aussi reçu des coups de matraque sur le visage et la tête. Je suis rentré dans mon cachot, bientôt suivi par les PP. Postelmans et Godefroid. Il était défendu de se mettre ensemble, mais nous cherchions à nous retrouver un moment pour nous consoler et nous fortifier. C'est à ce moment que le cher P. Postelmans nous a rappelé le jour de l'An et nous a présenté ses souhaits en riant : nous nous sommes serré la main. Le P. Godefroid nous disait : « En Chine, les communistes se sont contentés d'emprisonner les missionnaires, de les frapper, puis ils les ont expulsés : les Congolais seraient-ils

plus méchants qu'eux? » Je dois avouer que ces mots nous rendirent courage. Puis un soldat vint à passer devant notre cellule et se mit en colère parce que nous y étions trois. Comme j'étais assis près de la porte, il me tira dehors pour m'enfermer dans la toute dernière cellule avec le P. Pierre Francis.

Le P. Pierre Francis souffrait beaucoup : il avait, en effet, reçu plusieurs coups de matraque au visage.

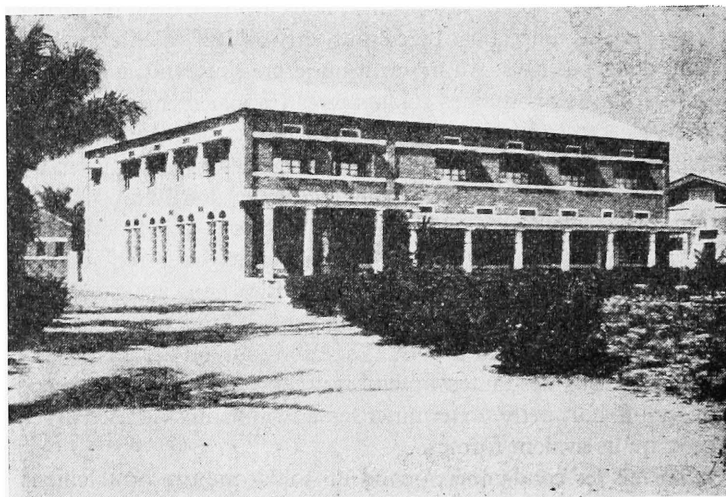
C'est alors que les soldats ivres nous firent sortir tous ensemble en criant : « Nous allons à la Mission » et « Allons chez Tshombé ». En file indienne nous sortons du corps de garde mais à la porte il nous faut vider toutes nos poches; nous avons le droit de garder notre chapelet. Certains Pères ont été obligés d'enlever leur cordon, mais pas tous. Au moment où je me présentais à la porte, en fin de file, je vis que les soldats ivres frappaient mes confrères à coups de crosse pour les faire marcher plus rapidement. Nous étions tous pieds nus. C'est alors que nous avons pu comprendre que nous n'allions pas à la Mission, mais vers le côté opposé. Je sortis donc à la suite des Pères, du Frère, du Docteur et de Mr. Melkebeek et fis, en leur compagnie, une trentaine de mètres sous les coups de crosse. Mgr Kabwe nous avait donné à tous sa bénédiction en sortant et voulut se joindre à nous, mais les soldats l'en empêchèrent lui disant que son tour aurait lieu l'après-midi avec tous les autres membres congolais de la Mission. L'intention était nette, exterminer les missionnaires, leurs œuvres et ceux qu'ils avaient formés.

Je suivais les condamnés, quand un soldat me tire brutalement par le bras en criant très fort : « Toi, tu connais bien l'endroit où se trouvent les soldats de Tshombé à la Mission. Viens avec moi tu me montreras la cave de la Mission ». Je lui réponds sur le même ton : « Tu sais parfaitement qu'il n'y a aucun soldat katan-gais à la Mission, car tes frères ont fouillé les bâtiments à fond depuis hier soir ». Il me renferme dans mon cachot et au moment où il pousse la porte, j'entends la décharge de deux fusils « fall » (F.N. Herstal) et des cris d'agonie et d'intense souffrance. Les bourreaux ont vidé chacun trois ou quatre chargeurs sur le groupe des malheureux qui marchaient encore. Les petits séminaristes avaient dû sortir quelques instants avant pour assister au massacre car les soldats leur disaient : « Nous allons tuer vos Pères et puis, vous ensuite ». Les enfants m'ont rapporté plus tard que mes confrères sont tombés à genoux en bénissant leurs bourreaux. Il n'y eut pas un cri de révolte de leur part : ils ont accepté sans

un murmure le sacrifice de leur vie pour le salut du peuple noir qu'ils aimaient tant.

A moitié fou de douleur, je frappai des deux poings sur ma porte en suppliant les soldats restés à la salle de garde de me tuer moi aussi. C'est alors que le soldat qui m'avait fait rentrer en cellule vint me dire que je serai sauvé. Ne le croyant pas, je continuai à demander de mourir. Il alla alors parler à Mgr Kabwe qui le supplia de me conserver en vie.

Dehors sur les lieux du massacre, les bandes de jeunesse balu-



Noviciat des Religieuses africaines.

bakat ont assisté à l'exécution. Quand les soldats eurent fini de tirer, les jeunes dévoyés (tous étrangers à Kongolo) se précipitèrent sur les corps, tirèrent des flèches, lancèrent lances et couteaux vers les victimes puis se mirent à mutiler les dépouilles. Ce témoignage me fut rapporté par les petits séminaristes qui furent obligés de jeter les corps dans le fleuve Lualaba qui coule en bordure du camp militaire, à 500 mètres du lieu du massacre. Les quelques renseignements qu'ils me donnèrent par la suite au sujet des mutilations sont tellement horribles que je me refuse de les rapporter ici. Après la mort des Pères, du Docteur et du commerçant j'entendis les soldats dire entre eux : « Nous sommes

des imbéciles, nous avons tué nos techniciens ». Mais d'autres chantaient et se réjouissaient en criant : « Vive Lumumba » et aussi : « Nous ne voulons plus de missionnaires ».

Il est certain que la haine de l'Église catholique est à la base de ce crime affreux. Les soldats responsables sont très peu nombreux et je reste convaincu qu'ils ont été mandaté par le parti M.N.C. Lumumba pour exterminer les Missions. Je n'ai jamais vu autant de haine contre nous, missionnaires, avant cette journée fatidique. Toutes les autres raisons : ils ont caché des soldats katangais, etc., ne sont que des prétextes pour dissimuler le vrai but.

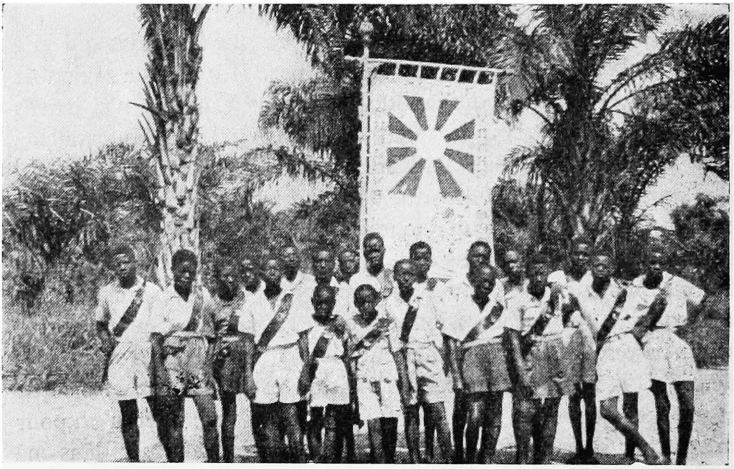
Pour en revenir à mon cas, je dois dire que le soldat qui m'a sauvé de la tuerie ne me connaissait pas. Il est de la région de Stanleyville ou de Coquillatville, et, quant à moi, je n'ai jamais voyagé ni résidé dans la région septentrionale du 5^e parallèle, c'est-à-dire à l'extérieur du Katanga.

Ce soldat a voulu faire quelque chose pour sauver un Père, espérant que d'autres suivraient son exemple, mais il fut le seul, malheureusement. Le massacre doit avoir eu lieu vers 9 h. 30 du matin. En rentrant de leur sinistre besogne, les bourreaux, excités à l'extrême, menacent Monseigneur, l'abbé, les Sœurs et les séminaristes. Ils leur promettent de les tuer l'après-midi. Par deux fois la porte de ma cellule s'est ouverte pour me faire sortir et me tuer dehors et, par deux fois, il s'est trouvé quelqu'un pour m'arracher des mains de ces forcenés et me renfermer dans ma cellule. Je dois avouer qu'après ce « jeu » j'étais devenu parfaitement inconscient et engourdi. J'avais en main mon chapelet et je ne cessais de prier comme je le faisais depuis la veille sans interruption. Mgr Kabwe et l'abbé Gervais Banza furent frappés plusieurs fois encore : les séminaristes durent rentrer à la salle de garde, et les Sœurs, qui toutes avaient aussi voulu se précipiter sous les balles pour mourir avec les Pères, durent entendre dans leur salle les injures les plus obscènes et les menaces les plus terribles.

A 14 heures, le colonel Pakasa arrive au corps de garde. Il devait être présent à Kongolo le matin du lundi mais sa voiture est restée embourbée à 35 km : c'est ce qui explique son retard. L'aumônier catholique des forces guizenguistes l'accompagnait.

Aussitôt qu'il apprit la terrible nouvelle, le colonel Pakasa se précipita au corps de garde : il serre la main de Monseigneur et de l'abbé et dégrade, sur-le-champ, cinq soldats qui les injuriaient.

Il menace aussi de tuer de sa main quiconque touchera à l'un de nous. Il se montre très heureux d'apprendre qu'un Père reste vivant, et promet à Monseigneur sa protection. Nous pouvons enfin respirer. Si le colonel avait été présent le matin, rien ne se serait produit et tous les Pères en auraient été quitte avec quelques coups. Nous pûmes alors recevoir le premier verre d'eau depuis la veille au soir. Des soldats de confiance, choisis spécialement par le colonel furent chargés de notre protection et nous apportèrent un peu de riz. Nous restâmes au corps de garde non plus comme



Groupe de Tharcisius.

prisonniers, mais pour assurer notre protection, car des soldats rôdaient encore.

A la nuit tombante le colonel Pakasa nous fit venir chez lui, Monseigneur, l'abbé et moi. Il nous interrogea sur les circonstances de notre arrestation, sur les sévices encourus. Il me fit rendre mes souliers et mes bas. Il proposa à Mgr Kabwe de rentrer à la Mission le soir même, mais nous avons refusé par crainte des soldats et des bandes de jeunesse balubakat. On nous plaça dans un autre bâtiment du camp militaire pour passer la nuit. Nous couchons alors sur des planches dans une grande salle. Nos gardiens font tout leur possible pour écarter les indésirables qui tentent de s'approcher de nous. Nous ne pouvons pourtant

pas dormir, tant notre esprit est imprégné des images d'horreur de cette sinistre journée. Mgr Kabwe et moi passons la nuit à nous rappeler les terribles événements et à prier.

Mardi 2 janvier 1962.

La matinée se passe sans incident. Visiblement l'influence du colonel se fait sentir et les quelques soldats qui s'approchèrent de nous avec de mauvaises intentions furent chassés. Nous pûmes



L'École ménagère.

nous restaurer. Dans l'après-midi, le colonel Pakasa fit conduire Mgr Kabwe et l'abbé, en jeep avec un officier et deux soldats, jusqu'à la Mission pour préparer un logement. C'est à ce moment que Monseigneur put constater le pillage : tous les bâtiments, à l'exception du Couvent Sainte-Thérèse et de l'École ménagère, étaient complètement vidés, portes enfoncées, fenêtres cassées, des monceaux de papiers d'affaires couvraient le sol des « barza » et de la cour. Au Séminaire, même paysage d'apocalypse. Mgr Kabwe choisit l'École ménagère comme refuge et le soir de ce mardi 2 janvier un camion ramenait les Sœurs dans leur couvent. Pendant que Monseigneur était à la Mission, le colonel

me fit venir chez lui où il me fit préparer un bain chaud et un repas. Il voulait veiller lui-même à ma sécurité. Et vers 8 heures du soir il me conduisit auprès de Mgr Kabwe. Comme il était tard, nous nous sommes couchés sur les tables du réfectoire et nous nous sommes couverts du mieux que nous pouvions avec les nappes de l'internat.

Les séminaristes nous ont rejoints le lendemain matin par camion.

Les jours suivants nous pûmes nous organiser plus décemment.

Mercredi 3 janvier 1962.

C'est avec émotion que Mgr Kabwe fit sonner les cloches de l'église paroissiale (la cathédrale) pour annoncer la messe. Cette première messe après le drame fut pour nous la plus grande des consolations. Le Bon Dieu nous y a manifesté sa puissance, puisque les forces du mal n'ont pas réussi à supprimer le culte. L'Église du Christ, bâtie sur le roc, a reçu les promesses d'éternité. Le chapitre XVI de saint Mathieu prenait un sens particulièrement concret pour nous.

Les soldats chargés de notre protection nous ont admirés parce que nous voulions recommencer la messe comme si rien ne s'était passé.

J'ai célébré la messe ce jour-là ainsi que tous les autres jours au Couvent des Sœurs Congolaises.

Addenda.

Nous avons signalé au colonel Pakasa la présence à Lubunda de trois prêtres desservant la Mission Catholique. Comme les Guizenguistes n'avaient pas encore pris cette localité, le colonel nous promit d'y aller personnellement et il a tenu parole. Le 3 janvier il est parti vers Lubunda accompagné de commandos. Ils ont cherché les Pères mais n'ont rien trouvé dans les bâtiments pillés de la Mission. Après plusieurs autres tentatives infructueuses ils ont réussi à arracher les trois prêtres des mains des jeunes balubakat qui, les ayant blessés de coups de fusils à pierre, s'apprêtaient à les tuer. Les malheureux, deux Pères du Saint-Esprit et un prêtre congolais, ont souffert beaucoup plus

que nous encore. Les PP. Maurice Seyssens et André Remy, actuellement en Belgique, donneront leur témoignage, mais tous deux se montrent reconnaissants envers le colonel Pakasa qu'ils considèrent comme un homme droit.

A 35 kilomètres de Kongolo, sur la rive droite du fleuve Lualaba se trouve une Mission des Pères Blancs (Cardinal-Lavigerie) du nom de Sola. Nous avons aussi demandé au colonel de sauver les six Pères et les Sœurs européennes qui en constituent le personnel.

Le colonel Pakasa, qui était tombé en disgrâce de la part du gouvernement de Stanleyville, a dû quitter Kongolo; nous nous sommes alors adressés à son remplaçant le major Daba qui, aussitôt, a donné des ordres par radio pour que les soldats guizenguistes respectent les Pères et les Sœurs de Sola. Cette localité est tombée aux mains des soldats de Stanleyville le 19 janvier, mais le personnel de la Mission était en fuite par la brousse, car la nouvelle du massacre de Kongolo était parvenue jusqu'à eux.

Je tiens à rendre hommage au major Daba qui n'a pas hésité à prendre des mesures afin de protéger les missionnaires de Sola.

Le colonel Pakasa s'est vu chargé de la responsabilité du massacre de Kongolo. Je m'insurge contre pareille accusation. C'est lui qui nous a protégés dès son arrivée à Kongolo, à 14 heures, le lundi, jour du drame. Je lui dois la vie, non seulement moi, mais aussi Mgr Kabwe, l'abbé Gervais Banza, les Sœurs congolaises et les séminaristes. Le colonel a usé de son autorité pour éloigner de nous les tueurs, et s'est montré sincèrement désolé au récit du massacre. Il s'est efforcé aussi de limiter les effets mauvais du Cartel Balubakat en renvoyant bon nombre de ces jeunes dévoyés dans leur village d'origine. Si le Gouvernement Central de Léopoldville veut charger Pakasa d'un crime qu'il n'a pas commis, c'est parce qu'il craint de rechercher les vrais responsables qui sont les chefs du parti M.N.C. Lumumba. En effet, accuser Guizenga de ce crime serait s'aliéner tout le parti, tandis que Pakasa n'est pas une personnalité politique. Cette déclaration, je l'ai faite à l'O.N.U. de Léopoldville le 25 janvier.

Le crime a été commis par un tout petit groupe de soldats qui sont moins de 10, mais qui travaillaient sous les ordres d'un lieutenant dont j'ignore le nom. Les autres soldats se sont déclarés prêts à les livrer tous dans les mains de l'O.N.U. D'ailleurs le lieutenant en question a tenté par deux fois de s'évader de Kongolo, et chaque fois il y fut ramené par les soldats.

Parmi les soldats, il y eut les pilliers et les bons. Ces derniers sont venus nous voir tous les jours et nous apporter quelques cadeaux tels que boîtes de ration, sacs de riz, cigarettes. Ils étaient indignés du calvaire imposé aux missionnaires de Kongolo, mais n'ont pas pu s'y opposer car bon nombre d'entre eux étaient en opération dans la ville de Kongolo au moment du drame. Ensuite chacun sait que le manque de discipline est un fait notoire dans l'armée guizenguiste et qu'un soldat ivre est capable de tuer froidement ses officiers et ses collègues qui voudraient s'interposer.

Déprédations aux bâtiments de la Mission.

Dès notre retour, le mardi 2 janvier 1962, Mgr Gérard Kabwe a constaté qu'il était impossible de réoccuper les bâtiments de la Mission, tant ils avaient été pillés par les soldats guizenguistes et les jeunes balubakat. Le pillage eut lieu : à la Mission, la Procure (un magasin d'objets scolaires 2.000.000 francs), le Séminaire, l'école artisanale bois avec son magasin d'outils neufs, l'école de pédagogie, le palais épiscopal et bâtiments y attenants, la cure de la paroisse Saint-Joseph de la Cité, toutes les écoles primaires et le Couvent des Filles de la Croix. Seules deux maisons furent épargnées : le Couvent Sainte-Thérèse des Sœurs indigènes et l'École ménagère où nous avons élu domicile. Comme je l'ai dit plus haut, le Couvent fut protégé d'une façon extraordinaire, car les soldats l'ont bombardé le matin du 1^{er} janvier lorsque la Sœur Supérieure et ses deux Assistantes s'y trouvaient. Pendant les jours qui suivirent les petits séminaristes sont retournés dans tous les bâtiments pillés et en ont ramené quelques objets délaissés par les pillards.

Tous les véhicules : quatre Volkswagen, une voiture Ford, une camionnette Chevrolet, une camionnette Peugeot, une voiture Chevrolet ont été volés par les soldats et employés à des fins personnelles. Certains de ces véhicules auraient été emmenés par train vers Kindu ou Stanleyville.

Les soldats ont respecté les églises et chapelles, mais les jeunes balubakat se sont acharnés pour profaner les vases sacrés qu'ils ont employés pour boire; ils ont déchiré et jeté dans les fossés les ornements et cassé les statues. Ils sont aussi responsables du pillage en règle des Missions de Lubunda et de Sola.

Le diocèse de Kongolo est tombé dans un désastre sans précédent : l'effort de plus de cinquante années est anéanti... en quelques heures !

Certaine presse qui a voulu se faire l'écho des communistes de Stanleyville a mis sur le compte des soldats katangais la ruine de Kongolo. Que ces naïfs sachent une fois pour toutes que l'armée katangaise connaissait une discipline qui, comparée à celle des guizenguistes, est absolument parfaite. Jamais un soldat katangais ne se serait permis d'entrer à la Mission et d'y prendre quoi que ce soit de force. Un exemple : en décembre 1961 le camp militaire fut à court d'essence : à la Mission le P. Économe en avait encore un demi-fût, mais le major Kimwanga n'est jamais venu demander 1 litre d'essence chez nous, car il était animé du respect le plus grand pour les Missions. Les Guizenguistes sont venus : ils se sont emparés non seulement de l'essence mais aussi des véhicules et de tout le reste. Il faut les comparer aux Huns et la comparaison n'est certainement pas excessive.

Le Cartel balubakat.

Contrairement à ce qu'on pense en Europe les jeunes qui se sont acharnés sur les corps des missionnaires assassinés par les soldats guizenguistes ne sont pas de la région de Kongolo. Tous sont étrangers et sont venus avec les soldats. Ces bandes de cent ou deux cents jeunes, dirigées par un chef choisi pour ses actions d'éclat dans l'ordre de la brutalité, je dirai même de la bestialité, suivent les troupes régulières pour réparer les routes, enlever les barrages s'il y a lieu, porter de l'eau, préparer la nourriture des soldats, etc. Ils ne reçoivent pas de paiement sinon le droit au pillage dans tous les villages vaincus.

Les Jeunesses Balubakat furent fondées avant les élections de mai 1960. Elles servaient de « commandos » de répression chargés de punir les Balubas qui désiraient se rallier au parti Conakat de M. Tshombé.

Après les élections ces jeunes ont attaqué et tué des centaines de personnes dans les régions baluba de Malemba-Nkulu, Ankoro, Kabongo, ils ont fait subir à tout le monde des exactions, imposant des taxes de passage sur les routes. Après l'Indépendance, ils se sont attaqués aux Européens, aux Chefs Coutumiers congolais, à l'Administration congolaise, aux missionnaires, aux prêtres congolais, en un mot tout ce qui était symbole d'ordre et de

discipline fut voué à l'extermination. C'est ainsi que le Grand Chef Boniface Kabongo et le Grand Chef Luba, de Manono furent horriblement mutilés et mis à mort, leurs enfants massacrés et leur chefferie mise à feu et à sang. Ces jeunes s'attaquent aux juges, aux anciens des villages; ils ont formé un peu partout des « Sénats » de jeunes qui passent leur temps à préparer des plans de tuerie et à les exécuter sans retard. Partout où le Cartel balubakat est maître, le travail s'est arrêté et la misère s'est installée. A Manono, la Géomine a été fermée jusqu'en avril 1961, c'est-à-dire jusqu'au jour où les troupes de M. Tshombé ont nettoyé le pays de cette peste. Deux jours plus tard, la Géomine reprenait e travail interrompu depuis l'Indépendance. Et dire qu'il se trouve des gens pour jeter la pierre au Président Tshombé!

J'ai vu à Kongolo des malheureux habitants qui avaient eu la vie sauve après l'invasion des Guizenguistes et qui se trouvaient dans le dénuement le plus complet parce que les « Huns » du Cartel avaient vidé toutes les maisons, sous les yeux des habitants.

En 1960 ces bandes ne comprenaient que des jeunes de la tribu des Balubas. Aujourd'hui les mêmes bandes, qui se nomment elles-mêmes Cartel balubakat, se sont formées chez les Bakusu, les Bangubangu du Kivu, ils s'appellent Cartel balubakat de Kindu, de Kasongo, de Stanleyville (ou Kisangani). Elles sont devenues un véritable fléau pour tout le Congo. Le Gouvernement Central les a admises et encouragées au Katanga où elles s'opposaient à l'action civilisatrice de M. Tshombé, mais bientôt ces mêmes bandes se trouveront à Léopoldville où elles renverseront le Gouvernement et créeront le summum de l'anarchie. Alors sans doute l'O.N.U. pliera bagages, car le climat du Congo sera devenu par trop malsain.

M. Jason Sendwe, promoteur et instigateur des bandes balubakat est vice-premier ministre de Léopoldville : il est incapable à présent d'arrêter le feu qu'il a allumé. Ce Monsieur sera-t-il mis, enfin, en face de ses responsabilités, et continuera-t-il à être considéré par certains gouvernements d'Europe comme un « grand homme »?...

Sauvetage.

Depuis le massacre de mes confrères, je suis resté à l'École ménagère ne sortant que pour célébrer la sainte messe. Les Cartellistes balubakat rôdaient autour de la maison pour me tuer.

Ils ne pouvaient admettre qu'un Père demeure en vie à Kongolo. Les petits séminaristes m'ont protégé de leurs corps chaque fois que je sortais pour la messe : ils ne voulaient pas qu'une flèche empoisonnée soit tirée de la brousse pour me tuer. Ils ont préféré se mettre eux-mêmes en danger.

Ces enfants se sont montrés attristés et troublés parce que certains d'entre eux furent obligés de jeter les corps au fleuve. Je les ai rassurés car ils ne pouvaient faire autrement. Toutes les photos qu'ils ont trouvées et représentant leurs « Pères » défunts, ils les ont précieusement fixées dans des cahiers : chacun s'arrangeait pour pouvoir conserver ainsi le souvenir des missionnaires tombés pour l'amour de Dieu et des âmes. Les Petites Sœurs Congolaises sont un fleuron à la gloire de Mgr Bouve. Elles sont son œuvre et resteront notre consolation dans notre misère. La foi qui les anime est sans faille : elles ont passé par le creuset et l'or de leur âme est d'une pureté parfaite.

Le 16 janvier, fête de la Congrégation du Saint-Esprit, elles ont solennisé la messe : quelle émotion pour moi qui restait seul Spiritain à Kongolo. Elles ont aussi trouvé le moyen de préparer un petit extra au dîner. Que le Bon Dieu leur rende au centuple cette délicatesse inspirée par la plus authentique charité.

Ce jour-là le même lieutenant qui avait commandé le massacre se présenta au Couvent Sainte-Thérèse, exigeant sur l'heure la liste des Sœurs avec leur identité et leur tribu d'origine. Les Sœurs de Kindu et celles de Manono iront chez elles, tandis que les autres seraient mises à sa « disposition ». D'ailleurs il avait amené avec lui un camion pour les charger immédiatement. Elles sont toutes sorties et voulaient toutes monter dans le camion : le lieutenant fut dérouté : il exigeait les listes de suite, mais la Supérieure a réussi à temporiser. Mgr Kabwe qui était intervenu entre-temps risqua d'être abattu par l'officier. Resté à l'École ménagère avec les séminaristes, je priai avec ferveur le Cœur Immaculé de Marie de sauver sans délai nos Petites Sœurs en danger. Puis Monseigneur vint me rassurer, il avait réussi à envoyer un soldat chez le major Daba, qui a pris des mesures pour éviter le retour de pareilles alertes.

Je restai à Kongolo vingt-trois longs jours dans le danger continu, assistant impuissant au pillage, aux brimades imposées aux Sœurs et à nos enfants sans aucune possibilité de communiquer avec l'extérieur. Le major Daba a demandé plusieurs fois à Stanleyville l'autorisation de me faire évacuer : Stanleyville refusait

chaque fois. Le colonel Pakasa a essayé avant sa disgrâce de m'envoyer à Kindu ou à Stanleyville, mais il n'a pu le faire en raison de l'opposition du général Lundula.

La nouvelle du massacre était connue depuis le 16 janvier : l'O.N.U. et le Gouvernement de Léopoldville parlaient d'une Commission d'enquête pour Kongolo, mais que pouvions-nous



*Major Richard LAWSON,
34 ans, marié, père d'un garçon de quelques mois.*

*Major du Royal Tank Régiment ;
affecté en août 1961 à la 3^e Brigade H. Q. Nigerian Army,
a sauvé seul au péril de sa vie des soldats de l'O.N.U. prisonniers,
le P. Darmont et bon nombre de missionnaires en danger de mort.*

espérer de concret alors que la Commission chargée d'enquêter sur le meurtre de Kindu n'était pas encore constituée. Je suis resté sans lunettes depuis le jour du massacre, voyant seulement à quelques mètres, et distinguant mal si les personnes qui approchaient de notre gîte étaient amies ou ennemies.

C'est alors que le major Lawson, officier britannique du contingent de l'O.N.U. stationné à Luluabourg, prit de son propre chef la responsabilité d'un sauvetage. Il atterrit à Kongolo à bord d'un

petit avion de l'O.N.U. dans l'après-midi du 23 janvier. Seul il resta sur l'aérodrome alors que son avion repartait. Il salua les soldats présents et se fit conduire chez moi. Il pensait repartir le lendemain avec moi. Mais une heure plus tard un avion d'*Air-Congo* (du Gouvernement Central) descend à Kongolo ayant à son bord l'aumônier catholique des forces guizenguistes M. l'abbé Gaston Mulamba. Ce dernier vint me dire de partir immédiatement. Le major étant d'accord, je fis mes adieux à tous ceux qui furent mes compagnons d'infortune, puis des soldats nous conduisirent le major Lawson et moi en voiture à la plaine d'aviation. Je serrai la main du major Daba, des soldats présents auprès de l'avion et ceux-ci me dirent : il faut revenir au Congo, nous avons besoin des Pères. Quand l'avion décolla tous me firent des signes d'adieu. Le soir nous logeâmes à Usumbura et le 24 au matin nous reprîmes l'air en direction de Kindu. Entre-temps le commandant de bord avait prévenu le P. Provincial de Louvain par radio et un avion de l'O.N.U. fut appelé pour nous prendre à Kindu. Je pus voir Mgr Fryns pendant un quart d'heure à l'aérogare de Kindu. Il me dit son angoisse pour l'avenir, et la difficulté grandissante d'assurer le ravitaillement de son personnel. Je lui promis d'alerter l'O.N.U. de Léopoldville.

De Kindu un petit avion nous transporta à Luluabourg où nous pûmes nous restaurer, puis un autre nous déposa à Léopoldville dans la soirée.

Le major Lawson a risqué sa vie pour tenter mon sauvetage. Ce que l'O.N.U. n'a pu faire avec ses milliers de soldats, un homme l'a fait.

Lui seul il a réalisé le but de la Charte des Nations-Unies : la protection des personnes. Son courage doit être connu du monde entier. Après m'avoir déposé à Léopoldville, il est reparti vers Kasongo, Sentery, Sola, pour opérer d'autres sauvetages de missionnaires catholiques.

Je demande qu'il soit invité par la Congrégation du Saint-Esprit pour qu'il puisse recevoir l'hommage qu'il a si bien mérité. Que Dieu le bénisse. A Léopoldville je fus reçu le 25 au matin par S. Exc. le Délégué Apostolique qui me demanda un rapport. L'après-midi je fis à l'O.N.U. une déclaration en faveur du colonel Pakasa et demandai l'aide pour Mgr Fryns, à Kindu. Le 26 janvier, voulant éviter la presse qui me harcelait je m'en fus à Brazzaville où je me retrouvai en famille chez les Pères du Saint-Esprit. Je revis Mgr Bernard qui m'avait ordonné prêtre en 1953. Le 28 jan-

vier je revins à Léopoldville quelques heures avant de monter dans l'avion qui devait me ramener à Bruxelles.

Et, le 29 janvier 1962, à 7 heures du matin, je débarquai à Zaventem où je pus revoir mes deux sœurs et mes confrères de Belgique.

De cette odyssee je ne veux retenir qu'une chose : le Bon Dieu a permis ce qui est arrivé. Lui seul connaît les tenants et les aboutissants de toutes choses ici-bas. Que sa volonté soit faite ! J'ignore pourquoi je fus épargné. En tous cas je veux consacrer ma vie au relèvement du diocèse de Kongolo et mon plus grand désir est de retourner en Afrique. Que Dieu bénisse le Congo, et console les familles de mes confrères tombés à Kongolo, et que leur sang soit une semence de chrétiens congolais ainsi que la source de nombreuses vocations sacerdotales sur tous les continents. L'Église est bâtie sur le roc et ce roc est le Christ.

Fait à Paris en notre Maison-Mère des Pères du Saint-Esprit, le 9 février 1962.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Darmont' with a flourish and the initials 'e s p' to the right.

Père Jules DARMONT,
missionnaire à Kongolo (Katanga).

...Lorsque Caïn tua Abel...

Connu seulement le 16 janvier, cet affreux massacre a eu dans le monde un grand retentissement. La presse et la radio pendant plus d'une quinzaine lui ont consacré presque chaque jour des émissions et des articles.

Le Souverain Pontife a exprimé à plusieurs reprises sa douleur et son indignation, et notamment le 17 janvier 1962 quand, devant 2.000 pèlerins il rappela que ce massacre ramenait le monde au début de l'humanité « lorsque Caïn tua Abel ».

La Commission Centrale du Concile, sur la proposition de son président, S. Êm. le cardinal Tisserant, suspendit sa séance en signe de deuil, récita le *De Profundis* et entoura de sa sympathie les deux archevêques spiritains présents : LL. EExc. NN. SS. Lefebvre et Bernard.

Il nous est impossible de citer toutes les lettres reçues, venues d'Europe, d'Afrique et d'Amérique et de toutes les classes de la société. Aussi nous nous contenterons de reproduire *in extenso* les deux télégrammes reçus à quelques heures d'intervalle le 17 janvier de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII et de S. Êm. le cardinal Agagianian, Préfet de la S.C. de la Propagande.

ELTF : PÈRE GRIFFIN, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
PÈRES SAINT-ESPRIT, 30, RUE LHOMOND, PARIS.
410 CITTA DEL VATICANO 99 62 17/1 1400. VIARS.

SA SAINTETÉ APPRENANT, AVEC VIVE PEINE, TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS KATANGA DONT PLUSIEURS PÈRES SAINT-ESPRIT ONT ÉTÉ VICTIMES, RECOMMANDE DIVINE MISÉRICORDE AMES VAILLANTS MISSIONNAIRES ET VOUS ENVOIE TOUT CŒUR AINSI QUE FAMILLES ÉPROUVÉES ET TOUTE CONGRÉGATION GAGE ABONDANTS RÉCONFORTS DIVINS PARTICULIÈRE BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE. VEUILLEZ AGRÉER MES BIEN VIVES CONDOLÉANCES PERSONNELLES. CARDINAL CICOGNANI †

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
PÈRES SAINT-ESPRIT, RUE LHOMOND, 30, PARIS.
186 ROMA 0 3830 1 75 17 1315.

TRÈS PROFONDÉMENT ÉMUE PAR LA DOULOUREUSE NOUVELLE DU MEURTRE DES PÈRES DU SAINT-ESPRIT, A KONGOLO, CETTE SACRÉE CONGRÉGATION PARTICIPE AU DEUIL DE LA SOCIÉTÉ EXPRIME DE TOUT CŒUR SES PLUS VIVES CONDOLÉANCES ET S'ASSOCIE AUX SUFFRAGES POUR LES VICTIMES EN SOUHAITANT QUE LEUR GÉNÉREUX SACRIFICE PUISSE CONTRIBUER AU RETOUR DE LA PAIX ET A L'EXTENSION DU RÈGNE DE DIEU EN CES TERRITOIRES. CARDINAL AGAGIANIAN †

In memoriam eorum spe gaudentes.

Lettres, télégrammes, articles de presse, émissions radio-phoniques n'ont pas seulement exprimé la sympathie universelle envers la Congrégation du Saint-Esprit et les victimes de Kongolo, elle s'est manifestée dans de nombreux services organisés dans toutes les Provinces et Districts spiritains. Là encore il nous est impossible de les relater tous, aussi nous contenterons nous de rappeler les offices de *Requiem*, célébrés à Bruxelles, à Rome, à New York, à Paris et à Londres.

A BRUXELLES (1).

Le jeudi 25 janvier, devant une foule immense et en présence du prince Albert, représentant LL. MM. le roi et la reine des Belges, a été célébré, en la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule, le service solennel pour les missionnaires et victimes de Kongolo.

Dans le chœur tendu de noir avaient pris place de nombreux évêques de Belgique et des Missions entourant S. Exc. Mgr Forni, nonce apostolique.

De très nombreuses personnalités civiles assistaient à la cérémonie, notamment le premier ministre, M. Théo Lefebvre, plusieurs ministres, des hauts fonctionnaires civils et militaires dont plusieurs anciens du Congo, etc.

Au premier rang de l'assistance, immédiatement derrière les membres du Gouvernement, la Congrégation du Saint-Esprit était représentée par le T. R. P. Général, les RR. PP. L. Vogel, conseiller général, Proost, Blommaert, les Supérieurs des Communautés de Belgique et les représentants des autres provinces C.S.Sp. Autour du chœur, des centaines de missionnaires et de religieuses de toutes les Congrégations, en service au Congo.

Les familles des victimes occupaient le chœur.

Les chants étaient assurés par les Pères du Saint-Esprit et les chorales des Écoles Apostoliques de Lierre et de Gentinnes.

A 11 heures précises, S. Exc. Mgr Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, accueillit à l'entrée de la cathédrale le prince Albert.

S. Exc. Mgr Suenens célébra la messe pontificale, assisté

(1) De nombreux services ont eu lieu avant et après cette date en Belgique et Hollande dans les paroisses des victimes et dans beaucoup d'autres localités.

de Mgr Jadot, directeur national des O.P.M. et ancien aumônier général de la Force publique au Congo. Deux anciens missionnaires de Kongolo, les PP. J. Wey et A. Hermans étaient diacre et sous-diacre.

A l'Évangile, le Primat de Belgique prononça le sermon de circonstance où, après avoir rappelé les sacrifices faits par les familles et par les victimes pour l'Évangélisation du Congo, il rappela que ces souffrances étaient la base de grandes espérances pour l'avenir de l'Église en Afrique et que se réalisait la devise de Gentinnes : *Spe gaudentes*.

Après l'absoute, S. Exc. Mgr l'Archevêque reconduisit le prince Albert au porche de la cathédrale, et avant de la quitter Son Altesse tint à s'entretenir avec le T. R. Père.

A ROME.

Le même jour, à 10 heures du matin, à Rome (1), un office solennel a été célébré à la demande de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en l'église S. Andrea della Valle, titre de S. Ém. le cardinal Agagianian. La grand-messe de *Requiem* a été chantée par S. Exc. Mgr P. Sigismondi, secrétaire de ce Dicastère, tandis que S. Ém. le cardinal Préfet a donné l'absoute.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait dix-sept Éminentissimes Cardinaux, les membres du Corps Diplomatique près le Saint-Siège, les représentants de la Secrétairerie d'État, S. Exc. Mgr Grano, Nonce près le Quirinal, et de nombreux prélats en grande partie missionnaires.

Autour du catafalque avaient pris place le R. P. H. Neyrand, premier assistant général et les Pères de la Procure et du Séminaire Français, les membres de la Sacrée Congrégation et des Œuvres de la Propagande.

Les membres des congrégations missionnaires, des organisations catholiques et de nombreux fidèles occupaient la nef.

Les étudiants du Collège de la Propagande servaient à l'autel, tandis que la chapelle Sixtine assurait les chants.

A NEW YORK.

Semblable hommage a été rendu à New York le 20 janvier à la cathédrale Saint-Patrick où S. Ém. le cardinal Spelman, primat des États-Unis, célébra une messe de *Requiem*.

(1) Plusieurs ont eu lieu avant et après cette date, à Sainte-Marie-des-Anges, à Tivoli, à Turin, Reggio, Caltanissetta, etc.

Dans le sanctuaire avaient pris place les évêques auxiliaires de New York. Étaient aussi présents le R. P. Gallagher ainsi que de nombreux Pères, Scolastiques et Novices de la Province, et plus de 1.500 fidèles.

Parmi les personnalités civiles se trouvaient MM. H. Spaak, représentant du Gouvernement de Belgique, le comte Jehan de Noue et A. Demeulemeester, représentant M. U. Thant, secrétaire général de l'O.N.U., les ambassadeurs et les représentants officiels de quinze pays.

L'éloge funèbre fut prononcé par le R. P. Adhémar de Pauw, O.F.M., ancien missionnaire et ancien aumônier militaire au Congo, actuellement observateur aux Nations Unies et curé des Belges d'Amérique.

A PARIS.

C'est en la basilique de Notre-Dame-des-Victoires, évocatrice pour les Spiritains de nombreux souvenirs de leur histoire, que fut célébré le jeudi 8 février, à 18 heures, un service de *Requiem* pour les victimes de Kóngolo.

S. Ém. le cardinal Feltin présidait la cérémonie et donna l'absoute en présence de S. Exc. Mg Bertoli, nonce apostolique, et de plusieurs évêques.

Parmi les personnalités on remarquait, pour la Belgique, M. le baron Jaspar, ambassadeur et représentant spécial de LL. MM. le roi et la reine des Belges, et neuf représentants du Gouvernement français. Le T. R. Père, entouré de son Conseil, conduisait le deuil. Un nombreux clergé séculier et régulier, et une foule de fidèles, dont beaucoup communiaient, assistèrent à la messe chantée par le P. R. Baeten, ancien missionnaire à Kóngolo, avec les PP. L. Ledit et J. Truttmann comme diacre et sous-diacre.

Le Grand Scolasticat de Chevilly exécuta les chants ainsi que les cérémonies. Le déroulement comme la préparation de ces dernières furent assurées dans un ordre parfait par M. Guichot-Pereire et son personnel.

L'allocution donnée par le R. P. Gemmerlé, conseiller général, après avoir rappelé la tragédie de Kóngolo, insista sur les leçons qu'elle comporte pour tout vrai chrétien.

Le 10 février, M. le curé de la paroisse de **Viarmes** (Seine-et-Oise), résidence de la famille du P. van der Smissen, a organisé un service solennel en présence des RR. PP. conseillers généraux L. Vogel et A. Gemmerlé qui prit la parole, ainsi que des PP. J. Darmont et A. Lenselaer.

A LONDRES.

Le 14 février un service solennel fut chanté en la cathédrale de Westminster par le R. P. L. Vogel, conseiller général et représentant du T. R. Père, sous la présidence de S. Ém. le cardinal Godfey.

Parmi les nombreuses personnalités, on remarquait S. Exc. Mgr O'Hara, délégué apostolique, les Rmes PP. abbé de Ealing et Prieur de Worth, l'ambassadeur de Belgique, quatre Lords, sept Députés, l'aumônier des Étudiants d'Outre-Mer, etc.

Aux premiers rangs d'une assistance de 2.000 fidèles se trouvaient en grand nombre des prêtres séculiers ainsi que des religieux de plus de vingt-trois Congrégations et des religieuses appartenant à soixante Sociétés.

Le chœur était formé par les Grands Scolastiques d'Upton Hall.

Le R. P. Parkinson, provincial, donna le sermon dans lequel il montra la glorieuse page d'histoire de l'Église écrite par le dévouement des victimes à Dieu et à leurs fidèles, et la nécessité de les remplacer pour convertir leurs persécuteurs.

Selon les instructions de S. Ém. le Cardinal, une quête fut faite pendant l'office pour la reconstruction de la mission de Kongolo.

* * *

**« Comme le sang de saint Étienne
prépara l'apôtre des Nations... »**

A la fin de ce récit de la tragédie de Kongolo et du retentissement qu'elle a provoqué, nous espérons que ce sacrifice ne sera pas inutile pour les missions d'Afrique. Une fois de plus se réalisera le *sine effusione sanguinis non fit remissio*. A l'appui de cette vérité, nous citons pour terminer et *in extenso* le télégramme plein de foi et d'espérance chrétienne adressé au T. R. P. Général par M. La Pira, maire de Florence.

ELT REVERENDO PADRE SUPERIORE
CONGREGAZIONE SPIRITO SANTO, 30, RUE LHOMOND, PARIS.
57 ELT FRANCIA FIRENZE 5400 208 22 1810.

LA CITTA DI FIRENZE HA IN QUESTI GIORNI SOSTATO IN AFFETUOSA ED ADDOLORATA PREGHIERA PENSANDO AI MARTIRI DEL CONGO. STOP. CREATURE VERGINALI ED APOSTOLI DI CRISTO

PORTATORI DI GRAZIA DI PACE ET DI LUCE AI POPOLI DEL CONGO ET DELLA AFRICA NERA HANO VERSATO IL LORO SANGUE INNOCENTE PER UN EVIDENTE MISTERO DI SPERANZA ET DI REDENZIONE. STOP. MENTRE SANTO STEFANO VENIVA UCCISO CON QUEL SANGUE INNOCENTE VENIVA PREPARATO IL FUTURO APOSTOLO DELLE NAZIONI. STOP. MENTRE DIOCLEZIANO BAGNAVA ROMA COL SANGUE DEI NUOVI MARTIRI VENIVA PREPARATA LA CONVERSIONE DI COSTANTINO ET LA PACE ET LA FIORITURA DELLA CHIESA. STOP. COSI FIRENZE PENSA DI INTERPRETARE QUESTO NUOVO MARTIRIO. STOP. PERCHE CIOE I POPOLI DEL CONGO ET DELLA AFRICA NERA SIANO ANCHE PER VIRTU DI QUESTO SANGUE INNOCENTE ELEVATI A CRISTO ED ALLA CIVILTA CHE NELLA CHIESA DI CRISTO SI RADICA ET PERCHE LA GRAZIA ET LA PACE ET LA PATERNITA PRENDANO STABILE DIMORA PRESSO QUESTE NAZIONI. STOP. AT NOME DI FIRENZE PORGIO INTANTO I SENTIMENTI DELLA PIU VIVA GRATITUDINE PER QUESTO DONO DI MARTIRIO ET DI SANTITA CHE LA SUA CONGREGAZIONE HA FATTO ALLA CHIESA ED AI POPOLI DELLA AFRICA ET DI TUTTO IL MONDO. LAPIRA, SINDACO FIRENZE.

VARIA

Liste nominative des Religieux C.S.Sp., décédés au cours de l'année 1961, avec la date de leur mort et la région de leur décès.

I. — ÉVÊQUES

Noms et prénoms	Date de la mort	Province ou District	Age
S. Exc. Mgr Jacobus TER-RENSTRA.....	10 mai	Doumé	49 ans
S. Exc. Mgr Joseph BYRNE	20 octobre	Irlande	81 —

II. — PÈRES

LAPLAGNE Flavien.....	2 janvier	France	83 ans
LIDDAN Cornelius.....	25 —	Nigeria	80 —
YOU Aimé.....	25 —	Cameroun	53 —
KNIGHT Gordon Francis.	3 février	États-Unis	61 —
ALACHNIEWICZ Ladislas...	8 —	États-Unis	87 —
LAZARUS Alphonse.....	12 —	France	68 —
WITTE Michael.....	24 mars	Kilimanjaro	66 —
BERNERT Paul-Pierre.....	28 —	France	83 —
MARLEY William.....	1 ^{er} avril	États-Unis	51 —
BOUCHER Emmanuel.....	1 ^{er} —	Luanda	55 —
CRUEIZE Louis.....	2 —	France	59 —
FORGEUR Albert.....	8 —	Katanga	14 —
RAUCH Joseph.....	1 ^{er} mai	Gabon	33 —
POIRAUD Eugène.....	20 —	Guinée	53 —
LE GALLOIS Gustave.....	27 —	Martinique	75 —
BARABAN Émile.....	27 juin	France	74 —
CABON Adolphe.....	21 août	France	87 —
LAMANDOUR Jean.....	28 —	France	77 —
BOGNER Joseph.....	12 septembre	France	53 —
CALMET Eugène.....	23 —	France	61 —
BELO Celestino.....	6 octobre	Espagne	39 —
BASSET Jean.....	11 —	France	59 —
FUCHS Albert.....	10 —	Guyane Française	61 —
LUCAS Pierre.....	10 novembre	France	77 —
VANDEBULKE Gaston...	26 —	Belgique	68 —
MARTIN Francis.....	28 —	Angleterre	51 —
KREUTZBERGER Eugène...	30 —	France	45 —

III. — FRÈRES

BARTHÉLEMY Trifley.....	25 janvier	France	71 ans
LOUIS-BERNARD Heidmann	31 —	France	68 —
EUGÈNE Gontram.....	6 juin	États-Unis	79 —
GANGOLPH Wagner.....	9 septembre	États-Unis	85 —
VALENTIN Wunder.....	23 novembre	Allemagne	73 —
HUMBERT Pères.....	28 —	France	83 —

Le Secrétaire général : M. NAVARRE.

Le Gérant : J. GODEFROY.



FERVEUR — CHARITÉ — SACRIFICE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Rome : Constitution apostolique « *Veterum Sapientia* » pour le développement du latin. — Sacré Congrégation de la Propagande : Nomination de LL. EExc. NN. SS. H. Thiandoum, archevêque de Dakar et R. Tchidimbo, C.S.Sp., archevêque de Conakry.

Actes Administratifs : Nominations. — Conseils des Provinces et Districts. — Nouvelles Résidences. — Réouverture, transfert et fermeture de Résidences. — Adresses des nouvelles Résidences. — Émission de vœux. — Promotion aux Saints Ordres. — Consécration à l'Apostolat. — Nos défunts.

AVIS DU MOIS.

Les leçons de Kongolo.

A TRAVERS LE MONDE :

Informations générales. — Nouvelles d'Europe et d'Outre-Mer.

BIBLIOGRAPHIE.

VARIA :

Le R. P. A. Cabon, C.S.Sp. (1873-1961).

PARTIE OFFICIELLE

ROME

CONSTITUTION APOSTOLIQUE « VETERUM SAPIENTIA » POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LATIN

Le 22 février 1962, S. S. le Pape Jean XXIII a donné la Constitution Apostolique « *Veterum Sapientia* » pour le développement du latin (1).

Après avoir rappelé le rôle providentiel du latin dans la diffusion du christianisme en Occident, Sa Sainteté

1^o Insiste principalement sur les points suivants :

a) Le latin est la langue internationale de l'Église, c'est une langue universelle, immuable et non vulgaire. Il est la clef de la tradition, sa valeur formative des jeunes intelligences est indiscutable.

b) Aussi pour promouvoir son étude, Sa Sainteté prescrit aux évêques et supérieurs généraux de veiller à ce qu'aucun de leurs subordonnés n'écrivent contre le latin, à ce qu'aucun séminariste ne soit admis à la Philosophie et à la Théologie sans savoir parfaitement le latin, et aussi qu'aucune matière n'empiète sur le latin dans la formation des séminaristes.

c) Aussi « les professeurs qui enseignent les sciences sacrées dans les Universités ou dans les Séminaires sont tenus de parler latin et d'utiliser les ouvrages d'enseignement écrits en latin. Ceux qui à cause de leur ignorance du latin, ne peuvent pas appliquer ces prescriptions, seront progressivement remplacés par des professeurs qui en sont capables ».

2^o Enfin comme le latin est la langue vivante de l'Église, le Saint-Père

a) Ordonne à la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités « de pourvoir à la création d'une Académie latine

(1) *Osservatore Romano*, 24 février 1962, et A.A.S., an. et vol. LIV, 31 mars 1962 (Ser. III, V, IV), n° 3, pages 129-135.

où se formeront les professeurs de sciences sacrées et tous ceux qui doivent rédiger des sentences ou la correspondance en latin dans les dicastères du Saint-Siège, dans les Curies épiscopales et dans les organismes des Ordres religieux ».

b) Puis après avoir rappelé que le grec doit être appris par les futurs prêtres dans les classes inférieures et dans celles de l'Enseignement secondaire Sa Sainteté ordonne aussi à la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités de « préparer un programme de l'étude du latin auquel tous devront se conformer et qui permettra à ceux qui le suivent d'acquérir une connaissance et une pratique convenable de cette langue ».

SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE

NN. SS. H. THIANDOUM
et R. TCHIDIMBO, C.S.Sp.,
archevêques de Dakar et de Conakry.

Une dépêche de Rome nous annonce que S. S. le Pape Jean XXIII a daigné élever à la dignité d'archevêques de Dakar et de Conakry NN. SS. Hyacinthe Thiandoum et Raymond Tchidimbo, C.S.Sp.

Né le 2 février 1921 à Popouguine, Mgr H. Thiandoum a été ordonné prêtre le 18 avril 1949. Il fut successivement vicaire à Thiès, puis, après des études supérieures de théologie et de sociologie à Rome, il fut nommé directeur adjoint d'abord, directeur des Œuvres ensuite, enfin en 1960, curé de la Cathédrale et vicaire général.

Mgr R. Tchidimbo est né en 1920 à Conakry où il fit ses études primaires et secondaires. Après ses études philosophiques et théologiques en Grand Séminaire interdiocésain de Dakar, il entra dans la Congrégation du Saint-Esprit où il fit profession en 1949 et fut ordonné prêtre en 1951.

Affecté en 1952 à la Préfecture Apostolique de Kankan, il y fut successivement missionnaire à Faranah, professeur à l'école normale de Dabadougou, puis curé de Kankan. En 1960 il fut nommé vicaire général de l'archidiocèse de Conakry et représentant des Ordinaires de Guinée auprès du Gouvernement, puis en août 1961, lors de l'expulsion de S. Exc. Mgr de Milleville, administrateur de l'archidiocèse.

ACTES ADMINISTRATIFS

NOMINATIONS

Sont nommés :

Supérieur de la Communauté de Carcavelos : le P Jorge SANCHES, 2^e triennat (Conseil du 13 février 1962).

Supérieur de la Communauté de Weert : le P. Joannes PIJNENBURG (Conseil du 6 février 1962).

Maître des Novices Clercs de la Province d'Allemagne : le P. Rudolph SCHNETTER (Conseil du 3 avril 1962).

CONSEILS DES PROVINCES ET DISTRICTS

Canada : PP. Lucien MICHAUD, Rodrigue ROBERGE, conseillers (Conseil du 20 février 1962).

NOUVELLES RÉSIDENCES

Par décision du Conseil Général ont été érigées les nouvelles résidences de :

1^o **Notre-Dame-des-Pauvres, à Tilène**, dans le diocèse de Ziguinchor (Conseil du 27-2-62).

2^o **Sainte-Anne, à Dekoa**, et du **Sacré-Cœur à La Basse-Lobaye**, dans l'archidiocèse de Bangui (Conseil du 27-3-62).

3^o **St. Michael's, à Kijungu**, dans le diocèse de Moshi (Conseil du 13-2-62).

RÉOUVERTURE DE RÉSIDENCE

Par décision en date du 27 février 1962, le Conseil Général à réouvert la résidence de **Saint-Pierre-et-Paul, à Carabane** (diocèse de Ziguinchor).

TRANSFERT DE RÉSIDENCE

Dans sa séance du 27 février 1962, le Conseil Général a décidé la fermeture de la résidence de **Temento** et son transfert à **Simbandi-Balante** (diocèse de Ziguinchor).

FERMETURE DE RÉSIDENCE

La résidence de **Fadiouth** (archidiocèse de Dakar) a été fermée et transférée au clergé diocésain (Conseil du 27-2-62).

ADRESSES DES NOUVELLES RÉSIDENCES

1° Espagne.

Tortoreos (Sainte-Thérèse-de-Lisieux). École.

Adresse : Escuela de Artes y Oficios, Tortoreos, Las Nieves (Pontevedra) (Espagne). Diocèse de Tuy-Vigo. Téléphone : provisoirement n° 1 à Nieves.

2° Sénégal (diocèse de Ziguinchor).

a) *Simbandi-Balante (Saint-Charles)*. Station. Cf. *État du Personnel*, p. 117, n° 23.

Adresse : Mission Catholique de Simbandi-Balante, par Goudomp, Sénégal.

b) *Carabane (Saint-Pierre-et-Saint-Paul)*. Station. Cf. *État du Personnel*, p. 116, n° 19.

Adresse : Mission Catholique Carabane (Sénégal).

c) *Tilène (Notre-Dame-des-Pauvres)*. Paroisse.

Adresse : Paroisse Notre-Dame-des-Pauvres, Tilène, Ziguinchor (Sénégal).

PP. L. Le HUNSEC, curé; M. GIRARDOT.

3^o District de Bénoué (préfecture apostolique de Kabba).

a) *Égumé (St. Peter)*. Station.

Adresse : Catholic Mission, Egume, via Idah (Nigeria), W.A.

PP. B. GODBOUT, *directeur*; J. P. AUDET.

b) *Udomoh* 1960 au lieu de *Udomomoh*. Cf. *État du Personnel*, p. 165, n^o 25.

4^o District d'Oubangui (archidiocèse de Bangui).

a) *Dekoa (Sainte-Anne)*. Station. — 20.400 habitants.

Adresse : Mission Catholique Dekoa, République Centrafricaine.

PP. Ph. DE MOUSTIER, *directeur*; E. GRILL.

Petites Sœurs de Saint-François d'Angers : 3. — Catéchistes : 21. — Écoles primaires : 4 avec 391 écoliers et 109 écolières. — Catholiques : 675. — Catéchumènes : 242.

b) *Basse-Lobaye (ou Safa)*. — Station. — 30.000 habitants.

Adresse : Mission Catholique Loko-Safa, par Mbaïki, République Centrafricaine.

PP. M. KANDEL, *directeur*; M. LEJEUNE.

Sœurs de la Compassion de Villersexel : (1). — Catéchistes 51. — Écoles primaires : 5 avec 773 écoliers et 139 écolières.

5^o District du Kilimanjaro (diocèse de Moshi).

Kijungu Kibaya (St. Michael). Station.

Adresse : Catholic Mission, Kijungu Kibaya, P. O. Handeni, Tanganyika Ty.

ÉMISSION DE VŒUX

Ont fait **Profession** :

à *Piré-sur-Seiche*, le 6 janvier 1962, le Novice Frère :

FRANÇOIS DE SALES Grobel, né le 29 janvier 1931, à Sciez (Annecy).

(1) Chiffre du personnel de cette communauté non encore indiqué.

à *Awomama*, le 12 février 1962, les Novices Clercs :

DARA'TUEGWU Benjamin, né le 11 août 1940, à Amokpara Ihitenasa (Owerri).

EZEONNYIA Vincent, né le 5 avril 1941, à Uke (Onitsha).

LEMCHI Boniface, né en 1934, à Obohia Osu (Umuahia).

OBI Aloysius, né le 16 mars 1941, à Ihiala (Owerri).

UDOH Wilfred, né le 12 février 1935, à Agulu-Uzoigbo (Onitsha).

à *Mortain*, le 11 mars 1962, le Novice Clerc :

COULON Marcel, né le 24 décembre 1942, à Firminy (Lyon).

à *Baarle-Nassau*, le 19 mars 1962, les Novices Frères :

AMANDUS Arkes, né le 1^{er} janvier 1944, à Slagharen (Utrecht).

MAURUS van Hevelingen, né le 22 août 1941, à Boskoop (Rotterdam).

Ont renouvelé les **Vœux temporaires** :

à *Chevilly*, le 23 décembre 1961 :

M. MARTIN Jean-Marie.

à *Chevilly*, le 15 janvier 1962 :

M. CARRON DE LA CARRIÈRE Gérard.

à *Chevilly*, le 2 février 1962 :

le F. PASCHALIS Driessen.

à *Chevilly*, le 15 février 1962 :

MM. LASSEYTE Christian, PAYSANT Marcel, SCHMITT Pierre.

à *Chevilly*, le 17 février 1962 :

MM. DISTEL Charles, HAUTE André, LE BAUT Hervé, LEGAGNEUR Fernand, LE GUELLAUT Paul, LELIÈVRE Pierre, LORBER Joseph, MASSE Pierre, PEDRONO Jean, DU POUGET DE NADAILLAC Luc, REDUREAU Serge, RENARD Jean-Marie, RIBIÈRE Roland, SCHÖEFFEL Paul, URFIE Jean-Yves, UZEL Paul.

à *Carcavelos*, le 18 mars 1962 :

M. ROCHA Antonio.

à *Saint-Ilan*, le 9 mars 1962 :

M. RICQ Charles.

à *Rhenen*, le 19 mars 1962 :

le F. CHRISTOFFEL Vilé.

Ont émis les **Vœux de trois ans** :

à *Rome*, le 5 décembre 1961 :

M. SCHOUVER Pierre.

à *Diégo-Suarez*, le 2 février 1962 :

les FF. ANDRÉ AVELIN Tafara, JEAN DE DIEU Tody.

à *Misserghin*, le 9 février 1962 :

le F. HENRI Henry.

à *Ardraccan*, le 17 mars 1962 :

les FF. ALBERT Buckley, ALPHONSUS O'Connell, THOMAS White, VINCENT Sheridan.

Ont émis les **Vœux perpétuels** :

à *Senekal*, le 8 décembre 1961 :

le F. MARKUS Faber.

à *Antalaha*, le 8 décembre 1961 :

les FF. FÉLIX Tomboson, ÉVARISTE Rakotobe.

à *Chevilly*, le 12 février 1962 :

M. SPIESER Théodore.

à *Weert*, le 19 mars 1962 :

le F. CLETUS Conijn.

à *Chevilly*, le 28 mars 1962 :

MM. BILLAUD Guy, BIERLING François, FISCHER Lucien, HASCHER Fernand, JOUSSEAUME DE LA BRETESCHE Christian, KARRER Jean-Paul, KIRCH Edmond, LESCURE Jean, MAHÉ Philippe, MARTIN Jean-Marie, MICHEL Pierre, PELCOT Daniel, TROCHER Gilbert, WURRY Gérard.

PROMOTION AUX SAINTS ORDRES

Ont été promus :

Dans l'église des Douze-Apôtres, à Rome, le 23 décembre 1961
par S. Exc. Mgr Philippe Poggi, évêque titulaire de Jéricho
auxiliaire de Rome :

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

MM. AZEVEDO Alexandre, BUSH John, DARCY David, DESBLEDS Philippe, FITZPATRICK Patrick, LEAVER John, NGONGO Louis, VERISSIMO Jorge.

au **Sous-Diaconat** :

MM. ELLIS Oliver, ISABELLE Robert, LAWLER Michael, PERRIER Albert, SAVOIE Jean, YOU René.

Dans la *chapelle du Séminaire Léon-XIII, à Louvain*, le 23 décembre 1961, par S. Exc. Mgr Honoré Waeyenbergh, recteur de l'Université :

à la **Première Tonsure** :

MM. BURGRAFF Joseph, JANSSENS Willy, MARÉCHAL André, PAUWELS Ludo, VERBRUGGEN Émile.

aux **Deux Premiers Ordres Mineurs** :

M. LOUMAYE Alexis.

au **Sacerdoce** :

M. BARTIAUX Jean.

Dans la *chapelle de St. Mary, à Ferndale*, par S. Exc. Mgr Walter W. Curtis, évêque de Bridgeport :

le 14 mars 1962 :

à la **Première Tonsure** :

MM. BALOGH Robert Francis, BYRNE Thomas Joseph, GAGLIONE Joseph Benjamin, HEADLEY William Raymond, JACKSON Régis Patrick, KEES Thomas Joseph, KIERNAN Thomas Patrick, LIGNIÈRES Henri Armand, MACGREGOR Donald Moore, MANGAN Terrence Joseph, MARCHESSAULT Edward Thomas, PAYNE Robert Somers, PITTS Gerald Francis, SCHEIDER Carl Louis.

aux **Deux Premiers Ordres Mineurs** :

MM. BEVAN Norman Edward, DOUGHERTY Charles Peter, HERZSTEIN Joseph Morris, KOHLER Girard John, MASTALERZ Walter Victor, NESTI Donald Silvio, POIRIER Ralph Joseph, PRAHINSKI Robert Joseph, SKAJ John Patrick, VIEW Gerald Joseph.

au **Sous-Diaconat** :

MM. PERREAULT Louis Gilbert, SEITER Joseph Anthony,
STEGMAN Vincent George.

le 15 mars 1962 :

aux **Deux Derniers Ordres Mineurs** :

MM. BEVAN Norman Edward, DOUGHERTY Charles Peter,
HERZSTEIN Joseph Morris, KOHLER Girard John, MASTA-
LERZ Walter Victor, NESTI Donald Silvio, POIRIER Ralph
Joseph, PRAHINSKI Robert Joseph, SKAJ John Patrick,
VIEW Gerald Joseph.

au **Diaconat** :

MM. PERREAULT Louis Gilbert, SEITER Joseph Anthony,
STEGMAN Vincent George.

Dans la *chapelle de Holy Cross College, Clonliffe à Dublin*,
par S. Exc. Mgr J. McQuaid, archevêque de Dublin :

le 16 mars 1962 :

à la **Première Tonsure** :

MM. BRESLIN Michael, FLAVIN John, FURTADO Alwyn,
GRIFFIN Maurice, HARPUR Patrick, KENNEDY Conor,
LEONARD Patrick, MADDEN Eamon, MALONE Henry,
MARTIN Noël, NEALON Edward, O'MAHONY Joseph, PRIOR
Hugh, RYAN Patrick, SHARPE John, WHELAN Patrick.

le 18 mars 1962 :

aux **Deux Premiers Ordres Mineurs** :

MM. BRESLIN Michael, FLAVIN John, FURTADO Alwyn,
GRIFFIN Maurice, HARPUR Patrick, KENNEDY Conor,
LEONARD Patrick, MADDEN Eamon, MALONE Henry,
MARTIN Noël, NEALON Edward, O'MAHONY, PRIOR Hugh,
RYAN Patrick, SHARPE John, WHELAN Patrick.

aux **Deux Derniers Ordres Mineurs** :

MM. ALLEN John, BEERE Joseph, CAFFREY Francis, CHANG
Sydney, COUGHLAN Stephan, DALY James, DONOVAN
Patrick, FINUCANE John, FITZPATRICK John, HENEGHAN
James, KEADY Walter, KELLY Martin, MAHER Stephan,
MSONGORE Josaphat, MULLIN Patrick, MURPHY Joseph,
O'FARRELL Desmond, O'GRADY Vincent, REDMOND
Edward, REID Desmond, STEELE Joseph.

au **Sous-Diaconat** :

MM. BANAHAN Michael, CAREY Dermot, DEVINE James, DUNDON Patrick, EGAN Gérard, FOLEY James, GAVIN Denis, HEALY Austin, KEARNEY Thomas, KELLY Patrick, KENNEDY Denis, LEECH Gerald, MURRAY Senan, McDONAGH John, McENTIRE Peter, O'BRIEN John, O'NEILL Thomas, RODRIGUEZ Neil, SCOTT Edward.

Dans la *chapelle de St. Joseph's College, à Upton*, le 17 mars 1962, par S. Exc. Mgr Ellis, évêque de Nottingham :

à la **Première Tonsure** :

M. SWEENEY John Joseph.

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

MM. BROWN James, DUFFY James Joseph.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

M. GAFFNEY Patrick.

au **Sous-Diaconat** :

MM. JEFFERY Peter Francis, O'CALLAGHAN John Peter.

Dans l'*église de Knechtsteden*, par S. Exc. Mgr Cleven, évêque auxiliaire de Cologne :

le 17 février 1962 :

à la **Première Tonsure** :

MM. BADER Nikolaus, BITTER Gottfried, CARRARD Josef, DREWES Günther, EHMER Alwin, HENSCHEL Norbert, RINDERT Hermann-Josef, RUFFIEUX Nikolaus, SCHADER Karl-Heinz, SCHIEFFER Josef, SCHIER Horst-Josef, SCHNEIDER Alois, WERNET Augustinus.

aux **Quatre Ordres Mineurs** :

MM. BRÜSTLE Gottlieb, DESELAERS Wilhelm, GRÖSCHEL Theodor, HANISCH Bernhard, MÜLLER Siegfried, PILLER Nikolaus-Elmar, ROBERTZ Heinrich, STEFFEN Gerhard, URBANEK Winfried, WEIERS Johannes-Josef, WIESGERBER Paul.

au **Sous-Diaconat** :

MM. FERFERS Theodor, GILLES Walter, HASENFRATZ Alfons, KAMPS Dieter, KLOOS Heribert, MERK Josef, PYTHOUD Fernand, SCHMITZ Paul, SIEBERTZ Hubert, SCHLÜCKING Wilhelm, WELLE Franz-Josef, ZEPF Josef.

le 18 février 1962 :

au **Diaconat** :

MM. FERFERS Theodor, GILLES Walter, HASENFRATZ Alfons, KAMPS Dieter, KLOOS Heribert, MERK Josef, SCHMITZ Paul, SIEBERTZ Hubert, SCHLÜCKING Wilhelm, WELLE Franz-Josef, ZEPF Josef.

CONSÉCRATION A L'APOSTOLAT
Ont fait la **Consécration à l'Apostolat** :

à *Antalaha*, le 2 février 1962 :

les FF. EVARISTE Rakotobe, FELIX Tomboson.

à *Weert*, le 19 mars 1962 :

le F. CLETUS Conijn.

à *Fribourg*, le 4 mars 1962 :

le P. GUBBELS Arnold..... Messe le 5

à *Knechtsteden*, le 19 mars 1962 :

les PP. BUSCH Wilhelm	Messe le	15
CLAUS Albert	—	5
DOUTEIL Herbert	—	3
HAUSY Herbert	—	4
HENSCHEL Johannes.....	—	5
ISING Siegbert.....	—	24
PRAKKEN Wilhelm.....	—	25
SHELTE Hubert.....	—	26
SCHNEIDER Walter.....	—	29 (1)

(1) Ou le dernier jour du mois.

NOS DÉFUNTS

Le 3 mars 1962, le P. Jean VONDERWINKEL, profès des vœux perpétuels, de la Province des États-Unis, décédé à Philadelphie, à l'âge de 54 ans, après 33 années de profession.

Le 5 mars 1962, le P. Henri FLOTTAT, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à Pont-à-Mousson, à l'âge de 78 ans, après 55 années de profession.

Le 5 mars 1962, le P. Joseph HAMONIC, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à Langonnet, à l'âge de 75 ans, après 50 années de profession.

Le 28 février 1962, le P. Louis KETTELS, profès des vœux perpétuels, du District Onithsa-Owerri, décédé à Ihiala, à l'âge de 66 ans, après 41 années de profession.

Le 10 mars 1962, le F. MARIE CRONAN Kennedy, profès des vœux perpétuels, de la Province d'Irlande, décédé à Rathmines, à l'âge de 61 ans, après 16 années de profession.

Le 11 mars 1962, le P. Eugène LEGAULT, profès des vœux perpétuels, de la Province du Canada, décédé à Montréal, à l'âge de 58 ans, après 35 années de profession.

Le 20 mars 1962, le F. RADBERTUS Vennemann, profès des vœux perpétuels, de la Province d'Allemagne, décédé à Knechtsteden, à l'âge de 74 ans, après 50 années de profession.

Le 22 mars 1962, le P. Joseph RYO, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à Langonnet, à l'âge de 59 ans, après 39 années de profession.

Le 29 mars 1962, le P. Pierre STROHM, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à Mulhouse, à l'âge de 60 ans, après 38 années de profession.

Le 30 mars 1962, M. Guillaume BURKE, scolastique, profès des vœux perpétuels, de la Province d'Irlande, décédé à Kimmage-Manor, à l'âge de 25 ans, après 6 années de profession.

Le 12 avril 1962, le P. Hubertus GUFFENS, profès des vœux perpétuels, du District de Bagamoyo, décédé à Dar-es-Salam, à l'âge de 51 ans, après 30 années de profession.

Le 17 avril 1962, le P. Peter KILGANNON, profès des vœux perpétuels, du District de la Nigeria, décédé à Ihiala, à l'âge de 36 ans, après 16 années de profession.

Le 20 avril 1962, le P. João DA CRUZ, profès des vœux perpétuels de la Province du Portugal, décédé à Montana, à l'âge de 78 ans, après 56 années de profession.

AVIS DU MOIS

LES LEÇONS DE KONGOLO

Mes chers Confrères,

Le massacre de nos missionnaires à Kongolo a frappé le monde entier d'horreur mais... aussi d'admiration. Pour nous, quelque peu au courant de leur situation avant ce tragique 1^{er} janvier 1962, notre admiration s'étend à l'esprit d'abnégation qu'ils ont déployé pendant les dix-huit mois qui précédèrent leur martyre.

Le ravitaillement était souvent déficient, les communications avec l'extérieur fort chanceuses et les soucis ne manquaient pas avec l'incertitude du lendemain. Cependant nos chers confrères ont continué simplement et courageusement leur travail et ils ont accepté ou subi avec esprit surnaturel les épreuves de la vie quotidienne.

Arrêtons-nous un moment, et réfléchissons bien à l'exemple que nous ont donné nos confrères, car après tout ils étaient apparemment des gens ordinaires comme nous tous. C'est pourquoi ne craignons pas de faire un sérieux examen de conscience pour voir si parfois nous ne serions pas trop portés à rechercher nos aises ou à satisfaire notre pauvre petit *ego*.

On reste parfois désarmé devant un certain état d'esprit, pas trop répandu heureusement, Dieu merci! Certains, en effet, ne veulent plus rester en mission parce qu'ils estiment trop difficile de se plier aux exigences de l'évolution actuelle. D'autres trouvent insupportable la vie de communauté parce que leur supérieur et leurs confrères ne se plient pas à leur

volonté. Enfin il y en a d'autres qui n'hésitent pas à vouloir quitter leur famille religieuse parce que leurs supérieurs, conscients de leur graves responsabilités devant Dieu, essaient de les protéger contre eux-mêmes en leur rappelant les exigences d'une véritable observance de la vie religieuse.

Mes chers Confrères, en face des sacrifices accomplis par nos martyrs de Kongolo, descendons au fond de nous-mêmes pour voir s'il ne nous reste pas encore des défauts à corriger. C'est la condition nécessaire pour pouvoir nous donner généreusement, pleinement à Dieu dans la famille religieuse que nous avons librement choisie. C'est dans cette famille religieuse que Notre-Seigneur nous donnera les grâces qu'Il nous a destinées.

Que Dieu, mes chers Confrères, vous éclaire et vous bénisse, qu'Il fortifie vos bonnes résolutions d'une vie toujours plus religieuse, condition *sine qua non* d'un véritable apostolat.

F. GRIFFIN,
Supérieur Général.

A TRAVERS LE MONDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ROME

BULLE NOMMANT

**S. Exc. Mgr R. GRAFFIN, C.S.Sp.,
arch. tit. de Misthia.**

JOANNES EPISCOPUS SERVUS SERVORUM DEI

venerabili fratri Renato GRAFFIN, hactenus archiepiscopo Yaundensi, ad archiepiscopalem Sedem titulo Misthiensem translato, salutem et apostolicam benedictionem. Cum post longos eosdemque vigili studio susceptos labores archidiœcesis Yaundensis regendæ munere Te abdicaveris, cumque Sacra Congregatio de Propaganda fide, peculiaribus a Nobis concessis usa facultatibus, hanc resignationem tuam acceptaverit, censuimus Tibi, venerabilis frater, unum ex earum Ecclesiarum titulis concedere, quæ sanctitatis decore in ævum celebrantur. Congruum est enim eos, quorum graves fuerint commisso gregi gubernando Christique regno inter gentes prolatando sollicitudines et curæ, justo honore cumulari. De apostolica ideo Nostra potestate, Te vinculo solvimus cathedralis Sedis, quam ad hodiernum diem recepisti, atque ad archiepiscopalem Ecclesiam titulo Misthiensem transferimus. Ea enim ob Georgii de Jonghe d'Ardoye bo. me. obitum in præsens vacat. Tibi ergo omnia jura damus, obligationes imposuimus, quæ præcelsam dignitatem tuam comitantur. Ab iterandis autem sive rituali catholicæ fidei professione sive fidelitatis iureiurando erga Nos et Successores Nostros, quæ Codex Juris Canonici præscribit, eadem auctoritate Nostra Te liberamus, contrariis quibuslibet non obstantibus. Ceterum, venerabilis frater, omnipotentis Dei opiferam gratiam, ac Deiparæ Virginis tutelam Tibi precamur, vota que facimus ut de Sancta Christi Ecclesia pergas bene mereri. Datum ex Arce Gandulfi, prope Romam, die sexto mensis septembris, anno Domini millesimo nongentesimo sexagesimo primo, Pontificatus Nostri III.

Jacobus Aloisius Card. CAPELLO,
S. R. E. Cancellarius.

Franciscus TINELLO, *Regens.*

Illisible.

Cæsar FEDERICI, *Prot. Ap.*

BULLE TRANSFÉRANT DE DAKAR
S. Exc. Mgr M. LEFEBVRE, C.S.Sp.,
comme archevêque-évêque de Tulle.

JOANNES EPISCOPUS SERVUS SERVORUM DEI

venerabili fratri Marcello LEFEBVRE adhuc Archiepiscopo Dakarensi, electo Archiepiscopo-Episcopo Tutelensi, salutem et apostolicam benedictionem. Sancta Christi Ecclesia, quæ variis populorum agminibus formatur et quasi contexitur, eorumque pietate navitate, obœdientia solidatur, iis eget optimis Pastoribus, qui bonæ prælucentes plebi, eam alacri studio in virtutibus contineant, veritatem doceant, tute ad æterna præmia perducant. Cum igitur Tutelensis Ecclesia, Bituricensi metropoli suffraganea, nullum haberet Præsulem post venerabilem fratrem Amabilem Chassaing ad Ecclesiam titulo Aquæallensem translatum, eam volentes apto rectori committere, Teque, venerabilis frater, huic officio exsequendo parem existi mantes, summa Nostra potestate vinculo Dakarensis Sedis solvimus, atque Ecclesiæ Tutelensi præficimus, cuius diœcesis summam Tibi damus cum rerum religiosarum tum temporalium honorum quæ possidet, cum debitis iuribus et honoribus, oneribus atque obligationibus. Ne vero ea archiepiscopali dignitate careas, qua adhuc or nabaris, volumus ut etiam in posterum ea insigniri pergas, ita ut Archiepiscopus-Episcopus Tutelensis legitime appelleris; quæ tamen appellatio ad Te unum respiciet. Quodautem attinet ad fidei professionem et fidelitatis ius iurandum erga Nos et hanc Romanam Cathedram e qua « venerandæ communionis iura » in omnes dimanant (S. Ambrosius, ep. 11, n. 4), ab iis iterandis Te liberamus, sinceræ tuæ fidei obœdientiæque consci. Pro Te denique omnia cælestis gratiæ vota nuncupantes, amanter hortamur, venerabilis frater, ut quem frequentem suscipis populum regendum, tuis spectatissimis animi dotibus excolas eumque Christi viridarium reddas Datum Romæ, apud S. Petrum, die vicesimo tertio mensis ianuarii, anno Domini millesimo nongentesimo sexagesimo secundo, Pontificatus Nostri quarto.

J. T.

Jacobus A. Card. CAPELLO,
S. R. E. Cancellarius.

Franciscus TINELLO, *Regens.*

Franciscus Hannibal FERRETI, *Prot. Ap.*

Albertus SERAFINI, *Prot. Ap.*

SACRE DE S. EXC. MGR JEAN ZOA, archevêque de Yaoundé.

C'est au Collège Pontifical *de Propaganda Fide* que S. Exc. Mgr J. Zoa a été sacré, le jeudi 21 décembre 1961, par S. Ém. le cardinal Agagianian avec LL. EExc. NN. SS. Veillot, archevêque coadjuteur de Paris et Sigismondi, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

De nombreux prêtres, séminaristes, religieuses et laïcs ont assisté à la cérémonie.

Parmi les personnalités présentes on remarquait MM. Kouoh Moukoury, ambassadeur du Cameroun à Paris et délégué spécial du Gouvernement camerounais; M. de la Tournelle, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège; MM. le docteur L. Aujoulat, S. Songue, fonctionnaire à l'Unesco; M. Ngabo, ancien député; S. Exc. Mgr Plumey, évêque de Garoua; NN. SS. Nigris, président du Conseil de la Propagation de la Foi; Marchand, président de cette œuvre à Lyon; les RR. PP. Murphy, Martin, Pascal, du Secrétariat social d'Outre-mer; Dom Bede, O.S.B., représentant de l'abbaye d'Engelberg; les PP. Baumann (85 ans) et S. Kolaster, tous deux Pallotins et anciens missionnaires au Cameroun avant 1914, etc.

Après la cérémonie une réception fut donnée au cours de laquelle S. Ém. le cardinal Agagianian, M. l'ambassadeur du Cameroun et le nouvel élu prirent la parole.

LE SACRE DE S. EXC. MGR TH. MBEMBA

Le dimanche 11 février 1962, au Stade Éboué, S. Exc. Mgr Théophile Mbemba, coadjuteur de Brazzaville, a été sacré par son archevêque, S. Exc. Mgr Bernard, C.S.Sp., assisté de LL. EExc. NN. SS. Mongo, évêque de Douala et Nziba, évêque auxiliaire de Matadi.

Étaient présents :LL. EExc. NN. SS. les archevêques et évêques Scalais, de Léopoldville; Dalmais, S.J., de Fort-Lamy; Adam, C.S.Sp., de Libreville; Étoga, de Mbalmayo; Fauret, C.S.Sp., de Pointe-Noire; de Lamoureyre, C.S.Sp., de Mouila; Verhille, de Fort-Roussel; ainsi que les évêques coadjuteurs et auxiliaires : Riobé, d'Orléans; Malula, de Léopoldville et Ndong, de Libreville, et NN. SS. Gilloret, Bakouélé de l'Université Lovanium.

Parmi les personnalités on remarquait M. l'abbé Fulbert Youlou, président de la République, les ministres au grand complet, le Corps diplomatique avec l'Ambassadeur de France qui, la veille avait remis au nouvel élu une croix, don de la France, des députés, les généraux Sizaire et Larbit, M. le maire de Brazzaville ainsi que de nombreuses notabilités.

Plus de 20.000 personnes assistèrent aux cérémonies qui se déroulèrent dans un ordre parfait et que le R. P. Le Gall commentait au fur et à mesure de leur succession.

Après le sacre, des discours furent prononcés par LL. EExc. NN. SS. Bernard et Mbemba et par M. le Président de la République.

Puis un cocktail, réunissant plus de 500 personnes, fut servi dans les jardins du Couvent des Religieuses de Saint-Joseph de Cluny. Et deux réceptions furent données le dimanche soir par le nouvel évêque et le lundi par le Chef de l'État.

LE SACRE DE DEUX DÉLÉGUÉS APOSTOLIQUES

Kenya. — Environ 3.500 personnes ont assisté à la cérémonie du sacre de NN. SS. G. Del Mestri, délégué apostolique à Nairobi et F. Pirozzi, délégué apostolique à Tananarive, dans la cathédrale, encore inachevée, de Nairobi. Le prélat consécrateur était S. Ém. le cardinal Rugambwa, assisté de LL. EExc. NN. SS. C. Chitsulo, évêque de Dedza (Nyasaland) et I. Dud, vicaire apostolique de Wau (Soudan) comme consécrateurs. Étaient présents 40 archevêques, évêques et autres dignitaires ecclésiastiques venus de vingt-quatre pays. Mentionnons, également la présence de M. Masinde Muliro, ministre du Commerce et de l'Industrie, représentant le Gouverneur et le Gouvernement du Kenya, ainsi que deux cents invités, membres du Corps diplomatique et autres.

LE CYCLONE « JENNY » A MAURICE ET A LA RÉUNION

Deux ans, jour pour jour, le 28 février, le cyclone Jenny s'est abattu sur les îles Maurice et la Réunion où il a fait de nombreux morts et blessés et des dégâts matériels très importants.

A l'île Maurice, une dépression tropicale centrée à l'est de l'île de Saint-Brandan, le 27 février, a très rapidement évolué en cyclone tropical au cours de la nuit du 27 au 28. Se déplaçant en direction ouest-sud-ouest vers la Réunion, le cyclone *Jenny* a abordé l'extrémité nord de l'île Maurice vers 4 heures du matin. Le centre a passé sur cette île vers 8 heures.

Les endroits les plus affectés furent Port-Louis et les districts du Nord. On compte plus de 125 blessés et 17 morts dont 6 membres d'une même famille à Pailles, un à Abercrombri, 3 enfants écrasés à Bain-des-Douves, deux hommes dans les longères de la montée des Hussards, un à la route Nicolay, 2 pêcheurs à Grande-Baie, un à Rivière au Rempart et un à la pointe Brocus. 1.500 maisons ont été détruites ou sérieusement endommagées et plus de 8.000 personnes sont sans abri. A Port-Louis le toit de la belle église de l'Immaculée-Conception s'est effondré. A Sainte-Croix où les dégâts sont les plus importants, l'église, dont on avait colmaté les brèches après le cyclone *Carol*, n'est plus qu'un amas de ruines. La cloison cannelée qu'on avait élevée face au maître-autel pour cacher les dégâts causés à l'abside a été renversée entraînant la croix historique au pied de laquelle priait le P. Laval. Le Christ en plâtre est resté intact ainsi qu'une statue de la Vierge.

A la Réunion, continuant sa course le cyclone *Jenny* a atteint l'île vers midi. A 11 heures des vents violents s'abattaient sur la moitié sud-est de la Réunion. Les rafales atteignaient 220 à 270 km/h, et le baromètre est descendu jusqu'à 719,3 mm. L'œil du cyclone traversa la partie nord-est de l'île entre 13 h. 15 et 13 h. 50. Le nombre des morts s'élèvent à plus de 30. Le nombre des disparus à 9 pêcheurs avec leurs barques. On compte plusieurs centaines de blessés dont certains très graves. Le S/s *Ferdinand de Lesseps*, qui avait quitté Port-Louis le 26, s'est échoué à l'entrée du port de la Pointe-au-Galets. De nombreuses cases et maisons ont été soufflées complètement, et on ne compte plus le nombre des maisons « détoitées ». Saint-Benoît est la localité la plus affectée et ses communications avec Saint-Denis ont été coupées. Plusieurs milliers de personnes sont sans abri. Plus de deux mille poteaux de téléphone devront être remplacés et plusieurs mois seront nécessaires pour la réfection du réseau. Des églises et de nombreux bâtiments d'œuvre sont complètement détruits ou sérieusement endommagés notamment à Hell-Bourg et à Saint-Benoît, etc. Les cultures vivrières

ont beaucoup souffert. A Saint-Benoît notamment, le maïs est détruit à 100 % et la canne à 80 %. C'est une catastrophe qui arrive en pleine crise sucrière.

CAMEROUN

« L'Effort Camerounais » du 18 février saisi et le P. Fertin, C.S.Sp., expulsé.

Rome (A.I.F.). — Le 1^{er} février, dans un transfert par train de Douala à Yaoundé, 25 prisonniers sur 52 sont morts asphyxiés.

Parlant de ces morts tragiques, l'hebdomadaire catholique *L'Effort Camerounais* du 18 février se demande : « ... Comment se peut-il que les gendarmes n'aient pas eu l'humanité de donner de l'air, de temps à autre, à ces hommes et à ces femmes enfermés de 5 heures à 18 h. 50 ? »

« Et comment se peut-il qu'à Yaoundé on n'ait pas su, du moins, donner des obsèques convenables à ces victimes ? »

« Aucun homme de cœur, aucun Camerounais digne ne peut accepter d'aussi criminelles négligences, un tel mépris de la vie et de la dignité de l'homme, et c'est pourquoi nous formulerons le vœu que l'enquête gouvernementale détermine et sanctionne nettement les responsables. »

« Que cela soit, de plus, l'occasion de rectifier tout ce qui doit l'être dans notre organisation pénitentiaire, c'est la seule réponse digne qu'on puisse donner à ceux qui ne manqueront pas d'exploiter contre nous, cette honteuse affaire. »

« En attendant les chrétiens voudront répondre avec ferveur à l'invitation de Mgr l'Archevêque de prier pour les victimes, leurs familles et le pays, « pour que notre patrie soit une terre « respectueuse de la vie et des droits de ses enfants » ».

Quant à la note de Mgr l'Archevêque de Yaoundé, la voici :

« Mes chers frères. Jeudi prochain, 22 février, il y aura exactement trois semaines que 25 de nos compatriotes prisonniers ont trouvé la mort dans un wagon, au cours d'un transfert de Douala à Yaoundé. Les corps ont été enterrés à Yaoundé sans aucune cérémonie religieuse. Je vous invite à venir participer nombreux à l'office funèbre qui sera célébré ce jour-là, à 17 h. 30, dans la cathédrale de Yaoundé. Nous y prions pour le repos éternel de leurs âmes; pour leurs familles qui ignorent peut-être encore leur sort; et pour que

notre Patrie soit une terre respectueuse de la vie et des droits de ses enfants » † Jean Zoa, *archevêque de Yaoundé*.

Dans le commentaire qui suit, *L'Effort Camerounais*, après avoir relaté les circonstances dans lesquelles ces 25 prisonniers ont péri, ajoute : « Ces victimes, dans une scandaleuse précipitation, ont été enterrées la nuit même, dans la fosse commune du cimetière près de la mosquée. Les détenus, dont il s'agit, sont des prisonniers politiques et, connaissant le cas de plusieurs d'entre eux, nous savons que la charge de délits de droit commun ne pèse pas sur tous.

« Mais, quoi qu'il en soit du cas de n'importe quel détenu, la morale naturelle, et aussi bien la Constitution du pays, exigent le respect de sa dignité humaine et sa protection contre les mauvais traitements, à plus forte raison contre la mort ».

Tels sont les textes qui ont motivé la saisie de *L'Effort Camerounais*.

Après la saisie du journal, le Gouvernement décida par un arrêté du Président de la République, en date du 17 février, l'expulsion immédiate du P. Fertin, son directeur. Le Père quitta le territoire le 18 et arriva à Paris le 19.

L'Union Internationale de la Presse Catholique a adressé au Président de la République fédérale du Cameroun, M. Ahidjo, un télégramme de protestation contre la saisie de l'hebdomadaire catholique *L'Effort Camerounais* et l'expulsion de son directeur, le R. P. Pierre Fertin, C.S.Sp. Voici le texte de ce télégramme :

« Union Internationale Presse Catholique fait part émotion et solidarité opinion catholique mondiale et milieux professionnels devant saisie *Effort Camerounais* et expulsion directeur, atteinte liberté presse « pierre de touche autres libertés ». Stop. Sentiments déferents. Gabel, secrétaire général ».

(*Fides*, 21, 24 et 28 février 1962.)

NIGERIA

La Première Conférence nationale du Clergé sur l'Action Catholique.

La Première Conférence nationale du Clergé sur l'Action Catholique a terminé ses travaux le 6 décembre à Lagos (Nigeria). Elle avait débuté le 1^{er} décembre par une messe basse célébrée dans la chapelle du couvent de Maryland par

S. Exc. Mgr Pignedoli, délégué apostolique. Le discours d'ouverture avait été prononcé par S. Exc. Mgr L. H. Taylor, archevêque de Lagos. Onze évêques, cinq préfets apostoliques et vingt-trois prêtres représentant les divers diocèses de Nigeria, y ont pris part.

Au télégramme envoyé au Saint-Père par les membres de la Conférence, le Pape fit répondre, par l'intermédiaire de la Secrétairerie d'État, que, parfaitement conscient de l'importance de cette Conférence, Il implorait avec ferveur les lumières divines sur ses travaux et accordait à ses membres une spéciale Bénédiction Apostolique.

Le discours d'orientation de la Conférence, dont le thème central était ces mots de Pie XII : « Le prêtre est l'âme de l'action catholique », fut donné par S. Exc. Mgr J. Moynag, évêque de Calabar. Une relation écrite par S. Exc. Mgr B. Gantin, archevêque de Cotonou, sur « L'action catholique en Afrique Occidentale française » et dont on donna lecture, provoqua une discussion très animée des participants. Chacun des rapports présentés fut d'ailleurs suivi de discussions par groupes d'abord, puis générales. Ces rapports mirent spécialement en lumière les applications de l'action catholique suivant les régions (dans les villes, à la campagne) et les diverses catégories de personnes (les intellectuels, les travailleurs, les jeunes).

(*Fides*, 16-12-61, Distr. 1598, NF 712.)

ÉTHIOPIE

Un puissant émetteur « La Voix de l'Évangile », à Addis-Abeba.

(*A.I.F.*). — Un émetteur radiophonique chrétien, qui sera la plus puissante station de radio de l'Afrique, a fait ses essais à Addis-Abeba. Il doit entrer en plein fonctionnement l'an prochain.

D'une puissance de 100 kilowatts, construit sur l'initiative de la Fédération luthérienne mondiale, il porte le nom de *Voix de l'Évangile*. Cet émetteur sera interconfessionnel. Toutes les Églises chrétiennes seront invitées à diffuser leurs programmes. Il y en aura 230 par jour, donnés dans les principales langues africaines.

(*Fides*, 7-6-22.)

TANGANYIKA

Des Africaines demandent des loisirs sains.

Tabora (A.I.F.). — A la réunion du Tabora (la cinquième du genre en Afrique Orientale), les Africaines présentes ont étudié les mêmes sujets que ceux déjà vus précédemment à Mwanza (cf. *Fides Informations*, du 7 février 1962, p. 75). Elles ont pourtant mis l'accent sur un autre problème : celui du besoin de loisirs sains.

Déplorant l'augmentation des naissances illégitimes, les conférenciers et les auditrices se sont trouvées d'accord pour attribuer cela, en partie du moins, au manque d'occupation et de surveillance (amicale certes, mais ferme!) pendant les heures de repos. Une autre raison de ce relâchement moral c'est que trop de jeunes filles ne peuvent épouser le fiancé de leur choix, parce que ce dernier est incapable de payer la dot exigée. Ces points ont fait l'objet de résolutions appropriées.

Il fut également proposé que l'âge minimum pour le mariage soit porté à seize ans. On doit signaler à ce propos que le Comité Social des Nations Unies a adopté récemment un projet de convention, dont l'un des points a précisément pour but d'empêcher les mariages d'enfants, en Afrique spécialement. Mlle Marie Sivoney, du Togo, et qui fait partie du Bureau Exécutif de l'Union Mondiale des Femmes Catholiques (U.M.O.F.C.), a plaidé vigoureusement pour l'adoption de ce point.

L'U.M.O.F.C. est l'une des Organisations qui patronnent ces réunions destinées à promouvoir les droits des Africaines.

(*Fides*, 17-2-62.)

AFRIQUE DU SUD

Le XXIV^e Congrès des Organisations catholiques.

Manzini (A.I.F.). — Du 9 au 12 janvier 1962, s'est tenu à Manzini, dans le diocèse du même nom (Swaziland), le XXIV^e Congrès des Organisations catholiques des divers territoires de l'Afrique du Sud. Y ont participé : le délégué apostolique S. Exc. Mgr J. Mc Geough; deux archevêques : NN. SS. Hurley, de Durban et Mabathoana, de Maseru; quatre Ordinaires : NN. SS. Barneschi, évêque de Manzini; Bilgeri, évêque de Eshowe; Dlamini, évêque de Umzinkulu et Ulyatt, préfet apostolique de Volksrust; 70 prêtres et 450 délégués.

Le thème du Congrès était le suivant : « La formation des dirigeants d'Action Catholique ».

(*Fides*, 24-1-62, Distr. 1605, NF 47.)

L'augmentation des catholiques.

Prétoria (A.I.F.). — Suivant le Directoire catholique récemment publié par la Délégation apostolique de Prétoria, le nombre des catholiques d'Afrique du Sud a augmenté en 1961, de 74.292 unités. La répartition de tous les catholiques suivant les groupes ethniques est donnée comme suit : Noirs : 1.272.399; Blancs : 179.559; Métis : 128.831; Indiens : 7.811; Chinois : 995. Chacun de ces groupes montre une augmentation substantielle au cours de l'année écoulée, sauf les catholiques indiens qui ont perdu 367 membres.

(*Fides*, 24-1-62, Distr. 1605, NF 48.)

MAURICE

24.000 Chinois.

Singapour (A.I.R.). — Au 30 juin 1961, on comptait à l'île Maurice 24.000 Chinois dont 13.700 catholiques; 630 enfants fréquentaient les écoles chinoises, dont une est catholique avec 180 élèves.

Bien que les Chinois de Maurice aient perdu tout contact avec la Chine continentale, grâce à de nombreux cercles (de littérature, de musique, de théâtre) ils restent fidèles à leurs traditions et coutumes et célèbrent les fêtes selon les anciens rites : Nouvel An, Ts'ing Ming, 8^e lune, etc. Au nouvel an les catholiques vont à l'église, les non catholiques à la pagode.

Depuis la fondation de la Mission chinoise, les mariages, jadis célébrés dans une pagode même pour les catholiques, se célèbrent actuellement presque tous à l'église, et c'est même un motif de conversion pour beaucoup. La même chose se vérifie pour les enterrements.

La pagode chinoise, dédiée à Kwan Ti Kong, date de 1830. Elle est fréquentée surtout par les vieilles dames, qui y vont prier et présenter des offrandes. Même pour les catholiques le jour de l'anniversaire de Kwan Ti Kong est un jour de fête; mais ils s'abstiennent du repas rituel et de la visite à la pagode. Il existe aussi quelques pagodes plus récentes occupées par des bonzesses.

(*Fides*, 13-1-62, Distr. 1602, NF 23.)

BELGIQUE

Les Auxiliaires féminines internationales.

Bruxelles (A.I.F.). — Les Auxiliaires féminines internationales comptent aujourd'hui — soit après 25 ans d'existence — 160 membres assermentés et une centaine d'autres en formation.

Les Auxiliaires assermentées sont originaires de vingt-cinq pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Afrique. Les contingents les plus nombreux proviennent de Belgique (60), d'Italie (30), de France (21), du Canada (13) et d'Allemagne (12). Elles sont ainsi réparties à travers le monde.

Afrique : 45 (6 équipes au Congo Léo, 5 au Ruanda, et 1 en République Voltaïque);

Proche-Orient : 25 (5 équipes en Jordanie, 1 au Liban, et 1 en Syrie);

Extrême-Orient : 32 (3 équipes en Inde, 2 au Vietnam, 1 dans chacun des pays suivants : Corée, Formose et Japon);

Amérique du Nord : 14 (2 équipes aux U.S.A. et 2 au Canada);

Europe : 14 (3 équipes en Belgique, 2 en Italie et 1 en France);

Amérique latine : 3 (1 équipe au Brésil).

Au total : 133.

N. B. — Les 27 autres membres ($133 + 27 = 160$) assurent différents services tant au centre international de Bruxelles qu'ailleurs, ou bien font des stages de préparation en vue de leurs activités futures.

A quels travaux se livrent les A.F.I. dans les différents pays où elles ont été envoyées? Elles s'occupent d'enseignement, de centres médicaux, de service social, d'action catholique spécialisée et de foyers d'accueil pour étudiants qui sont, en même temps des centres culturels. Ajoutons qu'elles apportent leur collaboration aux organismes internationaux, soit catholiques (comme les O.I.C.) soit officiels (comme l'U.N.E.S.C.O.).

Les A.F.I. en formation, actuellement au nombre de 99, viennent surtout d'Italie (28), de Belgique (22), d'Allemagne (13) et de France (8).

RELIGIONS EN SUISSE

Les religions sont recensées officiellement en Suisse. Selon les plus récents chiffres, la population résidente catholique s'est accrue plus rapidement que la protestante. Tandis que pour une population totale de 5.429.000 les protestants n'avaient augmenté que de 202.000 de 1950 à 1960, la population catholique s'est accrue de 514.000 âmes. La Suisse compte actuellement 2.857.000 protestants (1950 : 2.655.000) et 2.473.000 catholiques romains.

La proportion des protestants a reculé de 3,7 %, tandis que celle des catholiques augmentait de 3,9 %. Cette manifestation est due essentiellement à l'afflux de main-d'œuvre étrangère, car le nombre des étrangers est passé de 285.000 à 583.000.

Sur les 2.857.000 protestants, 1.383.000 sont du sexe masculin (1.281.000) et 1.474.000 du sexe féminin. Parmi les membres de l'Église catholique, on compte 1.234.000 hommes et 1.239.000 femmes.

Des 99.000 membres des autres confessions et sans confession, l'on compte 54.000 hommes et 45.000 femmes.

NOUVELLES D'EUROPE ET D'OUTRE-MER

EUROPE

France. — *Le dimanche 7 janvier a eu lieu à Paris, sous la présidence du T. R. P. Général le pèlerinage traditionnel de la Congrégation à Notre-Dame-des-Victoires.*

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Berger, ancien missionnaire au Gabon et au Cameroun, et qui insista sur les liens qui unissent l'apostolat africain de la Congrégation à l'Archiconfrérie.

Le 20 mars, dans la chapelle Sainte-Thérèse d'Auteuil, S. Exc. Mgr Grimault a ordonné prêtre M. l'abbé J. Daheron, ancien apprenti, et se destinant aux Œuvres d'Auteuil.

Le 17 mars, à Croix-Valmer, après la retraite prêchée par S. Exc. Mgr Barthe, 1 tonsuré, 5 minorés et 2 prêtres ont été ordonnés par S. Exc. Mgr Graffin.

Le dimanche 15 avril, S. Exc. Mgr M. Lefebvre, archevêque-évêque de Tulle, a pris possession de son siège. Le R. P. Neyrand, premier assistant général a représenté la Maison-Mère à cette cérémonie.

Irlande. — *La traditionnelle vente de charité s'est tenue, comme chaque année, dans la résidence du Lord-Maire de Dublin, à Mansion's house, du 15 au 18 novembre. L'ouverture en fut faite par Mr. Dermot O'Flynn, supreme knight of the Knights of Saint Columban, et sous la présidence du R. P. Provincial. Il remercia Mr. O'Flynn et tous les bienfaiteurs laïcs de leur aide généreuse et persévérante aux Missions et à la Province.*

Une foule plus nombreuse que d'habitude se pressait aux divers stands achalandés d'objets nombreux et de qualité d'où le très grand succès de la vente.

Le 30 mars est pieusement décédé, à Kimmage, M. William Burke scolastique, des suites d'une congestion cérébrale.

Allemagne. — *Le R. P. Hack, C.S.Sp., est arrivé à Paris, le 22 janvier.*

AMÉRIQUE

États-Unis. — *L'année universitaire 1961-1962 s'est ouverte à Duquesne avec 5.851 inscrits soit 7 % de plus que celle de 1960-1961 (5.405) et avec la répartition suivante : lettres et sciences : 1.651 ; éducation : 1.272 ; administration : 1.235 ; graduation : 1.009 ; école d'infirmières : 235 ; droit : 174 ; musique : 173 ; pharmacie : 102. Les étudiants sont au nombre de 3.509 et les étudiantes : 2.342.*

Guadeloupe. — *Le 10 décembre, à Trois-Rivières, s'est tenue la réunion annuelle de la Légion de Marie.*

Le 17 décembre, à Néron (Moule), une récollection a été donnée aux jeunes foyers des Équipes Notre-Dame.

Le 21 janvier, S. Exc. Mgr Gay a béni la « chapelle du Vœu », à Malouba, sur la paroisse Saint-Claude, près du volcan « la Soufrière » et, le 28, la chapelle Saint-Marc, à Grand-Bourg (Marie-Galante). La journée mondiale des lépreux, le 28 janvier, a été marquée à l'hôpital Hansénien de Pointe-Noire par une messe solennelle chantée par le R. P. Girard et diverses cérémonies en présence de M. le Préfet et de nombreux fidèles.

Martinique. — *Le 10 décembre S. Exc. Mgr l'Évêque a béni la première cloche prénommée Louise et du poids de 250 kg, de l'église de Saint-Louis-de-Grignon-de-Montfort, à La Régale.*

Le 28 janvier Journée mondiale des lépreux. S. Exc. Mgr de La Brunelière célébra la messe à l'hôpital Hansénien, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires. Trois jeunes malades furent confirmés à l'issue de cette cérémonie.

A Fribourg, dans la Congrégation des Petites-Sœurs de Saint-Paul, 3 postulantes martiniquaises ont pris l'habit le 7 décembre et le lendemain, 88^e anniversaire de la fondation de l'Œuvre, 5 novices martiniquaises ont fait leur profession.

AFRIQUE

Sénégal. — *S. Exc. Mgr Lefebvre, nommé archevêque-évêque de Tulle, a fait à Dakar ses adieux au Sénégal en présence des Ordinaires, du clergé et des fidèles de l'archidiocèse. Il est arrivé à Paris via Rome le 28 février.*

Les 4 et 12 novembre se sont tenus, à Dakar, les réunions de la J.A.C.F. et de la J.A.C. Les responsables et aumôniers de J.E.C. et de J.E.C.F. se sont réunis le 28 octobre et ceux de l'A.C.F. le 16 novembre.

Le 10 décembre, au Grand Séminaire de Sebikotane, sous la présidence de S. Exc. Mgr Lefebvre et en présence des ministres E. Badiane et F. Dieng, du Dr Carvalho, député de Casamance, de nombreux prêtres et fidèles, S. Exc. Mgr Dodds a conféré divers ordres à 11 séminaristes.

Le 7 janvier S. Exc. Mgr l'Archevêque procéda, à Fandène, à la bénédiction de deux nouvelles classes de l'école de la Mission.

Le 19 novembre a été bénite la nouvelle église des Pères Dominicains, à Ouakam.

Le 12 novembre, le R. P. Bussard, vicaire général, a béni, en présence des autorités civiles et de nombreux fidèles, la nouvelle maison des Pères à Mont-Roland.

Le 15 novembre le Rme Dom Prou, abbé de Solesmes, accompagné des RR. PP. Dom Champetier de Ribes et Dom Guilnard a débarqué à Dakar en vue de commencer la construction d'un monastère bénédictin filiale de l'abbaye de Solesmes.

Sierra-Leone. — *Lors des réceptions données à Freetown et à Bô en l'honneur de S. M. la reine Elisabeth lors de sa visite à Sierra-Leone figuraient S. Exc. Mgr Brosnahan et les PP. Kin-sella et Jackson.*

S. Exc. Mgr l'Évêque a remis à l'honorable Sir Milton Margai, 3 médailles envoyées par S. S. le Pape Jean XXIII comme souvenir des cérémonies organisées en l'honneur de ses quatre-vingts ans où le Gouvernement avait été représenté par l'honorable Mr. A. Margai, ministre of natural Ressources.

En février a commencé la restauration de l'intérieur de la cathédrale de Freetown qui sera terminée pour Pâques.

La catholique la plus âgée de Sierra-Leone Mrs. Aniza Roberto, née au Brésil en 1870, est décédée en décembre 1961.

Le præsidium of our Lady Queen of Purity, de la paroisse de la cathédrale, a tenu sa réunion annuelle en février. Fondée il y a vingt ans il est le plus ancien præsidium du diocèse et a tenu déjà plus de 1.000 séances.

L'Harvest Festival s'est tenu pour la première fois et avec un grand succès dans la Mission de Totifunk (paroisse de Moyamba).

Nigeria. — Le P. Ludwig Kettels, missionnaire en Nigeria depuis 1922, est pieusement décédé le 28 février à l'hôpital des Sœurs du Saint-Rosaire, à Ihiala, des suites d'une crise cardiaque, après avoir reçu les derniers sacrements en pleine connaissance. Ses funérailles eurent lieu à Onitsha sous la présidence de S. Exc. Mgr Herey entouré de 5 évêques, de nombreux Pères, Religieux et Religieuses et de milliers de fidèles. Le R. P. Caron chanta la messe de Requiem. A la nouvelle de sa mort, les chrétiens de la Mission de Nuewi qu'il avait dirigée pendant 21 ans organisèrent 4 jours de prières et firent offrir 50 messes pour le repos de son âme.

Le 19 décembre S. Exc. Mgr Heerey a ordonné dans la chapelle du « Bigard Memorial Seminary » 32 séminaristes dont 7 sous-diacres.

Le 12 février 5 novices clercs C.S.Sp. ont fait profession, à Awoamama, devant Mgr Heerey et de nombreux Pères, parents et amis.

Le 9 janvier, à Uturu, dans la chapelle des Pères Maristes, S. Exc. Mgr Nwedo a présidé la prise d'habit de 8 postulants et la profession de 6 novices.

Le 29 décembre, à Uruala, dans la Maison-Mère de la Congrégation des Sœurs du Très Pur Cœur de Marie. S. Exc. Mgr Anyogu a présidé la prise d'habit de 18 postulantes et la profession de 20 novices.

Le 11 février, à l'occasion du 104^e anniversaire des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes, une procession aux flambeaux de plus de 50.000 fidèles s'est déroulée à Onitsha.

Le 17 décembre, S. Exc. Mgr Heerey, en présence de nom-

breux prêtres et fidèles a béni la première pierre de la nouvelle église d'Ogbete sur le terrain des houillères d'Enugu.

Le 14 janvier S. Exc. Mgr l'Archevêque a béni, à Fegge (Onitsha), une nouvelle église qui sera une des plus vastes de l'Afrique occidentale.

A Ekwerazu a été solennellement posée et bénite la première pierre du « Council Hall » qui coûtera 1.500 livres.

De nombreuses personnalités dont l'Honorable P. O. Nwoga, ministre of Town Planning, avaient honoré de leur présence cette cérémonie.

A Owerri 150 délégués ont pris part au Congrès diocésain de la Confraternity sous la présidence de S. Exc. Mgr Whelan.

Devant plus de 5.000 légionnaires, une nouvelle Curia a été inaugurée le 29 octobre 1961, à Diobu, dans le diocèse de Port-Harcourt.

Le 26 novembre 1961 s'est tenue la réunion de la Curie « Our Lady Queen of Martyrs » établie le 11 février 1961 et qui compte déjà 14 Præsidia.

Le « Holy Trinity Concilium » a tenu à Onitsha son premier Congrès légionnaire, le 26 novembre. La session finale eut lieu à la cathédrale avec une allocution de S. Exc. Mgr Heerey et la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Le 3 décembre à Amaigbo plus de 1.000 légionnaires venant de tous les Præsidia de la paroisse ont tenu leur réunion.

A Orlu la Curie de la Légion de Marie compte 20 Præsidia. Elle a contribué ces six derniers mois à obtenir 683 baptêmes, à ramener 304 pécheurs publics et à régulariser 238 mariages.

A Ogbaku la Curie pendant ce même temps a ramené 348 pécheurs publics et fait régulariser 203 mariages.

A l'Université de Nsukka un deuxième Præsidium sous le vocable de « Our Lady Queen of Nigeria » a été fondé. Avec celui de « Our Lady Seat Of Wisdom » ils s'occupent principalement de visiter les étudiants à domicile, de catéchiser les enfants dont 5 ont été baptisés et 2 ont fait leur première communion, de visiter les malades de « St. Theresa's Hospital » de prendre contact avec les étudiants catholiques, pécheurs publics ou indifférents, avec les non catholiques, etc. La fondation d'une troisième Curie est espérée avant la fin de juin 1962.

A Ikeduru et à Odaokpu la Légion de Marie a tenu sa réunion annuelle avec 700 participants dans la première localité et 200 dans la seconde.

Du 11 au 16 décembre la jeunesse étudiante catholique de la Nigeria orientale a tenu sa deuxième assemblée annuelle. 23 écoles y ont participé ainsi que les délégués de 2 écoles de la Nigeria septentrionale venus comme observateurs. La réunion

a été ouverte par une messe votive du Saint-Esprit, avec sermon par le P. Bernard Kelly.

Du 25 octobre au 1^{er} novembre 1961 le P. O'Keeffe a donné deux retraites dans les paroisses d'Egbema et de Ezuora-Ozubulu. Leur clôture a été marquée par le retour aux sacrements de 60 pécheurs publics et la régularisation de 40 mariages.

Le 26 janvier, à Adazi, S. Exc. Mgr Heerey a présidé le service funèbre du chef T. O. Ojako, ambassadeur de Nigeria à Bonn. S. Exc. Mgr Anyogu chanta la messe de Requiem et les dernières prières furent récitées par S. Exc. Mgr Okoye devant de nombreuses personnalités et un nombre considérable de fidèles.

A Abaya à l'occasion d'une retraite prêchée par le P. Gavin, avec l'aide de la Légion de Marie, 300 pécheurs publics ont été réconciliés, 38 mariages célébrés et 300 baptêmes administrés et beaucoup d'objets de superstition brûlés.

Les deux senior Præsidia du collègue « Of the Immaculate-Conception » à Enugu, ont contribué à régulariser 80 mariages, à ramener à la pratique des sacrements 50 foyers, etc.

Le 13 février la chorale du Petit Scolasticat d'Ihiala a donné une audition de chansons à la radio de Nigeria.

Le 13 décembre la « Sancta Maria School » a fait une exposition des travaux d'élèves. Elle fut clôturée par l'opérette « Snow White and the Seven Dwarfs », jouée avec un très beau succès par les enfants de l'école.

Lors de la réunion des anciens étudiants du « Christ King's College », à Onitsha, présidée par S. Exc. Mgr Heerey, la messe pontificale fut chantée par S. Exc. Mgr Okoye, lui-même ancien élève.

A l'occasion de la réunion des anciennes élèves de « St. Joseph's College », à Aba les élèves de cet établissement ont joué avec plein succès l'opérette « Princess Lulu ».

Le 4 février les élèves de l'école secondaire de jeunes filles d'Owerri ont donné, avec plein succès, l'opéra-comique « Ali-Baba », musique de C. T. West et paroles de F. Ed. Monds.

Cameroun. — En présence de 20 évêques et de M. le Président de la République fédérale, S. Exc. Mgr Pignadoli, délégué apostolique de Lagos, a intronisé S. Exc. Mgr Zoa, le 7 janvier.

Du 20 au 22 février s'est tenu à Yaoundé, autour de Mgr Zoa, une session groupant 16 aumôniers et responsables d'action catholique.

Le 18 février s'est tenue à Mvolyé sous la direction du P. de

Jong, aumônier fédéral de Doumé, une réunion d'A.C. à laquelle participèrent 10 sur 15 des responsables de l'archidiocèse.

Les samedi et dimanche 17 et 18 février, à Ejok, le mouvement « Ad Lucem » a célébré le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'hôpital en présence de LL. EExc. NN. SS. Zoa et Etoga, du Dr Aujoulat, de plusieurs personnalités du gouvernement, des représentants des ambassadeurs de France et d'Allemagne, etc.

Le T. R. P. Moelher, supérieur général des Pères Pallotins, qui ont fondé la mission catholique au Cameroun, a visité le Cameroun dans le courant de mars.

Gabon. — *Le dimanche 4 mars a été béni et inauguré en l'église Saint-Pierre de Libreville un nouvel orgue en présence de M. le Président Léon Mba, de plusieurs membres de son gouvernement et de très nombreux fidèles.*

Congo. — *45 stagiaires ont participé au camp de formation de chefs scouts organisé à Fort-Rousset, du 25 décembre 1961 au 27 janvier 1962.*

Les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances ont fondé une Communauté de 3 membres annexée au Grand Séminaire Libermann dont elles ont la charge de la cuisine et de la lingerie. Elles assurent en outre le service du dispensaire, du catéchisme et de la visite des familles à domicile.

Bangui. — *Les 16 et 17 décembre en présence de M. Dacko, président de la République et de LL. EExc. NN. SS. Baud, évêque de Berberali et Chambon O.F.C., préfet apostolique de Bossangoa, S. Exc. Mgr Cucherouset, C.S.Sp., a procédé à la consécration de la cathédrale Notre-Dame de Bangui dont la construction remonte à 1935. A l'issue de la cérémonie, toujours en présence de M. le Président, Monseigneur consacra le diocèse et toute la nation à la Vierge Immaculée, patronne de la cathédrale et du diocèse.*

Bangui a été éprouvée par des inondations considérables semblables à celles de 1916 coupant les routes en beaucoup d'endroits. Dans les quartiers africains de Bangui plus de 500 cases se sont écroulées.

Congo-Léo. — *Les Pères M. Seyssens et A. Rémy, de Lubunda, blessés et pourchassés pendant six jours par la jeunesse Balubakat ont été sauvés par le colonel Pakassa et évacués par le major Lawson.*

S. Exc. Mgr Bouve a pu, à deux reprises, séjourner quelques heures à Kongolo et organiser le transfert des Religieuses africaines à Elisabethville et des petits séminaristes à Stanleyville, mais la situation de nos Missions reste toujours précaire.

Kenya. — *Au couvent des Religieuses de Rirurata S. Exc. Mgr Mc Carthy a présidé la prise d'habit de 3 novices, la profession perpétuelle de 3 Religieuses et les noces d'or de profession de 2 autres.*

Tanganyika. — *Le 9 novembre de grandes inondations ont sérieusement endommagé l'église et la maison d'habitation des Pères à Bunduke. Il n'y a pas eu heureusement, d'accident de personnes.*

Le 8 décembre, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance S. Exc. Mgr van Elswijk célébra une messe pontificale solennelle en présence d'une nombreuse assistance.

Avant le lever des couleurs à minuit, devant des milliers de personnes une prière fut récitée par un ministre protestant, par M. l'abbé C. Mzunanda et un sheik. Puis le drapeau anglais fut amené et le drapeau du nouvel État hissé pendant que la police rendait les honneurs et que la musique du « Holy Ghost Teachers Training College » jouait pour la première fois l'hymne national.

Le 29 octobre 1961, sous la présidence de S. Exc. Mgr J. Kilasara, et en présence d'une nombreuse assistance, a été célébré le cinquantième anniversaire de la fondation de la Mission d'Uru.

Madagascar. — *Un cyclone, du 17 au 19 janvier, a causé de graves dégâts dans les régions de Diégo-Suarez et de Sambava.*

La Réunion. — *Le 13 décembre S. Exc. Mgr Guibert a béni, à Saint-Denis, la maison « La Source », dispensaire et centre d'éducation féminine, dirigée par les Sœurs Dominicaines de Grammont.*

Du 15 au 17 décembre s'est tenue une Exposition liturgique dans le parloir du couvent de Marie-Réparatrice.

Le R. P. Chieze, provincial des Pères Maristes de Lyon, a prêché la retraite ecclésiastique du 6 au 13 janvier à laquelle participèrent sous la présidence de S. Exc. Mgr l'Évêque 50 membres du clergé séculier et régulier.

Le 21 janvier S. Exc. Mgr Guibert a procédé à la bénédiction de la nouvelle église Saint-Joseph, à Tévelave.

A Saint-Paul, S. Exc. Mgr l'Évêque a béni une nouvelle école « Rosalie-Javouhey » des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny comprenant dix classes pour 400 élèves.

Au début de janvier s'est tenue la première session d'information pour les Supérieures de Congrégations à laquelle participèrent plus d'une soixantaine de Sœurs.

Du 23 au 25 février a eu lieu, sous la direction du R. P. Olhon, O.S.F., la récollection des cheftaines et chefs d'équipe des compagnies de guides du District.

Le dimanche 11 mars s'est tenue à la Plaine-des-Cafres l'assemblée générale et de travail des scouts de France de la Réunion à laquelle participèrent 7 aumôniers, 8 chefs et 18 cheftaines. Le mouvement compte actuellement 149 louveteaux et 118 scouts dans une douzaine de troupes et de meutes.

Les officiers de la Légion de Marie ont eu trois journées de formation à Saint-Pierre, Saint-Denis et Saint-Paul avec participation de Mlle O'Donnell, du Comitium de Dublin, en route pour Madagascar.

Le 17 mars s'est tenue en l'église Saint-Jacques l'acies de la Légion de Marie qui groupa 700 légionnaires.

S. Exc. Mgr Guibert a béni, le 18 mars, une nouvelle chapelle à Jean-Petit et, le 25 mars, la chapelle du sanatorium de Tampon.

Maurice. — Le 29 octobre de nombreux pères de famille ont fait leur consécration au Christ-Roi au Montmartre Mauricien.

Le même jour 800 foyers appartenant aux équipes Notre-Dame ont participé à une récollection prêchée par le R. P. Verbruggen, S.J., au collège du Saint-Esprit.

Du 25 novembre au 3 décembre a été célébré le centenaire de la Mission indienne avec participation de S. Exc. Mgr Mar Gregorios, archevêque de Trivandrum (Kerale). Parmi les nombreuses cérémonies signalons l'ouverture de l'exposition : 4.500 ans d'art indien, à l'hôtel de ville de Curepipe. Une séance culturelle au Plaz à Rose Hill et le grand pèlerinage de l'I.M.C.A. à Saint-François-Xavier avec messe solennelle célébrée par Mgr Mar Gregorios.

500 étudiantes groupées en « chapitres » organisés sur le modèle du pèlerinage de Chartres, par la J.E.C., ont participé à la quatrième marche-pèlerinage de Mahébourg, à Notre-Dame du Grand-Pouvoir, à Vieux-Grand-Port.

La J.E.C. a organisé deux retraites de fin d'études, du 18 au 20 décembre, au Foyer Père-Laval, à Port-Louis et au Collège du Saint-Esprit, à Quatre-Bornes.

En 1961, au Montmartre mauritien, 592 jeunes filles ont suivi des retraites et récollections contre 485 en 1960.

Le mouvement scout a augmenté de 439 membres en 1960 et de 415 en 1959. Les louveteaux sont au nombre de 509. Les chiffres pour les trois branches de scouts et de guides sont 517, 557 et 619 et les routiers 162.

Le 15 janvier, à l'occasion de Sankranti, l'I.M.C. a fait célébrer à Rose Hill dans l'église de Sainte-Anne de Stanley une messe par le R. P. de Roton, S.J. Le sermon fut donné par le célébrant et une allocution en tamoul fut aussi faite par le R. P. Adaikalame, S.J.

A la cathédrale, le 5 février, S. Exc. Mgr l'Évêque a présidé la grand-messe solennelle célébrée à l'occasion de la nouvelle année chinoise. Le sermon de circonstance fut donné en français et en chinois par M. l'abbé Att Kong.

Le 21 janvier, à Poudre-d'Or une récollection de fiancés a réuni une soixantaine de participants. A Souillac la J.I.C.F. a tenu sa session annuelle de formation à Pointe-aux-Sables.

Au début de janvier, les dirigeants Cœurs Vaillants ont tenu un camp de formation à Pointe-aux-Sables.

A la fin de janvier la J.O.C. et la J.O.C.F. la L.O.A.C. et la Fédération des professeurs catholiques ont tenu respectivement leur réunion annuelle à Saint-Ignace Rose-Hill, aux Pamplemousses et à l'École Notre-Dame Rose-Hill.

Le 4 février pour la fête de saint Jean de Brito, à l'initiative de l'I.M.C.A., une messe solennelle fut chantée en la chapelle du New Mauritius Dock par le R. P. de Roton qui prononça le panégyrique en présence de Son Honneur le Maire et de nombreux employeurs du Dock.

Le P. E. Legault, ancien missionnaire à Maurice, est mort le 11 mars à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu-Montréal après une longue et douloureuse maladie courageusement supportée.

Le samedi 17 février S. Exc. Mgr l'Évêque a célébré la messe de sainte Thérèse pour tous les Mouvements de jeunesse et d'Action Catholique réunis.

DISTINCTIONS

Ont été promus chevaliers du Mérite Centrafricain, le 16 novembre 1961 : le P. A. LEPERDRIEL et les FF. MARC Féraïlle et JUDE Bernable.

Ont été promus chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur : Mgr J. LANDREAU et le R. P. LE CHEVALIER.

BIBLIOGRAPHIE

Lettre Pastorale : S. Exc. Mgr H. VARIN DE LA BRUNELIÈRE, C.S.Sp., évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France. — **La justice sociale. Les obligations du VII^e et du X^e Commandement de Dieu.** — Fort-de-France, 1962, 31 pages.

J. BARASSIN, C.S.Sp. — **La religion catholique dans l'île de la Réunion.** — Dans *Ile de la Réunion Annuaire départemental*, 1962, pages 40-43.

Jean BARASSIN, C.S.Sp. — **Études sur les origines extérieures de l'île de la Réunion**, pages 9-77; **Les premières « cannes à sucre » à Bourbon**, pages 123-131; **Pastorale d'hier et Pastorale d'aujourd'hui**, pages 135-153. — Dans *Recueil de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire de la Réunion*. Nouvelle série, n° 4, 1960. Archives départementales de la Réunion.

Antonio BRASIO, C.S.Sp. — **A promoção sacerdotal do africano. Separata de Portugal em Africa**, n° 109, Janeiro-Fevereiro 1962, 15 pages.

Ch. CONNORS, C.S.Sp. — **Sacrament as weapon?** — *The Homiletic and Pastoral review*, February, 1962, vol. LXII, n° 5, pages 413-429.

Ch. CONNORS, C.S.Sp. — **Canon Law and Wills.** — Reprinted from *Trusts and Estates Magazine*, septembre 1961, New-York, 1961, 4 pages.

Ft. MEENAN, C.S.Sp. — **The Ecumenical Council. Why and why now?** — *Our Sunday Visitor*, Huntington Indiana, n° 241, 1962, 16 pages.

H. KOREN, C.S.Sp. — **Knaves or Knights.** — *A history of the Spiritan Missionaries in Acadia and North America 1732-1839*, Pittsburgh, Duquesne University, 1961, 211 pages.

P. J. HOUPERT, C.S.Sp. — **Enyin Ndimba Mfubub Joseph Mvomv'm Maria Cacilia.** — Yaoundé, 1961, 100 pages.

Joseph LÉCUYER, C.S.Sp. — **La théologie de l'anaphore selon les Pères de l'École d'Antioche.** — Tiré à part de la revue *L'Orient Syrien*, vol. VI, fasc. 4, 4^e trimestre 1961, pages 385-413.

P. H. MAHER, C.S.Sp. — **Taherada U Mbamsen Man Atsam.** — Makurdi, 1961, 76 pages; **Children's Bible History** (Tiv-English), 1961, 60 pages.

B. de VAULX. — **D'une mer à l'autre.** — Lyon Éditions du Chalet, 1961, 222 pages. — *Histoire des missions des Oblats de Marie Immaculée dans le Grand Nord Canadien de 1841 à 1961.*

Un autre visage. Textes inédits de Pauline Jaricot présentés et commentés par S. SERVEL, O.M.I., Lyon, 1962, 240 pages. Ouvrage publié à l'occasion du centenaire de la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

HERVÉ. — **Manuale Theologiae Dogmaticae**, 4 vol. in 8°. — Édition revue par le R. P. C. LARNICOL, C.S.Sp. — Paris, Berche et Pagis, Libraires, éditeurs, 1962.

Spiritus. — Cahiers de spiritualité missionnaire, n° 10, Carême 1962, Paris, 112 pages.

Andrew G. VAN MELSEN. — **Science and Technology.** — Duquesne Studies Philosophical, série n° 13. — Pittsburgh and Louvain, 1961, 374 pages.

Margery McGRINDEL. — **The school Built on a coffee bean.** — *African Life*, novembre 1961, 8 pages. Récit historique de la St. Austin's Mission à Nairobi.

Trinidad : ST. MARY'S COLLEGE. — **Annual 1961**, vol. IX, n° 4, XXXII-94 pages.

ST. MARY'S COLLEGE. — **Annual 1961.** — Patrician year number published at St Mary's College Rathimes Dublin, 118 and XXII pages.

Portugal em Africa. — Novembro-dezembro 1961, vol. XVIII, n° 108, pages 321-388.

Portugal em Africa. — Janeiro-fevereiro 1962, vol. XIX, n° 109, 64 et VIII pages.

VARIA

Le R. P. A. CABON

Ancien Conseiller et Secrétaire Général (1873-1961).

« Le nom du P. Cabon est lié à jamais à celui du P. Libermann. Cette connexion n'est pas seulement celle de l'étude et de la recherche ; elle est celle de l'amitié et de l'imitation. »

P. BLANCHARD, tome 1, p. 10.

Enfance et adolescence.

Est-ce pour annoncer l'ouverture du mois de Marie, en ce 1^{er} mai 1873, ou pour fêter le baptême d'un nouveau-né, que les cloches de la cathédrale de Quimper sonnaient à en ébranler le roi Grallon qui chevauche entre les deux flèches de la tour? Les deux peut-être. Le nouveau-né dont il s'agit venait d'être fait chrétien sous les noms d'Adolphe-François-Marie. Le logis des Cabon, ses parents, se trouvait au cœur de la vieille cité, entre la rue Royale qui grimpe vers le Likès, rue qui voisine avec la rue des Gentilshommes, la rue du Salé et la place au Beurre, de sorte que le fait d'avoir vu le jour dans ces parages donne droit au titre de Quimpérois de nature, presque un titre de noblesse! Que de fois, surtout au soir de sa vie, le P. Cabon s'est plu à rappeler ces vieux souvenirs et ces vieux noms! Quimper eut toujours une large place dans son cœur.

L'esquisse que nous traçons de la vie du P. Cabon ne comporte pas que nous nous arrêtions à ses « enfances », lesquelles, d'ailleurs, n'eurent rien de tellement particulier. Notons toutefois que, le temps venu pour lui d'aller à l'école, on le voyait monter au Likès que nous avons déjà nommé, sans dire que c'est une école des Frères des Écoles Chrétiennes, renommée aujourd'hui dans toute la Bretagne. Il montait donc au Likès dans l'inséparable compagnie de son cousin René Cardaliaguet qui devint prêtre, lui aussi, et chanoine d'un grand prestige dans tout le diocèse de Quimper. Ces deux enfants, plutôt que de s'amuser en chemin comme on le fait à cet âge, repassaient leurs leçons et se les récitaient. Ils prenaient déjà leur vie au sérieux, même leur vie d'écoliers.

Adolphe Cabon n'avait que douze ans quand il fut mis en pension au Petit Séminaire de Pont-Croix. C'était bien jeune. Il ne semble pas pourtant en avoir tellement souffert, mais qu'en savons-nous? La psychanalyse n'était pas encore inventée. Il n'y resta qu'un an et, en 1886, nous le retrouvons au Petit Séminaire du diocèse de Vannes à Sainte-Anne-d'Auray qu'il ne quitta qu'en 1891, ses études secondaires terminées.

Nous ignorons la raison qui, de Pont-Croix, fit transborder Adolphe à Sainte-Anne, raison de convenance purement personnelle, sans doute, mais où il est permis de voir un coup de la Providence et de croire que si notre petit séminariste avait continué ses études à Pont-Croix, la pensée ne lui serait pas venue de se consacrer aux Missions. C'est, nous apprend-on, parce que Pont-Croix ne présentait pas d'élèves au baccalauréat.

Aspirant C.S.Sp.

Nombreux étaient encore, au déclin du siècle dernier, les jeunes gens qui, de Sainte-Anne, se donnaient aux Missionnaires du Saint-Esprit. Ce n'était plus ce raz-de-marée qui, cinquante ans auparavant, avait déferlé sur le Morbihan, soulevant l'enthousiasme et portant vers l'Afrique une jeunesse au grand cœur, ce n'en était plus que le ressac encore fort appréciable puisqu'il donnait à la Congrégation du Saint-Esprit des aspirants de valeur comme les Valy, Le Mailloux qui fut évêque au Cameroun, Buléon qui le devint au Sénégal, Le Hunsec qui fut aussi évêque du Sénégal et, dans la suite, supérieur général de sa Congrégation. La liste est loin d'être complète.

Si Adolphe Cabon opta lui aussi pour cette Société Missionnaire ce fut sans doute par suite de l'attrait que lui inspira le Saint-Esprit, — la vocation, — mais cet attrait fut cultivé, développé par un prêtre dont la vertu égalait le talent, lequel était remarquable : c'était l'abbé Jérôme Buléon, frère de l'évêque du Sénégal. Il eut tôt fait de remarquer ce que promettait le petit séminariste qui lui confiait la direction de son âme, et il l'aida puissamment à tenir ses promesses. Ces promesses, Adolphe Cabon les tint si bien que le Supérieur de Sainte-Anne, quand il le présenta au directeur du Scolasticat de Notre-Dame de Langonnet pouvait écrire : « Je suis heureux de pouvoir vous dire que Cabon Adolphe, de Quimper qui vient de terminer ses études au Petit Séminaire de Sainte-Anne a été un élève exemplaire à tous égards. Il est rare de

rencontrer un jeune homme plus accompli ». Et comme pour corroborer ce jugement très élogieux l'Association des anciens élèves du Petit Séminaire lui décernait son prix d'honneur pour cette année 1891.

Le Scolasticat Spiritain se trouvait en ce temps-là à Notre-Dame de Langonnet, ancienne abbaye cistercienne échue, après bien des avatars, aux Missionnaires du Saint-Esprit. Ce beau domaine caché dans les landes et les bois, arrosé par le sauvage Ellé, était difficile d'accès au temps où les autos n'avaient pas tué les chars à bancs. Adolphe Cabon avait trop l'âme bretonne pour ne pas se laisser prendre par le charme austère de cette contrée; il ne l'oublia jamais, si bien qu'au soir de sa longue vie il y revenait se reposer en travaillant loin des embarras et des bruits de la grande ville. Il avait dit qu'il y mourrait et il a tenu parole. Et voilà que nous évoquons sa mort quand à peine nous l'avons vu entrer dans l'existence. Il est vrai que tôt ou tard il faut bien en parler puisque la mort n'est qu'une circonstance de la vie.

Retardé aux Ordres.

Pour le moment, entrons avec lui à l'abbaye. Il y entrait par la grande porte. Muni de lettres d'introduction des plus flatteuses, nanti de son diplôme de bachelier ès lettres, Adolphe Cabon aurait pu penser que, pour lui, Langonnet ne faisait que prolonger Sainte-Anne et qu'il n'avait qu'à y continuer sa moisson de lauriers. Il n'en fut rien. Non pas que l'étude de la théologie où il débutait, fut plus aride que les classes de philosophie qu'il venait de quitter, non; mais l'ambiance de ces deux maisons n'était pas la même. La vie d'un collégien, même d'un petit séminariste ne saurait être celle d'un jeune homme qui se destine et se prépare à la vie religieuse. Peut-être qu'Adolphe Cabon ne le comprit-il pas dès l'abord, d'où les mécomptes que nous allons dire. A Langonnet, par exemple, on tient davantage à ce qu'on appelle : la fusion. Tandis qu'à Sainte-Anne il est admis que des « pays » se recherchent et se retrouvent assez souvent dans les jeux et les promenades : on est du même âge, voire du même village, on se connaît depuis toujours, il est tout naturel que cette amitié d'enfance se continue au collège et, plus tard, toute la vie. Il ne saurait en être de même dans une maison où se forment à la vie missionnaire, des aspirants venus des milieux et des pays les plus divers et qui doivent apprendre à se faire tout à tous et à se détacher pour mieux appartenir au Christ et aux âmes. Mais ce n'est pas spéciale-

ment sur cette « fusion » qu'Adolphe Cabon eut à se vaincre mais sur un autre point qui, très probablement, de nos jours, paraîtrait plus anodin et, en tout cas, n'entraînerait pas les mêmes conséquences qu'il y a soixante ans. Celui qui sera bientôt le P. Cabon était bavard ! C'est à ne pas y croire et c'est pourtant vrai. On lit dans les appréciations qui portent sur lui ses différents directeurs, en 1892 : « Manque parfois un peu au silence ». C'est bénin. En 1893-1894 : « Plus causeur que jamais » ; en 1895, il est donné comme « Causeur et susceptible » ; et cette réputation, méritée sans doute, le suivra jusqu'en Haïti où on le dit : « Grand causeur ». La réputation du P. Cabon serait faite à tout jamais, s'il n'avait pas fait autre chose que de babiller ; en 1895 on le présente comme un sujet « ordinaire » et l'on est tenté de féliciter une Congrégation religieuse dont les « sujets ordinaires » sont de cette valeur ; il est vrai que d'ailleurs, on lui reconnaît de belles qualités : il est « bon, généralement dévoué et aimé de ses confrères ; gai, docile, un peu timide, très impressionnable », et l'on ajoute : « nerveux ». C'est peut-être par là qu'il aurait fallu commencer et se demander si cette loquacité dont on lui fait grief, justement d'ailleurs, ne provenait pas de cette nervosité. Le guérir de l'une c'était le guérir de l'autre et la preuve c'est que, devenu plus robuste, le P. Cabon n'eut jamais rien d'un bavard de naissance.

Tel il est pour le moment et l'épithète : causeur, dont nul ne lui fait grâce, lui attire de sérieux ennuis. Citons : « ...plus causeur que jamais, a laissé à désirer pour la gravité, le silence, la fusion. Retardé (aux ordres) depuis le 17 février 1893... accepté une seconde fois sous promesse formelle d'édifier davantage par le silence et la tenue, n'a pas gardé cette promesse... par suite, certain doute si ce sujet est fait pour une vie de règle... par ailleurs est bon ». Y a-t-il relation entre ce qui précède et ce qui suit, nous ne le pensons pas ; ce serait trop de sévérité. En un même mois de l'année 1895, M. Cabon — on se donnait du Monsieur au Scolasticat à cette époque — perd sa grand-mère qui l'a élevé et un de ses frères ; à cette occasion on l'appelle avec instance dans sa famille, il demande l'autorisation de s'y rendre. Le T. R. P. Émonet ne « crut pas pouvoir la lui accorder ». Il est probable que de nos jours on se montrerait plus compréhensif et plus large. M. Cabon s'incline devant cette décision comme il s'est incliné devant celle qui lui interdit d'avancer aux Ordres. Mûri par cette humiliation et béni par Dieu de l'avoir acceptée sans murmure sinon sans peine, les obstacles tombèrent : le 15 août 1895 il émettait ses vœux de religion et,

le même jour, se consacrait à l'Apostolat ; à quelques semaines de là, le 21 septembre, il était ordonné prêtre dans la chapelle des Missions Étrangères de Paris.

* * *

Haïti.

Dans sa lettre de demande d'admission à la profession, le P. Cabon — appelons-le ainsi dès maintenant — écrit : « ... Je suis prêt à travailler généreusement à l'œuvre que vous voudrez bien me confier ; mais il me semble que rien autant que les Missions d'Afrique ne répondrait à l'attrait de Dieu qui m'a attiré dans la Congrégation et n'assurerait ma persévérance ». En faisant à Haïti le beau cadeau que constituait le P. Cabon avec ses qualités d'intelligence et de dévouement, ses Supérieurs étaient persuadés qu'ils assureraient sa persévérance aussi bien qu'en le destinant au Sénégal ou à Madagascar. D'autre part, puisque le nouveau missionnaire voulait se consacrer au bien des Noirs, ces Noirs il les trouverait aussi bien aux Antilles qu'en pays de Missions. Il est vrai qu'en mettant à la voile pour Port-au-Prince, il renonçait par le fait même à la brousse et à ses aventures, mais on peut dire que jamais le côté pittoresque de la vie missionnaire ne fit travailler l'imagination du P. Cabon. C'était un réaliste et, de plus, un humble soumis sans réserve à la volonté de Dieu exprimée par celle de ses Supérieurs. Il sait que partir pour Haïti, c'est aller au-devant de la vie de collège, c'est renoncer à l'apostolat direct près des âmes. Il part sans récrimination et il arrive à pied d'œuvre avec joie.

En 1905, le Supérieur du Séminaire-Collège Saint-Martial à Port-au-Prince, était le P. Bertrand, qui eut tôt fait de reconnaître que la nouvelle recrue qui leur était octroyée n'était pas « ordinaire », aussi son premier soin fut de tout faire pour le conserver. On peut dire qu'à cette époque, la fièvre jaune restait à l'état endémique dans le pays et ce ne sont pas les natures les plus fortes qui résistaient au mal ; le compagnon de voyage du P. Cabon et qui aurait dû être son compagnon d'apostolat, le P. Raymond de Mouzon fut emporté dès son arrivée au pays et ce ne fut pas le seul. On ne luttait contre ces fièvres malignes — qui ne se distinguaient de la fièvre jaune que par l'absence de *vomito negro* — qu'à coups de purgatifs parmi lesquels la *médecine noire* triomphait. C'est un horrible composé — la formule est dans le Codex — de casse, de manne, de séné, macéré dans du jus d'orange amère, d'où résulte le breuvage le plus nauséabond,

mais aussi le plus efficace contre la bile qui, dans ces climats chauds et humides, tend à envahir l'organisme.

Le P. Cabon fut toujours de santé délicate et souffrit toujours plus ou moins de l'estomac, ce qui ne l'empêcha pas d'être toujours d'humeur égale, ce qui n'est pas habituel aux dispeptiques; il souffrait aussi de violents maux de tête qu'il combattait par une méthode tout à lui : il s'entourait le crâne d'une serviette éponge imbibée d'eau vinaigrée et dans cet attirail il s'attelait à la solution d'un problème ardu de mathématiques. Disons tout de suite que ni le P. Bertrand, ni le P. Benoît son successeur n'auraient accepté que le jeune P. Cabon se servit habituellement d'un traitement aussi original et spectaculaire, comme on dit maintenant, jamais ses procédés ne furent excentriques.

Le surveillant.

Pour lui permettre de s'initier aux secrets de l'enseignement, son Supérieur jugea opportun de lui confier une fonction que l'on croirait facile et qui, en réalité, exige une grande maîtrise de soi, celle de maître d'étude. Le P. Cabon se disait gentiment « professeur de silence » pour la classe de huitième. Dans d'autres classes il enseigna autre chose et pertinemment : lettres, sciences, mathématiques, histoire, philosophie; longtemps préfet des études, il se réservait l'enseignement religieux dans les hautes classes. Bref il eut le temps de donner sa pleine mesure et le P. Benoît, son Supérieur, fut à même de l'apprécier et de voir en lui un sujet peu ordinaire. Si bien que lorsqu'il fut question de lui nommer un successeur c'est le nom du P. Cabon qui fut mis en avant. Il s'en défendit autant qu'il pouvait le faire dans une lettre qui le montre tel qu'en lui-même et qui vaut la peine d'être citée :

Le Supérieur.

« Port-au-Prince, 27 février 1909.

Monseigneur,

« Le P. Supérieur m'a fait part hier de vos intentions à mon sujet. Je suis disposé à vous obéir en tout, malgré les répugnances que j'éprouve pour une pareille charge, et je suis prêt à essayer de la remplir de mon mieux. Mais avant que votre choix ne devienne définitif, permettez-moi de vous exposer les raisons qui me font croire qu'un autre ferait mieux que moi comme Supérieur de Saint-Martial. Ma santé ne me permet pas, depuis longtemps, de suivre de régime de la

Communauté; mon estomac est fatigué, je suis forcé de ne manger que des légumes à l'eau et de la viande grillée; de plus je suis pris assez fréquemment de douleurs, surtout aux jambes; je ne puis pas voyager; chaque fois que je monte à cheval (seul moyen de locomotion à l'époque) je suis exposé à ces douleurs. Grâce à quelques précautions que je ne pourrai plus prendre si je suis à la tête de la Maison, je puis fournir à peu près le même travail que les autres confrères, mais je crains de ne pas suffire à la tâche dans une autre position. J'ajouterai, Monseigneur, qu'à Saint-Martial les occupations du Supérieur sont tellement complexes, à cause de ses relations au dehors, qu'il doit laisser à ses auxiliaires la plus grande partie du soin de l'intérieur. Depuis douze ans je suis préfet des études et je travaille depuis douze ans à me rendre capable à remplir mes fonctions, c'est-à-dire de suivre effectivement ce qui se fait dans la maison et de tenir la place des professeurs qui tombent malades! Je crois que je rendrai plus de service à l'œuvre en restant ce que je suis, d'autant que je vous promets de montrer au Supérieur que vous nous enverrez la plus complète obéissance.

« Veuillez, Monseigneur, m'accorder votre paternelle bénédiction et m'excuser d'oser vous présenter ces remarques. Je les crois bien fondées et, en vous suppliant d'y avoir égard, j'attends votre décision avec une entière soumission ».

Si cette lettre est citée ici dans son entier c'est qu'elle offre une image fidèle du P. Cabon, dans son habituelle modestie, sa soumission confiante et respectueuse envers ses Supérieurs. Mgr Le Roy ne crut pas devoir revenir sur sa décision et le P. Cabon n'eut qu'à s'incliner pour recevoir la charge qui lui était imposée. Cette charge il entendit la porter seul, sans se faire aider même pour de menus détails. C'est parfois le défaut des jeunes Supérieurs oublieux du vieil adage : *De minimis non curat prætor*. Demandait-on le Supérieur au parloir? S'il n'était pas dans sa chambre, on était à peu près certain de le trouver dans une « étude » faisant office de surveillant, ce qui n'était pas précisément sa fonction. Il est vrai que pour agir ainsi il avait plus d'une excuse : il ne voulait pas se laisser « manger » tout entier ce qui serait arrivé, s'il n'avait pas réussi à se cacher quelque peu et quelquefois, on peut dire que c'est dans le silence — relatif — de ces études surveillées que le P. Cabon, alors que ce n'était pas dans son « rolet », que sont nés les quatre volumes de l'*Histoire d'Haïti* qui fit connaître leur passé aux Haïtiens eux-mêmes. Le Père en trouve la documentation dans la bibliothèque du Séminaire-

Collège, bibliothèque d'histoire coloniale, comme on n'en trouve guère, dira-t-il, que personne ne me dispute, où je suis seul à reconnaître quelque chose dans un « inextricable fouillis ». Dans cette mine inexplorée, l'historien-né qu'était le P. Cabon, sut mettre de l'ordre et extraire de leur gangue les métaux précieux. Grâce à son travail, les Haïtiens d'aujourd'hui peuvent se pencher sur leur passé et connaître les Haïtiens d'autrefois.

En 1928-1929, alors qu'il était rentré en France depuis dix ans déjà, sur le désir exprimé par l'épiscopat haïtien, dûment autorisé par ses Supérieurs, le P. Cabon s'embarqua pour sa chère île : il lui était demandé d'écrire la vie remarquable de Mgr Alexis-Jean-Marie Guilloux, jadis évêque de Port-au-Prince. Il est possible que cet ouvrage aurait pu être composé à Paris mais sur place il devait l'être avec plus de facilité et puis l'appel d'Haïti sonnait trop fort aux oreilles et au cœur du P. Cabon pour qu'il n'y répondit pas. La voix de la patrie est la plus ensorcelante des sirènes.

L'attachement à Haïti.

Il ne faudrait pas croire que ces travaux, bien du programme pourtant, fussent toute l'occupation du Supérieur de Saint-Martial. Le P. Cabon semblait infatigable, non seulement il ne négligeait rien de sa charge, mais il croyait n'en avoir jamais fait assez. Il se multipliait. Mais le temps vint où cette multiplication fut insuffisante. La guerre était venue, celle de 1914-1918 et, l'un après l'autre, les professeurs avaient dû regagner leur pays. Le P. Cabon, libéré de toute obligation militaire, restait ; mais un Supérieur si dévoué soit-il, ne peut tenir un collège sans corps enseignant. La guerre terminée, des vides s'étaient faits et tels que la Maison-Mère ne pouvait ou ne voulait combler. Il était de son devoir de penser d'abord aux Missions d'Afrique par elle fondées et très éprouvées par la guerre ; elle ne s'occuperait des maisons comme le Séminaire-Collège Saint-Martial que dans la suite et si possible. Ce ne fut pas possible. Mgr Le Roy qui ne fut jamais favorable à ce genre d'apostolat par les Collèges, décida sa fermeture. Et ce fut au P. Cabon que revint la charge très pénible de rendre publique la décision de la Maison-Mère. Dans tout le pays ce fut de la consternation. On ne pouvait imaginer Port-au-Prince sans Saint-Martial dont tout bon Haïtien se sentait quelque peu ancien élève. Les vrais anciens, et ils étaient nombreux, qui occupaient des postes en vue, prirent l'initiative d'un mouvement en faveur

du maintien de leur *alma mater*. La première signature de cette pétition fut celle du ministre de l'Instruction publique, ancien élève du P. Cabon. Un journal du pays rapporte ce propos tenu par le Père lui-même, mais tout ce qu'écrivent les journalistes n'est pas article de foi. Nous citons : « Notre cœur est attaché à ce pays. Nous voulons y rester bien qu'ailleurs, où il est question de nous envoyer, il y ait belles routes et belles automobiles, mais nous aimons mieux marcher nu-pieds ici parce que nous sommes enracinés en ce bon pays ». Le texte ne ressemble pas beaucoup au P. Cabon. Quoi qu'il en soit, les suppliques de la population haïtienne, les requêtes de l'État, les prières de Mgr Conan, évêque de Port-au-Prince impressionnèrent Mgr Le Roy qui revint sur sa décision et Saint-Martial fut sauvé de la ruine. Sauf erreur, c'est dans ces circonstances que la loi d'ostracisme interdisant à tout étranger au pays d'y posséder un arpent de terrain fut abrogée en faveur des Pères du Saint-Esprit, qui sont aujourd'hui propriétaires du sol qu'ils occupent à Port-au-Prince.

Pour achever ce qui a été dit de l'âme haïtienne du bon P. Cabon, citons la lettre d'adieux — adieux plutôt prématurés — qu'il écrivait en 1959 au R. P. Berthaud, supérieur du Séminaire-Collège Saint-Martial : « Je me permets aujourd'hui de vous donner de mes nouvelles... je ne voudrais pas mourir sans vous avoir fait mes adieux, car ce sont des adieux que je vous fais... j'ai toujours considéré Saint-Martial comme ma maison... quand vous apprendrez que le bon Dieu m'a rappelé à Lui, croyez bien que je serai parti le cœur plein du souvenir de Haïti, et si j'ai passé vingt-cinq ans à Port-au-Prince et quarante ans à Paris, j'ai toujours considéré Saint-Martial comme ma maison où le bon Dieu m'a fait beaucoup de grâces... Ce mot que je vous écris aujourd'hui étant un mot d'adieu, je demande à ceux qui auront la bonté de prier pour moi, confrères, anciens élèves et autres, qu'ils continuent à le faire... Que le bon Dieu donne à Saint-Martial la prospérité qu'ont méritée ses maîtres... Mes adieux à tous les confrères, mes derniers respects aux évêques, mes amitiés à ceux qui m'ont gardé la leur... adieu et au revoir à ceux qui nous ont aidé, aimé, même à ceux qui ont été opposés à notre œuvre, s'ils l'ont fait pour le bien... »

Il n'aurait tenu qu'au P. Cabon d'être du nombre des évêques à qui il présente ses « derniers respects ». On sait qu'il refusa — pour des raisons qu'il ne nous a pas dites — le siège épiscopal en Haïti que le Nonce Apostolique lui demandait d'accepter.

A la Maison-Mère : Conseiller et Secrétaire général, « Notes et documents ».

En septembre 1919, le P. Cabon était rappelé à la Maison-Mère pour y remplir les fonctions de Conseiller général, charge qu'il gardera jusqu'en 1950 et que, de 1919 à 1934, il cumulera avec celle de Secrétaire général. Le fait qu'il ait été nommé Conseiller général n'a nul besoin de commentaire. Dans la force de l'âge — il a quarante-six ans — il a su observer et acquérir l'expérience des hommes et des choses, expérience que rien ne remplace et qui s'impose à un « Conseiller ». Pour sa nomination de Secrétaire général on n'aurait pu épiloguer que dans le cas où il y serait arrivé d'emblée et sans préparation : mais on peut dire qu'il s'y était fait la main en Haïti en enseignant l'histoire civile et religieuse de ce pays et d'abord en composant cette histoire. Le P. Cabon portait cette charge depuis dix ans, quand parut « pour distribution privée » le premier tome d'un ouvrage qui devait en compter quatorze de 500 pages chacun environ, plus deux petits volumes d'appendices. Il avait pour titre : *Notes et documents relatifs à la vie et à l'œuvre de Vénérable François-Marie-Paul Libermann*, et paraissait sans nom d'auteur. Le P. Cabon, dont c'était le travail pensa sans doute qu'il n'avait pas à le signer, étant donné que ces *Notes et documents* n'étaient pas de lui : il n'en était que le compilateur. Soit ; mais pour les réunir, que de recherches de tous genres ! Démarches, correspondances, visites, fouilles aux archives. Et quelle sûreté de jugement pour garder telle pièce et l'utiliser et écarter telle autre de médiocre intérêt. Les Bénédictins furent aussi des compilateurs et Dieu sait cependant que leur nom reste dans l'histoire qui leur doit tant. *Si parva licet*. On peut dire que l'ouvrage du P. Cabon, digne d'un Bénédictin, a sa place dans l'histoire du sentiment religieux dans notre pays, comme il l'a dans l'histoire tout court. Dorénavant nul ne pourra s'intéresser au Vénérable Libermann, à sa Congrégation et à ses œuvres sans s'être documenté dans l'ouvrage du P. Cabon qui a tout dit de lui ; on le sait d'ailleurs et les publications qui touchent au Vénérable indiquent leurs sources et renvoient, honnêtement, aux Notes et Documents dont le sigle N.D. est bien connu aujourd'hui.

L'amour de notre Vénérable Père.

On pourrait se demander d'où est venu au P. Cabon son culte pour le Vénérable Libermann ; on ne le lui connaissait pas avant qu'il ne fut Secrétaire général. Il faut croire que

c'est un attribut immanent à la charge, un attribut et un charisme. Un prédécesseur du P. Cabon, et non des moindres, au Secrétariat général : le P. J.-B. Delaplace mit dix-sept ans pour réunir 1.500 lettres du Vénérable, ne laissant au P. Cabon que quelques-unes à glaner. La moisson de celui-ci fut autre : année par année, pendant cinquante ans, à partir de 1802, il cite les événements qui ont rempli chacune d'elles, événements dont l'importance est plus ou moins grande, l'intérêt plus ou moins vif, mais dont l'historien ne doit ignorer ni les uns, ni les autres, car tous ont trait au Vénérable, à l'ambiance dans laquelle il vécut et vécurent ses amis, ses fils où se développa son œuvre. Nous ne saurions insister davantage sur ce sujet mais, sans crainte d'erreur, on peut dire que ces volumes de *Notes et documents*, s'ils n'ont rien d'un roman d'aventures n'ont rien non plus d'un désert aride qu'arrose un fleuve d'ennui ; des pages entières retiennent l'attention même d'un simple profane et il y aurait faute de la part d'un Spiritain qui ne les connaîtrait pas, celles-là et les autres ; ce sont des archives de famille. Il n'est que juste de dire du P. Cabon qui les a réunies et éditées : il est l'homme qui a le plus étudié le Vénérable Père, les *Libermania*, le mieux connu, le plus aimé peut-être et, en tout cas, un de ceux qui l'ont le mieux servi. Que de conférences du 2 février données par lui soit à Chevilly, soit à la Maison-Mère, que de retraites par lui prêchées et dont la doctrine évidemment était, celle du P. Libermann. Il avait pour lui un véritable culte, il s'était fait son homme-lige.

Et les archives.

Depuis quinze ans, le P. Cabon était Secrétaire général ; en 1934 il cessa de l'être. Perdre le titre lui importait peu et même pas du tout, mais l'inconvénient pour lui, le seul était qu'il perdait en le perdant le libre accès aux archives dont jusqu'alors il avait disposé à son gré. Il y eut de sérieuses escarmouches, le P. Cabon défendant ce qui lui semblait ses droits — ceux d'un archiviste — ; le nouveau Secrétaire faisait de même et la querelle est portée devant le Supérieur général à qui le P. Cabon offre sa démission. Il lui écrit : « Je suis prêt à remplir les fonctions que vous voudrez, mais si l'on trouve que je ne suis pas à ma place, j'accepte volontiers de disparaître et d'être employé ailleurs ». Le Père ne fut pas enlevé à ses chères archives. Personne ne voulait sa mort, mais peut-être lui donna-t-on à entendre qu'il avait tort de s'identifier avec l'archiviste et peut-être avec les archives. Plus que

du respect pour elles, il en avait le culte et, bien à l'abri dans ses armoires, il en gardait quelqu'une comme une idole dans son sanctuaire. Ce que le P. Cabon gardait était bien gardé et, par lui, rien ne fut jamais perdu.

Directeur du Séminaire du Saint-Esprit et cérémoniaire.

Aux fonctions déjà bien lourdes qu'il remplissait à la Maison-Mère, il ajouta, en 1920, celle de Supérieur de la Communauté, de Directeur du Séminaire colonial, et enfin celle de Maître des Cérémonies. Cérémoniaire, il le fut à la perfection, comme, en plus, rédacteur de l'*Ordo* de la Congrégation. Sa connaissance profonde du rituel, sa mémoire infailible, sa possession de soi-même lui permettaient de s'imposer qu'il s'agit d'une ordination, d'une consécration d'évêque ou d'église : d'un simple regard, d'un mot, d'un geste à peine esquissé, il remettait à sa place un officiant qui aurait eu tendance à s'en écarter. L'homme le moins cérémonieux du monde était un vivant cérémonial. Toute sa vie le P. Cabon fut servi par une très heureuse mémoire, il le dit lui-même vers 1957 : « Je ne puis plus grand-chose, ma mémoire est pourtant restée fidèle. Je suis devenu comme un fichier qui fournit des renseignements, les pièces restent dans leur coin, on les consulte quand besoin est, souvent à des intervalles fort longs, mais lorsqu'on veut un renseignement, on veut que le fichier soit à sa place : j'en suis là : vieux meuble qui attend ».

Il fut donc Directeur du Séminaire des Colonies de 1921 à 1925 et il apporta dans ce rôle important la même bonté dont il ne se départait jamais. On l'aurait peut-être voulue, cette bonté, plus appuyée sur la fermeté, mais il retrouvait dans ses séminaristes créoles, les goûts et les dispositions de son cher monde d'Haïti. Et puis, il faut reconnaître que pour lui, comme pour le Bon Pasteur, la brebis perdue et retrouvée était l'objet d'attentions spéciales dont celle-ci aurait facilement abusé. Quoi qu'il en soit à ce sujet, nul n'a jamais pu mettre en doute sa bonté qui prenait toutes les formes; nul n'a jamais pu se plaindre d'avoir été rebuté par lui; il était toujours prêt à vous donner le renseignement, le conseil, la direction que vous lui demandiez. Il ne semblait jamais pressé; en entrant dans sa chambre ou son bureau, vous étiez sûr de le trouver la plume à la main, non pas le stylo — il n'en eut jamais — mais la plume; il la déposait pour être tout à vous et aurait pu faire sien le mot du philo-

sophe : « Entrez... vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'or et que l'argent si c'est une occasion de vous obliger ». Combien « d'obligés » ne s'était pas faits le P. Cabon, et de toutes sortes?

Le Religieux.

Et voilà que nous arrivons aux vertus du P. Cabon. S'il ne les eut pas toutes, il en eut un bon lot; celle que nous venons de dire d'abord : la bonté qui comporte, avec l'absence d'égoïsme, l'oubli de soi pour penser aux autres, leur vouloir et leur faire du bien. Il était rare qu'on l'entendit parler de soi ou se mettre en avant sauf quand ses emplois l'y obligeaient; il passait sans bruit, faisant sienne cette belle parole d'un auteur inconnu : « Que m'importe, ô mon Dieu, d'être effacé de la mémoire de tous les hommes, pourvu que vous me fassiez la grâce de vous souvenir de moi ». C'était un humble et un ami de la simplicité qui lui interdisait de faire des manières, mais lui permettait d'en avoir et des meilleures. Il était pauvre aussi et un fidèle ami de Dame Pauvreté qui lui interdisait toute recherche de confort, pas même celui de son lit qui n'était qu'un étroit lit de fer dont un collégien n'eut pas été satisfait. Par esprit de pauvreté, il utilisait pour ses notes, voire pour rédiger ses articles, des feuilles plus ou moins jaunies, cucillies de droite et de gauche et qui risquaient de s'envoler au premier souffle de vent. Nous pourrions nous en tenir là pour ne pas trop étoffer cette biographie, mais qu'il nous soit permis de signaler ce qui peut être considéré comme un trait du caractère du P. Cabon. Que penser d'une écriture qui reste la même toute une longue vie? A quatre-vingts ans passés, il formait toutes les lettres des mots exactement comme à vingt. Il avait appris l'« anglaise » à l'école des Frères, il ne la quitta jamais, n'omit jamais un point ni une virgule, pas un iota ne manque, mais rien n'y est ajouté en fait de fioriture qui pourrait l'enjoliver comme aussi l'alourdir. Le P. Cabon ne mit pas non plus de fioriture dans sa vie; il ne se crut jamais artiste — quoi qu'il eut le goût sûr — il n'eut jamais de violon d'Ingres et son art suprême fut d'élever son âme et celles qui se confiaient à lui dans le pur amour de Dieu, toujours plus haut.

Les derniers jours.

Tels sont les traits caractéristiques de la vie du P. Cabon, une longue vie pleinement remplie, marquée par les trois

grandes étapes de Langonnet, Port-au-Prince, Paris. Et c'est à Langonnet que s'inscrira la quatrième, la dernière et la plus courte.

D'apparence chétive, le Père fêta ses noces d'or sacerdotales, puis ses noces de diamant, et il venait en 1960 d'entamer sa quatre-vingt-sixième année quand sa santé commença à donner des signes sérieux de fléchissement. Il demanda à retourner à Langonnet où il fut conduit la veille de Noël. C'est là dans la vieille « Abbaye » qui l'avait accueilli, jeune aspirant, près de soixante-dix ans plus tôt, que le P. Cabon entouré de ses confrères, expira doucement au matin du 21 août, veille de la fête patronale du Saint-Cœur de Marie.

Avant de quitter Paris, il avait laissé dans son bureau une petite page écrite de sa main en manière de testament spirituel et que l'on retrouva en classant ses papiers. Nous la citons textuellement :

« A tous mes confrères adieu, qu'ils prient pour moi, prierai pour eux... à ceux de France, à ceux de Paris, à ceux d'Haïti. Qu'ils prient pour moi. Je demande pardon à tous ceux que j'ai offensés ou blessés, qu'ils me pardonnent tous les torts que j'ai eus à leur égard. Nous nous retrouverons au ciel.

« 24 décembre 19(?)

« Que le Bon Dieu les bénisse tous.

« A. CABON.

« Merci à tous, A. C. »

R. P.

Le Secrétaire général : M. NAVARRE.

Le Gérant : J. GODEFRO

IMP. DE MONTLIGEON. — LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE). — 58951-
 DÉPOT LÉGAL 1962, 2^e TRIM., PRODUCTEUR N° 4191.
 INSCRIT A LA COMMISSION PARITAIRE SOUS LE N° 31911.

CAMPAGNE APOSTOLIQUE (1959-1961)

VEMENT DE LA POPULATION					LE PERSONNEL				
ques					PRÊTRES	FRÈRES	RELIGIEUSES	SÉMINARISTES	Catéchistes

CAMPAGNE APOSTOLIQUE (1959-1961)

VEMENT DE LA POPULATION					LE PERSONNEL				
ques					PRÊTRES	FRÈRES	RELIGIEUSES	SÉMINARISTES	Catéchistes

CAMPAGNE APOSTOLIQUE (1959-1961)

VEMENT DE LA POPULATION					LE PERSONNEL				
ques					PRÊTRES	FRÈRES	RELIGIEUSES	SÉMINARISTES	Catéchistes

CAMPAGNE APOSTOLIQUE (1959-1961)

VEMENT DE LA POPULATION					LE PERSONNEL				
ques					PRÊTRES	FRÈRES	RELIGIEUSES	SÉMINARISTES	Catéchistes

CAMPAGNE APOSTOLIQUE (1959-1961)

VEMENT DE LA POPULATION					LE PERSONNEL				
ques					PRÊTRES	FRÈRES	RELIGIEUSES	SÉMINARISTES	Catéchistes

CAMPAGNE APOSTOLIQUE (1959-1961)

VEMENT DE LA POPULATION					LE PERSONNEL				
ques					PRÊTRES	FRÈRES	RELIGIEUSES	SÉMINARISTES	Catéchistes

CAMPAGNE APOSTOLIQUE (1959-1961)

VEMENT DE LA POPULATION					LE PERSONNEL				
ques					PRÊTRES	FRÈRES	RELIGIEUSES	SÉMINARISTES	Catéchistes

CAMPAGNE APOSTOLIQUE (1959-1961)

VEMENT DE LA POPULATION					LE PERSONNEL				
ques					PRÊTRES	FRÈRES	RELIGIEUSES	SÉMINARISTES	Catéchistes



FERVEUR — CHARITÉ — SACRIFICE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Rome : Canonisation du F. Martin de Porrès. — Motu Proprio *Suburbicariis Sedibus* et Motu Proprio *Cum gravissimis*. — S. Exc. Mgr Lefebvre, C.S.Sp., Consultant de la S.C. de la Propagande. — S. Exc. Mgr van Heijgen, C.S.Sp., évêque de Doumé. — S. Exc. Mgr de Milleville, C.S.Sp., archevêque de Gabala. — [Sup. S.C. du Saint-Office : nouveau décret au sujet de l'abbé J. Steinmann. — S.C. de la Pénitencerie et S.C. de la Propagande : indulgences renouvelées en faveur du T.R.P. Général. — S.C. des Rites : indulgence en faveur de la Province de Portugal.

ACTES ADMINISTRATIFS :

Chapitre général : Suppléances après nominations. — Nouvelles résidences. — Auteuil : Démission du R. P. M. Duval, dir. gén. et élection du R. P. Jh Boegly. — Émissions de vœux. — Promotions aux Saints Ordres. — Consécration à l'Apostolat. — Images des victimes de Kongolo. — Nos défunts.

A TRAVERS LE MONDE :

Informations générales. — Nouvelles d'Europe et d'Outre-Mer. — Distinctions.

BIBLIOGRAPHIE.

BULLETIN HISTORIQUE :

Vingt-cinq ans d'apostolat dans les îles de l'Océan Indien. — Maurice (*suite et fin*). — La Maison-Mère C.S.Sp. de 1947 à 1962.

ERRATUM N° 702 :

VARIA :

Après la notice du R. P. Cabon, lire **CAMPAGNE APOSTOLIQUE 1959-1961.**

PARTIE OFFICIELLE

ROME

LA CANONISATION DE F. MARTIN DE PORRÈS

Le 6 mai 1962, S. S. le Pape Jean XXIII a procédé à la canonisation du bienheureux F. Martin de Porrès.

Saint Martin de Porrès est né le 9 décembre 1579, hors mariage, à Lima (Pérou), d'un noble chevalier espagnol de l'ordre d'Alcantara, Juan de Porrès, et d'une Niroe libre, Anna Velasquez. Abandonnée par le père, qui ne reconnut Martin que dans son testament, celle-ci éleva son enfant dans des conditions difficiles. Dès qu'il fut en âge de travailler, il pratiqua le métier de « barbier-chirurgien ». Il entra tout jeune comme tertiaire laïc au couvent Notre-Dame-du-Rosaire des Dominicains de Lima. Il y fit profession solennelle à l'âge de vingt-quatre ans. Le F. Martin passa toute sa vie dans cette Communauté où il remplissait les fonctions d'infirmier. Le Frère mourut le 3 novembre 1639. Il avait été béatifié par Grégoire XVI en 1837.

(*La Documentation catholique*, n° 1377, 3 juin 1962, 44^e année, t. LIX.)

MOTU PROPRIO « SUBURBICARIIS SEDIBUS »

Le 11 avril 1962, S.S. Jean XXIII a donné dans le Motu Proprio « *Suburbicariis Sedibus* » un nouveau statut aux diocèses suburbicaires.

Ce Motu Proprio a été suivi du Motu Proprio *Cum gravissimo*, le 15 avril 1962, prescrivant que tous les cardinaux devront être évêques.

(Cf. *Osservatore Romano*, n° 17 [n° 645], du 27 avril 1962, pages 1 et 2.)

S. Exc. Mgr LEFEBVRE, C.S.Sp., Consulteur de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

S. S. le Pape Jean XXIII a daigné nommer, à la date du 13 mars 1962, Consulteur de la Sacrée Congrégation de la Propagande, S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre, archevêque-évêque de Tulle.

S. EXC. MGR L. VAN HEIJGEN, C.S.Sp.
évêque de Doumé.

Une dépêche de Rome nous annonce que S. S. le Pape Jean XXIII a daigné élever le R. P. Lambertus van Heijgen à la dignité d'évêque de Doumé.

Né à La Haye, le 9 décembre 1920, Mgr van Heijgen émet sa profession religieuse à Gennep en 1941 et est ordonné prêtre en 1947 à Gemert où, l'année suivante, il prononça sa Consécration à l'Apostolat.

Affecté au Vicariat apostolique de Doumé, il y fut vicaire, puis directeur de Résidence dont celle de Doumé. A la mort de S. Exc. Mgr Teerenstra, en 1961, il avait été élu Vicaire Capitulaire du diocèse.

S. Exc. Mgr van Heijgen sera sacré le 29 juin 1962 à Doumé.

BULLE NOMMANT
S. EXC. MGR DE MILLEVILLE
archevêque de Gabala.

JOANNES EPISCOPUS SERVUS SERVORUM DEI

venerabili fratri Gerardo de MILLEVILLE, adhuc Archiepiscopo Konakriensi, electo Archiepiscopo titulo Gabalen si, salutem et apostolicam benedictionem. Cum tu, venerabilis frater, qui in Konakriensi archidioecesi septem annos Metropolitæ munere es functus, sane generosa et probabili mente censueris tuam Ecclesiam eius terræ cleri regimini esse tradendam, quam sententiam Sacrum Consilium Christiano Nomini Propagando ratam habuerit, de apostolica Nostra potestate acta negotia confirmantes, te vinculo Sedis Konakriensis, quo detinebaris, liberamus, et ad archiepiscopalem Sedem titulo Gabalensem, in provincia Syria I, transferimus, quæ adhuc vacabat postquam venerabilis frater Vivianus Antonius Dyer Calcuttensis Archiepiscopus est factus. Tibi igitur omnia concedimus iura et honores quibus titulares Archiepiscopi per terrarum orbem honestantur, Teque pariter suetis oneribus et obligationibus adstringimus. Ad iterandis autem sive rituali fidei professione, sive fidelitatis iure iurando, quæ Codex Iuris Canonici præscribit, Te eadem Nostra potestate eximimus. Ceterum, venerabilis frater, pro expletis officiis Tibi grates rependimus, amantissimeque vota concipimus ut Dei Ecclesiam præsentissima prudentia et consilio diu pergas iuvare. Datum Romæ, die sexto

decimo mensis ianuarii, anno Domini millesimo nongentesimo sexagesimo secundo, Pontificatus Nostri quarto.

J. T.

Jacobus A. Card. COPELLO.
S. R. E. Cancellarius.

Franciscus TINELLO, *Regens.*

Cæsar FEDERICI, *Prot. Ap.*
Josephus ROSSI, *Prot. Ap.*

Expedita die XIII Apr. anno Pontif. IV :

Rodomons Galligani pro Plumbatore. Inc Canc. Ap. tab.
Vol. CIX N. 21.

DÉCRET DU SAINT-OFFICE

La *Semaine Religieuse* de Paris (14 avril 1962) publie le communiqué suivant :

« Un décret du Saint-Office, en date du 14 février 1962, interdit à M. l'abbé Jean Steinmann toute nouvelle publication en matière biblique ».

Nous lisons, d'autre part, dans *La Vie Diocésaine* (21 avril 1962), organe du diocèse de Dijon :

« S. Ém. le cardinal Feltin demande au secrétariat de l'Épiscopat de porter à la connaissance de NN. SS. les Évêques l'extrait d'une lettre qu'il a reçue de S. Ém. le cardinal Ottaviani, en date du 8 mars 1962, au sujet du livre : *La vie de Jésus*, de M. l'abbé Steinmann mis à l'index par le décret du Saint-Office, du 14 juin 1961.

« Celle Suprême Congrégation prie, en outre, Votre Éminence de bien vouloir demander au Secrétariat de l'Épiscopat de rédiger une note circulaire pour rappeler aux Ordinaires de France, la condamnation dont a été l'objet le livre « *La vie de Jésus* » — condamnation qui reste en vigueur pour la deuxième édition de l'ouvrage — et leur demander de veiller à ce que ce livre n'entre pas dans les bibliothèques des Séminaires, instituts religieux, paroisses et autres. »

(*Documentation catholique*, 44^e année, t. LIX, 20 mai 1962, n^o 1376, col. 664.)

**INDULTS RENOUELÉS
EN FAVEUR DU T. R. P. GÉNÉRAL**

SACRA PÆNITENTIARIA APOSTOLICA
Officium de Indulgentiis.

BEATISSIME PATER,

Superior Generalis Congregationis Sancti Spiritus, ad pedes Sanctitatis Tuæ provolutus, humiliter petit in favorem memoratæ Congregationis gratias spirituales quæ sequuntur : I. *Indulgentiam plenariam* suetis conditionibus lucrandam, 1. ab iis qui habitum Congregationis cum cingulo, in honorem S. Joseph benedicto, primo recipiunt : die qua hoc egerint; 2. a singulis Congregationis membris in festis S. Joseph Sponsi Deiparæ Virginis (19 martii et 1 maii); II. *Indulgentiam partialem* a Congregationis sodalibus saltem corde contrito acquirendam, 1. *septem annorum*, quoties sacellum respectivæ domus in honorem S. Joseph devôte visitaverint; 2. *centum dierum*, si aliquod pietatis vel caritatis opus in honorem eiusdem Sancti peregerint; III. *Indultum*, vi cuius Missæ omnes, quæ a quocumque Sacerdote in suffragium animæ alicuius sodalis præ dictæ Congregationis in Dei gratia vita functi celebrabuntur, ita prosint illi animæ ac si in altari privilegiato litatæ fuerint.

Et Deus, etc.

. Die 21 martii 1962.

SACRA PÆNITENTIARIA APOSTOLICA benigne annuit pro gratia iuxta preces *ad septennium*. Contrariis non obstantibus quibuslibet.

De mandato Eminētissimi.

J. Rossi, *Regens.*

J. SENOLO, *Pro. Secret.*

SACRA CONGREGATIO
DE PROPAGANDA FIDE
Prot. N. 2376/62.

BEATISSIME PATER,

Superior Generalis Congregationis S. Spiritus idemque Superior Seminarii S. Spiritus pro ex-Coloniis Gallicis, nunc vulgo dictis « Départements d'Outre-Mer », ad pedes Sanctitatis Tuæ provolutus, humiliter petit *prorogationem concessionis sibi factæ per Rescriptum diei 4 maii 1955 (Prot. N. 1917/55)* scilicet : « ut sacerdotes suæ Congregationis et prædicti Seminarii

possint, durante itinere maritimo, celebrare Missam super altare portatile, etiam sine assistentia presbyteri vel diaconi, dummodo mare sit tranquillum nullumque adsit periculum irreverentiæ ».

Et Deus...

Sacra Congregatio de Propaganda Fide, vigore facultatum sibi a Sanctissimo Domino Nostro JOANNE Prov. Div. Papa XXIII tributarum, petitam prorogationem concedit in forma et terminis præcedentis Rescripti, ad aliud septenium.

Datum Romæ, ex Ædibus eiusdem Sacræ Congregationis, die 19 mensis maii a. D. 1962.

Eduardus PECSRAIS,
Subsecr.

**SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES
INDULT
EN FAVEUR DE LA PROVINCE DU PORTUGAL**

SACRA CONGREGATIO
RITUUM
Prot. N. C. 62/962

CONGREGATIONIS SANCTI SPIRITUS

Instante Rev. mo Superiore generali congregationis S. Spiritus sub tutela Immaculati Cordis Beatissimæ Virginis Mariæ, Sacra Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi a Ss. mo Domino Nostro IOANNE PAPA XXIII tributarum, benigne indulget, ut in domibus Provinciæ Lusitanæ eiusdem Congregationis Sancti Spiritus recoli valeant quotannis, præter alia propria, sequentia festa, nimirum :

die 16 Ianuarii : SS BERARDI et Soc. Mm, III classis;
die 4 Februarii : S. IOANNIS DE BRITO Mart., II classis;
die 6 Novembris : B. NONII A S. MARIA, III classis.

Serventur de cetero rubricæ.
Contrariis non obstantibus quibuslibet.

Die 16 aprilis 1962.

S. L.

Henricus DANTE, S.R.G., *Secret.*
Joachim LORMANTI, *subst.*

ACTES ADMINISTRATIFS

CHAPITRE GÉNÉRAL

SUPLÉANCES

Le Conseil Général a agréé la suppléance du :

R. P. Pierre ALTMAYER par le P. Henri LAVANANT, 1^{re} Circonscription (Conseil du 10 avril 1962); et celle de :

Mgr Lambertus van HEYGEN par le R. P. Antoine van der ZANDEN, 16^e Circonscription (Conseil du 16 mai 1962).

NOMINATIONS

Sont nommés :

Supérieur Principal du District de Douala-Yaoundé : le R. P. Jérôme KAPPS, 3^e triennat (Conseil du 7 juin 1962).

Supérieur de la Communauté de Ribeirao Grande (Brésil Sud) : le P. Joseph HEINRICH.

Supérieur de la Communauté de Emilianopolis (Brésil Sud) : le P. Theodor de BANGE (Conseil du 10 avril 1962).

NOUVELLES RÉSIDENCES

Le Conseil Général, dans sa séance du 17 avril 1962, a érigé la nouvelle résidence de **Saint-Paul de Bardou**, district de Guinée (préfecture apostolique de Kankan).

Adresse : *Mission Catholique de Bardou, par Kissidougou (République de Guinée)*;

et dans sa séance du 8 mai, celle de **Saint-Louis, à Jacob**, district du Congo (évêché de Pointe-Noire).

AUTEUIL

Démission du R. P. M. Duval, C.S.Sp., directeur général, et élection du R. P. Jh. Boegly, C.S.Sp.

En avril 1962, le R. P. Marc DUVAL, C.S.Sp., atteint par une grave crise de santé, a dû donner sa démission de directeur général des Œuvres d'Auteuil après plus de vingt ans d'une administration très méritante et très fructueuse.

Dans sa séance du 9 mai 1962, le Conseil d'Administration des Œuvres d'Auteuil a élu comme successeur, le R. P. Joseph BOEGLY, C.S.Sp, directeur de l'Orphelinat de Blanquefort, présenté par l'Administration générale de la Congrégation du Saint-Esprit. Le nouveau directeur général est entré de suite en fonctions.

ÉMISSION DE VŒUX

Ont fait **Profession** :

à *Heimbach*, le 15 avril 1962, les Novices Clercs :

BRÜLL Hans-Josef, né le 18 janvier 1940, à Düsseldorf-Unterrath (Köln).

HÜBL Franz, né le 23 décembre 1939, à Porstendorf in Böhmen (Olmütz).

KRATZ Fritz Peter, né le 11 août 1939, à Hilden (Köln).

KURZ Dieter, né le 25 août 1941, à Villigen (Freiburg im Breisgau).

MESETH Helmut, né le 18 décembre 1933, à Frankfurt am Main (Limburg).

WERNER Arnold, né le 3 juin 1941, à Altdorf (Suisse) (Chur).

WOLKENHAUER Winfried, né le 28 avril 1940, à Laatzen b. Hannover (Hildesheim).

Ont renouvelé les **Vœux temporaires** :

à *Mortain*, le 26 mars 1962 :

MM. MEYER André, VEITH Lucien.

à *Heimbach*, le 22 mai 1962, le Novice Clerc :

VELSINGER Klaus, né le 24 juillet 1941, à Haldern (Münster).

à *Trèves*, au cours du Service militaire, le 10 avril 1962 :
le F. SYLVAIN Louradour.

A renouvelé les **Vœux de trois ans** :

à *Chevilly*, le 5 avril 1962 :

M. LOUBIER Pierre.

Ont émis les **Vœux perpétuels** :

à *Knechtsteden*, le 12 avril 1962 :

MM. BADER Nikolaus, BITTER Gottfried, DREWES Günter, EHMER Alwin, HENSCHEL Norbert, SCHADER Karh-Heinz, SCHIER Horst-Josef, SCHNEIDER Alois, WELLE Franz-Josef.

à *Knechtsteden*, le 1^{er} mai 1962 :

M. RINDERT Hermann-Josef.

à *Neufgrange*, le 12 mai 1962 :

le F. ADELARD GROSS.

PROMOTION AUX SAINTS ORDRES

Dans l'église de *Saint-François-de-Sales*, à *Montréal*, le 15 juillet 1961, par S. Exc. Mgr V. Belanger, évêque auxiliaire de Montréal :

au **Sacerdoce** :

M. GASCON Paul-André.

Dans la *chapelle Saint-Louis de la cathédrale de Québec*, le 16 mars 1962, par S. Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec :

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

MM. BEAULIEU Janick, LUPIEN Philippe.

Dans la *basilique-cathédrale de Québec*, le 17 mars 1962, par S. Exc. Mgr N.-A. Labrie, évêque de Hilda :

au **Sous-Diaconat** :

M. BRASSARD Germain.

Dans la *chapelle de Gemert*, le 24 mars 1962, par S. Exc. Mgr J. BLUYSSSEN, évêque auxiliaire de Bois-le-Duc :

à la **Première Tonsure** :

MM. BOS Antonius, KERSTEN Theodorus, de LANGE Iede, LIGTHART Nicolaus, MEEUWS Petrus, van de LAAR Johannes, WIEZER Christianus, WOOLDERINK Johannes.

aux **Quatre Ordres Mineurs** :

MM. BENNEBROEK Petrus, BOSMAN Johannes, BRANDS Marius, GOVERS Petrus, de GROOT Carolus, GRUYTERS Antonius, KNOUPS Michael, OTTE Adrianus, SCHELLART Johannes, van DILLEN Hermanus, VINK Clemens, VISSERS Martinus.

au **Sous-Diaconat** :

MM. MOLENAAR Cornelis, RUTTEN Bernadus, RUTTEN Rutgerus, van LOON Henricus, van ROY Josephus.

Dans l'*église du Sacré-Cœur, à Rome*, le 7 avril 1962, par S. Exc. Mgr Giovanni Canestri, évêque titulaire de Tenedos, auxiliaire de Rome :

à la **Première Tonsure** :

MM. BORGES Carlos, GARCIA Waldo, MAHER William, O'LEARY Felim.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

MM. AZEVEDO Alexandre, BUSH John, DARCY David, DESBLEDS Philip, FITZ-PATRICK Patrick, LEAVER John, NGONGO Louis, VERISSIMO Jorge.

au **Diaconat** :

MM. ELLIS Oliver, ISABELLE Robert, LAWLER Michael, PERRIER Albert, SAVOIE Jean, YOU René.

Dans la *chapelle de Chevilly*, le 7 avril 1962, par S. Exc. Mgr A. Malbois, évêque auxiliaire de Versailles :

à la **Première Tonsure** :

MM. BLANCHET Victor, BOBLIN André, BOMBERGER Léonard, BRETAGNE Clancy, BRUNEAU Roland, CARRON DE LA CARRIÈRE Gérard, DAVENAS Michel, EUZEN André, JOLLY René, LEGRAND Henri, MARTI André, OKOUÉ-NGOU Fidèle, REDUREAU Serge, EGLI François, PRALONG Michel.

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

MM. CAMPOURCY Maurice, DANIELOU Jean-Claude, DISTEL Charles, LASSEYTE Christian, LE BAUT Hervé, LEGAGNEUR Fernand, LELIÈVRE Pierre, PAYSANT Marcel, RENARD Jean-Marie, RIVIÈRE Roland, SCHMITT Pierre, SCHOEFFEL Paul, URFIE Jean-Yves, UZEL Paul.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

MM. BOULANGER Bernard, BREMONT Germain, BUTTET Philippe, CHANCY Wilbert, LAVAT Georges, POUX Paddy.

au **Sous-Diaconat** :

MM. BIERLING François, BILLAUD Guy, JOUSSEAUME DE LA BRETESCHE Christian, FISCHER Lucien, HASCHER Fernand, KARRER Jean-Paul, KIRCH Edmond, LESCURE Jean, MAHÉ Philippe, MARTIN Jean-Marie, MICHEL Pierre, NGEMA Paulin, PELCOT Daniel, SPIESER Théodore, TROCHER Gilbert, WURRY Gérard.

Dans la *chapelle du Scolasticat de Carcavelos*, le 7 avril 1962, par S. Exc. Mgr Agostinho Lopes de Moura, évêque de Portalegre et Castelo Branco :

à la **Première Tonsure** :

MM. AMORIM Antonio, CUNHA FONTE Adélio, DAMAS DA SILVA Antonio, GOMES MARQUES Antonio José, HENRIQUES DA SILVA Antonio Fernando, NUNES MOREIRA Elias, PEREZ Antonio, PIRES Mario, SILVA COSTA Adelson, SILVA MARTINS Manuel.

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

MM. ROCHA Antonio, SERRA João, SOUSA Américo.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

MM. FERNANDES Manuel, LOPES Eusébio, LOUREIRO Agostinho, SEABRA Antonio.

au **Sous-Diaconat** :

MM. ARRUDA Manuel, CUNHA Joaquim, EVORA Paulino, LARANGEIRA Antonio, LOSA Gil, MARQUES JOAQUIM, RIBEIRO Joaquim.

Dans l'église de *Saint-Michel de Fribourg (Suisse)*, le 7 avril 1962, par S. Exc. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg :

à la **Première Tonsure** :

MM. DOYLE John, WALDRON Martin.

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

M. COOPER John.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

M. MANSFIELD Eamon.

au **Sous-Diaconat** :

MM. CLARKE Albert, KELLY Bernard.

Dans la chapelle de *Holy Cross College, à Clonliffe, Dublin*, le 8 avril 1962, par S. Exc. Mgr J. C. McQuaid, archevêque de Dublin :

au **Sous-Diaconat** :

M. O'GRADY Vincent.

au **Diaconat** :

MM. BANAHAN Michael Noel, CAREY Dermot, DEVINE James, DUNDON Patrick, EGAN Gérard, FOLEY James, GAVIN Denis, HEALY Austin, KELLY Patrick, KENNEDY Denis, KEARNEY Thomas Pascal, LEECH Gerald, McDONAGH John, McENTIRE Peter, MURRAY Senan, O'BRIEN John Ailbe, O'NEILL Thomas, RODRIGUEZ Neil, SCOTT Edward.

Dans l'église de *Geistingen*, le 24 avril 1962, par S. Exc. Mgr Ferche, évêque auxiliaire de Cologne :

aux **Quatre Ordres Mineurs** :

MM. CARRARD Joseph, RÖMER Augustinus.

Dans la chapelle *Saint-Louis de la cathédrale de Québec*, le 29 avril 1962, par S. Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec :

au **Diaconat** :

M. BRASSARD Germain.

CONSÉCRATION A L'APOSTOLAT

à *Neufgrange*, le 12 mai 1962 :

le F. ADELARD Gross.

IMAGES DES VICTIMES DE KONGOLO

La Province de Belgique vient d'éditer une série d'images des victimes de KongoLO, en grand format, en format image-souvenir, en format carte postale, dans les deux langues françaises et néerlandaise. Adresser les commandes, soit à l'Économat Général, Service Librairie, 30, rue Lhomond, Paris (5^e), soit à Africa Christo, Nijlen (Belgique).

NOS DÉFUNTS

Le 2 mai 1962, le P. Joannes KISSEN, profès des vœux perpétuels, de la Province de Hollande, décédé à Rhenen, à l'âge de 46 ans, après 25 années de profession.

Le 5 mai 1962, le P. Gérard DUJARDIN, profès des vœux perpétuels, du District de la Réunion, décédé à Saint-Denis, à l'âge de 59 ans, après 40 années de profession.

Le 10 mai 1962, le F. ALFREDUS Smeets, profès des vœux temporaires, de la Province de Hollande, décédé à Weert, à l'âge de 40 ans, après 5 années de profession.

Le 22 mai 1962, le P. Jean-Marie OFFREDO, profès des vœux perpétuels, du District de la Guadeloupe, décédé à Pointe-à-Pitre, à l'âge de 74 ans, après 53 années de profession.

Le 18 juin 1962, le P. Jean KERJEAN, profès des vœux perpétuels, du District du Gabon, décédé à Paris, à l'âge de 67 ans, après 47 années de profession.

Le 20 juin 1962, le F. IGNACE Kreutzer, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à Chevilly, à l'âge de 83 ans, après 60 années de profession.

Nous recommandons aux prières de la Congrégation le repos de l'âme de la Révérende Mère Madeleine, Supérieure de la Communauté des Servantes de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, décédée pieusement le 9 juin 1962, au Baillage de Marcoussis (Seine-et-Oise).

A TRAVERS LE MONDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SACRE DE LL. EExc. NN. SS. H. THIANDOUM,
archevêque de Dakar,
ET R. TCHIDIMBO, C.S.Sp., archevêque de Conakry.

A la fin du mois de mai ont été sacrés les deux nouveaux archevêques de Dakar et de Conakry au cours de très belles cérémonies.

C'est en plein air, devant la cathédrale, que le 20 mai a été sacré S. Exc. Hyacinthe Thiandoum, premier archevêque africain de Dakar, par S. Exc. Mgr Maury, internonce, assisté de LL. EExc. NN. SS. Gantin, archevêque de Cotonou, et Dodds, C.S.Sp., évêque de Ziguinchor.

De nombreux prélats avaient honoré de leur présence cette cérémonie : LL. EExc. NN. SS. les archevêques : Yago, d'Abidjan; Zougrana, de Ouagadougou; Leclerc P.B., archevêque-évêque de Segore; les évêques : Moloney, C.S.Sp., de Conakry; NN. SS. les Prélats apostoliques : Landrau, C.S.Sp., de Saint-Louis; Cadoux, S.C.J., de Kaolack et Mgr Jupp Schneider, directeur des Jeunesses Ouvrières de Bamberg (Allemagne).

Un nombreux clergé séculier et régulier était venu de tout le pays. Au premier rang se tenait le R. P. Bourgoing, représentant spécial du T. R. P. Général, C.S.Sp.

Plus de cinq mille personnes assistèrent à la cérémonie. On notait la présence du Président de la République, S. E. M. L. Senghor et Mme Senghor et de plusieurs ministres. L'Islam était représenté par le Grand Iman de Dakar, chef des Musulmans du Sénégal.

Les cérémonies étaient dirigées par Mgr Bonneric, secrétaire de la Délégation apostolique de Dakar. Tandis que les chants étaient assurés par une chorale de 250 exécutants avec le P. Troadec, C.S.Sp., comme maître de chœur. La cérémonie était diffusée par Radio-Sénégal, avec explications en français par M. l'abbé Aiguier et, en wolof, par M. l'abbé J.B. Ciss, neveu de Mgr Thiandoum. Le service d'ordre était organisé par des civils en brassards aux couleurs pontificales et les Scouts et Guides des paroisses de la ville.

Après la cérémonie, un repas de 150 couverts fut servi au Collège des Pères Maristes de Hann. A la fin du repas, des toasts furent prononcés d'abord par MM. les abbés F. N. Dione, Sock et Sagna et par M. Thiam. Puis le R. P. Bourgoing, après avoir rappelé l'histoire de l'œuvre de la Congrégation au Sénégal depuis 1779, signala que le nouvel élu, né le 2 février, avait tenu à se faire sacrer le 20 mai, date anniversaire de la fondation de la Congrégation. Après, le P. Courrier et Mgr Gantin, S. Exc. Mgr Maury fit l'éloge de Mgr Lefebvre et du Vénérable Père Libermann. Enfin, Mgr Thiandoum en termes émus et délicatement choisis exprima sa filiale reconnaissance envers S. Exc. Mgr Lefebvre et la Congrégation.

L'après-midi, les évêques, dans l'auto du Président et entourés de motocyclistes de police, allèrent déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts, tandis qu'avait lieu un splendide défilé de la Jeunesse Catholique en uniformes : scouts, guides, C.V., A.V., très nombreux J.A.C., écoles de filles, etc., avec plusieurs musiques. Tous ces jeunes se sont rangés sur le parvis de la cathédrale derrière les Gardes Rouges, en grande tenue et la musique militaire de l'armée sénégalaise. A 17 h. 30, ce fut l'intronisation de Mgr l'Archevêque à l'intérieur de la cathédrale, en présence du Président de la République, du Président du Conseil, de tous les membres du Gouvernement, des membres du Corps diplomatique, des ministres et députés, des autorités civiles, religieuses et militaires. Le défilé de Frères et des prêtres fut encore plus important que le matin, vu que quelques-uns étaient retenus par le ministère dominical. A la tribune, la chorale chanta le *Psaume* 150 : « Le Christ Roi des Rois », et rien que de la belle musique classique. A cette cérémonie, les prêtres du diocèse vinrent un à un devant Monseigneur pour le rite de l'obédience: Au bout d'une heure environ, après le mot de l'Internonce et du nouvel archevêque, la cérémonie se termina par le chant du *Te Deum* et la bénédiction épiscopale.

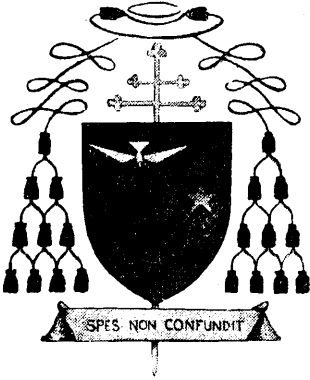
Le soir, un lunch fut donné par le Gouvernement en l'honneur du nouvel élu au Palais de Justice, sur la Corniche, auquel participèrent plus de 2.000 invités.

* * *

Quelques jours plus tard, le 31 mai, dans la cathédrale de Conakry, S. Exc. Mgr Thiandoum, assisté de LL. EExc. NN. SS. Gantin, de Cotonou, et Yago, d'Abidjan, sacrait S. Exc. Mgr. Raymond Tchidimbo, C.S.Sp., sous la prési-

dence de S. Exc. Mgr. Maury, internonce au Sénégal et délégué apostolique de l'Afrique Occidentale.

Plusieurs archevêques et évêques de cette région honoraient de leur présence cette cérémonie : LL. EExc. NN. SS. Zougrana, de Ouagadougou; Sangaré, de Bamako; Leclerc, P.B., de Ségou; Brosnahan, C.S.Sp., de Freetown; Maillat, P.B., de Nzerekoré; Berlier, C.S.R., de Niamey et Coudray, C.S.Sp., préfet apostolique de Kankan.



Le Gouvernement de la Guinée s'était fait représenter par plusieurs ministres et membres du parti politique et par son ambassadeur à Lomé, et le Président de la République du Gabon par un envoyé spécial, M. Bigman, président de l'Assemblée nationale. Au premier rang, au milieu des personnalités politiques, se trouvait la mère du nouvel archevêque : Mme Vve Tchidimbo.

De nombreux missionnaires du Saint-Esprit et des Religieuses de Saint-Joseph de Cluny se trouvaient dans les absides avec les RR. PP. J. Bourgoing, représentant spécial du T. R. P. Général; Cousart, ancien professeur du nouvel élu au Séminaire de Dixim, et M. l'abbé Henning, représentant du diocèse de Strasbourg, tandis que plusieurs milliers de fidèles avaient pris place dans la nef, les bas-côtés et se pressaient en plein air.

Le chœur était dirigé par M. l'abbé Gomez, tandis que les grandes orgues étaient tenues par le P. Chaverot, C.S.Sp., et M. Ulment Lenhardt James.

Après la cérémonie, un lunch fut servi dans la cour et le réfectoire de la Mission auquel prirent part M. Sékou Touré, Président de la République, et plusieurs personnalités politiques.

Dans l'après-midi, le nouvel archevêque, après avoir déposé une gerbe au monument des « Martyrs du colonialisme », fut solennellement intronisé par S. Exc. Mgr Maury, qui rappela dans son discours que, dès février 1960, S. Exc. Mgr de Milleville, C.S.Sp., lui avait remis sa lettre de démission.

Le soir, le Président de la République et Mme Sekou Touré donnaient en l'honneur de Mgr Tchidimbo une grande réception dans les jardins du Palais du Gouvernement.

FRANCE

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LYON

A Lyon, du 9 au 13 mai, se tient le 1^{er} Congrès Missionnaire International célébré à l'occasion du centenaire de la mort de Pauline Jaricot, fondatrice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le Congrès débuta le 9 mai, à 18 heures, par un office solennel célébré en la Primatiale Saint-Jean. La splendeur de cette cérémonie fut rehaussée par la présence de trois princes de l'Église : LL. EEm. les cardinaux Pierre Gerlier, archevêque de Lyon; Grégoire-Pierre Agagianian, préfet de la S.C. de la Propagation de la Foi; Valerian Gracias, archevêque de Bombay. De nombreux archevêques, évêques et autres prélats, notamment les Directeurs des Œuvres Pontificales missionnaires de plusieurs pays; une foule de prêtres, parmi lesquels les Supérieurs généraux de quinze Sociétés missionnaires, de Frères et de religieuses ainsi que des milliers de fidèles, en tête desquels on remarquait le Préfet de Lyon et bien d'autres personnalités, assistèrent à cette cérémonie. En tout, quarante-cinq Nations y étaient représentées et prirent part au Congrès. L'Office de ce 9 mai comporta tout d'abord la lecture, par Mgr Georges Marchand, directeur national de la Propagation de la Foi pour le secteur de Lyon, de la lettre adressée par le Saint-Père au cardinal Gerlier à cette occasion. Puis, l'archevêque de Lyon prit la parole du haut de la chaire pour en commenter certains points. Il fit notamment remarquer que toute l'Église doit être missionnaire et montra comment, par le travail des prêtres, Frères, Sœurs et laïcs en pays de mission, ainsi que par la participation des autres aux Œuvres Pontificales missionnaires, ce but était atteint de fait. « Ce Congrès est un événement dans l'histoire de l'Église. Voilà pourquoi je vous demande d'y prendre part, non seulement par l'assistance à l'une ou l'autre de ses manifestations, mais en considérant qu'il est de votre devoir d'y assister aussi assidûment que possible... »

Les jours suivants, les congressistes assistèrent à la sainte messe dans les églises évoquant le souvenir de Pauline Jaricot : à l'église Saint-Nizier où elle est enterrée (messe célébrée par S. Ém. le cardinal Agagianian, à l'église Saint-Polycarpe où son cœur est conservé (messe célébrée par S. Exc. Mgr Ferreira da Silva), à Notre-Dame de Fourvière (messe célébrée par S. Ém. le cardinal Gracias). A ces occasions, des sermons ont été prononcés par S. Exc. Mgr N. A. Le Brie, directeur

de la Propagation de la Foi au Canada (secteur de Montréal), par S. Exc. Mgr Fulton J. Sheen, directeur de la même œuvre aux U.S.A. et par S. Ém. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, arrivé à Lyon le jeudi 10 mai.

Les Conférences ont eu lieu au nouveau Palais des Congrès, dont l'équipement pour traductions simultanées mis à la disposition des participants a été largement utilisé. Ouvrant la première séance, S. Ém. le cardinal Agagianian félicita les organisateurs de ces manifestations et encouragea les congressistes, leur rappelant le grand rôle joué par l'Église de Lyon dans l'histoire missionnaire et leur disant tout l'intérêt du Saint-Père en ce Congrès, dont il attendait beaucoup de bien des missions de l'Église dans le monde.

A la cérémonie de clôture, le 13 mai, on compta plus de 13 000 fidèles.

(*Agence internationale Fides*, 16 mai 1962, distr. 1635, NF 302.)

51 GRANDS ET 151 PETITS SÉMINAIRES EN AFRIQUE

La situation actuelle des séminaires en Afrique est la suivante : on compte 151 petits séminaires avec un total de 15.586.

Les grands séminaires sont au nombre de 51 avec 1.825 étudiants.

En 1961, 111 prêtres diocésains ont été ordonnés. Le clergé local est en augmentation constante.

(Extrait du journal *La Croix*, 3 mai 1962.)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES A ROME

Roma (A.I.F.). — Le 16 mai, à 9 heures du matin, s'est ouverte à Rome, au Palais de la Sacrée Conarégation de la Propagande, l'assemblée générale des Œuvres Pontificales Missionnaires (O.P.M.). Quarante-cinq directeurs nationaux et membres des Conseils supérieurs de ces Œuvres entouraient

S. Ém. le cardinal Grégoire-Pierre Agagianian, Préfet de la S. C. de la Propagation de la Foi, et les secrétaires généraux des O.P.M., à savoir : S. Exc. Mgr J. B. Nigris, pour la Propagation de la Foi; Mgr A. Mazza, pour Saint-Pierre-Apôtre, et le R. P. G. Courtois, des Fils de la Charité, pour l'Union missionnaire du Clergé.

Le jeudi 17 mai, à 9 heures du matin, le Saint-Père Jean XXIII a reçu en audience spéciale, dans la Salle Clémentine, les directeurs nationaux des Œuvres Pontificales missionnaires, les membres des Conseils supérieurs de ces mêmes Œuvres, les directeurs et étudiants du Collège Urbain de la Propagande. LL. É.Ém. les cardinaux Agagianian et Rugambwa étaient à la tête des bénéficiaires de cette audience.

Dans l'après-midi de ce 17 mai, qui marquait le 37^e anniversaire de la canonisation de la patronne des Missions — sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus — la pierre, bénite le matin par le Pape, a été posée à la Villa Carpagna, sur la voie Aurélienne. S. Ém. le cardinal Agagianian présida la cérémonie entouré des directeurs nationaux et des membres des Conseils supérieurs des O.P.M., ainsi que des directeurs et étudiants du Collège Urbain de la Propagande.

(Agence internationale Fides, 19 mai 1962, dist. 1636, NF 303.)

NOUVELLES D'EUROPE ET D'OUTRE-MER

EUROPE

Paris. — *La fête patronale de la Pentecôte, le 10 juin, a été célébrée avec la solennité habituelle : messe pontificale chantée par S. Exc. Mgr Lefebvre, C.S.Sp., à la place de S. Exc. le Nonce Apostolique malade; les chants et les cérémonies étaient assurés par les Scolastiques de Chevilly.*

S. Ém. le cardinal Fellin a présidé le repas de midi auquel prirent part des invités nombreux parmi lesquels Mgr Poggi, 1^{er} auditeur de la Nonciature; M. le Dr P. Dieng, ministre de l'Éducation nationale au Sénégal, les supérieurs généraux des Lazaristes et de Saint-Sulpice, les directeurs des O.P.M., les provinciaux et représentants des Congrégations plus spécialement unies à la nôtre.

Le lundi de la Pentecôte eut lieu la fête annuelle de l'Archiconfrérie. Plusieurs centaines de fidèles assistèrent à la grand-messe chantée par le R. P. Neyrand, 1^{er} assistant général, et qui fut suivie du salut du T. S. Sacrement. Le prédicateur, le R. P. Rigouleau, directeur des Pèlerinages Montfortains, insista sur les obligations de la Confirmation, sacrement d'une vie chrétienne parfaite et de l'apostolat.

Auteuil. — *La Mère Madeleine, supérieure de la Communauté des Servantes de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus du Baillage, à Marcoussis, est décédée pieusement le 9 juin. Ses obsèques dans l'église paroissiale de Marcoussis furent présidées par le T. R. Père.*

Rome. — *Le 6 juin, au Caouet-en-Kerlaz (Finistère), dans sa maison natale, a été bénite et placée une plaque commémorative du centenaire de la naissance du R. P. Henri Le Floch, profès C.S.Sp., pendant 53 ans, ancien recteur du Séminaire Pontifical français et Consulteur de la Suprême Congrégation du Saint-Office.*

Hollande. — *Le R. P. Blommaert, provincial, est arrivé à Paris le 31 mai.*

Le F. Alfred est mort, à Weert, des suites d'un accident de travail, le 1^{er} mai 1962.

Suisse. — *Le T. R. Père a séjourné à Fribourg du 18 mai au 3 juin.*

Le R. P. Aeby est arrivé à Paris le 27 avril.

Le P. Da Cruz, apôtre de Notre-Dame de Fatima, est décédé pieusement le vendredi saint, à l'âge de 78 ans. Il était à la Villa Notre-Dame depuis 1913.

Angleterre. — *Le R. P. Parkinson est arrivé à Paris le 3 juin.*

Le P. Bernard Slevin a été décoré à Lourdes de la médaille d'argent de l'Hospitalité de Lourdes.

AMÉRIQUE

U.S.A. — *En janvier, S. Exc. Mgr M. Schexnayder, évêque de Lafayette, a béni la nouvelle école de New-Iberia.*

Le R. P. Gallagher, provincial, a béni et inauguré à Bristol

Pike, le nouvel auditorium gymnasium de l'École Apostolique de Cornwells Hight et d'une capacité de 1.200 places.

A Tuscalosa, le P. Cassidy a commencé la construction d'une nouvelle école et de ses annexes pour 200 élèves. Son ouverture est prévue pour fin 1962.

Puerto-Rico. — *Le district vient de sortir le premier numéro d'une revue trimestrielle intitulée El Mensajero del Espiritu santo.*

Antilles. — *Le R. P. Delawarde, supérieur principal, est arrivé à Paris le 27 mai.*

Le 1^{er} mai 1962, 400 catéchistes, mères de famille, se sont réunies à Saint-Claude pour une journée de récollection sous la présidence de S. Exc. Mgr l'Évêque.

Le P. Jean-Marie Offredo, à la Guadeloupe depuis 1921, est pieusement décédé à Pointe-à-Pitre, le 22 mai.

Du 18 au 24 février s'est tenu à Fort-de-France un Congrès des médecins de langue française avec participation des doyens des Facultés de Bordeaux et de Dakar ainsi que plusieurs professeurs de facultés françaises. A la demande du Comité d'organisation, le R. P. Luchini, O.P., d'Économie et Humanisme, exposa aux Congressistes le problème de l'Église sur « la limitation des naissances ».

Le 4 mars, S. Exc. Mgr l'Évêque a béni, au Carbet, la nouvelle salle paroissiale et, le 15 avril, au Foyer des Orphelins d'Auteuil, à Fort-de-France, la nouvelle chapelle dédiée au Christ-Roi.

Guyane. — *S. Exc. Mgr Marie est arrivé à Paris le 19 mai.*

Brésil. — *Le noviciat de Teresopolis a commencé, le 15 janvier, avec huit postulants clercs brésiliens.*

AFRIQUE

Sénégal. — *Le 4 mars 1962, le R. P. Bussard, C.S.Sp., administrateur apostolique de l'archidiocèse a béni la première pierre de l'église Notre-Dame à Pikine.*

Guinée. — *S. Exc. Mgr Tchidimbo est arrivé à Paris, le 29 avril, et le R. P. Kerloch le 27.*

Son Excellence a quitté la Maison-Mère, le 18 mai, pour Dakar et Conakry.

Sierra-Leone. — *Le R. P. Jackson a remis leur diplôme à la promotion 1962 des infirmiers et infirmières de l'Hôpital catholique des Sœurs du Saint-Rosaire.*

Nigeria. — *Le P. Kilkammon, du Collège d'Isuikwato Okigwi, est mort le 14 avril, à Emekuku, à l'âge de 37 ans, des suites d'un accident d'automobile.*

Ses obsèques ont eu lieu à la chapelle du Couvent d'Emekuku, sous la présidence de S. Exc. Mgr Heerey, entouré de 6 évêques et de 250 prêtres, en présence d'une foule de religieuses et de fidèles.

Le 26 mai, la Révérende Mère M. Francis des Religieuses du Cœur Très Pur de Marie, directrice du The Girl's Training College, à NNewi, a été gravement blessée dans un accident d'automobile sur la route de Port-Harcourt. Transportée à l'hôpital d'Abba, elle a succombé quelques heures plus tard après avoir été extrémiée par Mgr Nwanugbo.

Le 18 février, au Le Bigard Memorial Seminary, S. Exc. Mgr Heerey a ordonné 7 diacres et 11 mineurs.

Le 4 mars est arrivé à Enugu le R. P. Harris, O.C.R., du monastère cistercien de Mount Saint Bernard's monastery (Leicester, England) en vue d'une fondation d'un monastère en Nigeria orientale.

Le 25 mars devant plus de 5.000 fidèles, S. Exc. Mgr Heerey a béni et posé la première pierre de la nouvelle église de Saint-Pierre-Claver, à Otolo Nnewi.

En présence des étudiants catholiques de Nsukka et de leur aumônier, le P. Dr. Russel, C.S.Sp., S. Exc. Mgr Heerey a posé et béni la première pierre de la chapelle de cette Université.

La Légion de Marie, à Ikeduru, a ramené 163 pécheurs publics, préparé 239 païens au baptême et 351 candidats à la confirmation et enseigné leurs prières à 1.258 enfants.

A Nguru, elle a ramené 60 pécheurs publics et préparé 150 enfants à leur première Communion.

Le 17 mars, à Bende, 350 membre de la Confraternity a tenu au « Xavier College » leur deuxième Congrès annuel, sous la présidence de S. Exc. Mgr Nwedo.

Douze sur treize des candidates infirmières de l'Hôpital d'Nmekuku ont réussi le « final Examination of the Nursing Council for Nigeria », soit 90 %, alors que la moyenne générale était de 55 %. 195 reçus sur 349 présentés.

Cameroun. — *Le R. P. J. Kapps, C.S.Sp., supérieur principal, est arrivé à Paris, le 4 juin.*

Du 2 au 3 avril s'est tenue à Yaoundé et sous la présidence

de S. Exc. Mgr Zoa, archevêque, l'assemblée annuelle de l'épiscopat du Cameroun à laquelle ont été décidées la création d'un Séminaire interdiocésain pour les élèves de rhétorique et de philosophie, l'harmonisation des divers mouvements de l'enfance, et la création d'un organisme appelé « Organisation catholique du catholique » qui groupera tous les mouvements de jeunesse catholique.

Dans le diocèse de Douala, la Légion de Marie a déclenché, pendant le mois de mai, une campagne contre le fléau de la dot.

Le 6 mai, en présence d'une foule nombreuse, S. Exc. Mgr Etoga, remplaçant S. Exc. Mgr Zoa, empêché, a procédé à la consécration de l'église de Yangben.

Le 10 mars, les enseignants chrétiens d'Eseka ont fondé une Équipe du Mouvement national chrétien M.N.E.C.

Le 8 avril s'est terminé, à Mvolyé, une session du Collège des travailleurs et qui compta 30 jeunes filles de la région.

Trente-deux militantes J.O.C.F. de la région de Wouri se sont réunies pour une récollection de deux jours, des 24 et 25 mars, à la Centrale de Bassa.

Le 1^{er} mai s'est terminée la première retraite du district de Doumé, prêchée par le P. van Ooyen.

Gabon. — S. Exc. Mgr J. Adam est arrivé à Paris, le 29 avril et le R. P. A. Gervain, supérieur principal, le 17 mai.

Gongo. — Le 6 mai, 2 postulants africains ont pris l'habit au Noviciat des Frères de Saint-Gabriel, à Brazzaville.

Le 29 mars, La Semaine Africaine a célébré la parution du 500^e numéro par une réception, honorée par la présence de S. E. M. A. Bazinga, ministre de l'Information.

Congo-Léo. — M. l'abbé J.-L. Lambert, blessé en même temps que le P. A. Rémy, de la Mission de Lulunda, lors des événements de janvier, par la jeunesse balubakat, est resté en traitement à l'hôpital de Stanleyville d'où il a pris l'avion, le 16 mai, pour la Belgique où il achèvera sa guérison.

Parmi les 26 petits séminaristes de Kongolo qui avaient rejoint le Petit Séminaire de Stanleyville après un périple de 750 km, dix d'entre eux sont maintenant au Petit Séminaire de Kindu et 3 autres au Séminaire des Pères Salésiens, à la Kafubu (Katanga).

M. l'abbé Gervais Banza a été affecté à la paroisse de Kibombo (diocèse de Kindu) et Mgr Gérard Kabwe a rejoint Mgr Bouve, à Élisabethville.

Les 26 Religieuses africaines ramenées de Kongolo en mars par S. Exc. Mgr Bouvé ont été réparties dans 4 Communautés dont 2 à Élisabethville, 1 à Kolwezi et 1 à Jadotville.

La Mission de Malemba-Nkulu, qui n'avait pas été jusqu'à inquiétée, a eu son église brûlée par la jeunesse balubakat. L'Administration a fait évacuer la Mission et prit sous sa protection son personnel composé du P. J. Claesen, de M. l'abbé Gérard Iliengo, du F. Renatus et de deux Religieuses Filles de la Croix, les Sœurs Gaston et Ereca Myriam, cette dernière docteur en médecine.

A Manono se trouvent MM. les abbés Ildefonse Ramazani et Joseph Nkulu et à Ankoro se trouve son frère, M. l'abbé Paul Nkulu.

Le 28 mai, le P. J. Darmont s'est envolé de Bruxelles à destination d'Élisabethville.

Kenya. — *Le 1^{er} mai, à Nairobi-Sud, S. Exc. Mgr McCarthy, C.S.Sp, a béni le nouvel hôpital Mater Misericordiæ, de 60 lits, édifié grâce à la charité et à l'aide du Gouvernement. Cet hôpital sera dirigé par les Sœurs de la Merci, de Dublin.*

L'Acies de la Légion de Marie, du diocèse de Zanzibar, s'est tenue le 25 mars dans l'église d'Our Lady of Perpetual Succour, à Makupe, sous la présidence de S. Exc. Mgr Butler.

Tanganika. — *Le P. H. Guffens, missionnaire à Morogoro depuis 1937, est mort pieusement à l'hôpital de Dar es Salam, le 7 avril, après une courte maladie. Il a été inhumé au cimetière de la mission de Mgolole.*

A Taragwe, S. Exc. Mgr l'Évêque a béni la nouvelle église.

A Morogoro, la cathédrale et le couvent des Sœurs sont achevés et la maison des Pères sera bientôt terminée.

Un nouveau bâtiment du « Teacher training college », à Morogoro, a été inauguré le 24 avril par le ministre de l'Éducation, M. Eliufos, qui a fait l'éloge de l'œuvre accomplie par les missionnaires spiritains. Commencée en 1925, cette école normale compte 52 étudiants grade C, 52 grade B et 36 grade A.

Réunion. — *Le P. G. Dujardin, missionnaire à la Réunion depuis 1927, est mort, le 4 mai, à la Providence : Maison-Mère des Filles de Marie où il avait été transporté après une longue maladie courageusement supportée. Ses obsèques eurent lieu le 5 mai, à la cathédrale, sous la présidence de S. Exc. Mgr Gilbert, entouré de S. Exc. Mgr de Langavant, de NN. SS. Mondon, Montrouge, du R. P. Le Chevalier et d'un nombreux clergé séculier et régulier ainsi qu'en présence des autorités civiles et d'un grand nombre de fidèles.*

Le 1^{er} avril, S. Exc. Mgr Guibert a béni, en présence de nombreux fidèles, la nouvelle croix du sanctuaire de Saint-Louis, qui fut inaugurée solennellement par un chemin de croix, commenté par M. l'abbé Maunier, curé de Tampon.

Le lundi de Pâques, à Saint-Louis, S. Exc. Mgr Guibert a célébré la messe pour les paroissiens qui ont dépassé 70 ans. Au repas qui suivit, la doyenne Mme Lamonge, 103 ans, était près de Mgr l'Évêque et du député-maire, M. Valère Clément, venus présider cette fête.

Le 1^{er} mai, fête de saint Joseph artisan, les jocistes ont organisé plusieurs cérémonies et celle de Savannah a été présidée par S. Exc. Mgr l'Évêque.

Le même jour, plusieurs chorales du nord de l'île ont exécuté ensemble, sous la direction de P. R. Gremion, les chants de la grand-messe.

S. Exc. Mgr Guibert, le 2 mai, a béni la chapelle de la Médaille Miraculeuse de Grand Bassin et, le 3, les chapelles de la Salette, à Ravine-Blanche et du Pilon-Hyacinthe.

Le 3 mai s'est déroulée, à Saint-Pierre, une procession de plus de 1 500 enfants appartenant à tous les Mouvements de jeunesse.

La Supérieure générale des Sœurs de la Miséricorde de Séz, accompagnée de sa Secrétaire, a fait récemment un court séjour en vue d'étudier une éventuelle fondation destinée à se mettre au service de l'Œuvre du Bois-des-Olives.

Maurice. — Du 21 au 23 mai, S. Exc. Mgr Guibert a été l'hôte de S. Exc. Mgr Liston.

La fête organisée le 4 mars à l'Indo-Mauritian Catholic Centre, de Rose Hill, pour commémorer le 10^e anniversaire de l'Association a été honorée de la présence de S. Exc. M. Kidwai, commissaire de l'Inde.

Le 21 mars, S. Exc. Mgr l'Évêque et le ministre de l'Éducation nationale ont inauguré les nouveaux bâtiments de l'école Notre-Dame-de-Paix.

Le dimanche 25 mars, les jeunes militants des groupements d'action catholique ont fait leurs adieux au P. Dilner, récemment affecté à Paris aux Services de l'Économat général C.S.Sp.

L'Acies de la Légion de Marie s'est tenue à la cathédrale pour les Curia Immaculata du Rosaire, à Sainte-Thérèse pour la Curia Assumpta. L'Acies à la Rivière des Anguilles a groupé plusieurs centaines de membres ainsi que 200 autres de la Curia des Jeunes du Sud. Le 1^{er} février, une nouvelle Curia a été fondée à Quatre-Bornes et comprenant 16 Præsidia.

Une retraite de deux jours pour fiancés et jeunes foyers, les 10 et

11 mars, a été suivie par une cinquantaine de participants.

Le 14 mars, s'est tenue une réunion extraordinaire de tous les Mouvements catholiques au nombre de 73.

Le 31 mars, à Cap-Malheureux, M. l'abbé Avrellon, aumônier fédéral, a reçu la promesse d'un groupe de jeunes jocistes.

A Vieux-Grand-Port, dans la nouvelle école des SS. Filles de Marie, une centaine de militants jocistes se sont réunis pour la journée fédérale du Sud-Grand-Port.

A Port-Louis, au couvent de Lorette, 14 sections jocistes de la Fédération de Port-Louis ont tenu une assemblée préparatoire du Congrès du 8 avril.

Le 15 avril, S. Exc. Mgr l'Évêque a présidé, à la tête de son clergé et de nombreux fidèles, le pèlerinage de la Reconnaissance au sanctuaire de Marie-Reine de la Paix.

Le R. P. Boullée, S. J., a dirigé à Curepipe-Road salle, une retraite à laquelle participaient 187 employées de maison.

DISTINCTIONS

Dans les récents tableaux des Ordres Nationaux, nous relevons la Promotion dans l'Ordre national du Sénégal, de S. Exc. Mgr Marcel LEFEBVRE, C.S.Sp., comme grand officier, et celle dans la Légion d'honneur, de S. Exc. Mgr Michel BERNARD et des PP. Pierre LE LAY et Eugène SCHNEPP, comme chevalier au titre de la France d'Outre-Mer.

BIBLIOGRAPHIE

A. BRASIO, C.S.Sp. : **O Problema da natiralidade do Condestavel de Portugal D. Frei Nuno de Santa Maria.** — Separata da Revista Lumen, Lisboa, 1962, 23 pages.

P. C. LE GALLO, C.S.Sp. : **Le F. Louis Arsène.** — Article paru dans *Le Naturaliste Canadien*, vol LXXXXIX (XXXIII), de la 3^e série, n^o 3, Québec, mars 1962, pages 81-105.

R. GRAF, C.S.Sp. : **Heilige Strasse wird sie heissen.** — Regensburg, 1962, 310 pages.

Abbé E. BALEZ : **Vagabondage en Afrique Noire.** — Préface de R. FOLLEREAU, président de l'Ordre de la Charité. Éditions « La Croix du Midi », Toulouse 1959, 208 pages. Reportage d'un voyage à travers les léproseries d'Afrique Occidentale et du Cameroun.

Spiritus. — Cahiers de Spiritualité missionnaire, n° 11, Voies nouvelles, Pentecôte, 1962, Paris, pages 113-224. Portugal em Africa, Março-Abril 1962, vol. XIX n° 110, 110 et VIII pages.

Antigos da FORMICA : **Boletim dos Alunos da Formiga, de 1894 à 1910**, n° 8, Porto, 1961, 16 pages.

Duquesne Hispanic Review. — Ano 1, num. 1, Revista hispanica de la Universidad de Duquesne, Pittsburgh, Primavera MCMLXII, *Duquesne Review*, A Journal of Social Sciences, Spring, 1962, Pittsburgh, 104 pages.

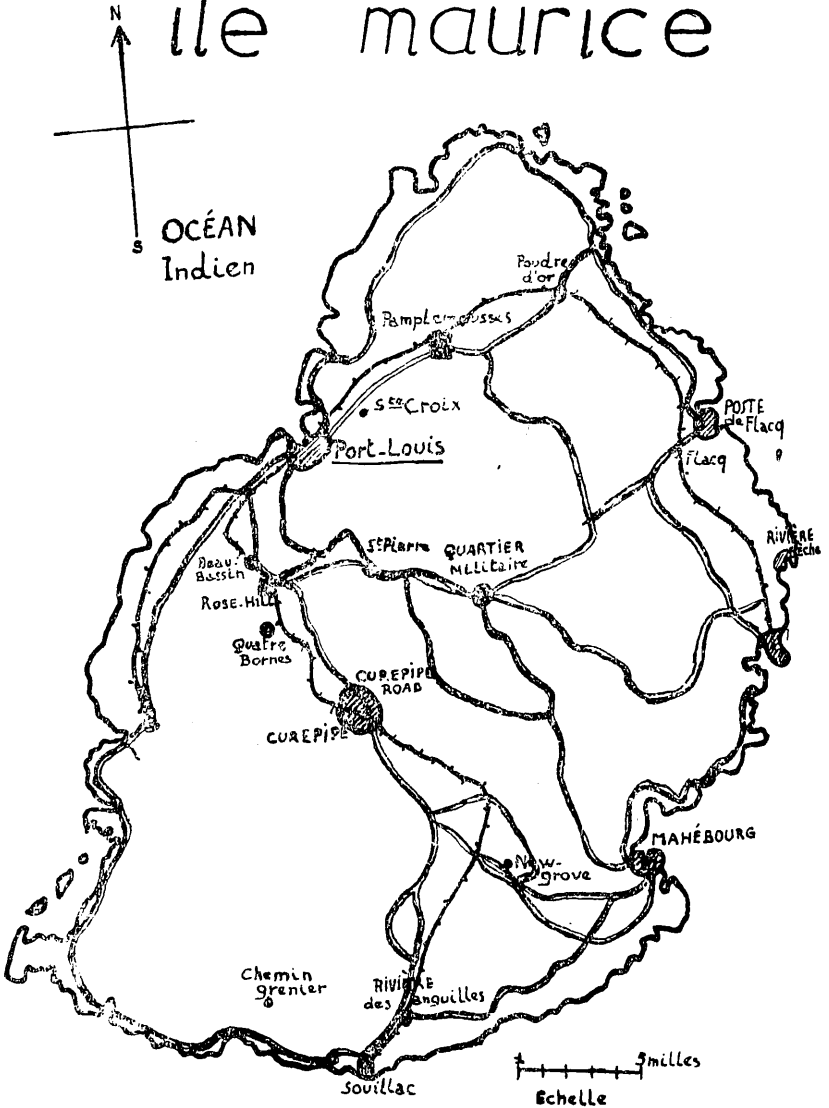
DUQUESNE STUDIES : **Annuaire Mediaevale.** — Volume three, Duquesne University, Pittsburgh, 1962, 100 pages.

DUQUESNE UNIVERSITY : **The Combinational Bulletin, Catalogue Issue.** — Vol. L, Academic Year, 1962-1963, 388 pages.

The ROBINSON : **Patman Act, A Sampling of Advocacy by John E. Murray, Jr.** — Reprinted from Buffalo Law, Winter 1961, pages 336-355, Duquesne University School of Business Administration.

Bibliografia Missionaria anno XXV, 1961. — Roma 1962, 170 pages.

ile maurice



BULLETIN HISTORIQUE

VINGT ANNÉES D'APOSTOLAT DANS LES ILES DE L'OcéAN INDIEN

II. — MAURICE (*suite*)

Diocèse de Port-Louis.

LES PREMIERS VICAIRES APOSTOLIQUES (*suite*)

Mgr Collier.

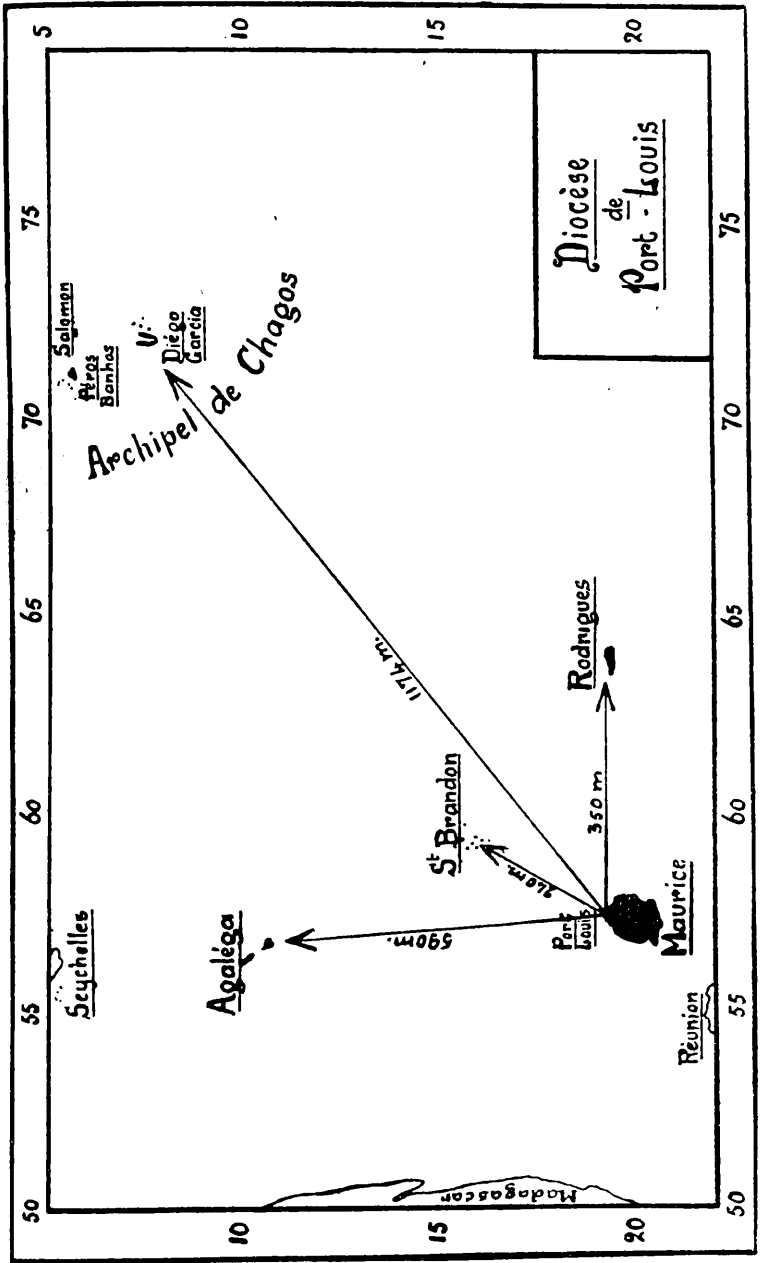
Une ère nouvelle s'ouvrit avec le troisième Vicaire apostolique, Mgr Collier, qui allait devenir le premier évêque de Port-Louis quand Rome érigea Maurice en diocèse, le 7 décembre 1847. La population de l'île s'élevait alors à 163.000 âmes : 30.000 Blancs et personnes de couleur, 77.000 anciens esclaves, 56.000 Indiens; Port-Louis, la capitale, comptait 45.000 habitants. Les vingt ans de gouvernement de Mgr Collier amenèrent une complète transformation religieuse du pays.

A son arrivée, le 13 septembre 1841, il trouvait une situation lamentable : cinq paroisses; cinq églises, desquelles trois n'étaient que des masures, et six chapelles, six prêtres effectifs, pas une communauté d'hommes ou de femmes, pas de confrérie, ni d'association pieuse, pas une école catholique, secondaire ou primaire, sauf les Indiens, tous païens ou musulmans, et quelques milliers de protestants, les habitants étaient catholiques, mais de nom seulement : tandis que les gens cultivés se piquaient de voltairianisme, les autres affichaient une complète indifférence. Les nouveaux affranchis, presque tous chrétiens par le baptême reçu à leur naissance, ignoraient tout de leur foi et s'adonnaient au fétichisme

ancestral, la pratique religieuse était, bien entendu, quasiment nulle : à peine 50 ou 60 Port-Louisais assistaient aux offices dominicaux; le nombre des communions pascales se réduisait à quelques centaines pour toute l'île, ce tableau laisse supposer ce qu'étaient les mœurs. Or, lorsque Mgr Collier se retira, épuisé, en octobre 1862, le diocèse possédait sept nouvelles paroisses, onze églises neuves et neuf chapelles neuves également, 35 prêtres, dont 23 rétribués par l'État : 18 séculiers, 13 Pères C.S.Sp., 3 Pères Jésuites, 1 Père Capucin, une maison des Frères des Écoles Chrétiennes avec une institution scolaire florissante, deux Congrégations religieuses de femmes : les Dames de Lorette avec un grand pensionnat et une école gratuite pour les femmes et les enfants du peuple; les Sœurs du Bon-et-Perpétuel-Secours, fondées à Port-Louis en 1850 par l'Évêque, l'abbé Masuy et une Mauricienne, Mère Augustine Lenferna de Laresle, avec neuf Communautés chargés d'écoles, d'hospices, d'hôpitaux pour les pauvres, une quinzaine d'écoles primaires gratuites, entièrement catholiques, cinq ou six Associations, entre autres la Société de Saint-Vincent-de-Paul, parmi les Indiens, qui étaient maintenant 200.000, une Mission inaugurée en décembre 1861 par deux Pères Jésuites venus tout exprès de l'Inde, chez les quelque 105.000 catholiques une vie chrétienne commençante : à Port-Louis des milliers, à la campagne des centaines de fidèles venaient à la messe le dimanche et, en 1859, 16.000 d'entre eux avaient fait leurs Pâques.

Le P. Laval.

Mgr Collier fut secondé par une pléiade de prêtres admirables. Deux d'entre eux se distinguèrent particulièrement : l'abbé Masuy, qui exerça son ministère surtout auprès de la classe éclairée et le P. Laval. Celui-ci, le tout premier membre de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, arriva à Maurice en même temps que Mgr Collier, le 13 septembre 1841. Il venait pour les anciens esclaves; il se dévoua exclusivement à eux avec une abnégation et un zèle qui lui valurent le surnom de « Pierre Claver moderne ». Il mourut d'ailleurs le jour même de la fête de ce saint, le 9 septembre 1864. Les résultats de l'œuvre merveilleusement fructueuse de « l'apôtre de



Maurice » se constatent encore de nos jours. Au reste, le P. Laval était mort en odeur de sainteté. Dès sa mort il devint l'objet d'une dévotion extraordinaire : recours à son intercession dans les maladies et les difficultés de toutes sortes, à son tombeau visites quotidiennes nombreuses, foule compacte le 9 septembre, et cela de la part de tous les Mauriciens, sans distinction de race, de classe, de religion même. Sa cause de Béatification est introduite depuis le 26 juin 1918, mais elle piétine et la population mauricienne tout entière s'afflige et s'étonne de ne pas voir son « saint national » promu au rang des Bienheureux.

Les successeurs de Mgr Collier continuèrent son œuvre avec des succès toujours croissants. En 1864 arrivèrent de La Réunion les Sœurs Filles de Marie, suivies quatre ans plus tard par les Mères Réparatrices.

L'épidémie de 1866 et ses conséquences.

A cette époque, 1866-1867, survint la terrible épidémie de malaria. Cette maladie, jusqu'alors inconnue dans la colonie, fit en dix-huit mois 33.000 victimes parmi les quelque 350.000 habitants. Et elle resta à l'état endémique dans, toutes les régions basses de l'île. Les régions du littoral Port-Louis compris, en devinrent des plus insalubres; pendant plus de trois quarts de siècle, le saint ministère s'y exerça dans des conditions particulièrement pénibles. C'est seulement depuis une quinzaine d'années que la « fièvre » a commencé de disparaître, grâce au puissant insecticide qui détruit les moustiqués anophèles, son vecteur. La malaria causa un grand mouvement de déplacement de la population; en vingt ans à peu près, elle chassa toutes les familles aisées vers les hauts plateaux du centre.

Pour cette raison, le Collège Saint-Louis, que notre Congrégation ouvrit à Port-Louis le 1^{er} mai 1868 n'eut qu'une assez courte existence. C'était le premier collège complet tenu par des prêtres; il eut un grand succès et connut une grande vogue, mais, faute de clientèle suffisante, il dut fermer en décembre 1881.

Un meilleur sort n'attendit pas une seconde tentative, entreprise celle-là, en 1889, pour recruter des vocations

locales : le petit séminaire du Bocage, à Moka. Dirigé d'abord par des prêtres séculiers, puis par des Pères Jésuites, il cessa de fonctionner en juillet 1897, sans avoir produit les fruits qu'on en escomptait.

Par contre, le collège Saint-Joseph, des Frères des Écoles Chrétiennes, inauguré à Curepipe, le 20 février 1877, subsiste, plus florissant que jamais.

Le cyclone de 1892.

Un désastre assombrit l'année 1892 : le 29 avril la colonie subit l'ouragan le plus dévastateur qui l'ait jamais visitée, et qui reste peut-être le plus violent jamais enregistré dans les annales de la cyclonomie mondiale. En l'espace de six heures un bon tiers de la ville de Port-Louis — 62.000 âmes — avait été rasée au niveau du sol; dans toute l'île on compta 1.260 morts, 4.000 blessés, 20.000 sans-abris, 15.000 bâtiments renversés. Au moins quatorze églises et chapelles avaient été détruites ou très gravement avariées, quelques autres sévèrement abîmées, plusieurs écoles considérablement endommagées. A cette époque le diocèse avait 374.000 habitants, environ 115.000 catholiques desquels entre 28 et 30.000 faisaient leurs Pâques, 21 groupes de paroisses, dont 3, outre Rodrigues, étaient desservis par nos Pères, 45 prêtres (21 Séculariers, 15 Spiritains, 9 Jésuites) parmi lesquels 42 étaient rémunérés par l'État (Quelques années plus tard le nombre des ecclésiastiques rétribués fut porté à 48, où il est demeuré depuis). Les ruines accumulés par le cyclone purent être relevées assez vite : le Gouvernement donna 200.000 roupies, et l'Évêque, Mgr Meurin, S.J., étant allé quêter en Europe, recueillit personnellement une somme importante.

Dès son retour, le prélat se rendant au désir unanime de la population, mit en train la cause du P. Laval. Du 11 mars 1893 au 26 novembre 1894 s'instruisit le Procès Informatif sur la réputation de sainteté du serviteur de Dieu, et sur les miracles attribués à son intercession. La Cour siégea cinquante-cinq fois et entendit 39 témoins; bon nombre de ces derniers avaient eu des rapports personnels avec le P. Laval.

Pendant quatre-vingt-seize ans — à la seule exception de Mgr Meurin, S.J., 1887-1895 — les trois Vicaires apostoliques

et cinq des six Évêques de Port-Louis avaient été pris dans la Congrégation anglaise de saint Benoît. Celle-ci, en réalité, s'était montrée parcimonieuse à l'égard de Maurice; pendant cette longue période elle n'y avait envoyé que onze de ses moines, et encore plusieurs de ceux-ci n'avaient séjourné que peu de temps dans la colonie.

S. Exc. Mgr Murphy, C.S.Sp.

Mgr Bilsborrow, O.S.B., ayant été promu à l'archevêché nouvellement créé de Cardiff, au pays de Galles, le 16 juillet 1916, Rome confia le diocèse à la Congrégation. Cette dernière avait fourni jusqu'alors un bon tiers des quelque 350 prêtres qui, depuis l'arrivée du P. Laval, en 1841, avaient exercé et exerçaient dans le diocèse.

Le premier Évêque spiritain fut le Dr John Toohill Murphy, provincial d'Irlande, ancien provincial d'Amérique, fondateur de l'Université Duquesne, aux États-Unis.

Pendant ses neuf ans d'épiscopat, février 1917-avril 1919, il déploya une énergie extraordinaire, malgré des infirmités qui finirent par le rendre presque impotent les deux ou trois dernières années de sa vie.

La cause du P. Laval restait en souffrance depuis trente-deux ans. Il la prit en main et la fit aboutir, en dépit d'obstacles venus de là où on en aurait attendu le moins. Il organisa le Procès de Non-Culte en 1917; obtint du Saint-Siège l'introduction de la cause à Rome, en 1918; présida, de 1919 à 1923, les cinquante-sept sessions du Procès apostolique sur l'héroïcité des vertus et les miracles, au cours duquel le Tribunal examina 55 témoins.

Mais il porta la majeure partie de ses soins sur le recrutement des vocations sacerdotales locales. Depuis presque un demi siècle la colonie avait souffert de façon chronique de la pénurie de prêtres. Pour cette raison, des œuvres de première importance avaient dû être suspendues, par exemple la mission indienne et les missions paroissiales. Rien de nouveau ne pouvait être entrepris; il fallait se contenter de l'indispensable existant, et encore à certaines périodes à peine y suffisait-on. La crise allait devenir aiguë au mois d'avril 1920. A ce moment il n'y eut plus que 32 prêtres disponibles pour

les paroisses de l'île, si bien que les quelques 5.000 fidèles de Rodrigues restèrent sans curé, ni vicaire, pendant six mois, de la mi-décembre 1919 à la mi-juin 1920.

Le problème des vocations.

Mais Mgr Murphy n'avait pas attendu jusque-là pour s'émouvoir. Dès son arrivée, sa clairvoyance lui avait fait prévoir ce que réservait l'avenir. La guerre causerait certainement beaucoup de morts et de pertes parmi les séminaristes français servant au front. Or, la plus grande partie des prêtres séculiers de Maurice venaient de France; comment espérer en obtenir désormais de diocèses appauvris? Quant à la Congrégation, depuis bien des années déjà elle ne pouvait plus envoyer à Maurice que des Pères fatigués, assez âgés, qui venaient y finir une carrière précédemment consacrée à l'Afrique. Et l'expansion des Missions dans ce continent absorberaient de plus en plus ses ressources en hommes.

Donc, dès son arrivée, Mgr Murphy fixa son attention sur le recrutement des vocations sacerdotales locales. Pour la recherche et la culture de celles-ci aucun effort sérieux et méthodique n'avait été même vaguement tenté depuis la déception du Bocage. Au contraire, dans l'esprit de maints laïques comme dans celui de bon nombre d'ecclésiastiques, la conviction s'ancreait de plus en plus que le terrain mauricien n'était pas propice. Mgr Murphy s'appliqua à combattre ce préjugé. Finalement il réussit à le vaincre partiellement par des Mandements, des Pastorales, des circulaires répétés, surtout par la construction du Séminaire Père-Laval — un beau et solide bâtiment — et son ouverture le 21 avril 1920. Pour en arriver là il avait eu à vaincre une opposition tenace, qui ne venait pas exclusivement des laïques. Ce Petit Séminaire Père-Laval, Mgr Murphy le considérait comme « la prunelle de ses yeux ». Il le visitait constamment. Il tint à préparer lui-même les plus avancés des séminaristes avant de les envoyer en Europe pour leur philosophie et leur théologie. C'était un spectacle vraiment émouvant que de voir le vénérable Évêque, qui ne se mouvait qu'avec les plus pénibles efforts, venir donner en personne des cours supérieurs de latin et de grec à trois ou quatre jeunes gens. Selon sa volonté, il repose dans la chapelle de l'établissement.

Les résultats immédiats de la création du Séminaire Père-Laval furent assez décevants. Mais il était là, concrétisant une idée, l'idée que des vocations sacerdotales en nombre appréciable pouvaient se recruter à Maurice; et loin de s'estomper, cette idée allait au contraire se fortifier lentement mais sûrement et prendre forme de façon assez satisfaisante : nous le constatons depuis quelques années déjà.

Au Séminaire Père-Laval vint s'ajouter, en janvier 1926, le Collège Père-Laval. Confié au clergé séculier, il ne dura que cinq ans, faute de personnel ecclésiastique : la pénurie de prêtres exigea l'affectation des six professeurs au ministère paroissial.

Sur ces entrefaites s'était tenu à la cathédrale, le 3 août 1925, le premier synode que le diocèse ait jamais connu. Ses lois et règlements sont encore en vigueur. Mgr Murphy érigea trois chapelles en paroisses et créa celle de Sainte-Hélène, à Curepipe. Il mourut le 16 avril 1926.

S. Exc. Mgr Leen, C.S.Sp.

Il eut pour successeur Mgr James Leen, son coadjuteur, qui était à Maurice depuis le mois de décembre précédent. Le nouvel évêque trente-huit ans et pas même six ans complets de prêtrise; licencié en mathématiques (B. A. Honours), docteur en philosophie et en théologie, sa courte vie sacerdotale s'était passée dans l'enseignement. Malgré sa jeunesse et son inexpérience, d'emblée il s'imposa à tous, clergé et laïques. On se rendait compte qu'il était un homme vraiment supérieur, chez qui l'humilité, le tact, la prudence surtout s'alliaient à des dons intellectuels et administratifs tout à fait exceptionnels. Bien vite il devint, et resta jusqu'à sa mort, le personnage le plus respecté, le plus estimé, et peut-être le plus populaire du pays.

De son épiscopat de vingt-trois ans — plus long que celui d'aucun de ses prédécesseurs — l'idée maîtresse fut l'intensification de la piété parmi son troupeau. Les efforts de Mgr Leen convergèrent principalement vers ce but : convertir les païens, amener les fidèles à mieux connaître, à pratiquer plus et mieux leur religion. Pour l'aider à atteindre cette fin, il sut éveiller dans l'élite du laïcat le sens du devoir de coopé-

ration enthousiaste et loyale avec l'autorité diocésaine; tout au long du passé s'était fait sentir une apathie parfois assez revêche.

Situation religieuse.

A l'avènement de Mgr Leen en avril 1926, comment se présentait le diocèse de Port-Louis?

Il comptait approximativement 395.000 habitants : 130.000 catholiques, 7.000 protestants de toutes dénominations, 206.000 païens comprenant quelques milliers de bouddhistes chinois, 48.000' musulmans, 4.000 sans religion déclarée — 24 groupes de paroisses, parmi lesquelles, outre Rodrigues, 11 étaient confiés aux Pères C.S.Sp. — 44 prêtres : 21 Spiritains, dont 1 Mauricien, 20 séculiers, dont 4 Mauriciens, 3 Jésuites; de ce total 39 seulement étaient affectés au ministère, les autres à l'enseignement; 5 grands séminaristes mauriciens étudiant en Europe, environ 660.000 communions annuelles, 60.000 pascales, 600.000 de dévotion, une vingtaine de Frères des Écoles Chrétiennes, presque tous étrangers — quelque 270 Religieuses, en immense majorité mauriciennes, réparties dans quatre Congrégations : la Société de Marie-Réparatrice, l'Institut de la Bienheureuse Vierge Marie, dit de Lorette, les Sœurs de Charité de Notre-Dame du Bon-et-Perpétuel-Secours, les Filles de Marie, deux collèges, dirigés, l'un par le clergé séculier avec un petit séminaire annexe, l'autre par les Frères des Écoles Chrétiennes, quatre écoles secondaires de filles, avec chacune un département pour garçonnets, sous la direction des Religieuses de Lorette, 65 écoles primaires catholiques subventionnées par l'État, tenues, trois d'entre elles par les Frères des Écoles Chrétiennes, une par les Religieuses de Lorette, plus de la moitié des autres par les Sœurs de Bon-Secours ou les Filles de Marie, enfin bon nombre d'œuvres diocésaines, entre autres : l'Union Catholique, groupant trois ou quatre cents laïques, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, le Tiers-Ordre de Saint-François, les Enfants de Marie, l'Apostolat de la Prière, la Société des Mères Chrétiennes et des Sœurs Chrétiennes, de la Sainte-Famille, de Saint-Joseph (secours mutuels), l'Œuvre des Malades, plusieurs autres encore — mais toutes, ou presque, souffrant d'un certain manque de vitalité plus ou moins accentué.

La Mission indienne.

Dès les premiers jours Mgr Leen entreprit des négociations pour la reprise de la Mission indienne. Celle-ci se trouvait suspendue depuis 1914 par manque de missionnaires. Les quelque 13.000 Indiens catholiques s'incorporaient plus ou moins aux paroisses; mais, perdus dans la masse, assez isolés à cause de leur langue et de leurs coutumes, ils ne recevaient pas les soins qu'il leur aurait fallu, curés et vicaires étant surchargés de besogne. Et rien ne pouvait être entrepris pour évangéliser les païens. Les démarches laborieuses auprès des Supérieurs majeurs de la Compagnie de Jésus aboutirent vers le milieu de 1930. Le 26 novembre de cette année-là arriva le R. P. Munch S.J., prêté pour deux ans par le diocèse de Trichinopoly. Il remit la Mission sur pied et l'organisa. Il eut pour continuateurs les R. P. Lebeau, S.J., le R. P. Chanut, S.J., le R. P. Kœnig, S.J. et l'abbé Louis Nallétamby, arrivés respectivement en 1931, en 1935 et en 1938. Les Indiens catholiques eurent bientôt à leur disposition huit chapelles, dont sept bâties spécialement pour leur usage, et une quinzaine de centres visités fréquemment et où la messe se dit périodiquement dans des locaux d'emprunt. Le taux des conversions de païens ne tarda pas à reprendre son rythme d'autrefois, une moyenne de 250 à 300 par an.

La presse.

Plusieurs essais de presse catholique avaient lamentablement échoué. Depuis 1895 le diocèse ne possédait pas d'organe à lui. Le 16 février 1930 parut le premier numéro de *La Vie Catholique*, hebdomadaire édité par l'Union Catholique sous le contrôle direct de l'autorité diocésaine. La revue, qui tire actuellement à 5.000 exemplaires, n'a fait que s'améliorer et se développer avec le temps. « Au cours de mes voyages, j'ai rarement rencontré un hebdomadaire d'une aussi haute tenue littéraire et morale », remarque Mgr Lefebvre, délégué apostolique de l'Afrique française, lorsque Son Excellence fit une visite privée à Maurice en octobre 1951. Depuis bientôt un quart de siècle chacun trouve dans les huit pages de *La Vie Catholique* de quoi alimenter et éclairer sa piété.

L'instruction religieuse.

Depuis un quart de siècle aussi, exactement depuis l'Avent de 1931, les fidèles bénéficient d'un cours complet et méthodique d'instruction religieuse. Entra alors en vigueur, et continue d'opérer jusqu'aujourd'hui, un programme quinquennal de prédication. Quatre années couvrent l'ensemble de la doctrine chrétienne, la cinquième commente l'épître ou l'évangile du jour. Chaque dimanche, dans toutes les églises et chapelles les sermons traitent le même sujet.

A ce programme pour les adultes vint s'ajouter, en 1947, un second qui coordonne et uniformise l'enseignement du catéchisme dans les écoles primaires.

L'enseignement.

De ces dernières Mgr Leen en fonda neuf, dans des localités où le Gouvernement ne voulait pas en créer à cause de la trop petite population, et comme l'État ne les subventionna pas, il en assumait la charge pécuniaire.

S'il ne la fonda pas directement, il approuva et encouragea par tous les moyens l'établissement d'une nouvelle école secondaire des Religieuses de Lorette pour filles et tout petits garçons.

Pour les plus grands garçons, le Collège Saint-Joseph de Curepipe subsistait seul depuis la fin de 1929. A cette époque le Collège Père-Laval de Quatre-Bornes avait dû fermer, ainsi qu'il a été noté plus haut. Le Collège des Frères, malgré sa remarquable efficacité, ne pouvait suffire à la tâche de former la très nombreuse jeunesse. Au bout de négociations qui durèrent plusieurs années, Mgr Leen réussit à faire revivre le Collège Père-Laval, sous un nouveau nom « le Collège du Saint-Esprit ». Ce changement d'appellation était symbolique, car la nouvelle institution s'ouvrit le 10 janvier 1938 sous la direction de notre Congrégation : la province d'Irlande avait accepté d'en fournir le personnel. Le premier Recteur en fut un pédagogue et un organisateur aussi compétent qu'expérimenté : le Dr. Daniel Liston, C.S.Sp., aujourd'hui évêque de Port-Louis. Grâce à lui, le collège s'imposa de prime abord parmi les tout premiers établissements scolaires du pays ; à

ce rang il s'est maintenu et se maintient. Il a toujours eu le maximum d'élèves qu'il pouvait recevoir. L'utilité, plutôt la nécessité, de son existence n'a jamais cessé de se faire sentir.

Nouvelles églises.

En faveur de la masse des fidèles Mgr Leen élaborait et exécutait un vaste programme de construction. Il bâtit deux nouvelles églises paroissiales, en reconstruisit complètement quatre, dont la cathédrale, en agrandit ou en acheva six autres. Dans plusieurs régions, à cause de l'éloignement, les fidèles ne pouvaient que très rarement assister aux offices Mgr Leen résolut le problème en construisant onze chapelles de secours, ayant chacune son service dominical régulier. Tous ces édifices ne sont pas seulement solides et commodes; ils témoignent d'un souci très apparent d'esthétique dans les plans et dans l'ornementation. De ces détails l'Évêque s'occupait personnellement.

La vie religieuse.

En même temps il multipliait les mesures aptes à stimuler le zèle des fidèles, à éveiller en eux le sens de l'apostolat, à développer et à intensifier leur vie spirituelle. Les œuvres diocésaines anciennes, vraiment utiles, recevaient un regain de vie; d'autres, désuètes, étaient abandonnées; de nouvelles se fondaient : Croisade Eucharistique, Scouts Catholiques, Association des Cheminots Catholiques et celle des « nurses » catholiques, Fédération des Professeurs Catholiques, J.O.C., J.O.C.F., retraites annuelles pour l'Union Catholique et la Société de Saint-Vincent-de-Paul, pour les professeurs, pour les artisans dans divers districts de l'île...

Mais trois initiatives se signalent spécialement parmi tant d'autres.

En 1940, Miss Edel Quinn, « l'apôtre de la Sainte Vierge », vint, sur l'invitation de Mgr Leen, introduire la Légion de Marie à Maurice. Le premier *præsidium* prit naissance à la cathédrale le 28 janvier. La Légion connut un succès complet. Graduellement elle s'implanta et s'établit fermement dans les paroisses, jusqu'à Rodrigues. Aujourd'hui elle compte

87 *præsidia*, 61 d'adultes, 26 de jeunes, avec 8.274 membres, 1.073 actifs, 7.201 auxiliaires. Elle a fait et continue de faire un bien inappréciable dans tous les domaines. Depuis juin 1946 elle a son bulletin *Légionnaires*, bimestriel fort bien rédigé, tirant à 2.500 exemplaires.

1940 vit aussi l'inauguration, le 15 août, du Monument de Marie, Reine de la Paix. Situé à mi-côte de la montagne des Signaux au sommet d'une série de terrasses admirablement aménagées, il domine la ville et la rade de Port-Louis. Fort beau en lui-même avec sa grande statue de marbre, il constitue un cadre unique pour de grandioses manifestations. Dès le commencement il devint le but d'un grand pèlerinage diocésain annuel le jour de l'Assomption, et de divers autres pèlerinages particuliers de moindre importance. Dans des circonstances spéciales, par exemple pour certaines des fêtes du centenaire du diocèse en 1947, des cérémonies impressionnantes s'y déroulèrent, réunissant des foules de 50 à 60.000 personnes. Et chaque jour, à chaque heure du jour, on y rencontre des dévôts de Marie qui y viennent prier la Sainte Vierge, solennellement couronnée Reine de Maurice, à Rose-Hill, le 11 février 1934, par délégation spéciale du Pape.

Enfin, en juin 1941, s'ouvrit à Rose-Hill, au couvent de Marie-Réparatrice, le Montmartre Mauricien, centre de l'Adoration Perpétuelle dans le diocèse. C'est la plus belle et l'une des plus vastes chapelles bâties par Mgr Leen; il prit une part directe à l'élaboration des plans et à la construction. De jour et de nuit adorateurs et adoratrices s'y relaient : en 1953-1954 9.825 heures d'adoration assurées par 1.700 hommes et 6.000 femmes. Chaque année, depuis 1941, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur s'y tient une neuvaine de réparation, avec prédication quotidienne. Pendant cette neuvaine la chapelle est toujours comble pour la messe, le sermon et le salut.

Le clergé autochtone, son recrutement, sa formation préliminaire à Maurice et définitive en Europe, son placement dans des postes où il pourrait montrer ses possibilités : aucun objet ne sollicita davantage les soins de Mgr Leen. Dans une mesure appréciable il vit ses efforts récompensés; à son avènement si parmi ses 44 prêtres il avait trouvé 5 Mauriciens et 5 grands séminaristes, à sa mort, des 59 qu'il laissait 18

étaient Mauriciens avec 14 grands séminaristes. En octobre 1940 il avait confié aux Mauriciens la paroisse la plus populeuse de Port-Louis, la seconde plus importante de l'île.

L'aboutissement final de cet épiscopat de vingt-trois ans s'exprime peut-être le mieux dans ce fait : le nombre des communions annuelles passa de 688.000 à 1.790.000.

A l'occasion de l'inauguration de la cathédrale, en août 1933, Mgr Leen fut promu à l'archevêché *in partibus* de Phasis; désormais il porta le titre d'archevêque-évêque de Port-Louis.

S. Exc. Mgr Liston, C.S.Sp.

Le 13 mars 1947, le Dr. Liston, alors en congé en Irlande, était nommé évêque titulaire de Drivaste et coadjuteur de Mgr Leen avec future succession. Le prélat choisit de se faire sacrer à la cathédrale de Port-Louis. La cérémonie, la première du genre non seulement à Maurice mais dans les Mascareignes, se déroula le 12 octobre, en présence d'une foule immense. Mgr l'Archevêque, assisté de Mgr de Langavant, C.S.Sp., évêque de Saint-Denis, et de Mgr Wolff, C.S.Sp., vicaire apostolique de Diego-Suarez, sacra son coadjuteur. Étaient présents dans le sanctuaire Mgr le Délégué apostolique et Mgr Le Breton, S.M.M., vicaire apostolique de Tamatave, venus pour participer aux fêtes marquant le centenaire de l'érection du diocèse. Le nouvel évêque célébra sa première messe pontificale au monument de Marie, Reine de la Paix, le 18, pour le rassemblement des enfants, qui réunit quelque 10.000 écoliers et écolières.

Recteur du collège du Saint-Esprit pendant neuf ans, et à ce titre ayant été en contact avec un grand nombre de familles, coadjuteur depuis deux ans, Mgr Liston était très au courant des choses locales lorsqu'il devint le huitième évêque de Port-Louis à la mort de Mgr Leen, le 19 décembre 1949.

Les cinq premières années de son épiscopat se signalent par des entreprises de grande importance dans le domaine de l'éducation, dans le domaine social et dans le domaine missionnaire.

Dans le domaine de l'éducation, quatre nouvelles écoles

secondaires ont été ouvertes, deux par les Sœurs de Bon-Secours à Beau-Bassin en 1950 et à Rose-Belle en 1951, avec présentement un total de 284 élèves, une par les Filles de Marie en 1954 à Curepipe-Road (31 filles), la quatrième par les Religieuses de Lorette à Rose-Hill en 1951 avec 350 filles. Il faut y ajouter le Collège Sainte-Marie, confié aux Frères des Écoles Chrétiennes, inauguré à Rose-Hill en 1954, et qui peut admettre de 250 à 300 jeunes gens. Il est l'un des bâtiments scolaires les plus vastes et les mieux aménagés de la colonie, comme tel est le cas pour l'école des Religieuses de Lorette à Rose-Hill. La dépense engagée pour ces nouvelles fondations atteint, si elle ne dépasse pas, la somme de deux millions de roupies. Le Collège Saint-Joseph, le Collège du Saint-Esprit et l'école de Curepipe des Religieuses de Lorette ont le droit de présenter des candidats et des candidates à quatre bourses dites d'Angleterre, bourses gouvernementales qui chaque année permettent à deux jeunes gens et à deux jeunes filles d'aller prendre une profession libérale en Europe. Leurs succès à cet examen ont été éclatants. Parmi les 52 écoles primaires catholiques subventionnées par l'État, instruisant 26.000 enfants, garçons et filles, plusieurs déjà ont été refaites, ou agrandies ou améliorées, grâce en partie à une aide substantielle du Gouvernement. Et ce n'est là que le début d'un vaste programme.

Dans le domaine social. La J.O.C. et la J.O.C.F. reçoivent une vigoureuse impulsion et se développent presque de mois en mois, tandis qu'ont été fondées la Fédération des Travailleurs Catholiques, groupant les Mutualités de l'île, la J.E.C.F., la J.I.C., la J.I.C.F., l'A.C.F., l'I.M.C.A. (*Indo-Mauritian Catholic Association*). Un prêtre est spécialement affecté à ces œuvres sociales.

Dans le domaine missionnaire. En décembre 1950 commença la mission chinoise par l'arrivée de Chine du R. P. Vandewalle, S.J., suivie par celle de quatre Religieuses américaines de Maryknoll de Saint-Dominique, venues de Chine également en novembre 1951. A la fin de 1954 le diocèse reçut deux jeunes prêtres chinois récemment ordonnés au grand séminaire de Macao. Les Sœurs de Maryknoll, entre autres de leurs nombreuses activités apostoliques, tiennent une école primaire à Port-Louis, fréquentée par 36 petits chinois et 72 petites chinoises. La Mission chinoise accomplit une excellente

besogne dans son milieu propre. Depuis quelque temps déjà un mouvement vers le catholicisme se dessinait dans cette communauté; le recensement du 29 juin 1952 relevait que de ses 17.850 membres 7.924 étaient catholiques. Ce mouvement semble s'accroître.

La Mission indienne, elle aussi, se développe, avec plusieurs missionnaires Jésuites. Mais le mouvement des conversions est très lent : à peine quelques centaines par an. Et il ne paraît pas que la masse païenne et musulmane puisse être sérieusement entamée, du moins jusqu'ici.

* * *

LE PRÉSENT ET SES PRINCIPAUX PROBLÈMES

Vie chrétienne.

Les 200.000 catholiques du diocèse mènent une vie chrétienne assez édifiante, non pourtant exempte de misères morales. Mais il faut noter qu'une élite, toujours plus nombreuse appartenant aux milieux d'Action Catholique et soutenue par elle, cherche à montrer ouvertement la foi et à la vivre aussi pleinement que possible.

Il n'est pas rare, en effet, lors des manifestations religieuses, organisées comme celles de « l'Année Mariale », par exemple, de voir des défilés de 50 à 60.000 personnes. Le chiffre des communions pascales et de dévotion atteint un niveau élevé totalisant pour les deux années 1958 et 1959, 340.000 pour les premières et 3 600.000 pour les secondes. Maintien et développement de la vie chrétienne dépendent beaucoup du développement, mais surtout en profondeur de l'Action catholique.

Mouvements d'Action catholique.

Plus haut ont été indiquées l'introduction et l'activité des Mouvements d'Action catholique dans le diocèse. Nous allons en donner la situation actuelle par rang d'ancienneté.

Dès 1955, Maurice a vu la fondation des « Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ». Au nombre de 7, elles comptent 253 membres actifs, 37 honoraires et 3.256 souscripteurs.

Les Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François, installées en 1864, sont aujourd'hui au nombre de 11 avec 450 membres hommes et femmes.

En 1879 fut fondée l'Union Catholique avec son hebdomadaire *La Vie Catholique*, tirant aujourd'hui à 5.000 exemplaires. C'est l'Union Catholique qui patronnait « La Croisade du Rosaire », « L'Œuvre des Maisons Claires », « L'Association des Brancardiens » et « L'Imprimerie Père-Laval », toujours en pleine activité.

Introduite en 1929, la Croisade Eucharistique groupe aujourd'hui plus de 1.000 enfants répartis dans 19 sections.

C'est surtout, comme nous l'avons dit plus haut, à partir de 1940 que se sont installés et développés les principaux mouvements de l'Action Catholique contemporaine.

C'est d'abord la Légion de Marie qui a pris un rapide essor avec 100 *præsidia*, dont 32 de jeunes, comptant 9.926 membres actifs, 8.631 auxiliaires et une Revue *Légionnaires*, au tirage de 2.500 exemplaires.

Puis pour la jeunesse : 22 groupes de « Cœurs Vaillants » et d' « Ames Vaillantes », soit 900 garçons et 1.600 filles; 20 troupes paroissiales de boys-scouts : 149 chefs, 135 routiers, 517 scouts et 415 louveteaux; 18 compagnies de girl-guides : 30 cheftaines, 201 guides et 134 blue-birds.

La J.O.C. et J.O.C.F. avec la *Tribune Ouvrière* comme journal à 1 500 exemplaires, et qui fut complété par la fondation de la L.O.A.C. comptant 154 foyers. La J.I.C. avec 4 cercles et sa revue *Étudiants*, 600 exemplaires; la J.I.C.F., 3 cercles, 175 membres et une revue *Renouveau*, 1.000 exemplaires et le J.E.C. et J.E.C.F.

Des Mouvements professionnels ou très spécialisés ont été fondés : l'Indian Mauritian Catholic Association, l'A.C.I. avec ses deux branches masculine et féminine.

La Fédération des Professeurs catholiques, l'Œuvre d'Éducation Populaire qui dirige 12 écoles du soir et 3 écoles ménagères. Les Équipes Notre-Dame; 53 Foyers groupés en 9 Équipes interparoissiales.

L'Association des Brancardiens (de Lourdes) de l'Île Mau-

rice 600 membres avec ses filiales; Association des Dames, des Pages ou Cadets et des Donneurs de sang (300 hommes, 50 dames, 10 Religieuses Filles de Marie et l'Association Sainte-Véronique (Nurses et Infirmières).

Le clergé et les vocations.

Au 1^{er} janvier 1960, le diocèse de Maurice était desservi par 79 prêtres ainsi répartis; 48 prêtres diocésains séculiers dont 37 Mauriciens (1); 25 Pères du Saint-Esprit (2) et 6 Pères Jésuites (3). Ce chiffre est bien faible par rapport à l'évangélisation de la population qui augmente toujours. Le manque de prêtres se fait cruellement sentir. Il n'y en a qu'un par 4.000 fidèles. Tous se dépensent sans compter, avec un zèle et une abnégation dignes de toutes louanges, mais cette moyenne beaucoup trop élevée constitue une entrave sérieuse au bien qu'il faudrait faire et aux entreprises pressantes dans lesquelles il faudrait se lancer, et qu'il faut remettre à plus tard, au risque que ce soit bientôt trop tard. La Congrégation a 25 de ses membres dans le diocèse : 7 dans l'enseignement au Collège du Saint-Esprit, presque tous aidant dans les paroisses le dimanche, 3 à Rodrigues (13.000 catholiques); les autres dans les dix paroisses qu'ils desservent et qui ont ensemble 65.000 fidèles, celle de la cathédrale en comptant à elle seule 14.000. Un des Pères, curé d'une des grosses paroisses de Port-Louis, avec un seul vicaire, visite chaque année les Iles-à-Huile, Agaléga et l'Archipel de Chagos.

Le recrutement du clergé séculier se poursuit d'une façon assez régulière, mais encore insuffisant : 14 grands Séminaristes poursuivent leurs études à Croix-Valmer et Santa-Chiara et 2 à 3 sont ordonnés chaque année. Au Collège du Saint-Esprit à Quatre-Bornes est annexé un petit Séminaire d'une quinzaine d'élèves.

(1) On dénombre, en outre 4 Irlandais, 1 Italien, 1 Hollandais, 4 Chinois, 2 Belges.

(2) Plus un Frère.

(3) Plus un Frère.

Les Religieuses et les Œuvres d'éducation.

Plus inquiétante et plus grave est la crise que traversent les vocations religieuses féminines. Les Religieuses atteignent le chiffre de près de 300 dont 219 Mauriciennes. Et c'est sur elles que repose en très grande partie l'instruction, l'assistance des malades et orphelins.

L'enseignement.

Il existe sur le territoire de Maurice 186 écoles primaires reconnues par l'État avec environ 144.000 élèves environ. Sur ce chiffre, 53 écoles sont catholiques avec 18.207 garçons et 16.975 filles instruits, outre les Religieux et les Religieuses, par 264 instituteurs et 570 institutrices. Il faut leur ajouter 8 écoles fonctionnant aux frais du diocèse, 7 dirigées par des laïques avec 300 garçons et filles et 1 école chinoise avec environ une centaine d'élèves des deux sexes.

Pour l'enseignement secondaire, 19.000 élèves suivent les classes dans 65 écoles reconnues par l'État. Onze d'entre elles sont dirigées par les Congrégations religieuses avec 4.905 élèves : 1.509 garçons et 3.396 filles. Ce sont surtout les Religieuses qui dirigent les écoles libres.

Les Pères du Saint-Esprit ont la charge du Collège Saint-Esprit à Quatre-Bornes et les Frères des Écoles Chrétiennes, au nombre de 20 dont deux Mauriciens, ont deux Collèges à Curepipe et à Rose-Hill et une école primaire.

Trois Congrégations de Religieuses ont la responsabilité de l'éducation de la jeunesse. Les Sœurs de Lorette 88 dont 70 Mauriciennes assurent l'enseignement de six écoles secondaires dont cinq préparent pour le Higher School Certificate et trois pour les bourses en Angleterre, et de cinq écoles secondaires de petits garçons et d'une école primaire pour filles.

Les Religieuses de la Charité de Notre-Dame du Bon et Perpétuel-Secours : 80 Sœurs dont 75 Mauriciennes dirigent huit écoles primaires mixtes et une école secondaire.

La troisième, celle des Filles de Marie de la Réunion, 97 religieuses dont 51 Mauriciennes ont 10 écoles mixtes dont 2 à Rodrigues et 1 secondaire,

Charité et assistance.

Elle est l'œuvre des Sœurs du Perpétuel-Secours et des Filles de Marie. Les Premières ont la charge d'une clinique, de deux Orphelinats, de six Asiles pour vieillards, d'une Maison d'Infirmes et d'une Crèche. Les secondes sont à la tête de trois Orphelinats, d'un Asile pour vieillards et d'une Crèche.

Le camp d'action des Religieuses est très vaste, mais par suite de la diminution des vocations, il menace de se rétrécir. Les Religieuses originaires de Maurice sont au nombre de **219** au lieu de **259** en **1930**.

Nos morts.

Depuis 1930, un évêque et 14 Pères du District de Maurice sont décédés des fatigues de leur apostolat, vétérans ou en pleine force.

Ce sont dans l'ordre de leur mort :

1. les PP. François-Xavier DITNER, mort le 21-XII-1930 à 82 ans.
2. Ambroise SYLVAN, mort le 31-VII-1934 à 74 ans.
3. Mathurin COURTOIS, mort le 17-III-1935 à 56 ans.
4. Alphonse BISCH, mort le 23-V-1938 à 64 ans.
5. Albert BUBENDORF, mort le 18-II-1943 à 62 ans.
6. Joseph TANGUY, mort le 25-IV-1943 à 37 ans.
7. François BOETARD, mort le 18-VIII-1946 à 63 ans.
8. Jules THUET, mort le 10-IX-1946 à 75 ans.
9. S. Exc. Mgr James LEEN, mort le 19-XII-1949 à 61 ans.
10. les PP. Jean-Marie PIVAUD, mort le 30-IV-1952 à 79 ans.
11. Charles STREICHER, mort le 22-IX-1956 à 70 ans.
12. Alain HENRIQUET, mort le 10-XII-1957 à 43 ans.
13. Max DE BOUCHEVILLE, mort le 4-XII-1962 à 71 ans,

et hors de Maurice :

14. les PP. Ferdinand DURR, mort le 31-XII-1939 à Paris, hôpital Saint-Joseph.
15. Jean-Baptiste GOETZ, mort le 8-II-1960 à Blotzheim.

L'avenir.

Le manque de prêtres, la diminution des vocations féminines et le problème démographique rendent redoutables les perspectives d'avenir. En 1930, la population était de plus de 403.000 habitants, dont 135.000 catholiques et 208.000 païens. Au recensement de juin 1952, l'Ile comptait 501.000 âmes, soit 696 au mile carré avec 46 naissances pour 1.000 et de 16 pour les décès. Au 1^{er} janvier 1960, on estimait la population à plus de 620.000, dont 200.000 catholiques mauriciens, indiens (1) et chinois (2). Les Hindous étaient estimés à 241.684, les Bouddhistes à 8.512 et les Musulmans à 77.167.

Et pour évangéliser cette masse, 79 prêtres séculiers et religieux.

Le P. Laval.

Un des éléments puissants d'espoir est la dévotion au P. Laval. Son portrait figure toujours à une place d'honneur, dans pratiquement tous les foyers catholiques, maisons ou cases; il n'est pas très exceptionnel de le trouver aussi chez les non-chrétiens. En 1943, le centenaire de son arrivée à Maurice fut commémoré avec une ferveur extraordinaire. De la Conférence prononcée par le P. Pichon, il fallut imprimer trois éditions en moins d'une semaine. Récemment l'excellente « Vie » du P. Piacentini s'enleva et on en demande encore. Plus nombreux que jamais sont les visiteurs quotidiens à son tombeau, plus nombreuses que jamais les foules assemblées à Sainte-Croix le jour de sa « fête », le 9 septembre : 50.000 pèlerins au moins en 1954, sans compter les milliers venus les jours précédents et suivants. Et ces visiteurs, ces foules comprennent tous les milieux sociaux, toutes les religions de la population. Chaque année maintenant, la classe ouvrière, descendants des « enfants du P. Laval », témoigne sa fidélité au souvenir de l'apôtre de

(1) 14.785 Indiens.

(2) 8.273 Chinois.

Maurice en consacrant la nuit du 8 au 9 septembre à un immense pèlerinage qui se rend à pied des hauts de l'île à Sainte-Croix.

Que le « Bon Père », dont tous espèrent bientôt la béatification, développe dans cette terre, théâtre de son dévouement, la vie chrétienne et un toujours plus grand esprit d'apostolat pour que tous ses « enfants » partagent la vraie foi et ne forment plus qu'un troupeau avec un seul Pasteur.

G. B.

LA MAISON-MÈRE
DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT
de 1947 à 1962

Entre deux « Chapitres généraux ».

L'histoire de la Maison-Mère, C.S.Sp., de 1947 à 1962, est coupée en deux parties d'inégale longueur par le Chapitre général de 1950; une courte période de trois ans, puis une de douze ans jusqu'au Chapitre de juillet 1962. Aussi bien pourrait-on lui donner le titre d'*Entre deux Chapitres généraux*. Nous voulons seulement ici rappeler les événements les plus marquants de cette période de quinze ans, car le *Bulletin Général* en a donné le détail au fur et à mesure de leur déroulement.

Le Chapitre de 1950.

Ouvert le 20 juillet, le Chapitre s'est clôturé le 5 août. Ses statuts approuvés par la S.-C. des Religieux furent promulgués dans le numéro d'octobre 1950 du *Bulletin Général*. Un an plus tard, dans le numéro de novembre-décembre 1951, l'étaient les solutions données par le Conseil général pour toutes les questions que le Chapitre avait remises à son étude.

De même, le Conseil général procéda à une révision des Constitutions. Le texte en fut approuvé par Rome, en 1956 et promulgué en 1957, et au début de 1959 était publié et mis en vigueur un nouveau « Coutumier » mis en harmonie avec les nouvelles Constitutions.

Entre-temps un Cardinal-Protecteur de la Congrégation avait été postulé et accordé en la personne de S. Ém. le cardinal Valerio-Valeri, Préfet de la S.-C. des Religieux et grand ami des Spiritains depuis le temps où il avait été conseiller, puis titulaire de la Nonciature en France. Lors d'un court passage à Paris, le 4 juin 1954, Son Éminence s'arrêta quelques instants à la Maison-Mère et se plut à évoquer les souvenirs qui le liaient à elle depuis la fin de la Grande Guerre.

Le Supérieur général.

Deux Supérieurs généraux se sont succédés pendant ces quinze ans : d'abord, S. Exc. Mgr Le Hunsec qui acheva son deuxième mandat en 1950, date à laquelle il prit sa retraite à la Maison-Mère, puis le T. R. P. Griffin, élu le 26 juillet de cette même année.

Nous ne donnerons pas ici le détail des voyages du T. R. Père à travers le Monde Spiritain, car il figure au *Bulletin Général*. Rappelons simplement qu'il a été présent aux nombreuses cérémonies qui ont eu lieu dans nos Provinces d'Europe : professions, consécration à l'apostolat, sacres d'évêques, centenaires, etc. Ainsi il put garder lui-même le contact avec les supérieurs et confrères d'Europe. Et enfin, après de longues démarches, il a obtenu la permission de se rendre en Pologne pendant l'été de 1958.

Les Districts d'Afrique, les Provinces et Districts d'Amérique ont reçu, en quatre temps, sa visite et ses encouragements. C'est le Cameroun et l'Oubangui (aujourd'hui Centre-Afrique) en 1951. En 1952, ce fut le tour de Madagascar, des îles de l'Océan Indien de l'Afrique, Afrique du Sud et de l'Est Africain, puis en 1954-1955, celui des Provinces d'Amérique du Nord, des Districts d'Haïti, de Porto-Rico, de Trinidad, des Antilles, Guyanes et du Brésil; enfin, en 1956-1957, notre T. R. Père a visité l'Afrique Occidentale de langue française et anglaise, l'Afrique Équatoriale (Centre-Afrique excepté), le Katanga et l'Angola.

Ainsi par ses visites, par ses lettres et par son accueil aux nombreux Confrères de passage à Paris, il a maintenu et fortifié l'union entre tous les membres de la Congrégation et la Maison-Mère.

Le Conseil général.

En 1947 était en fonction le Conseil général élu par le Chapitre de 1938 (1). Il avait subi déjà deux modifications par l'élection en 1939 du R. P. E. Baraban en remplacement du R. P. Fr. Monnier nommé recteur du Séminaire Pontifical

(1) A savoir : RR. PP. J. Janin, premier Assistant; J. Jolly, deuxième Assistant; A. Cabon, Fr. Griffin, E. Muller, Fr. Monnier, Conseillers.

français puis, par celle du R. P. Cl. Pereira Da Silva remplaçant le R. P. Muller décédé au camp de concentration de Bergen-Belsen. La mort du R. P. J. Janin en amena une troisième. Au début de 1949 furent élus conseillers le R. P. J. Quinlan, et deuxième Assistant, le R. P. Fr. Griffin, l'actuel supérieur général, et le R. P. J. Jolly, premier Assistant. Ce Conseil resta en fonction jusqu'au Chapitre de 1950. Le nouveau Conseil (1) alors élu comprenait de l'ancien avec le T. R. Père Général, les RR. PP. Cl. Pereira da Silva maintenant deuxième Assistant et J. Quinlan. Les RR. PP. Jolly et Cabon restèrent à la Maison-Mère continuant leurs activités, et le R. P. Baraban fut nommé aumônier de la Communauté des Religieuses de Saint-Joseph de Cluny, à Antony.

Les RR. PP. Baraban et Cabon sont morts en 1961, le premier en juin à Chevilly où il s'était rendu par suite d'une santé de plus en plus déficiente. Celle du R. P. Cabon tint bon jusqu'à la fin de décembre 1960, date où il partit pour Langonnet. Il s'éteignit doucement dans sa 88^e année, en août. Le R. P. Jolly porte vaillamment ses quatre-vingt-cinq ans et rend d'inappréciables services comme canoniste et aussi comme aumônier de plusieurs communautés religieuses.

Fait sans doute unique dans l'histoire de la Congrégation, le Conseil général élu en 1950 (et aussi les trois Fonctionnaires généraux nommés par lui en août), est resté en fonction jusqu'au Chapitre de 1962.

Ses Membres ont continué la visite des Provinces et Districts, commencée pendant la guerre par le R. P. Pereira en Angola, puis après la guerre. Avant 1950, signalons les visites du T. R. P. Griffin, alors Conseiller, puis deuxième Assistant, aux États-Unis à Puerto-Rico, et en Afrique Occidentale de langue anglaise, celle du R. P. Vogel en Afrique Orientale et au Katanga.

Après 1950, le R. P. Neyrand visita : Rome, la Suisse, le Portugal, Madagascar, les îles de l'Océan Indien, et, à deux reprises, l'Afrique Occidentale de langue française et le Cameroun.

Le R. P. Clemente Pereira da Silva : le Portugal, l'Espagne

(1) RR. PP. H. Neyrand, premier Assistant; C. Pereira, deuxième Assistant; J. Quinlan, L. Vogel, N. Moysan et A. Gemmerlé, Conseillers.

et l'Angola; le R. P. J. Quinlan : l'Angleterre, l'Irlande, les États-Unis et Puerto-Rico.

Le R. P. Vogel : la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Afrique Orientale, l'Afrique du Sud et le Brésil.

Le R. P. Moysan à deux reprises : l'Afrique Équatoriale.

Le R. P. A. Gemmerlé, le Séminaire du Saint-Esprit, la France, les Œuvres d'Auteuil, Haïti, les Antilles et la Guyane.

Le Canada fut visité par le R. P. Letourneur, économiste général en 1952.

Signalons aussi que la Maison-Mère a toujours été représentée lors des cérémonies importantes dans les Provinces et Districts, comme sacres d'évêques, installation de la hiérarchie en Afrique, par le T. R. Père lui-même ou par son Délégué spécial.

Outre leur travail d'Administration, les membres du Conseil ont continué comme par le passé à s'acquitter d'une partie du Ministère dont la Maison-Mère est chargée. Ce sont par ailleurs les RR. PP. Baraban, puis Moysan qui ont continué de diriger la recollection des Pères de la Province de France à Chevilly.

Secrétariat et Économat général.

Les titulaires de ces deux services sont les mêmes qu'en 1946 : les RR. PP. M. Navarre et J. Letourneur. Comme nous l'avons dit plus haut, ils ont été à nouveau nommés en août 1950, puis tous les trois ans jusqu'en 1962 par le Conseil général en exercice.

Les divers *États du Personnel* ont indiqué les changements de leur personnel par mutations ou par les décès. Mais nous tenons à mentionner ici spécialement la promotion en 1949 à la dignité d'évêque titulaire de Dicès et de vicaire apostolique auxiliaire de Dakar du R. P. G. Guibert, alors Vice-Procureur général, et le décès du P. J. Greffier, archiviste général, du P. Jean Basset et des FF. Gérard et Guérolé; ces trois derniers de l'Économat général.

Le matériel a été sérieusement modernisé spécialement au Secrétariat général, classeurs, armoires métalliques, ronéo électrique, appareils de photocopie et de microfilmage, etc.

Tous progrès qui ont rendu grand service pour diffuser rapidement les documents du T. R. Père et de son Conseil, en particulier lors des fêtes organisées en l'honneur de la Congrégation.

En l'honneur de nos « Fondateurs ».

Conformément au vœu du Chapitre de 1950, un gros effort de propagande a été fait pour mieux faire connaître la Congrégation et ses fondateurs à l'intérieur de nos Communautés comme dans le grand public.

Les historiens sérieux spiritains et autres ont été guidés et encouragés dans leurs recherches aux archives et dans leurs travaux.

Tout a été mis en œuvre pour rehausser par des cérémonies, simples et dignes, les centenaires de la Congrégation et de ses « Fondateurs ». C'est en 1948 le centenaire de la « Fusion », puis en 1952, celui de la mort de notre Vénérable Père, et en 1959, celui du 250^e anniversaire de la mort du Vénéré Messire Claude Poullart. Peu s'en fallut alors, sans une spéciale protection de la Divine Providence, que cette dernière cérémonie fut marquée par une grande catastrophe, lorsque l'auto transportant le T. R. Père et plusieurs membres de son Conseil fut accidentée sur l'autoroute de l'Ouest, près de Rambouillet.

Enfin, on a essayé de promouvoir les causes en Cour de Rome du Vénéré Claude Poullard des Places, du Vénérable P. Libermann, et des PP. Laval et Brottier.

Les conférences des 2 février et du 20 mai ont permis de faire connaître et diffuser, par le *Bulletin Général* notamment, des aspects inédits de l'histoire de la Congrégation. C'est ainsi que la Maison-Mère a eu la primeur de diverses études du R. P. Cabon, sur l'histoire du Séminaire et de sa chapelle; du R. P. Letourneur sur le milieu israélite au temps du Vénérable Père, sur sa famille et sur sa conversion et de l'ouvrage du P. J. Michel sur Messire Claude Poullard des Places et les origines de notre Congrégation au XVII^e et au XVIII^e siècle.

Nous ne pouvons pas laisser sous silence les ouvrages de S. Exc. Mgr Gay sur notre Vénérable Père; du P. B. Kelly sur la spiritualité missionnaire de notre Vénérable Père;

du P. Koren sur l'histoire de la Congrégation et de la Révérende Mère M.-Louise de Sion sur un aspect spécial de la vie de notre Vénérable Père : « Le Triomphe par l'échec », etc.

Mention particulière doit être faite sur la thèse soutenue en Sorbonne en vue du doctorat ès lettres et passée en 1959 avec mention Très Honorable par M. l'abbé Blanchard, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, et qui fit part de son projet au Très Révérend Père par une lettre arrivée juste le 3 février 1952, le lendemain de la célébration du Centenaire de la mort du Vénérable P. Libermann.

Enfin, le film *Un Missionnaire*, œuvre du P. P. Bernier et de M. Cloche et dont plusieurs séquences furent tournées à la Maison-Mère (1), a contribué à faire connaître en France et en Europe notre Congrégation, spécialement dans les milieux de jeunes.

Rapports avec les Autorités.

Cette propagande discrète et de bon aloi a contribué à maintenir une réelle sympathie des autorités religieuses et civiles envers la Congrégation.

Fidèle aux traditions du passé et aux directives de notre Vénérable Père, la Maison-Mère a continué à témoigner à ces deux pouvoirs une obéissance loyale mais sans servilité.

Le Nonce Apostolique comme l'archevêque de Paris n'ont pas ménagé leur bienveillance. LL. EE^{xc}. NN. SS. Roncalli devenu S. S. Jean XXIII, Marella et Bertoli, ainsi que LL. ÉÉ^m. les cardinaux Suhard et Feltin sont venus fréquemment honorer de leur présence la fête patronale de la Pentecôte. Ils ont toujours facilité les démarches que nous avons dû faire auprès de leurs services.

Il en est de même des autorités civiles auprès desquelles nous avons reçu toujours bon accueil. Elles ont tenu à marquer leur bienveillance en se faisant représenter dans les cérémonies organisées par elle notamment lors des centenaires et tout récemment aux services pour les victimes du massacre Kongo.

(1) Nous signalons ici pour la petite histoire de la Maison-Mère que plusieurs séquences des films *Jocelyn* et *Le Défroqué* ont été tournées aussi à la Maison-Mère.

De leur côté les membres de l'Administration générale et de la Communauté de la Maison-Mère n'ont pas ménagé leur aide pour remplir les nombreux et variés ministères traditionnellement assurés dans les diocèses de Paris et de Versailles, messes quotidiennes et hebdomadaires, confessions, prédications, etc.

La Communauté de la Maison-Mère.

De 1946 à 1962, la Communauté de la Maison-Mère a connu trois Supérieurs : les RR. PP. J. Bonhomme, déjà nommé en 1945 et emporté subitement le 30 octobre 1959, puis le R. P. H. Moulis que la maladie obligea de quitter Paris à l'automne 1961 et que le R. P. L. Latour a remplacé.

Son personnel s'est peu modifié comme l'indiquent les *États du Personnel* publiés à cette époque. Il assure un ministère considérable, mais il continue surtout sa traditionnelle hospitalité à l'égard des confrères de passage venant des Provinces et Districts, ainsi qu'auprès des ecclésiastiques séculiers et religieux, amis de la Congrégation et de plusieurs étudiants, jeunes prêtres diocésains et religieux, depuis le départ du Séminaire.

Si la Communauté a connu la tristesse avec la mort de plusieurs confrères, elle s'est réjouie lors de la célébration de plusieurs jubilés : en 1955 : noces de diamant de sacerdoce du R. P. Cabon, et l'année précédente, les noces d'or d'ordination des RR. PP. J. Jolly et C. Tastevin qui avançaient allègrement vers les noces de diamant. La célébration des deux derniers jubilés d'or de prêtrise furent ceux du R. P. H. Moulis, en décembre 1960, et du R. P. C. Pereira da Silva, le 30 avril 1961.

Dans cette même période, étaient célébrés les Jubilés de profession d'or et de diamant en 1950 et 1960 du F. Camille, l'actif et précieux secrétaire au secrétariat général, et du cinquantième anniversaire de profession en 1953 du F. Corentin, le si méritant réfectoier et, en décembre 1959, celui du F. Wiro le courageux « ravitailleur » de la Communauté pendant les dures années de 1940-1945, et de dévoué collaborateur du R. P. Bonhomme dans le classement de la grande bibliothèque.

Toutefois, un élément important de la vie traditionnelle de la Maison-Mère a disparu avec le départ de Paris du « Séminaire ».

Le Séminaire du Saint-Esprit.

Pendant ces quinze ans, le « Séminaire » a été dirigé successivement par les RR. PP. Engel, P. Guibert, H. Nouaille et A. Robin. Mais le grand événement fut son transfert dans le Midi conformément au vœu du Chapitre général de 1950. Les démarches commencées en 1951 n'aboutirent qu'après trois ans de patientes recherches du R. P. Économe général. Enfin, en 1954, une maison remplissant les conditions voulues fut trouvée à Croix-Valmer (Var), dans le diocèse de Fréjus et Toulon. Le Séminaire s'y est installé à la rentrée de l'année scolaire 1954-1955 en septembre. Son personnel y poursuit la formation des grands séminaristes des diocèses d'outre-mer et de l'Œuvre d'Auteuil tout en rendant de grands services pour le ministère au clergé bien peu nombreux des environs.

Transformations matérielles.

Le départ du Séminaire déclencha l'exécution de grands travaux pour rénover les bâtiments de la Maison-Mère. Certes après la guerre de 1939-1945, de nombreuses réparations avaient été effectuées dans la Maison et le « chauffage urbain » installé. Mais c'est à partir de 1954 que furent accomplies de très grandes rénovations. La plupart des confrères les connaissent aussi n'en donnerons-nous ici que l'essentiel.

Dans le secteur de la « grande chapelle », la chapelle du Séminaire est devenue une sacristie, tandis que celle-ci était transformée en salle de Communauté pour les Pères; les Frères ont la leur à l'étage au-dessus. Dans la crypte bien éclairée, et sobrement décorée, a été installée toute une série d'autels.

De sérieuses modifications ont été apportées aux bâtiments de la porterie et au grand bâtiment. De nouveaux parloirs

ont été aménagés en cloisonnant le grand parloir juste avant l'entrée de la chapelle.

Dans le grand bâtiment au rez-de-chaussée, où étaient autrefois les trois petits parloirs, on trouve maintenant encore un parloir. Les deux autres sont devenus musée et salle de réception. A l'entresol, la chambre et le bureau de notre Vénérable Père, jusqu'alors appartements du Supérieur général, sont maintenant son oratoire privé et un musée en l'honneur de notre Vénérable Père et de ses premiers compagnons. Les chambres y faisant suite, tour à tour celles du premier Assistant ou du Secrétaire particulier, sont celles des deux portiers. Le salon du T. R. Père qui se trouvait sur ce palier a conservé son affectation.

Les appartements du Supérieur général ont été placés dans les bureaux du Secrétariat général, à l'étage au-dessus. Et ce service a été installé dans l'ancienne bibliothèque des Missions, dans les deux petites bibliothèques qui la suivaient (1) et les chambres qui la précédaient.

Enfin les Frères qui l'habitaient au 4^e étage ont été transférés dans les chambres des séminaristes au 3^e étage, dans le bâtiment neuf construit en 1929. Leurs anciennes chambres ont été démolies et transformées en salles d'archives et en bureau de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit.

Au dernier étage, les chambres des séminaristes donnant sur la rue ont été, elles aussi, démolies et transformées en un large promenoir fort utile en hiver.

Mais la transformation la plus spectaculaire fut la remise du grand réfectoire dans sa hauteur antérieure par la suppression de la partie de l'entresol dite de l'infirmerie dont la chapelle et les chambres ont été complètement démolies. Le grand réfectoire ainsi rénové a été mis en valeur par un éclairage électrique judicieux. Les murailles en sont ornées des portraits des Supérieurs généraux, de M. Poullart des Places à nos jours. Il a été inauguré lors de la fête de la Pentecôte, le 9 juin 1957.

Nous signalons en passant que le réfectoire du bâtiment neuf prolongeant le grand réfectoire et la cuisine est devenu, depuis 1950, le réfectoire de l'Administration générale.

(1) Leurs livres ont été placés dans des salles du 23, aménagées en bibliothèque.

De plus, le grand escalier a été sérieusement consolidé, la façade extérieure de la Maison, rue Lhomond, ravalée et une belle plaque au nom de la « Congrégation du Saint-Esprit » placée près de la porte d'entrée.

Pour terminer l'énumération des principaux travaux, nous signalerons l'installation d'un standard téléphonique à plusieurs lignes dans la porterie complètement refaite et rééquipée, et celle d'un ascenseur desservant quatre étages, la mise de l'eau courante dans les chambres du grand bâtiment central avec augmentation de ses salles de douches. Ces divers aménagements qui ont duré de 1954 à 1959 contribuent à donner à la Maison-Mère un côté plus moderne et plus accueillant.

L'Archiconfrérie du Saint-Esprit.

L'Archiconfrérie a toujours son siège à la Maison-Mère. Elle a pris durant cette période, sous l'active direction du P. A. Riaud, une expansion toujours plus grande dans Paris et outre-mer, comme l'attestent le tirage de sa revue *La dévotion au Saint-Esprit* — plus de 6 000 exemplaires actuellement — et la nombreuse assistance des « Confrères » qui remplissent la chapelle le lundi de Pentecôte leur fête patronale. Désormais, innovation sur le passé, les réunions ont lieu chaque dimanche à 17 heures et sont suivies de la sainte messe. Et une permanence de l'Archiconfrérie se trouve au rez-de-chaussée du 23, rue Lhomond, à la place des *Annales*.

Les « Annales ».

En effet, les *Annales*, dont le Centre de rédaction et d'administration se trouvaient rue Lhomond, au 23, ont quitté la Maison-Mère. Le P. M. Briault qui les avait longtemps dirigées dut, après la guerre, par suite de ses épreuves de santé, prendre le P. J. Bouchaud comme assistant, puis lui confier toute la responsabilité de la revue. Bientôt, son centre fut transféré à la rue des Pyrénées, siège de la Province de France, pays dans lequel se trouvaient le plus grand nombre de ses lecteurs, et la revue. Lorsque le P. Bouchaud partit en Afrique Centrale prendre la direction du Petit Séminaire de Fort-Sibut, le P. Lefeuvre fut chargé de la direction de cette revue qui s'appelle maintenant *Pentecôte sur le Monde*.

Nos morts.

Ces quinze années n'ont pas été sans morts. Nous ne parlerons ici que des confrères décédés de la Maison-Mère. En effet, la liste serait longue des « Anciens », de l'Administration de la Maison-Mère décédés pendant cette période comme les RR. PP. Léna, Riedlinger, Baraban, Ehrard, des FF. Edelbert, Barthélemy, ou des confrères de passage à Paris et morts au cours d'un traitement, S. Exc. Mgr Bonneau, les PP. Albert Krummenacker, J. Petersen, ou jeune Père étudiant comme le P. A. L. Freydt, noyé en 1951 comme aumônier d'une troupe scout.

Ce sont en 1948, le R. P. J. Janin, premier Assistant général, décédé après une longue maladie très courageusement supportée, puis en 1950, le P. A. Munck, l'économiste des années de guerre emporté par une courte maladie en décembre. 1951 vit la mort subite, le 25 septembre, du P. J. Greffier, l'archiviste général à l'érudition surprenante et qui avait su vaincre la maladie du sommeil contractée au Congo. Puis en 1953, le P. M. Briault s'éteignit doucement, entouré des soins dévoués des FF. Wiros et Corentin, son ancien secrétaire des *Annales*. L'année 1954 compta trois décès : ceux du P. Charles Grillot, le modeste et si courageux aumônier des catholiques d'outre-mer, emporté quasi subitement des suites d'une mauvaise grippe, du F. Gérard, de l'Économat général, le rescapé de la montagne Pelée en 1902, puis le jour de Noël, au début de la grand-messe du matin, à sa stalle, de S. Exc. Mgr Le Hunsec, ancien supérieur général de 1926 à 1950. En 1956, c'est la mort subite aussi en juillet de M. Joseph Ligier, agrégé, le dévoué lingeur de la Communauté. Puis trois ans plus tard, c'est le F. Guénolé qui succombe à une crise cardiaque, et, le 30 octobre, le R. P. J. Bonhomme terrassé d'une manière foudroyante après avoir, comme à l'habitude, célébré la sainte messe et pris son petit déjeuner.

La liste se clôt avec deux confrères décédés la veille ou le jour même d'une fête, de la Très Sainte Vierge. C'est d'abord le 21 août, presque aux premières vêpres de la fête patronale du Saint-Cœur de Marie, à Langonnet, le R. P. Cabon qui avait vécu à la Maison-Mère du mois d'août 1919 à décembre 1960. Puis le 11 octobre, fête de la Maternité de

Notre-Dame, c'est le tour du P. Jean Basset, missionnaire au Cameroun venu à Paris se faire soigner d'un cancer. Il avait demandé dans l'intervalle de ses traitements à prendre du service à l'Économat général, où il fut un sujet d'admiration par son calme courage et sa religieuse résignation dans le support de très vives souffrances.

Nous avons le ferme espoir que tous ces chers confrères, maintenant dans leur éternité, n'ont pas cessé de travailler pour nous, car ils intercèdent auprès de Dieu pour la Maison-Mère et la Congrégation.

Cor Unum...

Tels sont les principaux événements qui ont jalonné l'histoire de la Maison-Mère de 1947 à 1962.

Au cours de cette période, Administration générale et Communauté du Saint-Esprit n'ont eu qu'un but, celui de rendre toujours plus réelle pour les Membres de la Congrégation et pour ses amis la devise chère aux Spiritains dès leur origine :

« *COR UNUM ET ANIMA UNA* »

M. N.

ERRATUM

BULLETIN N° 702, AVRIL-MAI 1962

VARIA :

Après la notice du R. P. Cabon, lire : **CAMPAGNE APOSTOLIQUE 1959-1961.**

Le Secrétaire général : M. NAVARRE.

Le Gérant : J. GODEFROY.

— IMP. DE MONTLIGEON —
LA CHAPELLE-MONTLIGEON
— (ORNE). - 59162-7-62 —
Dépôt légal 1962, 3^e trim.
Producteur, N^o 3242.

BULLETIN

N° 704



JUILLET-AOUT

1962

FERVEUR — CHARITÉ — SACRIFICE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Lettre de S. Exc. Mgr M. Lefebvre, supérieur général, à tous les membres de la Congrégation. -- S. Exc. Mgr M. Lefebvre, supérieur général. -- Le T. R. P. E. Grillin, supérieur général honoraire. -- Le Chapitre général de 1962. -- Rome : Sup. S. C. du Saint Office A/S. des écrits du P. Teilhard de Chardin.

Actes administratifs. -- Nominations. -- Émissions de vœux. Promotions aux Saints Ordres. -- Consecrations à l'Apostolat. Nos défunts.

NOUVELLES DE KONGOLO.

BIBLIOGRAPHIE.

VARIA :

In memoriam : Le R. P. Jean Bomballaz.

ERRATUM N° 703.

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE DE S. EXC. MGR MARCEL LEFEBVRE, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL, A TOUS LES MEMBRES DE LA CONGRÉGATION

Mes bien chers Confrères,

Le 26 juillet, les membres du Chapitre général me désignaient comme successeur du T. R. P. Griffin dans la charge de Supérieur général. Le soir même de Rome, me parvenait la réponse officielle du Saint-Père qui bénissait le vote des capitulants.

Ainsi en moins de vingt-quatre heures m'apparaissait, par des voies qui s'imposaient comme providentielles, et la douloureuse séparation d'avec le diocèse de Tulle auquel j'étais déjà profondément attaché et qui ne méritait pas d'avoir eu un évêque éphémère, et s'ouvrait désormais l'horizon de cette grave responsabilité de diriger une famille religieuse dont la vitalité et la sainteté ont une répercussion si importante auprès des millions d'âmes qui lui sont confiées par la Sainte Église.

Heureusement ! saint Paul a maintes fois affirmé que nous ne pouvons rien par nous-même, et que nous pouvons tout en Dieu. *Fiduciam lalem habemus per Christum ad Deum, non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est...* (II, Cor. III, 4-5). « Si nous avons une telle confiance en Dieu, c'est précisément que nous ne sommes pas capables de quoi que ce soit par nous-même comme si cela venait de nous, mais que tout ce dont nous sommes capables vient de Dieu... ».

Et le Chapitre nous a manifesté cette aide constante de Notre-Seigneur, vous en aurez des échos sans tarder. Nous souhaitons vivement que les effets des résolutions qui ont été adoptées se fassent sentir rapidement. Il serait trop long de vous donner ici un résumé succinct de tous les vœux et les projets formulés au cours de ces semaines de travail en commun. Je vous en ferai part dans mes prochaines lettres.

Mais ce qui nous réconfortera sera de savoir que la plus grande charité et union s'est manifestée au cours de ces journées importantes pour la Congrégation. Que Dieu en soit loué et que nos prédécesseurs en soient félicités.

Ayant fait, il y a deux jours, mes adieux définitifs aux diocésains de Tulle à l'occasion du pèlerinage de Rome où j'ai eu la satisfaction de les accompagner, je me vois désormais tout entier adonné à ma nouvelle charge.

En l'assumant, j'éprouve deux désirs qui apparaissent un peu contradictoires : l'un d'être tout à tous et tout à chacun d'entre vous, d'apporter à chacun l'aide et le réconfort dont il sent le besoin suivant son état, sa fonction. Et, d'autre part, je pense qu'il est nécessaire de me libérer des détails trop individuels et trop particuliers pour m'adonner principalement aux tâches essentielles et primordiales de la Congrégation : poursuivre sans relâche la sanctification des apôtres pour le salut de leurs âmes et de celles qui leur sont confiées; rechercher à multiplier les envoyés et à leur donner toute la formation nécessaire pour l'accomplissement de leur apostolat, tel qu'il se présente aujourd'hui dans les régions où ils auront à se dévouer; adapter l'organisation de la Congrégation à l'obtention de ces buts essentiels, étant donné le nombre actuel de ses membres, la diversité de ses tâches et les originalités des provinces.

Pour arriver à ces fins, je ne doute pas que je puis compter sur la bonne volonté de tous et, en particulier, de mes proches collaborateurs. C'est pourquoi, comme l'Église, qui est à l'image de Dieu, nous en montre l'exemple au cours de son histoire, nous devons, avec fermeté, maintenir les principes fondamentaux et absolus qui conditionnent la vie même de la Congrégation c'est-à-dire notre foi en Notre-Seigneur, en Pierre, en l'Église, en l'œuvre de nos fondateurs approuvée par l'Église, et nous devons résolument regarder le présent et l'avenir pour entretenir et développer des relations vitales avec les âmes incarnées dans des circonstances de temps, de lieu, de vie familiale, sociale, politique, qui ne sont pas celles d'hier. Je suis cependant persuadé que l'accomplissement de ces tâches essentielles de la Congrégation seront une occasion fréquente d'être plus proche de vous. Ce sont là de grandes préoccupations et de grandes tâches.

Un premier moyen d'être auprès de chacun d'entre vous c'est la feuille imprimée et parvenant à tous. Le *Bulletin général* a toujours diffusé les avis du mois du Supérieur général. Cependant je n'hésiterai pas à faire paraître la lettre du Supérieur général en des tirés à part, traduits dans les

diverses langues afin que tous puissent profiter des exhortations et directives qui s'y trouveront, et qui, avec la grâce de Dieu, pourront vous être utiles.

C'est un premier moyen de vous être présent, il y en a d'autres comme les contacts réguliers pris avec ceux qui sont placés par la Providence pour vous guider : les évêques, les Supérieurs provinciaux et principaux. Des réunions seront prévues et des entretiens seront toujours suggérés à ces Supérieurs, afin d'aider dans leur tâche tous les ouvriers apostoliques qui nous sont confiés.

Enfin, c'est surtout dans la prière incessante et dans la charité qui nous vient de l'Esprit-Saint que nous serons constamment unis pour travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes chacun à notre place.

Je me recommande à la prière de tous, afin d'obtenir de Notre-Seigneur par le Cœur Immaculé de Marie, les grâces nécessaires pour accomplir ma tâche selon les désirs de Dieu. Que les Pères n'oublient pas de célébrer la messe mensuelle aux intentions du Supérieur général. Que nos chers Frères se joignent aux prêtres dans le saint sacrifice de la messe pour intercéder en faveur de ces mêmes intentions.

Parmi ces intentions nous indiquerons tout spécialement en témoignage d'affectueuse et fraternelle reconnaissance : que Dieu daigne bénir le R. P. Griffin, notre prédécesseur, et les membres du Conseil général précédent pour tout le dévouement qu'ils ont manifesté à notre chère Congrégation au cours des douze années dernières.

Que le Seigneur vous bénisse et que la Vierge Marie vous garde.

Votre tout dévoué *in X^{to}*.

† Marcel LEFEBVRE,

*Arch. lit. de Synnada in Phrygia,
Supérieur général, C.S.Sp.*

**S. Exc. Mgr M. LEFEBVRE,
Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.**

Dans sa séance plénière du 26 juillet le Chapitre général, réuni à Chevilly, a postulé par 53 voix sur 75 votants comme Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre, alors archevêque-évêque de Tulle.

S. S. le pape Jean XXIII ayant daigné agréer cette postulation, S. Exc. Mgr Lefebvre fut solennellement installé le 28 juillet dans la chapelle de Chevilly, comme Supérieur général de la Congrégation.

Quelques jours plus tard Mgr le Très Révérend Père fut transféré au Siège archiépiscopal de *Synnada in Phrygia*, le Souverain Pontife ayant agréé sa démission comme évêque de Tulle.

Né le 23 novembre 1905, à Tourcoing (diocèse de Lille), ancien élève du Séminaire français, ordonné prêtre le 21 septembre 1929, Mgr Lefebvre fut vicaire dans la paroisse des Marais de Lomme. Entré au Noviciat en 1931, profès le 8 septembre 1932 il fut missionnaire au Gabon, directeur du Grand Scolasticat de Mortain de 1945 à 1947, puis élu évêque titulaire d'Anthédon et vicaire apostolique de Dakar le 12 juin 1947, sacré le 18 septembre 1947, promu archevêque d'« Arcadiopolis in Europa » et délégué apostolique d'Afrique française, transféré à Dakar le 14 septembre 1955, nommé archevêque-évêque de Tulle le 23 janvier 1962 où il fut installé le 15 avril 1962.

S. Exc. Mgr Lefebvre est assistant au Trône Pontifical, Consulteur de la Sacrée Congrégation de la Propagande, membre de la Commission Centrale préparatoire au Concile, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre du Christ du Portugal, grand officier dans l'Ordre National du Sénégal, commandeur de l'Ordre de l'Étoile de l'Afrique Équatoriale du Gabon.

**LE T. R. P. FRANCIS GRIFFIN,
supérieur général honoraire.**

Dans sa séance du 28 juillet 1962 le Chapitre général a nommé le T. R. P. Francis Griffin, supérieur général honoraire et prenant rang après le Supérieur (1).

(1) Cf. *Coutumier général*, n° 42, page 18.

LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1962.

Du 20 juillet au 13 août 1962 s'est tenu, dans la Communauté de Chevilly, le Chapitre général de la Congrégation.

Il commença par la Retraite préparatoire prêchée par le R. P. Nicolas Moysan, conseiller général.

Le 24 eut lieu la séance préliminaire et les diverses Commissions commencèrent à étudier et préparer leurs rapports pour les séances plénières. Ces rapports photocopiés en français et en anglais étaient distribués à chaque Capitulant.

Le 26 juillet 1962, S. Exc. Mgr Lefebvre fut postulé comme supérieur général. Agréé par S. S. Jean XXIII il fut installé solennellement le soir du 28.

Le même jour, le T. R. P. Francis Griffin était nommé supérieur général honoraire, prenant rang après le Supérieur.

Le 1^{er} août étaient élus les membres du nouveau Conseil général :

- RR. PP Heinrich Hack, 1^{er} *assistant*.
 Joseph Hirtz, 2^e *assistant*.
 Lambertus Vogel, *conseiller général*.
 William Higgins, *conseiller général*.
 Charles Connors, *conseiller général*.
 Avelino Costa, *conseiller général*.

Travaux de Commissions et séances plénières (1) se sont poursuivis jusqu'au 13 août dans une atmosphère de travail et d'une union fraternelle réalisant pleinement notre devise « *Cor unum et anima una* ».

La Communauté de Chevilly, Pères, Frères, Scolastiques, sous la direction de son Économe le P. Breuvert qui supervisait le R. P. Letourneur, économe général, assura d'une manière impeccable le vivre et le couvert (2).

Dès leur approbation par Rome les Actes du Chapitre de 1962 seront publiés en anglais et en français dans un numéro spécial du *Bulletin général*.

(1) Au nombre de 21. Le Chapitre de 1950 en compte 18, du 24 juillet au 5 août, mais ce Chapitre comportait deux séances l'après-midi au lieu d'une en 1962.

(2) En témoignage de gratitude le Chapitre fit un don en vue d'une grande promenade pour toute la Communauté.

ROME

SUPREMA SACRA CONGREGATIO SANCTI OFFICII

MONITUM

Quædam vulgantur opera, etiam post auctoris obitum edita, Patris Petri Teilhard De Chardin, quæ non parvum favorem consequuntur.

Prætermisso iudicio de his quæ ad scientias positivas pertinent, in materia philosophica ac theologica satis patet præfata opera talibus scætere ambiguitatibus, immo etiam gravibus erroribus, ut catholicam doctrinam offendant.

Quapropter Em. mi ac Rev. mi Patres Supremæ Sacræ Congregationis S. Officii Ordinarios omnes necnon Superiores Institutorum religiosorum, Rectores Seminariorum atque Universitatum Præsides, exhortantur ut animos, præsertim iuvenum, contra operum Patris Teilhard de Chardin eiusque assecularum pericula tuteantur.

Datum Romæ, ex Ædibus S Officii, die 30 iunii 1962.

Sebastianus MASALA,
Notarius.

Osservatore Romano.

Date : 30 juin-1^{er} juillet 1962.

Col. 6.

ACTES ADMINISTRATIFS

NOMINATIONS

Sont nommés :

Procureur général auprès du Saint-Siège : le R. P. Joseph LÉCUYER.

Vice-procureur général auprès du Saint-Siège : le R. P. Jacques STRICK.

Secrétaire général : le R. P. Marcel NAVARRE.

Secrétaire général adjoint, section langue anglaise : le R. P. Matthew FARRELLY.

Secrétaire général adjoint, section langue française : le R. P. Alphonse CESBRON.

Secrétaire archiviste, section administrative : le P. André BESNIER.

Archiviste général : le P. Bernard NOEL.

Économiste général : le R. P. Francisco ROCHA.

Visiteur du District de Haïti : le R. P. Joseph HIRTZ.

Visiteur du District du Kilimanjaro : le R. P. Charles CONNORS.

Supérieur provincial de France : le R. P. Nicolas MOYSAN.

Premier Assistant de la Province de France : le R. P. Alphonse GEMMERLÉ.

Deuxième Assistant de la Province de France : le R. P. Lucien ROZO (Conseil du 12 août 1962).

Supérieur Provincial d'Irlande : le R. P. Timothy O'DRISCOLL (3^e triennat) (Conseil du 3 juillet 1962).

Supérieur Vice-Provincial de Suisse : le R. P. Richard AEBI (3^e triennat) (Conseil du 19 juin 1962).

Supérieur Principal du District de Guadeloupe-Martinique : le R. P. Henri NEYRAND.

Supérieur Principal du District du Sénégal : le R. P. Fernand BUSSARD.

Supérieur Principal du District de Benué : le R. P. Léopold GRIMARD.

Supérieur Principal de District de Nova Lisboa : le R. P. Armando PINTO.

Supérieur Principal du District de Bagamoyo : le R. P. Franciscus van der POEL (3^e triennat) (Conseil du 12 août 1962).

Sont nommés :

Supérieur de la Communauté et Directeur du Grand Scolasticat de Mortain : le P. François MORVAN (Conseil du 12 août 1962).

Supérieur de la Communauté de Kimmage Manor : le P. William O'CONNOR.

Supérieur de la Communauté de Blackrock College : le P. Jeremiah Vincent DINAN.

Supérieur de la Communauté d'Ardraccan : le P. Patrick DOYLE (Conseil du 12 août 1962).

Supérieur de la Communauté de Rockwell College : le P. James FINNUCANE (Conseil du 26 juin 1962).

Supérieur de la Communauté de Silva Barcelos le P. José ALVES.

Supérieur de la Communauté de Godim : le P. Joao PINTO da SILVA (2^e triennat).

Supérieur de la Communauté de Viana : le P. Amadeu MARTINS (2^e triennat).

Supérieur de la Communauté de Ferndale : le P. Charles CONNORS.

Directeur du Grand Scolasticat de Ferndale : le P. Robert PUHL (Conseil du 20 juin 1962).

Supérieur de la Communauté de Ferndale . le P. Robert PUHL (Conseil du 12 août 1962).

Supérieur de la Communauté et Directeur du Grand Scolasticat de Louvain . le P. Frans LAMBERT (Conseil du 19 juin 1962).

Supérieur de la Communauté de Baarle-Nassau et Maître des Novices Frères : le P. Johannes van MELIS (Conseil du 12 août 1962).

ÉMISSION DE VŒUX

A renouvelé les **Vœux** :

à *Mortain*, le 27 mai 1962 :

M. LEYENBERGER Paul.

PROMOTION AUX SAINTS ORDRES

Ont été promus :

Dans la *chapelle Saint-Joseph*, à *Upton, Newark*, par S. Exc. Mgr C. Grant, évêque auxiliaire de Northampton, le 31 mai 1962 :

au **Diaconat** :

MM. JEFFREY Peter Francis, O'CALLAGHAN John Peter.

Dans l'*église de Knechtsteden*, le 31 mai 1962, par S. Exc. Mgr Cleven, évêque auxiliaire de Cologne :

au **Sacerdoce** :

MM. FERFERS Theodor, GILLES Walter, HASENFRATZ Alfons, KAMPS Heinrich-Dieter, KLOOS Heribert, MERK Joseph, SCHMITZ Paul, SCHLÜCKING Wilhelm, SIEBERTZ Hubert, ZEPF Joseph, WELLE Franz-Joseph.

Dans la *chapelle des Pères du Saint-Cœur*, à *Heesch*, le 15 juin 1962, par S. Exc. Mgr J. Bluysen, évêque auxiliaire de Bois-le-Duc :

au **Sous-Diaconat** :

MM. OTTE Adrianus, GOVERS Petrus, BENNEBROEK Petrus.

Dans la *chapelle du Grand Séminaire de Québec*, le 15 juin 1962, par S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec :

à la **Première Tonsure** :

MM. DEFOUR Reginald, FOURNIER Maurice, GIROD Gervase, MORENCY François.

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

M. MARCOUX Henri.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

MM. BEAULIEU Georges, BEAULIEU Janick, HOGUE Serge, LUPIEN Philippe.

Dans la *chapelle Saint-Augustin (Allemagne)*, le 16 juin 1962, par S. Exc. Mgr Schilling, vicaire apostolique de Goroka (Nouvelle-Guinée) :

au **Diaconat** :

M. PYTHOUD Fernand.

Dans la *chapelle du Séminaire anglais de Lisbonne*, le 16 juin 1962, par S. Exc. Mgr Manuel dos Santos Rocha, archevêque de Mitilennes :

au **Diaconat** :

M. RIBEIRO Joaquim.

Dans l'*église Saint-Pierre, à Louvain*, le 16 juin 1962, par S. Exc. Mgr C. Honoré Van Waeyenbergh, évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles :

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

M. LOUMAYE Alexis.

au **Sous-Diaconat** :

M. FOHN Paul.

Dans la *chapelle de St Joseph's College d'Upton Hall, Newark*, par S. Exc. Mgr E. Ellis, évêque de Nottingham :

le 23 juin 1962 :

à la **Première Tonsure** :

MM. CLARKE Patrick Joseph, AVERY Vincent Bede John, EDWARDS Adrian Champion;

le 24 juin 1962 :

au **Sacerdoce** :

M. O'CALLAGHAN John Peter.

Dans la *chapelle de Chevilly*, par S. Exc. Mgr Jérôme Adam, évêque de Libreville (Gabon);

le 28 juin 1962 :

à la **Première Tonsure** :

MM. BURNER Pierre, EHRHART Marcel, LE GUELLAUT Paul, LE QUÉRÉ Joseph, LORBER Joseph, LOUBIER Pierre, DU POUGET DE NADAILLAC Luc, PEDRONO Jean.

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

MM. BLANCHET Victor, BOBLIN André, BOMBENGER Léonard, BRETAGNE Clency, BRUNEAU Roland, EGLI François, EUZEN André, HUTEAU Yves, JOLLY René, LEGRAND Henri, MARTI André, OKOUE-NGOU Fidèle, POIX Jean-François, PRALONG Michel, REDUREAU Serge, CARRON DE LA CARRIÈRE Gérard.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

MM. CAMPOURCY Maurice, DANIELOU Jean-Claude, DISTEL Charles, LE BAUT Hervé, LEGAGNEUR Fernand, LELIÈVRE Pierre, PAYSANT Marcel, RENARD Jean-Marie, RIBIÈRE Roland, SCHMITT Pierre, SCHOEFFEL Paul, URFIE Jean-Yves, UZEL Paul.

le 29 juin 1962 :

au **Diaconat** :

MM. BIERLING François, BILLAUD Guy, JOUSSEAUME DE LA BRETESCHE Christian, FISCHER Lucien, HASCHER Fernand, KARRER Jean-Paul, KIRCH Edmond, LESCURE Jean, MAHÉ Philippe, MARTIN Jean-Marie, MICHEL Pierre, NGEMA-OBAM Paulin, PELCOT Daniel, SPIESER Théodore, TROCHER Gilbert, WURRY Gérard.

Dans la *chapelle de l'École Salésienne d'Estoril*, le 1^{er} juillet 1962, par S. Exc. Mgr Manuel dos Santos Rocha, évêque de Mitilennes :

au **Sacerdoce** :

M. RIBEIRO Joaquim.

Dans la *chapelle de Gemert*, le 15 juillet 1962, par S. Exc. Mgr J. Bluysen, évêque auxiliaire de Bois-le-Duc :

à la **Première Tonsure** :

M. KOENEN Theodorus.

au **Diaconat** :

MM. RUTTEN Rutgerus, HUTTEN Bernardus, van ROY Josephus, van LOON Henricus, MOLENAAR Cornelis, GOVERS Petrus, OTTE Adrianus, BENNEBROEK Petrus.

Dans la *chapelle Saint-Michel de Fribourg* (Suisse), le 22 juillet 1962, par S. Exc. Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg :

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

M. WALDRON Martin,

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

M. COOPER John,

au **Sacerdoce** :

MM. CLARKE Albert, KELLY Bernard, PYTHOUD Fernand.

CONSÉCRATION A L'APOSTOLAT

I. — Province de France.

13 jeunes Pères, 11 Pères plus anciens,
4 jeunes Frères, 3 Frères plus anciens.

A) Les PP.

à *Chevilly*, le 29 juin 1962 :

BAUMANN Alphonse,...	Diego-Suarez,...	Messe le 1 ^{er}
BESSONE Jean,...	Pointe-Noire,...	2
BEUZET Félix,...	France,...	3
BOUCHARD Pierre,...	Mouila,...	4
BOURSIER Gérard,...	Études,...	5
BRAULT Michel,...	Diego-Suarez,...	9
CASTELAIN Maurice,...	Dakar,...	18
FROUSSART Bernard,...	Brazzaville,...	20
LE SOLLIEC Corentin,	Fort-Rousset,...	23
MARCAIS Yves,...	Bangui,...	25
PAYET Alex,...	Majunga,...	27
PERRION André,...	Douala,...	29 (*)
PLEYBER Sébastien,...	Libreville,...	31 (**)

B) Les PP.

BECK Émile, Martinique.
BOUJU Daniel, Kongolo.

(*) Ou le dernier jour du mois.

BOIZIEAU Abel.....	Brazzaville.
GRIMAUX Henri.....	Yaoundé.
LE BIHAN Pierre.....	Kongolo.
LUNOT Jean-Louis....	Kongolo.
MALLET Pierre... ..	Réunion.
MULLER Léon.....	Akono-Mva.
PICHON Jean... ..	Guadeloupe.
SAGNA Pierre... ..	Ziguinchor.
TROUFFLÉAU Henri....	Pointe-Noire.

C) Les jeunes FF.

ALAIN Kervarec.....	France.
FRANCIS Robillard....	Stage technique.
PHILIPPE Mouchette...	France.
VINCENT Pelhate.....	Fort-Rousset.

D) Les FF.

ALBERT Mathis.	Ziguinchor.
JOEL Bontemps.	Antalaha.
MARIE-MICHEL Legentil.	Bangui.

II. — Province d'Irlande.

20 jeunes Pères, 10 Pères plus anciens, 2 jeunes Frères.

A) Les PP

à Rome, le 29 juin 1962 :

GOGAN Brian.....	Ihiala.....	Messe le 27
------------------	-------------	-------------

à Fribourg, le 22 juillet 1962.

GUNNINGHAM Columcille.	Onitsha.....	Messe le 9
DELANEY Noël.....	Nairobi	— 10

à Kimmage, le 7 juillet 1962 :

a) AGNOLI Savino.....	Onitsha.....	Messe le 25
CLEARY Patrick B....	Owerri.....	— 24
CRÖMIEN Thomas....	Freetown and Bo.	— 23
DORAN Michael D..	Umuahia.....	— 20
EGAN Francis M.....	Nairobi	— 19
FAGAN Hubert P....	Bathurst	— 18
HEEREY James A....	Onitsha.	— 17

HUGHES Peter M.	Onitsha	Messe le 15
KNIGHT Mathew	Port-Harcourt	11
LAVERTY Francis	Umuahia	10
MURPHY Mathias F.	Port-Harcourt	8
NOLAN Nicholas J.	Ontario	7
O'FLYNN Brian A.	Port-Harcourt	5
STIRLING Edward J.	Umuahia	4
WYNNE Austin J.	Mombasa	3
b) FARFAN Gérard	Trinidad	2
de VERTEUIL Anthony	Trinidad	1

B) Les PP.

BYRNE Cyril	Irlande.
DEFFEY Andrew	Kongolo.
FOLEY Cornelius	Owerri.
LYNCH	Kongolo.
LYNCH Joseph	Mombasa.
LYONS Bartholomew	Mombasa.
McTIERNAN Michael	Owerri.
O'CONNOR	Nairobi.
O'SULLIVAN	Freetown and Bo.
TANNAM Gérard	Onitsha.

C) Les jeunes FF.

ALPHONSUS O'Connell	Nigeria.
THOMAS White	Nigeria.

III. — Province d'Allemagne.

10 jeunes Pères, 1 Père plus ancien, 1 Frère.

A) Les PP.

à *Knechtsteden*, le 19 mars 1962 :

BUSCH Wilhem	Brésil	Messe le 15
CLAUS Albert	Allemagne	5
DOUTEIL Herbert	Études	3
HAUSY Herbert	Allemagne	4
HENSCHEL Johannes	Allemagne	5
ISING Siegbert	Études	24

PRAKKEN Wilhelm.....	Études.....	Messe le 25
SCHELTE Hubert... ..	Allemagne.....	— 26
SCHNEIDER Walter....	Brésil.....	— 29 (*)

à *Knechtsteden*, le 14 juillet 1962 :

M. PREIS Robert... .. Brésil..... . Messe le 29 (*)

B) Le P.

FUCHS Hans..... Brésil.

C) Le F.

MAXIMILIAN Martin..... Brésil.

IV. — Province du Portugal.

1 jeune Père, 1 Père plus ancien.

A) Le P.

à *Carcavelos*, le 1^{er} juillet 1962 :

RIBEIRO Joaquim. . . . Luanda (1)..... Messe le 7

B) Le P.

MARANTE José, aumônier militaire : Sa da Bandeira.

V. — Province des États-Unis.

1 jeune Père, 1 Père plus ancien, 1 Frère.

A) Le P.

à *Ferndale*, le 2 juin 1962 :

WEBER John R..... États-Unis... .. Messe le 29 (*)

B) Le P.

HEALY James... .. États-Unis.

C) Le F

BERNARD Brooks..... États-Unis.

(*) Ou le dernier jour du mois.

(1) District de Luanda.

VI. — Province de Belgique.

1 jeune Père, 1 Frère.

A) Le P.

à *Louvain*, le 8 juillet 1962 :BARTIAUX Jean..... Kongolo.. Messe le 1^{er}

C) Le F.

SILVESTER Janssens.... Belgique.

VII. — Province de Hollande.

6 jeunes Pères, 3 Pères plus anciens, 2 Frères.

A) Le P.

à *Fribourg*, le 4 mars 1962 :

GUBBELS Arnold..... Doumé..... Messe le 5

à *Gemerl*, le 11 juillet 1962 :

BEUNEN Petrus. Morogoro..... 2

GRAAT Wilhelmus..... Morogoro..... 3

NAAS Everhardus. Morogoro..... 4

TIJSSEN Adrianus..... 5

Van ROOYEN Gerardus.. Bangassou..... 7

B) Les PP.

ANDRIESEN Johannes. Morogoro.

De BOER Josephus..... Morogoro.

SCHAFFRAT Andreas..... Pointe-Noire.

C) Les FF.

ELEUTHERIUS van Lies-
hout..... Morogoro.

GABRIEL van der Louve. Brésil. —

VIII. — Province d'Angleterre.

5 jeunes Pères, 2 Pères plus anciens.

A) Les PP.

à *Rome*, le 29 juin 1962 :

O'TOOLE Vincent..... Études..... Messe le 26

à *Upton*, le 24 juin 1962 :

CAMMAK Michael S.....	Makurdi.....	Messe le 30 (*)
KENDELLEN Terence...	Makurdi.....	— 31 (*)
MURRAY William....	Makurdi.....	— 10
NOONAN Herbert (**)..	Makurdi.	

B) Les PP.

BRADY John....	Makurdi.
SMITH Henry....	Angleterre.

IX. — Province du Canada.

3 jeunes Pères, 1 Père plus ancien.

A) Les PP.

à *Québec*, le 31 mai 1962 :

GAGNON Jean-Guy.	Kabba.....	Messe le 18
GASCON Paul-André....	Canada.....	— 19
TURCOTTE Régis.....	Canada.....	— 15

B) Le P

MERCIER Antoine.....	Kongolo.
----------------------	----------

X. — Vice-Province de Suisse.

1 jeune Père, 1 Père plus ancien.

A) Le P

à *Chevilly*, le 29 juin 1962 :

BONVIN Noël.....	Suisse.....	Messe le 28
------------------	-------------	-------------

B) Le P.

GENOUD Gérard	Maurice.
---------------------	----------

(*) Ou le dernier jour du mois.

(**) Consécration en 1956. Études jusqu'en 1962.

XI. — Vice-Province de la Trinidad.

2 jeunes Pères, 2 Pères plus anciens.

A) Les PP.

à *Kimmagine*, le 7 juillet 1962 :

FARFAN Gérard.....	Trinidad	Messe le	2
DE VERTEUIL Anthony	Owerri		1

B) Les PP

TOM Kelvin.	Trinidad.
DE VERTEUIL François..	Trinidad.

NOS DÉFUNTS

Le 15 juillet 1962, le P. Frédéric BUGEAU, profès des vœux perpétuels du District d'Auteuil, décédé à Verneuil-le-Chétif, à l'âge de 81 ans, après 57 années de profession.

Le 18 juillet 1962, le F. Pius Poels, profès des vœux perpétuels du District de Yaoundé, décédé à Yaoundé, à l'âge de 43 ans, après 20 années de profession.

Le 19 juillet 1962, le P. François MICHEL, profès des vœux perpétuels du District de la Guadeloupe, décédé à Basse-Terre, à l'âge de 56 ans après 36 années de profession.

Le 24 juillet 1962, le P. Joseph STRAESSLE, profès des vœux perpétuels de la Vice-Province de Suisse, décédé accidentellement près d'Oran, à l'âge de 76 ans, après 53 années de profession.

Le 28 juillet 1962, le P. Joseph GEORGLER, profès des vœux perpétuels de la Province de France, décédé à Saverne, à l'âge de 74 ans, après 51 années de profession.

Le 28 juillet 1962, le P. James HEARNE, profès des vœux perpétuels du District de Maurice, décédé à Mahebourg, à l'âge de 51 ans, après 29 années de profession.

Le 10 août 1962, le P. Joseph KIRKBRIDE, profès des vœux perpétuels de la Province des États-Unis, décédé à Pittsburgh, à l'âge de 68 ans, après 48 années de profession.

Le 13 août 1962, le F. GÉRARD-MAJELLA Hodrus, profès des vœux perpétuels de la Province de France, décédé à Sarreguemines, à l'âge de 71 ans, après 39 années de profession

Le 29 août 1962, le P. Joseph VALY, profès des vœux perpétuels de la Province de France, décédé à Langonnet, à l'âge de 85 ans, après 64 années de profession.

Le 30 août 1962, le F. ROGER Hémon, profès des vœux perpétuels, décédé à Montjoly, à l'âge de 48 ans, après 30 années de profession.

NOUVELLES DE KONGOLO

Le P. Darmont, l'unique rescapé de Kongolo, après un séjour de moins de trois mois en Belgique, est reparti pour sa mission, fin mai. Il est passé par Élisabethville; puis avec Mgr Bouve et deux Sœurs congolaises, il partait de Kolwezi pour Kongolo, le 12 juin. Six jours plus tard, il restait seul à Kongolo. Le P. Joseph Van Roey est allé le rejoindre le 15 juillet. Mais ils ont dû repartir le 22 pour Kolwezi, la Compagnie d'aviation faisant le service Kolwezi-Kongolo, cessant d'assurer les voyages. La région de Kongolo, enclavée fidèle à Tshombé (tribu des Bahemba), est pratiquement investie par des concentrations de troupes de l'Armée nationale congolaise.

Le P. Darmont écrit le 29 juillet :

« Quel désastre ! Tout est à recommencer, et ce qui est plus grave ce n'est pas la perte du matériel, mais le désarroi des esprits chez tous nos chrétiens. Nombreux sont ceux qui sont retournés au fétichisme et à la polygamie. Civils et soldats qui reçoivent chaque mois de plantureux salaires, ont tous deux ou trois femmes. Les autres qui croupissent dans la misère la plus noire se sont tournés vers les sorciers. Cependant si nous pouvions rester à demeure, un renouveau se manifesterait rapidement. Car pendant le mois et dix jours de présence, j'ai enregistré de nombreux retours à Dieu. Les gens des environs sont accourus pour s'assurer de leurs propres yeux et en me palpant de leurs mains que c'était bien moi qui revenais parmi eux le premier. L'accueil fut délirant, même parmi ceux qui ont abandonné leur vie chrétienne.

« Chaque dimanche, je disais trois messes : à la Mission (Saint-Cœur-de-Marie) à 7 heures; une autre à la Kangoy (deuxième paroisse) à 9 h. 30; et une troisième au camp militaire à 15 heures. Je portais entre temps la communion aux vieux impotents et à l'hôpital. Je donnais un salut à 15 heures. Ministère difficile; mais les résultats ne sont pas à dédaigner.

« J'ai commencé l'érection d'un monument sur l'emplacement du massacre du 1^{er} janvier. Une croix de 4 mètres est dressée, et les soldats sont occupés en ce moment à construire une estrade en béton, puis un autel. J'ai obtenu auprès de la direction de l'Union Minière, la confection d'une plaque en

bronze avec un texte : « Ici, 20 missionnaires du Saint-Esprit ont donné leur vie par amour pour l'Afrique. 1^{er}-1-1962. » Cette plaque sera scellée sous l'autel et portera au verso : « Mungu atukuzwe : Que Dieu soit loué ».

Le Père explique ensuite les négatifs qu'il envoie : le monument, les lieux du drame, etc.

« Je suis allé plusieurs fois sur les rives du fleuve depuis que les eaux se retirent (saison sèche) espérant trouver des restes ou ossements, mais en vain. Je continuerai à chercher.

« Priez beaucoup pour moi; maintenant que j'ai un compagnon, cela ira mieux; car mon séjour d'un mois, seul, me fut pénible. J'ai dû faire le travail de fossoyeur partout dans la ville. Il y a des ossements encore entourés de vêtements dans tous les quartiers; je les enterre seul car personne ne veut y toucher ».

(Statistiques de Kongolo avant le drame : Cf. *État du personnel*, p. 213.)

ERRATUM

Rectification au *Bulletin Général*, n° 703,
mai-juin 1962, page 160, *Les Annales*.

Le P. Bouchaud a quitté la Direction des *Annales* en décembre 1957. Il a été remplacé par le P. Angibaud qui l'a été lui-même par le P. Lefevre. Le P. Bouchaud n'est parti pour Fort-Sibut qu'en 1959.

BIBLIOGRAPHIE

P. Joseph MICHEL, C.S.Sp. : **Claude-François Poullart des Places.** — Ce livre est l'histoire passionnante de notre fondateur dans lequel malgré le peu de pièces que nous possédions dans nos archives sur la vie de Claude Poullart des Places l'auteur a su, grâce à son instinct d'historien qui lui a permis de retrouver de nouveaux documents, faire revivre la figure très attachante de celui qui fonda le Séminaire du Saint-Esprit. Non seulement la vie du fondateur est retracée mais elle est replacée dans le contexte historique de l'époque, ce qui permet de se rendre compte jusqu'à quel point Claude Poullart des Places a été non seulement une belle figure spirituelle mais aussi un véritable novateur à placer parmi les grands apôtres de son temps et de l'Église. A lire un tel ouvrage on ne peut être que fier d'appartenir à une Congrégation fondée par un tel homme de Dieu et dont l'influence fut si grande dans le développement de l'esprit missionnaire de son temps.

Sister M. Aquinas HEALY R.S.M. : **Venerable Francis Libermann Apostle of the Future.** — *The catholic World*, June 1962, pages 169-175.

Do. Sr. D. Agostinho de Moura venerando Bispo do Portalegre e Castelo Branco : **Exortação Pastoral Sobre o II Concilio do Vaticano.** — Portalegre, 1962, 7 pages.

Lettre Pastorale de Mgr l'évêque de la Guadeloupe au clergé et aux fidèles de son diocèse sur les **Conclusions de la Mission**, Basse-Terre, 1962, 16 pages.

F. GILS : **Pierre et la foi au Christ ressuscité.** — Extrait des *Ephemeridæ Theologicae Lovanienses*, A. XXXVIII, fasc. I-1, 1962, 43 pages.

J. HENNINGS, colonial Attaché, British Embassy, Washington : **The attitudes of African Nationalism towards Communism**, reprinted from *Duquesne Review Spring*, 1962, Duquesne University Institute of African Affairs n° 10, Duquesne University Press Pittsburgh 1962, pages 53-70.

J. LÉCUYER, C.S.Sp. : **Face au sacerdoce**, dans : *Vocations sacerdotales et religieuses*, avril 1962, p. 61-78.

VARIA

Le P. Jean BONDALLAZ

C.S.Sp.

(1890-1960)

Les jeunes années.

S'il faut en croire un « on-dit » qui peut n'être qu'un conte, mais qui peut être véridique, jadis, un saint homme aurait été reçu dans la famille Bondallaz et, en remerciement de cette hospitalité, aurait prédit qu'il y aurait toujours des prêtres dans cette famille. Ce saint homme n'était autre que saint Benoit Labre.

Quoi qu'il en soit de ce fait qui n'a été ni contrôlé, ni confirmé, disons que Jean-Auguste-Joseph Bondallaz, de qui nous tentons de tracer, à grands traits, la très belle existence, est un heureux surgeon de cette famille profondément chrétienne. Il naquit le 13 avril 1890, à Domdidier, au canton de Fribourg, où son père avait son étude de notaire. Cette étude, il la transporta à Estavayer-le-Lac, puis, nommé greffier du tribunal de Fribourg, il vint s'y installer avec sa famille.

On se demande comment naissent chez les enfants les vocations, soit sacerdotales, soit religieuses. Elles sont une grâce de Dieu, méritée autant que la grâce se mérite, par la vertu des parents. Jean Bondallaz n'eut dans sa famille que de parfaits exemples de vie chrétienne, moins prêchés que vécus. Ce qui ne veut pas dire du tout que le n° 15 de la rue de l'Hôpital, où résidait la famille, fut une succursale de la Trappe : on y entendait plus d'éclats de rire que de sanglots. Mis au collège Saint-Michel, il y fit toutes ses classes, heureusement couronnées par le baccalauréat, puis il suivit les cours de philosophie à l'Université de Fribourg.

Il n'est pas rare de rencontrer dans une famille, un cadet plein d'admiration pour son aîné : tout ce qu'il fait, cet aîné, est « formidable », tout ce qu'il dit est pur évangile. Henri ne voyait que par son frère et celui-ci prit sur lui d'entraîner son cadet de sept ans plus jeune, aux rudes combats de la vie. Pour commencer, il s'en tint aux combats de la rue.

Il y avait à Fribourg des écoles de langue allemande, l'ennemi à terrasser était donc tout trouvé et il y eut, au sortir des classes, des rencontres homériques. Raisons de se battre? Aucune, le seul plaisir de recevoir des horions et de les rendre au centuple si possible.

« Pendant les vacances, les deux frères s'adonnaient, au mépris de toute prudence et de toute connaissance, à des escalades qui auraient pu très mal finir. »

Ayant dépassé la cinquantaine, et de beaucoup, le P. Bondallaz aimait à rappeler ces souvenirs d'enfance et de jeunesse; il se croyait à même de les revivre tant il était resté, malgré l'Afrique, svelte et souple de corps et tant ce cher passé lui parlait au cœur.

L'appel de Dieu.

Si, à brûle-pourpoint, on avait dit aux camarades, aux amis, voire au proche entourage de Jean Bondallaz : « Il entre dans une Congrégation religieuse », personne n'aurait voulu le croire : « Un garçon si joyeux, si rieur, si plein de vie, si boute-en-train! Jamais! » Et c'est cependant ce qui arriva. On a l'habitude de croire que pour prendre la vie au sérieux, il faut aussi prendre des airs moroses et qu'à l'amour de Dieu, il faut joindre la tristesse. C'est une erreur. Sous un aspect quelque peu bohème, notre futur missionnaire cachait une âme profonde qui voulait faire de sa vie quelque chose d'utile et de beau; il cherchait sa voie. Un moment, il crut l'avoir trouvée dans la basoche et il l'y aurait suivie si la Providence ne lui avait envoyé un ange conseiller dans la personne d'un Père du Saint-Esprit, missionnaire en Angola, le P. Bourqui, pour le moment en congé de convalescence à Estavayer, son pays natal. La vocation missionnaire existait bien dans l'âme de Jean Bondallaz — il l'avait, dit-il lui-même, ressentie le jour de sa première communion — mais elle était restée en sommeil; le P. Bourqui n'eut qu'à l'éveiller et il le fit si bien que, sans plus tarder, son jeune ami sollicita son admission au Noviciat du Saint-Esprit. Sa lettre de demande portait... « La vie des Missions m'avait toujours attiré, mais j'ai été longtemps à me décider; j'ai bien pesé le pour et le contre et mon désir n'a fait que grandir chaque jour davantage..., j'ai la ferme volonté d'être utile dans ma vie, autant qu'il me sera possible, et j'ai la certitude que c'est chez vous que je pourrai l'être le plus. Les beaux exemples qu'ont donnés les Pères de votre

Congrégation et, spécialement pour moi, le P. Bourqui, qui me connaissait tout particulièrement et que j'aimais de tout mon cœur, m'ont fait m'adresser à vous plutôt qu'à un autre ordre missionnaire et je suis sûr que c'est dans la Congrégation du Saint-Esprit que je pourrai faire mon bonheur en cette vie et dans l'autre, si vous voulez m'y accepter.

« Espérant que vous accueillerez favorablement ma demande, je vous prie, etc.

« Jean BONDALLAZ, 15, rue de l'Hôpital. »

Voilà une fort jolie lettre, d'une simplicité confiante et encore un peu naïve : « *Ce bon P. Bourqui qu'il aime de tout son cœur* » et son « *bonheur en cette vie et dans l'autre* », simplicité peu habituelle chez un jeune homme de vingt ans.

Inutile de dire que le postulant fut admis sans hésitation, d'autant que sa demande était accompagnée d'une carte de recommandation de son directeur de conscience : le P. Donat, dominicain, en des termes qui sont à la louange et de celui qui écrit cette carte et de celui qui la reçoit : « Mon Révérend Père, le jeune Jean Bondallaz, porteur de ce mot, désire entrer dans votre Congrégation. L'ayant dirigé dans l'affaire de sa vocation, je crois pouvoir vous le recommander en toute assurance. Il aurait demandé à entrer chez nous que je me serais empressé de lui faire ouvrir les portes du Noviciat, convaincu que l'acquisition était excellente. Élevé très pieusement par une mère modèle —, conservé pur —, nature droite, ouverte et toute portée au bien, je crois que vous n'aurez qu'à vous féliciter de cette recrue. Heureux de vous être à la fois agréable et utile, je vous prie de croire à mes sentiments très respectueux ».

A. DONAT.

Il ne restait plus à Jean Bondallaz qu'à vivre ses derniers jours en famille. Ah ! si l'on pouvait se dispenser de ces visites d'adieu où l'on s'efforce de sourire alors qu'on aurait tant besoin de pleurer. Celui qui va partir pour faire quelque chose d'utile de sa vie en la consacrant à la gloire de Dieu et au salut des âmes, sait que cela coûte cher. Pour avoir du courage, il n'a qu'à regarder sa mère, une « mère modèle » qui, elle, ne pleure pas ou, du moins, cache ses larmes. Elle tint à présenter elle-même son cher enfant au 30 de la rue Lhomond, à Paris.

Et là se produit un fâcheux incident. Mme Bondallaz et son fils reçurent un accueil presque aussi aimable que la

porte massive qui se refermait sur eux. Ils se regardèrent en se demandant s'il fallait partir ou rester. Ils restèrent et, quand le malheureux quiproquo se fût expliqué, ils reçurent des excuses et l'incident fut clos. Pas si hermétiquement toutefois que le souvenir n'en soit pas resté au P. Bondallaz jusqu'à la fin de sa vie où il aimait à le raconter.

La réponse à cet appel.

Pendant son année de Noviciat —, d'octobre 1910 au mois d'octobre suivant —, Jean Bondallaz eut le temps d'étudier sa vocation, autrement dit de se demander s'il ne se fourvoyait pas; s'il était du tempérament dont se font les vrais missionnaires; s'il avait l'âme assez bien trempée pour se plier à toutes les abnégations que cette vocation impose.

Le P. Genoud, son Maître des Novices, reconnut sans peine dans le jeune homme qui se présentait à lui, une réelle valeur et il le juge ainsi : « Bon enfant, délicat d'éducation, pieux, intelligent, santé à surveiller ». Ainsi noté, le Novice demanda « humblement la faveur de faire profession dans la Congrégation ». Cette faveur lui fut accordée et il émit ses premiers vœux le 28 octobre 1911.

Des mains du Maître des Novices, Jean Bondallaz passa dans celles du Directeur du Scolasticat : le P. César Berthet qui, dès l'abord, porta sur sa nouvelle recrue un jugement identique à celui du P. Genoud : « Très bon sujet à en juger par ses dispositions », écrit-il de lui après son premier semestre à Chevilly; et, après le second : « Se maintient dans la ferveur et l'application, scolastique fervent, âme très délicate ». Ce serait se répéter inutilement que d'insister sur ces jugements élogieux, mais, d'autre part, ce serait ne pas rendre témoignage à la vérité que d'omettre ce dernier qui, venant du P. Berthet, est une parfaite louange : « Achève son scolasticat dans les meilleures dispositions au point de vue de la piété, du zèle apostolique, de la vie commune. Caractère heureux et bien trempé. Ame d'apôtre. Esprit sérieux malgré un enjouement extérieur marqué. Autorise de bonnes espérances d'avenir ».

Le P. Berthet semble souligner avec plaisir le côté heureux du caractère de Jean Bondallaz qui savait être un « vive la joie » et un « vive labeur » tout ensemble. Il ne s'agissait pas pour lui de rire de tout et partout, mais de rire quand c'en était l'heure et le lieu; il ne reculait pas devant une bonne plaisanterie, voire devant un canular à plusieurs épisodes qui maintiennent la joie dans une Communauté, ce qui est

« chose si bonne que meilleure ne peut être ». Et son rire n'éclatait pas seulement sous nos climats heureux d'Europe, mais on l'entendit souvent sous le ciel de la Guinée aux jours de bile et de fièvre même, et, dans ce cas, rire est une vertu.

Pour le moment, il ne s'agissait pas de rire. Le 3 août 1914 la guerre avait été déclarée et Jean Bondallaz, rappelé dans ses foyers. Pour lui permettre de partir dans une Mission d'Afrique dont beaucoup de prêtres sont au front, il reçoit le sous-diaconat le 20 novembre 1914, le diaconat le 4 décembre, la prêtrise le 18 décembre de la même année, puis il regagne — libéré de tout service militaire — Langonnet où, le 11 juillet 1915, il se consacre à l'apostolat.

Dans sa lettre officielle par laquelle M. Jean Bondallaz — en ce temps-là les Scolastiques s'appelaient « Monsieur » et ne se tutoyaient jamais — M. Bondallaz donc, demande à Mgr Le Roy cette faveur de se consacrer à l'apostolat dans la Congrégation du Saint-Esprit, nous lisons ces lignes : « Puisque vous voulez que l'on vous indique, franchement et d'une manière précise, quels sont nos goûts, je vous dirais que je préférerais l'Afrique française à toute autre région, les pays les plus neufs si possible. Ma langue maternelle, mon éducation sont françaises, toutes mes sympathies m'ont toujours porté vers la France et il me semble que je ferai ainsi travail plus utile et plus fécond ». Comme cette lettre est datée de 1915, c'est-à-dire en pleine guerre, il ajoute : « Mais, Monseigneur, il va sans dire que je suis soumis d'avance à toute destination qu'il vous plaira de me donner. Ce n'est pas au moment où tant de nos chers confrères sont disciplinés jusqu'à la mort que je pourrais regimber, ne fût-ce qu'intérieurement. Je termine donc en regardant avec confiance du côté de l'Afrique ».

Au pays de ses rêves.

Sa confiance ne fut pas déçue et c'est avec la joie la plus sensible et la plus sincère qu'il reçut son obédience pour la Guinée française.

S'il s'agissait de faire revivre le P. Bondallaz dans une biographie complète, il nous faudrait recourir à sa correspondance, au moins celle qu'il dut entretenir avec sa famille. Elle nous manque et peut-être n'existe-t-elle pas, et nous en sommes réduits à saluer la mère du nouveau missionnaire de Guinée qui tint à cœur d'accompagner son fils à Lourdes et de le présenter elle-même au Seigneur sur ce « sol béni d'où la ferveur semble jaillir » et où il « puisera — ce sont

ses paroles — « un viatique pour la saison sèche ». Elle le suivit jusqu'à Bordeaux, son port d'embarquement, d'où il écrit à ses confrères : « C'est le 28 octobre — anniversaire de sa profession — en ce jour béni » que je débarquerai à Conakry et descendrai sur cette terre d'Afrique, terre de nos rêves et de nos espoirs ». A part deux ou trois jours où, dans le golfe de Gascogne, la houle fut assez forte, il avait pu ne pas manquer sa messe et il finissait par croire, tant il s'était bien comporté à bord, que les « Suisses avaient le pied marin ». Deux jours après son arrivée, il écrit au P. Berthet : « La première impression est excellente. Elle durera. Je reste à Conakry jusqu'à nouvel avis... Quelle joie de descendre du bateau pour prendre contact avec cette Afrique tant désirée ! »

Un point dont il ne dit mot et dont il faut parler à sa place, c'est le climat. Ce mois d'octobre marque la fin de l'hivernage. Une buée chaude monte sans cesse du sol que les pluies diluviennes ont saturé pendant quatre mois. Dans une température de serre, on a l'impression de respirer à travers de l'ouate humide. Le moindre mouvement, et sans mouvement même, on est en nage. Aussi, avec quelles délices s'approche-t-on des larges avenues de la ville, qu'une double rangée de manguiers, « les plus beaux de l'univers », a-t-on dit, aux branches touffues et se croisant en voûte, couvre d'une ombre verte et que l'on croit fraîche.

Comme tout jeune missionnaire, le P. Bondallaz eut à s'acclimater et, pour cela, à prendre des précautions, à user de prudence. C'était beaucoup demander à une riche nature comme la sienne; puis, cela fait ou supposé fait, il eut à se mettre à l'étude de la langue indigène. Il faudrait dire les langues indigènes car, en affluant à Conakry, chaque élément de la population a conservé son idiome. On y entendait à côté du « Broken english », « petit nègre » de Sierra Leone, les Foulahs descendus du Fouta Djalon, les Malinkès venus des rives du Niger, d'autres encore. Conakry aurait été, il y a quarante ans, une vraie Babel, si tous n'avaient parlé le Sousou. C'est cette langue que le P. Bondallaz voulut posséder et posséder à fond. Il n'attendit pas qu'il en fût ainsi pour monter en chaire et il donna ses premiers sermons en français.

Un prédicateur écouté.

A Conakry, ils étaient nombreux les Noirs à même de suivre un sermon et de bien le comprendre, même prononcé en français. Ils s'en faisaient un point d'honneur et ils

voulaient ne voir dans le Sousou que le langage des non-évolués

Nous ne nous arrêterions pas à cette question de prédication, si elle ne nous fournissait pas l'occasion de voir le P. Bondallaz sous un angle nouveau. Après sa mort, on a trouvé dans sa cantine de missionnaire toute bosselée, à la peinture écaillée, fatiguée de l'avoir suivi dans ses courses apostoliques et ses déplacements, toute une liasse de manuscrits. Ce sont des sermons écrits et prononcés par lui dans la cathédrale de Conakry. Il y en a au moins une centaine. Cela ne vous dit peut-être pas grand-chose : il est tout naturel qu'un prêtre prépare ses allocutions et s'applique à les bien dire, oui, mais quand ce prêtre s'adresse à une population peu habituée à ce qu'on ait beaucoup d'égards pour elle, à quoi bon se gêner? Le P. Bondallaz se gênait; il respectait la parole de Dieu et l'auditoire de couleur auquel il la donnait et, « le respect, a dit Pascal, c'est incommodez-vous ». Le P. Bondallaz s'« incommodait » pour ne pas « incommoder » autrui. De là ces in-quarto carré soigneusement écrits pour chaque sermon, de là ces ratures qui biffaient des alinéas entiers s'il ne les trouvait pas à son goût. Le P. Balez, qui fut son confrère à Conakry, a écrit à propos des sermons du P. Bondallaz : « Toujours simples, bien adaptés au milieu, mais combien élevés. Je me rappelle notamment un sermon sur la Passion, sermon dont la hauteur de vue, l'attachement au divin crucifié et l'expression nous touchèrent tous. Et Mgr Lerouge, si difficile pourtant, de me dire : « Quel beau sermon ! »

Il arrivait souvent que le Père se dépassait lui-même et le prédicateur se montrait vraiment orateur. Citons seulement cette finale d'un sermon sur le salut : « Il est un privilège que nous pouvons revendiquer et que personne ne peut nous enlever, c'est d'être venus ici pour le bien de vos âmes, c'est de vous donner le meilleur de notre cœur et le meilleur de notre vie. Et pourquoi tant de vos missionnaires sont-ils couchés dans le cimetière de Conakry et dans les cimetières de nos missions de brousse, si ce n'est pour avoir travaillé à votre salut? Nous ne le regrettons pas et, pour nous tous, c'est le couronnement de notre vie, car, le salut, il n'est jamais acheté trop cher ». Il serait aisé de composer tout un florilège d'extraits de ce genre, ils seraient comme le témoignage écrit de la main du P. Bondallaz, du surnaturel et affectueux intérêt qu'il portait à ses chers Guinéens. Ne serait-ce que cela, ce serait déjà bien.

Missionnaire de brousse.

Il lui fallut donc apprendre le Sousou. Au bout de plusieurs mois, ce fut chose faite et il arriva à le parler comme sa langue maternelle. Il s'y était exercé en faisant régulièrement le catéchisme, les soirs, dans la banlieue immédiate de Conakry. Sa connaissance progressive du Sousou lui permit de se mettre à la portée de son auditoire, ce qui n'était pas chose facile et il se promettait, pour le temps où il aurait le bonheur d'être, lui aussi, missionnaire de brousse, de former des catéchistes vraiment dignes et capables d'enseigner la parole de Dieu. C'est un point sur lequel il y eut mésentente entre Mgr Lerouge, son vicaire apostolique, et lui. Alors qu'il n'était plus en Guinée depuis seize ans déjà, mais où il était question de l'y renvoyer comme Supérieur religieux, il écrira à Mgr Le Hunsec : « Si j'aime beaucoup Mgr Lerouge, nos idées diffèrent sur bien des points, en particulier sur la question des catéchistes. Les missionnaires de Guinée manquent de moyens pour les soutenir et les développer. Cela a amené bien des découragements de confrères. Cette organisation devrait être complètement changée. A mon avis, nos missions de Guinée ne se développeront qu'à cette condition ».

Ces lignes auraient sans doute besoin d'un commentaire; il ne nous appartient pas de le donner. Nous ne les citons que comme caractéristiques du P. Bondallaz qui, ami de Platon, l'était encore plus de la vérité.

C'est cependant avec Mgr Lerouge que, de 1915 à 1920, les PP. Quillaud, Pimolé et Bondallaz vécurent dans la plus parfaite intelligence, à part le point qui vient d'être souligné. En plus de la part au ministère paroissial qu'il avait à assurer comme vicaire à la cathédrale, il faisait la classe à une escouade de jeunes Bagas que Monseigneur avait recrutés pour le soin de la palmeraie, il surveillait leur travail et collaborait au bulletin de la Mission : *La voir de Notre-Dame*, en lui fournissant des articles que les lettrés savaient apprécier.

On dira : il n'y avait pas dans ces diverses occupations de quoi tuer un homme et c'est néanmoins ce qui faillit arriver : un violent accès de fièvre pernicieuse le mit à deux doigts de la mort et il fallut le rapatrier d'urgence, sans qu'il eût connu la brousse.

Au moment où le P. Bondallaz rentrait de son congé de convalescence, mourait à Boffa celui que les indigènes appelaient le « saint ». C'était le P. Mell pour qui le P. Bondallaz

avait une réelle vénération. Il fut très heureux d'être appelé à le remplacer à Boffa, bien qu'il fût sûr de ne pas pouvoir l'imiter de tout point. Les saints ne sont pas toujours imitables et, après tout, le seul modèle c'est le Christ. Le P. Bondallaz connaissait le pays pour y être venu plus d'une fois à l'aide du P. Mell; il ne présente d'ailleurs rien de spécialement intéressant. Boffa était un petit village au bord du Rio Pongo, à 140 km environ de Conakry.

Si l'on jette les yeux sur une carte du pays, on se rend compte aisément que les 250 km de côte de la Guinée ressemblent fort à un jeu de patience, dont les découpures engluées de vase ne se rejoignent jamais. Les eaux puissantes qui descendent du Fouta Djalon en rivières dont certaines, plus fortes que la Garonne, n'ont même pas de nom, ont malaxé ce sol gréseux, terrain de désagrégation. La barre, qui borde toute la côte africaine d'Atlantique, a empêché ces terres décomposées de se diluer dans l'Océan. Elles se déposent sur place et contribuent à accumuler les vases d'où le fleuve qui coule devant Boffa aurait tiré son nom de Rio Pongo : rivière de fange.

La résidence des missionnaires était entourée d'un splendide verger où abondaient les palmiers. La maison et l'église qu'ils abritaient faisaient honneur à l'habileté des constructeurs; malheureusement, les missionnaires n'avaient guère le temps d'y séjourner. Le plus souvent, ils la désertaient pour la brousse. Cette brousse après laquelle le P. Bondallaz avait tant soupiré et qui, pour lui, en Guinée, sera surtout de la bourbe et de la boue. « Il faut avouer qu'il manque de pittoresque ce pays où l'on patauge, pieds nus, dans une vase saturée de sel et de détritrus de toute nature à ce point qu'on y perd, un à un, tous les ongles. Les aigrettes peuvent se dandiner tout près avec leur plumage de neige; les grands hérons se laisser tomber du haut de leurs longues échasses pour prendre leur vol lourd; le soleil peut jeter ses turquoises et ses opales dans les « sankinés », chenaux où une barque ne peut naviguer qu'à marée haute, c'est très beau tout cela, mais regardez-moi, enduit de boue de la tête aux pieds sans un verre d'eau propre pour me laver. Dans ce pays, de quelque côté que l'on se porte, c'est la vase et partout de la vase. Les villages émergent à peine et, à la saison des pluies, même couché sur son lit de rondins, il arrive qu'on a peine à se défendre contre des milliers de crabes, petits et gros, qui osent vous mordiller les pieds » (1).

(1) Détails fournis par le P. Bondallaz.

Nous ne saurions suivre le P. Bondallaz dans ces chemins, qui sont à peine des pistes, qu'il fréquenta de 1921 à 1930, soit à Boffa, soit à Koundinde, sans jamais s'avouer totalement à bout, sans perdre son humeur enjouée, même aux moments les plus difficiles, même aux heures d'échec; satisfait d'une nourriture aussi pauvre en calories que peu appétissante; il ne s'est jamais plaint des nuits que, souventes fois, il dut passer dans des cases malpropres, malodorantes surtout, car c'est la coutume au pays Baga que les vivants vivent avec leurs morts qu'ils enterrent dans des fosses de 30 cm au plus, et dans leur case même.

En plus, il faut compter avec les moustiques qui, dès la tombée de la nuit, lèvent leurs armées et partent en guerre. Il n'est, pour les disperser, qu'un épais rideau de fumée et la pipe seule rendait ce service. Le P. Bondallaz y avait recours et l'on reconnaîtra la force de caractère de ce fumeur invétéré qui, du jour au lendemain, renonça au tabac. L'usage pourtant en était rendu presque nécessaire, quand il s'agissait de soigner ou de catéchiser certains lépreux dont l'odeur était écœurante.

Le travail du P. Bondallaz en Guinée fut celui de tout missionnaire, mais il s'intéressa surtout à l'œuvre qui lui parut essentielle, celle des catéchistes : les choisir, les instruire, les visiter dans leurs postes, les reprendre ou les encourager, les soutenir de toute façon, les aider matériellement et moralement, c'est ce qu'il tâcha de faire et c'est ce qu'il fit et qu'il aurait encore mieux fait si les « moyens » ne lui en avaient pas été si parcimonieusement octroyés. En tout cas, ses chers Guinéens du Baga-taï, il les aima et ce lui fut une grande peine de les quitter. Il les quitta, mais il leur laissa son cœur. Quand, en 1939, il fut question de l'y renvoyer, il écrit à Mgr Le Hunsec : « Je suis à vos ordres et vous remercie de l'obédience que vous voulez bien me donner pour ma chère Guinée..., je suis prêt à partir ce soir..., je pense que je pourrai faire encore du bon travail en Guinée. En tout cas, ce n'est pas la bonne volonté qui me manquera. J'aurai un petit serrement de cœur en me séparant de cette œuvre (du Bouveret), de mes confrères avec lesquels je me suis toujours bien entendu et de mes nombreux parents et amis. Mais tant mieux ! S'il n'y avait pas de sacrifice à faire, je ne serais pas missionnaire. Veuillez croire, Monseigneur et Très Révérend Père, à mes sentiments de respectueuse affection et de joyeuse soumission ».

Jean BONDALLAZ.

Sept ans plus tard, il fut, une fois de plus, question du retour du Père en Guinée. Il n'y fut pas donné suite, mais, à cette occasion, il écrivit à Mgr Le Hunsec : « Mgr Lerouge m'a écrit qu'il me réservait la place de curé de Conakry. Je lui ai répondu que, si l'on décidait mon retour en Guinée, j'aimerais mille fois mieux mon poste de brousse ». Il ne devait plus revoir ni fouler le sol spongieux de sa chère Guinée; sa « brousse » il ne devait plus la retrouver qu'en souvenir. Un missionnaire, le P. Balez, qui avait très bien vu à l'œuvre et le P. Mell et le P. Bondallaz, tous deux apôtres des Bagas, a écrit ces lignes : « Les Bagas disaient « le saint « P. Mell », je ne voudrais pas en dire autant du P. Bondallaz, mais je puis affirmer qu'il fut un *missionnaire de brousse* exemplaire ne reculant devant aucune privation, ni aucune fatigue pour assurer son ministère ».

Aucune difficulté ne l'arrête, il est d'une bonté extrême pour les Guinéens. Personne n'osait, en sa présence, manifester du mépris pour eux. Il écrivait à un jeune Père, nouveau venu en Guinée : « Si vous avez un amour profond de l'Indigène, cela tient lieu de tout ». Ce qu'il conseillait ainsi, il l'avait d'abord pratiqué; aussi le souvenir qu'il a laissé en Guinée reste-t-il vivace; vingt-cinq ans après son départ, de vieux catéchistes parlaient encore de lui avec admiration et reconnaissance.

Retour à Fribourg.

Après quinze années d'un dur et fécond apostolat, le P. Bondallaz est rappelé à Fribourg pour y prendre la direction du Séminaire des Missions. Il avait écrit dans un sermon de circonstance : « L'honneur des missionnaires du Saint-Esprit est d'être toujours prêts à partir sur un signe de leurs Supérieurs. Nous sentons qu'il n'en va pas sans peine quand l'obéissance nous arrache à un poste où nous nous étions attachés ». Quand le pays, quand les âmes auxquels on s'attache, sont la Guinée et les Guinéens, ce n'est pas un mal, c'est même un très grand bien qui n'a pour contre partie qu'il faut un jour leur dire adieu. S'il est vrai que la souffrance est la mesure du véritable amour, le P. Bondallaz pouvait dire que, de 1923 à 1930, il avait aimé sa mission de Koundinde et que ce lui fut un vrai crève-cœur de la quitter. Il ne l'oublia jamais et ses chrétiens se souvinrent longtemps d'un Père qui avait été pour eux d'une bonté inaltérable.

Ce retour au pays, s'il n'était ni envisagé, ni désiré par lui, lui était cependant plus que nécessaire pour reconstituer un

physique anémié par les fièvres et les privations, et ces deux derniers mots ne sont pas littérature. A l'air natal, il se sentit revivre.

De la rue du Botzet où se trouve le Séminaire des Missions Spiritaines, on domine la vieille abbaye cistercienne de la Maigrauge, presque aussi ancienne que Fribourg même. On suit le cours chantant de la Sarine, dont les méandres étaient bien connus du P. Bondallaz depuis son enfance. Il fit un pèlerinage à la cathédrale de Saint-Nicolas où il avait chanté sa première grand-messe. Il s'arrêta longuement devant les admirables vitraux modernes dont René Bazin a chanté toute la splendeur. Tant de choses lui étaient familières, dans cette belle et noble ville de Fribourg, tant de choses et tant de gens. Il lui fut facile et agréable de réveiller des amitiés que la séparation avait endormies, de renouer des relations relâchées par la force des choses. Et c'est précisément pour cela que ses Supérieurs lui avaient confié la direction du Séminaire Spiritain de Fribourg, poste pour lequel il était tout désigné. S'il avait été un missionnaire ordinaire, la charge nouvelle qui lui était imposée aurait été trop lourde ; s'il ne s'était pas entretenu intellectuellement et spirituellement par la lecture et la méditation, il n'aurait pas pu la porter. Dans une conférence sur la prière, il disait à ses séminaristes : « Ne vous faites pas illusion, le grand devoir du travail intellectuel, vous ne l'accomplirez pas si, au préalable, vous ne remplissez pas un autre devoir : celui de la prière. Et c'est avec ma conviction absolue que je vous l'affirme : vous ne serez des hommes d'étude qu'à condition d'être des hommes de prière ». Et il dit ce que pour lui sont les hommes d'étude et les hommes de prière, autant que peuvent l'être et comme doivent l'être, les missionnaires jetés en pleine action. Il aurait pu se donner en exemple et prouver qu'il avait pratiqué jadis ce qu'il enseignait aujourd'hui.

S'il avait été appelé à Fribourg, c'était bien dans ce but : faire profiter ses jeunes confrères, missionnaires de demain, de son expérience, faire connaître les missions d'Afrique à ses compatriotes et y susciter des vocations. C'est ce qu'il avait fait déjà en 1921 lors des quelques mois de repos dont il avait eu besoin. Il écrivait alors : « Je fais une tournée de conférences dans la Suisse française. J'ai rencontré bien des sympathies..., j'ai bon espoir que cela ne sera pas inutile pour les vocations, car j'ai parlé surtout dans des écoles de jeunes gens ».

C'est ce qu'il continuera de faire, toujours assidu au

ministère de la parole sous ses diverses formes : retraites à des enfants ou à des étudiants, prédication dans les paroisses, sermons de circonstances ; il prêche très souvent et très bien. Aussi est-il très demandé durant son premier temps de Supériorat au 18 de la rue du Botzet, de 1930 à 1936, et son second de 1943 à 1948. Entre temps, c'est-à-dire de 1936 à 1943, il est le supérieur-fondateur de l'école apostolique des Missions au Bouveret, sur la rive du Léman, jouxtant la frontière française.

Nous ne saurions suivre le P. Bondallaz dans les déplacements qu'exigent ses prédications ; voyons-en toutefois les principales étapes. On l'entend à Lausanne à plusieurs reprises, à Neuchâtel, à Romont où il donne une retraite à des jeunes gens et à des jeunes filles. A Fribourg, il prêche une retraite aux élèves de l'école professionnelle ; il parle devant ceux de l'école Saint-Michel en pèlerinage à Notre-Dame de Bourguillon ; il prêche fréquemment à la nouvelle église du Christ-Roi. A plusieurs reprises, il prêche l'Heure Sainte à Saint-Nicolas, l'église de son baptême ; enfin, en 1935, il est appelé à y chanter la gloire de sainte Jeanne d'Arc. Citons-en la finale pour voir un peu comment un Suisse authentique célèbre la sainte de la patrie de France :

« Sainte Jeanne d'Arc est un exemple merveilleux de ce que peut être un cœur vivant de l'amour de Dieu. Fleur idéale de candeur, de piété, de joyeux entrain, de patience, d'héroïsme. On comprend qu'à sa pensée, le pape Léon XIII se soit écrié : « Jeanne est nôtre, Jeanne est nôtre » et que Pie X ait baisé le drapeau de cette patrie qui a suscité cette admirable enfant. C'est pourquoi nous, Suisses, qui aimons notre pays comme nous le devons, d'un amour de préférence, nous pouvons dire avec Léon XIII « Jeanne est nôtre » avec moins de titres que nos amis de France, sans doute, mais en toute sincérité et en toute loyauté. Attachés comme nous le sommes à notre indépendance, nous voyons dans le patriotisme de cette sainte, le plus beau des exemples. Son amour pour son pays n'eut rien d'exclusif, elle ne voulut pas mettre la France au-dessus de tous et de tout, elle ne voulut que repousser l'envahisseur et l'injuste agresseur... »

Échange de bons procédés, en septembre 1948, le P. Bondallaz était invité à prononcer, à la chapelle des Carmes de la rue de Vaugirard, le panégyrique de saint Nicolas de Flue.

Tel qu'en lui-même.

Il n'est pas nécessaire de chercher longtemps quelle était la qualité foncière du P. Bondallaz : elle saute aux yeux, c'est la générosité. Lui fut-elle innée? Dut-il l'acquérir? Les deux sans doute; en tout cas, c'est une qualité — disons une vertu — qui se fortifie par l'usage et qui, faute d'exercice, s'atrophie, se paralyse et meurt. On peut être assuré que, fidèle à ses devoirs de mère chrétienne, Mme Bondallaz a su inculquer à ses enfants, dès leur bas âge, la notion et le goût de l'esprit de sacrifice, et leur demander des actes de générosité pour « faire plaisir au bon Jésus ». C'est là la base solide de l'éducation chrétienne qui, si elle se perd, entraîne avec elle-même toute la religion à son déclin. Si le P. Bondallaz n'avait pas été habitué à célébrer ces petits sacrifices du matin, il n'aurait jamais eu le courage ni la force d'offrir à Dieu ceux de midi et ceux du soir, plus pénibles parce que plus conscients : les larmes d'un homme sont plus amères que celles d'un enfant et coûtent plus cher. Le touriste qui visite les îles Borromées, berceau de l'illustre famille de ce nom, n'est pas peu étonné d'en voir la devise gravée de tous bords : HUMILITAS. Si le missionnaire avait une devise aussi courte et une maison où l'inscrire, ce serait : SACRIFICE, car, pour lui, le sacrifice est pain quotidien et cependant, dans une conférence sur l'esprit de sacrifice, le P. Bondallaz dit ceci : « Que de choses dont il est si facile de se passer... Ma vie en Guinée, ma case de Koundindé..., sincèrement furent le bonheur de ma vie », car c'est dans le don de soi qu'une âme généreuse trouve le véritable bonheur.

Haut de taille, la tête bien droite entre les épaules, le P. Bondallaz avait des allures de chef. Il ne les cherchait pas, elles lui étaient naturelles. Rien de dur pourtant, ni dans la tenue, ni dans le maintien de cet homme à l'abord viril sans rien d'altier. Il avait un grand cœur, un cœur tendre et qui se laissait attendrir. « Je me souviens, a-t-il écrit, du serrement de cœur que j'éprouvai quand, tout nouveau en Afrique, je rencontrai pour la première fois une famille d'Africains en voyage. D'abord venaient les enfants, pliant sous de lourdes charges, la femme sous de plus lourdes charges encore, enfin, l'homme, le mari, le maître et seigneur qui, lui, ne portait rien qu'un fort gourdin pour frapper sur les enfants et sa femme qui n'allaient pas assez vite à son gré ». Cette pitié qui le prend au cœur à la vue des souffrances humaines, il la subira toute sa vie et, s'il sait que l'on souffre autour de lui, cette souffrance, il s'évertuera à la soulager,

à la partager si possible. Et ce sera beau de le voir se donner à ses petits d'Orly avec toute la tendresse de son cœur viril. Cette délicatesse, cette sensibilité, elle se manifeste dans certaines de ses notes, telle celle-ci prise à une de ses conférences sur la prière : « Je me souviens qu'un jour, en tournée avec le saint P. Orcel (un missionnaire C.S.Sp., saint et savant qui fut l'apôtre des Coniaguais), de sainte mémoire, nous avons surpris un primitif du fond de la forêt, qui distribuait aux quatre points cardinaux des fragments d'un gâteau de miel. Il le faisait avec une conviction, un respect, une évidente sincérité. Il ne nous voyait pas et se croyait seul, et quand nous lui demandâmes pourquoi ce geste, il nous répondit : « Je rends à Celui qui a tout fait, une part de ce qu'il m'a donné ! » Et que de fois nous avons surpris des Musulmans priant seuls, avec une piété profonde, sans ostentation, dans le silence du petit jour. Et nous nous disions : il n'est pas possible que Dieu ne les entende pas et n'exauce pas leurs prières. L'âme de l'Église s'étend jusque-là ».

Celui qui écrit ces lignes dignes d'un anthologue était doué d'un heureux sens d'observation et savait tenir une plume.

Au besoin, il savait rire aussi et il n'aimait pas les visages renfrognés et chagrins. Il se peint lui-même quand il écrit (conférence sur la bonne humeur) : « Sachons nous adapter aux autres; tenons compte de leur tempérament, de leur éducation, de leur métier, de leur caractère. Mettons délicatement leurs mérites en valeur; réjouissons-nous de leurs succès; évitons de les humilier. Rien de meilleur que de rendre une âme moins triste. Il faut créer autour de soi une atmosphère de bonne humeur ». Rendons-lui cette justice que, toute sa vie, il a tenté de la créer cette atmosphère et que, souvent, il y réussit. Dans une longue et très forte conférence, il enseigne l'art de se garder de bonne humeur : « Hélas, cet art est très souvent l'art de supporter les autres et de se supporter soi-même. Nous aurons beau faire, le défilé par lequel nous passons ici-bas, sera toujours la « vallée des larmes » qu'il est difficile de transformer en larmes de joie ». « Soyons gais ». C'est facile à dire, pas toujours aisé à réaliser, même en y mettant la meilleure volonté. Sans donner raison à ceux qui seraient tentés de porter leur cœur en écharpe, il faut savoir les excuser comme il faut savoir admirer ceux qui voient venir la mort sans trembler devant elle, parce que, elle aussi, est une œuvre d'amour de Dieu. Nous n'aurions pas montré le P. Bondallaz tel qu'en lui-même, si nous omettions de citer ce qui suit, bien que cela ressemble à un volet de triptyque de danse macabre.

... Et comme chez le P. Bondallaz, l'originalité ne perdit jamais ses droits, il fit son testament et il le fit ainsi :

Orly, le 23 février 1960.

« Un Père du Saint-Esprit ne peut pas avoir de dernières volontés. Il peut simplement avoir certains désirs qu'il prie ses Supérieurs de considérer, s'ils le jugent bon. D'abord, je remercie ma chère Congrégation du Saint-Esprit d'avoir été si maternelle pour moi. Elle m'a jugé bien au-dessus de mes mérites et m'a donné des charges que je ne méritais certainement pas.

« Je remercie aussi les Filles du Saint-Esprit des soins qu'elles m'ont prodigués depuis ma maladie. Je n'ai pas toujours été un malade facile et je leur en demande pardon.

« Qu'on avertisse de ma mort ma sœur en la priant d'avertir mes autres parents.

« Je demande à Dieu de me pardonner mes fautes comme je pardonne du fond du cœur à tout ceux qui ont pu me faire de la peine.

« *Je refuse absolument les Pompes Funèbres.* Qu'on me conduise à Chevilly pour y mourir et que le cher docteur Duba vienne y faire la constatation de décès, puisqu'il est mon médecin traitant. Je le remercie encore de ses bons soins et des agréables conversations que nous avons eues ensemble.

« Je demande à tous ceux qui m'ont connu et aimé une prière fervente pour le repos de mon âme et je prie Dieu de vouloir bien m'accepter dans son paradis... Ce ne peut être qu'à crédit.

« J. BONDALLAZ, C. S. Sp.,
ce 23 février 1960. »

« Le P. ..., de Thiais, s'est engagé à faire mon cercueil. Émile Le Berre en a pris les mesures exactes, il les apportera à Thiais. »

Le Bouveret : La reconnaissance française.

Le P. Joseph Villetaz, C.S.Sp., après dix ans d'apostolat dans la mission belge de Katanga, rentra en Suisse, son

pays d'origine, et, d'ordre de ses Supérieurs, institua dans le Valais, une petite école apostolique de missionnaires. Il l'établit au lieu-dit le Bois Noir. Elle se développait et promettait les plus beaux espoirs quand un nuage terrible vint en abattre les plus beaux arbres. Il fallait se porter ailleurs et se trouver un autre abri, mission dont le P. Bondallaz fut chargé. Il y mit tout son soin et, tant qu'à faire les choses, il voulut les bien faire et il y réussit. Au bord du lac de Genève, une propriété était à vendre; tellement au bord du lac que, de la maison, en prêtant l'oreille, on entendait le clapotis des vagues. Distante de la frontière franco-suisse d'une portée d'arbalète, cette situation apporte bien des avantages, surtout quand les douaniers des deux pays sont complaisants. Et comment ne l'auraient-ils pas été quand une lettre comme celle-ci leur était adressée :

AMBASSADE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EN SUISSE

Berne, le 14 février 1936.

L'Ambassadeur de France a l'honneur de recommander à Messieurs les officiers des Douanes françaises des postes du Bouveret, le Révérend Père Bondallaz, directeur de l'École des Missions de Fribourg, qui installe un Juvénat à Saint-Gingolph à proximité de la frontière française, dans l'ancien immeuble racheté par Monsieur Lorenz et où se trouvaient précédemment les Sœurs Dominicaines de la Sarre, avec lesquelles les Pères Missionnaires du Saint-Esprit n'ont aucun rapport.

Le Révérend Père Bondallaz est de nationalité Suisse, grand ami de la France, et prépare de futurs missionnaires pour les colonies françaises.

Signé : CLAUSEL.

Un ambassadeur de France écrivant de sa main une lettre de recommandation en faveur d'un Père du Saint-Esprit, à des officiers de Douanes, c'est plutôt chose rare, et l'on peut se demander le pourquoi de tant de sollicitude envers le P. Bondallaz. On le comprendra à la lecture des deux lettres qui suivent et que nous reproduisons textuellement ci-après.

Monsieur le R. P. BONDALLAZ,
Supérieur de la Maison du Saint-Esprit,
rue du Botzet, Fribourg.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bureau Central du Personnel
Distinctions Honorifiques

Paris, le 1^{er} juillet 1947.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
à Monsieur le Révérend Père BONDALLAZ Jean,
Supérieur de la Maison du Saint-Esprit,
rue du Botzet,
Fribourg (Suisse).

Vous avez, en toutes circonstances, servi avec dévouement et désintéressement la cause française.

Je suis heureux de vous remercier de vos marques d'attachement à l'égard de notre pays.

Je vous adresse, au nom du Gouvernement, l'expression de la Reconnaissance Française.

Veuillez agréer, Monsieur le Révérend, l'assurance de ma considération très distinguée.

E. DEPREUX.

CONSULAT DE FRANCE
A BERNE

11, Sulgenrain
Tél. 540-40
N° 21 c.c.

Berne, le 21 janvier 1948.

Mon Révérend Père,

Sur la proposition de S. E. Monsieur l'Ambassadeur de France en Suisse, le Gouvernement de la République vient de vous décerner la Médaille d'argent de la Reconnaissance Française dont vous voudrez bien trouver ci-joint le diplôme, ainsi que la lettre d'envoi de M. Depreux, ministre de l'Intérieur.

En vous faisant parvenir ces preuves tangibles de notre reconnaissance nationale, je tiens à rendre hommage à la bienfaisante activité que vous n'avez cessé de déployer en faveur des populations françaises si cruellement éprouvées par la guerre.

Au nom de toutes ces victimes pour lesquelles vous vous êtes dépensé sans compter, je vous adresse l'expression de leur gratitude, et je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, mes félicitations personnelles et celles de Monsieur l'Ambassadeur pour la haute distinction honorifique qui vous a été accordée ainsi que l'assurance de mes respectueux sentiments.

Signé : illisible.

Le P. Bondallaz aurait été tout autre que lui-même s'il avait, non pas claironné, mais fait état apparent de cette décoration; il crut devoir en porter la barrette blanche à la boutonnière, mais il n'en parla jamais et nombreuses furent les personnes de son entourage à n'en rien savoir. On ne sut rien non plus, sauf à Fribourg et peut-être au Bouveret, de la « bienfaisante activité qu'il ne cessa de déployer en faveur des populations françaises » : prisonniers évadés des camps de concentration, réfugiés sans toit, sans pain, sans travail; on ne peut que deviner. Le P. Bondallaz s'est tu, et il nous oblige à faire comme lui.

Mais revenons encore un instant à l'école du Bouveret. Que cette fondation du P. Bondallaz ait réussi, il n'est que d'en considérer les résultats. Nombreux y sont les élèves qui se préparent à la vie de mission, nombreux sont ceux qui, formés au Bouveret, imitent en mission, le cher P. Bondallaz. Il n'y a plus de colonies françaises, mais il y a toujours des pays de missions et des âmes à sauver par l'amour de Dieu et l'esprit de sacrifice.

Aumônier de l'Orphelinat du Saint-Esprit, Orly (Seine).

Depuis six ans, le P. Bondallaz était Supérieur de l'école des Missions du Bouveret — école qu'il avait fondée — quand ses Supérieurs le rappelèrent en France pour y prendre le poste d'aumônier de l'Orphelinat du Saint-Esprit, à Orly. Il aurait pu se demander pourquoi ce changement inopiné qu'il pouvait considérer pour tout autre chose que de l'avancement. C'est un mot qui ne devrait pas être compris dans un milieu religieux, et bien mal avisé serait quiconque y entrerait avec l'espoir de se faire une situation. Le P. Bondallaz n'eut jamais d'autre ambition que celle d'aimer Dieu et de le faire aimer, mais il aurait pensé que ce service divin, il aurait continué de l'accomplir dans ce Bouveret qui était son œuvre. Aussi fut-il grandement surpris de recevoir son ordre de mise en route pour de nouvelles fonctions pour

lesquelles il ne se sentait pas préparé. Il prit sa plume et écrivit ce petit billet à Mgr Le Hunsec : «... Pour ce qui me concerne et la nouvelle charge que vous me donnez à Orly, je fais mon humble soumission, mais il m'est impossible de ne pas souffrir beaucoup et de le dire à mon Supérieur général, qui a un cœur de père. J'avais espéré continuer à travailler au développement de nos œuvres en Suisse, mon cher pays. Et voilà qu'à cinquante-six ans, je dois partir pour un pays étranger (et qui n'est pas l'Afrique) et où les neutres sont plus ou moins en suspicion et me mettre à une activité totalement différente, sans même avoir le réconfort d'un confrère auprès de moi. J'ai été à la chapelle, j'ai lu votre lettre, j'ai baisé ma croix, et je suis venu vous faire mon acte de totale obéissance, mais cela m'est dur, très dur. J'espère que le Bon Dieu m'en tiendra compte pour me préparer à faire une bonne mort ! »

Fribourg, 15 juillet 1946.

Ces lignes, il ne les aurait pas écrites de sang-froid; elles sont le produit d'une émotion passagère et ne répondent pas à ses vrais sentiments; la preuve nous en est fournie par ceci qu'il écrivit quelques jours après : « Je ferai mon possible pour faire un peu de bien à ces petits orphelins, dont vous me confiez le soin spirituel. J'ai toujours beaucoup aimé les enfants et j'espère que, malgré mon âge, je saurai me mettre à leur portée ».

Comme par une sorte de prémonition, quelques mois auparavant, le Père avait été invité par le curé de Valorbe à parler en faveur de l'enfance déshéritée. Son discours fut un très beau plaidoyer et c'est, du reste, par ces mots qu'il débute : « Je viens plaider devant vous la plus belle des causes, la cause de l'enfance et du malheur, je la plaide avec confiance, car l'enfance a un triple charme, celui de l'innocence, celui de l'espérance et celui que j'appellerai, ne trouvant pas de mot plus juste : le charme religieux ». Et, développant son idée, il dit : « L'enfant a besoin d'un cœur qui l'aime et lui donne un peu de bonheur; des bras ouverts dans lesquels il puisse se jeter quand il souffre et pleurer à son aise ». Il ne se doutait pas que c'était de lui qu'il parlait et que « ces bras ouverts » devaient être les siens.

En don de joyeux avènement, il fait aux orphelins dont il devenait le père, un beau sacrifice : le troc des rives calmes du Léman contre la plus banale des banlieues parisiennes, Orly avec ses quadrimoteurs et ses *Boeing* étourdissants qu

rasent les toits et cassent les têtes : celui d'un air pur contre un air plus ou moins contaminé.

Pour les lecteurs qui ne le sauraient pas, disons que cet Orly dont le nom est aujourd'hui connu du monde entier, n'était à la fin du XIX^e siècle, qu'un bien paisible village où l'air était sain et le silence inviolé. Les Missionnaires du Saint-Esprit s'y acquirent une belle propriété, presque un petit domaine où ils construisirent les bâtiments et la chapelle de leur noviciat. C'est là que le P. Daniel Brottier fit sa profession avant de partir pour le Sénégal. Les lois d'ostracisme portées par le gouvernement anticlérical du début de ce siècle les contraignirent de fermer la maison et de transporter le noviciat à Chevilly. Vint la première grande guerre durant laquelle Orly resta vide, et, celle-ci terminée, il abrita une colonie de petits Belges, sous la direction des Pères du Saint-Esprit.

Pendant la guerre de 1939-1945, toute la propriété fut occupée par les envahisseurs qui la transformèrent en usine de montage et de réparation des avions, construisant de vastes préaux — qui existent encore — et transformant la maison à leur gré. En 1945, les vainqueurs déguerpis, elle devint orphelinat une fois de plus, annexe de l'O.A.A. (Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil), avec des Pères du Saint-Esprit comme aumôniers et des Sœurs du Saint-Esprit de Saint-Brieuc, comme directrices. C'est là que le P. Jean Bondallaz est appelé à se dévouer, à quelque deux cent cinquante enfants de huit à quatorze ans, étonnés et ravis de voir ce missionnaire à la barbichette blanche, plein d'allant et dont l'aspect et l'accueil étaient si engageants, devenir leur aumônier; ils comprirent que la Providence leur envoyait un père, quand ils se sentirent non pas surveillés par lui, mais suivis et connus; et, autre chose qu'un numéro, appelés par leur nom, ils réalisèrent qu'ils pouvaient se considérer comme étant vraiment ses fils, et ils se mirent à l'aimer comme on aime un père. Et ce père leur ouvrit son cœur plus encore que ses bras, car son affection pour eux resta toujours virile et éloignée de la sensiblerie, de la câlinerie qui fait plus de mal que de bien à des enfants dont on veut faire des hommes. Il les appelait par leur nom, vient-on de lire, et cependant, pour désigner leur ensemble, il usait d'un générique familier : ils devenaient ses « crapauds ». Ils en étaient fiers, et une lettre, que lui adressait l'un d'entre eux pendant les vacances, se terminait ainsi : « Nous serons toujours de la race des crapauds dont vous êtes le père ».

Le métier, le beau métier de prêtre que le P. Bondallaz

avait si bien exercé toute sa vie : donner Dieu aux âmes et les âmes à Dieu, il allait le poursuivre dans un autre chantier, dans un milieu tout différent. Il avait fait un cruel sacrifice en quittant Le Bouveret pour Orly et pensé perdre son bonheur; or, fruit béni de l'obéissance, jamais ni nulle part, il ne fut plus heureux qu'à Orly, car c'était un pur bonheur que celui de faire entrer le nom et l'amour de Dieu dans l'âme de ces enfants. Il est vrai que, pour atteindre ce but, il ne plaignait pas sa peine, il n'écoutait pas sa fatigue, et il préparait ses instructions du dimanche à la messe, ses leçons de catéchisme avec le même soin qu'il y apportait à Conakry ou au Bagataï. Quand il sentait s'affaiblir l'attention de son jeune auditoire, une histoire, plus que vraie, forçait les yeux à s'ouvrir et les oreilles à se dresser.

Tout vieux missionnaire, dans la même situation, aurait eu le même succès; possible, mais ce qu'il aurait peut-être hésité à faire, c'est de transformer son bureau en clinique de chaussures et de ballons. « Père, il y a un clou dans ma godasse ». Et le Père prenait la forme et, en quelques coups de marteau, rivait le clou. Et ces chaussures ainsi réparées répandaient dans le bureau un parfum qui sentait « plus mais non mieux que rose ». Le missionnaire de Guinée en avait senti d'autres.

Il en était ainsi à chaque récréation de chaque jour, si bien que la plus grande part de son temps, le Père la voyait mangée par ses enfants. C'est rarement qu'il se défendait contre eux quand ils lui demandaient d'arbitrer un match. Il apportait à cet exercice une sorte de passion qui le suivit jusqu'à sa dernière maladie. Alors qu'il venait de passer par deux crises cardiaques graves, il eut l'audace de dire au docteur qui lui ordonnait le repos le plus absolu : « Je viens d'arbitrer un match; cela m'a fait beaucoup de bien ! »

Ce n'est pas pour rien qu'il gardait sur l'un des rares coins libres de son bureau, un bronze représentant un footballeur shootant un envoi d'un pied assuré. C'était un challenge gagné par lui dans sa jeunesse alors qu'il était, soit membre, soit président de l'équipe de foot de Fribourg et il fallait qu'il y tint beaucoup pour qu'il l'ait suivi dans ses déplacements jusqu'à Orly. Il entraînait les enfants à ce noble jeu, leur enseignant les règles et la pratique, parce qu'il le croyait apte à les viriliser, à les former à l'esprit d'équipe et d'entraide, à leur donner des réflexes prompts, un coup d'œil sûr, de l'endurance, de l'agilité, du dépassement et du contrôle de soi-même.

Un de ces petits, « mordu » du foot, devenu grand, ne

s'est-il pas fait un nom dans ce sport, grâce aux leçons du P. Bondallaz; le « crapaud » de jadis s'est transformé en vedette!

Leur père il l'était, et il voulait l'être; cela lui chantait au cœur et comme il était poète à ses heures, sa verve le porta à composer ce petit poème dont le brouillon, de sa main, nous est resté.

Comme un oiseau tombé du nid,
Seul dans le vent, seul dans la nuit
Sans avoir un recours sur terre,
Je m'en allais, triste à mourir,
Cherchant en vain pour me guérir
Un cœur de père.

Car, voyez-vous, ce qu'il me faut
Ce n'est pas tant de beaux cadeaux
Qu'un peu d'affection sincère
Quelqu'un qui, dans son dévouement,
Ait pour de malheureux enfants
Un cœur de père.

Et vous m'avez ouvert les bras,
Si bien que je ne trouve pas
Dans mon pauvre vocabulaire
Ces mots que vous devinez bien
Qui vont du cœur de l'orphelin
Au cœur du père.

Notre vieille amitié avec le P. Bondallaz nous aurait permis de lui dire : « Ce n'est pas ce poème qui vous aurait ouvert les portes de l'Académie ». Il en aurait convenu en riant et dit : Ce ne sont pas les mots qui comptent, mais la pensée!

L'éducateur.

Nous regrettons presque d'avoir intitulé ce petit chapitre : « L'éducateur »; non pas qu'il ne convienne au P. Bondallaz, il lui convient très bien au contraire, mais indirectement. Il pensait qu'il était dans son rôle de prêtre d'encourager, de soutenir les Sœurs du Saint-Esprit, directrices de l'Orphelinat dont il était l'aumônier, dans leur tâche de dévouement; peut-être aussi les aider de ses conseils. Il nous semble qu'en donnant quelques extraits de ces entretiens spirituels, nous ferons mieux voir le P. Bondallaz comprenant et connaissant bien son métier, son beau métier de prêtre et d'éducateur.

Nous ne citons que les conférences spécialement écrites pour Orly; en voici sur *le bon accueil*.

« On ne saura jamais tout le bien qu'on peut faire en pratiquant la vertu du bon accueil. »

« Nous représentons pour les gens le Bon Dieu; c'est là une grande responsabilité, car c'est sur nous qu'on le juge. »

« Nous disons sans cesse qu'Il est bon. Il faut que nous, ses représentants, nous donnions la même impression de bonté. »

« Il n'y a rien qui scandalise tant chez une religieuse que le défaut de bonté; on lui pardonnerait plus facilement une faiblesse, même grave, qu'une attitude cassante et dure. »

« Nous faisons souvent plus de mal par nos défauts que par nos fautes... C'est surtout aux enfants et aux pauvres, à tous ceux qui sont souvent rudoyés, qu'il importe d'assurer un accueil bienveillant. »

« Vis-à-vis des pauvres et des humbles, nous avons un devoir particulier d'être bons : c'est que Jésus se cache en son pauvre. »

« Méfions-nous de la tentation instinctive de nous montrer empressés auprès des riches et de manquer d'égards pour les pauvres. »

D'une conférence sur *La Religieuse éducatrice et l'esprit de sacrifice*, donnons ce court extrait :

« Pour faire œuvre d'éducation chrétienne, il nous faut montrer à nos enfants (toujours les enfants d'Orly) que bonheur et sacrifice ne sont pas contradictoires, mais sont souvent conséquence l'un de l'autre. Proposez-leur des sacrifices à leur portée, leur faisant comprendre combien le sacrifice les aide à grandir moralement. Et comme les enfants ont besoin d'exemples concrets, suggérez, selon les circonstances, des occasions possibles de sacrifice : énergie dans la tenue; silence par sacrifice; au jeu, accepter sportivement de perdre, quand on a fait de son mieux pour gagner; s'offrir pour rendre service, ne pas attendre qu'on le demande, etc.

« On pourra aussi développer chez les enfants l'amour du travail bien fait et du dévouement obscur. Les grandes victoires morales ne s'improvisent pas, elles sont le fruit d'une multitude de petites victoires obtenues dans le détail de la vie quotidienne. »

Nous ne saurions nous étendre plus longuement sur ce sujet que le Père a traité dans sa conférence sur *l'éducation de la volonté*, conférence qu'il serait profitable de publier comme plusieurs autres des cinquante qui remplissent deux gros cahiers.

Il nous reste à cueillir dans les conférences intitulées : *Nos devoirs envers les enfants ; les aimer, s'en faire aimer ; faire aimer Jésus*, quelques passages qui nous feront voir, une fois de plus, la hauteur de vue et la délicatesse d'âme du P. Bondallaz, éducateur.

« Avant tout, n'oublions pas que le *but essentiel de notre œuvre* (celle des Orphelins Apprentis d'Auteuil) est de *faire grandir la vie du Christ dans les âmes dont nous avons la charge*. Seuls des moyens surnaturels peuvent obtenir des résultats qui sont essentiellement d'ordre surnaturel.

« Cette vérité élémentaire a une importance *capitale* quand il s'agit des enfants, plus aptes qu'on ne le croit à s'ouvrir aux réalités spirituelles. Nous qui nous occupons uniquement de l'éducation d'enfants, *nous devons avoir une foi rayonnante*. Il faut qu'ils sentent à notre contact que, pour nous, *Jésus n'est pas quelque chose, mais quelqu'un*, non un être abstrait et lointain, mais le grand ami auquel nous sommes heureux d'avoir consacré notre vie. C'est de notre foi contagieuse que dépendra, en grande partie, le sens religieux qui marquera leur vie. Nous devons, par notre exemple de tous les jours, faire toucher à nos enfants le monde surnaturel ; et, pour cela, nous devons nous efforcer de rayonner auprès d'eux quelque chose de l'immense charité divine. Être bon, sans se lasser, sans se décourager ; se pencher sur ces âmes avec respect et voir Dieu en elles ». Et cette conférence se terminait en prière :

« Seigneur Jésus, qui avez dit : laissez venir à moi les petits enfants, apprenez-moi à les aimer comme vous les aimez vous-même et accordez-moi le don de les attirer vers vous.

« J'offre à votre bénédiction tous ces chers petits qui habitent dans votre maison ; préservez-les du souffle empoisonné de Satan et gardez leurs cœurs bien purs.

« Multipliez parmi eux les vocations sacerdotales et religieuses. Que tous apprennent à vous connaître, à vous aimer et à vous faire aimer.

« Et puisque, Seigneur, vous agréiez volontiers les prières d'audacieuse confiance, qu'aucun de ceux que nous avons ici ne manque au rendez-vous du ciel ».

Comment aimer les enfants et se faire aimer d'eux. Laissons au P. Bondallaz le soin de nous dévoiler son secret...

« Beaucoup de fautes, de vies manquées ont eu, à l'origine, un besoin normal d'affection, besoin légitime et, hélas, insouvi. Et l'enfant incompris s'est jeté, dès qu'il a été libre, sur la première tendresse, vraie ou fausse, qui s'est offerte à lui. N'ayons pas peur de donner à nos enfants la tendresse dont ils ont besoin — enfants de huit à quatorze ans — dont ils ont été sevrés dans leurs jeunes années, tendresse attentive et délicate : la joie de celui-ci, le deuil de celui-là, la fête d'un autre... Ce sont les « petites attentions qui font merveille pour toucher les cœurs » (avoir un carnet, y inscrire quelques dates chères à certains enfants que l'on veut toucher et, le jour venu, le rappeler d'un mot, d'un minime souvenir) et il n'en faut pas plus quelquefois pour bouleverser ou conquérir un cœur rebelle... »

C'est toute une technique de charité que le Père propose aux religieuses éducatrices d'Orly. Il pouvait l'enseigner, l'ayant pratiqué et le pratiquant lui-même sous leurs yeux. Entendons-le leur dire *comment il faut s'y prendre pour se faire aimer des enfants* de leur maison. « Amour et confiance sont choses qui se gagnent et ne se commandent pas; celui ou celle qui, d'un ton de commandement, répéterait à tout propos : « Je veux que vous m'aimiez, je veux que vous ayez « confiance en moi », serait bien naïf.

« Aimez vos enfants pour eux-mêmes, sans aucune recherche de vous-mêmes et vous trouverez le chemin de leur cœur. Agir autrement dans l'intention de se faire aimer davantage, c'est aller directement au résultat contraire. Les enfants ont un merveilleux instinct pour deviner le petit calcul égoïste des adultes. Tout ce qui sent l'habileté calculée est voué, tôt ou tard, à l'échec auprès d'eux.

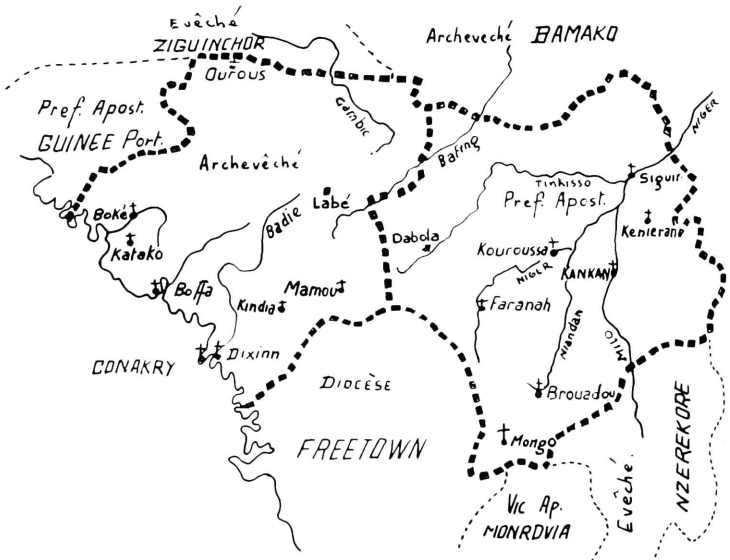
« Soyez simples, soyez vraies, soyez loyales sans aucune réticence ou arrière-pensée.

« Soyez bonnes sans être faibles, patientes sans être molles, douces sans être doucereuses.

« Si les enfants sentent bien que vous les aimez pour eux-mêmes, ils s'appuieront sur vous, ils vous ouvriront leur cœur dans la mesure où ils sentiront que vous ne forcez pas la porte de leur conscience. Et c'est là que vous pourrez être magnifiquement l'auxiliaire, la collaboratrice du prêtre. Il y a des grâces qui ne passent que par le prêtre et vous ferez



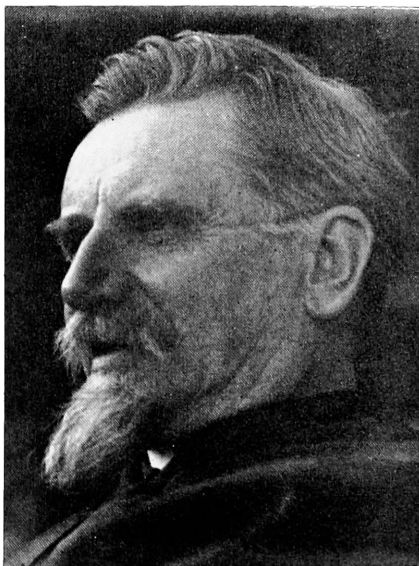
Le 18 de la rue du Bolzel, à Fribourg.



Le pays de ses rêves.



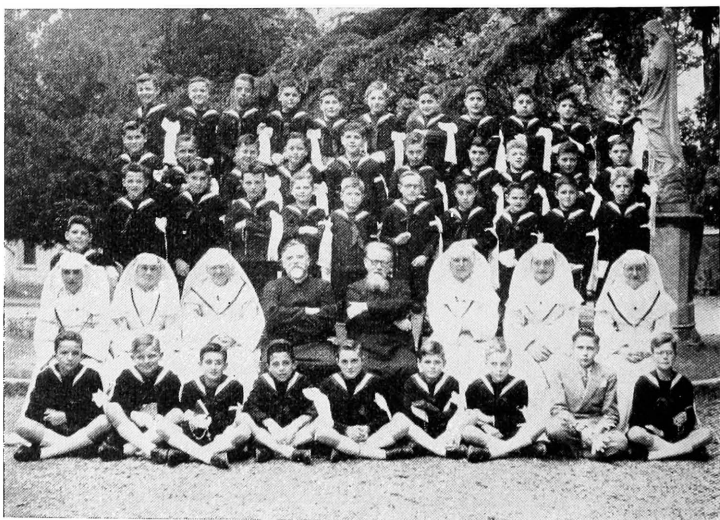
Un match à Conakry.



Le P. J. Bondallaz au milieu de sa vie.



Confidences à Estavayer.



Une première communion à Orly.



Chef du bataillon des petits, Orly.



La mission de Boffa.

beaucoup de bien en orientant discrètement les âmes vers lui, en rappelant à nos garçons que le prêtre a été un jeune garçon comme eux, qu'il a connu les mêmes difficultés, qu'il s'est posé les mêmes questions et qu'il a les grâces d'état pour les éclairer sur tout ce qui peut les troubler, sans qu'il s'étonne de rien..., soyez des femmes rayonnantes de joie et de jeunesse... Toutes d'ailleurs, malgré peut-être quelques cheveux blancs, vous êtes restées parfaitement jeunes. Que votre cœur n'ait point de rides et même, s'il en vient à votre visage, on ne les verra pas. »

Les religieuses directrices de l'Orphelinat du Saint-Esprit à Orly qui ont bénéficié des instructions du P. Bondallaz sont loin de les avoir oubliées. Puissent les quelques extraits qu'elles viennent de lire, faire naître en elles le désir de les posséder toutes, dans le texte complet.

Le Supérieur religieux.

Ces enfants d'Orly qui aimaient tant leur Père Aumônier ne se rendaient pas compte que ces jeux violents, même s'il s'en tenait à les arbitrer, n'étaient plus de son âge, et lui-même, trop peu soucieux de sa santé, se croyait revenu à ses vingt ans quand, le sifflet d'arbitre aux lèvres, la soutane transformée en culotte de zouave par la ceinture ou le cordon, il suivait les péripéties d'une partie. Et cependant, son cœur malmené lui conseillait de s'arrêter. Il ne s'arrêtait pas; il n'avait que soixante-trois ans et il se croyait charpenté pour vivre centenaire.

Ses Supérieurs aussi, le voyant infatigable, ne craignirent pas de lui confier un poste qu'ils ne pouvaient croire de tout repos. En septembre 1953, ils le nommèrent Supérieur religieux principal des Maisons de l'Œuvre d'Auteuil. C'est une charge qui, sans être insupportable, demande de la fermeté parfois, comme aussi de la bonté. Le P. Bondallaz n'en manquait pas, ce qui ne l'empêche pas d'écrire à son Supérieur général : « Je ne crois pas être fait pour être Supérieur religieux. Je n'ai pas assez d'esprit surnaturel et je craindrais de ne pas donner assez le bon exemple à mes confrères ». Il ne lui appartenait pas de se juger ainsi; il ne manquait ni de bonté, ni d'expérience, ni de dévouement.

Mais quelles étaient les nouvelles fonctions qui lui étaient attribuées. Chaque maison religieuse a son Supérieur à qui le devoir incombe de faire observer la Règle. S'il est lui-même

la règle vivante que ses confrères n'ont qu'à imiter, tout est bien et la tâche du Supérieur religieux principal est facile, mais la nature humaine est ainsi faite que le Supérieur lui-même peut laisser à désirer, et qu'il ferme les yeux délibérément sur telle ou telle déféctuosité dans la conduite de ses confrères : laisser-aller dans la tenue, dans le langage, dans le travail, dans l'assiduité aux prières en commun, etc. Le rôle d'un Supérieur religieux principal est de se rendre compte de ses déféctioses, de les signaler, d'y remédier, mais, pour ce faire, il ne peut se contenter des rapports qui lui seraient adressés; il faut qu'il voie de ses yeux, entende de ses oreilles et donc qu'il se transporte dans la bonne vingtaine des Orphelinats Annexes de l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil. Voyages nombreux et fatigants. Le P. Bondallaz s'y est usé. On a pu le voir, et on l'a vu, alors que, déjà touché au cœur, il avait peine à prendre son souffle et ahanait, s'efforcer à donner une conférence qui était aussi pénible pour l'auditoire que pour le conférencier. Au moins, il pouvait se rendre cette justice qu'il avait été fidèle à son devoir au-delà de ses forces en faisant trop fi de la vertu de prudence. Fidèle à la méthode de travail dont il ne se départit jamais, toutes les conférences qu'il donnait dans ces visites officielles, il les écrivait depuis A jusqu'à Z, quitte à ne se servir de son texte que comme aide-mémoire. Mais là n'était pas le plus difficile, ni le tout de sa charge. C'est dans le tête-à-tête qu'il savait avertir, encourager, stimuler, corriger aussi et reprendre, sans blesser ni aigrir. En un mot, il sut porter sa charge, sans se plaindre jamais de son poids, bien qu'à certains moments ce poids fût pour lui onéreux, mais le P. Bondallaz n'avait rien d'un geignard.

La fin d'une vie bien remplie.

Ses fonctions de Supérieur principal des Orphelinats d'Auteuil l'appelaient successivement dans chacune des Maisons de l'Œuvre. Ces voyages, dont certains assez longs, n'étaient pas sans le fatiguer, bien au contraire. Il se trouvait dans les Basses-Pyrénées, à l'Orphelinat Sainte-Bernadette, à Audaux, quand il fut terrassé par un infarctus très violent qui lui aurait été fatal si les soins avaient tardé. C'était le 12 mai 1958. Ne se rendant pas compte de la gravité de son mal, il pensait que quelques jours de repos en auraient raison, tandis que le Docteur parlait de quelques mois. Toutefois,

après quelques semaines, il fut autorisé à regagner Orly d'où il écrit au R.P. Secrétaire général :

24 juin 1958.

Révérénd et cher Père,

« Je vous adresse la déclaration du Docteur. Il veut que je reste aussi immobile que possible et ne me permet de dire la messe que dans mon bureau et assis. J'obéis quoique je trouve que je pourrais dire la messe comme tout le monde. Mais comme j'ai eu deux crises cardiaques avec œdème aigu du poumon, je tâche d'obéir au Docteur. J'espère que cette immobilité forcée ne durera pas. Veuillez, etc. »

Le cher malade qui n'était pas, de son propre aveu, un malade commode, obéissait mieux à ses Supérieurs qu'aux médecins. Aussi pourquoi le condamnaient-ils à l'inaction la plus absolue? Autant commander à une « bondelle » du lac d'Estavayer de rester en place; cependant les docteurs consultés, soit par sa famille, soit par sa communauté, comptaient parmi les cardiologues les plus entendus.

Pendant les deux années qui lui restent à passer sur la terre, c'est-à-dire du 24 juin 1958 au mois de septembre 1960, le P. Bondallaz jouira de la double faveur de *l'autel portatif* et de *célébrer la sainte messe assis*. Ce bon et fidèle serviteur méritait bien cette suprême récompense qui n'était pas pour lui sans fatigue physique, mais qui lui apportait une telle joie!

Quand, aux yeux des médecins, tout espoir de le sauver disparut, ils lui permirent de partir pour Le Bouveret. Il pensait y trouver un regain de santé. Ce n'était qu'une illusion et le 5 septembre de l'an du Seigneur 1960, un petit billet mortuaire, rédigé en latin, apprenait à toute la Congrégation le décès du P. Jean Bondallaz, profès des vœux perpétuels et demandait pour lui à tous ses confrères, les prières prescrites par les Constitutions.

Ce fut un homme, un prêtre, de conscience, de travail, de caractère, de cœur et de piété.

R. P.

Le Secrétaire général : M. NAVARRE.

Le Gérant : J. GODEFROY.



FERVEUR — CHARITÉ — SACRIFICE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Lettre de S. Exc. Mgr Lefebvre, supérieur général, à tous les membres de la Congrégation à l'occasion du II^e Concile du Vatican. — Rome : Le Concile et la Congrégation du Saint-Esprit. — S. C. des Rites : A/S. du Baptême des Adultes. — S. C. des Séminaires et Universités : A/S. de la Constitution Apostolique *Veterum Sapientia*. — S. C. des Religieux : Nouvelle réglementation au sujet des emprunts et des aliénations de biens.

Actes administratifs : Nominations. — Préséance. — Émissions de vœux. — Promotions aux Saints Ordres. — Consécration à l'Apostolat. — Mgr le T. R. Père au Portugal. — A/S. de la cause du P. Daniel Brottier, C.S.Sp. — Nos défunts.

A TRAVERS LE MONDE :

Informations générales. — Nouvelles d'Europe et d'Outre-Mer.

BIBLIOGRAPHIE.

VARIA :

Le R. P. P. I. Schwindenhammer et le premier Concile du Vatican.

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE

de S. Exc. Mgr LEFEBVRE

Supérieur Général,

à l'occasion du II^e Concile du Vatican
à tous les membres de la Congrégation

Mes bien chers Confrères,

En commençant cette première lettre à la veille de l'ouverture du Concile, me viennent à la pensée les paroles de saint Paul à Timothée (II *ad Tim.*, I, 6) : « C'est pourquoi je te supplie de ressusciter la grâce de Dieu qui est en toi ».

Je dis : cette première lettre, parce que le mot qui a paru dans le premier *Bulletin Général* après le Chapitre est comme un préliminaire, une introduction aux lettres que je veux vous faire parvenir.

Oui ! il me semble que je ne puis résister au désir de m'adresser à tous les membres de la Congrégation et à tous les aspirants en ces jours qui précèdent immédiatement le grand événement de l'Église qu'est le Concile, faisant ainsi écho aux appels réitérés de Notre Saint-Père le Pape pour une plus grande générosité dans notre sanctification et une plus grande ferveur dans la sanctification de ceux vers lesquels nous sommes envoyés.

« Ressusciter la grâce qui est en nous », non seulement par l'imposition des mains pour le sacerdoce, mais aussi par l'imposition des mains de la profession religieuse signifiée par les bénédictions, j'ajouterai même la grâce qui est en nous par l'imposition des mains du jour de notre baptême et de notre confirmation ! En effet, la grâce du sacerdoce et de la vie

religieuse vient se greffer sur la grâce du baptême et de la confirmation et la parfaire. Nous l'oublions peut-être trop.

Nous qui avons le bonheur d'être consacrés tout spécialement à l'Esprit-Saint et au Saint Cœur de Marie, n'avons-nous pas un devoir tout spécial de faire revivre en nous ce baptême de l'Esprit (JEAN, I, 33) que Notre-Seigneur est venu apporter à ses disciples et à la Vierge Marie d'une manière éminente.

Puisse cette reviviscence de l'Esprit se porter sur les trois points suivants :

1^o Que l'Esprit-Saint vivant en nous nous fasse prendre une conscience toujours plus vive de *notre appartenance à l'Église* tout entière encore soumise au souffle et au feu de la Pentecôte, image et signe de la lumière et de l'ardeur qui illumina et embrasa les cœurs des Apôtres à l'unisson du Saint Cœur de Marie. « Et subitement se fit un bruit comme un souffle puissant venant du ciel et qui remplit la maison, et apparurent comme des langues de feu... » (*Act. II, et I sq.*).

Aujourd'hui encore cette Pentecôte continue et va apparaître d'une manière plus sensible à l'occasion du Concile. Nous devons être les premiers à recevoir cette nouvelle grâce, cette nouvelle impulsion qui remplira nos âmes de lumière et de générosité.

Nous sommes d'Église par notre sacerdoce et par notre profession religieuse. Il faut l'affirmer bien fort, notre profession religieuse nous lie d'une manière intime et particulière à l'Église. C'est dans les mains de l'Église que nous faisons profession, c'est au service de l'Église que nous nous consacrons, c'est pour être plus semblables à Celui dont l'Église est le Corps, Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous faisons nos promesses publiques d'obéissance, de pauvreté et de chasteté.

Nous voulons être comme un corps d'élite à la disposition du chef de l'Église, du successeur de Pierre pour les œuvres difficiles et les âmes les plus délaissées. A cette fin et pour être plus entièrement sous l'influence de l'Esprit-Saint, de l'Esprit de Notre-Seigneur, nous nous efforçons de nous libérer plus parfaitement des « *impedimenta* » de ce monde : notre caprice, notre volonté propre, nos biens personnels, nos satisfactions personnelles. Ainsi nous serons tout entier au Christ et à son Église.

Que ce soit donc notre point d'honneur et notre fierté d'être de parfaits serviteurs de l'Église, de conformer notre esprit, notre intelligence à notre foi, à l'Esprit de Vérité qui nous est donné par l'Église et par les dons de l'Esprit-Saint, de soumettre parfaitement notre volonté et nos cœurs à l'Esprit de Vie qui nous conformera entièrement à la volonté du Père Céleste à l'image de Notre-Seigneur. Qu'il n'y ait pas de place pour nos idées propres, mais que toutes nos idées soient celles de l'Église et du Pape, que notre volonté soit de nous conformer à la volonté de l'Église.

Soyons heureux d'apporter notre concours, selon la manière qu'il plaira à Dieu, à nos Évêques quels qu'ils soient. Ce sera notre manière de servir l'Église. Indirectement tout service dans la Congrégation est aussi un service rendu aux Évêques dans leur apostolat. Quelle consolation pour nos cœurs d'apôtres de nous savoir tous serviteurs de l'Église !

Il ne devrait donc jamais avoir d'opposition ou de difficultés entre la Congrégation et les Évêques que nous servons. Il ne peut y en avoir dans le principe. Nous nous efforcerons donc toujours de nous mettre dans toute la mesure du possible au service des Évêques pour collaborer à leur apostolat d'Église.

Dans cette insertion de notre famille spirituelle à l'Église, gardons ce qui caractérise notre famille : les ministères difficiles, les âmes les plus abandonnées. J'ajouterai volontiers ce qui a caractérisé aussi notre Société dès son origine et tout au cours de son histoire : la formation du clergé. C'est en gardant ces buts que notre Congrégation se développera et aura les bénédictions de l'Esprit-Saint et du Saint Cœur de Marie.

2^o Mais quel est celui d'entre les missionnaires qui travaille « sur le tas » qui niera que, pour de tels ministères d'Église, il faut des âmes bien trempées et *sérieusement attachées à Notre-Seigneur et à son Esprit*.

C'est le deuxième point que je veux aborder.

Il nous est arrivé d'entendre dire de la part de certains confrères qu'ils étaient entrés dans la Congrégation, ayant comme premier but d'être missionnaires. D'autres au contraire affirment que nous sommes d'abord religieux et ensuite chargés d'un apostolat. Les deux options peuvent exister et existent sans doute. La Providence a ses voies qui ne sont pas les

mêmes pour tous. Mais ce qui est certain c'est que nous sommes à la fois religieux et apôtres, et que notre état de religieux, loin de nous gêner dans notre apostolat, doit au contraire nous rendre plus véritablement apôtres.

Cette discussion me paraît bien vaine et manifeste chez certains une certaine incompréhension de la vie religieuse et de la vie apostolique.

Ne nous manque-t-il pas, pour nous aider à mieux juger de cette apparente opposition, les vues de l'Esprit-Saint? Notre-Seigneur est venu essentiellement pour nous donner son Esprit dont la première et nécessaire conséquence, le premier effet, est de nous rendre religieux. Restaurer dans les créatures humaines, dans les âmes, la vertu de justice vis-à-vis de Dieu avec l'aide du don de piété c'est y introduire en premier lieu la vertu de religion, dont les actes essentiels sont l'adoration, la dévotion, la prière.

C'est donc d'abord à la première effusion de l'Esprit-Saint dans nos âmes au jour du baptême, puis à celle de notre confirmation qu'il faut remonter pour nous convaincre que nos âmes sous cette divine influence doivent devenir essentiellement adorantes, vouées à Dieu et priantes. Une âme chrétienne dénuée de ce premier et fondamental besoin d'adorer, de prier et de se dévouer totalement à Dieu manque à sa vocation chrétienne essentielle.

Si l'on comprenait clairement que la première vertu de la créature humaine et de l'âme baptisée est d'être religieuse, de pratiquer par là la vertu essentielle de justice, on discuterait moins de la primauté de la vie religieuse sur la vie apostolique ou inversement.

Que dire alors de l'exercice de la vertu de religion par le prêtre qui se situe par définition, par toute sa fonction, dans la religion, puisque c'est son rôle de relier les hommes à Dieu par Notre-Seigneur! Le prêtre doit donc être éminemment religieux et manifester dans tout son être, dans toute sa vie, dans toute son attitude ce caractère religieux. Manifestation extérieure de ce qu'il est intérieurement, c'est-à-dire que son âme doit être adorante, priante et tout entière vouée à Dieu. C'est parce qu'il est prêtre, « consacré aux choses de Dieu » (*Heb.*, v, 1 et sq.) qu'il ne doit pas se mêler aux affaires de ce monde (*II Tim.*, II, 4) et que l'Église lui demande de garder le célibat, de renoncer à sa volonté propre et d'avoir

l'esprit de pauvreté. C'est là une conclusion de sa similitude avec le religieux par excellence Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Heb.*, iv, 14).

Si, comme prêtres, nous devons mettre en œuvre d'une manière particulière le don de piété qui anime la vertu de justice et de religion, faisant profession de religion, nous nous engageons à parfaire notre imitation de Notre-Seigneur et, en conséquence, à être plus prêtres encore. Pour ceux qui ne sont pas prêtres, leur profession de religion donne au caractère de leur baptême et de leur confirmation une perfection telle qu'elle tend à les assimiler d'une façon plus parfaite à Celui dont la vie tout entière a été un acte de religion : « Père, j'ai consommé l'œuvre que vous m'avez donné à faire, je vous ai glorifié sur la terre » (*JOAN.*, xvii, 4). Et c'est pour agir à son exemple que les religieux, s'approchant de la sainteté du fils de Dieu, imitent aussi son obéissance, sa pauvreté, sa chasteté.

La vie religieuse ainsi comprise est d'une richesse de grâce insondable, parce qu'elle prend sa racine dans le baptême, dans la naissance spirituelle, dans la nouvelle vie, dans le nouvel Esprit qui nous est donné lorsque le prêtre a dit sur nous : « *Exi spiritus immunde et da locum Spiritui Sancto* ; sors, esprit mauvais, et laisse la place à l'Esprit-Saint ».

Ainsi une âme profondément marquée par le don de piété, donné en surabondance dans le sacerdoce et la vie religieuse, sera assoiffée de religion, de vie religieuse, c'est-à-dire d'adoration, de dévotion et de prière.

Cette âme ne pourra pas accomplir sa journée sans soupirer après ces moments bénis qui lui permettent d'être toute à Dieu, d'être absorbée en Lui, de vivre de cette vertu de justice, de religion, de piété, de manifester sa charité et son amour envers Celui qui est son tout.

Oserai-je dire que l'ordonnance des actes extérieurs importe peu, pourvu que la durée, le silence, le recueillement y soient ? N'est-ce pas la condition des prisonniers, des militaires, de certains malades privés de tous exercices, mais qui trouvent le temps et le moyen de vivre certaines heures, ou du moins, certains moments prolongés avec Dieu, c'est-à-dire le moyen de vivre en religieux ?

Pour nous qui pouvons et devons organiser notre temps et en soumettre l'emploi au jugement de nos Supérieurs, nous

devons aimer de toute notre âme notre bréviaire, notre messe, notre oraison et autres exercices de piété prescrits.

Puissions-nous ainsi donner une âme et une unité fondamentale à ces actes divers qui ne doivent être que l'expression et la nourriture de notre religion intérieure et spirituelle animée par l'Esprit de Notre-Seigneur.

3^o Nous aboutissons ainsi naturellement et par voie de conséquence au troisième point : *l'esprit de notre vie apostolique*.

Mais quelle est la fin, le but de l'apostolat? Notre Seigneur l'indique : « Je suis venu en ce monde pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (JOAN., X, 10).

Quelle est cette vie sinon une vie tout entière inspirée de religion? Le désir des vrais apôtres est de communiquer à ceux vers lesquels ils sont envoyés l'Esprit de Notre-Seigneur afin qu'il donne à leur vie son vrai sens, sa vraie signification, son véritable aboutissement : c'est-à-dire que tous demeurent définitivement en Dieu (*Apoc.*, XXI, 4 et 7).

Tout notre apostolat est marqué de cette orientation restaurée par Notre-Seigneur. Les hommes de toute race, de toute origine, attendent de nous par notre prédication, par notre enseignement, notre conversation, au sens scripturaire du mot, l'annonce du Christ et de sa rédemption, l'annonce du ciel et du chemin qui y conduit. Faire revivre dans les hommes la vertu de religion sous l'influence des vertus de foi, d'espérance et de charité chrétienne, c'est les introduire dans l'Église et la Jérusalem céleste.

L'Église nous donne les moyens d'atteindre ce but. Nos initiatives ne peuvent se situer que dans ce cadre donné par Notre-Seigneur. Ces quelques principes fondamentaux doivent déterminer notre conduite dans l'apostolat. J'espère que la Providence me permettra d'en parler plus longuement dans d'autres lettres.

En conséquence, il ne doit pas y avoir d'opposition entre notre vie religieuse et notre vie apostolique. Elles sortent du même principe, s'alimentent aux mêmes sources et ont le même but. La distinction entre la vie contemplative et la vie active, la vie religieuse et la vie apostolique n'est pas adéquate. Car on peut dire en toute vérité que la vie contemplative est essentiellement active, de cette activité surnaturelle et spirituelle qui fut en premier lieu la vie de Notre-Seigneur. De

même on doit dire que la vie religieuse et sacerdotale est essentiellement apostolique. Le bréviaire, la sainte messe, sont des actes de la vie religieuse et sacerdotale essentiellement missionnaires et apostoliques, sans lesquels un apostolat extérieur n'a plus de sens, ni d'efficacité.

Les difficultés éprouvées entre les exigences de la vie religieuse et celles de la vie apostolique surgissent souvent de l'incompréhension et même de l'ignorance de ces vérités premières.

Par ces quelques considérations, je souhaite que tous les membres de la Congrégation trouvent un réel réconfort et un soutien dans leur attachement à leur vocation religieuse, sacerdotale et apostolique.

Que l'Esprit-Saint, en ce temps du Concile, ranime en nous les grâces qui feront de nous de vrais religieux, de vrais prêtres, de vrais apôtres. Demandons-le à Notre-Seigneur instamment par le Saint et Immaculé Cœur de Marie.

† Marcel LEFEBVRE,
Arch. de Synnada,
Sup. Gén. C.S.Sp.

Le 11 octobre 1962.

ROME

LE II^e CONCILE DU VATICAN ET LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

Le mardi 9 octobre dans l'après-midi, S. Exc. Mgr LEFEBVRE, supérieur général, accompagné par LL. EExc. NN. SS. GAY, TCHIDIMBO, de MILLEVILLE, van HEIJGEN, C.S.Sp., ZOA, archevêque de Yaoundé, etc., s'envolait, après avoir été salué par M. Le Bras, doyen de la Faculté de Droit, et directeur des Cultes au quai d'Orsay, dans la *Caravelle* qui emmenait à Rome plus d'une soixantaine d'évêques de France.

Arrivé à Rome, S. Exc. Mgr le T. R. Père s'installait au Corso d'Italia.

Voici les adresses des Évêques Spiritains Pères du Concile :

S. Exc. Mgr le T. R. P. : Istituto dello Spirito Santo, 1 Corso d'Italia, Roma 106.

S. Exc. Mgr BERNARD, Séminaire Français : 42, via Santa Chiara, Roma 236.

LL. EExc. NN. SS. BOUVE, FAURET, FRYNS, VERHILLE : Hôtel Le Anfore, viale Tito Livio, n° 7.

LL. EExc. NN. SS. KELLETER, DODDS : Hôtel Auriga, via S. Andrea delle Fratte, n° 33.

LL. EExc. NN. SS. HEEREY, NWEDO, OKOYE, WHELAN, HAGAN : Hôtel Nova-Domus, via Savonarola, n° 38.

LL. EExc. NN. SS. LISTON, de MILLEVILLE, de la BRUNELIÈRE : Hôtel Las Vegas, Piazza Cola di Rienzo, n° 29.

LL. EExc. NN. SS. BROSNAHAN, KILASARA, van ELSWIJK, van HEIJGEN, PINHO, JUNQUEIRA, ADAM, de LAMOUREYRE, de LANGAVANT, GUIBERT, MCCARTHY, DAVID, WOLFF, TCHIDIMBO, CUCHEROUSSET, MOLONEY, BUTLER : Hôtel Cæsar-Augustus, Corso Francia, n° 200.

LL. Exc. NN. SS. GAY et GRAFFIN : Santa Marta, Vatican.

S. Exc. Mgr de LANGE : Domus Mariæ, via Aurelia, n° 481.

S. Exc. Mgr HASCHER : Figlie de la Presentazione, via Gregorio VII, n° 166 A.

S. Exc. Mgr MOURA : Casa Madonna di Fatima, via Giuseppe Cervara, n° 38.

S. Exc. Mgr ACKERMAN : Suori di nostra Signora, via della Camilluccia, n° 687 Roma 9.

S. Exc. Mgr McQUAID : The Irish College.

LL. EExc. NN. SS. GRIMAULT, qui a désigné Mgr le T. R. Père, comme son procureur, HEFFERNAN et MARIE n'ont pu se rendre à Rome par suite de leur état de santé (1).

Le dimanche 14 octobre, Mgr le T. R. Père a regu, au Corso, tous les Évêques Spiritains présents au Concile.

Nous rappelons que dans sa séance du 8 octobre 1962 le Conseil Général a décidé que pendant la durée du Concile sera récité à l'Examen Particulier, après les Litanies le « Veni Creator » avec le verset « Emitte Spiritum tuum... » suivi de l'Oraison « Deus qui corda fidelium ».

SACRA CONGREGATIO RITUUM

DECRETUM GENERALE

Ordo Baptismi adultorum in varios gradus distribuitur per quos catechumeni progrediente instructione usque ad Baptismum perducuntur.

(*Acta apostolicæ Sedis*, An. et vol. LIV, 30 mai 1962, Ser. III, v. IV, n° 6, pages 310-338.)

SACRA CONGREGATIO DE SEMINARIIS ET STUDIORUM UNIVERSITATIBUS

Ordinationes ad Constitutionem Apostolicam « Veterum Sapientia » rite exsequendam.

(*Acta apostolicæ Sedis*, An. et vol. LIV, 30 mai 1962, Ser. III, v. IV, n° 6, pages 339-368.)

SACRÉE CONGRÉGATION DES RELIGIEUX

Au sujet des emprunts et des aliénations de biens.

NOTIFICATIO

Quoniam pecuniæ pretium ob peculiare horum temporum condiciones varia vice est mutatum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium præposita opportunum duxit ad novas

(1) Participent aussi au Concile le R. P. J. Lécuyer comme expert nommé par le Saint-Père et le R. P. H. Barré, comme Procureur de S. Exc. Mgr Røeder, évêque d'Anthédon et ancien évêque de Beauvais.

necessitates subortas, normam accommodare, ex qua Instituta statum perfectionis, ultra certam definitamque summam, ad Sanctam Sedem recurrere debent in negotiis de quibus in Can. 534 C. J. C.

Itaque, re mature perpensa et approbatione habita Ssmi Domini Nostri in Audientia diei 22 Januarii 1962, eadem Sacra Congregatio, donec aliter decernatur, statuit ut Indultum Apostolicum semper impetrari debeat quotiescumque, in alienationibus faciendis vel in debitis et obligationibus contrahendis, summæ quæ infra recensentur excedantur, servatis ceterum iis quæ eodem Can. 534 præscribuntur :

1. ANGLIA, Libellæ Angl. (£).....	5.500
2. AUSTRIA, Nummi Austr. (schilling).....	400.000
3. BELGIUM, Franci Belg. (francs).....	800.000
4. DANIA, Coronæ Dan. (kröner).....	110.000
5. GALLIA, Franci Gall. (NF).....	75.000
6. GERMANIA, Marcæ (DM).....	60.000
7. HELVETIA, Franci Helv. (franken, francs)....	65.000
8. HISPANIA, Nummi Hisp. (pts).....	900.000
9. ITALIA, Libellæ It. (lire).....	9.000.000
10. LUSITANIA, Scuta (escudos).....	450.000
11. NEERLANDIA, Floreni (gulden, florins).....	55.000
12. NORVEGIA, Coronæ Norv. (kröner).....	110.000
13. SUECIA, Coronæ Suec. (kröner).....	80.000
14. Pro AMERICA et omnibus Nationibus, quæ hoc indice non continentur : Dollaria Civ. Foed. Amer. Sept. (\$ U.S.A.).....	15.000

Romæ, die 30 Junii 1962.

Valerius card. VALERI, *Præfectus*.

P. P. PHILIPPE, O.P., *a Secretis*.

ACTES ADMINISTRATIFS

NOMINATIONS

CONSEIL GÉNÉRAL

Sont nommés :

Correspondants :

R. P. H. HACK : Allemagne, Bethlehem, Sao Paulo et Jurua, Belgique, Katanga, Yaoundé, Douala, Rome : Corso et

Séminaire Français, Scolasticat International de Fribourg, Suisse.

R. P. J. HIRTZ : France, Sénégal, Guinée, Mauritanie, Congo, Bangui, Gabon, Antilles Françaises, Haïti, Guyane, Canada Français, Madagascar, Réunion, Pologne, Auteuil, Croix-Valmer, Saint-Pierre-et-Miquelon.

R. P. L. VOGEL : Hollande, Bagamoyo, Doumé, Bangassou, Téfé et Rio de Janeiro, Angleterre, Bénoué, Maurice, Trinidad.

R. P. HIGGINS : Irlande, Nigéria, Kenya, Canada Anglais, Gambie, Sierra-Leone.

R. P. Ch. CONNORS : États-Unis, Porto Rico, Moshi.

R. P. A. COSTA : Portugal, Espagne, Cabo Verde, Luanda, Nova-Lisboa.

Jumelage des Correspondants :

1. RR. PP. HACK et HIRTZ.
2. RR. PP. VOGEL et COSTA.
3. RR. PP. HIGGINS et CONNORS.

N.-B. — Il est rappelé que « toute la correspondance administrative doit être adressée au Supérieur général qui en prend connaissance, la passe aux correspondants respectifs et fait avec eux les réponses (Cf. « Coutumier Général », n° 374).

Sont nommés :

Visiteur de l'Espagne : le R. P. Avelino COSTA, conseiller général.

Visiteur du District de Guadeloupe et Martinique : le R. P. Joseph HIRTZ, 2^e assistant.

Visiteur de Cabo-Verde et de la Colonie portugaise à Dakar : le R. P. Avelino COSTA, conseiller général.

Visiteur du District de Bagamoyo : le R. P. Charles CONNORS, conseiller général.

Supérieur Provincial d'Allemagne : le R. P. Philippe PLATZ (Conseil du 4 octobre 1962).

Supérieur Principal du District du Kenya : le R. P. Donal N. MACAULEY (2^e triennat) (Conseil du 28 septembre 1962).

Supérieur de la Communauté :

d'Upton-Hall : le P. Gerald FITZGERALD (Conseil du 12 août).

de Langonnet : le P. Gaston COSSÉ (2^e triennat).

de Maulévrier : le P. Raymond DANIN (2^e triennat).

de Misserghin : le P. Louis DIDAILLER (2^e triennat).

de Wolxheim-Canal : le P. Joseph KLIPFEL (2^e triennat).

de Saverne : le P. Jean MACHER (2^e triennat).

de Saint-Ilan : le P. Joseph KERGUENOU.

de Piré-sur-Seiche : le P. Léonard LE JALLÉ.

de Blanchet-Gourbeyre : le P. Henri LAVANANT (Conseil du 21 août).

du Collège du Saint-Esprit, à Quatre-Bornes (Ile Maurice) : le P. Edward GRAHAM (Conseil du 10 septembre 1962).

de Bordeaux : le P. Charles CORNU.

de Chevilly : le P. Pierre RICHARD.

de Bletterans : le P. André GUELLEC (Conseil du 28 septembre 1962).

de Lisboa : le P. Joachim CASTRO (Conseil du 4 octobre).

Supérieur de la Communauté de Fribourg et du Grand Scolastical international : R. P. D. MURPHY.

Supérieur du Corso d'Italia et du Grand Scolastical international : le R. P. Patrick SHEILS (Conseil du 12 août 1962).

Supérieur du Séminaire du Saint-Esprit, à Croix-Valmer : le P. Jean CHIDAINE.

Supérieur du Séminaire Collège de Fort-de-France : le P. Maurice FOURMOND (Conseil du 21 août 1962).

Maître des Novices Frères, à Piré-sur-Seiche : le P. Jean CARDRIN (Conseil du 21 août 1962).

Représentant de la Congrégation à Maurice dans la Société civile : le P. Edward GRAHAM (Conseil du 4 octobre 1962).

*Conseils des Provinces et Districts :**Irlande :*

le R. P. Timothy O'DRISCOLL, supérieur provincial.

les PP. Michael KENNEDY, 1^{er} assistant.

les PP. Patrick WALSH, 2^e assistant.
 Patrick MOLONEY, conseiller.
 Patrick BURKE, conseiller.
 James FINUCANE, conseiller.
 Vincent Jeremiah DINAN, conseiller.
 Patrick BURKE, économiste provincial.
 (Conseil du 8 octobre 1962.)

Portugal :

les PP. Joachim CASTRO, 1^{er} assistant.
 Fernando MOREIRA, 2^e assistant.
 Jorge SANCHES, conseiller.
 Antonio OLIVEIRA, économiste provincial.

États-Unis :

les PP. Francis TROTTER, 2^e assistant.
 George REARDON, conseiller.
 Clément LACHOWSKY, conseiller.
 (Conseil du 4 octobre 1962.)

Maison Principale d'Auteuil :

le R. P. Félix GIROLLET, supérieur principal.
 les PP. Alphonse VOGEL, 1^{er} assistant.
 Stanislas BARAT, 2^e assistant.
 Joseph CHENU, conseiller.
 Jacques LACROIX, conseiller.
 Alphonse VOGEL, économiste.
 (Conseil du 8 octobre 1962.)

Préséance.

Le Supérieur général en son Conseil a décidé que les RR. PP. Clemente PEREIRA DA SILVA, ancien conseiller et assistant général (1), et Joseph Thomas QUINLAN, ancien conseiller général (2), prendront dans leur résidence rang après le Supérieur (*Cout. gén.*, n° 42, page 18).

(1) Conseiller général de 1946 à 1950, 2^e assistant général de 1950 à 1962.

(2) De 1948 à 1962.

ÉMISSION DE VŒUX

Ont fait **Profession** :

à *Gennep*, le 15 août 1962, les Novices Clercs :

GERAETS Cornelis, né le 22 octobre 1940, à Neer (Roermond).
 GOEDHART Andreas, né le 1^{er} mai 1938, à Alkmaar (Haarlem).
 GORDIJN Jacobus, né le 24 décembre 1941, à Den Haag (Rotterdam).

HASSELMAN Johannes, né le 17 mars 1940, à Maasbree (Roermond).

KWAKMAN Evert, né le 31 juillet 1939, à Volendam (Haarlem).
 MEIJS Wilhelmus, né le 8 septembre 1943, à Geleen (Roermond).

SAES Mathias Fr., né le 19 septembre 1939, à Nederweert (Roermond).

STREPEL Johannes, né le 30 septembre 1942, à Apeldoorn (Utrecht).

TEUNISSEN Wilhelmus, né le 15 mai 1941, à Nuenen ('s-Hertogenbos).

VAN DIJK Joannes, né le 20 janvier 1943, à Nederweert (Roermond).

VAN MOORSEL Martinus, né le 8 janvier 1940, à Gemert ('s-Hertogenbos).

VAN VILSTEREN Gerardus, né le 25 décembre 1940, à Raalte (Utrecht).

VAN DE KLUNDERT Antonius, né le 25 janvier 1942, à Achthuizen (Haarlem).

VERKESTE Rudolf, né le 12 janvier 1942, à Aardenburg (Breda).

VERSTEGEN Theodorus, né le 15 mai 1942, à Helden (Roermond).

VERSTEYNEN Judocus, né le 9 juillet 1940, à Leende ('s-Hertogenbos).

VISSER Jacobus, né le 20 mars 1943, à Bolsward (Groningen).

WILSON Martinus, né le 9 décembre 1942, à Tilburg ('s-Hertogenbos).

à *Ridgefield*, le 22 août 1962, les Novices Clercs :

DAVIS Albert Christopher, né le 26 juillet 1936, à Penn Yan (Rochester).

DWYER Ralph R., né le 7 avril 1929, à Pittsburgh (Pittsburgh).

- GERBER Edward C., né le 15 août 1943, à Ypsilanti (Detroit).
 GUIDRY Arthur L., né le 29 mars 1944, à Opelousas (Lafayette).
 HASTERT Frederic J., né le 5 octobre 1943, à Vallejo (San Francisco).
 HEARN Edward James, né le 3 janvier 1938, à Philadelphia (Philadelphia).
 HELBLING Regis F., né le 4 janvier 1943, à Pittsburgh (Pittsburgh).
 INTERLANDI Sebastian J., né le 10 mai 1943, à Stamford (Stamford).
 INTURRISI Louis, né le 19 juin 1943, à Waterbury (Hartford).
 KING Dennis J., né le 5 janvier 1943, à Pittsburgh (Pittsburgh).
 LARDIE Kenneth J., né le 7 mars 1943, à Traverse City (Grand Rapids).
 LÉON Joseph M., né le 26 août 1939, à Coolidge (Tucson).
 LYNAGH Michael Joseph, né le 18 avril 1939, à Glasgow, Scotland (Glasgow, Scotland).
 MADDEN Michael K., né le 31 août 1942, à Waterbury (Hartford).
 McARTHUR Dennis J., né le 31 octobre 1943, à Mt. Clemens (Detroit).
 MILLER Henry G., né le 24 décembre 1942, à Duquesne (Pittsburgh).
 PATTERSON Frank R., né le 8 avril 1943, à Detroit (Detroit).
 RICCIO John G., né le 16 janvier 1944, à Saint-Louis (Saint-Louis).
 TEBBEN Joseph R., né le 26 novembre 1943, à Columbus (Columbus).
 WEBB Donald J., né le 8 février 1942, à Menomonie (La Crosse).
 WOODS John P., né le 29 juin 1943, à Philadelphia (Philadelphia).

à *Cellule*, le 8 septembre 1962, les Novices Clercs :

- ATTIOW Régis, né le 9 janvier 1941, à Diego-Suarez (Diego-Suarez).
 BERTHET Robert, né le 21 novembre 1944, aux Rousses (Saint-Claude).
 BRUCKER Édouard, né le 24 juin 1943, à Saverne (Strasbourg)
 CATHELIN Rémy, né le 1^{er} mai 1941, à Ifendic (Rennes).
 CHATELAIN Pierre, né le 6 octobre 1937, à Pontarlier (Besançon).

- DEGLAIRE Pierre, né le 31 janvier 1942, à Amance (Troyes).
- DESPORTES Michel, né le 27 mars 1942, à Jallieu (Grenoble).
- DOOSE Yvon, né le 15 septembre 1943, à Armentières (Lille).
- DUCHÊNE Bernard, né le 11 octobre 1942, à Baugé (Angers).
- EBERSOLD Bernard, né le 23 mars 1941, à Schiltigheim (Strasbourg).
- FRANK André, né le 11 juin 1942, à Ingwiller (Strasbourg).
- GAILLARD Jean-Pierre, né le 19 juillet 1943, à Jallieu (Grenoble).
- GÉRARD Roger, né le 26 août 1936, à Saint-Georges-Montcocq (Coutances).
- JACQUARD Jean-Claude, né le 8 août 1941, à Villefranche-sur-Saône (Lyon).
- KLEIN Bernard, né le 2 décembre 1943, à Zetting (Metz).
- KÆLSCH Jean, né le 27 août 1941, à Ingwiller (Strasbourg).
- KRIEGEL Joseph, né le 30 août 1941, à Bitche (Metz).
- LE BERRIGAUD Paul, né le 24 décembre 1941, à Grand-Champ (Vannes).
- LE FLOC'H Albert, né le 23 juillet 1944, à Quimper (Quimper).
- LOUBIER Gabriel, né le 19 décembre 1942, à Laval-Atger (Mende).
- MBA PAUL, né le 9 octobre 1939 à Ngoung-Ako-Kango (Libreville).
- MERMILLOD-BLARDET Gabriel, né le 5 mai 1941, à Meythet (Annecy).
- SCHERMESSER Albert, né le 4 avril 1941, à Blotzheim (Strasbourg).
- SIMON Joseph, né le 17 décembre 1941, à Rennes (Rennes).
- D'AVIAU DE TERNAY Joseph, né le 27 novembre 1941, à Saint-Renan (Quimper).
- VOGEL Étienne, né le 19 juin 1940, à Chauriat (Clermont-Ferrand).
- VUEZ Paul, né le 6 mars 1945, à Mouthe (Besançon).
- WARENGHEM Gérard, né le 13 juin 1943, à Strazelle (Lille).
- GITTINS Anthony, né le 16 février 1943, à Manchester (Salford).
- HANAGHAN Lionel, né le 17 octobre 1939, à Asthon-on-Lyne (Salford).
- MITCHELL Laurence, né le 19 mars 1942, à Carfin (Motherwell).
- WARD Peter, né le 29 novembre 1932, à Middlesbrough (Middlesbrough).
- WOODHOUSE John, né le 1^{er} octobre 1942, à South Shields Durham (Newcastle).

BUGNON Roland, né le 18 janvier 1942, à Hennens (Fribourg).

JOYE Bruno, né le 1^{er} février 1940 à Fétigny (Fribourg).

à *Kilshane*, le 8 septembre 1962, les Novices Clercs :

BRADLEY William John, né le 7 décembre 1941, à Letterkenny (Raphoe).

CONROY James Michael, né le 31 juillet 1938, à Manchester (Salford).

CONSIDINE Joseph, né le 29 janvier 1943, à Cree West (Killaloe).

D'ARCY James Brendan Richard, né le 28 mai 1942, à Cork (Cork).

DEANE John Francis Mary, né le 8 décembre 1943, à Castlebar (Tuam).

DE BLACAM Hugh Macartan, né le 12 novembre 1943, à Cork (Cork).

DONOHUE Michael Thomas, né le 7 mars 1943, à Longford (Ardagh).

GALVIN Patrick Joseph, né le 17 mars 1943, à Ballinasloe (Elphin).

HARDIMAN Patrick Vincent, né le 23 juin 1943, à Athlone (Elphin).

KANE Michael Hugh, né le 1^{er} décembre 1942, à Gorey (Ferns).

KEANE Martin, né le 8 novembre 1941, à Cranny (Killaloe).

KELLY Patrick Joseph, né le 18 mars 1943, à Dunlaoire (Dublin).

LYNCH Judes Thaddeus, né le 1^{er} novembre 1942, à Tuam (Tuam).

MCCARTHY Jerome, né le 7 février 1944, à Clonakilty (Cork and Ross).

McMAHON Thomas Kevin, né le 13 septembre 1939, à Ballinagh (Kilmore).

MALONE Patrick John Gerard, né le 9 novembre 1942, à Dublin (Dublin).

NUGENT Peter Paul, né le 26 juin 1943, à Donail (Killaloe).

O'HANRAHAN Michael Anthony, né le 19 janvier 1944, à Dublin (Dublin).

O'LOONEY Michael Francis, né le 1^{er} septembre 1940, à Dublin (Dublin).

O'ROURKE John Joseph, né le 21 janvier 1943, à Dunmaway (Cork).

PIAT Maurice Henri Evenor, né le 19 juillet 1941, à Moka (Port-Louis).

RIDGE Peter Joseph, né le 27 mars 1943, à Galway (Galway).

RYAN Michael Gerard, né le 23 juillet 1944, à Mullinger (Meath).

VIEIRA Kenneth Martin, né le 19 janvier 1940, à Port-of-Spain (Port-of-Spain).

WALSHE Conor Patrick, né le 16 octobre 1941, à Dublin (Dublin).

à *Carcavelos*, le 8 septembre 1962, les Novices Clercs :

ASACIO SAN MARTIN CASTELLANOS Rafael, né le 17 décembre 1945, à León (León) (Espagne).

BARBOSA DA CUNHA MEIRELES Alberto, né le 20 mars 1939, à Lever (Porto).

BARBOSA DA SILVA Aprízio, né le 2 août 1939, à Rebordosa (Porto).

CABRAL SALVADOR COSTA António, né le 28 février 1943, à Fiães (Porto).

CASCALES LOPEZ António, né le 19 septembre 1943, à Jódar (Jaén) (Espagne).

CORAZON TORRES Fernando, né le 25 janvier 1943, à Madrid (Madrid-Alcalá) (Espagne).

CUNHA DUARTE Afonso, né le 26 janvier 1940, à Bostelo (Porto).

CUNHA DUARTE José, né le 26 janvier 1940, à Bostelo (Porto).

GABRIEL JACOB Felismino, né le 1^{er} novembre 1941, à Valverde (Bragança).

RODRIGUES DA CRUZ Manuel, né le 22 janvier 1932 à Foz de Sousa (Porto).

SANTOS CRISTOVÃO Valdemar, né le 9 septembre 1944, à Bela-Vista (Nova-Lisboa).

VERGARA HERMOSA Rafael, né le 14 décembre 1945, à Madrid (Madrid-Alcalá) (Espagne).

SOARES DA SILVA Miguel, né le 12 février 1937, à Santa Barbara (Angra do Heroísmo).

à *Kilshane*, le 12 septembre 1962, les Novices Clercs :

BREARLEY Francis, né le 1^{er} janvier 1944, à Galway (Galway).

LEWIS Kevin Mary, né le 14 juillet 1944, à Kilfenora (Galway).

MCGARVEY Charles Kevin, né le 31 octobre 1943, à Ballymote (Achonty).

à *Cellule*, le 21 septembre 1962, le Novice Clerc :

PIRET Patrick-Jean-Marie, né le 7 mai 1943 à Hautmont (Lille).

à *Richmond*, le 15 août 1962, les Novices Frères :

JAMES Burka, né le 1^{er} août 1941, à Saginaw (Saginaw).

PIUS Kovacic, né le 11 octobre 1938, à Uniondale (Scranton).

à *Fraiao-Braga*, le 8 septembre 1962, les Novices Frères :

BASILIO Mendes, né le 21 août 1938, à Porto da Cruz (Funchal).

EMILIO Allen-Perkins, né le 12 juillet 1942, à Alcalá-Madrid (Madrid-Alcalá) (Espagne).

GABRIEL Parente, né le 28 juin 1933, à Castro Daire (Lamego).

GASPAR Marques, né le 24 janvier 1941, à Ronfe (Braga).

ROMUALDO Ferreira, né le 8 février 1944, à Carapeços (Braga).

SOTERO Pereira, né le 22 avril 1936, à Marinhas (Braga).

à *Baarle-Nassau*, le 8 septembre 1962, les Novices Frères :

EMIEL Peters, né le 7 mai 1943, à Gennep (Roermond).

GERARDUS Clijsters, né le 31 janvier 1942, à Weert (Roermond).

PANCRATIUS Gijssbers, né le 27 mai 1944, à Bladel (Den Bosch).

VENANTIUS Hermans, né le 22 juin 1944, à Nederweert (Roermond).

à *Ardrbraccan*, le 12 septembre 1962, le Novice Frère :

IGNATIUS Curry, né le 18 décembre 1942, à Dublin (Dublin).

Ont renouvelé les **Vœux temporaires** :

à *Carcavelos*, le 8 septembre 1962 :

M. MEIRA Ricardo.

à *Louvain*, le 8 septembre 1962 :

M. BURGRAFF Joseph.

à *Baarle-Nassau*, le 8 septembre 1962 :

le F. QUIRINUS de Jong.

à *Kouango*, le 8 septembre 1962 :

le F. DAVID La Haye.

à *Neufgrange*, le 21 septembre 1962 :

le F. ALAIN Kervarec.

à *Saint-Ilan*, le 3 octobre 1962 :

M. BILLY Marcel.

Ont émis les **Vœux de trois ans** :

à *Rifgefeld*, le 15 août 1962 :

le F. ANDREW Veilleux.

à *Richmond*, le 15 août 1962 :

le F. BENEDICT Tyous.

à *Andapa*, le 15 août 1962 :

le F. NICOLAS Felicie.

à *Grasse*, le 19 août 1962 :

M. HOLLANDE Patrick.

à *Saint-Alexandre*, le 22 août 1962 :

M. GRÉGOIRE David.

à *Saint-Alexandre*, le 24 août 1962 :

M. BEGIN Benoît.

à *Mortain*, le 8 septembre 1962 :

MM. COULON Paul, FISCHER Martin, JORT Jean-Claude,
LOURDAIS Alexandre, METZGER Robert, MOSER Lucien
PRITZY Maurice, REYNAERT Philippe.

à *Chevilly*, le 8 septembre 1962 :

MM. BRETAGNE Clancy, DOMINIQUE Max, NGEMA-OBAM
Paulin.

à *Maulévrier*, le 8 septembre 1962 :

M. TENAILLEAU Bernard.

à *Neufgrange*, le 8 septembre 1962 :

M. PLUG Joseph.

à *Blotzheim*, le 8 septembre 1962 :

MM. BRAND Jean-Claude, OTT Jean-Paul, SCHEER Martin.

à *Argol*, le 8 septembre 1962 :

M. EUZEN André.

à *Kimmage*, le 8 septembre 1962 :

MM. BURKE Andrew, CARROLL Patrick, EBURN Brian, HALLY Brendan, KEARINS Peter, KEATING Michael Gerard, KEVIN John, LOVETT Patrick Stanislaus, MALONE Michael Thomas, McHUGH John, McLAUGHLIN Brian, McLAUGHLIN Michael, McNAMARA Walter, MORAN Paul, PETERS Patrick, QUEALLY Peter.

à *St. Mary's College*, Port-of-Spain, le 8 septembre 1962 :

MM. BOLGER Liam, McCAFFREY Patrick.

à *Silva-Barcelos*, le 8 septembre 1962 :

MM. COUTO PEREIRA Bernardino, Silva Costa Adelino.

à *Fraião-Braga*, le 8 septembre 1962 :

les FF. BARTOLOMEU Mendes, PAULINO Nunes, SILVERIO Brás.

à *Baarle-Nassau*, le 8 septembre 1962 :

les FF. DANTEL van Rijsewijk, GODFRIED Vaars.

à *Lierre*, le 8 septembre 1962 :

le F. SILVESTER Janssens.

au *Bouveret*, le 8 septembre 1962 :

M. FAVRE Jean-Luc.

à *Gemert*, le 15 septembre 1962 :

M. BOS Antonius.

à *Chevilly*, le 21 septembre 1962 :

le F. PHILIPPE Mouchette.

à *Chevilly*, le 3 octobre 1962 :

M. BRACQUEMONF Joseph.

à *Allex*, le 8 octobre 1962 :

M. DAVIET Jean.

à *Chevilly*, le 10 octobre 1962 :

M. KERVELLA Daniel.

à *Chevilly*, le 11 octobre 1962 :

M. BILLIOTI de GAGE André.

Ont émis les **Vœux perpétuels** :

à *Kissidougou*, le 8 septembre 1962 :

le P. LUNARDINI Michel.

à *Kimmagine*, le 8 septembre 1962 :

MM. CARTY Francis, COFFEY Dominic, DALY James, DARRAGH Anthony, DEMPSEY Gérard, DOYLE John, GRIFFIN Maurice, HOGAN John, McEVOY Ignatius, MADDEN, Eamonn, NEALON Edward, O'FARRELL Desmond O'MAHONY Joseph, O'ROURKE Desmond, PRIOR Hugh, SHARPE John.

à *St. Mary's College, Port-of-Spain*, le 8 septembre 1962 :

MM. CASSIDY Louis, MULVIHILL Michael, O'BROLCHAIN Cormac.

à *Carcavelos*, le 8 septembre 1962 :

MM. CUNHA FONTE Adélio, DAMAS DA SILVA Antonio, GOMES MARQUES Antonio José, HENRIQUES DA SILVA Antonio Fernando, NUNES MOREIRA Elias, PEREIRA BORGES Carlos, PIRES Mario, SILVA MARTINS Manuel.

à *Louvain*, le 8 septembre 1962 :

MM. PAUWELS Ludo, JANSSENS Willy, MARÉCHAL André.

à *Baarle-Nassau*, le 8 septembre 1962 :

les FF. BAPTISTE van Tendelo, REMIGIUS van Tol, SIMON Coninx, XAVERIUS van Otterdijk.

à *Uddingston*, le 8 septembre 1962 :

MM. BROWN James, DUFFY James Joseph, SHARRAT Aidan.

à *Sainte-Foy*, le 8 septembre 1962 :

MM. BEAULIEU Georges, BEAULIEU Janick, OUELLET Laurent.

à *Silva-Barcelos*, le 9 septembre 1962 :

le F. BELARMINO Morais.

à *Kimmagine*, le 14 septembre 1962 :

M. O'CONNOR Michael John.

à *Gemert*, le 15 septembre 1962 :

MM. KERSTEN Theodorus, KOENEN Theodorus, de LANGE Iede, LIGTHART Nicolas, MEEUWS Petrus, van de LAAR Johannes, WIEZER Christianus, WOOLDERINK Johannes.

à *Upton*, le 17 septembre 1962 :

M. DESBLEDS Philippe.

à *Kimmage*, le 18 septembre 1962 :

M. FINUCANE John Aquinas.

à *Kimmage*, le 19 septembre 1962 :

M. McDERMOTT Patrick.

à *Chevilly*, le 28 septembre 1962 :

M. DANIELOU Jean-Claude.

à *Kimmage*, le 6 octobre 1962 :

M. KENNEDY CONOR Charles.

PROMOTION AUX SAINTS ORDRES

Dans la *chapelle de St. Mary, à Ferndale*, par S. Exc. Mgr Walter Curtis, évêque de Bridgeport :

le 15 mai 1962, au **Sous-Diaconat**, et le 16 mai 1962, au **Diaconat** :

M. HEALY James Killian.

Dans la *chapelle de St. Mary, à Ferndale*, le 6 juin 1962, par S. Exc. Mgr Walter Curtis, évêque de Bridgeport :

au **Sacerdoce** :

MM. HEALY James Killian, PERREAULT Louis Gilbert, SEITER Joseph Anthony.

Dans la *chapelle de Gemert*, le 15 juillet 1962, par S. Exc. Mgr J. Bluysen, évêque auxiliaire de Bois-le-Duc :

à la **Première Tonsure** :

M. KOENEN Theodorus.

au **Diaconat** :

MM. BENNEBROEK Petrus, GOVERS Petrus, MOLENAAR Cornelis, OTTE Adrianus, RUTTEN Bernardus, RUTTEN Rutgerus, van LOON Henricus, van ROY Josephus.

Dans la *chapelle des Pères Jésuites, à Milltown Park*, le 31 juillet 1962, par S. Exc. Mgr John McQuaid, archevêque de Dublin :

au **Sacerdoce** :

M. DUNDON Patrick D.

Dans la *chapelle du noviciat de Silva-Barcelos*, le 9 septembre 1962, par S. Exc. Mgr M. Lefebvre, archevêque de Synnada in Phrygia :

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

MM. AMORIM Antonio, CUNHA FONTE Adélio, DAMAS DA SILVA Antonio, GOMES MARQUES Antonio José, HENRIQUES DA SILVA Antonio Fernando, PEREZ Antonio, PIRES Mario, SILVA COSTA Adelino, SILVA MARTINS Manuel.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

MM. ROCHA Antonio, SERRA João, SOUSA Américo.

au **Sous-Diaconat** :

M. AZEVEDO José.

au **Diaconat** :

MM. ARRUDA Manuel, CUNHA Joaquim, EVORA Paulino, LARANJEIRA Antonio, LOSA Gil, MARQUES Joaquim.

Dans la *chapelle de St. Joseph's College, à Upton Hall*, le 9 septembre 1962, par S. Exc. Mgr E. Ellis, évêque de Nottingham :

au **Sacerdoce** :

M. JEFFERY Peter Francis.

Dans la *chapelle Saint-Louis, de la cathédrale de Québec*, par S. Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec :

le 21 septembre 1962 :

à la **Première Tonsure** :

M. OUELLET Laurent.

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

MM. DEFOUR Reginald, GIROD Gervase, FOURNIER Maurice,
MORENCY François.

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

M. MARCOUX Henri.

le 22 septembre 1962 :

aux **Premiers Ordres Mineurs** :

M. OUELLET Laurent.

au **Sous-Diaconat** :

MM. BEAULIEU Georges, BEAULIEU Janick, LUPIEN Michel,
LUPIEN Philippe, MARCOUX Henri.

Dans *Abbey Church de Kilnacrott*, le 29 septembre 1962, par S. Exc. Mgr Austin Quinn, évêque de Kilmore :

au **Sacerdoce** :

M. DEVINE James B.

Dans la *chapelle de Chevilly*, par S. Exc. Mgr Joseph Hascher, évêque d'Aeliensis, Prélat nullius du Jurua :

le 29 septembre 1962 :

aux **Derniers Ordres Mineurs** :

MM. BLANCHET Victor, BOBLIN André, REDUREAU Serge.

le 30 septembre 1962 :

au **Sacerdoce** :

MM. BIERLING François, BILLAUD Guy, JOUSSEAUME de la
BRETESCHE Christian, FISCHER Lucien, HASCHER Fernand,
ISABELLE Robert (Canada), KARRER Jean-Paul, KIRCH
Edmond, LESCURE Jean, MAHÉ Philippe, MARTIN Jean-

Marie, MICHEL Pierre, NGEMA-OBAM Paulin, PELCOT Daniel, PERRIER Albert, SAVOIE Jean, SPIESER Théodore, TROCHER Gilbert, WURRY Gérard, YOU René.

Dans l'église de *Knechtsteden*, le 30 septembre 1962, par S. Exc. Mgr Pierre Kelleter, évêque de Bethlehem :

à la **Première Tonsure** :

MM. DOPPLER Nikolaus, MERKEL Norbert, SAND Heinrich, WOLKENHAUER Arno.

aux **Quatre Ordres Mineurs** :

MM. BADER Nicolaus, BITTER Gottfried, DREWES Günter, EHMER Alwin, HENSCHEL Norbert, RINDERT Hermann-Josef, RUFFIEUX Nicolas, SCHADER Karl-Heinrich, SCHIER Horst-Josef, SCHNEIDER Alois, WERNET Augustinus.

au **Sous-Diaconat** :

MM. BRÜSTLE Gottlieb, CARRARD Joseph, DESELAERS Wilhelm, HANISCH Bernhard, MÜLLER Siegfried, RÖMER Augustinus, ROBERTZ Heinrich, STEFFEN Gerhard, URBA-NECK Winfried, WEIERS Johannes-Josef, WEISGERBER Paul, WIEDERKEHR Bernhard, PILLER Nikolaus-Elmar.

Dans la *chapelle de Gemert*, le 7 octobre 1962, par S. Exc. Mgr L. van HEYGEN, évêque de Doumé :

au **Sous-Diaconat** :

M. LÖHE Johannes.

au **Sacerdoce** :

MM. BENNEBROEK Petrus, GOVERS Petrus, MOLENAAR Cornelis, OTTE Adrianus, RUTTEN Bernarnus, RUTTEN Rutgerus, van LOON Henricus, van ROY Josephus.

CONSÉCRATION A L'APOSTOLAT

Ont fait la **Consécration à l'Apostolat** :

à *Baarle-Nassau*, le 8 septembre 1962 :

les FF. BAPTISTE van Tendelo, REMIGIUS van Tol, SIMON Coninx, XAVERIUS van Otterdijk.

à *Silva-Barcelos*, le 9 septembre 1962 :

le F. BELARMINO Morais.

MGR LE T. R. PÈRE AU PORTUGAL

Répondant à l'invitation à lui faite pendant le Chapitre général par le R. P. F. Cardoso, Provincial du Portugal d'inaugurer le Noviciat reconstruit de Silva-Barcelos, Mgr le T. R. Père quitta Rome (1) par avion le 31 août. Il atterrissait le même jour à Lisbonne où il fut reçu par le R. P. Provincial et les Pères présents à Lisbonne et à Carcavelos.

Ensuite il se rendit à Carcavelos faire quelques jours de retraite dont il ne sortit que pour saluer S. Exc. le Nôce Apostolique ainsi que le Commandeur Duarte Martins, bienfaiteur insigne de la Congrégation et recevoir la visite de S. Exc. Mgr Pinho.

Le 7 septembre, accompagné du R. P. Clemente Pereira da Silva, notre Père Général prenait le train pour le nord et arrivait à Campanhã où le saluèrent le R. P. A. Costa, conseiller général, les RR. PP. Provincial, Rocha et Querubim, supérieur de Porto. Puis ce fut l'arrivée à Fraião où une réception lui fut donnée par les membres de cette communauté et de nombreux Pères finissant leur Récollecion en se rendant aux fêtes de Silva.

Le 8, Mgr le T. R. Père célébra la messe de Communauté et reçut les vœux de plusieurs Frères avant de se rendre en automobile à Silva, distant d'une trentaine de kilomètres.

A sa descente de voiture, S. Exc. Mgr Pinho (2) l'accueillit ainsi que plusieurs membres de la L.I.A.M. venus de Lisbonne et même de l'Algarve, et une procession triomphale le conduisit à la Communauté.

La cérémonie de la première profession dans le Noviciat rénové fut imposante. Mgr le T. R. Père présidait entouré de LL. EExc. NN. SS. Pinho, archevêque de Luanda; Moura, évêque de Portalegre et Castel Branco; Manuel Pires, évêque de Silva-Porto (Angola); Francisco Maria da Silva, auxiliaire et représentant de S. Exc. Mgr l'évêque de Braga, empêché par la maladie. A une place spéciale se tenaient les représentants du Gouvernement et les autorités locales. C'est S. Ém. le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne et originaire de la région, qui reçut les premiers vœux de douze nouveaux Profès dont quatre Espagnols, et prononça le sermon de circonstance.

A 13 heures le dîner fut servi au cours duquel des toasts

(1) Mgr le T. R. Père y avait dirigé le pèlerinage de Tulle.

(2) Le 7 Son Excellence avait consacré le maître-autel de la nouvelle chapelle et donné l'habit à trente et un nouveaux novices.

furent prononcés par Mgr le T. R. Père, le R. P. Provincial et S. Exc. Mgr Pinho et S. Ém. le cardinal Patriarche.

Le 9 septembre, Mgr le T. R. Père procéda à l'ordination de plusieurs minorés, sous-diacres et diacres. Puis dans l'après-midi il présidait, à Viana, le dîner de clôture des Journées missionnaires organisées par le P. Felicio pour les professeurs des écoles primaires et secondaires de l'État et, dans la nuit, il regagnait Lisbonne en compagnie des RR. PP. F. Cardoso, Pereira et Rocha.

Le 10 septembre, après avoir célébré de bon matin la sainte messe, Mgr le T. R. Père regagnait, par avion, Orly et la Maison-Mère.

AU SUJET DE LA CAUSE DU P. BROTTIER

Le R. P. Émile HERBINIÈRE, du Secrétariat général, est chargé de la Cause du P. Daniel BROTTIER en qualité de vice-postulateur. Les demandes de renseignements et les grâces reçues sont à lui adresser : 30, rue Lhomond, Paris (5^e).

Après avoir obtenu l'« Introduction » officielle de la Cause du P. BROTTIER en février 1961, le grand « procès apostolique » sur l'héroïcité des vertus a commencé en avril dernier, et durera probablement jusqu'au début de 1963. Il se terminera par la reconnaissance du corps.

Après les examens et discussions sur ce procès, à Rome, si le résultat est favorable, la Sacrée Congrégation des Rites prononcera « l'héroïcité des vertus » et le P. BROTTIER aura le titre de « vénérable ». Il ne manquera plus alors que deux miracles reconnus pour arriver à la béatification.

On fait en ce moment trois procès de miracles, deux à Paris et un à Rennes.

Ajoutons que, à Auteuil, on imprime en ce moment une nouvelle *Vie du Père Brottier*, faite par Mgr Cristiani.

NOS DÉFUNTS

Le 6 septembre 1962, le P. Auguste BRAULT, profès des vœux perpétuels, du District de la Guadeloupe, décédé à Pointe-à-Pitre, à l'âge de 70 ans, après 51 années de profession.

Le 9 septembre 1962, le F. PATRICE Anderlin, profès des vœux perpétuels, du District du Sénégal, décédé à Paris, à l'âge de 48 ans, après 29 années de profession.

Le 25 septembre 1962, le P. Constant TASTEVIN, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à la Maison-Mère, à l'âge de 82 ans, après 61 années de profession.

Le 25 septembre 1962, le P. Florent WILLEM, profès des vœux perpétuels, du District de Douala-Yaoundé, décédé à Yaoundé, à l'âge de 70 ans, après 49 années de profession.

Le 28 septembre 1962, le P. Charles TISSERANT, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à Paris, à l'âge de 75 ans, après 55 années de profession.

Le 9 octobre 1962 le F. ALOYSE Kückes, profès des vœux perpétuels de la Province d'Allemagne, décédé à Knechtsteden, à l'âge de 78 ans, après 58 années de profession.

Le 30 octobre 1962, le P. Michael FOLEY, profès des vœux perpétuels, de la Province d'Irlande, décédé à Kimmage-Manor, à l'âge de 66 ans, après 45 années de profession.

Le 5 juillet 1962, fut tué près de Misserghin, le F. MARIE-ANDRÉ Bieber, profès des vœux perpétuels de la Province de France, à l'âge de 44 ans, après 25 années de profession.

A TRAVERS LE MONDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

BULLE NOMMANT

S. EXC. MGR MARCEL LEFEBVRE

archevêque titulaire de Synnada in Phrygia.

JOANNES EPISCOPUS SERVUS SERVORUM DEI

venerabili fratri Marcello LEFEBVRE, adhuc Archiepiscopo-Episcopo Tutelensi, electo Archiepiscopo Ecclesiæ titulo Sunnandensis, salutem et apostolicam benedictionem. Solet apostolica Sedes, omnium Ecclesiarum magistra et mater, eos sacrorum Antistites, quos iusta causa e diocesis discedere suadeat, æquæ laudis prosequi testimonio, iisque concedere ut omnibus suæ dignitatis frui pergant honoribus; episcopale enim insigne, quo decorantur, eos a ceteris discernit atque extollit in regno Christi, quod est Ecclesia. In qua condicione cum sis, venerabilis Frater, censuimus Te, consilio tuo obsecundantes, vinculo Ecclesiæ Tutelensis, quo detinebaris, solutum ad Ecclesiam titulo SYNNADEMSEM IN PHRYGIA transferre Archiepiscopum, quam Sedem habuit dilectus Filius Noster S.R.E. Cardinalis Hildebrandus Antoniutti antequam in Purpuratorum Patrum Senatam allegeretur. Cuius dignitatis omnia iura habebis, simul et privilegia et onera quæ iure et consuetudine decernuntur. Ad fidei autem catholicæ professionem quod attinet atque ius iurandum fidelitatis erga Nos et Successores Nostros, lege ecclesiastica iteranda, Te ab iis Nostra potestate eximimus, contrariis nihil obstantibus. Quibus dictis, venerabilis Frater, omnia pro Te prosperitatis dona nuncupamus, Teque amanter hortamur ut qui ad hunc diem animorum utilitati naviter inservisti, bene de Ecclesia sancta consilio et opera promereri pergas. Datum ex Arce Gandulsi, prope Romam, die septimo mensis augusti, anno Domini millesimo nongentesimo sexagesimo secundo, Pontificatus Nostri quarto.

F. T.

Jacobus A. Card. COPELLO,
S. R. E. Cancellarius.

Franciscus TINELLO, *Regens*.

Albertus SERAFINI, *Protonot. Ap.*
Cæsar FEDERICI, *Protonot. Ap.*

Expedita die XXI Sept. a Pontif. IV.
In Canc. Ap. tab., bol. CX, n° 81.

BULLE NOMMANT
S. EXC. MGR L. VAN HEIJGEN, C.S.Sp.,
évêque de Doumé (Cameroun).

SACRA CONGREGATIO
 DE PROPAGANDA FIDE
 Pra. N. 2614/62.

JOANNES EPISCOPUS SERVUS SERVORUM DEI

dilecto Filio LAMBERTO VAN HEYGEN, Congregationis a S. Spiritu Sodali, électo Episcopo Dumensi salutem et apostolicam benedictionem. Quem ad modum in rerum natura, die diei subeunte, hominum vivacitas servatur eorumque industria impellitur et labor, ita in christiana familia, quam Deus condidit totoque terrarum orbe diffusam voluit, per Episcoporum successionem integra manet fides, virescit caritas, hominumque animi cælesti virtute recreantur. Cum igitur Dumensis diocesis, Yaundensi metropoli suffraganea, vacans facta sit postquam Jacobus Terrestra ad cælestia præmia migravit, censuimus Te ad eam regendam vocare, quem probatæ ingenii pietatisque dotes magnopere commendant. Audita igitur sententia venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium qui Sacro Consilio Christiano Nomini Propagando præsent, auditoque venerabili Fratre Sergio Pignedoli, Archiepiscopo titulo Iconiensi et in Africa media et orientali Delegato, de summa Nostra potestate Te Episcopum DUMENSEM nominamus et renuntiamus, cum omnibus iuribus et obligationibus eiusmodi muneri inhaerentibus. Tuo autem maiori commodo studentes, facultatem facimus ut extra urbem Romam Episcopus consecreris a quolibet sacrorum Antistite, cui duo assistant episcopalis ordinis viri, qui omnes sint cum Romana Sede caritatis vinculis coniuncti. Quem vero Præsulem tui consecrandi gratia delegeris, eidem per has litteras omnem rei agendæ potestatem facimus. Antequam autem Episcopus consecreris in tuique muneris venias possessionem, tuum erit et fidei professionem facere et utrunque ius iurandum dare, fidelitatis nempe erga Nos et Successores Nostros et contra modernistarum errores. Quæ omnia cum teste aliquo Episcopo egeris, et ipso Nobiscum sincera fide coniuncto, formulas quas mittimus iuxta quasque iuraveris tuo subscripto nomine sigilloque impresso, itemque eius Antistitis coram quo iurasti, ad Sacram Congregationem Fidei Propagandæ cito mittes. Venerabilem autem Fratrem Archiepiscopum Yaundensem, Metropolitam tuum, paterne hortamur ut suæ prudentiæ ususque rerum copiam Tecum communicet, si fiat ut in regendo populo difficultatibus afficiaris. Similiter fideles tuæ diocesis monemus ut dignitatis et auctoritatis tuæ conscii, iussa quæ dederis faciant, Tibique sint subiecti, tam-

quam Jesu Christo (S. Ignatius, ad Trall. 2,1). Volumus denique ut eius cura qui ad præsens Sedi Dumensi moderatur, hæ litteræ Nostræ, cum primum acceptæ fuerint, clero populoque perlegantur, in cathedrali templo, diem festum de præcepto agentibus. Ceterum, dilecte Fili, fac animo magno fortique sis; hæc est enim « victoria quæ vincit mundum, fides nostra » 1 Jo. 5,4. Datum Romæ, apud S. Petrum, die sexto decimo mensis aprilis, anno Domini millesimo nongentesimo sexagesimo secundo, Pontificatus Nostri quarto.

J. T.

Jacobus A. Card. COPELLO,
S. R. E. Cancellarius.

Franciscus TINELLO, *Regens.*

Franciscus Hannibal FERRETTI, *Proton. Ap.*
Bernardus De Felicis, *Proton. Ap.*

Expedita die 1 Junii, anno Pontif. IV : *Rodomons Galligani pro Plumbatore. In Canc. Ap. tab., vol. CIX, n° 49.*

BULLE NOMMANT
S. EXC. MGR R. TCHIDIMBO, C.S.Sp.,
archevêque de Conakry (Guinée).

SACRA CONGREGATIO
DE PROPAGANDA FIDE
Prot. N. 2762/62.

JOANNES EPISCOPUS SERVUS SERVORUM DEI

dilecto Filio Raimundo Mariæ TCHIDIMBO, Sodali Congregationis Sancti Spiritus, electo Archiepiscopo Metropolitæ Conakryensi, salutem et apostolicam benedictionem. Quem ad modum anni tempora alia aliis vicissitudine alterna succedunt, quorum unumquodque lætissimos fructus hominibus profert, ita et in Ecclesia Sancta Episcopus Episcopi subsequuntur, quorum opera et labore, adorandi Spiritus instinctu et gratia, tamquam a fertilissima arbore, pietatis, caritatis, mutuæ dilectionis fructus edantur. Quam ob rem, cum archidiocesis Conakryensis, ex eo die vacans quo venerabilis Frater Gerardus de Milleville suo munere se abdicavit, pastorem atque rectorem desideraret, Te censuimus ad id munus vocare, virum qui magnæ prudentiæ etiam rerum usum, regendo necessarium, coniungis. Quæ cum ita sint, de Nostra summa et apostolica auctoritate, consilio petito a Sacra Congregatione Christiano Nomini Propagando, de sententia venerabilis Fratris Joannis Baptistæ Maury, Archiepiscopi titulo Laodicensis in Phrygia et Apostolici in Africa Occidentali Delegati, Te, dilecte Fili,

Archiepiscopum CONAKRYENSIS Ecclesiæ nominamus et renuntiamus, dato regimine et administratione, una cum iuribus et oneribus tanto muneri congruentibus. Tuo autem maiori commodo studentes, potestatem concedimus ut extra urbem Romam licite Episcopus consecreris a quolibet sacrorum Antistite, cui assistant duo eiusdem gradus viri, qui omnes sint cum hac Apostolica Sede fidei vinculis coniuncti. Volumus etiam ut antequam consecrationem recipias sive fidei professionem facias, lege ecclesiastica præscriptam, sive utrumque ius iurandum des : fidelitatis videlicet erga Nos et hanc Romanam Sedem et contra modernistarum errores. Quibus omnibus teste aliquo Episcopo actis, formulas quas mittimus, iuxta quasque iuraveris, tuo eiusque Præsulis, qui affuit iuvanti, nomine subscripto et sigillo impresso, ad Sacram Congregationem Fidei Propagandæ cito mittes. Antequam vero his litteris finem imponimus, venerabiles Fratres Episcopos tuæ dicionis hortamur ut ad normam sacrorum canonum Te reverentia et obsequio prosequantur; eodem tempore populum tuæ archidiocesis monemus ut Te, iam rectorem et patrem suum, summa religione solant, id meditantibus ibi res florere ac quasi virescere, ubi præeuntem Episcopum populus alacer sequatur. Volumus etiam ut hæc Litteræ Nostræ, tua ipsius cura clero ac sacræ plebi perlegantur, diem festum celebrantibus in cathedrali templo, cum primum acceptæ fuerint. Ceterum, dilecte Fili, vota sincero pectore facimus ut qui ad Apostolorum sanctissimorum dignitatem et honores amplissimos vocaris, Dei gratia suffultus, integerrima virtute præstes. Datum Romæ, apud S. Petrum, die decimo mensis Martii, anno Domini millesimo nongentesimo sexagesimo secundo Pontificatus Nostri quarto.

J. T.

Jacobus A. Card. CAPELLO,
S. R. E. Cancellarius.

Franciscus TINELLO, *Regens*.

Franciscus Hannibal FERRETTI, *Proton. Ap.*
Bernardus DE FELICIS, *Proton. Ap.*

Expedita die 1 Junii, anno Pontif. IV : *Rodomons Galligani pro Plumbatore. In Canc. Ap. tab., vol. CIX, n° 54.*

**SACRE DE S. EXC. MGR L. VAN HEIJGEN, C.S.Sp.,
évêque de Doumé.**

Le 29 juin 1962, treizième anniversaire du sacre de Mgr Teerenstra, son regretté prédécesseur, S. Exc. Mgr Lambertus van Heijgen a été sacré à Doumé, en plein air, par S. Exc.

Mgr J. Zoa, archevêque de Yaoundé, assisté de LL. EExc-NN. SS. Bouque, évêque de Nkongsamba et P. Etoga, évêque de Mbalmayo.

La cérémonie se déroula dans un ordre parfait devant un très nombreux clergé séculier et régulier et une foule considérable de fidèles.

Un grand nombre de personnalités ecclésiastiques et civiles honorèrent de leur présence le sacre du deuxième évêque de Doumé.

Parmi les premières on remarquait le R. P. van Son, supérieur Religieux du District et représentant du T. R. P. Général, Mgr Bodewès, C.S.Sp., préfet apostolique de Bangassou avec le R. P. Bouten, son secrétaire, Mgr Bakker ayant à ses côtés le frère du nouvel élu.

Les personnalités civiles formaient un groupe important : les trois députés originaires du diocèse, qui avaient tenu à prendre à leur charge les frais de la cérémonie : MM. J. B. Mabaya, député-maire de Doumé; Marigot, président de l'Assemblée législative; Ndibo, député de l'Est, puis un délégué de M. Foncha, vice-président du Cameroun Méridional, et les Ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Allemagne.

Les Églises orthodoxes et protestantes étaient représentées par un pope et un pasteur de la Mission presbytérienne.

Après le sacre eut lieu une réception en l'honneur du nouvel évêque au cours de laquelle Mgr Zoa prononça un discours en langue du pays et en français.

Le surlendemain, dimanche 1^{er} juillet, S. Exc. Mgr van Heijgen procéda à l'ordination d'un sous-diacre et de quatre minorés.

HISTOIRE DE L'AFRIQUE

Robert Cornevin. Tome I : Des origines au XVI^e siècle.

Dans la *Bibliothèque Historique*, aux Éditions Payot, Paris, vient de paraître un nouvel ouvrage de Robert Cornevin, chef du Centre d'Études et de Documentation sur l'Afrique et l'Outre-Mer : *Histoire de l'Afrique. Tome I : Des origines au XVI^e siècle.*

L'étude systématique de peuples réputés sans histoire a obligé l'auteur à élargir considérablement le sens du mot « histoire » et à inclure dans ses sources, en dehors des documents écrits classiques pour l'Europe et l'Asie, de nombreux

éléments tirés de l'archéologie, la préhistoire, l'ethnologie et la tradition orale. Il parvient à la conclusion, grâce à certaines découvertes récentes et peu connues du grand public, que le continent africain, loin d'être toujours « à la traîne », avait, en de nombreux domaines, ouvert la voie à la civilisation universelle.

Selon Robert Cornevin, l'histoire de l'Afrique jusqu'au *xvi^e* siècle, se divise en trois grandes périodes :

L'Afrique africaine qui va des origines de la préhistoire au *I^{er}* millénaire avant Jésus-Christ.

L'Afrique méditerranéenne qui s'arrête aux invasions arabes et comprend les grandes époques de Carthage et de Rome.

L'Afrique « arabe » ou « asiatique » qui correspond au moyen âge et s'arrête à la fin du *xv^e* siècle.

A l'aube de la préhistoire, le Zinjanthrope a utilisé le premier ouvrage lithique bien avant les hominiens d'Europe et d'Asie, et alors que l'Europe connaissait au *VIII^e* millénaire la régression culturelle du Mésolithique, une civilisation de chasseurs préhistoriques aux réalisations artistiques remarquables s'épanouissait au Sahara.

Au *I^{er}* millénaire avant Jésus-Christ, l'Afrique « africaine » s'ouvre aux influences étrangères. L'Égypte est conquise par les Perses, puis par les Grecs, mais ne perd pas sa personnalité nilotique. Au Maghreb, des fouilles récentes ont montré qu'une civilisation berbère originale avait évolué en dehors des Carthaginois. En Nigéria, le plateau de Baoutchi était habité au *I^{er}* millénaire par des Noirs, auteurs de sculptures naturalistes et peut-être inventeurs de la métallurgie du fer. L'ancien royaume noir de Kouch (Soudan actuel) avait, au début du *II^e* millénaire, une industrie évoluée du cuivre et une civilisation différente de la civilisation égyptienne. On ne peut donc plus soutenir aujourd'hui que les Noirs furent incapables de découvertes.

Les sept siècles qui se sont écoulés entre la conquête romaine et la conquête arabe des rives du Sud de la Méditerranée ont marqué définitivement l'Europe, mais sont de peu de poids dans l'histoire générale de l'Afrique; cependant, il ne faut pas oublier le rôle capital joué par ce continent dans l'Église chrétienne des premiers siècles.

La conquête arabe du *vii^e* siècle a fait pénétrer profondément en Afrique septentrionale la civilisation islamique qui fut à son apogée entre le *viii^e* et le *xv^e* siècle, mais sans aliéner la personnalité africaine.

L'auteur consacre son dernier chapitre au voyage de Vasco de Gama, à la révolution qu'il a entraînée dans les routes commerciales et aux étapes de la découverte de l'Afrique. Il prouve la présence, contestée par les historiens, des navigateurs dieppois sur les côtes ouest-africaines et apporte du nouveau sur la colonisation normande des Canaries par Jean de Béthencourt.

Enrichi de tableaux synchroniques, de cartes et de croquis, cet ouvrage, par les idées et les théories nouvelles qu'il présente, constitue une contribution capitale à la connaissance du passé africain.

L'AVENIR DES UNIVERSITÉS AFRICAINES

La Conférence interafricaine sur l'enseignement supérieur, organisée à Tananarive par l'Unesco, vient de terminer ses travaux en adoptant à l'unanimité un plan qui vise essentiellement à renforcer et développer trente-deux universités en Afrique.

Trente et un pays et territoires participaient à cette Conférence, sous la présidence du ministre de l'Éducation nationale de la République malgache, M. Laurent Botokeky. Le rapport final qu'ont adopté les délégués prévoit que d'ici à 1980, les effectifs de l'enseignement supérieur dans les pays représentés devront passer de 31.000 à 274.000.

Cet accroissement exigera, au cours de cette période de 20 ans, le recrutement de 7.000 professeurs non-africains et de 14.000 professeurs autochtones. Le coût de l'opération est estimé à 100 millions de dollars en 1965, pour arriver à plus de 500 millions en 1980.

Ces prévisions rentrent dans le cadre du plan général de développement de l'éducation en Afrique (dit « plan d'Addis-Abéba ») et ne doivent provoquer aucun déficit nouveau. En acceptant cette limite, les pays participant à la Conférence décident de concentrer leurs ressources sur les 32 universités qui existent déjà ou qui sont en cours de fondation.

D'autre part, la Conférence a insisté sur la nécessité de planifier les programmes de l'enseignement supérieur, de façon à les adapter aux besoins et aux conditions de la vie africaine. Elle recommande en outre de veiller à l'efficacité de l'enseignement en maintenant une proportion économiquement rentable entre le nombre des étudiants et celui des maîtres.

Quant au recrutement des 7.000 professeurs étrangers, la Conférence lance un appel aux États membres de l'Unesco, en leur demandant aussi d'aider à la formation des professeurs africains au moyen de bourses d'études.

La Conférence de Tananarive, à laquelle assistait M. Malcolm Adiseshiah, sous-directeur général de l'Unesco, a bénéficié de la présence de nombreux observateurs des Institutions spécialisées des Nations-Unies, des organisations internationales non gouvernementales, et de plusieurs États s'intéressant de près au progrès de l'enseignement en Afrique, tels que le Canada, les États-Unis, la France, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Tchécoslovaquie, etc.

Les vice-présidents de la Conférence étaient MM. S. J. L. Zaké, ministre de l'Éducation nationale de l'Ouganda, Ahmed Zaki, sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale de la R.A.U., et Asso Adiko, chef de la délégation de la Côte-d'Ivoire. Le rapporteur était M. R. Weeks, président de l'Université de Monrovia.

(*Semaine Africaine*, n° 526, 27 septembre 1961.)

NOUVELLES D'EUROPE ET D'OUTRE-MER

EUROPE

Paris. — *Le 11 septembre, en présence de LL. EExc. les Ambassadeurs du Sénégal et du Gabon, des RR. PP. du Conseil général, des Membres de la Maison-Mère ainsi que des Représentants de la Province de France et d'Auteuil, M. le docteur E. Dieng, ministre de l'Éducation nationale du Sénégal a remis à S. Exc. Mgr Lefebvre les insignes de grand Officier dans l'Ordre national du Sénégal.*

Le 25 septembre est pieusement décédé, après une courte maladie, le P. C. Tastevin, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, professeur honoraire de l'Institut catholique, ancien missionnaire en Amazonie. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. Vogel, conseiller général, ancien visiteur d'Amazonie. Mgr le T. R. Père présidait en présence de personnalités universitaires et des membres de la Communauté.

Le 28 septembre, quelques heures après son transport à l'hôpital Pasteur, est pieusement décédé le P. Charles Tisserant, mission-

naire à Bangui de 1911 à 1955, le Père avait dû rentrer en France pour raison de santé et continuait à la Maison-Mère ses travaux de linguistique et d'ethnologie. Ses obsèques ont eu lieu, à Chevilly, le 2 octobre, sous la présidence de Mgr le T. R. Père en présence du Représentant de S. Ém. le cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège, son frère, retenu par la préparation du Concile, du Représentant de S. Exc. Mgr le Nonce apostolique, et de plusieurs personnalités ecclésiastiques et civiles.

Auteuil. — Le 17 juin s'est déroulé le traditionnel hommage de Paris à sainte Thérèse auquel participaient plusieurs milliers de fidèles.

Après le chapelet commenté par un R. P. Carme, S. Exc. Mgr Michon, évêque de Chartres, prononça le panégyrique de sainte Thérèse de Lisieux. Il insista principalement sur la nécessité pour chacun d'être de vrais fils de Dieu en sanctifiant son devoir d'état à l'exemple de sainte Thérèse. Puis se déroula la procession des Reliques présidée par S. Exc. Mgr Grimauil, C.S.Sp., ancien vicaire apostolique de Dakar.

Parmi les personnalités présentes on remarquait S. Exc. Mgr Courbe, NN. SS. Gouet, Pichard, de Vaumas, de Provençères, Levillain, Dubois, M. le chanoine Guédon, le T. R. P. Quéguigner, supérieur général des M. E., Dom Olphe Gaillard, abbé de Sainte-Marie-de-la-Source, les RR. PP. Neyrand, Pereira, assistants généraux C.S.Sp. et plusieurs membres de l'Administration générale C.S.Sp., MM. le Président Renaudin, de Compiègne, du Conseil d'Administration d'Auteuil, etc. La cérémonie fut clôturée par le salut du Très Saint Sacrement donné par M. le curé de la paroisse d'Auteuil.

Le dimanche 30 septembre a été célébré, avec la solennité habituelle, l'anniversaire de la mort de sainte Thérèse de Lisieux. La messe pontificale fut célébrée par S. Exc. Mgr Guibert, C.S.Sp., évêque de la Réunion. L'après-midi, en présence de S. Exc. Mgr le T. R. Père, de plusieurs membres du Conseil général et de nombreuses personnalités ecclésiastiques, le P. A. Bouchard, C.S.Sp., prononça le panégyrique de la petite sainte.

Croix-Valmer. — Le 16 juin, S. Exc. Mgr Graffin, C.S.Sp., à Croix-Valmer, a ordonné 2 minorés et 2 sous-diacres.

AMÉRIQUE

Haïti. — Le R. P. J. Hirtz, 2^e assistant général est arrivé par avion à Port-au-Prince via Porto-Rico, le 30 septembre.

Antilles. — *Le lundi de Pentecôte au cours de leur réunion annuelle, plus de 40 Pères et Frères ont fêté les 80 ans du P. Joseph Le Moal, leur doyen d'âge.*

La Mission antillaise de Paris, que dirige le P. Bocquillon, a organisé une kermesse, le 17 juin, dans les jardins de la Maison Provinciale. Elle a attiré environ 400 personnes.

Au cours du pèlerinage de l'Armée à Lourdes, 280 soldats antillais ont pu être réunis et abordé divers problèmes avec M. l'abbé Zaire, aumônier du Centre universitaire.

La Fédération antillo-guyanaise des Étudiants catholiques a fait célébrer, le 28 juin, en l'église de la Cité Universitaire, une messe pour les victimes de l'accident aérien de la Guadeloupe.

Dans la première semaine de juillet s'est tenu à Noisy-sur-Oise, près Paris, le premier Congrès des Étudiants catholiques antillais et guyanais.

Le 2 septembre, M. l'abbé Nicaise a célébré, à Balata, sa première grand-messe, assisté du R. P. de Jeham, curé, et de MM. les abbés Marie-Sainte et Monnerville comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. Auguste Brault, aumônier des Sœurs Dominicaines, à Trois-Rivières, est pieusement décédé le 6 septembre. Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 7 septembre à la cathédrale de Basse-Terre. Mgr l'Évêque et une quarantaine de prêtres assistaient à la cérémonie. Le P. Brault avait été Procureur général de la Congrégation près du Saint-Siège.

Le 12 septembre, S. Exc. Mgr Gay, après avoir célébré le matin la messe à la cathédrale de Basse-Terre et le soir un Salut du Saint-Sacrement, à Pointe-à-Pitre, devant une nombreuse assistance, a pris, à 20 heures, l'avion pour se rendre à Paris et au Concile.

AFRIQUE

Sénégal. — *S. Exc. Mgr Thiandoum, archevêque de Dakar, a présidé la clôture du 1^{er} Congrès international des Cœurs Vaillants qui s'est tenu le 21 juillet au séminaire des Missions Étrangères de Paris, 30, rue de Babylone. 110 délégués venus des quatre coins du monde furent reçus à l'Hôtel de Ville.*

Au cours d'une séance de la semaine d'Étude chrétienne, organisée par Pro civitate christiana, M. Édouard-Camille Basse, ambassadeur du Sénégal en Italie, a rendu hommage à l'Église pour l'œuvre accomplie en Afrique par les missionnaires.

Le jeudi 16 août, boulevard Pinet-Laprade, berceau des

Sœurs de l'Immaculée-Conception depuis 1847, Mère Marie-Jeanne, qui totalise 37 années d'apostolat fut décorée par le gouvernement sénégalais. M. Isaac Forster, premier président de la cour suprême remit lui-même les insignes d'officier dans l'ordre national. S. Exc. Mgr Thiandoum avait tenu à assister à cette cérémonie ainsi que de nombreuses personnalités civiles et religieuses. Les « anciennes » élèves de Mère Marie-Jeanne étaient venues de partout pour fêter leur dévouée éducatrice.

Le dimanche 12 août, S. Exc. Mgr l'Archevêque a procédé à la bénédiction solennelle des cinq cloches du campanile de Saint-Joseph-de-Médina.

A Popenguine, le 22 août, avait lieu la cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse chez les Filles du Saint-Cœur de Marie. Monseigneur présida la journée et prononça l'allocution de circonstance.

Le R. P. Bussard a pris ses fonctions de nouveau supérieur principal du Sénégal et de Mauritanie. Il réside à la Procure du diocèse à Dakar. Les PP. Kerguénou et Morvan ont quitté le Sénégal le jeudi 6 septembre.

Le Frère Patrice, âgé de 48 ans, et au Sénégal depuis 1938 est décédé à Paris (1) le 9 septembre. L'enterrement a eu lieu le mardi 11 septembre, à Chevilly, en présence de S. Exc. Mgr Lefebvre et de nombreux Pères et Frères. Le 13 septembre un service solennel fut chanté en l'église du Sacré-Cœur à Dakar, auprès de laquelle le Frère avait travaillé vingt-quatre années durant. Mgr Thiandoum donna l'absoute.

Le Congrès des journalistes de langue française s'est tenu, à Dakar, le 24 septembre.

Les notables et les chefs religieux de la région du Cap-Vert ont élaboré un « pacte matrimonial » réglementant la dot, les dépenses abusives à l'occasion des baptêmes et décès, les réjouissances au moment de la naissance d'un enfant, à l'époque des fiançailles, réglementant encore les divorces et tout ce qui est contraire aux prescriptions de l'Islam.

Guinée. — *Le Gouvernement a décidé de se faire représenter officiellement à l'ouverture du Concile du Vatican.*

Sierra-Leone. — *Trente-deux nouveaux Scouts de la Troupe Yengemo, ont prononcé leur promesse en présence du F. Gabriel Head Quarters Commissioner.*

(1) A l'Hôpital Pasteur.

La mission de Pujehun a célébré le 50^e anniversaire de sa fondation par trois jours de solennités, sous la présidence de S. Exc. Mgr Brosnahan.

Nigeria. — *Les premiers résultats du recensement en Nigeria accusent une population de plus de 40 millions, faisant de ce pays le 12^e du monde pour le nombre de ses habitants. On compte 6 millions de protestants, 1.676.374 catholiques et 555.954 catéchumènes en grande partie dans l'Est et l'Ouest du pays. Le reste de la population est surtout musulmane surtout dans le Nord.*

S. Exc. Mgr Heery a posé, le 29 mai, la première pierre du nouvel hôpital Saint-Charles-Borromée en présence de l'Honorable Chef B. C. Okwu, ministre de la Santé publique, et de nombreux assistants.

A Uli, le 17 mai, S. Exc. Mgr Whelan a béni et inauguré une nouvelle école secondaire.

Le 20 mai s'est tenue, à Ogori, l'assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de la région d'Enegu.

A Umuawuka, dans la paroisse d'Emekuku, 500 personnes ont suivi la retraite prêchée par le P. Fallon. De nombreux convertis et pécheurs repentis ont été reçus dans l'Église.

Fondée en 1958 la Curia de la Légion de Marie d'Urualla compte, actuellement, plus de 26 præsidia. S. Exc. Mgr Okoye a érigé en « Comitium » la Curia de Port-Harcourt.

Une nouvelle Curia de la Légion de Marie a été formée à Ihioma comprenant 15 Præsidia.

A Ahiara le 24 mars, la Légion de Marie a préparé 223 enfants à la première communion.

Cameroun. — *Le 26 septembre est pieusement décédé à l'hôpital Central de Yaoundé, le P. Florent Willem, missionnaire au Cameroun depuis 1919, et successivement affecté à Mvolyé, Doumé, Omwan et Ndelé. Marcheur infatigable, il lui arrivait de couvrir à pieds les distances entre Batouri, Kenzu, Yokadouma. Ses obsèques furent présidées le 27 par S. Exc. Mgr Zoa.*

Le 29 juin, fête du Sacré-Cœur, Mgr Lambert van Heygen a été consacré évêque dans la cathédrale de Doumé : par S. Exc. Mgr Zoa, archevêque de Yaoundé, assisté de NN. SS. Bouque, évêque de Nkongsamba et Étoga, évêque de Mbalmayo.

Le 30 juin, Mgr van Heygen a conféré le sous-diaconat à l'abbé Lucien Anya, du diocèse de Doumé, et les Ordres Mineurs à quatre séminaristes de l'archidiocèse de Yaoundé.

S. Exc. Mgr Thomas Monga, évêque de Douala, s'est embarqué

le 22 juin, à Douala, à destination de l'Europe et de l'Allemagne où il va se faire soigner, Avant son départ, Monseigneur s'est rendu au diocèse de Buéa où il a visité les collèges et écoles normales de Sassé, Bonjongo, Soppo et Kumba.

Le jeudi 21 juin, fête du Corps du Christ, Mgr Jean Zoa a béni la chapelle offerte par la ville de Yaoundé à l'hôpital Central de la capitale.

Le dimanche 8 juillet s'est tenu, à la Mission catholique de Mvolyé, la réunion du Comité fédérale de l'A.C.F.

Du 25 au 27 juin a eu lieu, à Yaoundé, au collège de la Retraite, une session nationale de la F.P.C.F.

Du 19 au 29 juillet se sont rencontrés, à Yaoundé, les représentants qualifiés de la J.E.C. tant de l'Afrique de l'Ouest que de l'Afrique Équatoriale, avec la participation effective des délégués de la J.E.C. internationale.

ASaa, plus d'une cinquantaine de femmes viennent de participer à une session d'éducation de base féminine, qui dura quatre jours, sous la direction de Sœur Bernardine, entourée de quatre religieuses.

Au cours d'une tournée d'action sociale dans le département de la Sanaga-Maritime, M. Gabriel Lobe et M. l'abbé Joseph Mongo, accompagnés de dix élèves, ont fait « naufrage » dans la soirée du 21 juin 1962.

Mgr Paul Etoga, le 22 juillet, a conféré le sacerdoce à l'abbé Jérôme Medzo, premier prêtre originaire de la région de Ngoulmakong.

Le même jour, à Kribi, S. Exc. Mgr Zoa a ordonné prêtre l'abbé Charles Ngandé. Le dimanche 29 juillet, Monseigneur devait, à nouveau, à Eseka, procéder à l'ordination de l'abbé Pierre Pondy.

M. le chanoine Canivez, directeur du Séminaire universitaire de Lille a prêché la retraite des Religieuses du Cameroun et celle des abbés du 1^{er} au 8 août et du 17 au 25 août.

Seize étudiants camerounais ont quitté Douala, le 31 juillet, à bord d'un avion spécial, pour aller entreprendre des études universitaires aux États-Unis. Chaque étudiant du Cameroun de l'Est passera plusieurs semaines dans une famille américaine avant de commencer ses études.

Par décret du 26 juillet 1962, l'Université fédérale du Cameroun vient d'être créée : elle groupe les établissements publics (facultés, écoles et centres supérieurs, instituts d'université) qui dispensent l'enseignement supérieur au Cameroun et assurent, de ce fait, la formation et le perfectionnement des cadres supérieurs scientifiques, pédagogiques et administratifs de la République fédérale du Cameroun.

Le F. Pius Pools a rendu le dernier soupir à l'hôpital de Yaoundé, le mercredi 18 juillet 1962, à 16 heures.

Depuis février 1961, les Sœurs du Saint-Esprit donnent, dans les différents quartiers de la ville de Yaoundé, des sessions de quinze jours ou trois semaines de formation ménagère, de puériculture et d'hygiène et d'éducation générale en vue d'assurer l'équilibre du foyer.

Le 17 août, a eu lieu l'élection de la première supérieure générale camerounaise des Filles de Marie : Mère Johanna, élue pour six ans.

Du 4 au 15 août s'est tenu, au Collège des Travailleurs de Mvolyé, une session de travail liturgique organisée par S. Exc. Mgr Jean Zoa, présidée par le R. P. Étienne Nkodo, vicaire général de l'archidiocèse.

Les travaux de la session ont porté sur la mise à jour du Rituel en ewondo et son insertion dans le paroissien, une introduction à chaque dimanche et fête expliquant le sens et la portée liturgique de ces dimanches et fêtes, l'insertion dans le paroissien ewondo de l'ordinaire de la messe, des psaumes et des cantiques appropriés aux différents temps liturgiques.

S. Exc. le Délégué apostolique, Mgr Pignedoli, accompagné de Mgr Bouque, a visité les missions du diocèse de Nkongsamba. Le 21 juillet, il prenait à Douala l'avion à destination de Lagos.

A Doumé, le R. P. de Jong, directeur des œuvres, a organisé deux sessions de formation : la première à Bertuoa (6-8 août) et la seconde à Abong-Mbang (10-12 août) pour les dirigeants de la Légion de Marie.

Mgr Juilius Peeters a été sacré à Soppo-Buéa, le 24 août, par S. Exc. Mgr Rogan, son prédécesseur, avec comme co-consecrateurs Mgr Zoa et Mgr Heerey, archevêque d'Onitsha.

Le diocèse de Buéa est rattaché au siège métropolitain de Yaoundé depuis le 5 juin 1962.

Trente étudiants camerounais ont été expulsés de la Chine communiste. Ils sont arrivés à Conakry au cours de la semaine du 30 juillet.

M. l'abbé Albert Ndongmo a été nommé aumônier général de l'Action catholique.

M. l'abbé Nicodème Bouh, premier prêtre ngoumba, a chanté, le 15 août, sa première grand-messe dans la paroisse de Bipindi (diocèse de Douala).

Gabon. — *Le P. J. Kerjean, missionnaire au Gabon depuis 1924, est mort par suite d'une fièvre bilieuse, le 18 juin, à l'hôpital Neker, à Paris où il avait été transporté par avion le 16.*

Au village de Esson Okui près d'Oyem, plus de 80 jeunes filles de la J.A.C.F. ont préparé la Fête du travail.

Une gigantesque croix, plantée en face de la case chapelle, à Kéty, a été bénie au début d'une cérémonie qui devait se continuer par les cérémonies du baptême de nombreux catéchumènes et de la première communion présidées par le P. François.

S. Exc. Mgr Ndong s'est embarqué sur le paquebot Général-Leclerc, pour se rendre à Rome. Avant de quitter le Gabon, Son Excellence a adressé un message aux fidèles.

S. Exc. Mgr de La Moureyre a fait une tournée de confirmation et d'inspection dans la région de la Nyanga.

M. l'abbé Nazaire Yaba, de la région de la Nyanga, a été ordonné sous-diacre le dimanche 15 juillet.

A la suite du match Congo-Gabon, 20 septembre, pour la Coupe des Tropiques, des incidents tragiques sont survenus au Gabon opposant les éléments gabonais aux congolais en résidence dans ce territoire.

Congo-Brazzaville. — Le 24 juin, S. Exc. Mgr T. Mbemba a ordonné, à Mindouli, le premier prêtre originaire de cette paroisse, M. l'abbé Dominique Kimbembo.

S. Exc. Mgr le Délégué apostolique, visitant pour la première fois le diocèse, a accepté de bénir le vendredi 6 juillet, les bâtiments du Petit Séminaire de Louango.

L'Action catholique des Foyers a reçu, à Brazzaville, M. Jean Bonet, permanent national d'A.C.O. française du 10 au 14 septembre.

Le dimanche 8 juillet, S. Exc. Mgr Bernard a conféré l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Kouaya-Kombo, dans l'église de Sainte-Anne-du-Congo. Mgr Mbemba assistait à la cérémonie ainsi que M. le Supérieur du Grand Séminaire de Toulouse où le jeune prêtre a reçu sa formation sacerdotale.

Le Président du Secours de Brazzaville a eu l'honneur de remettre à S. Exc. Mgr Mbemba une « valise chapelle-autel portatif » offert par Mgr Rodain, secrétaire général du Secours Catholique.

Cent trente-quatre maîtres de l'enseignement, venus de tous les coins de la République, ont tenu du 13 août au 15 août au soir, leur Congrès de l'enseignement assimilé sous la présidence de S. Exc. Mgr Mbemba, de MM. Nganga Claude représentant le ministre de l'Éducation nationale, Matingou, commissaire central et Okiemba président général de la C.A.T.C.

Le Foyer des Jeunes de Mongali a été inauguré, le 8 septembre, en présence du R. P. Morizur, curé de Sainte-Anne et

vicaire général du diocèse, ainsi qu'en présence de plusieurs missionnaires et de M. Maloumbi, président de l'Association des Jeunes de Poto-Poto.

Du 3 au 6 septembre 1962, s'est tenue au Secrétariat des Œuvres, la session annuelle de la J.E.C. du Congo.

Le Gouvernement a décoré le P. Jean Schœffel, curé de la cathédrale « Christ-Roi », de Fort-Rousset.

Bangui. — Le dimanche 22 juillet, en la cathédrale Notre-Dame, Mgr Cucherousset, archevêque de Bangui, a conféré l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Christophe Beyfio-Nzolenga, sixième prêtre centrafricain.

Congo-Leo. — Le nombre des étudiants dans les cinq grands séminaires du Congo-Léo est descendu de 44 % depuis trois ans. En 1959, avant l'indépendance, il y avait 369 grands séminaristes. Il y en avait 313 en 1961, il n'y en a plus que 204 cette année. (La Croix, 2 octobre 1962).

Tanganyika. — Le R. P. Ch. Connors, conseiller général, visiteur, a quitté Paris par avion, le 16 octobre.

Madagascar. — Diégo-Suarez, la J.O.C. créole a organisé une séance de variétés en vue de la construction d'un Foyer, à Tanamboa.

Les Religieuses ont eu beaucoup de succès au B.P. 5 élèves sur 5 ont été reçus ; pour le C.E.P. : 50 %.

Le 19 juin : Mlle le docteur Élisabeth Dubreuil-Chambard, de Tours, parente de Mgr l'Archevêque, est passée à Joffreville venant de Jérusalem où elle exerce la médecine près des 800.000 Arabes parqués en camps de 1.500.

Le 20 juin est passé, en visite d'information, le R. P. Chopin, supérieur général des Missionnaires de la Plaine.

Le 22 juillet a eu lieu l'inauguration du nouveau séminaire à Ambuloanebo.

Les Frères spiritains ayant achevé leurs 9.000 gros parpaings ont commencé à creuser les fondations du futur archevêché.

La retraite annuelle des Religieuses a été prêchée, du 1^{er} au 7 août, par M. l'abbé E. Albert Tsiadona. Les retraitantes étaient au nombre de 29 de cinq Congrégations différentes.

Des sessions J.O.C. ont réuni à Fénerive, durant quinze jours, 32 filles et 12 garçons. 19 Pères dont 8 Spiritains étaient présents.

La Réunion. — Le 13 septembre, à l'occasion de son passage à la Réunion, M. Louis Jacquinet, ministre d'État chargé des

départements d'Outre-Mer, a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Mgr Herbert Mondon, vicaire général et prélat de Sa Sainteté.

Le 16 septembre, à La Ressource, sa paroisse d'origine, le P. Alex Payet, C.S.Sp., a chanté sa première grand-messe. Il était assisté à l'autel du P. Francis Hoareau, comme diacre, et de l'abbé Rivière, comme sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par le P. Caroff, archiprêtre de la Cathédrale et ancien curé de La Ressource. Le P. Alex Payet est affecté à Madagascar.

Du 15 au 23 septembre la neuvaine préparatoire pour la fête de Notre-Dame de la Délivrande a attiré de nombreux chrétiens des diverses paroisses.

Le 24 septembre, le soir à 18 h. 30, S. Exc. Mgr Guibert, évêque de Saint-Denis, a chanté une messe pontificale. Le sermon a été donné par le P. de Puybaudet.

Mgr de Langavant, se rendant en Europe pour le Concile, a passé à la Sakay (Madagascar) où a été célébré le X^e anniversaire de la fondation de Babet-Ville. M. Tsiranna, président de la République fit un long discours.

M. Robert Prigent, ancien ministre de France, est venu présider la célébration du X^e anniversaire de l'Union des Œuvres sociales réunionnaises. Le Ministre a inauguré le nouveau bâtiment qui porte le nom de l'abbé Favron, fondateur de l'Hospice au Bois-d'Olivés. Mgr Margéot, vicaire général de Maurice représentait officiellement son diocèse.

Le R. P. Farelly, recteur du collège du Saint-Esprit de Quatre-Borne, à l'île Maurice, est passé à la Réunion pour un court séjour.

Mgr Guibert ayant quitté La Réunion au début de juin est rentré le 29 août. Il a quitté à nouveau son diocèse le 26 septembre pour Paris et le Concile.

Les Guides de Bourbon, au nombre de 80, ont pu organiser, pour la première fois, un grand camp régional réunissant toutes les unités de l'île, du 8 au 16 août. Mme Valère-Roche, commissaire de Région, anima toutes les activités, secondée par deux Religieuses.

Le croiseur anti-aérien De Grasse a séjourné dans les eaux réunionnaises, du 25 au 28 août.

Durant les vacances, de nombreuses rencontres avec les jeunes de la J.E.C. et J.E.C.F. et des enseignants ont eu lieu sous la direction du E. Woillez. Deux rallyes d'une journée ont permis de rassembler quelque 500 C.V. et A.V. à Saint-Leu, et plus de 800 à Sainte-Marie.

Les Scouts et les Guides ont campé de leur côté à Langevin, aux Makes, Montgaillard, Cilaos, Sainte-Suzanne. Des camps de formation de chefs ont eu lieu grâce à un Commissaire national venu pour les entraîner.

Maurice. — *Le 29 juillet 1962, à Port-Louis, ont été ordonnés prêtres, par S. Exc. Mgr Liston, les abbés Fauchette, Lamusse et Le Blanc. Depuis l'abbé Déroulède, qui fut en 1822 le premier prêtre mauricien, jusqu'en 1962 inclusivement — c'est-à-dire en 140 ans — Maurice a produit 87 prêtres qui se répartissent ainsi : 60 prêtres séculiers, 27 Religieux (12 Jésuites, 7 Spiritains, 5 Oblats de Marie-Immaculée, 1 Bénédictin, 1 Mariste, 1 Missionnaire du Sacré Cœur d'Issoudun).*

Les retraites sacerdotales ont eu lieu au collège du Saint-Esprit, du 15 au 21 juillet pour les Spiritains, et du 23 au 27 juillet pour les prêtres diocésains.

Le samedi 28 juillet ont eu lieu des obsèques grandioses à la cathédrale de Port-Louis pour le repos de l'âme du P. James Hearne.

Le 20 juillet a été rappelé à Dieu M. le chanoine Rivalland. Il était âgé de 55 ans. Il avait été curé de la paroisse du Sacré-Cœur jusqu'en 1958.

Au couvent de Lorette, Port-Louis, s'est tenu, le 22 juillet, une retraite pour les travailleurs Port-Luisiens. Quatre conférences et discussions étaient au programme : « L'argent dans l'Église par le P. Souchon ; la dignité du travail d'après l'Encyclique Mater et Magistra, par le P. Boullé ; le Concile par le P. Bou dan ; Indépendance, par le P. Dethise.

Le 8 juillet, plus de 3.000 pèlerins, venus de tous les coins de l'île, ont assisté au pèlerinage de la Mission indienne à Saint-Benoît-Tamarin. Mgr Giraud a chanté la grand-messe sur le parvis de l'église. Les chants dirigés par le P. Lapeire, S.J., étaient en français et en tamoul. La journée se termina tragiquement par la noyade de deux jeunes gens malgré les tentatives de sauvetage organisées par les PP. Boullé et Souchon et les pêcheurs venus à la rescousse.

A Saint-Sauveur-Bambous, le mardi 19 juillet ont été bénites cinq cloches par Mgr Margéol qui a ensuite chanté la grand-messe, assisté des PP. Feuilherade et Boullé comme diacre et sous-diacre. Le P. Souchon a assuré la prédication.

Les Légionnaires de Marie se sont organisés pour donner des séances de cinéma tous les lundis à Médine et tous les quinze jours à Petite-Rivière.

La réunion des Patriciens a eu lieu le vendredi 22 ayant pour thème de discussion : « L'éducation des enfants ».

: A Sainte-Hélène, Curepipe Road, le R. P. Ch. Bowe a prêché au cours d'une messe célébrée à l'intention du Club hippique, au milieu du manège, dans un cadre de chevaux et d'obstacles. « Le Christ bénit les sports quand ils sont sains et honnêtes » a dit le Père.

400 enfants ont, le 30 juin et le 7 juillet, fait leur communion solennelle. Ils ont été confirmés le 8.

Un grand Rallye Ames Vaillantes s'est déroulé, le 16 juin, au Jardin de Pamplémousses : elles sont venues de toute l'île. Des jeux scéniques représentèrent le thème de l'Unité.

La nouvelle chapelle Saint-Henri, à Riche-en-Eau, a été inaugurée par Mgr l'Évêque, le dimanche 15 juillet.

BIBLIOGRAPHIE

Spiritual Letters to Sisters and Aspirants by the Venerable Francis Libermann, C.S.Sp. — Duquesne University Press, 1962, 256 pages.

P. Paul BERNIER, C.S.Sp. : **Missionnaire sans retour.** — Paris. Éditions France-Empire, 1962, 268 pages. *La suite de « Un Missionnaire ».*

R. P. CADEL : **Une date inoubliable dans l'histoire du Togo : l'archevêque européen cède sa place à un archevêque africain.** — Lomé, Eichoffen et Paris, 1962, 96 pages.

Devotion to God the Holy Ghost by The Holy Ghost Fathers, published by : The Paraclete Press Bickley, 1962, 40 pages.

P. J. LECUYER, C.S.Sp. : **Le sacrifice de la Nouvelle Alliance.** — Éditions Xavier Mappus, Le Puy, Lyon, Paris 1962, 302 pages.

J. LÉCUYER, C.S.Sp. : **Personne et communauté dans la liturgie,** dans *La Maison-Dieu*, 69, 1962, pp. 78-92.

J. LÉCUYER, C.S.Sp. : **Celebrant's role in the Mass**, dans : *Theology Digest*, 10, 1962, p. 123-127.

Roger LE DÉAUT et Joseph LÉCUYER, C.S.Sp. : Article : **Exode**, dans le *Dictionnaire de spiritualité*.

R. LE DÉAUT, C.S.Sp. : **Traditions targumiques dans le Corpus paulinien**, dans : *Biblica*, 42, 1961, pp. 28-48.

R. LE DÉAUT, C.S.Sp. : **Le Targum de Gen. 22,8 et 1 Petr. 1,20**, dans : *Recherches de science religieuse*, 49, 1961, p. 103-106.

R. LE DÉAUT, C.S.Sp. : **Le titre de Summus Sacerdos donné à Melchisédech est-il d'origine juive**, dans : *Recherches de science religieuse*, 50, 1962, pp. 222-229.

R. LE DÉAUT, C.S.Sp. : **Goûter le calice de la mort**, dans : *Biblica*, 43, 1962, pp. 82-86.

P. Bernard SLEVIN, C.S.Sp. : **Calvary Hill, Lourdes : The Way of the Cross**, Bickley 1962, 44 pages.

P. R. SMETS, C.S.Sp. : **Het Drama van Kongolo**, Nylen-Rhenen 1962, 102 pages.

Portugal em Africa, maio-junho 1962, vol. XIX, n° 111, 192 et VIII pages.

Rockwell College Annual 1961-1962, n° 32, 123 pages.

Afrika, Museum Bergendal 1962, 12 pages avec nombreuses illustrations.

La Revue des Deux Mondes 1^{er} août 1962 : *Sectes et Christianisme en Afrique Noire*. Jean de Saint-Chamant, p. 339. — 15 août 1962 : *Vues sur l'Afrique Noire*. Georges R. Manue, p. 581.

Portugal em Africa, julho-agosto, 1962, vol. XIX, n° 112, pp. 193-256.

Duquesne Studies : **Philosophical**, séries 14. **Philosophy of Science**, by P. Henry Van LAER, D. Sc. Part Two : A study of the Division and Nature of various groups of Sciences. — 1962. Duquesne University Press, Pittsburg, Pa., éditions E. Nanwelaerts-Louvain, XIV-342 pages.

J. HEIJKE, C.S.Sp. : **Deze twee zijn een**, tiré à part de *Tijdschrift voor Geestelijk Leven*, année 18 (1962), juillet-août, pp. 380-403.

VARIA

LE T. R. P. I. SCHWINDENHAMMER ET LE 1^{er} CONCILE DU VATICAN

A titre d'information, nous donnons le récit paru dans le Bulletin général du voyage et des premières journées du séjour à Rome du T. R. P. Schwindenhammer lors du 1^{er} Concile du Vatican, en décembre 1869 (Bull. gén., n^o 55, pp. 377-382).

« Parti le 3 décembre de la Maison-Mère, accompagné du P. Barillec et du F. Joseph, le T. R. Père avait aussi pour compagnon de route un prêtre qui, tout le temps du voyage, devait se montrer pour lui plein d'attentions et de prévenances, M. l'abbé Quentin (élève du Séminaire français). Le froid était assez vif, et même dans la nuit, entre Dijon et Mâcon, le T. R. Père faillit se trouver mal; la journée du lendemain lui rendit des forces, et malgré la neige et les frimas, le Mont Cenis put être franchi sans entrave ni accident, sur un chemin de fer improvisé le long des flancs de la montagne. » (*Lettre du 5 décembre.*)

« Le 5, à 7 h. 1/2 du matin, nos voyageurs étaient à Bologne, le soir à 6 h. 1/2 à Florence, et le lendemain à 11 h. 3/4, à Rome, au Séminaire français. Le P. Barillec put encore dire la sainte messe, à laquelle le T. R. Père assista, pour rendre grâces à Dieu de l'heureuse issue de ce voyage. Le T. R. Père n'éprouvait presque pas de fatigue, et même, à Florence déjà, l'air pur et doux de l'Italie, avait semblé comme rajeunir ses forces. » (*Lettre du 7 décembre.*)

« Dans l'après-dînée de ce même jour, écrit le P. Barillec, nous sommes allés tous faire notre première visite à Saint-Pierre, le T. R. Père en voiture avec Mgr Kobès, et moi, à pied avec le P. Eschbach. Nous avons pu voir à loisir la salle conciliaire, préparée dans une des chapelles de la grande basilique. Il y avait déjà une foule de visiteurs. Nous avons prié de tout cœur auprès du tombeau des Saints Apôtres, pour toute la Congrégation et pour la Maison-Mère en particulier.

« Le mardi matin, le T. R. Père est allé voir le cardinal Caterini, Préfet de la S. C. du Concile, avec le P. Freyd, pour lui remettre la procuration que lui avait donnée Mgr Bessieux

Grâce aux relations du P. Freyd avec les secrétaires de Son Éminence, ils ont pu arriver facilement jusqu'au Prélat, malgré la presse qui l'accablait. Le Cardinal a été très gracieux et très bienveillant. Il n'a fait aucune difficulté pour la procuration accordée au T. R. Père, et l'a adressé, pour obtenir une place, à Mgr Fessler, secrétaire du Concile. Le P. Freyd connaissait aussi Mgr Fessler d'une manière assez particulière.

« Dans l'après-midi, il a conduit le T. R. Père chez ce Prélat qui les a également accueillis avec la plus grande amabilité. Son Éminence a donné au T. R. Père une carte de Procureur pour avoir, en cette qualité et dans cette session, une place à l'une des tribunes latérales, au-dessus des sièges des Évêques. Le P. Freyd en a obtenu une aussi par la même occasion, à titre de théologien. » (*Lettre du 7 décembre.*)

Mais quelle part ce titre de Procureur peut-il en général donner aux travaux du Concile? Tout d'abord on craignait que cette qualité ne conférât point le droit d'assister aux réunions conciliaires, mais que les Procureurs n'eussent simplement qu'à émettre leur avis ou fournir des renseignements, lorsque, en cas de besoin, ils auraient été consultés sur des questions particulières. Ce rôle, comme on le voit, se serait réduit à une situation à peu près passive, et comme nulle. Leurs droits cependant avaient été examinés sérieusement, et à ce sujet des sentiments divers et opposés avaient été manifestés. Néanmoins, on s'accordait à peu près généralement à reconnaître que les Procureurs n'avaient pas, en principe, un droit strict et que, si l'entrée du Concile leur était ouverte, ce ne serait que par égards et en vertu d'une faveur spéciale du Saint-Père, ainsi que la chose avait eu lieu précédemment déjà dans des réunions semblables. Des pétitions de plus de quarante archevêques et évêques d'Amérique, ont été faites en ce sens pour leur obtenir ce privilège. Mais nulle décision formelle et positive n'a été prise jusqu'ici, et même on n'a pas cru devoir donner suite à la question, à cause du grand nombre des évêques présents à Rome, de l'exiguïté de la salle conciliaire, de la longueur et de la multiplicité des discours qui ont été prononcés. Cependant, les Procureurs seront appelés à souscrire aux actes du Concile, au nom des évêques qu'ils représentent, et même, ils pourront subdéléguer des représentants, supposé qu'ils ne puissent demeurer à Rome.

Grâce à la carte de Procureur que lui avait donnée Mgr Fessler, le T. R. Père put, le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, assister à l'ouverture du Concile, et être, au sein

de cette immense et auguste assemblée, le représentant de toute la Congrégation et comme l'interprète de sa fidélité et de ses espérances. Voici sur cette imposante et magnifique cérémonie un passage d'une lettre du P. Barillec que l'on ne lira pas sans intérêt :

« J'arrive de la grande et belle cérémonie de l'ouverture du Concile, qui a duré depuis 8 h. 1/4 jusqu'à 3 heures. Malgré le mauvais temps, il y avait une foule immense. Le T. R. Père a eu le bonheur d'avoir avec lui un des anciens volontaires pontificaux, qui, avec la furia d'un zouave et grâce à la connaissance des chefs fermant la ligne de garde, lui a ouvert un passage pour aller aux tribunes; sans cela il lui eût été impossible d'y pénétrer. Il en revint un peu fatigué, comme vous le pensez, mais bien satisfait de ce beau spectacle. Pour moi, pauvre piéton, j'ai été, pendant 3 ou 4 heures, pressé, étouffé au milieu de la foule, sans pouvoir ni avancer ni reculer, ni rien voir que les plumets des gardes nobles. Enfin, poussé par un bon flot, j'ai pu glisser jusqu'à la Confession de Saint-Pierre, en face de la salle conciliaire; et là je me suis assis, comme mes voisins sur la balustrade de la Confession, et j'ai ainsi pu voir la plus grande et la plus belle partie de la cérémonie, sans ennui et sans fatigue. Que vous en dire, sinon que c'était un magnifique spectacle. Les journaux sans doute vous en apporteront la description; mais ce qu'ils ne diront peut-être pas, et ce que j'ai trouvé pour ma part de plus émouvant, c'est le chant du *Veni Creator*, au commencement de la Session, après la messe, puis celui des Litanies, et enfin le *Te Deum*, à la fin. Les chantres de la chapelle papale chantaient un verset, et la foule répondait d'un seul cœur, sinon tout à fait d'une seule voix, mêlant chant italien, français, etc. Et puis la belle voix du Saint-Père, qui retentissait au loin par-dessus le bruit sourd de la foule, quand il chantait les oraisons ou bénissait le Concile. Il a fait une longue allocution, que je n'ai pu comprendre de ma place, mais je suivais parfaitement toutes les ondulations de sa voix; elle n'a rien perdu de sa force ni de sa beauté.

« Le T. R. Père n'est rentré pour dîner qu'à 3 h. 1/2; heureusement qu'il avait eu la bonne précaution de prendre sur lui un peu de chocolat, ce qui l'a aidé à se soutenir. » (*Lettre du 9 décembre.*)

Un désir que le T. R. Père était bien impatient de satisfaire, c'était d'être admis en audience auprès du Souverain Pontife. Ce bonheur, malgré la grande affluence de prélats et de simples prêtres qui sollicitaient la même faveur, ne lui fut pas

très longtemps différé. « Aujourd'hui quatrième dimanche de l'Avent, écrit le P. Barillec, nous avons eu le bonheur d'être admis à l'audience du Saint-Père et de recevoir sa bénédiction. Ce n'est pas chose très facile d'y arriver, vu le grand nombre des évêques et la foule des pieux fidèles qui demandent cette faveur. Et cependant le Pape donne de ces audiences souvent jusqu'à deux fois par jour, à midi et à 5 heures, et chaque fois il y a plusieurs évêques, de 15 à 20, accompagnés des prêtres de leurs diocèses et d'autres personnes. Bien des prélats n'ont pas encore passé. Pour arriver plus facilement, le T. R. Père a prié Mgr Siméoni, le Secrétaire de la Propagande, de vouloir bien l'introduire, à la suite de l'audience qu'il a chaque dimanche à l'*Ave Maria* (c'est-à-dire à l'*Angelus*, à la chute du jour). Ce prélat a bien voulu accueillir cette demande, et j'ai eu le bonheur d'accompagner moi-même le T. R. Père. »

« A notre arrivée au Vatican, nous avons trouvé la salle déjà presque remplie. Les évêques du Canada et d'autres des Missions devaient avoir leur audience à la même heure. Il y avait bien une quinzaine d'évêques et une quarantaine de prêtres, et autant de laïcs. Après avoir d'abord reçu les évêques, le Saint-Père a fait entrer tout le monde, et tous se sont avancés à genoux pour lui baiser les pieds. Mgr Siméoni se tenait près du Pape. Quand le T. R. Père s'est approché, il l'a présenté à Sa Sainteté en disant : « Très Saint-Père, le « Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du « Saint-Cœur de Marie ». Pie IX a repris : « Ah bien ! Je vous « ai vu il y a trois ans, je crois. — Il y a plus longtemps, « Très Saint-Père, a répondu le T. R. Père, c'est à la pro- « clamation du dogme de l'Immaculée Conception, que je « suis venu la dernière fois », et il a rappelé le nom du Séminaire français que nous avons à Rome, pour fixer l'attention du Souverain Pontife. Le Très Saint-Père a fait un signe d'assentiment, en disant : « Ah ! c'est que le temps passe « vite... »

« Le bon Saint-Père disait ainsi de temps en temps quelques mots pleins de cette douce gaieté qu'on admire en lui. Quand tous lui eurent baisé les pieds, il s'est recueilli et, levant un peu les mains, il nous a bénis de toute l'effusion de son cœur, en disant ces paroles : *Benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos, et non tantum super vos sed et super clerum vestrum, communitates vestras, familias et amicos... Et vita vestra sit in benedictione, et ista benedictio comitetur vos semper et in æternum maneat !* Avant de se retirer Sa Sainteté a bien voulu encore nous admettre à lui baiser la main.

« Cette bénédiction du Vicaire Auguste de Jésus-Christ, nous ne l'avons pas seulement reçue personnellement. Le T. R. Père me recommande de vous dire qu'il a eu l'intention de la recevoir aussi, d'abord pour la Maison-Mère spécialement, puis pour toutes les Communautés de la Congrégation d'Europe et d'outre-mer, et particulièrement pour les maisons de formation. Tous par conséquent y ont leur part; puisse-t-elle fructifier au centuple.

« En cette audience nous avons pu à loisir voir et contempler le Saint-Père. Il était debout, un peu appuyé contre une table. Il est toujours, grâce à Dieu, bien fort et bien portant, malgré les quatre-vingts ans qu'il aura bientôt. On trouve son visage quelque peu pâli; mais, c'est à peine si par ailleurs ses longues années y ont laissé quelque empreinte. C'est vraiment une figure de Pape, unissant à la fois les traits de la douceur et de la bonté avec le reflet de l'auguste dignité dont il est revêtu. Toujours doux, calme et serein malgré tous les travaux qui doivent l'accabler en ce moment surtout, malgré toutes ses souffrances, malgré toutes les préoccupations de sa lourde charge... Il est vrai qu'il est assis sur la pierre inébranlable et qu'il a les promesses éternelles! On le voit bien à cette confiance qui brille en lui et qui ne peut venir que du Ciel.

« C'était pour la deuxième fois que je le voyais; j'avais déjà été, deux jours auparavant, avec le F. Joseph, à la suite de Mgr Kobès, qui avait reçu audience avec plusieurs autres évêques, en réponse à la demande qu'il avait faite dès son arrivée. Cette fois nous sommes allés et revenus, le T. R. Père et moi, avec Mgr l'Évêque de Kingston, qui prend ses repas au Séminaire français. » (*Lettre du 19 décembre.*)

Le Secrétaire général : M. NAVARRE.

Le Gérant : J. GODEFROY.



FERVEUR — CHARITÉ — SACRIFICE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Rome : S. C. des Religieux et de la Propagande : au sujet de l'élection de S. Exc. Mgr Lefebvre comme Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit. — S. C. des Rites : saint Joseph invoqué dans le canon de la messe. — Reconnaissance du corps du P. Brottier. — « Le serviteur de Dieu Daniel Brottier ».

Actes administratifs : Nominations. — Conseils des Provinces et Districts. — Nouvelles Résidences. — Nouvelle adresse. — Émission de vœux. — Promotion aux Saints Ordres. — Réunion des Supérieurs Provinciaux et Vice-Provinciaux à la Maison-Mère. — Au sujet de la Propagande Spiritaine. — Nouvelles du Katanga. — Nos défunts.

A TRAVERS LE MONDE

Informations générales. — Nouvelles d'Europe et d'Outre-Mer.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN HISTORIQUE

Douze ans à Rome : Procure générale et Grand Scolasticat au Corso d'Italia.

VARIA

A propos du naufrage du S/S « Afrique », en janvier 1920, le mystère du plateau sous-marin de Rochebonne.

ERRATUM

PARTIE OFFICIELLE

ROME

AU SUJET DE L'ÉLECTION DE S. EXC. MGR LEFEBVRE, C.S.Sp. Supérieur général.

SACRA CONGREGATIO
DE RELIGIOSIS
Nr. 3014/62.

Roma, 17 Ottobre 1962.

Eccellenza Reverendissima,

E' pervenuta a questo Sacro Dicastero la notizia della postulazione dell'Eccellenza Vostra Reverendissima a Superiore Generale della Congregazione dello Spirito Santo.

Questa S. Congregazione si rallegra con l'Eccellenza Vostra e Le comunica che il Santo Padre Si è degnato ammettere la postulazione, trasferendo, in data 7 agosto 1962, Vostra Eccellenza alla Chiesa titolare arcivescovile di Sinnada di Frigia.

All'Eccellenza Vostra pertanto competono tutte le facoltà per il governo dell'Istituto, a norma del diritto.

Mentre Le invoco l'abbondanza degli aiuti divini per il migliore compimento del nuovo delicato ufficio, colgo ben volentieri l'occasione per confermarmi

dell'Eccellenza Vostra Reverendissima
devotissimo nel Signore.

VALERIO Card. VALERI,
Præfectus.

A Sua Eccellenza Rev.ma
Monsignore Marcel LEFEBVRE,
Arcivescovo Tit. di Sinnada di Frigia,
Superiore Generale,
Congregazione dello Spirito Santo
30, rue Lhomond,
Paris (V^e).

SACRA CONGREGAZIONE
DE PROPAGANDA FIDE
Prot. N. 3936/62.

Rome, le 11 septembre 1962.

Excellence Révérendissime,

Par lettre n. 1350/62 du 6 août dernier, le Rév. P. Navarre, secrétaire général, a bien voulu informer cette Congrégation

« *de Propaganda Fide* » que le Saint-Père avait daigné confirmer l'élection de Votre Excellence comme Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.

Je tiens, Excellence, à vous exprimer mes sincères félicitations et celles de Propaganda pour votre nomination à la tête d'une Société religieuse dont l'activité missionnaire est si méritoire et si vaste; en effet l'apostolat des Pères du Saint-Esprit qui sont plus de 2 000 s'exerce en Afrique et en Amérique au service de plus de 28 millions d'âmes.

Sensible aux sentiments exprimés par Votre Excellence et touché de Son désir d'aider Propaganda à accomplir la tâche apostolique, j'apprécie vivement l'assurance de Son dévouement.

Je tiens de mon côté à assurer Votre Excellence qu'Elle trouvera toujours près de ce Dicastère un accueil compréhensif et cordial.

Appelant les bénédictions du ciel sur Votre Excellence, sur son importante et délicate fonction et sur tous ceux qui, avec Elle, collaborent à l'extension du Règne de Notre-Seigneur, je La prie d'agréer les assurances de ma considération distinguée et de mon entier dévouement.

G. P. Card. AGAGIANIAN,

Préf.

A Son Excellence Rév.me
Mgr Marcel LEFEBVRE,
Supérieur Général,
de la Société du Saint-Esprit.

P. SIGISMONDI,

Secr.

DÉCRET DE LA CONGRÉGATION DES RITES **sur l'insertion du nom de saint Joseph** **au canon de la messe.**

SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES

Les derniers Souverains Pontifes ont, en plusieurs circonstances, donné une plus grande solennité au culte rendu à saint Joseph, époux glorieux de la Bienheureuse Vierge Marie. Parmi eux, spécialement le Pape Pie IX qui, répondant au vœu du 1^{er} Concile du Vatican, déclara, le 8 décembre 1870, le chaste époux de la Vierge Marie, patron de l'Église Universelle. Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, S. S. Jean XXIII, après avoir déclaré saint Joseph protecteur du II^e Concile du Vatican convoqué par lui a, de son propre mouvement, voulu que son nom soit invoqué dans le canon de la messe comme un souvenir et un fruit attendu de ce même Concile. Par l'inter-

médiaire du cardinal secrétaire d'État, il a porté cette décision publiquement à la connaissance des Pères du Concile réunis en la basilique vaticane, le 13 novembre dernier, ordonnant que cette prescription serait appliquée à partir du 8 décembre prochain, en la fête de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.

C'est pourquoi cette Sacrée Congrégation des Rites, en vertu de la volonté du Souverain Pontife, a décidé que, dans le canon de la messe, après les paroles « *Communicantes... Domini nostri Jesu Christi* », on ajoutera : « *Sed et beati Joseph ejusdem Virginis Sponsi* », et on continuera ensuite : « *et beatorum Apostolorum ac Martyrum...* »

La même Sacrée Congrégation a décidé également que cette prescription s'appliquerait aussi les jours où une formule spéciale est prescrite dans le missel pour le *Communicantes*.

Nonobstant toutes choses contraires, même dignes de mention spéciale.

Le 13 novembre 1962.

A. card. LARRAONA,
préfet de la S. C. des Rites ;

DANTE, Enrico
archevêque de Carpasia, secrétaire.

RECONNAISSANCE DU CORPS DU P. BROTTIER

A la fin d'un Procès apostolique sur l'héroïcité des vertus, la Sacrée Congrégation des Rites prescrit de faire la reconnaissance du corps du Serviteur de Dieu. Pour le P. Brottier, cette reconnaissance a été faite le jeudi 13 décembre 1962.

On sait que le corps avait été déposé, en 1936, dans un caveau, près de l'autel de Notre-Dame, dans la chapelle de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus des Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Le 13 décembre, on a retiré le cercueil et on l'a transporté dans une salle voisine, l'ancienne Salle « du Conseil ». Le Tribunal ecclésiastique de Paris, qui a fait tout le Procès, présidait à cette reconnaissance, avec, au point de vue légal, le Commissaire de Police du Quartier. Deux docteurs, le Dr Doumeng-Jousse, médecin, et le Dr Guillot, chirurgien, étaient chargés de l'opération. Plusieurs personnalités ecclésiastiques et religieuses étaient aussi présentes, parmi lesquelles le R. P. H. Hack, premier assistant général, représentant de S. Exc. Mgr M. Lefebvre, supérieur général, C.S.Sp.

Lorsque le corps eut été retiré du cercueil, les docteurs lui enlevèrent ses vêtements et le P. Brottier apparut, suivant les termes du Rapport rédigé par les médecins « en parfait état de conservation, la peau et la musculature apparemment intactes, sans aucune anomalie... Le visage était reconnaissable, la chevelure et la barbe intactes..., les ongles conservés... »

Le corps a été nettoyé au formol, enveloppé dans un linceul et placé dans un cercueil neuf. Le soir, ce cercueil fut remis dans le caveau de la chapelle, où il reposait depuis près de vingt-sept ans.

« LE SERVITEUR DE DIEU, DANIEL BROTTIER »

Mgr Cristiani, l'écrivain si connu et si apprécié de tous les milieux catholiques, a bien voulu nous faire une nouvelle *Vie du Père Brottier*.

Celle qu'avait faite le P. Pichon fut écrite sitôt après la mort du Père, à un moment où on ne songeait pas encore à porter sa Cause en cour de Rome. Elle est très vivante, surtout anecdotique, mais ne parle que très peu de la *vie spirituelle* du P. Brottier. C'est cette lacune que Mgr Cristiani a accepté de combler.

Avec sa clarté d'exposition habituelle, il résume d'abord la vie active du Père, puis s'attache à montrer comment il a pratiqué à un degré héroïque les vertus théologiques, cardinales et religieuses. C'est le programme même du Procès apostolique qui se termine en ce moment à Paris. Mgr Cristiani a prouvé ses affirmations par les témoignages recueillis au cours du premier Procès, fait de 1946 à 1952, sur la renommée de sainteté du P. Brottier.

Ce très bel ouvrage de 246 pages a été imprimé à Auteuil, par les enfants du P. Brottier. Il est édité par *France-Empire*.

ACTES ADMINISTRATIFS

NOMINATIONS

Sont nommés :

Visiteur du District de Nigeria : le R. P. William HIGGINS, conseiller général (Conseil du 22 novembre 1962).

Supérieur principal du District de Porto-Rico : le R. P. Robert J. EBERHARDT (3^e triennat) (Conseil du 6 novembre 1962).

Supérieur principal du District du Kilimanjaro : le R. P. Constantin CHRONIS (Conseil du 11 décembre 1962).

Supérieur de la Communauté de Kneschtsteden : le P. Hermann OBERGFELL (Conseil du 13 novembre 1962).

Préfet Provincial des Études aux U.S.A. : le P. John P. GALLAGHER.

CONSEILS DES PROVINCES ET DISTRICTS

Sénégal : les PP. Christian de MARE, 1^{er} assistant; Joseph GALLET DE SAINT-AURIN, 2^e assistant; Jean POUGET, conseiller; Albert GERVAIS, conseiller; Victor RÆSS, conseiller (Conseil du 16 octobre 1962).

Corso d'Italia : le R. P. Joseph LÉCUYER, 1^{er} assistant (Conseil du 6 novembre 1962).

Allemagne : les PP. Joseph WIPPER, 1^{er} assistant; Walter ACKERSCHOTT, 2^e assistant; Paul SCHOLL, conseiller; Frantz KREUTZKAMPF, conseiller; Hermann OBERGFELL, conseiller; Rudolph SCHNETTLER, conseiller.

Hollande : le P. Johannes van MELIS, conseiller (Conseil du 13 novembre 1962).

Bénoué : les PP. Herbert MAHER, 1^{er} assistant; Horace LEONARD, 2^e assistant; Robert SHERWOOD, conseiller; Leo LEBLANC, conseiller.

Katanga : Vu les circonstances spéciales, et conformément aux prescriptions de la Constitution 274, et aussi longtemps que durèrent ces circonstances, a les Pouvoirs de Supérieur Principal :

le P. Raymond MAENEN (Conseil du 13 novembre 1962).

Réunion-Maurice : le P. Edward GRAHAM, 2^e assistant, et représentant du Supérieur principal pour la section de Maurice (Conseil du 5 décembre 1962).

NOUVELLES RÉSIDENCES

Ont été érigées les résidences de

1^o Aux U.S.A. : a) **Saint-Jacques-le-Majeur de Chicago (Illinois)**; b) **Immaculée-Conception de Phœnix (Arizona)** (Conseil du 16 octobre 1962).

2^o Au Gabon : a) **Immaculée-Conception de Ndendé (diocèse de Mouila)** (Conseil du 23 octobre 1962); b) **Saint-Dominique de Moanda** (Conseil du 13 novembre 1962).

NOUVELLE ADRESSE

Cameroun : **Akono**, écrire désormais à : Mission Catholique, **Akono** (Cameroun).

Cf. *État du Personnel*, page 167, n^o 3.

ÉMISSION DE VŒUX

Ont fait **Profession** :

à *Lac-au-Saumon*, le 22 août 1962, les Novices Clercs :

BEAULIEU Blondin, né le 22 octobre 1940, à Saint-Benoît-Abbé (Rimouski).

BEAULIEU Claude, né le 4 mai 1942, à Saint-Eusèbe (Rimouski).

LAFONTAINE Guy, né le 19 juillet 1939, à Trois-Rivières (Trois-Rivières).

LAVERDIÈRE Lucien, né le 12 mai 1940, à Québec (Québec).

à *Cellule*, le 25 octobre 1962, le Novice Clerc :

DEMÉ Guy, né le 22 juillet 1938, à Esse, par Janzé (Rennes).

à *Heimbach*, le 1^{er} novembre 1962, le Novice Clerc :

BECKI Reinhold, né le 5 février 1938, à Ottersheim (Speyer).

Ont renouvelé les **Vœux temporaires** :

à *Chevilly*, le 23 septembre 1962 :

M. JOLLY René.

à *Chevilly*, le 19 octobre 1962 :

M. WOLLENSCHNEIDER Joseph.

à *Chevilly*, le 9 novembre 1962 :

M. EHRHART Marcel.

à *Chevilly*, le 26 novembre 1962 :

les FF. DOMINIQUE Wack, JEAN-BERNARD Goulard, PAUL DE LA CROIX Vergnaud, TIMOTHÉE Catherine.

Ont émis les **Vœux de trois ans** :

à *N'dendé* (Gabon), le 19 octobre 1962 :

le F. RAYMOND Gabaglio.

à *Ann Arbor*, le 15 novembre 1962 :

le F. CYRIL JOSEPH Putrn.

à *Basse-Terre*, le 22 novembre 1962 :

le F. MAXE Balézo.

A émis les **Vœux perpétuels** :

à *Ann Arbor*, le 29 septembre 1962 :

le F. JOSEPH Rose. ◊

PROMOTION AUX SAINTS ORDRES

Ont été promus :

Dans la *cathédrale de Trois-Rivières*, le 30 juin 1962, par S. Exc. Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières :

au **Sacerdoce** :

M. BRASSARD Germain.

Dans la *chapelle de Awomama*, le 28 septembre 1962, par S. Exc. Mgr J. B. Whelan, évêque de Owerri :

à la **Première Tonsure** :

MM. EKWERIBE Matthew, EZE Isaac, OKONKWO Francis, ONONJU Denis, ONYENEKE Augustine.

RÉUNION DES SUPÉRIEURS PROVINCIAUX ET VICE-PROVINCIAUX A LA MAISON-MÈRE

Dans sa séance du 5 décembre 1962 le Conseil général a décidé que la réunion des Supérieurs Provinciaux et Vice-Provinciaux se tiendra à la Maison-Mère du lundi 13 mai, au dimanche 19 mai 1963.

PROPAGANDE EN FAVEUR DES MISSIONS

Dans sa séance du 22 novembre 1962 le Conseil général rappelle que tout Spiritain Père ou Frère qui veut entreprendre dans une de nos Provinces une propagande quelle qu'elle soit en faveur d'une Mission ou d'une Province, doit toujours auparavant se munir non seulement de l'autorisation de ses Supérieurs Ecclésiastique et Religieux, mais aussi de la permission du Supérieur de la Province où il veut faire cette propagande et se conformer strictement aux directives données par lui.

Dans toutes nos Provinces, la Propagande est soumise à des règlements très stricts institués d'accord avec les

Œuvres Pontificales Missionnaires. Et ne pas en tenir compte exposerait à porter préjudice au bon renom de notre Congrégation comme aux intérêts de nos Missions.

Paris, le 22 novembre 1962.

Pour extrait du Registre des Délibérations du Conseil.

M. NAVARRE, C.S.Sp.,
Secrétaire général.

KATANGA

D'une lettre du R. P. Maenen nous extrayons les détails suivants.

Elisabethville, le 3 octobre 1962 : « ...Petit à petit le nombre des Spiritains au Katanga augmente de nouveau, depuis les tragiques événements de Kongolo. En voici la liste :

1. P. Joseph CLÆSSEN, à Nkulu Malemba. Impossible à atteindre si ce n'est quelques rarissimes lettres.
2. F. RENATUS, à Nkulu Malemba, *idem*.
3. P. Jean Van THIELEN, à Manono, *idem*.
4. P. Maurice LEMAHIEU, à Manono, *idem*.
5. P. Jules DARMONT, à Kongolo.
6. P. Joseph Van RÆY, à Kolwezi.
7. P. Elie LAMOTTE (directeur à Kongolo) : tous deux rejoindront bientôt leur poste à Kongolo, ou bien alternativement. Le P. Lamotte est encore à Elisabethville, mais partira sans doute à Kongolo ce mois-ci, si les circonstances le permettent.
8. P. Maurice SEYSSENS, à Kolwezi. Ministère paroissial sur place en même temps qu'aumônier des Sœurs Congolaises de Kongolo réfugiées à Kolwezi et qui sont occupées dans l'enseignement et les foyers sociaux.
9. Le P. Louis TISON, professeur au petit séminaire interdiocésain de la Kafubu (à 20 km d'Eville) où nos petits séminaristes de Kongolo (40) continuent leurs études.
10. P. Antoine HERMANS, *idem*.

11. P. Jean Van BRIEL, curé dans une paroisse d'Eville, désigné pour rejoindre Malemba comme directeur de la mission et curé dès qu'il y aura moyen.
 12. P. Corneille ZAAL, ministère paroissial à Eville. Désigné pour relancer la mission de Kabongo, déserte depuis 1960. Partira probablement encore ce mois-ci.
 13. P. Hubert MÉLOTTE, curé dans une paroisse à Jadotville, y construit une nouvelle église. Désigné pour rejoindre Manono comme directeur de ce poste et curé dès qu'il y aura moyen.
 14. P. Raymond MAENEN, inspecteur de l'enseignement pour le diocèse de Kongolo. Donne en même temps quelques cours au petit séminaire de Kafubu et aumônier des Sœurs Congolaises de Congolo réfugiées à Eville où elles s'occupent de l'enseignement et poursuivent leurs études (ainsi que Noviciat).
-

NOS DÉFUNTS

Le 6 août 1962, le P. Edward HURLEY, profès des vœux perpétuels, du District d'Onitsha-Owerri, décédé à Agulu, à l'âge de 40 ans, après 19 années de profession.

Le 9 novembre 1962, le P. Michael NIJHOLT, profès des vœux perpétuels, du District de Bagamoyo, décédé à Moronda, à l'âge de 47 ans, après 26 années de profession.

Le 21 novembre 1962, le P. Desmond CONNAUGHTON, profès des vœux perpétuels, de la Province d'Irlande, décédé à Dublin, à l'âge de 57 ans, après 38 années de profession.

Le 24 novembre 1962, le F. LEONARDUS Koning, profès des vœux perpétuels, de la Province de Hollande, décédé à Weert, à l'âge de 74 ans, après 48 années de profession.

Le 4 décembre 1962, le F. PROTASIO Ferreira, profès des vœux perpétuels, de la Province du Portugal, décédé à Fraiao-Braga, à l'âge de 83 ans, après 58 années de profession.

Le 6 décembre 1962, le P. Joseph WEISS, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à Mulhouse, à l'âge de 73 ans, après 52 années de profession.

Le 15 décembre 1962, le P. William MURRAY, profès des vœux perpétuels, de la Province des États-Unis, décédé à Cornwells, à l'âge de 70 ans, après 41 années de profession.

Le 20 décembre 1962, le P. Alfred MAGE, profès des vœux perpétuels, de la Province de France, décédé à Paris, à l'âge de 74 ans, après 37 années de profession.

Le 20 décembre 1962, le P. Timothy O'CONNOR, profès des vœux perpétuels, du District de Sierra-Leone, décédé à Bo, à l'âge de 33 ans, après 14 années de profession.

Le 27 décembre 1962, le P. Joseph RIEHL, profès des vœux perpétuels, du District de la Guadeloupe, décédé à Strasbourg, à l'âge de 54 ans, après 34 années de profession.

Le 28 décembre 1962, le P. André EBERLE, profès des vœux perpétuels, du District de la Guinée, décédé à Paris, à l'âge de 52 ans, après 33 années de profession.

Le 27 décembre 1962, le P. Agostinho PINHEIRO, profès des vœux perpétuels, du District de Loanda, décédé à Cazanga, à l'âge de 55 ans, après 29 années de profession.

A TRAVERS LE MONDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ROME

Le Saint-Père a accordé le titre d'Université pontificale à l'Institut *De Propaganda Fide*, fondé par Urbain VIII, en 1627. Les seules Universités pontificales existant aujourd'hui sont l'Université grégorienne, fondée par saint Ignace de Loyola et érigée en Université par Jules III, en 1552, et l'Université du Latran, fondée par Léon XII, en 1824, et érigée en Université pontificale par Jean XXIII en 1959.

Au cours de son dernier exercice, l'Œuvre de la Propagation de la Foi a reçu des fidèles du monde entier la somme de 20.341.437 \$ U.S. Ce total a été réparti de la façon suivante :

Don à l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre	3.930.819,65 \$
Don à la S. C. pour l'Église orientale.....	951.884,35 \$
Don à l'Amérique latine	691.314,65 \$
Dons ordinaires aux 740 circonscriptions ecclésiastiques dépendant de la S. C. de Propaganda Fide.....	7.848.981,35 \$
Dons extraordinaires (au nombre de 600) à ces mêmes circonscriptions.....	6.673.000,00 \$
Total..... ^f	20.096.000,00 \$

L'Œuvre de Saint-Pierre pour le clergé indigène, a pu distribuer au cours du dernier exercice 3.680.338 \$ en subsides ordinaires à environ 430 grands et petits séminaires pour l'entretien de leurs étudiants; et 3.987.067 \$ en subsides extraordinaires à une soixantaine de séminaires pour réparations, agrandissements ou constructions de bâtiments.

(*Fides*, 23-5-62.)

NOUVELLES D'AFRIQUE

Un Institut Africain pour le Développement Économique et Social (INADES) a été fondé récemment à Abidjan par les Pères Jésuites français de l'Institut social « Action Populaire » (Paris) sur la demande de S. Exc. Mgr Maury, internonce à Dakar. Le but de l'INADES est d'apporter la contribution de l'Église à la recherche économique et sociale dans les pays neufs d'Afrique et d'aider les milieux chrétiens à percevoir les exigences de la vocation chrétienne dans une société en voie de développement. Les activités de l'INADES seront orientées en plusieurs directions : problèmes sociaux : niveau de vie des classes sociales, conditions de travail, législation du travail, etc.

Problèmes sociologiques : industrialisation, urbanisation, structures sociales et familiales, problèmes économiques, problèmes culturels (sauvegarde des authentiques valeurs africaines, humaines et spirituelles). En vue de former des cadres, des semaines d'études, des séminaires, des rencontres, des cours du soir, etc., seront organisés. L'INADES reprendra en novembre les cours par correspondance lancés par le CEFAS de Dakar.

(*Afrique Nouvelle*, n° 792, 11 au 17 octobre 1962, p. 14.)

Réunis en septembre dernier, à Cotonou, les représentants de douze pays africains d'expression française et appartenant à l'Action Catholique des Familles (A.C.F.) ont constaté que l'Église est absente ou ignorée des milieux du prolétariat et sous-prolétariat. L'esprit chrétien serait en baisse depuis l'Indépendance.

Le développement des bibliothèques publiques sur le continent africain exigera, d'ici 1970, une dépense d'au moins 80 millions de dollars. C'est l'évaluation fournie par des experts de vingt-huit pays, réunis à Enugu (Nigeria orientale) à l'occasion d'un stage d'études régional sur le développement des bibliothèques, organisé par le Gouvernement du Nigeria et l'Unesco.

(*Afrique Nouvelle*, n° 796, 9 au 15 novembre 1962, p. 15.)

Le 27 septembre dernier, au cours d'une émouvante cérémonie, 5 religieuses africaines de la Congrégation des Bannabikira ont émis leurs vœux perpétuels en présence de 400 de

leurs consœurs. Cette profession clôturait la retraite annuelle, prêchée à Bwanda (Ouganda) par Mgr Timothée Semogerere.

La Congrégation des Bannabikira (Filles de Marie) trouve son origine dans un groupe de quatre femmes-catéchistes qui inaugurèrent leur vie commune en 1900 et purent commencer un Noviciat huit ans plus tard. Le Noviciat s'ouvrit avec 11 candidates choisies parmi 100 femmes catéchistes sous la direction des Sœurs Blanches.

En cette année de l'Indépendance de l'Ouganda, 54 années après la fondation, la Congrégation compte 600 religieuses professes, 69 novices et 39 postulantes. La Congrégation se consacre spécialement à l'enseignement mais aussi quelques Sœurs se dévouent au soin des malades.

• (*Semaine Africaine*, 27 septembre, 4 octobre 1962.)

A la Sorbonne, trois chaires d'enseignement consacrées à l'Afrique viennent d'être créées.

L'Histoire de l'Afrique moderne et contemporaine est enseignée par M. Hubert Deschamps, ancien gouverneur de Madagascar, professeur aux Instituts d'études politiques d'Outre-Mer, et auteur d'ouvrages sur l'Afrique (*Histoire de Madagascar, Traditions orales au Gabon*). *L'Histoire des civilisations africaines* est confiée à M. Raymond Mauny, chef de la section archéologie-préhistoire à l'Institut français d'Afrique Noire à Dakar.

L'ethnologie et la sociologie de l'Afrique est enseignée par M. Georges Balandier, directeur d'études à l'École des Hautes Études, auteur de *Les Brazzavilles noires* et *L'Afrique ambiguë*.

En dépit de nombreuses difficultés, plus de 4.100 enseignants contre 3.450 l'an dernier et 2.826 l'année précédente, travaillent en Afrique Noire et à Madagascar.

• (*Figaro*, 12 octobre 1962.)

Dans ses *Comptes rendus mensuels des séances de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer*, un article nécrologique a rendu hommage au défunt et regretté P. Constant Tastevin, mort à la Maison-Mère, le 25 septembre.

(Compte rendu de la séance du 5 octobre 1962,
tome XXII, p. 303-304.)

Dans le même tome à la séance du 19 octobre, nous pouvons lire cet autre article nécrologique concernant le R. P. Tisserant : « Au moment même où nous entrions en séance, j'ai été avisé du décès, survenu le 28 septembre, de notre confrère correspondant, le R. P. Charles Tisserant. Il appartenait à notre Compagnie depuis le 20 avril 1956. Membre correspondant du Muséum d'Histoire Naturelle et de l'Institut des Études centrafricaines, le R. P. Charles Tisserant avait séjourné pendant trente ans en Afrique équatoriale. C'était un chercheur fort savant en botanique et en linguistique. Ses travaux sur les dialectes Banda font encore autorité et son catalogue de la flore de l'Oubangui-Chari lui avait valu un prix important de l'Académie des Sciences. Nous nous inclinons sur ce confrère qui joignit à la valeur de ses travaux scientifiques un sens de l'humain dont bénéficièrent les populations de l'Afrique équatoriale au milieu desquels il vécut si longtemps », p. 328.

CONGO-LÉO

Ouverture solennelle de la neuvième année académique à Lovanium.

Léopoldville. — Le mardi 30 octobre, l'Université Lovanium de Léopoldville a solennellement ouvert sa neuvième année académique. La cérémonie débuta à 17 heures par la messe solennelle du Saint-Esprit, célébrée devant de nombreux étudiants et visiteurs, par Mgr L. Gillon, recteur de l'Université.

Après la messe, la séance académique d'ouverture se tint dans la grande Aula de l'Université. Mgr Gillon, entouré des membres du Conseil d'administration de l'Université et des doyens des différentes Facultés, avait pris place sur le podium, tandis que, dans l'immense salle se pressait une foule choisie. Parmi les nombreuses personnalités présentes, citons : S. Exc. M. Cyrille Adoula, Premier Ministre du Gouvernement central; M. Gardiner, chef de l'opération O.N.U. au Congo; plusieurs Ministres; le R. P. de Schaetzen, vicaire général de Léopoldville représentant Mgr l'Archevêque; le R. P. Ekwa, président du Bureau de l'Enseignement Catholique; de nombreuses personnalités du monde diplomatique et consulaire.

...Le corps professoral, qui comptait 144 membres en 1961-1962, passe cette année à 161 appartenant à 16 nationalités différentes. Parmi eux, on trouve cette année, deux chargés de cours congolais : M. l'abbé V. Mulago, nommé à la Faculté de Théologie et M. Marcel Lihau, à la Faculté de Droit.

Quant au nombre des étudiants, il poursuit également une rapide progression. A l'heure actuelle, le nombre provisoire des inscriptions pour l'année académique qui commence se monte à 725 et on estime qu'il dépassera prochainement le millier.

Parallèlement, le développement matériel de l'Université se poursuit. Un nouveau home, qui abritera 450 étudiants, est en cours de construction et un autre home similaire est prévu.

(Fides, 7-XI-62.)

CINQUANTE ANS CHEZ LES KAMBAS

Le 3 octobre 1962, la Mission de Kabaa a fêté le jubilé d'or de sa fondation. Cinquante ans plus tôt, en effet, les PP. Paul Leconte et Blais s'étaient établis sur une petite colline appelée Kombé et située à 5 ou 6 miles de l'actuelle mission de Kabaa. Ils commençaient ainsi l'évangélisation du pays Kamba, l'une des plus importantes régions de l'archidiocèse de Nairobi.

Mais le projet d'installation à Kombé fut menacé dès le début. En effet d'après une loi en vigueur au Kenya une Mission catholique ne pouvait s'établir à moins de 10 miles d'une Mission protestante. Or, au-delà de la chaîne de collines en arrière de Kombé, à 7 miles à vol d'oiseau, mais à plus de 20 miles par la route, se trouvait une Mission protestante. Après une lutte longue et acharnée au cours de laquelle furent mêlés plusieurs départements du Gouvernement britannique, le Gouverneur du Kenya, le Consul de France, sans compter des appels aux traités de Bruxelles et de Berlin, le Gouverneur insista pour une application à la lettre de la loi. Et tristement alors le P. Leconte se dirigea vers une colline le long de la vallée appelée Kabaa. Le récit de cette lutte pour Kombé qui avait duré une année et une semaine, du 24 septembre 1912 au 10 octobre 1913, se trouve dans une brochure publiée à l'occasion de ce cinquantenaire. Elle est la traduction toute simple faite par le P. Comerford du journal de cette mission et avec comme titre *La Saga de Kombé*.

Bien que de Kombé soit parti l'apostolat à travers le pays Kamba, Kabaa n'est jamais devenu un centre important de mission au sens strict de ce mot. Mais sous la direction d'un remarquable professeur, le P. Michael Witte, s'est développée à Kabaa une école catholique devenue fameuse par la très grande influence qu'elle a exercée pour le plus grand bien de la cause catholique non seulement parmi les Kambas, mais à travers tout le Kenya.

Le pays Kamba comprend, en effet, deux parties : Machakos et Kitui. Dans la seule région de Machakos on compte 34.892 catholiques et 14.956 catéchumènes répartis dans 8 centres de Missions dotés de 14 églises avec 21 prêtres à poste fixe. Sous leur direction les élèves, garçons et filles des écoles primaires, intermédiaires et secondaires se chiffrent à 18.000. Quant à la région de Kitui, elle forme, depuis 1956, une Préfecture apostolique confiée aux Père Irlandais de Kiltegan.

Les fêtes du Jubilé commencèrent par une grand-messe chantée dans la grande véranda de la maison des Pères par le Vicaire général de S. Exc. Mgr Mc Carthy alors en Europe, le R. P. Mc Ennis, assisté de 2 prêtres kambas, tandis qu'un troisième, M. l'abbé Urbanus Kioko donnait le sermon de circonstance. Et à l'élévation, les bugles de la musique de l'école jouèrent « *Aux champs* ».

Dans la nombreuse assistance on remarquait d'abord 43 prêtres dont Mgr Dunne, préfet apostolique de Kitui et le R. P. A. Lynch, supérieur religieux par intérim du Kenya. Parmi les Frères se trouvaient 3 Frères Maristes de la Province d'Amérique, professeurs à la High School de Mangu, 4 Frères Africains du Noviciat de Saint-Pierre-Claver à Kaumoni, et 2 vétérans de la Congrégation du Saint-Esprit le F. Josaphat Novicki qui, 50 ans plus tôt, avait assisté aux débuts de Kabaa et le F. Florian Nivelor, depuis 25 ans à Kabaa.

Beaucoup d'anciens directeurs de Kabaa se trouvaient aussi là. La vue du grand nombre de fidèles participant à la fête était pour eux un grand réconfort. Mais leur plus belle récompense était les nombreuses communions faites en actions de grâce de tous les bienfaits reçus par Kabaa depuis un demi-siècle.

Après la messe, M. Félix Captaini, un ancien professeur de Kabaa, prit la parole au nom de tous. Dans un éloquent discours il remercia les Pères du Saint-Esprit de s'être dévoués jusqu'au sacrifice de leur vie pour le bien du pays kamba.

Ensuite Mgr Dunne présida la distribution annuelle des prix de l'école, et à l'occasion du Jubilé remit à chaque

professeur un petit cadeau souvenir. Aux entractes, une série de danses irlandaises de tout premier ordre était donnée par les élèves de l'école des Sœurs Franciscaines Irlandaises de l'école de Mangu.

Dans l'après-midi, la musique de l'école au grand complet, 60 exécutants, et toujours fidèle au souvenir du P. Witte, joua une impressionnante série de marches fort compliquées tandis que les élèves de l'école exécutaient des exercices de gymnastique. Le programme de la journée s'acheva avec des danses folkloriques auxquelles participèrent avec les élèves des écoles plusieurs habitants de la localité. Et c'est dans cette heureuse alliance du religieux et du profane que se terminèrent les fêtes organisées pour commémorer 50 années d'Apostolat au pays kamba.

Notons que quelques jours auparavant, la Mission de Mangu avait célébré, elle aussi, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

AFRIQUE : LE CLERGÉ TRAVAILLANT DANS LES TERRITOIRES DE LA PROPAGANDE

	1949		1961	
	TOTAL PRÊTRES	PRÊTRES AFRICAINS	TOTAL PRÊTRES	PRÊTRES AFRICAINS
Afrique :				
Nord	536	32	720	34
Ouest.....	1.226	100	2.370	308
Centre	2.532	354	4.297	786
Sud.....	1.183	184	1.832	325
Est.....	1.471	272	2.546	607
Iles.....	552	138	815	217
TOTAL	7.500	1.080	12.562	2.277
<i>A titre de comparaison :</i>				
	TOTAL PRÊTRES	PRÊTRES ASIA-TIQUES	TOTAL PRÊTRES	PRÊTRES ASIA-TIQUES
Asie	6.888	3.472	12.636	6.984

(Fides, 7 novembre 1962.)

AMÉRIQUE : TERRITOIRES DÉPENDANT DE LA PROPAGANDE

Statistiques au 30-6-1961 (baptêmes : 30-6-1959 au 30-6-1961).

AMÉRIQUE, AMERICA	Superficie (km ²)	Popu- lation	Catho- liques	Baptêmes		Prêtres	Grands sémi- naristes	Frères	Sœurs	Caté- chistes
				d'adultes	d'enfants					
DU NORD.....										
Bermuda, îles Bermudes.....	— 53	43.000	123.334	633	8.957	365	3	157	789	280
Canada.....	—	4.410	4.410	32	201	8	—	1	19	7
Saint-Pierre-et-Miquelon.....	240	5.500	97.901	487	7.695	317	3	145	703	203
United States, États-Unis..	—	—	5.248	—	207	6	—	1	20	25
			15.775	114	854	34	—	10	47	45
CENTRALE.....										
Bahama Is, îles Bahamas.....	11.396	107.000	2.730.536	10.817	217.870	870	110	335	2.230	4.362
British Honduras.....	22.963	92.000	17.692	937	2.987	36	6	6	75	50
Costa Rica.....	—	—	56.000	243	5.721	29	3	9	121	400
Guadeloupe.....	1.779	276.000	74.744	10	7.650	11	4	1	21	270
Honduras.....	—	—	270.000	32	22.318	101	11	7	207	383
Martinique.....	1.102	280.000	283.923	299	10.950	29	1	6	30	268
Mexico, Mexique.....	—	—	274.000	15	20.491	121	17	14	242	1.061
Netherlands, Antilles.....	961	192.000	753.598	1.901	74.949	109	37	46	501	150
Nicaragua.....	—	—	146.681	202	11.347	73	1	164	356	—
Panama.....	—	—	65.000	186	9.137	28	1	15	52	125
West Indies, Indes occiden- tales.....	20.731	3.200.000	101.336	120	6.450	22	—	9	63	9
			687.652	6.872	45.870	311	29	58	562	1.646

NOTES. — *Canada* : les régions du Nord seulement, très vastes en superficie mais fort peu peuplées, allant à peu près du 55° au 80° parallèle. — *États-Unis* : la partie septentrionale de l'Alaska seulement. — *Costa Rica*, au *Honduras*, au *Mexique*, au *Nicaragua* et au *Panama* la plus grande partie des circonscriptions ecclésiastiques relève de la S. C. Consistoriale. La Propagande n'en détient que quelques-unes. — *West Indies*, *Indes occidentales* : terme qui comprend les îles Anguilla, Antigua, Barbados, Cayman, Dominica, Grenada, Jamaïca, Montserrat, Sainte-Lucia, Saint-Vincent, Trinidad et Tobago, Turks et Caïcos.

(Fides, 21 novembre 1962, Distr. 1678, NF 651.)

AMÉRIQUE : TERRITOIRES DÉPENDANT DE LA PROPAGANDE
Statistiques au 30-6-1961 (baptêmes : 30-6-59 au 30-6-61).

AMÉRIQUE, AMERICA	Superficie (km ²)	Popu- lation	Catho- liques	Baptêmes		Prêtres	Grands sémi- naristes	Frères	Sœurs	Caté- chistes
				d'adultes	d'enfants					
DU SUD	—	—	3.390.476	7.648	289.773	1.039	107	369	2.318	3.391
Bolivia, Bolivie.....	—	—	243.160	890	23.948	108	2	21	143	359
Chile, Chili.....	—	—	402.564	776	24.907	92	19	35	337	15
Colombia, Colombie.....	—	—	1.620.063	1.075	132.129	341	73	108	856	1.945
Ecuador, Équateur.....	—	—	189.546	456	32.338	111	—	76	179	223
Falkland Is.....	11.961	2.500	276	2	12	2	—	1	—	—
Guiana (British).....	214.970	582.000	83.000	1.403	7.101	58	4	5	88	194
Guyane française.....	91.000	31.000	30.704	79	2.248	24	—	2	80	84
Paraguay.....	—	—	67.904	238	4.658	29	—	9	16	48
Peru, Pérou.....	—	—	565.478	1.811	45.665	165	8	43	320	388
Surinam.....	142.822	319.000	57.739	589	6.514	55	1	48	211	43
Venezuela.....	—	—	130.042	239	10.253	54	—	21	88	92
AMÉRIQUE (Propagande).....	—	—	6.244.346	19.098	516.600	2.274	220	861	5.337	8.033

NOTE. — En Bolivie, au Chili, en Colombie, à l'Équateur, au Paraguay, au Pérou et au Venezuela la plus grande partie des circonscriptions ecclésiastiques relève de la S. C. Consistoriale.

Les 6,2 millions de catholiques susmentionnés ne forment qu'une très petite partie — environ 2,5 % — de la population catholique des deux Amériques, laquelle dépasse largement les 200 millions. L'œuvre que la Propagande accomplit dans ce continent revêt avant tout le caractère d'une aide aux régions moins peuplées ou sous-développées, c'est-à-dire à celles dont l'Église locale ne peut s'occuper pour l'instant par manque de personnel ou de ressources. C'est pour cela que la Propagande ne détient que des enclaves dans beaucoup de pays d'Amérique et que le passage de territoires de la S. C. Consistoriale à la Propagande, et *vice versa*, est assez fréquent. De ce fait l'identité de l'extension territoriale entre le passé et le présent fait défaut, enlevant ainsi la condition indispensable pour comparer les statistiques des différentes années.

(Fides, 21 novembre 1962, Distr. 1678, NF 651.)

NOUVELLES D'EUROPE ET D'OUTRE-MER

EUROPE

France. — *S. Exc. Mgr le T. R. Père a quitté Rome, le 9 décembre, et après avoir visité Croix-Valmer et les Communautés de Suisse est arrivé à Paris, le 18 décembre.*

Le 2 décembre, à 15 heures, dans l'église de la Madeleine, a été célébrée la fête traditionnelle de la Propagation de la Foi sous la présidence de Mgr Bressolles, président de l'Œuvre Pontificale de la Sainte-Enfance. Le sermon fut donné par M. l'abbé Pihan, vice-président des O.P.M. Il fut suivi d'une messe célébrée aux intentions missionnaires par le R. P. Garnier, délégué national au Service Missionnaire des Jeunes de la Propagation de la Foi. Les chants étaient assurés par la Chorale des Petits Chanteurs de M. l'abbé Zurfluh.

Le 8 novembre, S. Ém. le cardinal E. Tisserant, accompagné de M. Sosson, de l'Œuvre d'Orient, et Guélchot Pereire, administrateur de la Maison de Borniol, s'est rendu à Chevilly où il fut salué par les RR. PP. Hack, Vogel, Gemmerlé, Latour et Richard. Son Éminence célébra la messe pour le repos de l'âme de son frère : le P. Charles Tisserant, et visita le cimetière de la Communauté.

Tulle. — *L'Osservatore Romano, du 20 novembre 1962, annonce la nomination de M. le chanoine Henri Donze, du diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne, aumônier national de l'Action catholique des milieux indépendants, au siège épiscopal de Tulle, précédemment occupé par Mgr le T. R. Père.*

Paris. — *La collecte organisée durant le Carême dernier à travers toute la France dans sa campagne contre « La faim dans le monde » a rapporté 12.196.870,27 NF soit plus de 1 milliard 200 millions de collectés. La totalité des sommes (réalisations diocésaines et nationales) a été répartie en trois grandes « rubriques » : projets territoriaux (plans de développement d'un grand secteur, fermes pilotes, maisons familiales, etc.) : 65 % des sommes recueillies. Formation de formateurs, stages, bourses : 12 %. Soutien des animateurs : 23 % (Croix, 18 octobre 1962).*

Irlande. — *Une jeune infirmière irlandaise de 29 ans, Miss Una Kent, guérie miraculeusement, le 12 août 1957, à Lourdes, va partir comme missionnaire laïque dans les missions des Pères Oblats au Laos, en reconnaissance de sa guérison.*

Allemagne. — Le 24 octobre 1962 la nouvelle aile de l'école apostolique de Menden a été inaugurée. Cette construction s'imposait et pour le collège du Saint-Esprit qui comprendra bientôt toutes les neuf classes et pour l'internat de nos élèves apostoliques.

A la messe solennelle, suivie d'une séance académique, se trouvèrent réunis, autour du personnel C.S.Sp., beaucoup d'amis de la maison, mais surtout les autorités religieuses, civiles et scolaires de la ville de Menden. Le R. P. Provincial exprima sa vive reconnaissance au nom de toute la Province d'abord au R. P. Hack, qui dirigea la construction de la nouvelle aile, puis remercia tous ceux qui contribuèrent à la réalisation de cette œuvre. Une cantate composée par le P. Alker, en latin classique impeccable, fit l'éloge de l'éducation religieuse et scientifique de l'école. Après la bénédiction liturgique, les hôtes eurent l'occasion d'admirer les diverses salles et chambres du bel édifice.

Angleterre. — Les « Vocations tardives » ont quitté Bickley pour s'installer avec leur directeur : le P. Harrison, à Uddington.

A Upton, pendant les grandes vacances, le P. Wynne a dirigé une journée de Récollection pour 43 légionnaires de Grandham et, le P. Finan, celle de la section de Nottingham de l'Association des Saints-Cosme-et-Damien.

AMÉRIQUE

Canada. — Pour la première fois dans l'histoire du Canada, le nombre des catholiques dépasse celui des protestants. D'après le dernier recensement, effectué en juin 1961 par le bureau fédéral de la statistique, sur une population totale de 18.238.247 habitants, il y a 8.532.479 catholiques et 8 millions 231.574 protestants au Canada.

États-Unis. — Le 8 octobre, après une neuvaine de messes commencées le 30 septembre, l'Archiconfrérie du Saint-Esprit a célébré le 50^e anniversaire de son établissement par une grand-messe célébrée par le P. Frederici dans la chapelle des Sept-Dons-du-Saint-Esprit, à Cornwells.

Les paroissiens de Charleston ont voulu marquer leur souvenir reconnaissant à la mémoire du regretté P. Cleary, qui fut leur

pasteur dévoué de 1945 à 1951, en donnant son nom à une nouvelle aile de l'École.

Father Ward Cleary est mort en 1952 à Okmulgée (Oklahoma). Il était entré tardivement dans les Ordres.

Haïti. — Mgr Robert, évêque des Gonaïves, qui avait déjà été expulsé (février 1961) de son diocèse et résidait à Pétionville (près Port-au-Prince), vient subitement d'être l'objet d'une mesure arbitraire et expulsé de l'île avec deux autres Pères dont on fait reproche d'avoir fait prier pour LL. EExc. NN. SS. Poirier et R. Augustin, expulsés en 1960 et 1961. Mgr Robert est évêque du diocèse des Gonaïves depuis trente-huit ans.

Mgr Robert est arrivé à Paris, le 18 novembre.

Dans le courant de décembre huit autres prêtres du même diocèse ont été expulsés.

Guadeloupe. — A l'occasion d'une récente mission à la Guadeloupe, quelques Mouvements d'Action Catholique, totalement inexistantes jusque-là ont commencé à fonctionner, et une direction des œuvres vient d'être organisée.

M. l'abbé Céleste prend l'A.C.R. et le Mouvement de l'enfance.

L'abbé Manlius : lycées, étudiants et paroisse universitaire.

L'abbé Lacroix : formation catéchistique.

Mgr Magloire, vicaire général, est le directeur des Œuvres (A.C.I.) (La Croix, 10 novembre 1962).

Les Sœurs Franciscaines de Sainte-Marie-des-Anges, dont la Maison-Mère est à Angers, se sont installées au Matouba. Elles sont quatre et leur communauté porte le nom de « Notre-Dame de Guadeloupe ». Leur travail est en Guadeloupe de former des catéchistes. Sœur Philippe, des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, fait le même travail en Grande-Terre (Clartés, 6 octobre 1962).

Par le paquebot Irpinia une cinquantaine de jeunes gens sont partis pour la Métropole afin de suivre des stages de formation professionnelle accélérée. Ces stages concernent uniquement les métiers du bâtiment et quelques métiers de la métallurgie. Ils ont une durée de six mois. Pendant ce stage, un stagiaire reçoit une indemnité égale au salaire minimum garanti. La qualification en fin de stage est celle d'un ouvrier professionnel première catégorie (Clartés, p. 3, 13 octobre 1962).

Le Journal Clartés, dans les n^{os} du 6 et du 13 octobre, publie la notice du P. F.-M. Michel (1906-1962), mort le 18 juillet, à la clinique de Saint-Claude. Le Père était le directeur du Séminaire Collège de Point-à-Pitre depuis 1960.

Un ancien de la Guadeloupe : le P. Conrad a fêté le 8 octobre dernier, à Wolxheim, en France, ses noces d'or sacerdotales.

Le dimanche 14 octobre, quelque 200 personnes représentant 21 groupements d'Action Catholique se sont réunies au Vieux-Fort pour une journée d'Amitié. Mgr Magloire, directeur des Œuvres, avait organisé cette réunion. Le R. P. Girard, administrateur du diocèse pendant l'absence de Monseigneur, tint à remercier les participants et à définir le rôle de l'évêque qui seul mandate les militants.

La Martinique. — *Parti le 19 septembre par avion pour France et Rome, Mgr Varin de la Brunelière a désigné Mgr Oscar Auber pour le remplacer dans l'administration du diocèse. Le R. P. Hector Chartran, C.S.Sp., a été nommé vicaire général.*

M. l'abbé Miron, directeur des Œuvres, est rentré de Métropole, le 14 septembre.

Le dimanche 16 septembre, Mgr l'Évêque a béni et posé la première pierre de la nouvelle église de Bellefontaine. M. le Maire, les conseillers et une population nombreuse assistèrent à la cérémonie pontificale expliquée par M. Félicien Madkaud, accompagnée par les beaux chants de la chorale paroissiale. Le R. P. Étienne Robilliard, en l'absence du curé titulaire : l'abbé Georges Tissier, qui se rétablit en Métropole d'une longue maladie, dirige les travaux d'une main experte.

Le mercredi 3 octobre, en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, six prêtres ont célébré leur premier jubilé sacerdotal. Ce sont les PP. Jean Belloc, économiste et professeur au Séminaire Collège; Raymond Croquet, curé de la Jossaud; Jean-Paul Dronval, curé de Grand-Rivière; Hippolyte Laemmel, aumônier au couvent de Cluny; René Triclot, aumônier de l'Hôpital civil.

Sénégal. — *Le Président Leopold Sedar Senghor, président de la République, a été reçu en audience officielle par le Souverain Pontife. Le 2 octobre, il avait été reçu officiellement par le Gouvernement italien. Au Capitole, le Président avait déclaré : « Nous participons à l'héritage de Rome et nous apportons le message africain ».*

Dakar : des processions et des veillées de prières ont été organisées dans toutes les paroisses de Dakar à l'occasion de l'ouverture à Rome du Concile Œcuménique. Des prières ont été dites au temple protestant à l'intention du Concile.

Fatick : Le dimanche 14 octobre s'est déroulé le premier Festival de la jeunesse agricole du Dine, sous la présidence du

P. Gravand, curé de la paroisse de Fatick. M. l'abbé François Dione, vicaire général, a présidé la manifestation religieuse.

Le 28 octobre, l'Association catholique d'Éducation a établi son programme d'activités. Sous la direction de son président national : M. Simon Senghor et de l'abbé Cise, aumônier du Mouvement, 500 membres se sont rencontrés à Popenguine pour une journée de réflexion et de travail (Afrique nouvelle, n° 796-9, au 15 novembre 1962).

Saint-Louis-du-Sénégal : le 26 août a été célébrée la solennité extérieure de la fête patronale de Saint Louis. En présence de Mgr Landreau, préfet apostolique. S. Exc. Mgr Thiandoum célébra la messe pontificale. Aux premiers rangs de la nombreuse assistance se trouvaient MM. le Gouverneur de la Région et le maire de Saint-Louis, tous deux musulmans. L'après-midi S. Exc. Mgr Thiandoum bénissait et inaugurerait la nouvelle maison d'accueil des étudiants.

Sierra-Leone. — *S. Exc. Mgr Brosnahan est allé recevoir à l'aéroport, ainsi que de nombreux Pères du Saint-Esprit et Xavériens, S. Exc. Mgr Azzolini, évêque de Makéni, le nouveau diocèse érigé cette année.*

Nigeria. — *La Préfecture apostolique de Yola a été érigée en diocèse et Mgr Patrick Dalton, préfet apostolique, a été nommé premier évêque. Mgr Dalton, irlandais, appartient à la famille religieuse des Pères Augustins. Le Nigeria compte à présent 12 évêques, et 4 Préfectures apostoliques dont celle de Kabba (Pères du Saint-Esprit).*

S. Ém. le cardinal Montini, archevêque de Milan, est venu visiter le diocèse d'Owerri, le vendredi 3 août et le samedi 4. Il était l'hôte de S. Exc. le Délégué apostolique : Mgr Pignedoli, son ancien coadjuteur.

S. Exc. Mgr Nwedo, évêque de Umuahia, a ordonné le P. Jean Lloyd, à Ukaegbu, dans l'église Sainte-Thérèse d'Umuahia.

Le R. P. D. O'Keeffe a prêté une retraite aux paroissiens d'Uwani ainsi qu'à Port-Harcourt avec beaucoup de succès.

Le 8 septembre, les religieuses du Cœur Très Pur de Marie ont célébré le jubilé d'argent de leur fondation à Enugu. S. Exc. Mgr Heerey, archevêque d'Onitsha, a chanté la messe pontificale entouré de NN. SS. Nwedo, évêque d'Umuahia, Okoye et Ekandem. Mgr Nwedo donna le sermon de circonstance. Fondée en 1937 avec la Mère Bernadette (actuellement supérieure générale) et Mère M.-Emmanuel, l'Institut des Sœurs comprend 89 religieuses professes, 27 novices et 88 postulantes.

L'Institut a des maisons dans les diocèses d'Owerri, Onitsha,

Umuahia et Port-Harcourt. Les Religieuses tiennent des hôpitaux, des écoles secondaires et primaires, des écoles commerciales, des maternités.

La Curie du « Immaculate Heart » a tenu à Onitsha son premier congrès avec 750 légionnaires et 6 directeurs spirituels.

A Umuahia, la cérémonie de fondation du « Legion Office », à Aba, a été présidée, le 26 juillet, par S. Exc. Mgr Nwedo, C.S.Sp.

Cameroun. — *M. Ahidjo, président de la République du Cameroun, dans son discours programme d'Ebolowa, a fait l'éloge des écoles privées.*

Au Cameroun oriental : 151.635 élèves vont dans 977 écoles primaires publiques; 275.494 élèves sont inscrits dans 1.453 écoles privées.

Au Cameroun occidental : 80.000 élèves vont dans 427 écoles primaires dont 3, seulement, sont publiques.

Le 10 août 1962 l'Association des Enfants de Marie Immaculée a fêté le quatrième anniversaire de son affiliation à la Direction de Paris.

Cette Confrérie débuta au Cameroun par la branche féminine que suivit, en 1953 la branche masculine. Elle compte actuellement 1 groupe dans le département de Ndé, 5 à Douala, 1 dans le Nyong et Kellé, 1 à Marienberg. Les difficultés du pays bamiléké ont paralysé le fonctionnement des deux groupes qui y existaient. Sur le plan mondial, la Confrérie des Enfants de Marie compte 6.737 groupes. Son apostolat, outre la prière, est une action effective dans les hôpitaux, les domiciles particuliers.

Le 30 août, Sœur Cyrille fêtait, à la léproserie de Kwoamb (Abong-Mbang), ses noces d'argent de profession religieuse. L'aumônier de la léproserie, le P. Aarts, assisté des PP. Wilson et Slegers comme diacre et sous-diacre chantait la grand-messe. Une quinzaine de religieuses, de nombreux Pères et une population très dense étaient venus entourer Sœur Cyrille dans l'église repeinte par le F. Maubert.

Le dimanche 19 août, M. Étienne Ennomo, instituteur à Mvolyé-Yaoundé, fêtait sa 50^e année dans l'enseignement catholique, sous la présidence de Mgr Paul Etoga et du maire de Yaoundé.

Le 8 septembre, trois Novices camerounais des Frères des Écoles chrétiennes ont prononcé leurs premiers vœux de religion, à la fin de la retraite prêchée par le R. P. Anselme, O.P., pour clôturer leurs deux années de noviciat à Ejok. Ces FF. Pierre, Aurélien et René poursuivent maintenant leurs études secon-

daïres aux Scolasticats de Yaoundé et de Douala. A la fin de la retraite de Bafang, prêchée par le P. Boumard, S.J., deux autres religieux, les FF. Sylvain et Grégoire renouvelaient leurs engagements religieux. Le 8 septembre, 6 postulantes, 3 professions religieuses, 5 professions perpétuelles se donnaient au Seigneur dans la Congrégation diocésaine des Filles de Marie à Yaoundé. Mgr Etoga donna le sermon de circonstance au cours d'une messe célébrée par S. Exc. Mgr Zoa.

Dans l'église d'Abong-Ebolowa, toujours le 8 septembre, fête de la Nativité, 4 jeunes Novices prononçaient leurs vœux dans la Congrégation des Filles de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun, tandis que deux postulantes revêtaient le saint habit. Devant une foule attentive Mgr Zoa expliqua le symbole de la vêtue et celui de la profession religieuse. La Révérende Mère Provinciale de France reçut les vœux des jeunes Religieuses.

Le mercredi 12 septembre, le séminaire interdiocésain de Mvaa a accueilli ses 48 élèves répartis entre les classes de 2^e, 1^{re} et Philosophie universitaire. Le R. P. Hegba, S.J., prêcha la retraite d'ouverture.

Mgr Julius Peeters, le nouvel évêque de Duéa compte dans son diocèse 100.000 chrétiens que dirigent 74 prêtres de la Société de Mill-Hill et 8 Camerounais, des Frères, des Sœurs et près de 400 catéchistes.

M. Bonet, secrétaire national de l'Action catholique Ouvrière, est venu au Cameroun du 5 au 9 septembre visiter les centres d'ACO camerounais.

La Mission catholique d'Akono a fêté sa fête patronale le jour de la solennité extérieure de Notre-Dame des Sept-Douleurs. La grand-messe fut chantée par le R. P. Vincent du grand séminaire d'Otélé. La chorale du Sacré-Cœur de Mokolo (Yaoundé), dirigée par l'abbé Ngoumou, assura les chants repris en ewondo par la foule.

Le P. Étienne Nkodo, vicaire général de l'archidiocèse de Yaoundé, donna le sermon de circonstance. Une kermesse avait lieu l'après-midi sur la « place de la Facade ». Des travaux en cours transforment la petite ville d'Akono.

Les Filles de Notre-Dame du Sacré-Cœur viennent de faire une nouvelle fondation dans un quartier pauvre et peuplé de Yaoundé avec une école et une salle d'Œuvres.

Le R. P. de Soras, S.J., membre de l'Institut Africain de Développement Économique et Social, dont le siège est à Abidjan, est arrivé le 18 septembre. Il a donné, le 4 octobre, une conférence à Yaoundé sur la portée du Vatican II. Les 17 et 18 septembre, 1.157 maîtres ont repris la formation de plus de 59.600 enfants dans les écoles catholiques de l'archidiocèse de Yaoundé.

Le 20 septembre, M. le Sous-Préfet, M. Ernest Bouh, a visité les ruines de la Mission catholique de Samba. Plus de 350 personnes hommes, femmes, tant protestants qu'adventistes et catholiques ont acclamé M. Bouh, tant la volonté est grande de voir la Mission renaître.

Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit de Yaoundé viennent d'ouvrir, le 15 octobre, un Centre de formation féminine sur la route Yoko, à 100 mètres du carrefour de la Briqueterie. Des cours ont lieu tous les jours sauf le samedi et sont donnés par les Religieuses ou des personnes laïques compétentes : docteurs, infirmières, assistantes sociales, monitrices d'enseignement ménager, etc. Des stages de préparation immédiate au mariage sont prévus.

Au début d'octobre 12 nouveaux prêtres et séminaristes camerounais sont partis pour poursuivre leurs études soit en Autriche, en France ou en Italie.

Le 15 septembre, 550 élèves au lieu de 250 en 1960 sont rentrés à l'école de la Mission catholique de Tonga. Le 16 septembre s'est tenue la réunion de l'Apelcam : assemblée des parents et des maîtres qui collaborent ensemble pour la bonne marche de l'école et la véritable éducation des enfants.

Le R. P. J. Dupont, supérieur de la paroisse d'Akonolinga, et Sœur Marie-Chrysostome, directrice de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, ont été décorés du Mérite Camerounais, par les autorités locales, le 1^{er} septembre 1962 pour le premier anniversaire de la Réunification des deux Camerouns.

Au cours de l'audience que le Pape a accordée, vendredi 12 octobre, aux membres des Missions spéciales venues assister à l'ouverture du Concile, M. André Fouda, maire de Yaoundé, a offert au Saint-Père un lingot d'or d'un kilo, en témoignage de dévouement filial des Camerounais et pour manifester de façon symbolique l'apport du Cameroun au Concile.

Une délégation camerounaise J.O. a pris part à la session d'études pour aumôniers du 3 au 10 octobre, à Manresa-Kimwenza, à 30 kilomètres de Léopoldville. Cette session a groupé 40 participants de huit pays différents.

Pour répondre à un appel certain de la Jeunesse Camerounaise, un nouveau journal Jeunesse Rurale a été lancé au début d'octobre qui se veut être « un organe de formation, d'information et d'expression de la jeunesse rurale ».

Le samedi 20 octobre, a eu lieu l'inauguration d'une magnifique salle de lecture au Collège Vogt, dirigé par les Frères des Écoles chrétiennes. M. le Ministre de l'Éducation nationale présidait cette cérémonie. S. Exc. l'Ambassadeur de France, S. Exc. l'Ambassadeur du Canada, MM. les Directeurs des

Centres culturels français, anglais et allemand entouraient les Chers Frères et leurs élèves.

Le 20 et 21 octobre s'est tenu à Mvolyé, une Session pour tous les responsables de Section et de Groupe de la Fédération des Foyers chrétiens.

Le 17 octobre Mgr Leclerq, recteur de l'Université catholique de Lille, est arrivé à Yaoundé. Il se rendait à l'Université de Lovanium (Congo-Léo) pour la deuxième réunion des Directeurs des Mouvements Aupelf (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française), sept Universités africaines sont membres de l'Aupelf et deux autres doivent y adhérer bientôt.

Le mercredi 3 octobre, venant de Brazzaville est arrivée à Yaoundé Mère Angèle Bays, supérieure générale des Petites-Sœurs de Saint-Paul. Tous les trois ans la Supérieure générale visite les maisons de Madagascar, Usumbura (Ruanda-Urundi), Brazzaville, Cameroun et Dakar. La communauté des Petites-Sœurs compte 7 religieuses à Yaoundé. Elles sont arrivées au Cameroun en 1949.

Gabon. — *Une journée sacerdotale s'est déroulée, pour la première fois, dans la cathédrale de Mouila trop petite pour recevoir tout son monde. Deux jeunes abbés, originaires du diocèse, MM. Lazare Digombe et Adrien Mboumba ont reçu officiellement le saint habit clérical. MM. le Préfet et le Préfet adjoint avaient tenu à assister à la cérémonie.*

Congo-Brazzaville. — *Le 27 septembre a été fêtée à la Mission de Voka, le retour de 2 religieuses africaines des Sœurs de Ribeaupillé, originaires de cette paroisse.*

Le samedi 23 juin a eu lieu l'assemblée générale des scouts du Congo. Les problèmes concernant le soutien à apporter à la branche Route, aux finances et aux activités des Districts ont été traités. Les effectifs du Mouvement scout sont de : 1.739 louvetaux, 1.558 scouts, 264 routiers sur tout le territoire de la République.

A Linzolo, M. Dominique N'Zalakanda, ministre de l'Intérieur, de la Justice et Garde des Sceaux, a décoré la Révérende Mère Marie-Camille, supérieure de la Mission, de la croix de chevalier du Mérite Congolais. Mère Marie-Camille des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, œuvre depuis 30 ans pour le bien du Congo.

Une rencontre des responsables des Mouvements d'Action catholique s'est tenue à Brazzaville à la Maison des Œuvres, sous la présidence de M. l'abbé Uguen, directeur des Œuvres

et du R. P. J. Morizur, vicaire général du diocèse et aumônier national de la J.E.C.

Les divers mouvements (J.O.C., J.O.C.F., Guides, Scouts, J.E.C.F., Cœurs Vaillants, Ames Vaillantes, Légion de Marie, la Jeunesse Rurale, etc.) ont fait leurs rapports en exposant leurs réalisations et leurs difficultés.

Le 24 novembre, le R. P. Pourchasse a fêté son quarantième anniversaire de présence parmi les Congolais.

République Centrafricaine. — A l'occasion de l'ouverture du Concile Œcuménique, S. Exc. M. David Dacko a offert au Souverain Pontife une statuette d'ébène représentant la Vierge. La statuette qui est l'œuvre d'un élève de l'école artisanale de Bangui et mesure environ 80 cm, a été expédiée à Rome, via Paris.

Kenya. — A la suite de la réunion des évêques du Kenya tenue à Nairobi, le 25 juillet, Leurs Excellences ont informé le ministre de l'Éducation par lettre qu'ils appuyaient les revendications de l'Union nationale des Maîtres d'école.

On espère que dans trois mois, les travaux de la cathédrale de la Sainte-Famille et du grand séminaire de Nairobi seront achevés. Les autels de la cathédrale ont été mis en place et l'on pose actuellement (novembre) les vitraux. Au grand séminaire, la chapelle — dernière construction à entreprendre — est bien avancée.

Tanganyika. — Le P. Nijholt, de la Mission de Mhonda, est mort le 3 novembre des suites d'une embolie pulmonaire. Il était en Afrique depuis 1946.

Les inscriptions dans les écoles de brousse catholiques au Tanganyika ont augmenté de près de 100 % l'an dernier. C'est ce qui ressort d'un rapport du département de l'Éducation de la Conférence Épiscopale du Tanganyika. Les écoles de brousse, en effet, comptaient pour l'année scolaire 1961-1962, 74.488 élèves contre 38.852 seulement l'année précédente. Cependant on note un ralentissement dans les progrès des autres écoles. Les écoles primaires centrales comptent 151.820 élèves en 1961-1962 contre 145.614 en 1960-1961. 37 % des élèves sont des filles. Au cours de la dernière année scolaire, dix nouvelles écoles moyennes et secondaires ont été ouvertes par l'Église catholique au Tanganyika. Le niveau proprement secondaire compte maintenant 1.892 élèves dont plus de 87 % sont des garçons. Le ralentissement constaté dans le développement de l'enseignement (à

l'exception des écoles de brousse) est dû au manque de capitaux dont souffre le pays (Dans l'Effort Camerounais, n° 354, 9 septembre 1962).

Madagascar. — *Le 15 août 1962, sous la présidence du R. P. R. Barcq, vicaire général, a été bénite et inaugurée la nouvelle église de Port-Berger, détruite lors du cyclone de 1959. Longue de 40 mètres, l'église a été construite en moins d'un an sous la direction du P. Peter : l'énergique directeur de la Mission, assisté de MM. Joseph Constantin et Gabriel Fournier, missionnaires laïques suisses.*

Le P. Paul Reynard, C.S.Sp., raconte dans le n° 2 de « Connaître les Missions », organe du Service missionnaire des jeunes (novembre 1962), la vie dévouée de ces jeunes laïcs qui se dévouent en pays de Missions.

Le 27 octobre, en présence de M. Tsirana, président de la République, le R. P. Barcq, vicaire général, a béni et inauguré le collège diocésain de Majunga, tenu par les Frères de Saint-Gabriel, et plusieurs bâtiments de l'école Notre-Dame, dirigée par les Sœurs des Sacré-Cœur de Mormaison. Le premier contient 1.100 élèves et le second 200. Les bâtiments de ces deux écoles ont été construits par le F. Alphonse, C.S.Sp.

Dans le cadre de la campagne contre la faim, lancée par la F.A.O., la Misereor, organisation groupant les évêques catholiques allemands, va financer un projet d'amélioration de l'outillage agricole à Madagascar. La Misereor versera 88.000 dollars pendant les deux premières années de l'expérience et participera éventuellement aux frais d'une troisième année (La Croix, 20 novembre 1962).

La Réunion. — *Le 3 octobre, à la Ravine des Cabris, de nombreux prêtres sont venus fêter les vingt-cinq années de sacerdoce des abbés Tendron Nalletamby (de l'île Maurice), Maxime Grondin et du R. P. Pinsard. Mgr Mondon présidait les messes qui furent célébrées par les quatre jubilaires. Le sermon de Mgr Montrouge fit une impression profonde en montrant que Dieu fait des merveilles non seulement dans ses prêtres mais encore par ses prêtres. Des agapes fraternelles réunirent au Foyer Barbot du Bois-d'Olives, jubilaires et leurs invités. « Au service du Christ, on n'enterre pas ses vingt-cinq ans : on continue de les vivre ».*

Le 11 octobre, à Saint-Denis, à 18 h. 30, plus d'un millier de fidèles rassemblés dans la cour d'honneur de l'Immaculée ont assisté à la messe solennelle célébrée par Mgr Mondon, vicaire général, administrateur du diocèse. Il était assisté par les

abbés Bertaut et Rochefeuille. Le R. P. Bolatrè, chancelier de l'évêché rappela dans son allocution le sens du Concile.

Le dimanche 14 octobre, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul a organisé, à Saint-Pierre, sa kermesse annuelle, sur la place de l'église.

S. Exc. Mgr Guibert écrit, le 19 octobre, à ses chers diocésains, pour les remercier des prières dites pour le Concile et leur fait part de ses premières impressions.

Le dimanche 21 octobre, les paroissiens et M. le maire de Saint-Denis ont apporté aux vieillards de La Montagne avec une journée de réjouissances : cinéma, musiques, toutes sortes de gâteries distribuées à chacun par les Dames de l'Action Catholique et de la Légion de Marie ; le R. P. Gautron présidait cette bonne journée d'entraide.

Maurice. — La messe traditionnelle de la Saint-Louis a été célébrée, le 25 août, en la cathédrale de Port-Louis, par Mgr J. Margeot, vicaire général, administrant le diocèse. Le R. P. Bowe, C.S.Sp., et le R. P. Adaikalem, S.J., assistaient comme diacre et sous-diacre Mgr Margeot. Parmi les invités, on remarquait S. E. l'Officier administrant le gouvernement et Sa Seigneurie Sir Ramparsad Neereunjun. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Dailliez, S.J., de Tananarive, de passage dans le pays. M. Joseph le Roy dirigeait la chorale accompagnée à l'orgue par le P. Dowling, C.S.Sp.

Le R. P. Farrelly, recteur du Collège du Saint-Esprit, a quitté Maurice, le 10 septembre, pour rejoindre son nouveau poste de secrétaire général adjoint, rue Lhomond, près de S. Exc. Mgr le T. R. P. Général.

Les pèlerinages annuels du 9 septembre au tombeau du P. Laval se sont succédé le samedi et le dimanche avec le même cérémonial que chaque année. Plus de 50.000 personnes ont défilé devant le tombeau du Père.

S. E. le Commissaire de l'Inde a fait don de livres de culture indienne, de physique et de chimie aux bibliothèques scolaires du couvent de Lorette, de Rose-Hill, de St Mary's College, de l'Islamic Cultural College et du Mauritius College.

Le dimanche 23 septembre, 169 employés de maison ont participé, au couvent de Lorette, à une retraite dirigée par Mgr Giraud et M. l'abbé Boullé.

BIBLIOGRAPHIE

Kongolo massacre, by Fr. Bernard SLEVIN, C. S. Sp. (*Paraclete Press*, 6 Woodlands Road, Bickley Bromley, Kent.), 1962.

Amédée BOINET : **La chapelle de la Congrégation du Saint-Esprit**, dans la Revue *Sanctuaires et Pèlerinages*, Paris, Centre de Documentation, huitième année, 1962, n° 26, pp. 31-34.

Mgr J. HERVÉ : **Manuale Theologiæ Dogmaticæ**, vol. IV : *De SS. Eucharistia, De Pœnitentia, et Indulgentiis, De Extrema Unctione. De Ordine, De Matrimoniis, De Novissimis*. — Nova Editio a Corentino LARNICOL, C.S.Sp., recognita, Parisiis, 1962, 630 pages.

P. Richard GRAF, C.S.Sp. : **Ihr seid das Licht der Welt**. — Augsburg, 1962, 38 pages.

Annotated bibliography of Edmund Spenser 1937-1960, by Waldo F. McNEIR, University of Oregon and Forster Provost, Duquesne, University Duquesne, Studies Philosophical, Series 3, 256 pages, Pittsburgh, Louvain, 1962.

Portugal em Africa. — Setembro-Outubro 1962, vol. XIX, n° 113, 320 et VII pages.

The Voice of Neil McNeil 1962. — Volume Four, Toronto 1962, 116 pages.

G. A. ZANARINI, O.P. : **Mgr Prosper Augouard, apôtre et explorateur du Congo** (+ 3 octobre 1921), *Ami du Clergé*, 3 septembre 1962, prédication, figures missionnaires, pp. 269-272.

A. EGRET : **Les serviteurs de la Troisième Personne : Homme Nouveau**. — *L'Avenir Catholique*, n° 333, 21 octobre 1962, page 6.

Nouvelles publications missionnaires. — L'Œuvre Pontificale de la Sainte-Enfance (12, boulevard Flandrin, Paris, 16^e) vient de publier le premier fascicule des *Cahiers d'Education Missionnaire*. Destinés aux éducateurs et aux

prêtres de paroisse, ces Cahiers trimestriels veulent les aider dans la formation missionnaire des enfants et des adolescents. Ils contiennent une partie doctrinale, une partie d'information et une section pratique. Chaque cahier coûte 3,50 NF et un spécimen gratuit peut être demandé à l'adresse ci-dessus indiquée.

Le Centre d'Études Pastorales de Léopoldville vient de publier un livre du R. P. TEMPELS, auteur de *La philosophie Bantoue*, intitulé : **Notre rencontre**. — Ce nouvel ouvrage fait connaître la « *Jamaa* », cette Organisation de chrétiens adultes animés d'un authentique esprit de foi : l'Église vécue par des Bantous dans l'esprit de leurs coutumes et de leurs traditions. L'ouvrage compte 208 pages, peut être commandé au C.E.P. (B.P. 724, Limete, Léopoldville) au prix de 105 francs congolais.

René DUMONT : **L'Afrique Noire est mal partie**. — Aux Éditions du Seuil, collections Esprit « frontière ouverte ». Ce livre n'est pas une critique acerbe, pessimiste mais la recherche objective de ce qui peut contribuer à redresser certains abus dans la construction d'une Afrique digne d'elle-même et de sa culture. Il est basé sur des données scientifiques, économiques et autres. Un livre qui peut faire ouvrir les yeux...

Les *Missions Catholiques*, d'octobre 1962, 5, rue Monsieur, Paris (7^e), donne un très intéressant article sur **Le séjour et la mort sur la côte occidentale d'Afrique de Mgr de Marion Brésillac**, qui pourra rendre service à nos missionnaires de Sierra-Leone. L'article pp. 209-236 est suivie d'abondantes notes d'archives, pp. 237-252.

Dans ce même numéro : *Séminaire et Mission*, rapport à la réunion interséminaire de la Pentecôte, 1962, p. 201. Congrès du M.I.J.A.R.C. (Mouvement international de la Jeunesse agricole et rurale catholique), à Abidjan, du 21 au 28 décembre 1962, pp. 253-271.

Les Frères coadjuteurs français en mission. — Statistiques de janvier, 1961, pp. 280-287, par le P. J.-M. LAROSE, O.M.I. Les Spiritains viennent au premier rang avec 64 Frères ; puis viennent les Oblats de Marie-Immaculée avec 40, les Pères Blancs : 35 ; les Capucins : 23 ; les Jésuites : 21 ; les Missions africaines de Lyon : 17 ; Franciscains : 15 ; Missionnaires d'Issoudun : 14 ; Monfortains : 10, etc.

Cours par correspondance de formation missionnaire. — Le Cercle Saint-Jean-Baptiste, dont le R. P. DANIELOU est aumônier général, a repris ses cours par correspondance. Un cours nouveau de doctrine et spiritualité missionnaire est donné par l'abbé TERRIEN : il est destiné aux laïcs de formation primaire et technique. Le P. DALMAIS donne un cours particulièrement actuel ; rédigé en fonction du Concile.

Dans le n° 88 de *Ad Lucem*, deux articles peuvent être éclairants pour nous : **Étudiants Noirs en France**, p. 45, cela vaut pour toutes les capitales, p. 45, analyse l'ouvrage de M. Jean-Pierre N'DIAYE, paru aux Éditions Réalités africaines, 18, rue des Tanneries, Paris (13^e) (20,60 F) ; **Suggestions pour une réflexion d'Église sur les conditions de développement des pays sous-équipés**, p. 49.

Dans les revues :

Dans le n° 33 du 1^{er} novembre 1962 de *Essor des Jeunes*, du Cameroun, articles intéressant : 1° **L'origine des communes du Cameroun du décret du 23 avril 1941 à la loi du 17 juin 1959**, par Th. N'KUISSI, p. 11 et 12 ; 2° **Les funérailles chez les Bamilekés**, p. 12 et 17, par F. NJOUGLA.

Le *Catholic Herald*, du 19 octobre 1962, publie une page sur les missions : **Art in Africa**, par le R. P. HOLMES-SIEDLE, W.F., évêque de Kigoma (Tanganyika). — Un autre article : **Kongolo chronicle : were these men martyrs**, de Marian CURD, donne avec le nom des victimes et l'âge de nos Pères et Frère massacrés à Kongolo la référence du livret publié par le P. Bernard SLEVIN C.S.Sp., intitulé : **Kongolo Massacre**, cité plus haut, page 310.

Les *Presses missionnaires*, n° 52, mentionnent la fondation sous l'impulsion du R. P. BLOMMAERT, en Hollande, d'une section de l'Institut de Presse Missionnaire : une Agence pour le développement de la Presse en Afrique « African Publicity », créée en 1961. L'Agence a fourni son aide aux imprimeries de l'Uganda et du Tanganyika principalement. Un cours de formation journalistique est envisagé à Nyegssi pour le début de 1963. — Dans le même numéro, le R. P. DEBAINS du Collège Libermann (Douala), demande des livres pour les jeunes.

Dans *Amitiés catholiques françaises*, d'octobre 1962, n° 46, à la rubrique « Nouvelles diverses », p. 12-13 : **IV^e Rencontre internationale fraternité chrétienne pour le Cinéma missionnaire.** — Cette rencontre organisée à Bruxelles aura lieu du 3 au 6 décembre prochain à la Maison-Mère des Pères de Scheut. Elle comprendra des présentations de films et des réunions d'études. — **VI^e Festival de l'Amitié des Peuples.** Ce festival qui est un concours international de films se déroulera à Lille, du 25 au 28 janvier 1963, sur le thème « Faim dans le monde ».

Dans *Spiritus*, n° 12 (août-septembre), consacré à la **Vocation missionnaire**, un article qui ne peut qu'édifier tous nos confrères : **Spiritualité d'un missionnaire moderne.** Lettres du P. Jean-Marie GODEFROID, tué à Kongolo, au matin du 1^{er} janvier 1962, pp. 254-280. Textes et témoignages présentés par le P. Ath. BOUCHARD.

BULLETIN HISTORIQUE

DOUZE ANS A ROME : PROCURE GÉNÉRALE ET GRAND SCOLASTICAT INTERNATIONAL 1949-1962 AU CORSO D'ITALIA

Fondée en 1949, la Communauté du Corso d'Italia abrite la Procure générale auprès du Saint-Siège et le Grand Scolasticat international.

Le Bulletin Général a donné, de 1949 à 1962, les principaux événements de la vie du Corso. Nous ne donnerons ici que les traits les plus marquants sur la fondation de sa Communauté, sur la fondation et sur le fonctionnement des deux œuvres : Procure générale et Grand Scolasticat international jusqu'au Chapitre général de 1962, et jusqu'au II^e Concile du Vatican.

* * *

La fondation.

Le R. P. Neyrand, premier Supérieur du Corso a écrit un article sur les débuts du Scolasticat romain dans le premier numéro de *Il Corso*, bulletin annuel maintenant défunt. Laissons-lui la parole :

« Le Chapitre de 1938 avait souhaité qu'un Scolasticat international soit établi à Rome en dehors du Séminaire Français, mais les hostilités étant survenues, ce projet ne put être repris qu'à la fin de la guerre. Le P. Letourneur se mit alors à la recherche d'un immeuble pouvant servir au but que nous nous proposons. Différents locaux furent visités, sans nous donner satisfaction, jusqu'au jour où les Religieuses de l'Assomption, se trouvant trop à l'étroit, mirent en vente leur maison du Corso d'Italia. De nombreux acheteurs se présentèrent, mais le désir de Pie XII, autrefois aumônier du pensionnat, de voir cette maison rester entre des mains religieuses et des services ayant été rendus par notre Congrégation aux Dames de l'Assomption, ce fut à nous qu'allèrent les préférences des Religieuses.

« C'est ainsi que, rentrant de congé du Gabon en 1948 et faisant ma cure à Vichy, j'y reçus un mot de Mgr Le Hunsec, me demandant de me présenter à la Maison-Mère. C'était pour apprendre que j'étais désigné pour aller à Rome m'occuper de l'organisation du nouveau Scolasticat, tout en succédant au R. P. Brault comme Procureur général.

« Arrivé à Rome en janvier 1949, j'y appris que la maison du Corso ne serait pas libre avant la fin de l'année scolaire. Résidant au Séminaire Français, je pus aller trois fois visiter les lieux, mais sans pouvoir me rendre compte parfaitement de la disposition des locaux, toutes les pièces, lors de ma visite, étant occupées par les élèves. Les trois Sœurs du Saint-Esprit (Sœurs Cécile, Angélique et Michel) arrivèrent en mars au Séminaire Français pour y attendre l'ouverture du Scolasticat, et eurent de quoi s'occuper avec la préparation de tout le linge nécessaire à la nouvelle maison. Moi-même, avec l'aide inappréciable du P. Marcel Martin, je faisais les commandes de matériel indispensable, et nous allâmes commander le mobilier à Seregno, aux environs de Milan.

« Enfin, le 14 août 1949, dans l'après-midi, je quittai le Séminaire Français pour le Corso où je trouvai la Sœur Économe, dernière Religieuse restée sur place, qui me remit les clefs de la Maison. Je me trouvai alors seul dans le « palazzo » avec Vincenzo en instance de départ et sur lequel les renseignements étaient fort divers. Comme meubles à pied d'œuvre : deux tables, un lit et quelques chaises.

« Je m'établis alors dans la sacristie, pièce où il y avait l'eau courante, proche de la porte et en dehors des futurs chantiers de travail. Le soir, je mangeai un sandwich et fis brève inspection des lieux.

« Le lendemain 15 août, il me fallut aller à Santa Chiara pour dire ma messe ; puis je remontai bien vite pour ne pas laisser la maison seule, redescendis au Séminaire pour le déjeuner et en rapportai un casse-croûte pour le soir.

« Presque de suite les travaux commencèrent sous la direction de l'architecte Pocci, car on désirait avoir les chambres complètement terminées pour l'arrivée des Scolastiques, mais bien des retards, malgré tout, se produisaient dans nos plans.

« Le premier travail entrepris fut l'installation des chambres du dernier étage : percement de fenêtres, abattage de murs et construction de nouveaux. A l'étage, ce fut le redressement du couloir proche de la chambre du P. Directeur, la construction du « mezzanino » côté Corso, l'installation des chambres d'hôtes dans les classes qui existaient en cet endroit, la mise en place des douches.

« Vers le 20 août arriva le P. Vogel, de retour de la visite des Missions d'Afrique orientale, qui vint me tenir compagnie, se chargeant des achats courants et de garder la maison quand je devais aller chaque matin dans les bureaux pour les besoins de la Procure. Notre Communauté se trouvant constituée, l'on acheta un butagaz qui permit aux Sœurs de venir chaque matin nous faire le repas de midi et celui du soir que nous prenions vers 6 heures avant que les Sœurs redescendent passer la nuit au Séminaire Français.

« Ce fut quelque temps après, l'arrivée du F. Longin et le 25 août, celle de six Scolastiques français, appelés pour aider à l'installation de la maison, mais qui en fait n'eurent pas grand-chose à faire, les meubles n'étant pas livrés et les ouvriers remplissant la maison de bruit et de poussière.

« Lorsque le P. Strick arriva, le P. Vogel regagna Paris, et, le P. Kennedy étant arrivé à son tour, la Communauté, augmentée du F. Christian, se trouva au complet. Petit à petit, la maison s'installait et, à la rentrée des cours, nous étions à peu près logés; pourtant des ouvriers travaillèrent encore dans la maison jusque vers le mois de mars.

« Aux grandes vacances, les travaux reprirent dans la partie de l'immeuble parallèle au « palazzo », mais le Chapitre ayant changé sa destination, ce fut mon successeur qui procéda à l'arrangement définitif du Scolasticat. »

Le personnel et ses changements.

Au commencement de l'année scolaire de 1950, le R. P. Murphy remplaça le R. P. Neyrand comme Procureur près du Saint-Siège et Supérieur de la Maison. En 1950 également, le P. Desmats arriva pour s'occuper de la direction spirituelle des Scolastiques. 1951 vit l'arrivée du F. Damien et, en 1952, le P. Soirat remplaça le P. Desmats tandis que le P. Francis Martin succédait au P. Kennedy. Plus tard dans la même année, le F. Bernardus Scheren augmenta momentanément le nombre des Frères. En 1955, au début de l'année scolaire, le P. Windholtz est arrivé pour s'occuper de la formation des futurs maîtres de novices, mais après quelque temps ce travail prit fin et le Père devint Père Spirituel à la place du P. Soirat. En 1956, arrive le P. F. Heudes, rédacteur à l'*Agence Fides*, et le F. Damien fut remplacé par le F. Paulus, et, vers la fin de cette même année le F. Christian fut obligé de rentrer à l'hôpital, ne laissant au Corso que les FF. Longin et Paulus qui furent aidés quelque peu dans leur travail par le laïc Vincenzo jusqu'à sa mort survenue en 1959.

La Procure générale.

Les fonctions du Procureur général près du Saint-Siège sont nettement indiquées dans les Constitutions :

« Le Procureur de la Congrégation auprès du Saint-Siège se fera un devoir d'agir en tout sous la direction et la dépendance du Supérieur Général qu'il représente auprès du Chef Suprême de l'Église et des Congrégations Romaines. Il s'appliquera avec zèle à ses importantes fonctions sans se laisser distraire par d'autres occupations. Il se gardera notamment des questions litigieuses étrangères aux intérêts de la Congrégation » (1). Intermédiaire officiel entre le Supérieur Général et les Congrégations Romaines, le Procureur doit expliquer et défendre le point de vue des Supérieurs Majeurs dans toutes les questions qu'il présente à l'approbation du Saint-Siège.

En théorie, le Procureur doit traiter avec tous les Dicastères. Mais le représentant d'une Société Religieuse et Missionnaire comme la nôtre a surtout à faire avec les SS. CC. des Religieux et de la Propagande. Et il est grandement aidé dans sa tâche par ce fait que toutes les affaires de quelque importance ont été examinées et approuvées par la Maison-Mère. Aussi les présente-t-il comme émanant du Supérieur Général. Il peut arriver de temps à autre qu'il doive aussi présenter une requête venant directement des Missions. Mais il le fait parce qu'il sait que cette question aurait été approuvée par la Maison-Mère si elle lui avait été soumise; car nulle part plus qu'à Rome on attache autant d'importance aux prescriptions du protocole et de la procédure.

Un des plus importants travaux du Procureur est probablement de présenter aux Hautes Autorités de la S. C. de la Propagande les besoins des missions confiées à notre Congrégation en Afrique et ailleurs, car il est impossible pour Rome d'être complètement au courant de chaque mission en particulier. Certes, il peut sembler quelquefois que les principes de la justice distributive n'aient pas toujours été suivis dans la répartition des fonds. Mais le Procureur toujours en contact avec les chefs de Missions et connaissant leurs besoins pourra en temps opportun exposer ces besoins aux Bureaux compétents et obtenir ainsi l'aide financière nécessaire au développement futur de ces Missions. C'est pourquoi le Procureur doit être en quelque sorte le « Chargé d'Affaires extérieures » de la Congrégation. Il doit savoir à qui, dans chaque cas, il doit s'adresser, et avoir quelque idée de leurs disponibilités finan-

(1) Cons. 12, n° 96.

cières. Là aussi jouent les moyens humains. Dans la Ville de Rome presque toutes les nations ont deux représentants accrédités, l'un au Vatican, et l'autre au Quirinal. Comme souvent les questions importantes sont abordées et discutées au cours d'un dîner ou d'un cocktail, le Procureur peut rendre de très grands services à la Congrégation et à ses Missions en présentant dès leur arrivée à Rome les Évêques aux dignitaires des Congrégations Romaines dont ils vont avoir le plus besoin. Les Ecclésiastiques ne sont-ils pas aussi des hommes? Ils se laissent diriger dans leurs relations humaines par des moyens humains. Nous ne pourrions jamais assez louer la profonde sympathie et le très grand esprit de coopération affirmés par les titulaires des Dicastères pour notre Congrégation et ses Missions. Il en est de même, *æquatis æquandis*, pour les évêques qui ont sur leurs territoires des Communautés Spiritaines. Eux aussi sont des hommes et savent apprécier un bon procédé lorsqu'ils sont loin de chez eux. Et quoiqu'on dise, Rome n'est jamais tout à fait « la maison » (home) pour beaucoup d'évêques étrangers qui la visitent. Aussi le Procureur rend-t-il un signalé service à une Province de la Congrégation et indirectement à toute la Congrégation quand il se montre vraiment hospitalier pour d'Éminents ecclésiastiques au cours de leurs voyages à Rome. Nous tenons à remercier spécialement les généreux donateurs d'Irlande et d'Amérique qui ont beaucoup contribué à permettre à la Procure de témoigner à ces Prélats la haute estime de la Congrégation pour la bienveillance témoignée à ses œuvres dans leurs Diocèses.

De son côté, la Maison-Mère facilite beaucoup la tâche du Procureur. Elle est toujours prête à répondre aux questions posées par les Congrégations Romaines. De plus, des exemplaires de la Campagne Apostolique de la Congrégation et ses Missions, donnés à propos, permettent de provoquer un intérêt marqué pour notre travail apostolique dans des Dicastères qui ne sont pas en contact direct avec nous, comme aussi dans les organismes internationaux qui, directement ou indirectement sont en rapports avec les Sociétés Missionnaires ou avec les Instituts Religieux. Ainsi le Procureur est-il toujours pourvu de moyen pour faire connaître notre Congrégation.

Tout le monde sait que les pèlerins sont nombreux à Rome depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Cet afflux énorme a donné au Procureur un supplément de travail que les Constitutions n'avaient jamais soupçonné. Ils viennent ces pèlerins non seulement de l'Irlande, de l'Angleterre et de l'Amérique, mais aussi de toute région du monde où l'on

parle anglais. Munis de lettres de recommandations par nos confrères, ils veulent obtenir une audience du Saint-Père, une bénédiction, comme aussi un guide pour visiter les églises romaines. Presque tous ont été nos bienfaiteurs ou sont capables de le devenir. Aussi tout doit être mis en œuvre pour qu'ils ne s'en retournent pas le cœur refroidi. Les Scolastiques et leurs Directeurs ont fourni en ce domaine une aide très précieuse, mais il ne convient guère de les distraire de leurs études. Aussi, pour aider ces pèlerins au nombre toujours croissant à profiter de leur séjour dans la Ville Éternelle, ne faudrait-il pas un Père uniquement chargé d'eux?

Nos étudiants.

Dès le commencement du Scolasticat international nous avons reçu des étudiants de toutes nos Provinces, sauf la Pologne et la Suisse. Signalons que l'Irlande, la France et le Portugal sont les pays qui en ont envoyé le plus grand nombre. Nous joignons à ce compte rendu un tableau précisant le nombre de Scolastiques passés au Corso et indiquant leur province d'origine.

SCOLASTIQUES										
	France	Irlande	Portugal	Hollande	Allemagne	Angleterre	Canada	Amérique	Belgique	Total
49-50	7	4	3	—	—	—	—	—	—	14
50-51	2	5	2	—	—	—	1	—	—	10
51-52	3	4	1	2	—	—	—	—	—	10
52-53	2	4	—	—	—	1	—	—	1	8
53-54	4	2	2	2	—	1	—	2	—	13
54-55	3	3	2	—	2	1	—	—	—	11
55-56	3	2	—	—	1	—	—	—	—	6
56-57	—	2	—	—	—	—	1	—	—	5
57-58	3	2	—	1	2	—	—	—	—	8
58-59	4	2	—	—	—	3	—	—	—	9
59-60	1	2	—	—	—	—	—	—	—	3
60-61	3	2	2	—	1	—	1	—	—	9
61-62	1	2	2	—	—	1	—	—	—	6
TOTAL ..	36	36	16	5	6	7	3	2	1	112
PÈRES										
	France	Irlande	Portugal	Hollande	Allemagne	Angleterre	Canada	Amérique	Belgique	Total
49-50	—	2	—	1	—	—	—	—	—	3
50-51	—	1	—	1	—	—	—	—	—	2
51-52	—	2	—	1	—	—	—	—	—	3
52-53	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
53-54	1	—	—	—	—	—	—	1	—	2
54-55	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
55-56	1	2	1	—	—	—	—	1	—	5
56-57	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
60-61	3	1	—	—	—	—	—	—	—	4
61-62	—	—	—	1	—	—	1	—	—	2
TOTAL ..	7	8	1	5	—	—	1	2	—	24

Nos morts.

Bien que la mort n'ait pas encore visité le Scolasticat, 2 de nos confrères du Corso ont été rappelés à Dieu peu après avoir quitté la maison. Le P. Desmats est mort en juillet 1954 et le P. Francis Martin, qui, pendant huit ans, fut directeur des Scolastiques, est mort subitement en Écosse, le 27 novembre 1961.

Nous ne pouvons pas terminer ce compte rendu sans remercier ici, très spécialement, le F. Christian pour les services inappréciables qu'il a rendus à la Procure et à la Communauté pendant son séjour au Corso. Dévoué corps et âme, intelligent, prudent et généreux, sachant garder un secret, on pouvait compter sur lui. Aucune tâche ne lui semblait insurmontable, et comme guide de la Rome antique et de la Rome chrétienne, il était imbattable. Le plus bel éloge que nous pouvons lui décerner c'est que la Procure n'est plus tout à fait la même depuis que sa santé l'a obligé à quitter le Corso.

VARIA

LE MYSTÈRE DU PLATEAU DE ROCHEBONNE

Avec la bienveillante autorisation du Bulletin des Anciens Élèves de l'École Navale, nous reproduisons les détails, parus en janvier 1962, pages 8 et 9, sur le plateau de Rochebonne où le 12 janvier 1920 sombra le S/S Afrique avec de nombreuses victimes dont S. Exc. Mgr Jalabert et quinze Pères et Frères de la Congrégation du Saint-Esprit.

Tous les marins connaissent le plateau de Rochebonne, dans le golfe de Gascogne. Mais surtout ceux qui ont navigué dans ces parages durant la guerre, avec des convois, la nuit, alors que le balisage était éteint, savent avec quelle méfiance on lui « donnait du tour ». L'article ci-après (extrait du B.I., n° 43/1961 de la Marine Nationale) expose comment et pourquoi cet énorme massif rocheux sous-marin fut, jusqu'à ces derniers temps, mal connu et, de ce fait, d'autant plus dangereux.

Si les pêcheurs des Sables-d'Olonne et de La Rochelle connaissent bien, à quatre heures de route au large des îles d'Ouest, les trois brisants qui marquent le plateau de Rochebonne, citadelle de congrès énormes et de varechs géants, le grand public n'imagine guère qu'il existe, à plus de 60 kilomètres au large des côtes charentaises, un massif rocheux submergé dont les dimensions sont à peu près celles de l'île d'Yeu, et dont les trois sommets culminants, recouverts de moins de 4 mètres d'eau à basse mer, ont longtemps été considérés comme l'un des dangers les plus redoutables du Golfe de Gascogne, cause de nombreux naufrages corps et biens.

Ce que l'on sait encore moins, c'est que, jusqu'à une date récente, exactement jusqu'en juin 1960, une dangereuse incertitude régnait sur la position précise de ce vaste haut-fond et sur sa morphologie exacte, ceci malgré un levé sérieux effectué en 1859.

Pourtant les trois têtes qui faisaient déferler la houle du large étaient déjà bien connues des pilotes du XVII^e siècle, et des sondages assez étendus avaient été effectués sur les lieux

dès 1677, mais leur position, surtout en longitude, était entachée de l'incertitude qui affectait à l'époque toutes les déterminations hors de vue de terre. Un progrès appréciable fut réalisé à cet égard quand, en 1824, l'ingénieur hydrographe Beautemps-Beaupré, le « père de l'hydrographie », y conduisant une nouvelle reconnaissance, détermina la position des hauts-fonds par recoupements sur les bateaux disposés entre Rochebonne et le littoral; mais l'état de la mer, presque toujours grosse, lui suscita de telles difficultés qu'il crut devoir qualifier de douteuses ses propres déterminations, ce qui n'était pas fait pour apaiser les inquiétudes des capitaines, et divers naufrages continuèrent à être attribués au plateau de Rochebonne.

Aussi, en 1858, le Ministère de la Marine jugea indispensable la mise en place d'un balisage aux abords de ce danger. Le levé préalable fut confié en 1859 à l'ingénieur hydrographe Bouquet de la Grye qui, mettant en œuvre un procédé original de mesure des longues distances par la différence entre les temps de perception de l'éclair et du son d'un coup de canon, parvint à déterminer avec précision la position par rapport à la côte de la roche sud-est du plateau qui était couverte de 8 mètres d'eau à basse mer. Les conditions de mer étaient aussi sévères qu'en 1824, mais c'est probablement par un jour de calme exceptionnel que les équipes de sonde, progressant d'est en ouest, atteignirent les fonds de 50 mètres et arrêtaient alors leur travail ignorant qu'il leur échappait ainsi à 3 milles marins dans l'ouest une tête isolée, séparé du reste du plateau par de grandes profondeurs, tête qui n'était autre que la Congrée, le brisant de plus mauvaise réputation, mais qui ce jour-là ne déferlait que faiblement. Bouquet de la Grye qui avait trouvé comme ses prédécesseurs trois têtes principales pensait donc avoir achevé le levé du plateau, sans se rendre compte que la roche la plus à l'est, dont il avait déterminé la position précise pour servir de base à son travail, était jusqu'alors inconnue et que par contre il avait dans l'ouest négligé la Congrée. Celle-ci disparut donc des cartes mais son nom subsista, Bouquet de la Grye l'ayant évidemment attribué au haut-fond le plus à l'ouest qu'il ait découvert. Du point de vue cartographique tout se passa finalement comme si le plateau de Rochebonne était décalé de 3 milles dans l'est.

Cependant, à l'extrême ouest, la vraie Congrée existait et déferlait toujours, et quand, dix ans plus tard, on procéda à l'installation du bateau-feu à l'emplacement le plus convenable d'après la topographie du plateau fournie par Bouquet

de la Grye, on le mouilla en réalité par rapport à ce haut-fond, le plus au large et le plus impressionnant. C'est aussi sur la vraie Congrée qu'on tenta, en 1898, la construction d'une tourelle, construction à laquelle on dut vite renoncer. Et c'est toujours par rapport à cette même roche que fut mis en place le balisage ultérieur, mais encore d'après des données du levé de 1859, donc d'après une topographie sans doute exacte, mais ne s'appliquant nullement aux abords du haut-fond en cause. Ce balisage, en principe rassurant, ne se trouvait par suite à aucun moment de ses diverses dispositions couvrir tous les brisants.

Situation dangereuse s'il en fut, qui durera pourtant jusqu'à nos jours, sans que la chronique retienne d'autre naufrage attribué à la Congrée que celui du paquebot *Afrique*, perdu corps et biens sur le plateau de Rochebonne en 1920, mais cette catastrophe ne fit peser aucune suspicion sur les données de 1859.

Bien que, assez rapidement, les patrons des baliseurs se soient étonnés de mettre systématiquement pour rallier la Congrée dix minutes de plus que le temps de parcours calculé d'après la carte, c'est seulement l'utilisation des procédés de radiolocalisation mis en service après la dernière guerre qui fit naître, dès 1951, des doutes vraiment sérieux sur la valeur de la position cartographique du banc de Rochebonne. En 1953, l'*Ancre*, bâtiment école de pilotage obtint pour la vraie Congrée, par un point astronomique confirmé par observation du réseau Decca de radionavigation, une position correcte voisine de celle qu'avait déterminée Beauteemps-Beaupré en 1824. Quatre ans plus tard, le paquebot *Djibouti*, opérant au radar, fournissait un résultat concordant.

A la suite de ces indications convergentes, le Service Hydrographique déplaça, sur les cartes, le plateau de Rochebonne de 3 milles vers l'ouest, en attendant de disposer d'un outil de précision qui lui permettrait de faire procéder à une vérification incontestable. Depuis 1954, en effet, la Mission hydrographique des côtes de France et d'Afrique du Nord était équipée d'une chaîne de radiolocalisation Rana, appareillage fournissant les positions en mer à 10 ou 15 mètres près jusqu'à plus de 150 kilomètres des côtes; grâce à cette chaîne elle poursuivit jusqu'en 1959 le levé de près de 700 kilomètres de la côte Atlantique du Maroc, permettant ainsi aux hydrographes français d'établir pour ce littoral une cartographie de haute qualité. Après l'achèvement de ce travail, le levé du plateau de Rochebonne fut prescrit à la Mission pour sa campagne de l'été 1960.

Avec ses stations Rana, installées sur la côte des Charentes et de la Vendée, elle put, en juin 1960, déterminer avec précision la position de la vraie Congrée, et, poursuivant les sondages aux abords de cette roche pendant les rares journées où la mer ne se montrait pas intraitable sur le plateau, pressentir, puis démêler la confusion faite en 1859, avec pour résultat immédiat la réapparition sur les cartes d'une tête de roche qui en avait disparu depuis un siècle.

Le plateau de Rochebonne, autrefois un danger redouté, hier un danger méconnu, était donc cette fois, semble-t-il, parfaitement cerné. Un balisage conforme à la morphologie exacte couvrira désormais tous ses dangers mais, aux yeux de ceux qui l'ont pratiqué, il restera toujours une étendue impressionnante, où l'énorme force de la mer libre s'arrête bien rarement de déferler sur un obstacle invisible.

ERRATUM

Rectification au *Bulletin général* n° 705, septembre-octobre 1962, page 241 : Ont émis les **Vœux de trois ans**.

Au lieu de : à *Mortain*, le 8 septembre 1962... LOURDAIS Alexandre... rectifier : à *Langonnet*, le 3 octobre 1962, M. LOURDAIS Alexandre.

Le Secrétaire général : M. NAVARRE.

Le Gérant : J. GODEFROY.

IMP. DE MONTLIGEON. — LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE). — 59731-1-63.
DÉPÔT LÉGAL 1963, 1^{er} TRIM., PRODUCTEUR N° 4326
INSCRIT A LA COMMISSION PARITAIRE SOUS LE N° 31911.

SOMMAIRE

1. Approbation de la Sacrée Congrégation des Religieux.
2. Texte original des Statuts Capitulaires présenté à la Sacrée Congrégation des Religieux.
3. Documents annexes :
 - a) Lettre de S. Ém. le cardinal Valeri, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux et Cardinal Protecteur de la Congrégation.
 - b) Indult de la Sacrée Congrégation des Religieux permettant de reporter l'élection du Supérieur général et de son Conseil après un certain nombre de jours de délibérations.
 - c) Confirmation de l'élection de S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre, archevêque-évêque de Tulle, comme Supérieur général de la Congrégation, par LL. EExc. les cardinaux Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux et Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

SUMMARY

1. Approval of the S. C. of Religious.
2. Original text of the Statutes presented to the S. C. of Religious.
3. Annexures :
 - a) Letters of His Eminence, Cardinal Valerio Valeri, Prefect of the S. C. of Religious and Cardinal Protector of the Congregation.
 - b) Indult from the S. C. of Religious permitting the postponement of the Election of the Superior General and of his Council for a certain number of days after the beginning of the deliberations.
 - c) Ratification of the election of His Grace, Most Rev. Marcel Lefebvre, Archbishop-Bishop of Tulle, as Superior General of the Congregation, by their Eminences the Cardinal Prefect of the S. C. of Religious and the Cardinal Prefect of the S. C. of Propaganda.

SACRA CONGREGATIO
DE RELIGIOSIS

(Prot. N. 3030/62.P.63.)

BEATISSIME PATER,

Superior Generalis Congregationis Sancti Spiritus, ad pedes Sanctitatis Vestræ provolutus, voto suffultus Capituli Generalis nuper celebrati, humiliter implorat ut approbentur articuli Constitutionum modificati, iuxta textum allatum.

Et Deus, etc.

Vigore facultatum a SS.mo Domino Nostro tributarum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium præposita, attentis expositis, benigne adnuit pro gratia iuxta preces; articuli vero modificati, prout in adnexis foliis continentur, Constitutionibus inserantur, servatis servandis.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romæ, die 3 ianuarii 1963.

† Paulus PHILIPPE, O.P.
a Secretis.

D. CUSUMANO,

Ad. a stud.

MODIFICATIONS DEMANDÉES AUX CONSTITUTIONS

ART. 25. — ... en Postulats, Noviciats et Triennats.

ART. 75. — *Membres de droit* :

7° Les anciens Supérieurs généraux;

8° Les vice-provinciaux.

ART. 76. — ... indiquant le délégué.

ART. 83. — Quand le Supérieur général doit être nommé, le Chapitre général vote à majorité absolue pour savoir si l'élection du Supérieur général aura lieu immédiatement ou sera retardée un certain temps. On agira de même pour l'élection du Conseil général.

ART. 146. — Les admissions d'élèves qui ne sont pas dans les conditions ordinaires.

ART. 147. — Les mesures à prendre pour la bonne marche de l'œuvre, le renvoi d'un sujet douteux ou dangereux.

ART. 158. —

Les aspirants (de leur côté) seront invités à couvrir en tout ou en partie leurs frais de pension et d'entretien.

ART. 314. — La récollection spirituelle doit être organisée dans toutes les provinces, autant que faire se pourra, tant pour les Pères que pour les Frères après un certain nombre d'années de ministère avec un règlement uniforme dans ses lignes essentielles.

ART. 333. —

Les Frères se montreront toujours respectueux vis-à-vis des Pères eu égard à leur caractère sacerdotal et rendront volontiers service.

.

Les Pères de leur côté s'attacheront à donner aux Frères le bon exemple et leur témoigneront en tout un intérêt fraternel.

PROPOSED CHANGES IN THE CONSTITUTIONS

ART. 25. --- ... as Postulancies, Novitiates *and Triennia*.

ART. 75. — ... *Ex officio members* .

7^o the former Superiors General;

8^o *the Vice-Proprietary*.

ART. 76. -- ... bearing the name of the delegate.

ART. 83. — ... When the election of a Superior General is necessary, the General Chapter decides by majority vote whether the election of the Superior General will take place immediately or be postponed for a certain time. The same procedure shall be adopted for the election of the General Council.

ART. 146. --- ... The admission of students in unusual circumstances.

ART. 147. — ... The steps to be taken for the progress of the work; the dismissal of a doubtful student or one who is a source of danger.

ART. 158. ---

The aspirants (on their part) shall be asked to defray the cost of their board and maintenance, in whole or in part.

ART. 314. -- As far as possible the spiritual recollection should be organised in all the Provinces, both for Fathers and Brothers, after some years in the ministry, with a regulation which is uniform in its broad outline.

ART. 333. —

The Brothers shall always be respectful to the Fathers in view of their priestly character and shall render their services willingly.

The Fathers, on their part, shall strive to give good example to the Brothers and show a fraternal interest in all that concerns them.

ART. 352. —

Quant aux autres profès, il pourra être dit...

ART. 367. —

Les Supérieurs de province ou de district peuvent donner à leurs sujets l'autorisation de se rendre dans les circonscriptions voisines spécialement lorsque la juridiction de ces supérieurs ne couvre qu'un territoire restreint.

ART. 353. —
Other professed members may have ... said.

ART. 367. —

Provincial or District Superiors may allow their subjects to visit neighbouring circumscriptions, especially when the jurisdiction of these Superiors covers only a restricted area.

The Statutes of the General Chapter are published in full, in French and English, in a special issue of the General Bulletin.

CHAPITRE GÉNÉRAL de 1962

STATUTS CAPITULAIRES

PREMIÈRE PARTIE

Décisions ne contrevenant pas aux Constitutions

STATUTES

of the

GENERAL CHAPTER

1962

PART I

Decisions Not Contravening the Constitutions

I. — VIE RELIGIEUSE

Le Chapitre demande avec instance au T. R. Père Général et à son Conseil de faire une lettre circulaire à tous nos confrères à l'occasion du Concile pour les appeler à plus de ferveur dans la pratique de leurs vœux de religion dans l'intérêt spécial des Missions d'Afrique et du salut des âmes.

Vœux de religion : Pauvreté.

1^o Les Capitulants rappellent les obligations de la pauvreté religieuse comme moyen de *détachement intérieur*, facilitant la pratique des autres vertus, et demandant que cet esprit de pauvreté soit exigé d'une manière positive dès le début de notre appartenance à la Congrégation, en enseignant à nos aspirants et jeunes profès les motifs profonds de cette vertu.

2^o Les Supérieurs majeurs devront *contrôler* soigneusement la gestion des biens par chaque économe selon la teneur de nos Constitutions (n^o 230) et s'enquérir auprès des confrères de la manière dont ils pratiquent la pauvreté.

3^o En mission particulièrement, nos Religieux doivent garder un *train de vie* correspondant à leur état et éviter toute dépense superflue dans leur installation et leur régime alimentaire.

4^o Un missionnaire en congé ne peut faire d'achat et ne recevra d'argent liquide de l'économe général ou provincial qu'avec la *permission* écrite de son Ordinaire et de son Supérieur religieux ou du Procureur responsable. Cela vaut pour l'acquisition de voiture et, en ce cas, le missionnaire doit pour ses déplacements s'en tenir aux prescriptions du Supérieur provincial.

5^o A chacun des missionnaires *rentrant en congé*, qu'il soit Père ou Frère, on remettra la même *somme d'argent* dont le montant a été fixé par le Supérieur religieux d'entente avec l'Ordinaire. Toutefois les Supérieurs sont invités à tenir compte, dans certains cas, de la situation familiale des confrères.

6^o Pour les *objets* considérés comme biens personnels que les confrères peuvent emporter avec eux, les Capitulants acceptent que l'on y inclue le calice d'ordination et une

RELIGIOUS LIFE

The Chapter earnestly requests the Most Reverend Father General and his Council to address a Circular Letter to all the confrères on the occasion of the Ecumenical Council, inviting them to practise with greater fervour their religious vows, particularly in the interests of the African missions and for the salvation of souls.

Religious Vows : Poverty.

1. The members of the Chapter recall the obligations of religious poverty as a means of *interior detachment* facilitating the practice of the virtues. They urge that this spirit of poverty be required in a positive way from the very beginning of our membership of the Congregation and that the compelling motives for the practice of this virtue be explained to our aspirants and young professed.

2. Major Superiors should carefully *control* the administration of temporal goods by each bursar according to the terms of our Constitutions (No. 230) and should inquire from the confrères how they practise poverty.

3. Especially on the missions the *mode of life* of our religious should be in keeping with their state. They should avoid all superfluous expense in their equipment and in their table.

4. A missionary on leave can make no *purchase* or receive *ready money* from the General or Provincial Bursar without the written *permission* of his Ordinary and of his Religious Superior or the responsible Procurator. This holds also for the acquisition of a car, and in this case, the missionary must abide by the regulations laid down by his Provincial Superior concerning travel.

5. Every missionary, whether Father or Brother, *going on home leave*, shall receive the same *amount of money*, as fixed by the Religious Superior in understanding with the Ordinary. However, the Superiors are invited to take into account the special family circumstances of certain confrères.

6. Among the *objects* considered as *personal* which confrères may take with them, the Members of the Chapter agree to include the Ordination chalice, a portable typewriter, and a

machine à écrire portative et que l'on remplace le « *Novum* » par la Bible complète, mais refuse d'y compter un poste portatif de radio à transistor. Pour tout le reste que l'on s'en tienne à ce qui est prévu par le *Coutumier général*, pp. 83 et 88, numéros 242, 248, 249, 250.

Chasteté.

Les Capitulants rappellent l'obligation du maintien strict de la clôture des lieux réguliers, de la présentation des plans des nouveaux bâtiments d'habitation des confrères au Supérieur religieux, de la prudence dans les visites au dehors ainsi que la défense pour les confrères non accompagnés de prendre des femmes seules dans leur voiture.

Exercices communs.

1^o Il faut maintenir le principe des exercices *en commun*.

2^o On pourra adapter les *horaires* aux nécessités des œuvres, avec l'autorisation du Supérieur provincial ou principal, et sous le contrôle du Supérieur local.

3^o Les confrères ne pouvant participer à certains exercices communs devront les faire *en particulier*. Ainsi les confrères se couchant très tard du fait de leur ministère pourront faire leur oraison après la sainte messe si celle-ci est matinale.

4^o Pour les *visites à la chapelle après les repas*, le Chapitre décide que la visite après le repas du soir peut être supprimée, vu la proximité de la visite au Saint Sacrement et de la prière du soir, mais que l'on maintiendra la visite à la chapelle après le repas de midi, et que durant celle-ci, on récitera les prières de l'Association pour la conversion de l'Afrique, comme prévu au n^o 291 du *Coutumier général*.

5^o Au sujet des *lectures avant et après les repas*, le Chapitre décide de s'en tenir au n^o 302 des *Constitutions*, mais que l'on pourrait utiliser pour le Martyrologe une traduction moderne.

Prières communes.

1^o Vu le désir de Rome que l'on se serve le plus possible des prières liturgiques mais aussi vu la complexité de nos œuvres, le Chapitre décide la réforme de nos prières actuelles

complete Bible instead of the New Testament, but not a Transistor Radio. Everything else remains as prescribed by the General Customary, pp. 83 and 88, No. 242, 248, 249, 250.

Chastity.

The Members of the Chapter recall the obligation of maintaining the strict cloister in respect of the places specified by rule, and of submitting to the Religious Superior the plans of new dwelling houses. They urge the necessity of prudence in the matter of outside visits and remind confrères of the prohibition against taking women into their car when travelling alone.

Common Exercises.

1. The principle of exercises *in common* should be maintained.

2. The time-tables may be adapted to the needs of the works, with the approval of the Provincial or Principal Superior, and under the control of the Local Superior.

3. Confrères who cannot attend certain common exercises shall make them *in private*. Thus confrères retiring very late because of their ministry may make their meditation after Mass, if the Mass is celebrated in the morning.

4. Regarding *visits to the chapel after meals*, the Chapter decides that the visit after the evening meal may be omitted on account of its nearness to the Visit to the Blessed Sacrament and to Night Prayer, but that the visit after lunch should be maintained. During this visit the prayers of the Association for the Conversion of Africa as prescribed in No. 291 of the General Customary shall be recited.

5. On the subject of *reading before and after meals*, the Chapter decides to abide by No. 302 of the Constitutions, but that a modern translation of the Martyrology may be used.

Common Prayers.

1. In view of Rome's desire that the greatest possible use be made of the liturgical prayers but also taking into account the complex nature of our works, the Chapter decides to

et charge une Commission spéciale à nommer par le Conseil général de procéder à ce travail en préparant pour nos prières deux *formulaires* :

l'un comprenant *Laudes* et *Complies* avec un choix de nos prières actuelles ;

l'autre reprenant le manuel actuellement en usage mais réformé sur certains points.

Le Chapitre laisse aux Supérieurs provinciaux et principaux le soin de juger du choix de ces formulaires selon les différentes communautés.

2^o A la *prière du soir* l'on ne récitera plus qu'un seul *Confiteor*.

3^o Les Capitulants estiment que la récitation des *Litanies de la Sainte Vierge*, supprimée lors d'un salut du Saint Sacrement, n'a pas à être reportée à la prière du soir.

4^o Pour la lecture du *Nécrologe* les Capitulants sont pour le maintien de la lecture des noms de tous les défunts.

5^o C'est aux Supérieurs provinciaux à autoriser dans les Grands Scolasticats les détails des *offices liturgiques* : récitation de *Tierce* avant la messe solennelle, communion des Scolastiques à cette messe, etc.

Messes laissées aux confrères.

Le Chapitre maintient la teneur des n^{os} 242, 3^e alinéa et 352 des *Constitutions* pour le nombre de messes laissées à la disposition des confrères.

Direction de Règle. — Retraites. — Récollecion.

1^o Que les Supérieurs locaux reçoivent *en direction* leurs confrères au moins deux fois par an.

2^o Pour les *retraites annuelles*, que les Provinciaux qui le peuvent rassemblent le plus grand nombre de confrères, spécialement de missionnaires en congé, ces retraites pouvant être suivies de sessions pastorales, bibliques, liturgiques et missionnaires.

Dans les territoires de mission, un confrère non originaire de la province chargée du district où il travaille peut être autorisé par son Supérieur religieux à se rendre pour sa

reform our present prayers, and directs that a special commission be named by the General Council to prepare two *formularies* :

the first comprising Lauds and Compline, with a selection of our existing prayers;

the second being an amended edition of the Manual of Prayers at present in use.

The Chapter leaves to the judgement of Provincial and Principal Superiors the choice of these formularies, taking into account the different communities.

2. At *Night Prayer* only one Confiteor shall be recited.

3. The Members of the Chapter consider that when the *Litany of the Blessed Virgin* is omitted at Benediction of the Blessed Sacrament, it is not necessary to recite it at Night Prayer.

4. For the *Necrology*, the Members of the Chapter favour the reading of all the names of deceased members.

5. It is for the Provincial Superior to approve of the details of *liturgical functions* in the Senior Scholasticates : the recitation of Terce before Solemn High Mass, the distribution of Holy Communion to the Scholastics at this Mass, etc.

Free Masses.

The Chapter decides to maintain the terms of Nos. 242, para. 3 and 352 of the Constitutions regarding the number of free Masses that may be said by confrères.

Direction of Rule. — Retreats. — Recollection.

1. All Local Superiors shall receive their confrères *on direction* at least twice a year.

2. Provincial Superiors shall gather together as many confrères as possible, especially missionaries on leave, for the *annual retreats*. These retreats may be followed by pastoral, biblical, liturgical and missionary circles.

In mission territories a confrère who does not belong to the Province to which his District is confided may be authorised by his Religious Superior to make his annual retreat in a *neighbouring* District confided to his Province of origin.

retraite annuelle dans un district *voisin* confié à sa province d'origine.

3^o Il est souhaitable que les *retraites trimestrielles* groupent plusieurs confrères et que là où les réunions théologiques sont obligatoires pour le clergé il y ait un temps d'oraison prévu après la conférence spirituelle pour que ces réunions puissent servir de retraite trimestrielle.

4^o La *récollecion* prévue par le n^o 314 des *Constitutions* devra être faite dans nos maisons, sauf exception, mais les Supérieurs provinciaux et principaux sont vivement encouragés à accorder la permission de faire des retraites et des récollecion en dehors de nos Communautés.

Vacances.

1^o Le Chapitre maintient les prescriptions des n^{os} 369 et 370 des *Constitutions* et du *Coutumier général* quant au règlement des vacances *en famille*.

2^o Il est souhaitable que les confrères (Pères et Frères) profitent du temps des vacances pour suivre des stages en rapport avec leurs activités.

Radio. — Télévision.

1^o Les Capitulants sont opposés à ce que les confrères aient *dans leur chambre* des postes de *radio* à transistor.

2^o Au sujet de l'usage de la *Télévision*, l'on s'en tiendra aux directives imposées par la Sacrée Congrégation des Religieux (*Bulletin général*, 1957, n^o 675) et au *Coutumier provincial*, les Supérieurs se rappelant que leur conscience y est gravement engagée.

Silence. — Correspondance. — Carnet médical.

1^o On s'en tiendra au n^o 302 des *Constitutions* pour ce qui concerne la loi du « *grand silence* ».

2^o Les *lettres* à expédier peuvent être présentées fermées aux Supérieurs mais les Capitulants maintiennent la teneur du n^o 373 des *Constitutions*.

3^o Il serait souhaitable que chaque religieux ait un *carnet médical* dans lequel seraient notées les maladies et les traitements qu'il a déjà reçus.

3. It is desirable that several confrères be gathered together for the *quarterly retreats* and that where theological conferences are obligatory for the clergy, a time be set apart for meditation after the spiritual conference, so that these meetings may serve as quarterly retreats.

4. With certain exceptions, the *recollection* provided for in No. 314 of the Constitutions shall be done in our houses, but Provincial and Principal Superiors are earnestly encouraged to grant permission for retreats and recollections outside our communities.

Holidays.

1. The Chapter upholds the prescriptions of the Constitutions, Nos. 369 and 370, and of the General Customary regarding the regulation for holidays in *one's family*.

2. The Chapter desires that Fathers and Brothers avail of holiday time to follow courses that have to do with their special works.

Radio. — Television.

1. The Members of the Chapter are opposed to confrères having Transistor Radios *in their rooms*.

2. Regarding the use of *television*, the prescriptions imposed by the Sacred Congregation of Religious (*General Bulletin*, 1957, No. 675) and by the Provincial Customary shall be observed. Superiors are reminded that in this matter they have a grave obligation in conscience.

Silence. — Correspondance. — Medical Record.

1. The ruling laid down in No. 302 of the Constitutions concerning the "*great silence*" remains in force.

2. *Letters* for the post may be presented sealed to Superiors, but the Members of the Chapter uphold the terms of No. 373 of the Constitutions.

3. It is desirable that each religious have a *medical file* recording his illnesses and the treatment received in each case.

II. — ORGANISATION DE LA CONGRÉGATION

Buts de la Congrégation.

1^o Le Chapitre est pour le maintien intégral du n^o 7 de nos *Constitutions*, le mot « spécialement » appliqué à l'évangélisation des Noirs n'étant aucunement restrictif, et les Règles latines (n^o 3) étant très larges dans leur texte sur le choix des *œuvres difficiles* pour lesquelles la Congrégation a été fondée.

2^o Les Capitulants sont d'accord pour que l'on admette toutes les bonnes vocations qui se présentent, même si elles n'ont pas une prédilection marquée pour la vie missionnaire, à condition que les sujets en question acceptent d'obéir en tout à la volonté de leurs Supérieurs et, le cas échéant, d'aller en mission.

Nouveaux champs d'apostolat.

L'évolution actuelle de l'Afrique ne doit pas être un motif pour la recherche de nouveaux champs d'apostolat, mais cette recherche est souhaitable selon les disponibilités de personnel. On peut s'installer dans un nouveau pays sans y accepter nécessairement de juridiction mais en vue d'y établir des œuvres susceptibles de fournir des vocations.

Fondation de nouvelles provinces.

1^o Ces fondations sont fort souhaitables mais la Maison-Mère ne pourra y procéder que lorsqu'elles auront été *préparées dans le détail* par le choix d'un personnel hautement qualifié, l'assurance de ressources fixes et d'installation convenable afin de leur assurer toute chance de succès.

2^o Il est souhaitable qu'avant d'entreprendre des fondations en des pays où nous ne sommes pas encore présents, *on affermisse d'abord* les fondations en cours ou celles qui ont été sérieusement envisagées.

3^o Il est conseillé dans les débuts d'une province de chercher des *vocations* capables d'entrer de suite au Noviciat.

II. — ORGANISATION OF THE CONGREGATION

Ends of the Congregation.

1. The Chapter is in favour of maintaining in its integrity No. 7 of the Constitutions. The term "especially" as applied to the evangelisation of the Negroes is in no way restrictive, and the Latin Rule (no. 3) is very broad in its statement of the choice of the *difficult works* for which the Congregation has been founded.

2. The Members of the Chapter are in favour of admitting all *good vocations* that present themselves, even though they may not have a pronounced *taste* for the missionary life, provided that the candidates in question accept to obey in all things the will of their Superiors and, if need be, to go on the missions.

New Fields of Apostolate.

The present evolution of Africa must not be taken as a reason for seeking new fields of apostolate, but if the required personnel is available, it is desirable that new missions be sought. The Congregation may accept work in a new country without necessarily taking responsibility for a jurisdiction, but with a view to establishing works capable of providing vocations.

Foundation of New Provinces.

1. These foundations are very desirable, but the Mother House can proceed with them only *when detailed preparations have been made*, i.e. when a highly qualified staff has been chosen, and fixed resources and suitable installation have been assured, to guarantee every likelihood of success.

2. It is desirable that before undertaking foundations in new countries, we should *first consolidate* those already in progress or those that are already seriously contemplated.

3. It is advised that when a Province is being established, *vocations* suitable for immediate entry to the Novitiate should be sought.

Abandon de certaines œuvres.

1^o Il ne faut pas abandonner sans motifs graves des œuvres qui marchent bien et que nous avons eu de la peine à créer. Dans ces œuvres il faut essayer de se faire, le plus possible, aider par du personnel laïc, de façon à libérer le plus qu'on pourra de missionnaires.

2^o Il ne faut pas abandonner l'Œuvre des *Orphelins d'Auteuil* qui répond bien aux fins de la Congrégation et nous permet d'utiliser du personnel qui n'est pas fait pour l'Afrique. Le Chapitre souhaite que l'on soutienne cette œuvre en lui donnant du personnel qualifié : Pères et Frères.

Exemption.

Les Capitulants renouvellent les décisions des Chapitres de 1919 et 1950 sur cette question, jugeant que les inconvénients sont aussi nombreux que les avantages.

Chapitre général : Membres.

1^o Les Capitulants sont d'avis de *ne pas réduire* le nombre des capitulants pour que provinces et districts soient suffisamment représentés au Chapitre.

2^o Ils rejettent les motions demandant que le *nombre des membres délégués* au Chapitre soit plus grand ou au moins égal à celui des membres de droit, déclarant s'en tenir au n^o 75 des *Constitutions*.

3^o Les *votes* pour l'élection des membres délégués seront envoyés sous double enveloppe, et le nom du votant inscrit sur la seule enveloppe extérieure.

Tenue du Chapitre.

1^o Les Capitulants maintiennent les dispositions du n^o 77 de nos *Constitutions* relatives à la *convocation du Chapitre* général « au moins tous les douze ans et plus souvent si nécessaire avec l'autorisation du Saint-Siège ».

2^o Les Capitulants souhaitent que l'on prenne tout le *temps nécessaire* pour traiter à fond les questions soumises au Chapitre général et que, dans la mesure du possible, le Chapitre évite de renvoyer de nombreuses questions aux bons soins du Conseil général.

Relinquishment of Certain Works.

1. Without serious reasons, works should not be abandoned which have been founded with difficulty and are functioning well. In these works, the greatest use should be made of lay help, in such a way as to leave free as many missionaries as possible.

2. The work of the *Orphelins d'Auleuil* should not be abandoned, for it corresponds to the ends of the Congregation and employs staff not suited to Africa. The Chapter expresses the hope that this work will be supported by the allocation of a qualified staff of Fathers and Brothers.

Exemption (from Jurisdiction of Ordinary).

On this question the Members of the Chapter renew the decisions made in the Chapters of 1919 and 1950, as they consider that the disadvantages are as numerous as the advantages.

General Chapter : Members.

1. The Members of the Chapter are of opinion that, in order to give Provinces and Districts adequate representation, *the number of members should not be reduced.*

2. Abiding by No. 75 of the Constitutions, the Members of the Chapter reject the motions requesting that *the number of delegated members* should be greater than, or at least equal to, the number of *ex officio* members.

3. The votes for the election of delegates shall be sent under double cover, the name of the voter being written on the outer envelope only.

Holding of the Chapter.

1. The Members of the Chapter uphold the provisions of No. 77 of our Constitutions regarding the *convocation of the General Chapter* " at least every twelve years, and more often if necessary, with the approval of the Holy See ".

2. The Members of the Chapter hope that the *necessary time* will be taken to deal thoroughly with all the questions submitted to the Chapter and that as far as possible the Chapter will avoid referring a large number of questions to the General Council.

3^o Les *modifications constitutionnelles* désirées par le Chapitre et approuvées par Rome seront mises dans les *Constitutions* sous forme d'addenda et les autres modifications seront seulement signalées dans le *Coutumier général*.

4^o Pour le prochain Chapitre, les Capitulants forment le vœu que les *grandes questions* soient étudiées longtemps à l'avance, tout en laissant à chacun la faculté de présenter des motions qui seront transmises à la Maison-Mère par l'entremise des Conseils provinciaux.

Maison-Mère.

1^o Le Chapitre se déclare pour le *transfert de la Maison-Mère* à Rome lorsque les négociations à ouvrir de suite avec le Gouvernement français seront arrivées à une solution qui ne cause aucun dommage grave à l'existence de la province de France.

2^o En attendant le résultat de ces négociations, qui pourront durer assez longtemps, il faudrait dès maintenant organiser la *séparation totale* entre la Maison-Mère et tous les services de la province de France.

Division des provinces actuelles.

La division proposée au Chapitre des provinces de France et des États-Unis demandant une étude approfondie, les Capitulants demandent aux Provinciaux respectifs et à leur Conseil de préparer pour la Maison-Mère un dossier sérieux, et font remarquer que la nouvelle organisation provinciale actuellement à l'étude permettra d'étudier cette question sous un angle nouveau.

Relations interprovinciales.

1^o Le Chapitre demande que chaque année à une date fixée par la Maison-Mère il y ait une *réunion de tous les Supérieurs provinciaux*. Les Supérieurs principaux en congé seraient invités à prendre part à cette réunion.

2^o Le souhait est formulé que soient organisées par la Maison-Mère des *réunions de Directeurs* de grands Scolasticats et de *Maitres de Novices*, Clercs et Frères.

3. The Constitutional changes desired by the Chapter and approved by Rome will be inserted in the Constitutions as *addenda*. The other changes will be simply recorded in the General Customary.

4. For the next Chapter, the Members of this Chapter express the wish that the *important questions* be studied well in advance, while each confrère should be free to present motions to the Mother House through the Provincial Councils.

Mother House.

1. The Chapter pronounces in favour of the *transfer of the Mother House* to Rome, when negotiations to be opened immediately with the French Government have reached a conclusion which will not imperil the existence of the French Province.

2. Until such time as these negotiations have been concluded, and this may take a long time, immediate arrangements should be made for the *complete separation* of the Mother House from all the services of the French Province.

Division of Existing Provinces.

Since the division of the Provinces of *France* and the *United States*, as proposed at the Chapter, requires a thorough examination, the Members of the Chapter request the Provincials concerned and their Councils to prepare for the Mother House an exhaustive documentation. The Members of the Chapter draw attention to the fact that the new Provincial organisation at present under consideration will enable them to study this question from a new point of view.

Relations Between Provinces.

1. The Chapter requests that *a meeting of all the Provincial Superiors* be held every year at a date fixed by the Mother House. Principal Superiors on leave may be invited to this meeting.

2. The wish is expressed that the Mother House organise *meetings of Directors* of Senior Scholasticates and *Novice Masters* of clerics and Brothers.

3° Les Capitulants estiment souhaitable que l'on autorise un *certain échange* de Scolastiques entre provinces ainsi que le stage de confrères dans d'autres provinces afin de faciliter l'unité de la Congrégation et de permettre une meilleure compréhension mutuelle.

Costume.

1° S'en tenir au n° 19 de nos *Constitutions* qui ne mentionne pas les *glands* au cordon.

2° Le port de la *soutane* est obligatoire dans les communautés et pour les offices; quant au *port du « clergyman »* on doit s'en tenir au n° 21 de nos *Constitutions*.

Changement de nationalité.

La permission de changer de nationalité ne peut être donnée que par les Supérieurs majeurs.

Maisons de Retraite et de Vacances.

Il est souhaitable que des maisons de repos pour les missionnaires soient organisées dans chaque province et district en une région au climat agréable. En attendant que cela puisse se réaliser, que les confrères des autres Communautés reçoivent ces confrères missionnaires avec sollicitude.

Coutumiers.

1° Les Capitulants demandent que le *Coutumier général* soit traduit dans la langue de chaque province et qu'un exemplaire en soit remis à chaque confrère.

2° Les Coutumiers des *maisons de formation* devraient être uniformes dans leurs lignes essentielles et envoyés dans les provinces en formation.

Écrits du Vénérable Père.

1° Une Commission de trois ou quatre spécialistes sera constituée pour composer une *anthologie* des écrits du Vénérable Père destinée spécialement aux Noviciats.

3. With a view to greater unity and better mutual understanding in the Congregation, the Members of the Chapter consider it desirable that a certain exchange of scholastics be permitted between Provinces, as also *courses* to be followed by confrères in other Provinces.

Dress.

1. In the matter of dress, No. 19 of our Constitutions shall be followed. In this Constitution no mention is made of tassels on the cincture.

2. The wearing of the *soutane* is compulsory in communities and at liturgical functions; as for the *wearing of the clerical suit* ("Clergyman"), No. 21 of our Constitutions shall be observed.

Change of Nationality.

Permission for a change of nationality may be given only by Major Superiors.

Houses of Retirement and Vacation.

It is desirable that rest houses for the missionaries be organised in each Province and District, in a region where the climate is agreeable. Before this can be realised, the members of other communities will receive these missionary confrères with kindness.

Customaries.

1. The Members of the Chapter ask that the General Customary be translated into the language of each Province and that a copy be given to each confrère.

2. Customaries for *houses of formation* should be uniform in their broad lines and supplied to provinces still in process of formation.

Writings of the Venerable Father.

1. A commission of three or four specialists shall be set up to compose an *anthology* of the writings of the Venerable Father, especially intended for Novitiates.

2^o Le Chapitre souhaite qu'à l'échelon du Conseil général soit organisé un *Centre d'études libermaniennes* qui conseille et dirige tous ceux qui étudient notre Vénérable Père et les réunisse à l'occasion pour un travail en commun.

Dévotion au Saint-Esprit.

1^o Les Capitulants souhaitent que les professeurs de Théologie de nos scolasticats insistent sur le *Traité « De Spiritu Sancto »*.

2^o Le Chapitre souhaite le développement de l'*Archiconfrérie du Saint-Esprit* et dans ce but que le Directeur général subdélègue ses pouvoirs aux directeurs locaux et que la Congrégation, par un acte officiel, fasse participer à ses mérites les membres de l'Archiconfrérie.

3^o On fait remarquer que même les membres de la Congrégation doivent *se faire inscrire* pour devenir membres de l'Archiconfrérie.

III. — SUPÉRIEURS ET FONCTIONNAIRES

Supérieur général.

Les Capitulants maintiennent la *durée du mandat* du Supérieur général à douze ans comme fixé par le n^o 50 de nos Constitutions.

Conseillers généraux : Choix et nombre.

1^o Ils doivent se considérer comme *représentants de l'ensemble* de la Congrégation et s'intéresser de ce fait à l'ensemble des problèmes se rapportant à notre famille religieuse indépendamment de leurs attributions personnelles.

2^o Le choix des Conseillers doit être déterminé par leurs *compétences personnelles* sous réserve que les langues principales parlées dans la Congrégation soient justement et raisonnablement représentées.

3^o Les Capitulants estiment suffisant le *nombre* de six Conseillers généraux comme prévu par le n^o 60 de nos *Constitutions*.

2. The Chapter desires that at the General Council level a *centre of Libermann studies* be organised to advise and direct all who are studying the Venerable Father and to bring them together from time to time for work in common.

Devotion to the Holy Ghost.

1. The Members of the Chapter desire that the Professors of Theology in our scholasticates stress the *tractate "De Spiritu Sancto"*

2. The Chapter desires the spread of the *Archconfraternity of the Holy Ghost* and for this end that the General Director subdelegate his powers to the local Directors and that the Congregation, by an official decision, make the members of the Archconfraternity share in its merits.

3. Attention is drawn to the fact that for membership of the Archconfraternity, even members of the Congregation must be enrolled.

III. — SUPERIORS AND FUNCTIONARIES

Superior General.

The Members of the Chapter decide in favour of a twelve-year mandate for the Superior General as in No. 50 of our Constitutions.

General Councillors : Choice and Number.

1. The General Councillors shall consider themselves *as representatives of the whole Congregation* and consequently take an interest in all the problems that concern our religious family, independently of their personal functions.

2. The choice of Councillors shall be determined by their *personal ability*, provided that the principal languages spoken in the Congregation are fairly and reasonably represented.

3. The Members of the Chapter consider sufficient the present number of six Councillors, as provided in No. 60 of our Constitutions.

Activités.

1^o Le Chapitre désire que les Conseillers généraux, déchargés de toute occupation étrangère à la Congrégation, soient *tout entier au service* de l'ensemble de l'Institut et spécialement des régions dont ils sont les correspondants.

2^o Que les Conseillers généraux aient assez de *latitude pour régler* les questions des territoires dont ils sont les correspondants.

3^o Vu le développement de la Congrégation, il est impossible au Supérieur général de suivre personnellement toutes les questions, aussi les affaires suivantes devraient recevoir chacune un responsable pris au sein du Conseil général ou parmi les fonctionnaires généraux :

- a) Vie religieuse et spiritualité spiritaine;
- b) Propagande, publicité, recrutement;
- c) Stratégie missionnaire;
- d) Études et formation des aspirants;
- e) Questions concernant les Frères.

Supérieurs provinciaux. — Principaux. — Locaux. Nomination.

1^o Les Capitulants renouvellent la décision prise au Chapitre de 1950 de ne pas admettre l'élection des Supérieurs.

2^o Mais ils désirent qu'avant de nommer un Supérieur les autorités compétentes se livrent à une *sérieuse information* provenant d'une consultation préalable aussi large que possible y compris dans les territoires de mission pour la nomination du Supérieur de la province dont dépendent ces territoires.

3^o Lorsque le Supérieur d'une maison de formation est en même temps Directeur de l'œuvre, il est bon qu'il soit *spécialiste* en éducation mais non pas s'il y a division des charges.

4^o Le Chapitre laisse aux Supérieurs majeurs la liberté nécessaire dans le choix des Supérieurs et des Directeurs de résidence, mais il exprime le vœu que ce ne soit pas *toujours les mêmes* qui soient Supérieurs.

Duties.

1. The Chapter desires that the General Councillors be free from all extraneous occupations, so as to be entirely at the service of the Institute as a whole, and especially of the territories for which they are correspondents.

2. The General Councillors ought to have sufficient *discretionary powers to settle* questions concerning the territories for which they are correspondents.

3. Owing to the development of the Congregation, it is impossible for the Superior General to deal personally with all matters. Therefore a Father chosen from the General Council or from the General Functionaries should be appointed to take charge of the following matters :

- a) Religious Life and Holy Ghost Spirituality;
- b) Propaganda, Publicity, Recruitment;
- c) Missionary Strategy;
- d) Studies and Formation of Aspirants;
- e) Questions Concerning the Brothers.

Provincial. Principal and Local Superiors : Appointment.

1. The Members of the Chapter renew the decision taken in the Chapter of 1950, rejecting the principle of *electing* Superiors.

2. But they wish that before the appointment of a Superior, the competent authority make a *serious inquiry* based on the widest possible consultation. For the appointment of a Provincial Superior this inquiry should extend to the territories depending on the Province in question.

3. When the Superior of a house of formation is at the same time Director of the work, it is desirable that he should be a specialist in education, but not necessarily if the functions are separate.

4. The Chapter leaves to Major Superiors the required freedom in the choice of Superiors and Directors of residences, but expresses the wish that *the same people* should not always be Superiors.

Pouvoirs.

1^o Le Chapitre agréé « *ad experimentum* » pour six ans une nouvelle organisation des relations entre les divers pouvoirs de la Congrégation dans le but de décentraliser l'administration de notre Institut dont le développement nécessite un remaniement des méthodes.

Ce plan qui sera porté à la connaissance des membres de la Congrégation par une circulaire du T. R. Père, élaborée en réunion du Conseil général, comportera six points :

- a) Relations entre provinces et districts ;
- b) Relations entre Supérieurs de districts et provinciaux ;
- c) Relations du Conseil général avec les provinces et les districts ;
- d) Organisation interne des provinces surtout les plus importantes ;
- e) Relations entre le Conseil général et les Supérieurs provinciaux ;
- f) Relations entre le Conseil général et les Supérieurs ecclésiastiques et religieux des missions.

2^o Lorsque certains confrères posent des *cas graves*, le Chapitre estime que l'attitude à adopter envers eux relève surtout de la prudence et que les Supérieurs, se basant sur les prescriptions des nos 214, 215, 216 des *Constitutions*, doivent agir avec justice, compréhension et charité.

Le Supérieur, après consultation de son Conseil, porte l'affaire à la Maison-Mère s'il le juge utile et transmettra alors la réponse de celle-ci à l'intéressé.

En pays de mission, que ces confrères ne soient pas systématiquement renvoyés à leur province d'origine mais qu'il soit tenté d'obtenir sur place leur amendement en les changeant de poste, étant toujours entendu que leur nouveau Supérieur soit complètement informé de leur cas.

S'il y a scandale public nécessitant leur renvoi à la province d'origine, une sanction pourrait être portée contre eux avant leur retour, et le Supérieur provincial doit être complètement informé de leur cas à leur arrivée.

Dans ces affaires l'enquête est d'abord à faire par le Supérieur religieux.

3^o Le Chapitre exprime le vœu que les Supérieurs soient toujours prêts à *consulter* les confrères avant d'apporter des

Powers.

1. The Chapter accepts “ *ad experimentum* ” for six years a new organisation of the relations between the different authorities in the Congregation, with a view to decentralising the administration of our Institute, the development of which calls for a recast of methods.

This plan which will be brought to the notice of members of the Congregation by a circular letter of the Most Reverend Father General, drawn up in a meeting of the General Council, will comprise six points :

- a) Relations between Provinces and Districts;
- b) Relations between Superiors of Districts and Provincials;
- c) Relations of the General Council with Provinces and Districts;
- d) Internal organisation of Provinces, especially the more important ones;
- e) Relations between the General Council and Provincial Superiors;
- f) Relations between the General Council and Ecclesiastical and Religious Superiors in mission countries.

2. When the conduct of certain confrères presents serious problems, the Chapter is of opinion that the attitude to be adopted towards them is dictated above all by prudence, and that Superiors, following the prescriptions of Nos. 214, 215, 216 of the Constitutions, should act with justice, understanding and charity.

The Superior, after consultation with his Council, refers the case to the Mother House, if he judges it useful, and transmits the reply of the Mother House to the person concerned.

In mission countries these confrères must not be systematically sent home to their Province of origin. An effort shall be made to correct them on the spot by a transfer to another post. Their new Superior should of course be thoroughly informed of their case.

If a public scandal requires that they be sent home, a sanction may be imposed before their departure and the Provincial Superior should be fully briefed on the case as soon as they arrive.

In such matters the inquiry is to be made in the first place by the Religious Superior.

3. The Chapter expresses the wish that Superiors be always prepared to *consult* the confrères before introducing *changes*

modifications dans les affaires de leur ressort et que, de manière générale, il soit toujours possible aux inférieurs d'exprimer leur avis.

4^o Que les Supérieurs ne soient pas seulement agents d'une administration chargée de faire appliquer un règlement mais aussi des pères attentifs aux difficultés de leurs confrères dans la vie religieuse et apostolique, préoccupés avant tout de la vie spirituelle des confrères qui leur sont confiés.

Économes.

Le Chapitre juge nécessaire que les Économes reçoivent une formation sérieuse et qu'au moins l'Économe provincial se soucie d'éclairer les Économes locaux et de préparer des successeurs capables.

Visiteurs.

1^o Il semble que le *Conseiller général* correspondant de tel district ou province est *le plus qualifié* pour réaliser efficacement la visite de ces territoires, mais le Chapitre laisse toute liberté sur ce point au Supérieur général.

2^o Il est demandé que les Visiteurs de la Maison-Mère disposent du *temps nécessaire* pour bien remplir leur mission et s'intéressent au travail apostolique selon les directives du n^o 114 de nos *Constitutions*.

Préfet des études.

Le Chapitre exprime le désir que le Préfet des études *organise* périodiquement des *rencontres* entre directeurs des maisons de formation.

Postulateur des causes en Cour de Rome.

L'essentiel est d'avoir un Postulateur actif et que les membres de la Congrégation aient plus de foi dans la puissance d'intercession de notre Vénérable Père en organisant neuvaines et prières spéciales pour des cas déterminés pouvant entraîner des miracles qualifiés.

in matters that fall within their competence and that in general it should always be made possible for subjects to express their opinion.

4. Superiors shall not be mere executives for enforcing regulations, but also fathers sympathetically attentive to the difficulties of their confrères in the religious and apostolic life, solicitous above all for the spiritual life of the confrères entrusted to them.

Bursars.

The Chapter judges it necessary that Bursars receive a serious formation and that at least the Provincial Bursar should take pains to brief local bursars on their functions and to prepare competent successors.

Visitors.

1. It would seem that the *General Councillor* assigned as correspondent to different Districts or Provinces is the *best qualified* to carry out effectively the visitation of these territories, but in this matter the Chapter leaves full liberty to the Superior General.

2. It is requested that the Visitors from the Mother House take the *necessary time* to fulfil their mission properly and that they take an interest in the missionary work in accordance with the directives contained in No. 114 of our Constitutions.

Prefects of Studies.

The Chapter expresses the desire that the Prefects of Studies *organise* periodic *meetings* of directors of houses of formation.

Postulator of Causes at Rome.

The main thing is to have an active postulator. The members of the Congregation should also have more faith in the Venerable Father's power of intercession and should organise novenas and special prayers for specific cases capable of leading to authenticated miracles.

Représentation auprès des Organisations internationales.

1^o Le Chapitre général exprime le vœu qu'un *Conseiller général* soit chargé de représenter ou de faire représenter la Congrégation ou au moins d'avoir un contact avec ces Organisations, de coordonner les activités semblables existant ou à susciter dans les provinces, pour le plus grand bien de nos œuvres missionnaires.

2^o Les Capitulants estiment opportun que la Congrégation soit représentée dans *certain*s Congrès ou Sessions, mais seulement si ces réunions présentent un intérêt réel pour nos œuvres et que nos représentants possèdent les compétences suffisantes.

Relations avec les Gouvernements.

Le Chapitre insiste sur les règles de prudence et de discrétion édictées par le n^o 350 de nos *Constitutions*.

En pays de mission où les États sont indépendants et où les évêques ne sont pas de la Congrégation, il est souhaitable que les membres de la Congrégation disposent d'un représentant qui puisse éventuellement avoir des rapports de qualité avec les autorités gouvernementales et les hommes politiques, en accord avec l'Ordinaire du lieu et dans le respect des directives de nos Constitutions.

Le Supérieur principal est tout indiqué pour être ce représentant de la Congrégation.

IV. — MAISONS DE FORMATION

Directeurs et Professeurs.

1^o Il est vivement désiré que dans nos maisons de formation on ne place que des *confrères dignes*, car la priorité doit être donnée à nos maisons de formation dans l'intérêt même de nos Missions.

2^o Le Chapitre souhaite que les directeurs et professeurs des maisons de formation soient avant tout *disponibles pour leur charge*, sans toutefois exclure un certain ministère pastoral compatible avec leur devoir d'état et souhaitable même pour leur équilibre sacerdotal.

Representation at International Organisations.

1. The General Chapter expresses the desire that for the greater good of our missionary works a *General Councillor* be commissioned to represent or have represented the Congregation with these organisations or at least be in contact with them, and to co-ordinate similar activities already existing or about to be initiated in the Provinces.

2. The Members of the Chapter consider it advisable that the Congregation be represented at *certain congresses* or courses, but only if these are of real interest to our works and that our representatives are sufficiently qualified.

Relations with Governments.

The Chapter insists on the rules of prudence and discretion laid down in No. 350 of our Constitutions.

In Missions where the states have obtained independence and where the Bishops do not belong to the Congregation, it is desirable that members of the Congregation have an accredited representative to deal, when the occasion arises, with the Government authorities and politicians, in understanding with the Ordinary of the place and with due regard to the directives of our Constitutions. The Religious Superior is the obvious person to represent the Congregation for this purpose.

IV. — HOUSES OF FORMATION

Directors and Professors.

1. It is earnestly desired that only *really suitable confrères* be placed in our houses of formation, for even in the interests of our missions priority should be given to these houses.

2. The Chapter wishes that the Directors and Professors of the houses of formation be above all free for their function. However, a certain amount of pastoral ministry compatible with their duty of state and even desirable for maintaining a balanced priestly life, is not excluded.

3^o Il est très souhaitable que directeurs et professeurs puissent passer *quelque temps en mission*, mais il faut aussi tenir compte de la stabilité demandée par les *Statuta generalia*. Un échange de personnel avec les Missions (petits et grands séminaires) est une solution satisfaisante.

4^o Que pour les postes importants dans nos maisons de formation on prépare un assistant qui, au courant de l'œuvre, puisse remplacer le titulaire dès que nécessaire.

5^o Le Chapitre désire que nos professeurs soient *spécialisés* dans les matières qu'ils enseignent (*Statuta* 30, § 2).

6^o Le Chapitre demande que l'on veille avec soin à la liberté de conscience des élèves et à la qualité des *confesseurs*.

7^o Dans la *direction spirituelle* sont à interdire les méthodes qui seraient au détriment de l'ascèse traditionnelle.

Petits scolasticats : recrutement et admission.

1^o Pour l'*admission* dans nos petits Scolasticats les Capitulants demandent :

a) Une enquête sévère sur le milieu familial authentiquement chrétien;

b) Un dossier avec appréciation du curé et de l'instituteur;

c) Un dossier médical;

d) D'avoir toujours présent à l'esprit ce qui est prescrit dans les *Statuta*, n^{os} 31, 32, 34 et dans l'Instruction de la Sacrée Congrégation des Religieux, du 2 février 1960, sur l'importance du choix des candidats et du danger de se montrer trop large.

2^o Le Chapitre souhaite que pour *augmenter le nombre* de nos vocations :

a) Chaque province ait des Pères qualifiés spécialement chargés du recrutement qui puissent s'appuyer sur un réseau aussi dense que possible de zélateurs et de sympathisants;

b) L'on accepte le plus possible de prédications de retraites d'étudiants, de conférences aux groupements d'Action catholique et dans les maisons d'enseignement, etc., afin de nous faire connaître;

c) La ferveur et la sainteté des membres de la Congrégation soient le moyen le plus efficace pour attirer des vocations par

3. It is most desirable that Directors and Professors have the opportunity of spending *some time on the missions*, but the stability required by the "*Statuta Generalia*" must be taken into account. An exchange of staff with the missions (Junior and Senior Seminaries) is a satisfactory solution.

4. For the important posts in our houses of formation an *assistant* conversant with the work should be prepared to replace the functionary in charge as soon as it is necessary.

5. The Chapter desires that our Professors be *qualified* in the subjects which they teach (*Statuta*, 30 Para. 2).

6. The Chapter requires that careful attention be given to the liberty of conscience of pupils and the quality of *confessors*.

7. In *spiritual direction* methods detrimental to traditional asceticism should be forbidden.

Junior Scholasticates : Recruitment and Admission.

1. For *admission* to our Junior Scholasticates the Members of the Chapter ask for :

a) A strict inquiry into the family milieu, which should be genuinely christian;

b) A record containing the comments of the Parish Priest and the teacher;

c) A medical record;

d) The faithful application of the prescriptions of the *Statuta* : Nos. 31, 32, 34, and of the Instruction of the Sacred Congregation of Religious dated 2nd February 1960 on the importance of the choice of candidates and of the danger of being too lenient.

2. In view of increasing the number of vocations to our Institute the Chapter hopes :

a) That each Province will have qualified Fathers specially charged with recruitment and aided by the most extensive possible network of promoters and helpers;

b) That in order to make the Congregation better known, the greatest possible number of retreats to students, conferences to Catholic Action groups and houses of education will be accepted;

c) That the fervour and sanctity of the members of the Congregation will be regarded as the most effective means

l'attrait qu'elles exercent sur les jeunes désireux d'une vie vraiment donnée à Dieu.

Formation et études.

1^o Formons progressivement nos petits Scolastiques à une *piété* solide en leur apprenant spécialement à profiter pleinement de la messe et des sacrements.

2^o La plupart des petits Scolastiques doivent suivre un *programme officiel* imposé et contrôlable par l'État (*Statuta* 43, I, 2^o).

3^o Le Chapitre demande de suivre les prescriptions des *Statuta* pour les *matières à enseigner* dans nos petits Scolasticats et pour la *formation à l'apostolat*.

4^o L'étude de l'*anglais* ou du *français* est absolument nécessaire dans notre Congrégation.

5^o Il faut que dans nos petits Scolasticats nous cherchions à éveiller *l'esprit missionnaire* par tous les moyens appropriés et à faire connaître à nos aspirants notre Vénérable Père.

Noviciats.

1^o Il est souhaitable que les Maîtres des Novices aient une *expérience missionnaire*.

2^o *L'admission* au Noviciat des clercs et des frères est faite par le Supérieur Provincial (*Constitutions*, n^o 173).

3^o Il faut faire une *sélection* sérieuse parmi les élèves de nos petits scolasticats et n'envoyer au noviciat que ceux qui donnent des garanties suffisantes du point de vue du jugement, de la valeur morale, spirituelle et intellectuelle.

4^o Après consultation des Maîtres des Novices, la Maison-Mère fixera les grandes lignes du règlement des noviciats, laissant à chaque province la faculté d'adaptation nécessaire.

5^o Le Chapitre juge nécessaire de laisser aux Pères Maîtres des Novices, d'entente avec le Provincial, le soin de juger de l'opportunité du remplacement du *Petit Office de la B.V.M.* par la récitation du Bréviaire, mais avec la recommandation de ne pas trop augmenter le temps des exercices de piété.

to attract vocations of young men really desirous of giving themselves to God.

Formation and Studies.

1. Our Junior Scholastics should be trained progressively to solid piety by being taught especially to profit fully by the Mass and the Sacraments.

2. Most of our Junior Scholastics should follow an official programme of studies imposed by and under the control of the Government (*Statuta*, 43, I, 2^o).

3. The Chapter insists on the observance of the *Statuta* concerning the *subjects to be taught* in our Junior Scholasticates and formation for the apostolate.

4. The study of English or French is absolutely necessary in the Congregation.

5. In our Junior Scholasticates we should strive by every appropriate means to stir up the missionary spirit and make the Venerable Father known to our aspirants.

Novitiates.

1. It is desirable that our Novice Masters have *missionary experience*.

2. The right of *admitting* subjects to the Novitiate of clerics and of Brothers is reserved to the Provincial Superior (Cons. No. 173).

3. A careful *selection* should be made from among the pupils of the Junior Scholasticates and only those should be sent to the Novitiate who have sufficient judgement and who are considered morally, spiritually and intellectually worthy of admission.

4. After consultation with the Novice Masters, the Mother House will fix in broad outline the *regulation* for Novitiates, leaving to each Province the liberty to make the necessary adaptation.

5. The Chapter considers that it should be left to the judgement of Novice Masters, in understanding with the Provincial, to decide whether it is opportune to replace the *Little Office of the Blessed Virgin* by the Breviary. The Chapter recommends, however, that the number of exercises of piety should not be unduly increased.

Grands Scolasticats : Formation.

1^o Une « *ratio institutionis præsertim studiorum* » est à établir pour toute la Congrégation conformément au n^o 19 des *Statuta* et à adapter pour chaque province. Il est à noter que ce travail, déjà rédigé, a été transmis à Rome depuis un certain temps.

2^o Les Capitulants souhaitent qu'un *schéma de conférences* inspirées de la doctrine du Vénérable Père soit étudié pour aider les Directeurs des grands Scolasticats dans leur tâche difficile.

3^o La « *ratio institutionis* » doit préciser les grandes lignes de la *récollecion préparatoire aux vœux perpétuels* en insistant sur l'esprit et la pratique de notre vie religieuse sans négliger l'aspect canonique de nos obligations.

4^o Les *Pères-Étudiants* et les *Étudiants-Pères* sont des Pères à part entière et doivent vivre avec la Communauté des Pères.

Études.

1^o C'est une tradition honorable dans la Congrégation de donner une formation conforme aux directives de Rome, aussi veillera-t-on à donner une *formation doctrinale* sûre et à ne pas se compromettre avec les courants d'extrême avant-garde en restant fidèle à suivre les documents pontificaux en matière dogmatique, morale, missionnaire et surtout en matière sociale.

2^o Le Chapitre rappelle l'obligation faite par les *Statuta* (art. 44, § 2, 2^o) de *donner en latin* l'enseignement de la philosophie et de la théologie, et demande à tous un effort loyal pour surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

3^o Que les Scolastiques soient tenus au courant des *expériences de l'Église* (cf. *Menti Nostræ*) et très informés sur les problèmes d'apostolat de nos Missions.

4^o Il est très souhaitable que, spécialement pendant les vacances, les Scolastiques poursuivent l'étude des *langues vivantes*.

5^o Les Capitulants demandent que chaque province fasse l'effort nécessaire pour préparer des *diplômés* dans les diverses branches d'études ecclésiastiques et profanes comme dans les diverses matières utiles à notre apostolat, non seulement pour les provinces mais aussi pour nos missions.

Senior Scholasticates : Formation.

1. A “ *ratio institutionis præsertim studiorum* ” should be drawn up for the whole Congregation in accordance with No. 19 of the Statuta, and adapted to each Province. Attention is drawn to the fact that this work has already been drafted and sent to Rome some time ago.

2. The Members of the Chapter wish that a plan of conferences based upon the doctrine of the Venerable Father be drawn up to help Directors of Senior Scholasticates in their difficult task.

3. The *ratio institutionis* should fix the broad lines of the *recollection preparatory to perpetual vows*, with insistence on the spirit and the practice of our religious life, while not neglecting the canonical aspect of our obligations.

4. All Student Fathers, before or after their first appointment, should be considered as Fathers and should live in community with the Fathers.

Studies.

1. It is an honourable tradition in the Congregation to give a formation in accordance with the directives of Rome. Care should therefore be taken to give a sure *doctrinal formation*. Advanced doctrinal tendencies should be eschewed by faithful adherence to pontifical documents on dogmatic, moral, missionary, and especially social questions.

2. The Chapter recalls the obligation imposed by the Statuta (Art. 44, para. 2, 2^o) to *teach Philosophy and Theology in Latin*, and asks all concerned to make a loyal effort to overcome progressively the difficulties encountered.

3. The scholastics should be kept in touch with the *experiments of the Church* (Cf. *Menti Nostræ*) and very well informed regarding the problems of the apostolate in our missions.

4. It is most desirable, especially during holidays, that scholastics pursue the study of *living languages*.

5. The Members of the Chapter ask that each Province make the necessary effort to prepare men *qualified* in the different branches of ecclesiastical and secular studies, in the interests both of the Provinces and of the Missions.

Année pastorale et devoirs théologiques.

1^o Le Chapitre est d'avis que la solution d'envoyer les jeunes Pères faire la *cinquième année en mission* est préférable à celle de la faire dans les provinces. A chaque Supérieur religieux de faire effort pour que cette année de pastorale soit profitable.

2^o Il n'est pas conforme aux *Statuta* de reporter l'année pastorale *après le premier congé* mais une reprise spirituelle, intellectuelle, morale et pastorale serait souhaitable aux premier et deuxième congés.

3^o Pour entretenir et développer le niveau intellectuel des jeunes Pères en mission, il faut urger l'obligation des *devoirs théologiques* déjà obligatoires selon le Droit Canon (C. 590), nos *Constitutions* (n^o 286) et les *Statuta* (n^o 49), mais cela ne semble pas suffisant. Il faudra dès le Scolasticat donner davantage le goût du travail personnel et favoriser en mission le travail intellectuel. Le passage dans nos missions de certains de nos professeurs à l'occasion de retraites ou de sessions ainsi que le soin pris par les Supérieurs religieux de mettre à la disposition de leurs confrères des livres sains, intéressants et élevants y contribueraient sans doute beaucoup.

A l'occasion, des cours de théologie par correspondance pourraient aider les jeunes Pères à perfectionner leurs connaissances théologiques et pastorales.

Scolasticats internationaux.

1^o Il est très désirable que les provinces envoient davantage d'étudiants dans ces Scolasticats.

2^o Il est demandé que là plus qu'ailleurs on mette du *personnel* de premier choix pour la formation spirituelle de nos étudiants.

3^o Dans ces Scolasticats on doit envisager non seulement la formation de professeurs de séminaires mais aussi la formation philosophique et théologique de *confrères qui seraient destinés à d'autres branches de l'enseignement*.

4^o Que le Scolasticat international de *Rome* ne soit annexé ni à la Procure générale ni à la Maison-Mère quand celle-ci sera transférée à Rome.

Pastoral Year and Theological Examinations.

1. The Chapter is of opinion that it is preferable to have the young Fathers do *their fifth year on the missions* rather than in the Provinces. Each Religious Superior should make the necessary effort to ensure the success of this pastoral year.

2. It is not in accordance with the "*Statuta*" to postpone the pastoral year until *after the first leave*, but a spiritual, intellectual, moral and pastoral refresher course would be desirable on the occasion of the first and second holidays.

3. To maintain and develop the intellectual level of our young Fathers on the missions, the obligation of the *theological examinations* should be urged. They are already imposed by Canon Law (Can. 590), our *Constitutions* (*Constitution* 286) and the "*Statuta*" (No. 49), but this does not seem to be sufficient. The taste for personal study should be imparted from the scholasticate itself and intellectual work should be encouraged on the missions. This objective could be furthered by occasional visits to our missions from some of our professors during retreats and courses. Religious Superiors could also greatly help by placing at the disposal of their confrères a selection of books sound, interesting and elevating in content.

From time to time, correspondence courses in Theology could help the young Fathers to perfect their theological knowledge.

International Scholasticates.

1. It is most desirable that the Provinces *send more* students to these scholasticates.

2. It is asked that for the spiritual formation of our students these houses particularly be provided with a first class staff.

3. In these Scholasticates, not only should the formation of Seminary Professors be envisaged, but also the philosophical and theological formation of *confrères destined for other branches of education*.

4. The International Scholasticate at Rome should not be annexed either to the General Procure or to the Mother House when the latter is transferred to Rome.

V. — FRÈRES

Les Capitulants se sont occupés longuement des diverses questions présentées à leur étude au sujet de l'organisation de la vie des Frères. Les conclusions furent qu'il était difficile de régler de suite des points très précis sans donner un large document sur la question.

Aussi les Capitulants ont-ils accepté que le Supérieur général en son Conseil prépare une lettre circulaire sur ce sujet afin de bien montrer toute l'attention que le Chapitre porte à cette branche de notre Institut, et qu'il veut faire de sa réunion de 1962 un tournant dans la vie des Frères en déterminant clairement les relations entre Pères et Frères dans un esprit de charité, de justice et de considération mutuelle.

Le sens général de cette lettre insisterait sur le désir des Capitulants que les Frères soient traités en tout comme des confrères, qu'on leur assure tous les avantages matériels et spirituels auxquels ils ont droit, que les Pères consultent les Frères sur les sujets de leur compétence, que leur formation culturelle, générale et technique soit orientée en vue d'un départ en mission et qu'elle affirme que le but de la vie religieuse des Frères est le même que celui de la vie religieuse des Pères. Aussi sera-t-il prévu que peu à peu on place les Frères dans les différents services plutôt que dans les emplois domestiques.

Un Père sera spécialement chargé des Frères au niveau du Conseil général et de chaque province.

VI. — MISSIONS

Maison-Mère et Missions.

1^o Conformément aux règlements édictés par Rome sur la séparation des pouvoirs ecclésiastiques et religieux, la Maison-Mère laisse aux évêques le soin de donner les *directives apostoliques* nécessaires aux missionnaires. Toutefois, le Chapitre souhaite que la Maison-Mère donne régulièrement des directives spirituelles qui permettent de garder à notre apostolat son caractère spiritain.

V. — BROTHERS

The members of the Chapter gave considerable time and thought to the different questions submitted to them concerning the organisation of the life of the Brothers. They concluded that it was difficult to set out immediately a very detailed statement without giving an extensive report on the subject.

The Members of the Chapter therefore agreed that the Superior General in Council prepare a circular letter, showing clearly the attention given by the Chapter to this branch of our Institute. This letter should also make it clear that it was the wish of the Chapter that its deliberations of 1962 should mark a turning point in the life of the Brothers by determining clearly the relations between Fathers and Brothers, in a spirit of charity, justice and mutual understanding.

This letter should in its general purport insist on the desire of the Members of the Chapter that the Brothers be treated in every way as confrères, that they be assured of the material and spiritual advantages to which they have a right, that the Fathers consult the Brothers in matters where they are competent and that their cultural, general and technical formation be directed towards their appointment to the missions. This letter should also state that the purpose of the Religious Life of the Brothers is the same as that of the Fathers. Accordingly, measures shall be taken to place the Brothers little by little in different functions rather than in domestic employments.

A member of the General Council and a Father in each Province shall be specially charged with the Brothers.

VI. — MISSIONS

Mother House and Missions.

1. In accordance with instructions decreed by Rome on the separation of Ecclesiastical and Religious authorities, the Mother House leaves to the Bishops the care of giving such *apostolic directives* as are necessary for our missionaries. The Chapter hopes, however, that the Mother House will give regular spiritual directives which will enable us to conserve the Holy Ghost character of our apostolate.

2° Dans ce même but, les Capitulants souhaitent que la Maison-Mère procède pour le service de nos confrères à la parution d'un nouveau *Directoire* spirituel et pastoral adapté aux circonstances actuelles.

3° Les provinces sont invitées à apporter leur concours, dans leur pays respectif, aux *œuvres s'occupant des personnes originaires des territoires* où nous exerçons notre apostolat, mais le Chapitre général n'est pas d'avis que la Congrégation prenne à sa charge des œuvres de ce genre.

Supérieurs religieux : Pouvoirs.

1° Le Chapitre décide de s'en tenir aux règles édictées par la Sacrée Congrégation de la Propagande en 1929 sur *l'attribution des pouvoirs* du Supérieur religieux ainsi qu'aux règles contenues dans nos *Constitutions* et notre *Coutumier général* (n^{os} 107-274), en attendant que le Concile œcuménique prenne d'autres dispositions sur cette question.

2° Pour le *développement d'œuvres* confiées à nos confrères, le Supérieur religieux ne peut agir que d'accord avec l'Ordinaire.

3° Le Supérieur religieux peut proposer à l'Ordinaire d'orienter tel ou tel confrère vers une *spécialisation* pastorale, mais par contre l'accord du Supérieur religieux doit être sollicité par l'Ordinaire quand celui-ci envisage d'orienter un confrère vers une telle spécialisation.

4° Le Supérieur religieux donne les permissions de *congés* réguliers selon la teneur du contrat établi entre la Congrégation et l'Ordinaire, mais après entente avec ce dernier quant au moment opportun.

5° Pour l'autorisation à donner à un confrère d'accepter des *charges supplémentaires* au travail ordinaire qui lui a été confié, le Supérieur religieux s'en tiendra aux règles générales prévues dans les directives du Saint-Siège et aux termes de la convention avec l'Ordinaire.

6° Il est normal que le Supérieur religieux soit tenu au courant des sommes versées à un confrère à titre de *salaire* ou de *subside* mais il est impossible d'exiger que tous ces versements soient faits par son seul intermédiaire.

2. With the same end in view, the Members of the Chapter hope that for the benefit of the confrères the Mother House will proceed to the publication of a new spiritual and pastoral *Directory* adapted to present circumstances.

3. The Provinces are invited to co-operate, in their respective countries, with the various organisations for overseas students from our missions, but the General Chapter is not of opinion that the Congregation should take charge of works of this kind.

Religious Superiors : Powers.

1. The Chapter decides to abide by the instructions issued in 1929 by the S. Congregation of the Propaganda on *the attribution* of powers of the Religious Superior and on the rules contained in our *Constitutions* and *General Customary* (Nos. 107-274), until such time as the Ecumenical Council makes other provisions regarding this matter.

2. For the *development of works* confided to our confrères, the Religious Superior may only act in agreement with the Ordinary.

3. The Religious Superior may propose to the Ordinary that a confrère be directed towards specialisation in some branch of pastoral work, whereas if the Ordinary wishes to direct a confrère towards similar specialisation he should request the approval of the Religious Superior.

4. The Religious Superior gives permissions for regular *leave* in accordance with the terms of the contract between the Congregation and the Ordinary, but in understanding with the Ordinary as to the opportune moment of departure.

5. For the authorisation to be given to a confrère to accept *duties in addition to his ordinary work*, the Religious Superior will abide by the general rules provided in the directives of the Holy See and by the terms of the agreement with the Ordinary.

6. It is normal practice that the Religious Superior be informed of sums paid to a confrère by way of *salary* or *subsidy* but it is impossible to demand that all these payments be made through him alone.

Activités.

1^o Pour tout ce qui touche à ses *obligations* (visites annuelles du district, rapports de visite, compte rendus financiers) le Supérieur religieux suivra fidèlement les règles édictées aux nos 122-12^o, 122-23^o, 125 de nos *Constitutions* et du *Coutumier général*.

2^o La *répartition du personnel* entre les divers diocèses d'un même district reste confiée à la Maison-Mère.

3^o Le Chapitre général est opposé à l'acceptation par le Supérieur religieux de *fonctions vraiment incompatibles* avec sa charge, comme à sa nomination de membre des Conseils épiscopaux.

Résidence.

1^o Là où la Congrégation a des œuvres lui appartenant, il est normal qu'une de ces maisons serve de résidence au Supérieur religieux. Sinon il serait souhaitable que l'on obtienne de l'Ordinaire une paroisse ou une œuvre confiée par contrat à la Congrégation et où le Supérieur religieux établirait sa résidence, avec ou sans l'Économe du District selon la situation locale.

2^o Les Capitulants souhaitent que les Supérieurs religieux organisent dans leur résidence une bibliothèque pratique à la disposition de nos confrères.

Convention avec les Ordinaires.

Les membres du Chapitre sont unanimes à reconnaître l'*urgente nécessité* qu'un contrat-type soit élaboré pour servir de bases aux conventions particulières qui doivent être négociées entre la Congrégation et chacun des Ordinaires avec lesquels nous travaillons.

Provinces à fonder dans les pays d'Outre-Mer.

1^o Le Chapitre désire que l'on envisage la *fondation* de provinces de la Congrégation dans les pays où nous exerçons notre apostolat, notamment en Afrique, quitte à grouper pour ce faire plusieurs districts présentant des points communs.

Duties.

1. For all that concerns his *obligations* (annual visitation of the district, reports on his visitation, financial statements), the Religious Superior will faithfully follow the rules laid down in Nos. 122,129; 122,239; 125 of our *Constitutions* and in the *General Customary*.

2. The distribution of personnel between the various dioceses within the same district is still reserved to the Mother House.

3. The General Chapter is opposed to the acceptance by the Religious Superior of functions really incompatible with his office. It is also opposed to his appointment as a member of diocesan Councils.

Residence.

1. When the Congregation owns houses, *one of these houses should normally serve as residence* for the Religious Superior. If not, it would be desirable to obtain from the Ordinary a parish or work confided by contract to the Congregation where the Religious Superior could establish his residence, with or without the District Procurator, as local conditions may require.

2. The Members of the Chapter hope that Religious Superiors will organise in their residence a serviceable *library* which will be at the disposal of our confrères.

Contract with the Ordinary.

The Members of the Chapter unanimously recognise the *urgent necessity* of elaborating a model contract to serve as a pattern for particular contracts to be negotiated between the Congregation and each of the Ordinaries with whom we work.

Provinces to be Founded in Overseas Territories.

1. The Chapter desires that in the countries where we exercise our apostolate and especially in Africa, the Congregation envisage the foundation of Provinces, even if it is necessary for this purpose to group together several districts having features in common.

2° Les Capitulants reconnaissent la nécessité d'organiser *sur place*, sauf cas particuliers, toute la formation des aspirants.

3° Dans ce but il est demandé de trouver *dans le pays les ressources* nécessaires à ces fondations et à l'entretien des œuvres, quitte à demander à la province chargée de la fondation ainsi qu'à la Maison-Mère une aide fraternelle pour équilibrer le budget. L'abandon à ces œuvres de toute la contribution personnelle due par les confrères originaires du pays et une partie de la contribution personnelle due par les confrères étrangers attachés à la fondation, est souhaitée par le Chapitre.

4° Les Capitulants sont d'accord pour que l'on invite les *prêtres du clergé local* qui désirent entrer dans la Congrégation, à passer quelque temps dans nos Communautés afin de les mieux connaître avant leur départ pour le Noviciat.

5° Ces nouvelles provinces à fonder dans les pays où nous exerçons notre apostolat *ont le même but* que celui des autres provinces de la Congrégation, celle-ci n'ayant qu'un même esprit. Aussi toutes vocations originaires de ces nouvelles provinces devront comprendre et accepter, en entrant dans la Congrégation, de vivre selon cet esprit qui est d'être pour les besognes humbles et pénibles « *in manu superiorum parati ad omnia* » (*Règle latine*, n° 3).

6° Aussi, tout en tenant compte des raisons d'opportunité et des situations locales, ne peut-on accepter le principe que toute vocation d'Outre-Mer doive retourner obligatoirement dans son pays d'origine.

Personnel des Missions.

1° Au sujet de l'*internationalisation* du personnel des missions, le Chapitre fait remarquer que le personnel de certains diocèses est déjà international, mais estime qu'établir le principe d'internationalisation pour les Communautés est peu souhaitable, au moins pour le moment, par suite des différences trop grandes entre confrères provenant du genre de vie habituel à chaque province d'origine, de la diversité des diplômes acquis, etc.

2° Le Chapitre reconnaît la nécessité de préparer des *hommes compétents* pour les *postes d'influence* qui pourraient nous être offerts et tenu compte des clauses insérées dans la convention avec l'Ordinaire.

2. The members of the Chapter recognise the necessity of organising *on the spot*, except in particular cases, *the entire formation* of aspirants.

3. To this end the Chapter requests that *the resources necessary* for these foundations and for the maintenance of the works *be found in the country itself*, but if necessary the Province to which the foundation is entrusted, and the Mother House, may be asked for fraternal aid to balance the budget. The Chapter wishes that the entire personal contribution due from confrères belonging to the country in question, and part of the personal contribution due from other confrères attached to the foundation, be waived in favour of these works.

4. The Members of the Chapter agree that *members of the local clergy* who wish to join the Congregation be invited to spend some time in our communities in order to know them better before leaving for the Novitiate.

5. Since the Congregation has but one and the same spirit, these new Provinces to be founded in the countries where we exercise our apostolate have *the same end* as other Provinces of the Congregation. Consequently every vocation from these new Provinces ought, with full knowledge, to accept when joining the Congregation, to live according to this spirit, that is to be ready for the humble and difficult tasks. "*in manu superiorum parati ad omnia*" (*Latin Rule*, No. 3)

6. Thus, although reasons of suitability and local conditions must be taken into account, the principle cannot be accepted that every overseas vocation *must necessarily return* to his country of origin.

Personnel of the Missions.

1. On the subject of internationalising the personnel of the missions, the Chapter calls attention to the fact that the personnel of some dioceses is already international. It considers however that, in view of the considerable differences between confrères, arising from different modes of life habitual to each Province of origin and the difference of qualifications held, etc., it is not desirable, at least for the moment, to establish the principle of internationalising the communities.

2. The Chapter recognises the necessity of preparing *qualified men* for the *positions of influence* that may be offered to us, with due consideration for the clauses contained in the agreement with the Ordinary.

3° Le Chapitre rappelle fortement qu'il ne faut pas sous-estimer le but de la Congrégation tel qu'il est énoncé au n° 3 des *Règles latines* : *Ubi cum que pauperibus et infidelibus evangelizare, munia ecclesiastica INFIMA ET LABORIOSA pro quibus difficillime ministri reperiuntur, non modo suscipere, sed etiam toto corde amare et præ cæteris eligere* ».

4° Quant au *stage des jeunes Pères dans le ministère* avant d'être affectés à l'enseignement, le Chapitre renouvelle la recommandation faite au Chapitre de 1950 (*Bulletin général*, t. 41, p. 483) : « On ne peut fixer à trois ans le temps de ministère auquel le jeune Père destiné à l'enseignement devrait être soumis. Cette durée serait trop longue et pourrait faire perdre à ces Pères le goût de l'enseignement ».

5° Il est souhaitable que l'on procède à des *échanges entre les professeurs* des provinces et ceux des missions qui en dépendent, si les programmes sont identiques et dans la mesure où les exigences de la formation scolaire sont les mêmes.

6° Au sujet du *remplacement de Pères professeurs par des laïcs*, le Chapitre juge que l'on doit s'en tenir à la manière de faire actuelle si les collèges dont nous avons la charge sont nécessaires à la Congrégation pour le fonctionnement de ses œuvres et le recrutement de vocations.

Mais dans les œuvres d'enseignement qui nous sont confiées sans être nécessaires à la vie et au recrutement de la Congrégation, le Chapitre est d'avis que l'on peut remplacer des Pères par des laïcs, à condition :

- a) Que ces laïcs soient aussi qualifiés du point de vue religieux que du point de vue technique ;
- b) Que la marche de l'œuvre n'en souffre pas financièrement ou autrement ;
- c) Que la vie de Communauté des confrères soit toujours sauvegardée.

Congés : Fréquence et voyage.

1° Les Capitulants maintiennent la décision du Chapitre de 1950 (*Bulletin général*, t. 41, p. 484-6°) : « Il est souhaitable comme règle générale de faire rentrer les missionnaires tous les cinq ou six ans, en tenant compte du climat où le missionnaire travaille et de son état de santé. Cette rentrée ne peut être exigée comme un droit strict ». Mais ils laissent à la

3. The Chapter recalls with insistence that the end of the Congregation as stated in the *Latin Rules*, No. 3, must not be underestimated : “ *ubique pauperibus et infidelibus evangelizare, munia ecclesiastica INFIMA ET LABORIOSA pro quibus difficillime ministri reperiuntur, non modo suscipere, sed etiam toto corde amare et præ cæteris eligere* ”

4. As for the *period to be served in the ministry* by young Fathers before they are assigned to education, the Chapter renews the recommendations made in the Chapter of 1950 (*General Bulletin*, T. 41, p. 483) : “ It is not possible to impose a three-year period of ministry on young Fathers destined for education. This period might be too long and might cause these Fathers to lose their taste for teaching ”

5. It is desirable that *exchanges of teachers* between the Provinces and the missions depending on them be arranged, provided that the curricula are identical and that the academic requirements are the same.

6. With regard to the *replacement of teaching Fathers by lay professors*, the Chapter judges that the present practice should be maintained if the Colleges under our care are necessary for the functioning of the works of the Congregation and the recruitment of vocations.

But when the works of education confided to us are not necessary for the life of the Congregation or for recruitment, the Chapter is of opinion that Fathers may be replaced by laymen, provided that :

a) These teachers are as well qualified from the religious point of view as they are from the technical aspect ;

b) The work does not suffer financially or otherwise ;

c) The community life of the confrères is safeguarded.

Holidays ; Frequency and Mode of Travel.

1. The Members of the Chapter uphold the decision of the Chapter of 1950 (*General Bulletin*, t. 41, p. 484,6°) : “ It is desirable as a general rule that missionaries be allowed to go home on leave every five or six years, due allowance being made for the climate where each missionary works and for his state of health. This holiday cannot be claimed as a

Maison-Mère toute latitude pour changer cette règle dans certains districts ou dans des cas spéciaux.

2^o Quant aux *confrères d'Ouvre-Mer* travaillant dans leur propre pays et ayant la facilité d'y voir leur famille, on ne peut établir pour eux le principe d'un congé régulier hors de leur pays. De tels voyages pourraient cependant être autorisés, d'accord avec l'Ordinaire, pour des raisons de formation et, à tout le moins, pour faire leur récollection tant qu'ils ne seront pas assez nombreux sur place pour y instaurer ce point de nos règles.

Durant leur séjour hors de leur pays comme prévu ci-dessus, nos confrères devront résider dans une maison de la Congrégation et en suivre le règlement.

3^o Le *choix du mode de transport* pour les congés est à régler par l'Ordinaire conjointement avec le Supérieur religieux, le laisser au choix de chaque religieux serait contraire à l'esprit d'obéissance et de pauvreté. Dans des cas particuliers où la situation spéciale d'un confrère pourra exiger tel mode de transport plutôt que tel autre, le Supérieur religieux devra faire valoir le bien-fondé de la demande.

Occupations pendant le congé.

1^o Le Chapitre est très en faveur de la participation de nos confrères en congé à des *sessions de formation* mais à condition que l'on fasse un choix judicieux parmi les sessions organisées et que cette participation soit approuvée par l'Ordinaire et le Supérieur religieux.

2^o Il serait du reste souhaitable que la *Congrégation organise* elle-même de telles sessions de formation pour les missionnaires.

3^o Mais les Capitulants rappellent avec instance l'obligation du *séjour en Communauté* pour les missionnaires en congé telle qu'elle est formulée aux nos 369 et 370 de nos *Constitutions* et du *Coutumier général* et rappelée par le Chapitre de 1950 (*Bulletin général*, t. 41, p. 485-6^o).

4^o Si pendant les sessions auxquelles ils participent les missionnaires *logent dans une de nos Communautés*, ce temps sera à compter pour le séjour en Communauté prévu par le *Coutumier*.

right. ” But they leave to the Mother House full discretion to change this rule in certain districts and in certain cases.

2. As for *overseas confrères* working in their own country and in a position to see their family, the principle of a regular holiday outside their country cannot be established. Such journeys could however be approved, in agreement with the Ordinary, for formation purposes, or to enable them to do their recollection, as long as they are not sufficiently numerous to establish locally this point of our rules.

During this stay outside their country as foreseen above, our confrères should live in a house of the Congregation and follow the full regulation there.

3. The *choice of the mode of transport* for holidays is to be regulated by the Ordinary and the Religious Superior. To leave this choice to each confrère would be against the spirit of obedience and poverty. In particular cases, where the special condition of a confrère may require a particular mode of transport, the Religious Superior must satisfy himself that the request is properly justified.

Occupations during Holidays.

1. The Chapter strongly recommends that confrères on leave should take part in *refresher courses*, provided that a judicious choice is made from among the courses organised and that participation in such courses has the approval of the Ordinary and the Religious Superior.

2. Besides, it would be desirable that the Congregation itself should organise such refresher courses for the Missionaries.

3. But the Members of the Chapter earnestly recall the obligation binding missionaries to spend part of their holidays in community, as laid down in Nos. 369 and 370 of our *Constitutions*, and in the *General Customary*, and as recalled in the Chapter held in 1950 (*General Bulletin*, t. 41, p. 485,6^o).

4. If missionaries *stay in one of our communities* during the courses in which they take part, this time will count as part of the period of residence provided for in the Customary.

Vie commune.

Les Capitulants rappellent avec instance le principe de la vie commune réclamée par nos Règles (*Règles latines*, n° 5; *Constitutions*, n° 275) et que les Supérieurs ne peuvent obliger un confrère à vivre seul.

Il faut donc avoir le personnel suffisant pour vivre en communauté avant d'ouvrir de nouvelles œuvres confiées à des membres de la Congrégation.

Toutefois, les Capitulants laissent au Supérieur général et à son Conseil de décider si des exceptions doivent être faites à cette règle dans des cas spéciaux.

Relations avec le Clergé local.

En attendant les directives que portera le prochain Concile sur ce sujet, les Capitulants déclarent :

1° Qu'en règle générale, religieux et séculiers doivent former des Communautés distinctes;

2° Que, provisoirement, en vue de la formation du clergé local l'on peut accepter que des Spiritains vivent et travaillent avec des membres de ce clergé, à condition que :

a) Si le Supérieur de la Communauté est séculier, les Religieux (qui seront au moins deux ensemble) puissent être libres de garder toutes les prescriptions que leur impose leur Règle;

b) Si la Communauté est spiritaine et a donc un Supérieur religieux, le séculier qui y est admis se conforme au règlement et aux usages de la Communauté;

3° Que l'on explique au clergé séculier local et aux fidèles les raisons canoniques de cette manière de faire pour en enlever tout sens discriminatoire;

4° Que pour les retraites annuelles avec le clergé séculier, l'on s'en tienne aux décisions du Chapitre de 1950 (*Bulletin général*, t. 41, p. 487).

VII. — TEMPOREL

Contribution personnelle.

1° Le Chapitre estime que l'on doit s'en tenir au *système de recouvrement* employé jusqu'ici.

Common Life.

The Members of the Chapter earnestly recall the principle of Community life required by our rules (*Latin Rule*, No. 5, Cons. No. 275), and remind Superiors that they cannot oblige a confrère to live alone.

Before initiating new works confided to the Congregation, therefore, a sufficient personnel must be available for community life.

However, the Members of the Chapter leave to the Superior General and his Council to decide whether in special cases exceptions should be made to this rule.

Relations with the Local Clergy.

While awaiting the directives of the Ecumenical Council on this subject the Members of the Chapter affirm that :

1. As a general rule religious and secular priests should form distinct communities ;

2. As a temporary arrangement, in view of forming the local clergy, members of the Congregation may live and work with members of the local clergy provided that :

a) If the Superior of the community is a secular priest, the religious (who must be at least two in number) be free to observe all the prescriptions imposed on them by their rule ;

b) If it is a Holy Ghost Community and the Superior is therefore a religious, the secular priest admitted to the Community follow the community regulations and established practices.

3. To guard against any possible feelings of discrimination, the canonical reasons for this manner of acting should be explained to the local clergy and to the faithful.

4. The decision of the Chapter of 1950 (*General Bulletin*, t. 41, p. 487) should be observed regarding retreats to be done in common with the local clergy.

VII. — TEMPORAL AFFAIRS

1. The Chapter considers that the system employed hitherto for receiving payment of the personal contribution should be maintained.

2^o C'est la contribution personnelle dont un quart est prévu pour le soin des malades qui joue dans les provinces le rôle de *caisse de maladie*.

3^o Pour éviter des contestations sur la *répartition* de la contribution personnelle, le Secrétariat général devrait prévenir l'Économat général et les provinces ou districts intéressés des mutations de personnel.

Frais de maladies et de voyages des missionnaires.

1^o Ces questions sont prévues dans les *contrats* établis par la Congrégation avec les Ordinaires.

2^o Pendant les six premiers mois de *maladie* d'un confrère hors du diocèse, les dépenses pour les soins sont supportées par le diocèse. Si, ce temps écoulé, l'Ordinaire accepte de perdre ce confrère pour l'avenir, les frais de soins tombent à la charge de la province. Au cas où le diocèse désire voir revenir ce confrère après guérison, l'Ordinaire continue à payer toutes les dépenses entraînées pour les soins. Aussi pour éviter des contestations, le Supérieur provincial devra s'informer en temps opportun de l'intention de l'Ordinaire relativement au confrère malade.

3^o Lorsqu'un *confrère âgé et impotent* est incapable de dire la messe mais désire finir ses jours dans le district où il a travaillé, le Supérieur principal avertira la Maison-Mère de ce cas pour qu'il soit prévu à l'entretien de ce confrère. Il est en effet réglé que le quart de la contribution personnelle revenant au district est versé en vue de ces besoins et qu'un second quart versé aux provinces d'origine est destiné à l'entretien des vieillards et infirmes de la Congrégation.

Biens de la Congrégation hors des provinces.

1^o Les différents *contrats* avec les Ordinaires traiteront des questions relatives aux biens revenant à la Congrégation dans les diocèses où nous travaillons.

2^o Les Capitulants sont favorables à ce que la Congrégation *puisse acquérir* des biens outre-mer mais reconnaissent que tout dépend des possibilités légales qui nous sont faites dans les différents nouveaux États et aussi de la prudence que l'on doit apporter dans les circonstances actuelles afin de ne pas exposer la Congrégation à des difficultés financières.

2. It is the personal contribution, a quarter of which is destined for the care of the sick, that serves as *sick fund* in the Provinces.

3. To avoid disputes regarding claims for the personal contribution, the General Secretariat should advise the General Procure, and the Provinces and Districts concerned, of any changes of personnel.

Expenses due to Illness and Journeys of Missionaries.

1. These questions are regulated by the contracts drawn up between the Congregation and the Ordinaries.

2. During the first six months of illness of a confrère outside the diocese where he has been working, expenses for medical care are borne by the diocese. After this period, if the Ordinary agrees to forfeit the services of this confrère, medical expenses are defrayed by the Province. If the diocese wishes the confrère to return after his recovery, the Ordinary continues to pay all the medical expenses involved. Therefore, to avoid disputes, the Provincial Superior should make a timely inquiry as to the Ordinary's intentions concerning the sick confrère.

3. When an aged and disabled confrère is incapable of saying Mass but wishes to end his days in the district where he has worked, the Principal Superior should notify the Mother House of the case, so that arrangements may be made for the confrère's support. There is in fact a ruling whereby the quarter of the personal contribution due to the District is put aside in view of these needs and that a second quarter, paid to the provinces of origin, is destined for the aged and infirm of the Congregation.

Property of the Congregation outside the Provinces.

1. The different contracts with the Ordinaries will deal with the questions relating to property belonging to the Congregation in the Dioceses where we work.

2. The Members of the Chapter favour the acquisition of property overseas. But all depends on the legal facilities offered to us in the different new states, and also on the prudence that must be exercised in present circumstances, so that the Congregation may not be exposed to financial difficulties.

3° On ne peut établir comme règle générale que les biens relevant d'un *district* soient nécessairement gérés par un économiste spécial car le plus souvent le Supérieur principal peut tenir ce rôle d'économiste lorsque son district a peu de comptabilité à tenir.

Taux des sommes prévues par les Constitutions.

Le Chapitre ne juge pas possible de modifier ces taux et déclare que l'on s'en tienne à nos *Constitutions* (n° 56-7° et 8°, 70-21°, 122-24° et 26°, 130-14°) et aux instructions du Saint-Siège parues dans les *A.A.S.*, de 1951, page 602 (ou *Documentation Catholique* 1951, colonne 1315).

Comptabilité et relations avec la Procure générale.

1° *L'uniformité de la comptabilité* dans la Congrégation est souhaitable mais ne peut être imposée par suite de la différence des règlements financiers dans les divers pays. Pour le moins, les maisons d'une même province ou district doivent avoir une comptabilité uniforme.

2° Il est souhaitable qu'il y ait dans chaque province un *expert-comptable* qui, en cas de besoin, puisse contrôler la comptabilité des maisons de la province et des districts qui en relèvent.

3° Toute *correspondance avec la Procure générale* doit être adressée impersonnellement à « Procure générale ».

4° La Procure générale ne donnera pas suite à des *commandes* non signées par le Supérieur de la province ou du district ou par le Procureur responsable. Cette règle est à observer par tout procureur de province ou de district.

VIII. — SECRÉTARIAT

Bulletins généraux et provinciaux.

1° Il y a lieu de maintenir le *Bulletin général* dans sa forme générale actuelle, mais il est souhaitable qu'il soit publié en *français et en anglais* et que toutes les *décisions officielles* de la Maison-Mère soient communiquées dans ces deux langues.

3. It cannot be established as a general rule that property for which the District is responsible be administered by a special bursar, for in most cases where there is little book-keeping in the District, the Principal Superior can act as bursar for this purpose.

Amounts of Sums of Money Foreseen by the Constitutions.

The Chapter judges that it is not possible to change these amounts, and upholds our Constitutions (Nos. 56,7^o and 8^o; 70,21^o; 122,24^o and 26^o; 130,14^o) and the Instructions of the Holy See as published in the *A.A.S.* of 1951, p. 602 (or *Documentation Catholique*, 1951, Column 1315).

Book-keeping and Relations with the General Procure.

1. A *uniform system of book-keeping* is desirable in the Congregation, but it cannot be imposed because of the different financial arrangements obtaining in the different countries. At least, however, the houses of the same Province or District ought to have a uniform system of accounts.

2. It is desirable that each Province have an *auditor* capable, when necessary, of controlling the accounts of the Province and of the Districts depending on them.

3. All *correspondence with the General Procure* should be addressed impersonally to "Procure Générale".

4. The General Procure will not attend to *orders* that are not signed by the Provincial or District Superior or by the responsible Procurator. This rule is to be observed by all Procurators of Provinces and Districts.

VIII. — SECRETARIAT

General and Provincial Bulletins.

1. It is advisable that the *General Bulletin* be maintained in its present general form, but desirable that it should be published in *English and French*, and that all *official decisions* of the Mother House be communicated in these two languages.

2° On souhaite que le *Bulletin général* publie les *biographies* les plus marquantes parues dans les *Bulletins provinciaux*.

3° Le Chapitre émet le vœu que tous les *Bulletins provinciaux* soient envoyés aux provinces et aux districts.

Archives.

1° Les archives les plus importantes devraient être *microfilmées* et mises à l'abri des sinistres possibles.

2° *Lors de la cession* d'une résidence spiritaine on emportera les *publications* de la Congrégation ainsi que les *documents* historiques, géographiques, ethnologiques, etc. composés par nos confrères, mais, pour ne pas laisser cette chrétienté sans archives historiques, il y a lieu de laisser un résumé des documents manuscrits ainsi emportés.

3° Il serait prudent d'envoyer à la Maison-Mère les plus anciens *journaux de communauté* des Missions, mais après avoir fait prendre des photocopies ou des microfilms afin d'éviter leur perte en cours de route.

Que les Supérieurs religieux rappellent aux confrères la grande prudence nécessaire dans la rédaction de ces journaux de communauté.

Cérémonial.

Le Conseil général est invité par les Capitulants à procéder à la nomination d'une commission spéciale afin de réviser le cérémonial de la Congrégation. Les Provinciaux pourront adresser leurs suggestions à cette commission avant l'édition de ce cérémonial.

Centre de documentation et d'information.

1° Le Chapitre propose que soit créé un centre de documentation et d'information *dans chaque province* ainsi qu'un bureau de *centralisation à la Maison-Mère*.

2° Chaque province devrait posséder un Centre pour la propagande et la *publicité*. Il reviendrait au bureau de la Maison-Mère de coordonner les efforts de tous, de centraliser les nouvelles, de les communiquer, le cas échéant, à la presse.

2. It is desirable that the *General Bulletin* publish the most outstanding *biographies* appearing in the *Provincial Bulletins*.

3. The Chapter expresses the desire that all *Provincial Bulletins* be sent to the Provinces and Districts.

Archives.

1. The most important archives should be *microfilmed* and protected against possible accidents.

2. When a Holy Ghost residence is *relinquished*, all works *published* by the Congregation and all historical, geographical, ethnological and other *documents* compiled by our confrères should be taken away.

But to avoid depriving a christian centre of historical archives, it is advisable to leave a summary of such compilations as are taken away.

3. It would be prudent to send to the Mother House the earliest *Community Journals* of the missions. However, lest they should be lost in transit, they should be first micro-filmed or copied by photostat.

Religious Superiors should remind confrères of the necessity of great prudence in writing up these community journals.

Ceremonial.

The General Council is invited by the Members of the Chapter to name a special commission to revise the Ceremonial of the Congregation. The Provincials could offer their suggestions to this commission before the publication of the ceremonial.

Documentation and Information Centre.

1. The Chapter proposes that a *documentation and information centre* be established in every province, with a central office of the same nature at the Mother House.

2. Each Province should have a propaganda and *publicity* centre. It would belong to the office at the Mother House to co-ordinate the efforts of all the other centres, to centralise the news and, if necessary, to communicate it to the press.

CHAPITRE GÉNÉRAL de 1962

STATUTS CAPITULAIRES

DEUXIÈME PARTIE

Décisions

demandant modification des Constitutions

STATUTES

of the

GENERAL CHAPTER

1962

PART II

Decisions

requiring an amendment of the Constitutions

MODIFICATIONS DEMANDÉES AUX CONSTITUTIONS

N° DES CONSTITUTIONS	ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
25, <i>in fine</i> en Postulats et Noviciats.	... en Postulats, Noviciats et <i>Triennats</i> .
	MOTIF : La formation spéciale des Frères pendant le premier triennat de vœux étant devenue obligatoire dans la Congrégation.	
75, page 52.....	Membres de droit : ... 7° Les anciens Supérieurs généraux.	Membres de droit : ... 7° Les anciens Supérieurs généraux ; 8° <i>Les Vice-Provinceaux</i> .
	MOTIF : Les Vice-Provinceaux ont en effet des responsabilités semblables à celles des provinciaux bien que leur juridiction soit moins importante.	
76, 2° alinéa, <i>in fine</i>	... indiquant le délégué et un suppléant.	... indiquant le délégué.
	MOTIF : Le terme « suppléant » est supprimé, impliquant une contradiction avec la teneur du 4° alinéa.	
83. 1 ^{er} alinéa.....	Quand le Supérieur général doit être nommé, on procède alors à son élection.	Quand le Supérieur général doit être nommé, le Chapitre général vote à majorité absolue pour savoir si l'élection du Supérieur général aura lieu immédiatement ou sera retardée un certain temps. On agira de même pour l'élection du Conseil général.
	MOTIF : Les Capitulants venant de pays très lointains et n'ayant souvent eu aucun contact entre eux, le délai dans l'élection du Supérieur général et de son Conseil permettrait de mieux connaître les candidats possibles.	
146, 1°.....	Les admissions d'élèves qui ne sont pas dans les conditions ordinaires, le renvoi d'un élève.	Les admissions d'élèves qui ne sont pas dans les conditions ordinaires.
147, 1°.....	Les mesures à prendre pour la bonne marche de l'œuvre ;	Les mesures à prendre pour la bonne marche de l'œuvre, le renvoi d'un sujet douteux ou dangereux.
	MOTIF : Le renvoi d'un élève étant davantage du ressort du Conseil d'œuvre que du Conseil de la Communauté, l'on demande de faire passer cette question du n° 146 au n° 147.	

PROPOSED CHANGES IN THE CONSTITUTIONS

No. OF CONSTITUTIONS	OLD TEXT	NEW TEXT
25 (end).....	... as Postulancies and Novitiates.	... as Postulancies, Novitiates and <i>Triennia</i> .
	REASON : The special formation of the Brothers during the first triennium of vows has become obligatory in the Congregation.	
75.....	The former Superiors	7° The former Superiors General. 8° <i>The Vice- Provincials</i> .
	REASON : The Vice- Provincials have in fact responsibilities similar to those of Provincials, although their jurisdiction is less important.	
76, para. 2 (end).	Bearing the name of the delegate and a <i>substitute</i> .	Bearing the name of the delegate.
	REASON : The term 'substitute' is cancelled, because it implies a contradiction with the terms of Para. 4.	
83, para. 1.....	When the election of a Superior General is necessary, this now takes place.	When the election of a <i>Superior General</i> is necessary, <i>the General Chapter decides by majority vote whether the election of the Superior General will take place immediately or be postponed for a certain time. The same procedure shall be adopted for the election of the General Council.</i>
	REASON : Members of the Chapter coming from very distant countries and often having no contact with each other would get to know the possible candidates better if the election of the Superior General was postponed.	
146, Section 1....	The admission of students in unusual circumstances; <i>the dismissal of a student</i> .	The admission of students in unusual circumstances.
147, Section 2....	The steps to be taken for the progress of the work.	The steps to be taken for the progress of the work; <i>the dismissal of a doubtful student or one who is a source of danger.</i>
	REASON : As the dismissal of a student belongs rather to the Work-Council than to the Local Council, it is requested that this question be transferred from No. 146 to No. 147.	

N° DES CONSTITUTIONS	ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
158, <i>in fine</i> , 201, 2 ^e alinéa.....	<p>Placer au n° 158, <i>in fine</i>, le texte peu modifié du n° 201, 2^e alinéa :</p> <p>Les aspirants (<i>de leur côté</i>) seront invités à couvrir en tout ou en partie leurs frais de pension et d'entretien.</p> <p>MOTIF : Le n° 201 traite des questions relatives aux grands scolasticats et non des aspirants à la vie religieuse. Ce qui concerne ces derniers se trouve au n° 158.</p>	
314, 3 ^e alinéa.....	<p>Enfin tous les Pères devront, une fois dans leur vie, après un certain nombre d'années de ministère actif consacrer quatre semaines à une récollection spirituelle dans une maison destinée à cette fin.</p>	<p><i>La récollection spirituelle doit être organisée dans toutes les provinces, autant que faire se pourra, tant pour les Pères que pour les Frères après un certain nombre d'années de ministère avec un règlement uniforme dans ses lignes essentielles.</i></p>
<p>MOTIF : Le Chapitre général juge la récollection aussi indispensable aux Frères qu'aux Pères et, en fait, cette pratique est déjà en vigueur.</p>		
333, 2 ^e alinéa.....	<p>Les Frères particulièrement se feront un devoir de se montrer toujours très respectueux vis-à-vis des Pères eu égard à leur caractère sacerdotal et ils <i>leur rendront avec empressement les services qu'ils leur doivent.</i></p>	<p>Les Frères <i>se montreront toujours respectueux vis-à-vis des Pères eu égard à leur caractère sacerdotal et rendront volontiers service.</i></p>
<p>MOTIF : Ce changement est demandé pour éviter de blesser la susceptibilité des Frères qui n'acceptent plus d'être considérés comme des domestiques.</p>		
333, 3 ^e alinéa.....	<p>Les Pères de leur côté s'attacheront à donner aux Frères le bon exemple <i>en toutes choses et les traiteront vraiment comme des « frères ».</i></p>	<p>Les Pères de leur côté s'attacheront à donner aux Frères le bon exemple <i>et leur témoigneront en tout un intérêt fraternel.</i></p>
<p>MOTIF : Cette nouvelle formule évite un ton paternaliste qui peut choquer certaines susceptibilités.</p>		

No. OF CONSTITUTIONS	OLD TEXT	NEW TEXT
158 (end), 201, para. 2.....	<p>Put at the end of 158 the slightly modified text of 201, para. 2 :</p> <p>The aspirants (<i>on their part</i>) shall be asked to defray the cost of their board or maintenance, in whole or in part.</p> <p>REASON : No. 201 deals with questions connected with the Senior Scholasticate and not with the aspirants to the Religious life. What concerns the latter is dealt with in No. 158.</p>	
314, para. 1.....	<p>Finally, once in their lives, all the Fathers should, after some years in the ministry, devote four weeks to spiritual recollection in a house appointed for the purpose.</p>	<p><i>As far as possible the spiritual recollection should be organised in all the provinces, both for Fathers and Brothers, after some years in the ministry, with a regulation which is uniform in its broad outline.</i></p>
<p>REASON : The General Chapter considers the recollection as necessary for the Brothers as for the Fathers. In fact the practice is in force already.</p>		
333, para. 2.....	<p><i>In particular</i> the Brothers shall make it <i>a duty</i> to be always full of respect for the Fathers in view of their priestly character, <i>and shall readily render the service they owe them.</i></p>	<p>The Brothers <i>shall always</i> be respectful to the Fathers in view of their priestly character <i>and shall render their services willingly.</i></p>
<p>REASON : This change is requested to avoid hurting the feelings of the Brothers who no longer accept to be regarded as domestics.</p>		
333, para 3	<p>The Fathers, on their part, shall strive to give the Brothers good example in <i>everything</i>, <i>and shall treat them really as brothers.</i></p>	<p>The Fathers, on their part, shall strive to give good example to the Brothers and <i>show a fraternal interest in all that concerns them.</i></p>
<p>REASON : This new formula avoids a patronising tone that might possibly give offence.</p>		

N° DES CONSTITUTIONS	ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
352, 3 ^e alinéa....	Quant aux autres Profès il pourra, sur leur demande, être dit...	Quant aux autres Profès, il pourra être dit...
	<p>MOTIF : Il semble vexatoire que des Scolastiques ou des Frères soient obligés de demander des messes pour leurs parents défunts pour que le Supérieur de la Communauté les célèbre. La charité des Supérieurs doit les pousser à offrir d'eux-mêmes aux Profès non-prêtres cette consolation spirituelle.</p>	
367, dernière phrase	Pour les voyages à faire en dehors de la circonscription religieuse, l'autorisation du Supérieur général est à demander.	<p><i>Les Supérieurs de province ou de district peuvent donner à leurs sujets l'autorisation de se rendre dans les circonscriptions voisines spécialement lorsque la juridiction de ces Supérieurs ne couvre qu'un territoire restreint.</i></p>
	<p>MOTIF : Avec les facilités modernes de déplacement, il est courant dans certaines provinces ou certains districts de mission de se rendre dans les pays voisins très proches, et le recours au Supérieur général pour tous ces cas est fastidieux.</p>	

No. OF CONSTITUTIONS	OLD TEXT	NEW TEXT
352, para. 3.....	Other professed members may <i>at their request</i> have... said.	Other professed members may have... said.
	<p>REASON : It seems improper that Scholastics and Brothers should be obliged to ask the Superior of a community to celebrate Mass for their relatives. The charity of Superiors should urge them to offer spontaneously this spiritual consolation to the professed who are not priests.</p>	
367, last sentence	For journeys outside the religious circumscription <i>the permission of the Superior General must be asked.</i>	<i>Provincial or District Superiors may allow their subjects to visit neighbouring circumscriptions, especially when the jurisdiction of these Superiors covers only a restricted area.</i>
	<p>REASON : With modern facilities for travel, visits to border countries are common practice in some Provinces and Mission Districts. It is troublesome to have to apply to the Superior General for all these cases.</p>	

DOCUMENTS ANNEXES

Rome, le 18 juin 1962.

SACRA CONGREGATIO
DE RELIGIOSIS.

Très Révérend Père,

A l'occasion de la réunion prochaine de votre Chapitre général, je tiens à vous apporter l'assurance de mes prières au Saint-Esprit sous le vocable de qui votre Famille religieuse a été fondée et au Saint Cœur de Marie dont elle se glorifie de porter aussi le nom.

Sous de tels auspices, votre Chapitre général sera, je n'en doute pas, ce qu'il doit être : un point d'arrivée et un point de départ. Représentant la plus haute autorité interne extraordinaire de votre Congrégation, il aura certainement à cœur d'examiner, non seulement l'ensemble de la situation de votre Institut, mais en particulier ce qui pourrait être amélioré dans l'ordre spirituel au point de vue religieux, sacerdotal et apostolique.

Un Chapitre général est toujours l'occasion d'un examen de conscience collectif salutaire et fructueux. Vous ne manquerez pas d'en utiliser les résultats en vue d'une adaptation plus parfaite encore de la vie de votre Institut à la réalisation de sa fin générale qui est de promouvoir la sainteté de ses membres, de sa fin particulière qui est l'apostolat toujours plus conforme aux exigences de l'Église dont il veut être une cellule bien vivante, aux besoins des âmes évangélisées. Rappelez-vous le mot du Pape Pie XII : « Faites ce que ferait votre vénéré Fondateur s'il vivait aujourd'hui ».

En tant que Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux et Protecteur de votre chère Congrégation, je me permets de vous rappeler ce qui est votre devoir essentiel et, si l'on peut dire, le premier service que l'Église attend de vous : *Omnes et singuli religiosi Superiores æque ac subditi, debent, non solum quæ nuncuparunt vota fideliter integreque servare, sed etiam secundum regulas et constitutiones propriæ religionis vitam componere atque ita ad perfectionem sui status contendere.* Le témoignage de la perfection chrétienne par la pratique des conseils évangéliques est, il va sans dire, d'une actualité plus vivante que jamais. Le monde l'attend des religieux. Que votre obéissance soit exemplaire, votre chasteté à l'abri de tout soupçon, votre pauvreté bien réelle.

Un Institut qui se renouvelle dans cette tendance à la sainteté prend un nouvel essor et s'assure le moyen le plus efficace

ANNEXURES

Rome, 18th June, 1962.

SACRED CONGREGATION
OF RELIGIOUS.

Very Reverend Father,

On the occasion of the forthcoming meeting of your General Chapter, I wish to offer you the assurance of my prayers to the Holy Ghost under whose title your religious Family has been founded, and to the Holy Heart of Mary whose name you also glory to bear.

With these Patrons your General Chapter will, I have no doubt, be what it should be, an achievement and a starting point. As representing the highest extraordinary authority within the Congregation, it will be keenly interested not only in reviewing the general state of your Institute but particularly in seeking ways of improving it spiritually, from the religious, priestly and missionary standpoints.

A General Chapter is always the occasion of a collective examination of conscience, beneficent and fruitful. You will not fail to use its results in view of a still more perfect adaptation of the life of your Institute firstly to the attainment of its general end which is to promote the sanctity of its members, and secondly to the attainment of its particular end which is an apostolate ever more conformed to the requirements of the Church of which it wishes to be a living cell, and to the needs of souls to whom the Gospel is preached. Recall to your mind the words of Pope Pius XII : " Do what your venerated Founder would do if he were still alive ".

As Prefect of the Sacred Congregation of Religious and Protector of your dear Congregation, I take the liberty to remind you of your essential duty and what might be called the first service that the Church expects from you : " *Omnes et singuli religiosi, Superiores æque ac subditi, debent, non solum quæ nuncuparunt vota fideliter integreque servare, sed etiam secundum regulas et constitutiones propriæ religionis vitam componere atque ita ad perfectionem sui status contendere* ". It is evident that the witness of christian perfection by the practice of the evangelical councils is a more vital need than ever. The world expects it from religious. Let your obedience be exemplary, your chastity above suspicion, your poverty genuine.

An Institute which is renewed by thus tending to sanctity makes a new start and ensures for itself the most effective

de recrutement : « *Nos experientia edocet*, dit l'Instruction de la Sacrée Congrégation des Religieux du 2 février 1961, « *Deum vocationum ubertate favere Religionibus quæ rigore disciplinæ florent officiique proprii in Mystico Christi Corpore partes implent : premi e contra alumnorum penuria eas quarum sodales divinis Ejus consiliis fideliter non obsequuntur* » (II, 14).

Le Saint Siège a formulé des règles fort sages concernant la culture graduelle des vocations dans les différentes maisons de formation des Instituts religieux. Qu'il me soit permis de rappeler les normes énoncées dans la Constitution Apostolique « *Sedes Sapientiæ* », du 31 mai 1956 et dans l'Instruction citée plus haut à ce sujet. Le choix des Maîtres des Novices et des formateurs est de la plus haute importance et on ne doit pas les changer trop facilement; ces documents le rappellent avec insistance. Ils doivent posséder, outre la doctrine et les diplômes nécessaires, la vertu et la piété qui rendront leur influence plus efficace (Tit. V, art. 24, § 2).

Il est à noter que formation religieuse, formation cléricale, formation apostolique doivent marcher de pair (Tit. I, art. 3). Loin de se relâcher après le Noviciat, la formation spirituelle doit s'intensifier et s'approfondir progressivement.

Un programme d'étude assez détaillé est tracé dans les Statuts généraux annexés à la Constitution Apostolique « *Sedes Sapientiæ* ». La Sacrée Congrégation des Religieux veille à ce qu'il soit adopté dans tous les Instituts selon la *Ratio Studiorum* particulière qu'elle s'est réservée d'approuver.

La manière d'enseigner les sciences sacrées doit, il va sans dire, s'imprégner d'un esprit qui contribue à préparer efficacement les jeunes religieux à la vie sacerdotale et apostolique qu'ils doivent mener en nourrissant leur intelligence et leur piété. A ce propos, on ne peut qu'encourager l'instauration d'un cours distinct de théologie spirituelle ou ascétique auprès du cours de théologie morale ou pastorale.

La même Constitution Apostolique rappelle fort opportunément que c'est durant toute sa vie que le religieux doit parfaire sa formation. Le Droit canon et vos Constitutions énumèrent à cette fin plusieurs moyens. Je vous recommande en particulier la pratique des Exercices spirituels annuels, faits en silence et sous le regard de Dieu, ainsi que les journées de récollection mensuelle.

Le canon 595 recommande aux Supérieurs de veiller à ce que tous leurs sujets les fassent chaque année; qu'ils s'acquittent fidèlement de l'oraison et des exercices de piété et s'approchent régulièrement des sacrements. On aurait tort d'oublier que les prières de communauté ont une valeur particulière, et même, comme l'a dit le Pape Pie XII, un certain caractère liturgique, en vertu de l'approbation que l'Église leur a donnée.

Les récréations et les détente sont nécessaires, les Fonda-

means of recruitment : “ *Nos experientia docet* ”, says the Instruction of the Sacred Congregation of Religious, 2nd February, 1961, « *Deum vocationum ubertate favere Religionibus quæ rigore disciplinæ florent, officiique proprii in Mystico Christi Corpore partes implent; premi e contra alumnorum penuria eas quarum sodales divinis Ejus consilii fideliter non obsequuntur* » (11, 14).

The Holy See has laid down very wise rules concerning the gradual cultivation of vocations in the different houses of formation of Religious Institutes. May I be permitted to recall the norms set forth in the Apostolic Constitution « *Sedes Sapientiæ* » of 31st May 1956 and in the Instruction on this subject quoted above? These documents insist that the choice of Novice Masters and members of the staff of houses of formation is of the highest importance and that these functionaries should not be too easily changed. Besides doctrine and the necessary qualifications, they should possess such virtue and piety as will make their influence more effective (Tit. V, art. 24, para. 2).

It is worthy of note that religious, clerical and missionary formation should be concurrent (Tit. I, art. 3). Far from being relaxed after the Novitiate, spiritual formation should be intensified and progressively deepened.

A sufficiently detailed programme of studies is traced in the General Statutes annexed to the Apostolic Constitution, « *Sedes Sapientiæ* ». The Sacred Congregation of Religious takes care that it is adopted in all Institutes, in accordance with the special « *Ratio Studiorum* » the approval of which this Sacred Congregation reserves to itself.

The manner of teaching the sacred sciences should evidently be imbued with a spirit which contributes to the effective preparation of young religious for the priestly and apostolic life that they will have to lead by nourishing their intelligence and their piety. In this connection, the organisation of a distinct course of spiritual or ascetical theology, combined with the course of moral or pastoral theology, deserves the greatest encouragement.

The same Apostolic Constitution recalls most opportunely that the religious should perfect his formation during the whole course of his life. Canon Law and your Constitutions mention several means to this end. I recommend to you in particular annual retreats performed in silence under the watchful eye of God, and days of monthly recollection.

Canon 595 exhorts Superiors to see that all their subjects perform these every year, that they are faithful to their mental prayer and spiritual exercises, and that they frequent the sacraments. It would be wrong to forget that Community prayers have a particular value, and even, as Pope Pius XII said, a certain liturgical character in virtue of the approval given to them by the Church.

Recreation and relaxation are necessary. Your Founders

teurs y ont pensé. Elles permettent de resserrer les liens de charité fraternelle entre les membres des communautés, à condition, bien sûr, d'être prises selon les Constitutions et les dispositions des Supérieurs. A ce propos, qu'il me soit permis de vous rappeler les instructions de la Sacrée Congrégation des Religieux au sujet de l'usage de la radio et de la télévision. Les Supérieurs sont responsables de leur application. Votre Chapitre général aura l'occasion de s'en occuper.

La tâche est immense, vous le savez, Très Révérend Père, elle est belle et digne de vos efforts. Grande est aussi, je le sais, votre bonne volonté. Le Seigneur a béni par le passé votre Famille religieuse, son apostolat missionnaire, si florissant. Il continuera de le faire et de vous envoyer, comme je le souhaite de tout cœur, de nombreuses vocations.

Avec ma paternelle bénédiction pour vous, Très Révérend Père, et pour tous vos Confrères, agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments religieusement dévoués en Notre-Seigneur.

Valerio Card. VALERI,
Préfet.

T. R. P. François GRIFFIN,
Supérieur Général,
Congrégation du Saint-Esprit,
30, rue Lhomond,
Paris (V^e) (France).

SACRA CONGREGATIO
DE RELIGIOSIS
Prot. Nr. 3014/62.

Très Saint Père,

Le Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, expose ce qui suit :

Le prochain Chapitre général devant se tenir au mois de juillet 1962, la Curie généralice a reçu des différents membres de la Congrégation des motions indiquant les points les plus importants que l'on désire voir régler au Chapitre.

Parmi ces motions, un des désirs exprimés le plus fréquemment est que l'élection du Supérieur Général et de son conseil n'ait pas lieu dès l'ouverture du Chapitre, le motif le plus souvent allégué étant que les Capitulants, venus de lieux très éloignés, ne se connaissent pas suffisamment pour pouvoir

made provision for them. They give an opportunity to draw closer the bonds of fraternal charity between members of communities, provided of course that they are taken in accordance with the Constitutions and as regulated by Superiors. In this connection may I be allowed to remind you of the instructions of the Sacred Congregation of Religious on the use of radio and television? Superiors are responsible for their application. Your General Chapter will be able to give careful thought to this matter.

The task which confronts you, Very Rev. Father, is as you know, immense, but beautiful and worthy of your efforts. I know also that it is matched by your goodwill. In the past the Lord has blessed your religious Family and its flourishing missionary apostolate. It is my fervent wish that He will continue to bless it and send you abundant vocations.

With a paternal blessing to you and all your confrères, and the assurance of my religious esteem.

I remain, Very Reverend Father,
Yours devotedly in Our Lord.
Valerio Cardinal VALERI,
Prefect.

The Very Rev. Francis GRIFFIN,
Superior General,
Congregation of the Holy Ghost,
30, rue Lhomond,
Paris, V, France.

SACRA CONGREGATIO
DE RELIGIOSIS
Prot. Nr. 3014/62

Most Holy Father,

The Superior General of the Congregation of the Holy Ghost, humbly prostrate at the feet of Your Holiness, presents the following case :

As the next General Chapter is due to be held in the month of July, 1962, the General Council has received, from different members of the Congregation, motions on the most important points which they wish to have decided at the Chapter.

Among these motions, one of the wishes most frequently expressed is that the election of the Superior General and his Council should not take place at the very beginning of the Chapter. The reason most frequently advanced is that the members of the Chapter coming from very distant places do

faire leur choix en connaissance de cause dès les premiers jours de leur réunion. Il y a sûrement des avantages (comme aussi des désavantages) à retarder les élections.

Comme ce nouveau mode d'action est en opposition avec le N° 83 des Constitutions de notre Congrégation, le Supérieur Général et son Conseil, après délibérations, demande respectueusement à Votre Sainteté :

« Que les Capitulants du Chapitre général de juillet 1962 soient autorisés, si les deux tiers d'entre eux le manifestent par un vote (proportion requise pour apporter des modifications aux Constitutions), à ne pas procéder à l'élection du Supérieur Général et de son Conseil dès l'ouverture du Chapitre général, mais à reporter cette élection après un certain nombre de jours de délibérations sur les différentes matières soumises à l'examen des Capitulants ».

Et que Dieu, etc.

Vigore facultatum a Ss.mo Domino Nostro concessarum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium præposita, attentis expositis benigne adnuil pro gratia hac vice juxta preces, servatis ceteris servandis.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romæ, die septima mensis Junii A.D. 1962.

Valerius Card. VALERI,
Præfectus.

† Paulus PHILIPPE, O.P.,
a Secretis.

Roma, 17 Ottobre 1962.

SACRA CONGREGATIO
DE RELIGIOSIS
Nr. 3014/62.

Eccellenza Reverendissima,

E' pervenuta a questo Sacro Dicastero la notizia della postulazione dell'Eccellenza Vostra Reverendissima a Superiore Generale della Congregazione dello Spirito Santo.

Questa S. Congregazione si rallegra con l'Eccellenza Vostra e Le comunica che il Santo Padre Si è degnato ammettere la postulazione, trasferendo, in data 7 agosto 1962, Vostra Eccellenza alla Chiesa titolare arcivescovile di Sinnada di Frigia.

not know one another sufficiently to make an enlightened choice in the very first days of their meeting. There are certainly advantages (as well as disadvantages) in delaying the elections.

As this new procedure is opposed to No. 83 of the Constitutions of the Congregation, the Superior General and his Council, after deliberation, respectfully request Your Holiness :

“ That the members of the General Chapter of July 1962 be authorised, if two thirds of them manifest their desire by vote (a proportion required to introduce changes in the Constitutions), instead of proceeding to the election of the Superior General and his Council at the very beginning of the General Chapter, to postpone this election for a certain number of days after the beginning of deliberations on the different matters submitted to their examination.

And may God, etc...

Vigore facultatum a Ss.mo Domino Nostro concessarum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium præposita, attentis expositis benigne adnuit pro gratia hac vice juxta preces, servatis ceteris servandis.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romæ, die septima mensis Junii A.D. 1962.

Valerius Card. VALERI,
Præfectus.

† Paulus PHILIPPE, O.P.,
a Secretis.

All'Éccellenza Vostra pertanto competono tutte le facultà per il governo dell'Istituto, a norma del diritto.

Mentre Le invoco l'abbondanza degli aiuti divini per il migliore compimento del nuovo delicato ufficio, colgo ben volentieri l'occasione per confermarmi

dell'Éccellenza Vostra Reverendissima
devotissimo nel Signore

Valério Card. VALERI,
Préfect.

A Sua Éccellenza Rev.ma
Monsignore Marcel LEFEBVRE,
*Arcivescovo Tit. di Sinnada di Frigia,
Superiore Generale,*

Congregazione dello Spirito Santo,
30, rue Lhomond,
Paris (V^e).

Rome, le 11 septembre 1962.

SACRA CONGREGAZIONE
« DE PROPAGANDA FIDE ».

Proton. 3936/62.

Excellence Révérendissime,

Par lettre n. 1350-62 du 6 août dernier, le R. P. Navarre, Secrétaire général, a bien voulu informer cette Congrégation « *de Propaganda Fide* » que le Saint-Père avait daigné confirmer l'élection de Votre Excellence comme Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit.

Je tiens, Excellence, à vous exprimer mes sincères félicitations et celles de *Propaganda* pour votre nomination à la tête d'une Société religieuse dont l'activité missionnaire est si méritoire et si vaste; en effet l'apostolat des Pères du Saint-Esprit qui sont plus de 2.000 s'exerce en Afrique et en Amérique au service de plus de 28 millions d'âmes.

Sensible aux sentiments exprimés par Votre Excellence, et touché de Son désir d'aider *Propaganda* à accomplir la tâche apostolique, j'apprécie vivement l'assurance de Son dévouement.

Je tiens de mon côté à assurer Votre Excellence qu'Elle trouvera toujours près de ce Dicastère un accueil compréhensif et cordial.

Rome, 11th September, 1962.

SACRA CONGREGAZIONE
DE PROPAGANDA FIDE ».

Proton. 3936/62.

Your Excellency,

By letter No. 1350/62 of 6th August last, the Reverend Father Navarre kindly informed this Congregation « *de Propaganda Fide* » that the Holy Father had graciously ratified your election as Superior General of the Congregation of the Holy Ghost.

In my name, and on behalf of *Propaganda*, I wish to congratulate you very sincerely on your appointment as head of a religious Family so deserving of reward for its extensive missionary activity, for the Holy Ghost Fathers, more than 2,000 in number, exercise their apostolate in Africa and America in the service of more than 28 million souls.

I am deeply touched by the kind sentiments which you express and by the desire which you show to help *Propaganda* in the fulfilment of its apostolic mission. I very much appreciate the assurance of your devoted attachment.

I wish in turn to assure Your Excellency that you will always be received at this Sacred Congregation with understanding and a cordial welcome.

Appelant les bénédictions du ciel sur Votre Excellence, sur son importante et délicate fonction et sur tous ceux qui, avec Elle, collaborent à l'extension du Règne de Notre-Seigneur, je La prie d'agréer les assurances de ma considération distinguée et de mon entier dévouement.

G. P. Card. AGAGIANIAN,
Préf.

P. SIGISMONDI,
Secr.

A Son Excellence Rév.me
Mgr Marcel LEFEBVRE
Supérieur Général,
de la Société du Saint-Esprit.

Invoking heavenly blessings on Your Excellency, on your important and delicate function, and on all those who work with you for the extension of the Reign of Our Lord.

I remain,
Yours most sincerely and devotedly.

G. P. Card. AGAGIANIAN,
Prefect.

P. SIGISMONDI,
Sec.

His Excellency,
Most Rev. Marcel LEFEBVRE,
Superior General,
Congregation of the Holy Ghost.

— IMP. DE MONTLIGEON —
LA CHAPELLE-MONTLIGEON
(ORNE). — 59872-3-63.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME XLVII

Janvier 1962 — Décembre 1962

NUMÉROS DES BULLETINS

1962

Nos	Pages	Nos	Pages
701. Janvier-février ...	1	705. Septembre-octobre	221
702. Mars-avril	49	706. Novembre dé-	
703. Mai-juin.....	101	cembre.....	277
704. Juillet-août.....	165	706 bis.....	1* à 83*

DIVISION GÉNÉRALE

Elle suit celle qui a été adoptée pour le Bulletin depuis janvier 1956.

- I. — **Partie officielle.** — Nominations. — Conseils des Provinces et Districts. — Érection de Communautés ou Résidences. — Émission de vœux. — Promotions aux Saints Ordres. — Consécrations à l'Apostolat. — Avis du mois. — Indults renouvelés ou Rescrits. — Nos défunts.
- II. — **A travers le monde.** — Informations générales. — Nouvelles d'Europe et d'outre-mer.
- III. — **Bibliographie.**
- IV. — **Bulletin historique.**
- V. — **Varia, additifs, errata : questions et réponses.**

PARTIE OFFICIELLE

ROME

Transfert de S. Exc. Mgr M. Lefebvre, C.S.Sp., au siège de Tulle (Corrèze), comme archevêque-évêque.....	9
Constitution apostolique « <i>Veterum Sapientia</i> » pour le développement du latin.....	50
Sacrée Congrégation de la Propagande : Nomination de LL. EExc. NN. SS. H. Thiandoum, archevêque de Dakar et R. Tchidimbo, C.S.Sp., archevêque de Conakry.....	51
Canonisation du F. Martin de Porrès.....	102
<i>Motu Proprio Suburbicariis Sédibus et Motu Proprio Cum gravissimis</i>	102
S. Exc. Mgr Lefebvre, C.S.Sp., Consultant de la Sacrée Congrégation de la Propagande.....	102
S. Exc. Mgr van Heijgen, C.S.Sp., évêque de Doumé... ..	103
S. Exc. Mgr de Milleville, C.S.Sp., archevêque de Gabala. ..	103
Sup. Sacrée Congrégation du Saint-Office : nouveau décret au sujet de l'abbé J. Steinmann.....	104
Sacrée Congrégation de la Pénitencerie et Sacrée Congrégation de la Propagande : indulgences renouvelées en faveur du T. R. P. Général.....	105
Sacrée Congrégation des Rites : indulgences en faveur de la Province du Portugal.....	106
Sup. Sacrée Congrégation du Saint-Office : A/S. des écrits du P. Teilhard de Chardin.....	171
Le II ^e Concile et la Congrégation du Saint-Esprit.....	229
Sacrée Congrégation des Rites : A/S. du baptême et des adultes.....	230
Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités : A/S. de la Constitution Apostolique <i>Veterum Sapientia</i>	230
Sacrée Congrégation des Religieux : Nouvelle réglementation au sujet des emprunts et des aliénations de biens.....	230
Sacrée Congrégation des Religieux et de la Propagande : Au sujet de l'élection de S. Exc. Mgr Lefebvre comme Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit. ..	278
Sacrée Congrégation des Rites : Saint Joseph invoqué dans le canon de la messe.....	279
Reconnaissance du corps du P. Brottier : « Le serviteur de Dieu Daniel Brottier ».....	280
Lettre de la Sacrée Congrégation des Religieux approuvant les modifications aux Constitutions demandées par le Chapitre général.....	3 ^o
Texte original des Statuts Capitulaires présenté à la Sacrée Congrégation des Religieux.....	9 ^o

Documents annexes :

a) Lettre de S. Ém. le cardinal Valéri, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux et cardinal Protecteur de la Congrégation.....	72°
b) Indult de la Sacrée Congrégation des Religieux permettant de reporter l'élection du supérieur général et de son Conseil après un certain nombre de jours de délibération.....	76°
c) Confirmation de l'élection de S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre, archevêque-évêque de Tulle, comme supérieur général de la Congrégation par LL. EExc. les cardinaux Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux et Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.....	78°

ACTES ADMINISTRATIFS

Circulaire du T. R. P. Général pour le Chapitre général de 1962.....	2
Chapitre général. — Suppléance après nominations.....	107
Lettre de S. Exc. Mgr M. Lefebvre, supérieur général, à tous les membres de la Congrégation.....	166
S. Exc. Mgr M. Lefebvre, supérieur général.....	169
Le T. R. P. F. Griffin, supérieur général honoraire.....	169
Le chapitre général de 1962.....	170
Lettre de S. Exc. Mgr Lefebvre, supérieur général, à tous les membres de la Congrégation à l'occasion du II ^e Concile du Vatican.....	222

NOMINATIONS

Visiteur. — Fonctionnaires généraux.

Procureur général auprès du Saint-Siège : le R. P. Joseph Lécuyer.....	171
Vice procureur général auprès du Saint-Siège : le R. P. Jacques Strick.....	171
Secrétaire général : le R. P. Marcel Navarre.....	172
Secrétaire général adjoint, section langue anglaise : le R. P. Matthew Farrelly.....	172
Secrétaire général adjoint, section langue française : le R. P. Alphonse Cesbron.....	172
Secrétaire archiviste, section administrative : le P. André Besnier.....	172
Archiviste général : le P. Bernard Noël.....	172
Économe général : le R. P. Francisco Rocha.....	172

Visiteur du District de Haïti : le R. P. Joseph Hirtz...	172
Visiteur du District du Kilimanjaro : le R. P. Charles Connors.....	172
Correspondants du Conseil général.....	231
Jumelage des Correspondants.....	232
Visiteur de l'Espagne : le R. P. Avelino Costa.....	232
Visiteur du District de Guadeloupe et Martinique : le R. P. Joseph Hirtz.....	232
Visiteur de Cabo-Verde et de la Colonie portugaise à Dakar : le R. P. Avelino Costa.....	232
Visiteur du District de Bagamoyo : le R. P. Charles Connors.....	232
Représentant de la Congrégation à Maurice dans la Société civile : le P. Edward Graham.....	233
Visiteur du District de Nigeria : le R. P. William Higgins.	282

Supérieurs des Provinces et Districts.

Douala-Yaoundé : R. P. Jérôme Kapps.....	107
Supérieur provincial de France : le R. P. Nicolas Moysan.	172
Irlande : R. P. Timothy O'Driscoll.....	172
Vice-Provincial Suisse : le R. P. Richard Aebi.....	172
Guadeloupe-Martinique : le R. P. Henri Neyrand.....	172
Sénégal : le R. P. Fernand Bussard.....	172
Bénoué : le R. P. Léopold Grimard.....	172
Nova-Lisboa : le R. P. Armando Pinto.....	172
Bagamoyo : le R. P. Franciscus Van der Poel.....	172
Allemagne : le R. P. Philippe Platz.....	232
Kenya : le R. P. Donal N. Macauley.....	232
Auteuil (France) : le R. P. Félix Girollet.....	234
Porto-Rico : le R. P. Robert J. Eberhardt.....	282
Kilimanjaro : R. P. Constantin Chronis.....	282
Katanga : P. Raymond Maenen.....	283

Assistants des Provinces et Districts.

France : R. P. Alphonse Gemmerlé.....	172
France : R. P. Lucien Rozo.....	172
Irlande : les PP. Michael Kennedy, Patrick Walsh.....	233
Portugal : les PP. Joachim Castro, Fernando Moreira..	234
États-Unis : P. Francis Trotter.....	234
Auteuil (France) : PP. Alphonse Vogel, Stanislas Barat.	234
Sénégal : PP. Christian de Mare, Joseph Gallet de Saint-Aurin.....	282
Italie : R. P. Joseph Lécuyer.....	282
Allemagne : PP. Joseph Wipper, Walter Ackerschott...	282
Bénoué : PP. Herbert Maher, Horace Léonard.....	282
Réunion-Maurice : P. Edward Graham.....	283

Conseillers des Provinces et Districts.

Canada : PP. Lucien Michaud, Rodrigue Roberge.....	52
Irlande : PP. Patrick Moloney, Patrick Burke, James Finucane, Vincent Jeremiah Dinan.....	234
Portugal : P. Jorge Sanches.....	234
États-Unis : PP. George Reardon, Clément Lachowsky.	234
Auteuil (France) : PP. Joseph Chenu, Jacques Lacroix.	234
Sénégal : PP. Jean Pouget, Albert Gervais, Victor Roess.	282
Allemagne : PP. Paul Scholl, Frantz Kreutzkampff, Hermann Obergfell, Rudomph Schnettler.....	282
Hollande : P. Johannes van Melis.....	282
Bénoué : PP. Robert Sherwood, Leo Leblanc.....	282

Préfet Provincial des Études.

U.S.A. : P. John P. Gallagher.....	282
------------------------------------	-----

Économés des Provinces et Districts.

Irlande : P. Patrick Burke.....	234
Portugal : P. Antonio Oliveira.....	234
Auteuil (France) : Alphonse Vogel.....	234

Maître des Novices Clercs.

Allemagne : P. Rudolph Schnetter.....	52
---------------------------------------	----

Maître des Novices Frères.

Baarle-Nassau : P. Johannes van Melis.....	173
France (Piré-sur-Seiche) : P. Jean Gardrin.....	233

Directeurs des Grands Scolasticats.

Mortain : P. François Morvan.....	172
Ferndale : P. Robert Puhl.....	173
Louvain : P. Frans Lambert.....	173
Fribourg : R. P. D. Murphy.....	233
Italie : R. P. Patrick Sheils.....	233

Supérieurs de Communautés.

Carcavelos : le P. Jorge Sanches.....	52
Weet : P. Joannes Pijnenburg.....	52
Mortain (France) : P. François Morvan.....	172
Kimmage Manor : P. William O'Connor.....	172
Blackrock Collège : P. Jeremiah Vincent Dinan.....	173
Ardraccan : P. Patrick Doyle.....	173
Rockwell Collège : P. James Finnucane....	173
Silva-Barcelos : P. José Alves.....	173
Godim : P. Joao Pinto da Silva.....	173
Viana : P. Amadeu Martins.....	173
Ferndale : P. Charles Connors.....	173

Ferndale : P. Robert Puhl.....	173
Louvain : P. Frans Lambert.....	173
Baarle-Nassau : P. Johannes van Melis.....	173
Ribeirao Grande (Brésil Sud) : P. Joseph Heinrichs....	107
Emilianopolis (Brésil Sud) : P. Theodor de Bange.....	107
Upton-Hall : P. Gerald Fitzgerald.....	233
Langonnet : P. Gaston Cossé.....	233
Maulévrier : P. Raymond Danin.....	233
Misserghin : P. Louis Didaiier.....	233
Wolxheim-Canal : P. Joseph Klipfel.....	233
Saverne : P. Jean Macher.....	233
Saint-Ilan : P. Joseph Kerguenou.....	233
Piré-sur-Seiche : P. Léonard Le Jallé.....	233
Blanchet-Gourbeyre : P. Henri Lavanant.....	233
Ile-Maurice (Collège Saint-Esprit, Quatre-Bornes) : P. Edward Graham.....	233
Bordeaux : P. Charles Cornu.....	233
Chevilly : P. Pierre Richard.....	233
Bletterans : P. André Guellec.....	233
Lisboa : P. Joachim Castro.....	233
Fribourg : R. P. D. Murphy.....	233
Corso d'Italia : R. P. Patrick Sheils.....	233
Croix-Valmer (Séminaire du Saint-Esprit) : P. Jean Chidaïne.....	233
Fort-de-France (Séminaire Collège) : P. Maurice Four- mond.....	233
Kneschtsteden : P. Hermann Obergfell.....	282

PRÉSÉANCE

RR. PP. Clemente Pereira da Silva, Joseph Thomas Quinlan.....	234
--	-----

ÉRECTION DE COMMUNAUTÉS ET RÉSIDENCES

Tilène (Ziguinchor).....	52
Dekoa, La Basse-Lobaye (Bangui).....	52
Kijungu (Moshi).....	52
Bardou (Kankan).....	107
Jacob (Pointe-Noire).....	107
Chicago (Illinois).....	283
Phoznix (Arizona).....	283
Ndendé (Mouila).....	283
Moanda (Gabon).....	283

RÉOUVERTURE DE RÉSIDENCE

Carabane (Ziguinchor).....	52
----------------------------	----

TRANSFERT DE RÉSIDENCE

Simbandi-Balante (Ziguinchor).....	53
------------------------------------	----

FERMETURE DE RÉSIDENCE

Fadiouth (Dakar).....	53
-----------------------	----

ADRESSES DES NOUVELLES RÉSIDENCES

Tortoreos (Espagne).....	53
Simbandi-Balante (Ziguinchor).....	53
Carabane (Sénégal).....	53
Tilène (Sénégal).....	53
Égumé (Nigeria).....	54
Udomoh (Nigeria).....	54
Dekoa (République Centrafrrique).....	54
Basse-Lobaye ou Safa (République Centrafrrique).....	54
Kijungu Kibaya (Tanganyika Ty).....	54
Bardou, par Kissidouyou (République de Guinée).....	107
Akono (Cameroun).....	283

ÉMISSION DES VŒUX

Pages 54, 108, 173, 235.....	283
------------------------------	-----

Promotion aux Saints Ordres.

Pages 56, 109, 174, 244.....	285
------------------------------	-----

Consécration à l'Apostolat.

Pages 60, 113, 177.....	247
-------------------------	-----

AVIS DU MOIS

Kongolo.....	12
Les leçons de Kongolo.....	62

QUESTIONS DIVERSES

Le 2 février.....	9
La tragédie de Kongolo (Katanga), par le R. P. Darmont.	13
Auteuil : Démission du R. P. M. Duval, et élection du R. P. Jh. Boegly.....	108
Images des victimes de Kongolo.....	113
Nouvelles de Kongolo.....	185
Mgr le T. R. Père au Portugal.....	248
Au sujet de la cause du P. Brottier.....	249
Réunion des Supérieurs Provinciaux et Vice-Provin- ciaux à la Maison-Mère..	285
Propagande en faveur des Missions.....	285
Nouvelles du Katanga.....	286

INDULTS RENOUELÉS

Indults renouvelés en faveur du T. R. P. Général.....	105
---	-----

NOS DÉFUNTS

1° Notices biographiques parues au présent tome :

Les Missionnaires massacrés à Kongolo.....	14
Le R. P. A. Cabon.....	87
Le R. P. Jean Bondallaz.....	188

2° Liste alphabétique des confrères décédés dans l'année 1962.

I. — PÈRES

Brault Auguste.....	250	Legault Eugène.....	61
Bugeau Frédéric.....	184	Lenselaer Jean-Baptiste...	10
Connaughton Desmond....	287	Mage Alfred.....	288
Crauwels Gaston-Jean....	10	Michel François.....	184
Crauwels Louis-Armand...	11	Murray William.....	288
Da Cruz João.....	62	Nijholt Michael.....	287
De Hert Joseph-Egidius...	10	O'Connor Timothy.....	288
Dujardin Gérard.....	113	Offredo Jean-Marie.....	113
Eberlé André.....	288	Pellens Désiré-Ferdinand..	10
Flottat Henri.....	61	Pinheiro Agostinho.....	288
Foley Michaël.....	250	Postlmans Joseph.....	10
Francis Pierre-Héribert...	10	Renard Raphaël.....	10
Georgler Joseph.....	184	Riehl Joseph.....	288
Gilles Pierre-Jules.....	10	Ryo Joseph.....	61
Gillyns Walterus Petrus...	11	Schildermans Jean-Théodore	11
Godefroid Jean-Marie....	11	Straessle Joseph.....	184
Guffens Hubertus.....	61	Strohm Pierre.....	61
Hamonic Joseph.....	61	Tisserand Charles.....	250
Hearne James.....	184	Tastevin Constant.....	250
Henckels Albert.....	10	Tournay René-Louis.....	11
Hens Joseph-Jean.....	10	Valy Joseph.....	184
Hurley Edward.....	287	Vandamme José.....	11
Jaworski Joseph.....	11	Van der Smissen Gislain...	10
Kettels Louis.....	61	Vanduffel Jean-Michel....	10
Kerjean Jean.....	113	Vonderwinkel Jean.....	61
Kilgannon Peter.....	62	Weiss Joseph.....	287
Kirkbride Joseph.....	184	Willem Florent.....	250
Kissen Joannes.....	113		

II. — SCOLASTIQUE

Burke Guillaume..... 61

III. — FRÈRES

Alfredus Smeets.....	113	Marie-André Bieber.....	250
Aloyse Kuckes.....	250	Marie Cronan Kennedy...	61
Bernulphys Hemskerke....	10	Patrice Anderlin.....	250
Gérard Majella Hodrus....	184	Pius Poels.....	184
Ignace Kreutzer.....	113	Protasio Ferreira.....	287
Leonardus Konning.....	287	Radbertus Vennemann....	61
		Roger Hémon.....	184

IV. — ÉTRANGERS

M. Melckebeek (à Kongolo).	11	Révérènde Mère Madeleine, des Sœurs Servantes de Sainte-Thérèse.....	113
Mr le Docteur Pierre Mo- reau (à Kongolo).....	11		

A TRAVERS LE MONDE

Bulle nommant S. Exc. Mgr R. Graffin, archevêque titulaire de Misthia.....	64
Bulle transférant de Dakar S. Exc. Mgr M. Lefebvre, archevêque-évêque de Tulle.....	65
Sacre de S. Exc. Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé.	66
Sacre de S. Exc. Mgr Th. Mbemba.....	66
Sacre de deux délégués apostoliques : NN. SS. G. del Mestri, à Nairobi et F. Pirozzi, à Tananarive.....	67
Cyclone « Jenny », à Maurice et à La Réunion.....	67
Cameroun : « <i>L'Effort Camerounais</i> » du 18 février saisi et le P. Fertin, expulsé.....	69
Nigeria : Première conférence nationale du Clergé sur l'A.C.....	70
Éthiopie : Un puissant émetteur : <i>La Voir de l'Évangile</i> , à Addis-Abeba.....	71
Tanganyika : Des Africaines demandent des loisirs sains.	72
Afrique du Sud : Le XXIV ^e Congrès des Organisations Catholiques.....	72
Maurice : 24.000 Chinois.....	73
Belgique : Les Auxiliaires féminines internationales....	74
Suisse : Les Religions recensées officiellement.....	75
Sacre de LL. EExc. NN. SS. H. Thiandoum, archevêque de Dakar, et R. Tchidimbo, archevêque de Conakry.....	114

France : Le Congrès International de Lyon.....	117
Afrique : Grands et Petits Séminaires.....	118
Rome : Assemblée générale des Œuvres Pontificales Missionnaires.....	118
Bulle nommant S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre, archevêque titulaire de Synnada in Phrygia.....	251
Bulle nommant S. Exc. Mgr L. Van Heijgen, évêque de Doumé (Cameroun).....	252
Bulle nommant S. Exc. Mgr R. Tchidimbo, archevêque de Conakry (Guinée).....	253
Cameroun : Sacre de S. Exc. Mgr L. Van Heijgen, évêque de Doumé.....	254
Histoire de l'Afrique, par Robert Cornevin.....	255
L'Avenir des Universités africaines.....	257
Rome : Université Pontificale.....	289
Nouvelles d'Afrique :	
Institut africain Inades.....	290
A.C.F., à Cotonou.....	290
Congrégation des Bannabikira.....	290
Trois chaires d'enseignement à la Sorbonne.....	291
Congo-Léo : Ouverture de la 9 ^e année académique, à Lovanium.....	292
Cinquante ans chez les Kambas (Nairobi).....	293
Afrique : Clergé travaillant dans les territoires de la Propagande.....	295
Amérique : Territoires dépendant de la Propagande.	296, 297

NOUVELLES D'EUROPE ET D'OUTRE-MER

EUROPE

Paris.....	75, 119, 258, 260, 298,	76°
Rome.....	64, 65, 118, 120, 251, 289, 3°, 72°, 78°	80°
Auteuil.....	75, 120, 249,	259
France.....	75, 76, 117, 259,	298
Belgique.....		74
Suisse.....	74, 77,	120
Irlande.....	76,	298
Allemagne.....	76,	299
Hollande.....		120
Angleterre.....	120,	299
Portugal.....		248

AMÉRIQUE

États-Unis.....	76, 120,	299
Guadeloupe.....	76, 121, 260,	300
Martinique.....	77, 121, 260,	301

Puerto-Rico.....		121
Guyane		121
Brésil.....		121
Haïti.....	259,	300
Canada.....		299

AFRIQUE

Congo-Léo.....	13, 81, 123, 185, 266, 286,	292
Douala-Yaoundé.....	66, 69, 80, 122, 262,	303
Doumé.....	123, 252, 254,	262
Congo-Brazza	66, 81, 123, 265,	306
Kenya	67, 82, 124, 293,	307
Nigeria.....	70, 78, 122, 262,	302
Tanganyika.....	72, 82, 124, 266,	307
Afrique du Sud.....		73
Sénégal.....	77, 114, 121, 260,	301
Sierra-Léone.....	77, 122, 261,	302
Gabon	81, 123, 264,	306
Bangui.....	81, 266,	307
Guinée.....	115, 121, 253,	261
Madagascar.....	82, 266,	308
Maurice.....	67, 73, 83, 125, 268,	309
Réunion.....	67, 82, 124, 266,	308

DISTINCTIONS

P. A. Leperdriel, et les FF. Marc Feraille et Jude Bernable		84
S. Exc. Mgr J. Landreau et le R. P. Le Chevalier.....		84
S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre.....		126
S. Exc. Mgr Michel Bernard et des PP. Pierre Le Lay et Eugène Schnepf.....		126

BIBLIOGRAPHIE

1^o Ouvrages des membres de la Congrégation.

P. Barassin J.....		85
P. Bernier Paul.....		269
P. Brasio Antonio.....	85,	126
Mgr de la Brunelière.....		85
P. Connors Ch.....		85
Mgr Gay.....		187
P. Graf.....	126,	310

A. Égret : Les serviteurs de la Troisième Personne... .	310
Cahiers d'Éducation missionnaire.....	310
R. P. Tempels : Notre rencontre.....	311
René Dumont : L'Afrique noire est mal partie.....	311
Le séjour et la mort sur la Côte Occidentale Afrique de Mgr de Marion Brésillac.....	311
P. J. M. Larose, O.M.I. : Les Frères coadjuteurs français en mission.....	311
Cours par correspondance de formation missionnaire (Cercle Saint-Jean-Baptiste).....	312
Étudiants noirs en France.....	312

Revue :

Essor des Jeunes : Origine des communes du Cameroun; funérailles chez les Bamiléké.....	312
Catholic Herald : Art in Africa; Kongolo Chronicle....	312
Presses missionnaires.....	52
Amitiés catholiques françaises : IV ^e rencontre inter- nationale pour le Cinéma missionnaire; VI ^e Festival de l'Amitié des Peuples.....	313

BULLETIN HISTORIQUE

La Tragédie de Kongolo : Télégrammes du Saint-Père et de M. La Pira.....	13
Vingt années d'apostolat dans les îles de l'Océan Indien.	129
La Maison-Mère de la Congrégation du Saint-Esprit...	151
Douze ans à Rome au Corso d'Italia.....	314

VARIA

Liste des confrères décédés à Kongolo.....	10
Liste des confrères décédés en 1961.....	47
R. P. A. Cabon.....	87
P. Jean Bondallaz.....	188
P. Schwindenhammer et le 1 ^{er} Concile du Vatican.....	271
Le Mystère du Plateau de Rochebonne.....	321

ERRATUM

Erratum.....	162, 186,	324
--------------	-----------	-----

LISTE DES MEMBRES DE LA CONGRÉGATION CITÉS AU PRÉSENT TOME

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

T. R. P. Griffin Francis, 2, 12, 42, 44, 62, 75, 169. :	76*	Mgr Marcel Lefebvre, 3, 8, 9, 65, 76, 77, 102, 126, 166, 169, 222, 248, 251, 278.....	298
--	-----	--	-----

NOSSEIGNEURS

Michel Bernard, 3, 66.....	126	René Graffin, 64.....	75
Georges Guibert, 4.....	8	Auguste Grimault.....	75
Thomas Brosnahan, 5.....	77	Joseph Cucherousset.....	81
Auguste Delisle, 7.....	8	Henri Varin de la Brune- lière	85
Hyacinthe Thiandoum, 51.	114	Lambertus Vanheijgen, 103, 107, 251.....	254
Raymond Tchidimbo, 3, 51, 114.....	253	Gérard de Milleville.....	103

PÈRES

Ackerschott Walter.....	282	Bouchard Pierre.....	177
Aeby Richard. 8.....	172	Bouchaud Joseph-Pierre, 3, 8.....	186
Agnoli Savino.....	187	Bouju Daniel.....	177
Alves José.....	173	Bourgoing Jean-Marie.....	7
Altmayer Pierre, 3, 7.....	107	Boursier Gérard.....	177
Andriessen Johannes.....	181	Brasio Antono, 85.....	126
Arnold Christian.....	5	Brady John.....	182
Baeten R.	44	Brault Michel.....	177
Barassin J.....	85	Breuvart	170
Barat Stanislas.....	234	Brombeck Jean.....	8
Barq Roland.....	4	Burke Patrick.....	234
Barré Henri.....	407	Burmanje Wilhelmus, 6...	7
Bartiaux Jean.....	181	Busch Wilhem, 60.....	179
Baumann Alphonse.....	177	Bussard Fernand.....	172
Beck Émile.....	177	Byrne Cyril.....	179
Bernier Paul.....	269	Byrne John.....	7
Berger	75	Cam mak Michaels.....	182
Besnier André.....	172	Cardrin Jean.....	233
Besson Jean.....	177	Carron Daniel.....	8
Bettenbourg Jean-Baptiste.	7	Cassin Joseph.....	8
Beuzet Félix.....	177	Cardoso Firmino.....	7
Beunen Petrus.....	181	Castelain Maurice.....	177
Blommaert Albertus, 7, 42.	312	Castro Joachim, 233.....	234
Boegly	108	Cesbron Alphonse.....	172
Bonvin Noël.....	182	Chenu Joseph.....	234
Boizieu Abel.....	178	Chidaine Jean.....	233
Bouchard Athanase.....	313		

Chronis Constantin.....	282	Genoud Gérard.....	182
Claessen Joseph.....	286	Gervain Auguste.....	8
Claus Albert, 60.....	179	Gervais Albert.....	282
Cleary Patrick B.....	178	Girollet Félix, 7.....	234
Collinq Georges.....	5	Gogan Brian.....	178
Connors Charles, P., 5, 7, 85, 170, 172, 173.....	232	Graat Wilhelmus.....	181
Cornu Charles.....	233	Graf Richard, 126.....	310
Costa Avelino, 7, 170.....	232	Graham Edward, 233.....	283
Cossé Gaston.....	233	Grimard Léopold.....	172
Criaud Jean.....	3	Grimault Henri.....	178
Cromien Thomas.....	178	Gruner Charles.....	7
Cunningham Columcille...	178	Gubbels Arnold, 60.....	181
Danin Raymond.....	233	Guellec André.....	233
Darmont Jules, 13, 44, 185.	286	Guthrie Francis.....	6
Da Silva Delfin, 5.....	8	Guthrie Régis, 5.....	7
De Boer Josephus.....	181	Hack Heinrich, 7, 170, 231, 232.....	280
Delaney Noël.....	178	Hagenaars Daniel.....	6
Delawarde Jean-Baptiste..	7	Hampson Anthony.....	5
Didailler Louis.....	233	Hausy Herbert, 60.....	179
Dinon Jeremiah Vincent, 4, 8, 173.....	234	Healy James.....	180
Doheny Michaël, 4.....	7	Heerey James A.....	178
Donovan Vincent.....	5	Heijck J.....	270
Doodly Jérôme, 4.....	7	Henschel Johannes, 60....	179
Doran Michaël D.....	178	Heinrichs Joseph.....	107
Douteil Herbert, 60.....	179	Herbinière Émile.....	249
Doyle Patrick.....	173	Hermans Antoine, 43.....	286
Duffy Andrew.....	179	Higgins William, 170, 232.	282
Dury Benoît, 6.....	7	Hirtz Joseph, 4, 7, 170, 172.	232
Duval Marc, 4.....	108	Holly Cornelius, 4.....	8
Duxbury Robert.....	7	Houdijk Quirinus, 6.....	7
Eberhardt Robert, 7.....	282	Houpert, 1.....	85
Egan Francis M.....	178	Hugues Peter M.....	179
Fagan Hubert P.....	178	Ising Siegbert, 60.....	179
Farfan Gérard.....	179	Jenkinson William.....	4
Farrelly Matthew.....	172	Jordan John.....	4
Fertin.....	69	Kapps Jérôme, 7.....	107
Finnucane James, 173....	234	Kennedy Michaël, 5.....	233
Fitzgerald Gérald, 6, 7....	233	Kendellen Terence.....	182
Fitzpatrick John.....	4	Kerguenou Joseph.....	233
Foley Cornelius.....	179	Kerloc'h Jean.....	7
Fourmont Maurice.....	233	Klipfel Joseph.....	233
Froussard Bernard.....	177	Knight Mathew.....	179
Fuchs Hans.....	180	Koren H.....	85
Gagnon Jean-Guy.....	182	Kreutzkamp François, 7, 7	282
Gallet de Saint-Aubin Jo- seph.....	282	Krumm Wilhelm.....	8
Gallocher Vernon.....	7	Lacroix Jacques, 4, 8.....	234
Gallagher John, 44.....	282	Lachowsky Clément.....	234
Gascon Paul André.....	182	Lambert Frans.....	173
Gemmerle Alphonse, 44....	172	Lamotte Élie.....	286
		Lavanant Henri, 3, 107....	233

Laverty Francis.....	179	O bergfell Hermann.....	282
Le Bihan Pierre.....	178	O'Connor.....	179
Le Chevalier Louis.....	8	O'Connor William.....	172
Lécuyer Joseph, 4, 86, 171, 187, 269, 270.....	282	O'Driscoll Timothy, 7, 172..	233
Leblanc Léo.....	282	O'Flynn Brian A.....	179
Le Deaut Roger.....	270	Oliveira Antonio.....	234
Le Gall Jean, 3.....	7	Op de Beek Jules.....	7
Le Gallo C.....	126	O'Sullivan.....	179
Ledit Louis, 4, 7.....	44	O'Sullivan Donald, 4.....	7
Le Jallé Léonard.....	233	O'Toole Vincent.....	181
Le Lay Pierre.....	126	P arkinson Henri, 7.....	45
Lemahieu Maurice.....	286	Payet Alex.....	177
Lenselaer A.....	44	Pereira da Silva Clemente..	234
Léonard Horace.....	282	Perrion André.....	177
Le Sollicc Corentin.....	177	Pichon Jean.....	178
Letourneur J.....	170	Pinto Armando, 5.....	172
Lunot Jean-Louis.....	178	Pinto da Silva João.....	173
Lynch.....	179	Piacentini R.....	87
Lynch Joseph.....	179	Pijnenburg Johannès.....	52
Lyons Bartholomew.....	179	Platz Philip, 7.....	232
M acauley Niall Donnal, 7..	232	Pleyber Sébastien.....	177
McAnulty Henri.....	5	Pohlen Heinrich.....	8
McGlynn Francis, 5.....	7	Pouget Jean.....	282
McTiernan Michaël.....	179	Prakken Wilhelem, 60....	180
Macher Jean.....	233	Preis Robert.....	180
Maenen Raymond, 283....	286	Proost.....	42
Maher Herbert, 86.....	282	Proost Frans.....	7
Mallet Pierre.....	178	Puhl Robert.....	173
Marante José.....	180	Q uenet Alexis.....	4
Marcais Yves.....	177	Quinlan Joseph-Thomas...	234
de Mare Christian.....	282	R éardon Georges.....	234
Martins Amadeu.....	173	Reynard Marc.....	8
Meenan Fr.....	85	Ribeiro Joaquim.....	180
Melotte Hubert.....	287	Richard Pierre.....	233
Mercier Antoine.....	182	Roberge Rodrigue.....	52
Michel Joseph.....	187	Rocha Francisco, 5, 8....	172
Michaud Lucien.....	52	Roess Victor.....	282
Moloney Patrick.....	234	Roy Gérard.....	7
Moreira Fernando.....	234	Rozo Lucien, 7.....	172
Morvan François.....	172	S agna Pierre.....	178
Moysan Nicolas.....	172	Sanches Jorge, 52.....	234
Muller Léon.....	178	Sanches José.....	5
Murphy Daniel, 7.....	233	Schaftrat Andreas.....	181
Murphy Mathias.....	179	Schelte Hubert, 60.....	180
Murray William.....	182	Schneider Walter, 60....	180
N aas Everhardus.....	181	Schnepp Eugène.....	126
Navarre Marcel, 172.....	286	Schnettler Rudolph, 52...	282
Neyrand H., 43.....	172	Scholl Paul.....	282
Noël Bernard.....	172	Seyssens Maurice.....	286
Nolan Nicholas.....	179	Sheils Patrick.....	233
Noonan Hubert.....	182	Sherwood Robert.....	282
Noppinger Joseph G.....	8	Slevin Bernard, 270.....	310
Nouaille Henri.....	4		

Smets R.....	270	Van de Zandt Johannès...	8
Smith Henri.....	182	Van Esch Philippe.....	6
Soucy Alphonse.....	7	Van Heijgen Lambertus, 6.	8
Stirling Edward J.....	179	Van Roey Joseph.....	286
Strick Jacques.....	171	Van Rooyen Gerardus....	181
		Van Melis Johannes, 173..	282
Tannam Gérard.....	179	Van Son Wilhelmus.....	7
Tercas João.....	7	Van Thielen Jean.....	286
Tijssen Adrianus.....	181	Vermeyleen Paul.....	6
Tison Louis.....	286	Verteuil (de) Anthony, 179.	183
Tom Kelvin.....	183	Verteuil (de) François....	183
Trotter Francis.....	234	Vogel Alphonse.....	234
Trouffleau Henri.....	178	Vogel Lambertus, 42, 44,	
Truttman J.....	44	45, 170.....	232
Turcotte Régis.....	182	Walsh Patrick.....	234
		Weber John.....	180
Van Briel Jean.....	287	Wey J.....	43
Van den Eeden Wilhelmus,		Wipper Joseph.....	282
6.....	8	Wynne Austin J.....	179
Van der Poel Franciscus, 8.	172	Zaal Corneille.....	287
Van der Zanden Antoine..	107		

SCOLASTIQUES

Allen Joseph.....	58	Bierling François, 56, 111,	
Amorim Antonio, 111.....	245	176.....	246
Arruda Manuel, 111.....	245	Billaud Guy, 56, 111, 176..	246
Asacio San Martin Castel-		Billioti de Gage André....	242
lanos Rafaël.....	239	Billy Marcel.....	240
Attiew Régis.....	236	Bitter Gottfried, 59, 109...	249
Avery Vincent Bède John.	175	Blanchet Victor, 110, 176.	246
Azevedo Alexandre, 57....	110	Boblin André, 110, 176....	246
Azevedo José.....	245	Bolger Liam.....	242
		Borges Carlos.....	110
Bader Nicolaus, 59, 109...	247	Bos Antonius, 110.....	242
Balogh Robert Francis....	57	Boulangier Bernard.....	111
Banahan Michaël, 59.....	112	Bosman Johannès.....	110
Barbosa da Cunha Meireles		Bomberger Léonard, 110..	176
Alberto.....	239	Bracquemond Joseph.....	242
Barbosa da Silva Aprizio..	239	Bradley William John....	238
Bartiaux Jean.....	57	Brand Jean-Claude.....	241
Beaulieu Blandin.....	283	Brands Marius.....	110
Beaulieu Claude.....	283	Brassard Germain, 109, 112	285
Beaulieu Janick, 109, 174,		Brearley Francis.....	239
243.....	246	Brémont Germain.....	111
Beaulieu Georges, 174, 243.	246	Breslin Michaël.....	58
Becki Reinhold.....	284	Bretagne Clancy, 110, 176.	241
Beere Joseph.....	58	Brown James, 59.....	243
Bégin Benoît.....	241	Brucker Édouard.....	236
Bennebrock Petrus, 110,		Bruneau Roland, 110.....	176
174, 176, 245.....	247	Brull Hans Josef.....	108
Berthet Robert.....	236	Brustle Gottlieb, 59.....	247
Bevan Normand Edward,		Bugnon Roland.....	238
57.....	58	Burgraff Joseph, 57.....	240

Burke Andrew.....	242	Demé Guy.....	284
Burner Pierre.....	175	Dempsey Gérard.....	243
Bush John, 57.....	110	Deselaers Wilhelm, 59....	247
Buttet Philippe.....	111	Desbleds Philippe, 57, 110.	244
Byrne Thomas-Joseph....	57	Desportes Michel.....	237
Cabral Salvador Costa An-		Devine James B., 57, 112..	246
tonio.....	239	Distel Charles, 55, 111....	176
Caffrey Francis.....	58	Dominique Max.....	241
Campourcy Maurice, 111..	176	Donohoé Michael Thomas.	238
Carey Dermot, 59.....	112	Doose Yvon.....	237
Carroll Patrick.....	242	Doppler Nikolaus.....	247
Carty Francis.....	243	Dougherty Charles Peter,	
Carrard Joseph, 59, 112...	247	57.....	58
Carron de la Carrière Gé-		Doyle John, 112.....	243
rard, 55, 110.....	176	Drewes Günter, 59, 109...	247
Catheline Rémy.....	236	Duchêne Bernard.....	237
Cascales Lopey Antonio...	239	Duffy James Joseph, 59...	243
Cassidy Louis.....	243	Dundon Patrick, 59, 112..	245
Chancy Wilbert.....	111	Dwyer Ralph. R.....	235
Chang Sydney.....	58	Ebersold Bernard.....	237
Chatelain Pierre.....	236	Eburn Brian.....	242
Clarke Albert, 112.....	177	Egan Gérard, 59.....	112
Clarke Patrick Joseph...	175	Edwards Adrian Champion.	175
Coffey Dominic.....	243	Egli François, 110.....	176
Conroy James Michael...	238	Ehmer Alwin, 59, 109....	247
Considine Joseph.....	238	Ekweribe Matthew.....	285
Cooper John, 112.....	177	Ellis Oliver, 57.....	110
Corazon Torres Fernando..	239	Euzen André, 110, 176...	241
Coughlan Stéphan.....	58	Evora Paulino, 111.....	245
Coulon Marcel.....	55	Eze Isaac.....	285
Coulon Paul.....	241	Ezeonnyia Vincent.....	55
Couto Pereira Bernardino.	242	Favre Jean-Luc.....	242
Cunha Duarte Afonso....	239	Ferfers Theodor, 60.....	174
Cunha Duarte José.....	239	Fernandes Manuel.....	111
Cunha Fonte Adelio, 111,		Finucane John Aquinas, 58	244
243.....	245	Fischer Lucien, 56, 111, 176	246
Cunha Joaquim, 111.....	245	Fischer Martin.....	241
Daly James, 58.....	243	Fitzpatrick Patrick, 57, 58	110
Damas da Silva Antonio,		Flavin John.....	58
111, 243.....	245	Fohn Paul.....	175
Danielou Jean-Claude, 111,		Foley James, 59.....	112
176.....	244	Fournier Maurice, 174....	246
Darcy David, 57.....	110	Furtado Alwyn.....	58
Dara Tuegwu Benjamin...	55	Frank André.....	237
D'Arcy James Brendan Ri-		Gabriel Jacob Flissmino... 	239
chard.....	238	Gaffney Patrick.....	59
Darragh Anthony.....	243	Gaglione Joseph Benjamin.	57
Davenas Michel.....	110	Gaillard Jean-Pierre.....	237
Daviet Jean.....	242	Galvin Patrick Joseph....	238
Deane Albert Christopher..	235	Garcia Waldo.....	110
Deane John Francis Mary.	238	Gascon Paul André.....	109
De Blacam Hugh Macartan.	238	Gavin Denis, 59.....	112
Defour Reginald, 174....	246	Geraets Cornelis.....	235
Deglaire Pierre.....	237		

Gérard Roger.....	237	Jousseau de la Bretesche	
Gerber Edward C.....	236	Christian, 56, 111, 176..	246
Gilles Walter, 60.....	174	Joye Bruno.....	238
Gittins Anthony.....	237		
Girod Gervase, 174.....	236	K amps Dieter, 60.....	174
Goedhart Andréas.....	235	Kane Michael Hugh.....	238
Gomes Marques Antonio		Karrer Jean Paul, 56, 111,	
José, 111, 243.....	245	176.....	246
Gordijn Jacobus.....	235	Keane Martin.....	238
Govers Petrus, 110, 174,		Keady Walter.....	58
176, 245.....	247	Kearins Peter.....	242
Grégoire David.....	241	Kearney Thomas, 59.....	112
Griffin Maurice, 58.....	243	Keating Michael Gérard...	242
Groot (de) Carolus.....	110	Kees Thomas Joseph.....	57
Groscheb Théodor.....	59	Kelly Bernard, 112.....	177
Gruyters Antonius.....	110	Kelly Patrick Joseph, 59,	
Guidry Arthur.....	236	112.....	238
		Kelly Martin.....	58
H ally Breudan.....	242	Kennedy Conor Charles, 58	244
Hanaghan Lionel.....	237	Kennedy Denis, 59.....	112
Hanisch Bernhard, 59.....	247	Kersten Theodorus, 110...	244
Hardiman Patrick Vincent.	238	Kervella Daniel.....	242
Harpur Patrick.....	58	Kevin John.....	242
Hascher Fernand, 56, 111,		Kiernan Thomas Patrick..	57
176.....	246	King Dennis J.....	236
Hasenfratz Alfons, 60.....	174	Kirch Edmond, 56, 111, 176	246
Hasselmann Johannes.....	235	Klein Bernard.....	237
Hastert Frédéric J.....	236	Kloos Héribert, 60.....	174
Haute André.....	55	Knoups Michel.....	110
Headley William Raymond	57	Koelsch Jean.....	237
Healy Austin, 59.....	112	Kokler Girard John, 57...	58
Healy James Killian.....	244	Koenen Théodorus, 176,	
Hearn Edward James.....	236	244.....	245
Helbling Régis F.....	236	Kratz Fritz.....	108
Heneghan James.....	58	Kriegel Joseph.....	237
Henriques da Silva Antonio		Kurz Dieter.....	108
Fernandez, 111, 243...	245	Kwakman Evert.....	235
Henschel Norbert, 59, 109.	247		
Herzstein Joseph Morris, 57	58	L afontaine Guy.....	284
Hogan John.....	243	Lange (de) Iede, 110.....	214
Hogue Serge.....	174	Lardie Kenneth J.....	236
Hollande Patrick.....	241	Lasseyte Christian, 55...	111
Hubl Franz.....	108	Lavat Georges.....	111
Huteau Yves.....	176	Laverdière Lucien.....	284
		Laranjeira Antonio, 111..	245
I nterlandi Sebastian J....	236	Lawler Michael, 57.....	110
Inturrisi Louis.....	236	Leaver John, 57.....	110
Isabelle Robert, 57, 110...	246	Leaut Hervé, 55, 111...	176
		Le Berrigaud Paul.....	237
J ackson Régis Patrick....	57	Leech Gérard, 59.....	112
Jacquard Jean-Claude....	237	Le Floc'h Albert.....	237
Janssens Willy, 57.....	243	Legagneur Fernand, 55, 111	176
Jeffery Peter Francis, 59,		Legrand Henri, 110.....	176
174.....	245	Le Guellant Paul, 55.....	175
Jolly René, 110, 176.....	284	Le Quéré Joseph.....	175
Jort Jean-Claude.....	241	Lelièvre Pierre, 55, 111...	176

Léon Joseph M.....	236	McLanghlin Michael.....	242
Lemchi Boniface.....	55	McMahon Thomas Kevin.	238
Léonard Patrick.....	58	McNamara Walter.....	242
Lewis Kevin Mary.....	239	Mba Paul.....	237
Leyenberger Paul.....	173	Meijs Wilhelmus.....	235
Lescure Jean, 55, 111, 176.	246	Meira Ricardo.....	240
Lignièrès Henri-Armand..	57	Meeuws Petrus, 110.....	244
Lighthart Nicolas, 110.....	244	Merk Joseph, 60.....	174
Lohe Johannes.....	247	Merkel Norbert.....	247
Lopes Eusébio.....	111	Mermillod Blardet Gabriel.	237
Lorber Joseph, 55.....	175	Meseth Helmut.....	108
Losa Gil, 111.....	245	Metzger Robert.....	241
Loubier Gabriel.....	237	Meyer André.....	108
Loubier Pierre, 109.....	175	Michel Pierre, 56, 111, 176.	247
Loumaye Alexis, 57.....	175	Miller Henry G.....	236
Lourdais Alexandre.....	241	Mitchell Laurence.....	237
Loureiro Agostinho.....	111	Molenaar Cornelis, 110, 176,	
Lovett Patrick Stanislaus.	242	245.....	247
Lunardini Michel.....	243	Moran Paul.....	242
Lupien Michel.....	246	Morency François, 174.....	246
Lupien Philippe, 109, 174.	246	Moser Lucien.....	241
Lynagh Michael Joseph...	236	Msongore Josaphat.....	58
Lynch Judes Thaddeus...	238	Mulvihill Michael.....	243
Madden Eamonn, 58.....	243	Muller Siegfried, 59.....	247
Madden Michael K.....	236	Mullin Patrick.....	58
Maher Stephan.....	58	Murphy Joseph.....	58
Maher William.....	110	Murray Senon, 59.....	112
Mahé Philippe, 56, 111, 176	246	Nealon Edward, 58.....	243
Malone Henry.....	58	Nesti Donald Silvio, 57... 58	58
Malone Michael Thomas... 242	242	Ngema Ovam Paulin, 111,	247
Malone Patrick John Gérard 238	238	176, 241.....	247
Mangan Terrence Joseph.. 57	57	Ngongo Louis, 57.....	110
Mansfield Eamon..... 112	112	Nugent Peter Paul..... 238	238
Marchessault Edward Thom-	57	Nunes Moreira Elias, 111.. 243	243
mas.....	57	O'Brien John, 59..... 112	112
Maréchal André..... 57	57	O'Bi Aloysius..... 55	55
Marques Joaquim, 111... 245	245	O'Brolchain Cornac..... 243	243
Martin Jean-Marie, 55, 56,	246	O'Callaghan John Peter,	175
111, 176.....	246	59, 174.....	175
Marty André, 110..... 176	176	O'Connor Michael John... 243	243
Mastalerz Walter Victor, 57 58	58	O'Farrell Desmond, 58... 243	243
Masse Pierre..... 55	55	O'Grady Vincent, 58..... 112	112
Marcoux Henri, 174..... 246	246	O'Hanrahan Michael An-	238
Martin Noël..... 58	58	thony.....	238
McArthur Dennis J..... 236	236	Okonkwo Francis..... 285	285
McCaffrey Patrick..... 242	242	Okoue Ngon Fidèle, 110... 176	176
McCarthy Jérôme..... 238	238	O'Leary Félim..... 110	110
McDermott Patrick..... 244	244	O'Looney Michael Francis. 238	238
McDonagh John, 59..... 112	112	O'Mahony Joseph, 58... 243	243
McEntire Peter, 59..... 112	112	O'Neill Thomas, 59..... 112	112
McGarvey Charles Kevin.. 239	239	Ononju Denis..... 285	285
McGregor Donald Moore.. 57	57	Onyaneke Augustine..... 285	285
McHugh John..... 242	242	O'Rourke Desmond..... 243	243
McEvoy Ignatius..... 243	243	O'Rourke John Joseph... 238	238
McLanghlin Brian..... 242	242		

Otte Adrianus, 110, 174, 176, 245.....	247	Rutten Rutgerus, 110, 176, 245.....	247
Ouellet Laurent, 243.....	246	Ryan Michael Gérard.....	239
Patterson Frank R.....	236	Ryan Patrick.....	58
Pauwels Ludo, 57.....	243	Saes Mathias.....	235
Payne Robert Somers.....	57	Sand Heinrich.....	247
Paysant Marcel, 55, 111..	176	Santos Cristovao Valdemar.	239
Pedrono Jean, 55.....	175	Savoie Jean, 57, 110.....	247
Pelcot Daniel, 56, 111, 176.	247	Schader Karl Heinrich, 59, 109.....	247
Perez Antonio, 111.....	245	Scheider Carl Louis.....	57
Perrier Albert, 57, 110....	247	Scheer Martin.....	241
Pereira Borges Carlos.....	243	Schellart Johannes.....	110
Peters Patrick.....	242	Schneider Alois, 59, 109...	247
Piat Maurice Henri Evenor.	239	Schermesser Albert.....	237
Perreault Louis Gilbert, 58.	244	Schieffer Josef.....	59
Piller Nikolaus Elmar, 59.	247	Schier Horst Josef, 59, 109.	247
Pires Mario, 11, 243.....	245	Schmitt Pierre, 55, 111....	176
Piret Patrick Jean-Marie..	239	Schmitz Paul, 60.....	174
Pitts Gérald Francis.....	57	Schlucking Wilhelm, 60...	174
Plug Joseph.....	241	Schoeffel Paul, 55, 111....	176
Poirier Ralph Joseph, 57..	58	Schouver Pierre.....	56
Poix Jean-François.....	176	Scott Edward, 59.....	112
Pouget de Nadaillac (du) Luc, 55.....	175	Seabra Antonio.....	111
Poux Paddy.....	111	Seiter Joseph Anthony, 58.	244
Prahinski Robert Joseph, 57.....	58	Sepf Joseph.....	174
Pralong Michel, 110.....	176	Serra João, 111.....	245
Prior Hugh, 58.....	243	Sharpe John, 58.....	243
Pritzky Maurice.....	241	Sharrat Aidan.....	243
Pythoud Fernand, 60, 175.	177	Siebertz Hubert, 60.....	174
Queally Peter.....	242	Silva Martins Manuel, 111, 243.....	245
Redmond Edward.....	58	Silva Costa Adelino, 111, 242.....	245
Redureau Serge, 55, 110, 176.....	246	Simon Joseph.....	237
Reid Desmond.....	58	Soares da Silva Miguel....	239
Renard Jean-Marie, 55, 111	176	Skaj John Patrick, 57.....	58
Reynaert Philippe.....	241	Sousa Américo, 111.....	245
Ribeiro Joaquim, 111, 176.	176	Spieser Théodore, 56, 111, 176.....	247
Ribière Roland, 55, 111...	176	Steele Joseph.....	58
Riccio John G.....	236	Stegman Vincent Georges..	58
Ricq Charles.....	55	Steffen Gerhard, 59.....	248
Ridge Peter Joseph.....	239	Streppel Johannes.....	235
Rindert Hermann Josef, 59, 109.....	247	Sweeney John Joseph.....	59
Rocha Antonio, 55, 111...	245	Tebben Joseph.....	236
Rodriguez da Cruz Manuel.	239	Tenailleau Bernard.....	241
Rodriguez Neil, 59.....	112	Ternay d'Aviau (de) Joseph	237
Romer Augustinus.....	247	Teunissen Wilhelmus.....	235
Ropertz Heinrich, 59.....	247	Trocher Gilbert, 56, 111, 176.....	247
Ruffieux Nicolas, 59.....	247	Udoh Wilfred.....	55
Rutten Bernardus, 110, 176, 245.....	247	Urbanek Wingried, 59....	247

Urgie Jean Yves, 55, 111..	176	Waldron Martin, 112.....	177
Uzel Paul, 55, 111.....	176	Walshe Conor Patrick....	239
Van de Klundert Antonius.	235	Ward Peter.....	237
Van de Laar Johannes, 110	244	Warenghem Gérard.....	237
Van Dijk Joannes.....	235	Webb Donald J.....	236
Van Dillen Hermanus.....	110	Weiers Johannes Josef, 59.	247
Van Loon Henricus, 110,		Weisgerber Paul, 59.....	247
176, 245.....	247	Welle Franz Josef, 60, 109.	174
Van Moorsel Martinus....	235	Werner Arnold.....	108
Van Roy Josephus, 110,		Wernet Augustinus, 59....	247
176, 245.....	247	Whelan Patrick.....	58
Van Vilsteren Gérardus...	235	Wiederkehr Bernhard.....	247
Veith Lucien.....	108	Wiezer Christianus, 110...	244
Velsingher Klaus.....	108	Wilson Martinus.....	235
Verbruggen Émile.....	57	Wolkenhauer Arno.....	247
Vergara Hermosa Rafael..	239	Wolkenhauer Winfried....	108
Verissimo Jorge, 57.....	110	Wolleuschneider Joseph...	284
Verkeste Rudolf.....	235	Woolderink Johannès, 110.	244
Verstegen Theodorus.....	235	Woodhouse John.....	237
Versteynen Judocus.....	235	Woods John P.....	236
Vieira Kenneth Martin....	239	Wurry Gérard, 56, 111, 176.	247
View Gérald Joseph, 57...	58		
Vink Clémens.....	110	You René, 57, 110.....	247
Visser Jacobus.....	235		
Vissers Martinus.....	110	Zepf Josef.....	60
Vogel Étienne.....	237		
Vuez Paul.....	237		

FRÈRES

Adelard Gross, 109.....	113	Eleutherius Van Lieshout.	181
Alain Kervarec, 178.....	240	Emiel Peters.....	240
Albert Buckley.....	56	Emilio Alleu Perkins.....	240
Albert Mathis.....	178	Evariste Rakotobe, 56....	60
Alphonsus O'Connell, 56..	179	Félix Tomboson, 56.....	60
Amandus Arkes.....	55	Francis Robillard.....	178
André Avelin Tafara.....	56	François de Sales Grobel...	54
Andrew Veilleux.....	241	Gabriel Parente.....	240
Baptiste Van Tendelo, 243.	247	Gabriel Van der Louve....	181
Bartholomeu Mendens....	242	Gaspar Marques.....	240
Basilio Mendes.....	240	Gerardus Clijsters.....	240
Belarmino Morais, 243....	247	Godfried Vaars.....	242
Benedict Tyons.....	241	Henri Henry.....	56
Bernard Brooks.....	180	Ignatius Curry.....	240
Christoffel Vile.....	55	James Burka.....	240
Cletus Conijn.....	60	Jean Bernard Goulard....	284
Cyril Joseph Putrn.....	284	Jean de Dieu Tody.....	56
Dantel Van Rijsenwijk....	242	Joël Bontemps.....	178
David La Haye.....	240	Joseph Rose.....	284
Dominique Wack.....	284		

Marie Michel Legentil	178	Renatus	286
Markus Faber	56	Romualdo Ferreira	240
Maurus Van Hevelingen ...	55		
Maxe Balezio	284	Silverio Bras	241
Maximilian Martin	180	Silvester Janssens, 181 ...	242
		Simon Coninx, 243	247
Nicolas Felicie	241	Sotero Pereira	240
		Sylvain Louradour	108
Pancratius Gijsbers	240		
Paschalis Driessen	55	Thomas White, 56	179
Paul de la Croix Vergnand ..	284	Timothée Catherine	284
Paulino Nunes	241		
Pius Kovacic	240	Venantius Hermans	240
Philippe Mouchette, 178 ..	242	Vincent Pelhate	178
		Vincent Sheridan	56
Quirinus de Jong	240		
		Xaverius Van Otterdijk, 243	247
Raymond Gabaglio	284		
Remigius Van Tol, 243	247		
